



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

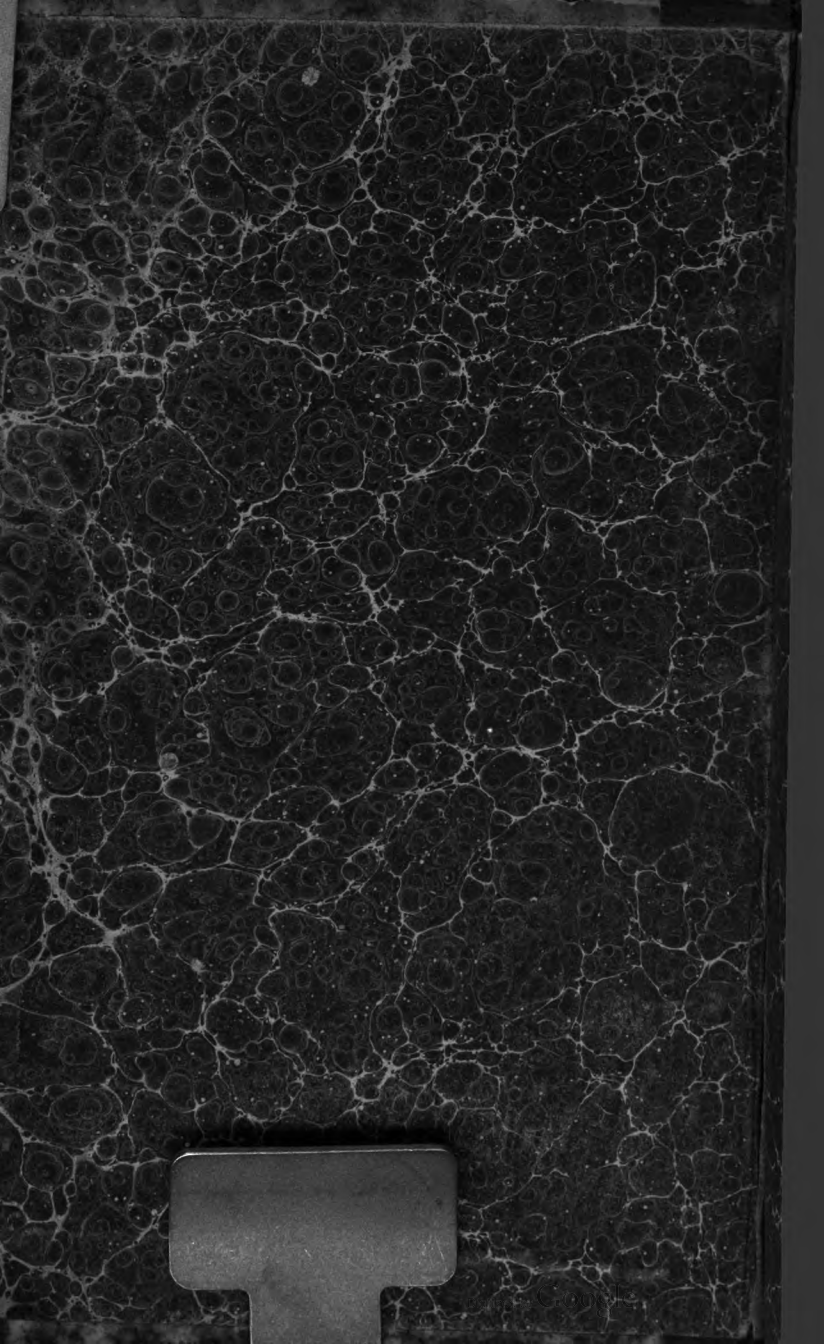
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









LES  
TROIS ROME

IV  
2173

## PROPRIÉTÉ

---

Cet ouvrage se trouve aussi chez les libraires suivants :

ANGERS,	Barassé.	NANTES,	Mazeau.
—	Lainé.	—	Poirier-Legros.
ARRAS,	Brunet.	NANCY,	Thomas et Pierron
BESANÇON,	Turbergue.	—	Vagner.
BORDEAUX,	Chaumas.	POITIERS,	Bonamy.
—	Coderc et Pujol.	REIMS,	Bonnefoy.
BREST,	Lefournier.	RENNES,	Hauvespre.
DIJON,	Hémery.	—	Thébault.
LILLE,	Quarré.	—	Verdier.
—	Beghin.	ROUEN,	Fleury.
LYON,	Briday.	TOULOUSE,	Ferrère.
—	Girard et Josse-	—	Privat.
—	rand.	ANNECY,	Burdet.
—	Périsse frères.	BRUXELLES,	Goemaere.
LE MANS,	Le Guichenx-Gal-	CHAMBERY,	Perrin.
—	lienne.	GENÈVE,	Marc Mehling.
MARSEILLE,	Camoëns fils.	GENÈS,	Fassi-Como.
—	Chauffard.	LEIPZIG,	Dürr.
—	Laferrière.	LONDRES,	Burns et Lambert.
METZ,	M <sup>me</sup> Const. Lofez.	MADRID,	Bailly-Baillière.
—	Rousseau-Pallez.	ROME,	Merle.
MONTPELLIER,	Malavialle.	ST-PÉTERSBOURG,	Wolff.
—	Séguin.	TURIN,	Giacinto Marietti.

LES  
**TROIS ROME**

JOURNAL  
D'UN VOYAGE EN ITALIE

ACCOMPAGNÉ

1<sup>o</sup> D'UN PLAN DE ROME ANCIENNE ET MODERNE;  
2<sup>o</sup> D'UN PLAN DE ROME SOUTERRAINE OU DES CATACOMBES;

**PAR M<sup>GR</sup> GAUME,**

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

*Nec unquam (civitas) nec  
major nec sanctior.*

Il n'y eut jamais de cité ni  
plus grande ni plus sainte.

*Tit. Liv. Hist., lib. I.*

TROISIÈME ÉDITION.

IV

HISTOIRE DES CATACOMBES.

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS,  
RUE CASSETTE, 4.

—  
1864

Tous droits réservés.

R.1561





100

# LES TROIS ROME

## HISTOIRE DES CATACOMBES.

---

**14 Décembre.**

Les Catacombes, ou Rome souterraine. — Coup d'œil général. — Noms et positions. — Nombre des différents quartiers. — Pourquoi sur le bord des Voies Romaines. — Formes et dimensions des Catacombes.

« Trois choses, écrivait Denys d'Halicarnasse, me ré-  
« vèlent la magnificence de Rome : les Aqueducs, les  
« Voies et les Égouts <sup>1</sup>. » S'il les avait connues, le grave  
historien aurait certainement ajouté les Catacombes, la  
plus grande de toutes les merveilles de Rome païenne et  
même de Rome chrétienne. Plus heureux est le voyageur  
catholique. Il peut parcourir dans tous les sens, voir de  
ses yeux, toucher de ses mains, comprendre avec son  
cœur le chef-d'œuvre de la Ville éternelle, la glorieuse  
cité des martyrs, l'immense nécropole de la gloire, le  
dernier effort du génie de la charité, de la patience et de  
la foi. Tel était notre désir de la visiter nous-mêmes  
qu'à peine orientés dans la Rome qui brille aux rayons  
du soleil, nous voulûmes descendre dans la Rome cachée  
au fond des entrailles de la terre. L'étude des deux cités

<sup>1</sup> Mihi sane tria magnificentissima videntur, ex quibus  
maxime apparet amplitudo romani imperii : Aquæductus, Viæ  
stratæ et Cloacæ. *Hist.*, lib. III.

marcha d'un pas égal ; mais, pour éviter toute confusion, j'extraits du Voyage et je place ici tout ce qui regarde les Catacombes.

Accompagnés d'un guide intelligent et munis d'une bonne lunette, nous montâmes sur le dôme de Saint-Pierre. Cette position est unique pour saisir d'un coup d'œil la topographie générale de la ville souterraine que nous devons parcourir. Saint-Pierre se trouve à la circonférence d'un vaste cercle dans lequel Rome est enfermée, soit par le Tibre, soit par les murailles d'Aurélien. Semblables à quinze rayons lumineux, quinze Voies Consulaires partent du cœur de la ville, traversent la circonférence, sillonnent la Campagne romaine, et, s'étendant vers les quatre points du ciel, disparaissent à l'horizon. Ces quinze voies divisent à la surface du sol la grande cité des Martyrs. Bâtie, c'est-à-dire creusée à droite et à gauche des Voies Romaines, elle leur doit le nom géographique de ses principaux quartiers ; et, quoique divisée par le Tibre en deux grandes régions, aussi bien que la ville supérieure, elle forme autour de Rome un vaste amphithéâtre.

De la place où nous sommes il est facile de reconnaître la position relative des cinquante quartiers de la ville souterraine.

A nos pieds et sous nos yeux tournés vers l'orient est la *Voie Triomphale*. Sur ses bords se trouve le cimetière de Saint-Pierre, ou la *Catacombe Vaticane*.

Un peu à droite nous apercevons la *Voie Aurélienne*, qui fuit vers l'occident. Elle est célèbre par les *Catacombes de saint Calépode, de saint Jules, des saints Procès et Martinien et de sainte Agathe*. Plus loin s'ouvre la porte *Cavalleggieri*, d'où sort la *Voie Cornélienne*, courant à l'occident comme la précédente. Quoique

arrosée du sang d'un grand nombre de martyrs, entre autres des illustres sœurs Ruffine et Secunda, elle n'a pas de Catacombes; ou, si elle en a, on ne les connaît point encore.

Il en est autrement de la *Voie de Porto*, qui s'étend au sud-ouest. Voici les célèbres *Catacombes de saint Félix, de saint Pontien, de Généreuse ad Sextum Philippi, du Pape saint Jules*. Dans le flanc du *Monte Verde*, voisin de ces lieux, Bosio découvrit le cimetière des Juifs, dont le quartier jette, ainsi que nous le verrons plus tard, un jour précieux sur nos Catacombes chrétiennes.

Au midi, et de l'autre côté du Tibre, la *Voie d'Ostie* présente la *Catacombe de saint Paul et de sainte Lucine, de saint Timothée, des saints Félix, Adaucte et Commodilla, de saint Cyriaque et de saint Zénon ad Aquas Salvias*.

Plus loin apparaît la petite église *Domine, quo vadis*, où commence la *Voie Ardéatine*. Rameau détaché de la grande Voie Appienne, elle s'étend à gauche et traverse la campagne entre les portes Saint-Paul et Saint-Sébastien. Dans cette région, qui forme le quartier le plus populeux de la ville souterraine, se trouvent les *Catacombes de sainte Pétronille, de sainte Flavie Domitille, des saints Nérée et Achillée, de saint Damase et des saints Marc et Marcellin, de sainte Balbine et de saint Marc, pape*.

Tournant légèrement à gauche, nous arrivons sur la célèbre *Voie Appienne*. Reine des Voies dans l'ancienne Rome, elle conserve la même prérogative dans la Rome souterraine. Sous ces dalles foulées par les héros du paganisme, sous ces tombeaux somptueux élevés en leur honneur s'ouvrent les vastes *Catacombes de saint Gal-*

*liste, de saint Zéphirin, de saint Prétextat, de sainte Sotère, des saints Eusèbe et Marcelle.* Découverts, en grande partie, par l'infatigable Bosio, ces cimetières réunis forment une immense Catacombe à plusieurs étages, qui s'étend depuis les murailles de Rome à Saint-Paul *hors des murs*, et de là jusqu'à Saint-Paul *Trois-Fontaines* et à la *Nunziata*.

Au sud-est se montre la *Voie Latine* traversant le *Coelius* et franchissant l'enceinte d'Aurélien entre la porte Saint-Sébastien et la porte Saint-Jean. Sur les bords de cette voie, témoin du martyr du disciple bien-aimé, se développent les *Catacombes d'Apronien, des saints Gordien et Épimaque, des saints Simplicien et Servilien et de saint Tertullien.*

Quand l'œil, continuant de se porter vers l'orient, a passé sur Sainte-Croix en Jérusalem, sur les ruines de l'amphithéâtre *Castrense* et des jardins d'Héliogabale, il se repose sur la Porte Majeure. De là sort la *Voie Laticane*, qui, fléchissant à droite, conduisait à *Laticum*, antique terre du *Latium*. Elle indique la place des *Catacombes des saints Tiburce, Marcellin et Pierre*, appelées aussi *Inter duas Lauros; de sainte Hélène, des saints Claude et Nicostrate, de saint Castule et de saint Zoticque.* La *Voie Prénestine*, qui passe également sous la Porte Majeure, n'a point de Catacombes; mais elle redit de glorieux combats. Au nombre des héros chrétiens qui l'arrosèrent de leur sang, l'histoire nomme en première ligne les saints Primitivus et Agapet.

Nous apercevons encore, à l'orient, la *Voie Tiburtine*, qui court vers Tivoli, où elle se perd dans la *Voie Valérienne*. Elle montre avec orgueil les vastes *Catacombes de saint Laurent et de sainte Cyriaque.*

Au nord-est s'échappe de la *Porte Pie* la *Voie Nomen-*

*tane*, qui conduisait à *Nomentum*, devenu aujourd'hui le modeste bourg de *Montana*. A droite et à gauche, elle est bordée de cimetières chrétiens. Nous rencontrons d'abord les *Catacombes ad Nymphas*, puis les *Catacombes de saint Nicomède, de saint Alexandre, des saints Primus et Félicien, de saint Restitut*; enfin celles de *sainte Agnès*, les plus célèbres de toute cette région.

Un peu plus au nord, remarquez la *Voie Salaria Nuova*. Comme la porte d'où elle sort, elle a conservé son ancien nom. Elle signale à notre attention les *Catacombes de sainte Priscille, de saint Sylvestre, de sainte Félicité et de saint Alexandre, des saints Chrysante et Darie, de Novella, d'Ostriano, de sainte Hilarie et de saint Thrason*.

Le nord n'est pas moins riche que les autres environs de Rome. Sur les hauteurs du *Mont Pincius* nous voyons courir au delà de la porte *Pinciana* la *Voie Salaria Vecchia*, bordée par les immortelles *Catacombes du coteau du Concombre et de saint Hermès*.

Enfin, vers le nord-ouest, nous trouvons la *Voie Flaminienne*, avec les *Catacombes de saint Valentin ou de saint Jules et de sainte Théodora*. La *Voie Claudienne* et la *Voie Cassienne*, qui se détachent de la précédente, au delà de la porte du Peuple, n'ont pas de *Catacombes*.

Abaissons maintenant nos regards vers le Tibre, traversons la *Voie Triomphale*, et nous nous retrouvons à notre point de départ. Le cercle est accompli; nous connaissons l'emplacement de la ville souterraine et les noms géographiques de ses différents quartiers ou régions. Quant aux noms sacrés qui les distinguent dans les annales de l'église, ils demandent plusieurs explications, trop longues pour trouver ici leur place : elle

viendra, lorsque nous ferons la visite détaillée de chaque Catacombe.

Je dirai seulement que tous rappellent d'illustres personnages, de glorieuses batailles et des événements qui tiennent une large place dans l'histoire. Résumer un fait dans le nom d'une rue, d'un quartier, d'un édifice, n'est-ce pas une manière également ingénieuse et utile d'écrire l'histoire? L'étranger qui parcourt l'hôtel des Invalides, cette cité de notre gloire militaire, ne se trouve-t-il pas aussitôt en pays de connaissance lorsqu'il voit gravé sur les corridors : Quartier de Metz, quartier d'Austerlitz, quartier de Wagram? Dans la cité de leur gloire, les premiers chrétiens ont fait, il y a dix-huit siècles, ce que nous avons imité.

Cinquante cimetières, formant un vaste cercle autour de Rome, venaient de passer sous nos yeux. Nous aurions pu, avec certains archéologues, en compter quelques-uns de plus ou de moins : le P. Marchi en nomme soixante. La différence vient de ce qu'on prend quelquefois le quartier d'une Catacombe pour une Catacombe séparée, ou, par une marche contraire, qu'on réunit sous la même dénomination plusieurs quartiers dont certains auteurs ne font qu'une seule et même Catacombe <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La Rome souterraine compte un nombre de quartiers à peu près égal à celui des paroisses de la Rome pontificale. Voici, d'après le *Diario di Roma*, du 26 décembre, l'état de la population, à Rome, pendant l'année 1842 :

Nombre des paroisses, 54; idem des familles, 35,057; évêques, 35; prêtres, 1,522; moines et religieux, 2,496; religieuses, 1,461; séminaristes et élèves des collèges, 625; laïques ayant l'âge pour la communion, 119,649; au-dessous de cet âge, 40,940; hérétiques, Turcs et infidèles, non compris les juifs, 288; mariages, 1,324; baptêmes d'enfants mâles, 2,350; baptêmes de filles, 2,251; morts du sexe masculin, 1,922;

Quoi qu'il en soit, la Ville éternelle apparaît aux regards des hommes et des anges comme une reine environnée d'une armée de martyrs qui la protègent et qui défient les puissances de l'enfer ; comme une Mère justement fière de sa famille et qui veille avec amour sur le berceau de ses fils en misère ; comme l'Épouse toujours fidèle de l'Homme-Dieu, qui voit rangés autour d'elle les nombreux enfants qu'elle a donnés à son divin époux et dont les robes teintes du sang de l'Agneau forment sa couronne ; enfin, comme la maîtresse de la vérité qui, pour certifier chacun de ses oracles, montre la signature sanglante de plusieurs millions de martyrs, venus des quatre coins du monde.

Dès ce premier coup d'œil, qui révèle sous un nouveau jour la grandeur exceptionnelle de Rome, est-il possible de ne pas admirer les conseils de Dieu sur la cité providentielle ? Est-il possible de ne pas la féliciter elle-même de ses glorieuses destinées ? Salut donc, ville mystérieuse ! longtemps tu fus la citadelle du prince des ténèbres, le trône d'où il tyrannisait l'univers. Pour solenniser ses coupables fêtes, il avait rassemblé dans ton enceinte les dépouilles opimes des nations, les perles, l'or, l'argent, les marbres précieux. Mais voilà que le trompeur a été pris dans ses pièges : il thésaurisait ; il ne savait pas à

morts du sexe féminin, 4,418. Total de la population : hommes 85,483 ; femmes, 75,106 : en tout 160,589.

En 1842, la population s'est accrue de 1,721 personnes ; la proportion des naissances à la population est de 1 à 35 ; celle des morts à cette même population, comme 1 à 34 ; le nombre des naissances et des morts a été à peu près égal. Le dernier a été de 367 par mois, environ 12 par jour. — Aujourd'hui, en 1864, la population romaine s'élève à 250,000 âmes environ.



qui profiterait sa peine : lui et les siens ont fait un long travail pour orner le trône du Fils de l'Éternel. Reine des peuples ! tu échappes à son empire ; du haut de sa croix, l'Agneau dominateur te fait sa noble conquête en inclinant la tête de ton côté au moment de sa mort.

Pour s'assurer à jamais ta possession, pour te rendre digne de lui en purifiant tes souillures, il verse son sang pour toi ; puis il convoque dans tes murailles l'innombrable armée des saints. veut que chaque province de son immense empire ait auprès de toi un représentant qui t'apporte de pieux tributs. La Judée te donnera Pierre, chef de l'apostolat ; la Cilicie, Paul, docteur des Gentils ; la Syrie, l'illustre Ignace ; l'Espagne, le glorieux lévite Laurent ; la Gaule, Sébastien, le valeureux guerrier ; leur sang empourprera tes forum, cimentera tes murailles ; leurs os décoreront tes Basiliques. Des autres régions de l'univers seront députés, et des martyrs dont le nombre échappe au calcul, et des confesseurs qui, t'offrant à l'envi leur sang et leur foi, voudront prendre sous ton aile le repos de la tombe et te donner le sceau d'une grande majesté<sup>1</sup>.

A cette première harmonie en succède bientôt une autre. Lorsqu'il reporte ses avides regards sur la glorieuse campagne dont il vient de faire le tour, le voyageur demande pourquoi les Catacombes se trouvent, sans exception, sur le bord des Voies Romaines ? Deux réponses s'offrent d'elles-mêmes à sa pensée. Servir de sépulture aux morts, de retraite aux vivants et de lieux de prière, tel était la triple destination des cimetières chrétiens. Il fallait y transporter furtivement un grand nombre de corps ; il fallait, pendant les persécutions, y chercher un asile pour les femmes, les enfants et les vieillards, aux-

<sup>1</sup> LUCAS TUDENS., lib. II, *contr. Albig.*, c. XII.

quels les frères restés dans la ville devaient fournir chaque jour les choses nécessaires ; il fallait à tous les fidèles des lieux de réunion pour célébrer les saints mystères et manger le pain qui fait les martyrs.

Ainsi, d'une part, il est évident que les Catacombes ne pouvaient être à une grande distance des murs de la cité. D'autre part, les voies qui traversaient alors les faubourgs et qui sillonnent aujourd'hui la Campagne romaine sont tellement rapprochées qu'elles ne laissent entre elles qu'un intervalle peu considérable : de là le voisinage nécessaire des Catacombes. A cette première raison, tirée de la disposition des lieux, s'en joint une autre fondée sur l'usage connu des Romains, qui élevaient constamment sur les bords des Voies les mausolées et les colomnaires. Les premiers chrétiens ont suivi cet usage ; seulement ils ont fait dans les entrailles de la terre ce que les maîtres du monde faisaient à la surface.

Tout en admettant ces motifs péremptoires, le philosophe chrétien aime à voir dans l'emplacement dont il s'agit une disposition supérieure de la Providence. Rome devait être substituée à Rome dans l'empire éternel du monde ; les gloires et les coutumes de Rome païenne devaient faire place aux gloires, aux coutumes de Rome chrétienne, et les lieux, théâtre des premières, devenir le théâtre des secondes. Dans ce plan divin, manifesté avec tant d'éclat par toute la suite de l'histoire, les Voies Romaines, Voies *Consulaires*, Voies *Militaires*, Voies *Triumphales*, devaient, en conservant leur gloire originelle, devenir plus dignes que jamais de leur triple nom.

Voies *CONSULAIRES*, elles avaient vu les chefs du *peuple-roi* présider à leur création, cimenter avec les sueurs et le sang des esclaves leurs dalles de granit et prome-

ner sur leur indestructible chaussée la majesté du nom romain. Toujours dignes de ce premier nom, elles devaient voir nos grands martyrs, vrais consuls du nouveau peuple-roi, rehausser leur gloire par l'éclat de la leur, les immortaliser par l'effusion de leur sang, et promener sur toute leur étendue la majesté du nom chrétien.

Voies MILITAIRES, elles avaient retenti sous les pas des légions de Fabius, de Scipion, de César et d'Auguste, partant pour la conquête du monde. Plus *militaires* encore sous le Christianisme, elles devaient être parcourues durant trois siècles par la grande armée des martyrs, don' Pierre, Paul, Laurent furent les illustres chefs, et la conduire à la double conquête du monde et de Rome elle-même.

Voies TRIOMPHALES, elles furent témoins de la gloire la plus grande à laquelle un mortel pût aspirer ; elles contemplèrent les richesses et la force des nations conquises, apportées en tribut à la grande Rome ; puis elles s'enorgueillirent en voyant élevés sur leurs bords les magnifiques mausolées des héros, dont la vie et la mort devinrent pour elles un égal titre de gloire. Depuis qu'elles ont été foulées par les vainqueurs du monde romain ; depuis qu'elles ont vu venir de l'Orient et de l'Occident les nations volontairement enchainées au char des conquérants, parties de Rome, afin de reconnaître, par le double tribut de l'amour et de la foi, la glorieuse suprématie de la Ville éternelle ; depuis qu'elles ont vu succéder sur leurs bords les tombes magnifiques des fondateurs et des soutiens du nouvel empire aux tombeaux en ruines des consuls et des Césars, plus que jamais ne sont-elles pas devenues triomphales ?

Tels sont les lieux célèbres où la Providence a marqué la sépulture des chefs et des premiers habitants de la nouvelle capitale du monde. Si grand est le nombre de

leurs tombeaux, qu'ils forment une ville souterraine, dont nous voulûmes connaître la forme et l'étendue avant d'en étudier les détails.

Représentez-vous autour de la Rome qui brille à vos yeux une autre Rome de plusieurs lieues d'étendue, cachée dans les entrailles de la terre, avec ses différents quartiers, désignés par des noms illustres; ses nombreux habitants de tout âge, de tout sexe, de toute condition; ses places publiques, ses carrefours, ses chapelles, ses églises avec toutes leurs parties; ses peintures, vivant tableau de la foi et des dispositions des générations dont elle est la demeure; ses innombrables galeries étagées les unes au-dessus des autres jusqu'au nombre de quatre et même de cinq, tantôt basses et étroites, tantôt hautes et larges; tantôt courant en ligne droite, tantôt se courbant sur elles-mêmes, fuyant dans tous les sens, se coupant, se mêlant, comme les allées d'un immense labyrinthe; ces galeries, ces places, ces chapelles, éclairées extérieurement, de distance en distance, par des ouvertures pratiquées à la surface du sol et illuminées intérieurement par des millions de lampes de terre cuite ou de bronze, affectant la forme d'une nacelle; partout, à droite et à gauche, du sol jusqu'à la naissance des voûtes, des tombeaux taillés horizontalement dans les parois des galeries : telle est, autant qu'il est possible de le représenter par le discours, la forme de la Rome souterraine. Quant à son étendue, il suffit de dire, suivant le calcul des hommes dont la vie se passe à l'explorer, que, si toutes les galeries étaient mises bout à bout, *elles formeraient une rue de trois cents lieues de longueur, bordée de six millions de tombes*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> ..... i cimiterj milledugento chilometri di longhezza con-

Quelle est l'origine de cette ville, unique dans l'univers, dont elle est la plus étonnante merveille? A demain la réponse.

### 15 Décembre.

Origine des Catacombes. — Opinion de Bosio et de Boldetti. — Opinion du P. Marchi. — Preuves historiques de l'origine exclusivement chrétienne des Catacombes. — Preuves physiques.

Le désir de voir la collection des lampes antiques nous avait conduits au musée du collège Romain. Nous y trouvâmes le P. Marchi, expliquant à des voyageurs anglais le plan des Catacombes de sainte Agnès. Le discours du savant religieux prit bientôt de plus larges proportions et embrassa toute l'histoire de la Rome souterraine.

Voici, avec de nouveaux développements, le fond de cet entretien, publié plus tard par le P. Marchi lui-même. Il importe de s'en bien pénétrer, parce qu'il est l'introduction nécessaire à l'étude de nos merveilleux cimetières.

Les archéologues des trois derniers siècles prétendent, en général, que nos Catacombes furent primitivement

sei milioni di sepolcri... Queste misure e proporzioni a me, che sonomi studiato da qualch' anno di mettere la popolazione cristiana di Roma ne' quatro indicati secoli a confronto della vastità de' cimiterj in qualche modo percorsi da me medesimo, paiono molto ristrette. Perciò amerei che chi all' udire le migliaia e i milioni si sentisse tentato di tacciarmi d'esagerazione ripettesse prima questo mio studio. Le P. MARCHI, *Monumenti primitivi delle Arti cristiane nella Metropoli del Cristianesimo*, etc., p. 90; Rome, 1844. Je citerai souvent cet ouvrage, dont la publication n'est pas encore terminée et qui renferme les explications que nous avons entendues de la bouche du savant auteur.

ouvertes par les anciens Romains. A leur tête marchent l'immortel Bosio, Aringhi et l'excellent Boldetti. Une étude plus approfondie a démontré que nos cimetières sont d'origine exclusivement chrétienne.

Commençons par l'étymologie du mot. Attenant à la partie de l'église de Saint-Sébastien qui regarde la Voie Ardéatine, on trouve une enceinte souterraine, demi-circulaire et construite en maçonnerie <sup>1</sup>. Cette enceinte, où furent déposés les corps de saint Pierre et de saint Paul, touche au vaste cimetière de Callixte ou de Saint-Sébastien, avec lequel cependant elle n'a aucune communication. A elle seule fut donné originairement et appartient proprement le nom de *Catacombes*, c'est-à-dire *lieu près des tombeaux*, dont on a fait plus tard, suivant quelques auteurs, le nom de *Catacombes*, appliqué à tous les cimetières de Rome.

De là cette expression si fréquente du Martyrologe : *Romæ, ad Catacombas natalis sancti*, etc.; à Rome, *près des Catacombes, nativité de saint*, etc., pour indiquer que le martyre eut lieu près de l'enceinte dont je viens de parler. D'autres font dériver le mot Catacombe du grec *Catacombè*, qui veut dire *fosse profonde, excavation, souterrain*, parce que les cimetières de Rome sont creusés dans les profondeurs des carrières de pouzolane <sup>2</sup>.

Quelle main avait primitivement ouvert ces carrières? Évidemment une main païenne. Les Romains, suivant Boldetti, ne tardèrent pas à reconnaître que la campagne

<sup>1</sup> Voir le plan à la fin du volume.

<sup>2</sup> *Locus cavus atque profundus, qualia Romæ præsertim cœmeteria esse solebant in arenariis profundis cryptis excavata.* — BARON., *An. ad Martyr.*, 20 jan.

où leur ville est assise renfermait d'excellents matériaux pour les constructions, tels que le tuf et le sable appelé *pouzzolane*. La pensée leur vint naturellement d'en opérer l'extraction. Mais, afin de ne point endommager la surface du sol, ils pratiquèrent seulement de petites ouvertures, au moyen desquelles, descendant dans les profondeurs de la terre, ils en fouillèrent les entrailles : un pareil système conciliait tous les avantages.

D'une part, il laissait à peu près intacte la superficie de la campagne; d'autre part, il donnait la facilité d'extraire tous les matériaux exigés pour les monuments qui embellirent la capitale du monde. Ce genre d'exploitation était d'ailleurs très-possible aux Romains, grâce à la multitude de leurs esclaves. Placés sur de longues files, comme les maçons que nous voyons, échelonnés les uns au-dessus des autres, se passer de main en main les pierres destinées à un édifice, les esclaves se transmettaient, de proche en proche, le tuf et la pouzzolane, qui parvenaient ainsi jusqu'à la surface du sol.

Ces excavations s'appelaient *latomiæ*, *arenariæ*, *carrière de pierres*, *carrière de sable*. Plusieurs existaient lorsque le Christianisme s'introduisit à Rome; d'autres étaient en voie d'exploitation. Parmi les dernières on compte celles des Voies Salaria, Appia, Aurelia et Nomentana<sup>1</sup>. La formation des premières nous est révélée, et par la simple raison, et par le témoignage des auteurs profanes. Partout où il existe de grandes cités, les matériaux employés à la construction de ces villes durent évidemment laisser dans le voisinage des carrières plus ou moins étendues. Ainsi Naples, Syracuse, Paris en possèdent qui sont de véritables Catacombes : Carthage

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. II, p. 5.

avait aussi les siennes. Cicéron, Suétone, Vitruve, désignent les souterrains de Rome de manière à ne laisser aucun doute sur leur origine.

Dans le *Discours pour Cluentius*, Cicéron parle d'un certain Asinius qui, attiré dans les jardins des faubourgs et entraîné dans les arénaires hors de la porte Esquiline, y fut secrètement égorgé<sup>1</sup>. Néron, se voyant au moment d'être pris, fut engagé par Phaon à se cacher dans une arénaire. « Mais, dit Suétone, il refusa de s'ensevelir ainsi tout vivant<sup>2</sup>. » Pour désigner ces souterrains, Vitruve se sert du même terme *arenariæ*<sup>3</sup>.

Or, continue Boldetti, les chrétiens, se trouvant poursuivis et persécutés à outrance, cherchèrent un asile dans ces vastes cavernes. Ils pourvurent ainsi à la sûreté des vivants ; mais cela ne suffisait pas. Afin d'ensevelir leurs frères mis à mort pour la foi ou décédés naturellement, ils creusèrent des tombeaux dans les parois des souterrains. Que tel ait été l'usage fait par les premiers fidèles de ces anciennes carrières, la preuve en est non-seulement dans les inscriptions recueillies par le pieux et savant Severano, continuateur de Bosio, mais encore dans les *Actes des martyrs*.

Ceux des saints Marc et Marcellin disent en termes exprès : « Ils furent ensevelis sur la Voie Appienne, à deux milles de Rome, au lieu appelé *Ad Arenas* (près des arènes), parce qu'il y avait là des carrières d'où l'on

<sup>1</sup> Asinius autem brevi illo tempore, quasi in hortulos iret, in arenarias quasdam extra partem Exquilinam perductus occiditur. C. XIII.

<sup>2</sup> Ibi, hortante eodem Phaonte ut interim in specum egestæ arenæ conderet, negavit se vivum sub terram iturum. *In Ner.*, c. XXVIII.

<sup>3</sup> *De Architect.*, XI, 4.



tirait du sable pour construire les murailles de la ville<sup>1</sup>. Tel est, suivant les archéologues dont j'ai parlé, l'origine des Catacombes. Tous accordent néanmoins que les chrétiens ont considérablement agrandi les arénaires païennes, et même qu'à l'exception de la galerie supérieure les cimetières sont l'ouvrage exclusif de nos pères<sup>2</sup>.

Voici maintenant l'opinion du P. Marchi. Comme ses devanciers, il admet l'existence des arénaires et des latomies, c'est-à-dire des carrières de sable et de pierre ouvertes par les Romains antérieurement au Christianisme; mais il soutient qu'elles n'ont aucun rapport avec nos Catacombes; que celles-ci sont d'origine exclusivement chrétienne, aussi bien dans la galerie supérieure que dans les galeries inférieures; en un mot, que les païens n'ont donné, suivant son expression, ni un coup de pic, ni un coup de ciseau dans les cimetières chrétiens<sup>3</sup>.

D'abord, l'origine, moitié païenne et moitié chrétienne, des Catacombes, ainsi que la destination chrétienne donnée aux arénaires ou aux latomies païennes, est une assertion qui ne repose sur aucun témoignage de l'antiquité. Or, le silence absolu des historiens de l'ancienne Rome ne paraît-il pas inexplicable? Qui ne connaît la fidélité minutieuse avec laquelle Tite-Live, Pline, Suétone, Tacite et tant d'autres ont décrit les monuments de la capitale

<sup>1</sup> Sepulti sunt via Appia, milliario secundo ab Urbe, in loco qui vocatur *Ad Arenas*, quia cryptæ arenarum illic erant, ex quibus Urbis mœnia struebantur. — BOLLAND., 10 jul.

<sup>2</sup>... Da' sostenitori della opinione contraria alle cristiane origini de' nostri cimiterj si concede un esclusivo diritto e un tranquillo possesso su tutte quelle parti della Roma Sotterranea che son cavate sotto un primo piano. — MARCHI, p. 35.

<sup>3</sup> Debbo innanzi tutto far palesi le ragioni per le quali credo che ne' nostri cimiterj il pagano non abbia dato mai un colpo ne di piccone ne di scalpello. — Id., p. 7.

du monde? Les Théâtres, les Cirques, les Aqueducs, les Voies, les Égouts même, rien n'a été oublié. Et nos Catacombes, la plus grande de toutes les merveilles de Rome, ils ne les ont pas décrites, ils n'en ont pas dit un seul mot! Leur silence ne devient-il pas une preuve positive qu'ils ne les connaissaient pas? Et s'ils ne les connaissaient pas, n'est-on pas en droit de conclure qu'elles n'existaient pas avant l'établissement du Christianisme, et que les païens sont complètement étrangers à leur création<sup>1</sup>?

De plus, si la grande nécropole était l'ouvrage des païens, les inscriptions suppléeraient au silence de l'histoire et rendraient au moins quelque témoignage de son origine : pourtant il n'en est rien. Sur tant de milliers de tombes découvertes, depuis trois siècles, dans nos souterrains, on n'a pas rencontré une *seule* inscription dont le millésime soit antérieur à l'ère chrétienne : toutes les dates sont postérieures à la prédication de l'Évangile.

Il faut descendre jusqu'au seizième siècle pour trouver l'origine de l'opinion qui fait de nos cimetières des arénaires ou des latomies. Mise au jour par les archéologues de cette époque, on l'a répétée sans prendre la peine d'en rechercher les fondements, et de nos jours elle est parvenue à l'état de monnaie courante.

Bosio, le prince de l'archéologie sacrée, ou peut-être

<sup>1</sup> Je faisais un jour cet argument à une personne qui crut le réfuter en disant : On n'a pas décrit les Catacombes de Paris. — Connaissez-vous un de nos historiens qui ait décrit les routes et les égouts de la capitale? D'ailleurs entre les Catacombes de Paris et celles de Rome il y a l'infini. Les premières ne sont que des carrières, les secondes sont une ville. Si le silence de Dulaure, de Mercier, etc., est une chose toute naturelle, l'omission de Pline, de Tite-Live, etc., demeure inexplicable.

ses continuateurs, Severano et Aringhi, l'avancent comme un fait admis, dont ils dédaignent de fournir les preuves <sup>1</sup>.

Boldetti se fonde sur les Actes des saints Marc et Marcellin, qui placent la sépulture de deux martyrs près de la Voie Appienne, au lieu appelé *Ad Arenas* : il en conclut que les cimetières chrétiens étaient ouverts dans les arénaires païennes <sup>2</sup>. Aurait-on jamais cru ces paroles susceptibles d'une pareille interprétation? N'est-il pas évident que l'auteur a voulu exprimer, d'une part, que le cimetière où les deux martyrs furent ensevelis avait une étroite relation avec l'arénaire du voisinage de laquelle il prenait son nom, et d'autre part que cimetière et arénaire étaient deux choses distinctes.

Il ne dit pas qu'ils furent ensevelis *in cryptis arenarum*, ce qui eût été impossible dans un temps où, suivant le même auteur, on tirait du sable pour la construction des murs de Rome, *quia cryptæ arenarum illic erant, ex quibus Urbis mœnia struebantur*. Il dit simplement : *In loco qui dicitur Ad Arenas*, « Au lieu appelé *Près des carrières de sable*; » ce qui est bien différent. Pourquoi confondre deux souterrains, si clairement distingués dans le texte? Comment, sur une relation si légèrement examinée, établir en principe que les chrétiens convertirent à leurs pieux usages les excavations païennes?

Bottari est encore plus faible. Toute son argumentation se réduit à dire : « Asinius fut tué dans les arénaires du mont Esquilin; Néron fut pressé de se cacher dans les arénaires de la voie Nomentane; » donc les Catacombes chrétiennes furent originellement creusées par les païens <sup>3</sup>. Où en serions-nous, s'il fallait se rendre à des raisonne-

<sup>1</sup> *Roma subterranea*, I, c. 1.

<sup>2</sup> BOLDETTI, *Osservazioni*, etc., lib. I, c. II, p. 5.

<sup>3</sup> *Pittura e Sculture*, etc., I, 2.

ments de l'évidence et de la force de celui-ci? Les deux faits cités par Bottari prouvent très-bien que cent ans avant l'établissement du Christianisme Rome avait des arénaires hors de la porte Esquiline, et qu'il en existait hors de la porte Colline peu d'années après que les chrétiens eurent commencé à creuser leurs cimetières. Ils prouvent encore que ces arénaires étaient des cavernes très-favorables aux brigands, qui voulaient commettre des assassinats sans être vus de personne, et aux coupables qui voulaient se soustraire aux recherches de la justice. Mais quel rapport entre ce double fait et l'origine païenne de nos Catacombes ?

Non-seulement l'antiquité se tait sur cette origine prétendue païenne de nos cimetières ; la raison et l'expérience prouvent de plus qu'elle est une chimère. Quel était le besoin des chrétiens persécutés , sinon de trouver un refuge contre les recherches passionnées de leurs ennemis? Or, ce refuge, pouvaient-ils le trouver dans les arénaires ou les latomies païennes ? Les unes étaient encore en pleine exploitation, les autres étaient peut-être abandonnées ; mais toutes étaient connues des païens, qui les avaient ouvertes ? S'y établir d'une manière permanente, y placer leurs autels et les tombes de leurs morts, n'était-ce pas pour les chrétiens se livrer un peu plus tôt ou un peu plus tard à une mort certaine ! Chercher leurs victimes dans les seuls lieux capables de leur offrir une retraite, n'était-ce pas la première pensée qui devait venir aux persécuteurs ? A moins de supposer les chrétiens dénués de sens, est-il permis de leur attribuer une pareille conduite ?

Que dans un premier moment de frayeur, lors, par exemple, que la persécution de Néron éclata, les chrétiens, se trouvant pris au dépourvu, se soient réfugiés

passagèrement dans les cryptes païennes, cela est non-seulement possible, mais encore vraisemblable. De cette circonstance trop peu remarquée est venue, je crois, en grande partie du moins, l'origine prétendue païenne de nos Catacombes. En effet, l'étude attentive des lieux montre qu'à l'entrée des cimetières chrétiens se trouve assez souvent une arénaire païenne ou une latomie.

D'une part, ainsi que nous l'avons dit, il était naturel que les premiers chrétiens cherchassent un asile momentané dans ces vastes cavernes ; d'autre part, il est certain qu'ils ne pouvaient mieux placer, du moins au commencement, la porte de leurs cimetières. Telles sont, en effet, les sinuosités, l'étendue et l'obscurité de ces carrières primitives, qu'il est facile de s'y égarer, et à plus forte raison d'y pratiquer des ouvertures secrètes pour s'enfoncer dans les entrailles de la terre. Ces cavernes abandonnées leur offraient une autre utilité : ils pouvaient, sans se compromettre, y déposer les matériaux provenant des premières galeries qu'ils creusaient à leur usage ; mais, je le répète, les arénaires ou les latomies païennes n'ont rien de commun avec les Catacombes, auxquelles elle servent simplement de vestibule.

Néanmoins, comme je l'ai dit, ce voisinage est la cause probable de l'erreur que nous combattons, erreur qu'il était pourtant facile d'éviter. Entre les carrières païennes et les cimetières chrétiens, on remarque une telle différence qu'il est impossible à l'observateur attentif de les confondre. Les premières, larges et spacieuses, ouvertes généralement à quelques pieds au-dessous du sol, prouvent évidemment l'intention d'une exploitation matérielle, ainsi que le loisir et tous les moyens de l'opérer. Les autres, au contraire, basses et resserrées, s'enfonçant, à une grande profondeur, annoncent avec la même évidence

un but tout différent. Ajoutez qu'elles trahissent à chaque pas la crainte de l'ouvrier, le manque de temps et quelquefois la privation des outils ou des ressources nécessaires.

Pour ne conserver sur ce point aucun doute, il suffit de comparer les Catacombes de Naples, ouvrage incontestable des païens, avec les latomies ou les arénaires de Rome et les cimetières chrétiens. Il résulte de cette comparaison que la galerie supérieure des Catacombes, la seule dont les adversaires réservent l'origine aux anciens Romains, est tout aussi chrétienne que les galeries inférieures. S'il en était autrement, on y remarquerait quelques traces de sa création et de sa destination primitive. Eh bien ! on n'en trouve aucune.

Pour ne citer que deux exemples, dans le cimetière de Saint-Hippolyte les galeries inférieures du quatrième étage, et dans le cimetière de Saint-Thrason celles du second, du troisième, du quatrième et du cinquième étage, sont d'une forme parfaitement semblable aux galeries supérieures. Il est donc clair qu'elles n'ont ni une origine, ni une destination différente. Or, puisqu'on accorde aux chrétiens l'honneur d'avoir creusé les galeries inférieures, sur quel motif pourrait-on leur refuser celui d'avoir ouvert la galerie supérieure ?

J'ai dit que les arénaires ou les latomies païennes servaient de vestibule aux cimetières chrétiens ; mais ce fait, dont on connaît la cause, est loin d'être général. Lorsque le Christianisme eut fait à Rome de nobles conquêtes, et il en fit dès le premier voyage de saint Pierre, des Catacombes s'ouvrirent dans l'enceinte des jardins et des propriétés particulières. L'histoire nomme avec reconnaissance les illustres matrones Priscille, Cyriaque, Lucine, qui s'empressèrent d'offrir l'intérieur de leurs

villas, pour servir de sépulture aux martyrs. La charité leur donna de nombreux imitateurs. Ouvrir des cimetières inaccessibles aux païens et procurer aux fidèles des asiles où ils pussent, sans crainte, cacher leur vie, déposer leur morts, célébrer leurs mystères, était d'ailleurs une nécessité générale <sup>1</sup>.

Aussi il va de soi-même, que ce n'est ni dans les latomies, ni sur le bord des Voies Romaines qu'il faut chercher les entrées primitives de ces Catacombes. Les vestiges qui en restent se trouvent aujourd'hui dans les vignes et dans les champs abandonnés des environs de Rome. Quant aux portes actuelles, voûtées, maçonnées, bâties, elles sont postérieures à la paix de l'Église, c'est-à-dire contemporaines du quatrième et même du cinquième siècle. Indépendamment du caractère de l'architecture et des témoignages de l'histoire, qui fixent cette date, il est impossible de leur assigner une époque antérieure, à moins de supposer que les chrétiens ont voulu, de gaieté de cœur, livrer leur refuge aux regards de tous les passants et mettre les persécuteurs sur les traces de leurs victimes <sup>2</sup>.

Jusqu'à ce moment, trois choses sont établies : la première, que l'antiquité ne dit pas un mot de l'origine païenne de nos Catacombes ; la seconde, que les arénaires et les latomies païennes ont servi de vestibule à plusieurs cimetières chrétiens, sans avoir rien de commun avec

<sup>1</sup> Haud procul extremo culta ad Pomœria vallo  
Mersa latebrosis crypta latet foveis ;  
Hujus in occultum gradibus via prona reflexis  
Ire per anfractus luce latente docet.

PRUDENT, *Hymn.* XI. — BOLDETTI, c. II, p. 8.

<sup>2</sup> P. MARCHI, p. 35.

ces derniers; et la troisième, que la galerie supérieure n'est pas moins l'ouvrage d'une main chrétienne que les galeries inférieures. Il reste à prouver que la supposition moderne de l'origine moitié chrétienne, moitié païenne, des Catacombes est une assertion dénuée de fondement, attendu que la nature même du sol en démontre la fausseté.

Le sol de la Campagne romaine n'est pas un terrain primitif, mais un terrain de formation secondaire. La pierre volcanique ou le tuf en forme le caractère général, et présente au géologue trois nuances bien distinctes :

Le tuf *lithoïde*, qui a la dureté du silex ou du granit, et qui peut être employé avec succès comme assise ou comme base dans les plus grands édifices.

Le tuf *granulaire*, qui se taille facilement, mais que le grand air décompose et que le transport, s'il est un peu saccadé, fait tomber en gravats. Employé sur place et dans les fondements des constructions de moyenne grandeur, il offre assez de consistance pour supporter des excavations et des voûtes sans danger d'éboulement.

La *pouzzolane*, simple nuance du tuf granulaire, est une roche sablonneuse dont les parties, privées de toute espèce de ciment, n'ont entre elles aucune cohésion; en d'autres termes, c'est du sable, mais un sable excellent.

Cela posé, on comprend sans peine que les Romains aient creusé de vastes carrières de tuf lithoïde et de pouzzolane, double élément de leurs immenses constructions. Qu'ils l'aient fait, et fait sur une large échelle, l'histoire le dit, l'aspect de la Campagne romaine le montre, et toutes les ruines en offrent la preuve palpable. Mais autant ils avaient d'intérêt à rechercher le tuf lithoïde et la pouzzolane, autant ils en avaient peu à extraire le tuf granulaire. Impropre par lui-même à la construction des grands édifices ou même des édifices exposés au contact



de l'air extérieur et du soleil, il ne peut y servir que comme sable, c'est-à-dire comme partie intégrante du ciment.

Dira-t-on que les Romains ont suivi jusque dans les profondeurs du sol et qu'ils ont exploité les filons maigres et irréguliers de tuf granulaire, afin de le réduire en poudre et d'en faire de la pouzzolane? Mais la pouzzolane se trouve en immense quantité et dégagée de tout alliage presque à fleur de terre, sur toutes les collines des environs de Rome. Elle se présente ainsi notamment dans l'arénnaire voisine des Catacombes de Sainte-Agnès, arénnaire ouverte par les païens et non encore épuisée. Or, peut-on supposer qu'un entrepreneur de bâtiments, qui trouve sous la main et presque sans frais des matériaux excellents, s'impose l'énorme peine et l'énorme dépense d'aller les chercher dans les entrailles de la terre, où ils sont d'une qualité inférieure?

A cette première question s'en joint une autre. Dans les carrières de pouzzolane, beaucoup plus friable et par conséquent beaucoup plus facile à extraire et à transporter que le tuf granulaire, les païens ont pratiqué des excavations deux, trois, quatre fois plus larges que les galeries des Catacombes; dans les latomies, les excavations présentent une largeur de vingt, de trente et de quarante mètres; et dans les carrières de tuf granulaire on se serait réduit au faible espace de huit ou neuf décimètres! Cela se conçoit-il?

Le désir de trouver la plus grande quantité possible de matériaux, l'avantage de l'entrepreneur, la facilité de la circulation pour les ouvriers, les bêtes de somme et les tombereaux, expliquent très-bien les vastes excavations des arénaires et des latomies. Comment se fait-il que, pour l'extraction du tuf granulaire, on oublie toutes ces

considérations? D'où vient qu'on se resserre dans des galeries tellement étroites qu'un fossoyeur peut bien y travailler de front et avec un outil à manche court, mais qu'il ne peut s'y mouvoir s'il est en compagnie, ou s'il a sur les épaules quelque gros fardeau?

Ce n'est pas tout; comment expliquer que le marchand de tuf granulaire ait trouvé son avantage à ouvrir toutes ces galeries en ligne droite, à les tailler toujours perpendiculairement, à maintenir ses excavations à peu près toujours sur le même niveau, sans l'exhausser ni le baisser; enfin à descendre jusqu'aux entrailles de la terre en creusant jusqu'à cinq galeries les unes au-dessus des autres, pour aller chercher des matériaux qu'il trouvait à la surface, ou presque à la surface du sol? Telle est cependant l'absurde méthode qu'il faut imputer aux Romains, quand on suppose l'exploitation souterraine des filons de tuf granulaire pour en obtenir de la pouzzolane.

Si ce fait, sans raison comme sans exemple, est évidemment inadmissible, il y en a un autre qu'il est impossible de nier à moins de nier l'évidence; c'est que *toutes nos Catacombes sont creusées exclusivement dans le tuf granulaire*<sup>1</sup>. Ajoutons qu'elles ne pouvaient être

<sup>1</sup> On ne connaît que deux exceptions : les Catacombes de Saint-Pontien, à *Monte Verde*, et celles de Saint-Jules, sur la Voie Flaminienne. Les premières sont pratiquées dans la roche marine. Par cela seul il est prouvé que cette Catacombe n'est pas plus que les autres l'ouvrage des païens. En effet, on n'y trouve ni carrières de pierres pour les constructions, ni carrières de pouzzolane pour faire du ciment. Le sol est un amas confus de pierres siliceuses, calcaires, roulées et réunies par un ciment de sable siliceux, calcaire, argileux et mêlées de détritits végétaux ou d'animaux terrestres et marins. De

creusées que là, et que leur destination chrétienne peut seule expliquer, comme de fait elle explique admirablement, la création de ces prodigieux souterrains dans la couche volcanique dont nous parlons.

Les Catacombes ne pouvaient être creusées dans la *pouzzolane*. Il est clair que cette terre sablonneuse n'offre pas assez de consistance, pour supporter un pareil travail. Qu'à l'ouverture d'une carrière de sable, avant le dessèchement produit par l'air extérieur, on puisse ouvrir une galerie quelconque, cela se comprend. Mais si on voulait pratiquer une seconde ou une troisième galerie, au-dessus ou au-dessous de la première, un éboulement serait inévitable. Chaque coup de pic ou de pioche donné pour creuser les secondes galeries ébranlerait le fragile milieu qui les sépare de la première; si bien qu'au terme du travail on aurait pour résultat une ouverture béante et informe, mais jamais des galeries ni des arcades distinctes, propres à recevoir un ou plusieurs tombeaux.

En effet, il ne suffisait pas d'ouvrir des galeries; il fallait encore en percer les parois de mille ouvertures assez spacieuses pour contenir des corps; il fallait enfin pouvoir fermer hermétiquement ces ouvertures après l'in-

quelle utilité pouvaient être, pour les constructions, ces débris de toute nature ?

La chaux et l'argile étaient sans doute d'un usage très-commun; mais comment les Romains auraient-ils laissé la fine argile du Janicule et du Vatican, qui se trouvent à deux pas, ou les roches calcaires des collines si rapprochées des *Corniculani* et du *Lucretile*, pour se mettre follement à creuser dans ce chaos de *Monte Verde*, afin d'en extraire un mélange informe de chaux et d'argile? — Les Catacombes de Saint-Jules et de Saint-Valentin, sur la Voie Flaminienne, sont creusées dans la roche fluviale; elles prouvent par là, comme celles de *Monte Verde*, qu'elles ne sont ni ne peuvent être l'ouvrage des païens.

humation. Sans cette précaution, les miasmes pestilentiels échappés des cadavres auraient rendu la Catacombe inhabitable. Vienne maintenant le plus habile architecte, et qu'il essaye de fermer ces arcades pratiquées dans la pouzzolane avec de lourds morceaux de marbre ou de larges tuiles fortement cimentées et incrustées dans un sable qui tombe en poussière au plus léger contact, et il verra s'il est possible à la science humaine de résoudre un pareil problème. Telle est pourtant la manière rigoureusement nécessaire dont les *loculi* des Catacombes devaient être fermés, preuve évidente qu'ils ne pouvaient être pratiqués dans la pouzzolane.

Les Catacombes ne pouvaient être creusées dans le tuf *lithoïde*. Sans doute cette roche volcanique permet d'ouvrir de spacieuses galeries, de larges places, d'élégants tombeaux et même des demeures commodes; mais le tuf *lithoïde* a toute la dureté de la pierre. Le même ouvrage qui dans le tuf granulaire demande les bras et la journée d'un homme, exige dans le tuf *lithoïde* les bras et la journée de trois hommes, parce que cette roche est, pour le moins, trois fois plus dure que la première. Si donc chacune des paroisses de Rome, avec un collège ou confrérie de huit ou dix fossoyeurs, pouvait suffire à la sépulture des morts en creusant les cimetières et les *loculi* dans le tuf granulaire, qui offre, d'ailleurs, toute la solidité désirable, pour quel motif exiger de ces églises, si pauvres et si peu nombreuses, qu'elles entretinssent constamment vingt-quatre ou trente fossoyeurs, afin d'ouvrir des tombeaux dans le tuf *lithoïde*, dont l'excessive dureté n'était nullement nécessaire à leur pieux travail?

Indépendamment de ces raisons géologiques, plus que suffisantes pour expliquer la création des Catacombes dans

le tuf granulaire, on peut dire que l'instinct seul de la conservation devait nécessairement les y placer. La pouzzolane et le tuf lithoïde étaient avidement recherchés des Romains, qui en faisaient une large consommation. En y creusant leurs retraites, les chrétiens s'exposaient évidemment à être bientôt découverts. Ils éloignaient, au contraire, le danger, en se formant des demeures et des sépultures dans la partie du sol, que le luxe ou la cupidité n'avait aucun intérêt à explorer. Ici, le fait confirme le raisonnement : on ne connaît aucune Catacombe ou partie de Catacombe qui soit creusée dans le tuf *lithoïde*. Que reste-t-il maintenant ? sinon à bénir la Providence d'avoir disposé les éléments de manière à ce que l'Église naissante trouvât dans le sol même de Rome un asile assuré de toutes parts.

Tels sont en abrégé les motifs sur lesquels s'appuie le savant P. Marchi, pour soutenir que nos Catacombes sont exclusivement l'ouvrage des chrétiens. Dans cette grande cause, j'ai exposé les raisons de l'un et de l'autre sentiment ; le lecteur jugera lequel mérite son adhésion. Je le prie seulement de se souvenir que, quel que soit le parti qu'on embrasse, l'authenticité des reliques n'en demeure pas moins inattaquable : nous le verrons clairement dans la suite de cette histoire.

### 19 Décembre.

Caractères généraux des Catacombes. — Les Fossoyeurs. — Histoire des Catacombes. — Catacombe de Saint-Pierre. — Son origine. — Ses gloires.

La Chapelle papale nous avait attirés à Saint-Pierre, et nous étions tout posés pour visiter la Catacombe Vati-

cane. Avant d'y pénétrer il nous reste à compléter l'étude générale de la Rome souterraine. Déjà nous savons que la main de nos pères créa la merveilleuse cité; mais tous les chrétiens sans distinction en furent-ils les architectes? Aucune direction ne présida-t-elle au travail? Nos cimetières sont-ils un amas de galeries juxtaposées au hasard et sans règle? L'étude des Catacombes, d'accord avec l'histoire, répond négativement. Dans l'immense labyrinthe on découvre un plan uniforme qui détermine les parties intérieures de chaque cimetière, et qui, reliant entre elles les différentes Catacombes, tend à n'en former qu'un seul et vaste dortoir.

D'abord, la dimension des galeries, inexplicable dans la supposition de l'origine païenne, se justifie d'elle-même au point de vue de la destination chrétienne et témoigne d'un plan sagement conçu. Les galeries sont étroites, et l'on comprend qu'elles doivent l'être. Il suffisait qu'elles donnassent passage à deux hommes chargés de déposer un mort dans la tombe. En outre, il y avait toujours une grande difficulté, quelquefois même un danger sérieux à transporter ailleurs les matériaux provenant de l'excavation. Ainsi les galeries devaient être d'autant plus resserrées que les déblais étaient accrus par l'impérieuse nécessité de creuser les parois, afin d'y pratiquer des ouvertures capables de recevoir deux, trois et même quatre corps.

Ensuite, la direction rectiligne emprunte son explication au rit chrétien, suivant lequel les cadavres doivent être étendus dans le sépulcre, et non point courbés en arc ou en peloton. Quant à la taille verticale des parois, elle est en rapport avec la fermeture des différents étages de tombes. Il est bien évident qu'ils ne pourraient se soutenir, si la fermeture des tombes supérieures ne tom-

baît perpendiculairement sur la partie pleine de la fermeture inférieure.

Enfin, la profondeur totale des *locuti* de droite et de gauche surpasse, en général, la largeur de la galerie intermédiaire, ce qui dénote d'une manière évidente que celle-ci a été ouverte pour le service des tombes, et nullement dans un but d'exploitation matérielle.

Pas plus que les tombes et les galeries, la sépulture n'est laissée au caprice ou à l'arbitraire : le mode en est le même dans toutes les Catacombes. Une niche taillée horizontalement dans les parois, capable de contenir un ou plusieurs corps étendus, et fermée par des dalles de marbre, de pierre ou par de larges briques fortement cimentées, voilà ce qui se reproduit six millions de fois dans les cinquante quartiers de la Rome souterraine.

Non moins que la forme des galeries, cette manière d'ensevelir les corps suppose donc un plan arrêté d'avance et rigoureusement maintenu. Elle prouve encore que ce plan même, ainsi que les Catacombes où il est exécuté, sont d'origine exclusivement chrétienne. Les Grecs et les Romains brûlaient les morts, dont ils renfermaient es cendres dans des urnes ; les Égyptiens les conservaient dans leurs maisons. Les Juifs seuls taillaient leurs sépulcres dans les cavernes et les rochers, où ils déposaient les corps entiers, enveloppés de linges, après les avoir embaumés.

Comment ce mode de sépulture se trouve-t-il tout à coup en Occident, où il était inconnu ; à Rome, où prévalait, depuis plusieurs siècles, un usage absolument contraire ? En dehors des données chrétiennes, cette question demeure insoluble : au point de vue de la foi, elle s'explique d'elle-même.

Saint Matthieu nous apprend qu'après la mort de Notre-

Seigneur, Joseph d'Arimathie vint trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. L'ayant obtenu, il l'enveloppa dans un linge parfaitement propre, avec des parfums, et le mit dans un tombeau creusé dans le roc, dont il ferma la porte avec une grosse pierre. L'Évangile a soin d'ajouter que telle était la manière d'ensevelir parmi les Juifs<sup>1</sup>. Loin d'abolir cet usage de l'ancien peuple, Notre-Seigneur le consacra en l'adoptant pour lui-même.

De plus, le fondateur du Christianisme à Rome, saint Pierre, était Juif d'origine. Quoi de plus naturel que les chrétiens, instruits par l'Apôtre, adoptassent ce mode de sépulture? et quoi de plus évident qu'ils l'ont fait? Comme celle de l'Homme-Dieu, leurs tombes sont taillées dans le roc et fermées avec des pierres ou des briques. Les corps y sont enveloppés de linges très-propres, quelquefois d'étoffes très-riches, et défendus contre la corruption par une grande quantité d'aromates. « L'Arabie et la Sabée, dit Tertullien, nous envoient plus d'aromates pour ensevelir nos morts qu'elles n'en vendent pour enfumer vos dieux<sup>1</sup>. » — « Notre manière d'ensevelir, ajoute Prudence, est d'étendre des linges d'une blancheur et d'une finesse extrêmes, sur lesquels nous répandons des parfums, afin de conserver les corps<sup>2</sup>. »

Tels étaient le soin religieux et la pieuse prodigalité

<sup>1</sup> Acceperunt ergo corpus Jesus et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire. — S. JOAN., c. XIX, 40.

<sup>1</sup> Thura plane nos emimus! Si Arabiæ queruntur, sciant Sabæi pluris et carius suas merces christianis sepeliendis profligari quam diis fumigandis. — *Apol.*, I, 42.

<sup>2</sup> Candore nitentia claro præterdere lintea mos est, Aspersaque myrrha Sabæo corpus medicamine servet.

*Hym. Cathemer.*



avec lesquels les premiers chrétiens s'efforçaient de préserver des ravages de la tombe ces corps destinés à la résurrection glorieuse qu'un grand nombre de *loculi*, ouverts quinze siècles après la sépulture, laissent encore échapper l'agréable odeur des parfums <sup>1</sup>. Dans une foule d'autres les suaires, les étoffes de laine et de soie qui servirent de linceuls témoignent du même fait.

Voici un nouveau trait de ressemblance. Au témoignage de l'Évangéliste, les saintes femmes, ayant acheté des parfums, s'empressèrent de se rendre au sépulcre, afin d'embaumer le corps du Sauveur <sup>2</sup>. Cette noble conduite ne resta pas sans imitateurs. Rien n'égale l'empressement des chrétiens à voir répandre des aromates précieux devant les tombes des martyrs <sup>3</sup>. A l'exemple de Madeleine et de Marie, les femmes chrétiennes se distinguèrent surtout par leur zèle courageux pour ce pieux devoir <sup>4</sup>. Né sur le Calvaire, continué dans les Catacombes, l'usage dont il s'agit s'est perpétué avec une grande magnificence dans le monde entier, depuis la paix de l'Église.

Outre l'encensement des reliques, nous avons deux aits qui en rendent témoignage. Dans les somptueuses fondations de Constantin en faveur des Basiliques chrétiennes, on trouve toujours des revenus considérables pour fournir les aromates, l'encens et l'huile de nard destinés aux tombeaux des Apôtres. L'Église de Rome posséda longtemps un vaste domaine dans la Babylonie,

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. 59.

<sup>2</sup> LUC., c. XXXIII.

<sup>3</sup> Titulumque et frigida saxa  
Liquido spargemus odore.

PRUD., *Hym.* 10.

<sup>4</sup> BOLDETTI, lib. I, p. c.

dont la redevance annuelle consistait en une quantité de baume suffisante pour brûler nuit et jour devant les corps de saint Pierre et de saint Paul <sup>1</sup>.

Il est vrai, pourtant, que les Catacombes offrent un certain nombre de corps ensevelis dans la chaux vive. Quand on connaît le zèle extrême des premiers fidèles pour conserver intacte la dépouille de leurs frères, on s'étonne d'abord qu'ils aient employé un élément dont la propriété est de consumer si promptement les chairs qu'on lui confie. Mais, en y réfléchissant, on ne tarde pas à reconnaître qu'une impérieuse nécessité les contraignit à préférer le salut des vivants à la conservation plus longue des défunts. Il est vraisemblable que les corps dont il s'agit n'avaient pu être inhumés immédiatement après le trépas : ce cas ne devait pas être rare. On sait que les persécuteurs ne négligeaient aucune précaution, pour empêcher les chrétiens d'emporter les restes des martyrs et de leur donner la sépulture. Afin de prévenir la putréfaction, qui pouvait nuire aux fidèles et donner l'éveil aux païens, la pauvreté de nos pères avait recours à l'emploi infallible et peu dispendieux de la chaux vive <sup>2</sup>.

Entre le Calvaire et les Catacombes signalons une dernière conformité. Sur la tombe momentanée de l'Homme-Dieu aucune inscription funèbre ne dut être gravée. IL EST RESSUSCITÉ, IL N'EST PLUS ICI, telle est la devise triomphale que la foi de l'univers lit sur ce tombeau, qui n'aura rien à rendre. Autant que le permettent les lois de la Providence, les premiers chrétiens imitèrent dans leur sépulture le côté glorieux de la sépulture du vainqueur de la mort. Ne pouvant pas écrire : IL EST RESSUSCITÉ, ils

<sup>1</sup> BAR., *Ann.*, t. X, an. 1061.

<sup>2</sup> P. MARCHI, p. 19.

ont écrit : **IL RESSUSCITERA**. Comme dans la longue obscurité des nuits d'hiver les étoiles brillent d'un éclat plus vif à la voûte du firmament, ainsi dans la profondeur des Catacombes le dogme de la Résurrection future respendit d'un éclat incomparable.

Les mots *depositus, in pace quiescit*, gravés sur des myriades de tombes, sont comme autant de rayons étincelants dont l'ensemble jette sur cette vérité capitale une lumière éblouissante; comme autant de voix qui proclament sous les sombres voûtes de l'immense nécropole le grand dogme des chrétiens : *Fiducia christianorum, resurrectio mortuorum* <sup>1</sup>. Il est donc vrai, les galeries, les tombes, le mode de sépulture, les inscriptions, tout prouve un plan arrêté dans la disposition particulière des Catacombes, ainsi que l'intention manifeste, de la part des chrétiens, d'imiter, dans sa mort comme dans sa vie, le Dieu-Sauveur, leur amour et leur modèle <sup>2</sup>.

La disposition générale de la Rome souterraine révèle avec la même évidence un autre caractère éminemment chrétien. Si la résurrection des corps est l'article fondamental du symbole catholique, la charité est le premier précepte du Décalogue. Or, le précepte, aussi bien que le dogme, se trouve gravé dans les Catacombes. Je n'en donnerai ici qu'une preuve générale, réservant pour un autre jour les témoignages particuliers.

Le premier effet de la charité chrétienne, c'est l'égalité devant Dieu. Égalité sainte, mère de la liberté et de la dignité qui distinguent encore les nations modernes, de quel éclat vous brillez sur les modestes tombeaux de nos glorieux ancêtres ! Dans leurs cimetières, le martyr est

<sup>1</sup> TERTULL., *de Resurrect.*, *car.*, c. 1.

<sup>2</sup> MARCHI, p. 61.

distingué du simple chrétien ; mais le signe de distinction ne consiste ni dans une urne ni dans un ossuaire, ou vase cinéraire de cristal, d'albâtre, de marbre, éclipsant, par sa richesse et la beauté de ses sculptures, les vases en terre cuite des tombes ordinaires. Un vase de sang de la forme et de la matière la plus simple, scellé dans le mur avec de la chaux ; une palme gravée sur la pierre tombale et le plus ordinairement imprimée dans la chaux, en dehors de la tombe, tels sont les signes que permet cette égalité parfaite.

A la vérité, on trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de plusieurs tombeaux des peintures, des mosaïques, des objets en bronze, en ivoire, des médailles, des perles et autres signes semblables ; mais ils n'y sont nullement placés pour indiquer une supériorité de naissance ou de mérite. On doit y voir de simples témoignages de l'amour des vivants pour leurs parents et leurs amis décédés. C'est la traduction palpable de l'affection si vive et si vraie qui respire dans la plupart des inscriptions funéraires. J'ai dit que cette égalité dans la tombe est un caractère distinctif du Christianisme, car tout le monde sait qu'elle était complètement inconnue des païens.

Le second effet de la charité, c'est l'union qui de tous les enfants de l'Église ne fait, suivant l'énergique expression de l'Évangile, qu'un seul cœur et une seule âme. La vie de nos pères en fut un exemple tellement héroïque et tellement continu, que leurs persécuteurs eux-mêmes en étaient dans le ravissement <sup>1</sup>. Fille de la foi et immortelle comme sa mère, cette union cordiale survit à la mort et se manifeste radieuse dans nos Catacombes.

<sup>1</sup> Vide ut invicem se diligent, et ut pro alterutro mori sint parati. — TERT., *Apol.*, p. c.

Perdus au milieu d'une ville immense, toujours épiés ou poursuivis par les païens, les premiers fidèles de Rome ne pouvaient se réunir que passagèrement dans leurs assemblées religieuses ou dans leurs innocentes agapes. Les prisons où ils souffraient, les amphithéâtres où ils mouraient ensemble furent les lieux dans lesquels ils se rencontrèrent peut-être le plus souvent. Séparés malgré eux pendant la vie, ils aspiraient, du moins, à reposer ensemble après la mort. Ne former qu'un seul dortoir, comme ils ne formaient qu'une seule famille, un seul cœur, une seule âme, était toute leur ambition.

Mais la création d'une seule Catacombe était chose impossible. D'une part, un cimetière unique eût été insuffisant pour la multitude des morts que la maladie et plus encore le glaive des bourreaux, secondés par les lions du Colisée, moissonnaient chaque jour. D'autre part, ce unique cimetière, forcément éloigné de plusieurs quartiers, aurait créé des dangers inévitables aux Fossoyeurs chargés d'ensevelir les corps, ainsi qu'à tous les chrétiens, dont la consolation était d'aller prier aux tombeaux des martyrs.

La prudence et la nécessité firent donc creuser différentes Catacombes autour de la ville; mais, si grande que soit la distance qui les sépare, il est facile de voir, en les étudiant, que l'intention des fondateurs était de les relier les unes aux autres, de manière à ne former qu'un immense et unique cimetière, partagé seulement, comme Rome elle-même, par le cours du Tibre <sup>1</sup>. Dans cette sublime nécropole, saint Pierre, inhumé au Vatican, apparaît comme le chef de la région transtibérine et pro-

<sup>1</sup> Voir les preuves dans tous les archéologues romains, et notamment dans le P. MARCHI, p. 68, 78.

tége Rome au nord et à l'occident, tandis que saint Paul, dont le sépulcre se trouve sur la voie d'Ostie, devient le chef de la région cistibérine et protège Rome au midi et à l'orient <sup>1</sup>.

La résurrection et la charité, ces deux dogmes exclusivement catholiques, gravés de toutes parts dans les Catacombes, dont ils sont l'âme et le secret, distinguent si bien nos cimetières chrétiens qu'il est impossible de les confondre jamais avec les sépulcres païens. Ce n'est pas la moindre preuve que les Catacombes sont l'ouvrage exclusif de nos pères. J'ai vu bien des tombes païennes, bien des mausolées, bien des colombaires, d'autres en ont vu plus que moi; et nulle part on n'y trouve indiqué le dogme de la résurrection de la chair.

A la croyance de l'anéantissement du corps se joignait, dans le paganisme, le dogme de l'égoïsme. Comme les actes de leur vie publique ou privée, les tombes des païens le refléchissent dans sa hideuse nudité. Un coup d'œil rapide suffit pour en acquérir la preuve. Les tombes païennes se divisent en trois classes : les *mausolées*, les *colombaires* et les *puticuli* ou la fosse commune.

LES MAUSOLÉES. On peut douter si jamais l'orgueil et l'égoïsme sont montés plus haut que dans la construction de ces gigantesques monuments, où le marbre, le bronze, les peintures, l'argent et d'or semblent s'être donné rendez-vous pour produire des ouvrages capables de braver les ravages des siècles. Ces tombeaux somptueux s'élèvent souvent pour un seul individu : il suffit de nommer la pyramide de Cestius, le monument de Cécilia

<sup>1</sup> A facie hostili duo propugnacula præsumt  
Quos fidei turres Urbs caput orbis habet.

FORTUN., *Car.*

Métella et le môle d'Adrien. Quelques-uns s'ouvraient aux membres de la même famille. Tels étaient le mausolée d'Auguste, destiné à recevoir aussi les cendres de ses successeurs ; celui de la *Gens Plautia* sur la voie de Tibur ; les magnifiques hypogées des Scipions, sur la Voie Apennine ; les tombeaux, non moins somptueux, des Lentulus, des Dolabella, des Céhégus, des Cécilius et d'une foule d'autres.

Les COLOMBAIRES. Si la fortune ne permettait pas à tous de s'édifier des tombeaux somptueux, tous sans exception répugnaient également à une sépulture commune. De là naquirent les colombaries, destinés aux diverses associations d'affranchis, de négociants, d'artistes. Il n'est pas rare d'y trouver quelques esclaves dont le petit pécule servit à leur acheter une place ou qui l'obtinrent de la générosité de leurs maîtres ; pour tous les autres l'exclusion était absolue. Entre une foule d'inscriptions, je me contenterai de rapporter les suivantes, qui constatent cette importante cession :

C. AVILIO. LESCHO  
 TI. CLAVDIVS. BVCCIO.  
 COLVMBARIA IIII. OLL. VIII.  
 SE. VIVO. A. SOLO. AD.  
 FASTIGIVM. MANCIPIO.  
 DEDIT.

Voilà le don de quatre niches et de huit urnes dans le colombarie.

G. C. GAMIANVS  
 SIBI ET QVINTIÆ  
 VALERIÆ CONJVG  
 BENEMERENTI

HELFIDIO *primi*  
 ONI. ET AVGVSTÆ  
 QVARTILLÆ VIVO  
 ME LOCA CESSI.

Voilà une cession en vertu de laquelle Primionus et Augusta acquièrent le droit d'être inhumés dans le tombeau de Gamianus.

D. M. S.  
 L. FABIVS. MODESTVS.  
 SIBI. ET SVIS. OMNIBVS.  
 INSTANTIA. ET. LABORIBVS.  
 SVIS FECIT.

Voici un tombeau exclusivement réservé aux membres de la même famille.

D. M.  
 T. ÆLIO. AVG. LIB. G. LAVCO.  
 CVBICVLARIO.  
 STATIONIS. PRIMÆ.  
 ROSCIA. LYDE.  
 CONJVGI. KARISSIMO.  
 BENEMERENTI. FECIT.  
 ET. SIBI. ET. SVIS ET L. L. B. L. LIBERT.  
 P. E. HOC. MONIMENTVM. A. N. S.

Ici la propriétaire, Roscia Lyde, veut bien accorder le droit de sépulture dans son tombeau à ses affranchis, à ses affranchies et à leurs descendants; mais remarquez la clause : *Hoc monumentum heredes non sequitur*, « Ce monument n'appartient point aux héritiers. » Cette formule sacramentelle, qui traduit si bien l'exclusion jalouse



donnée non-seulement aux étrangers, mais encore aux propres héritiers du défunt, se rencontre à chaque pas, et s'exprime par les sigles suivants : H. M. H. N. S.

Ordinairement des peines sévères, des malédictions, des amendes énormes, exprimées sur les tombeaux, menacent l'audacieux qui oserait aliéner le colombaire, ou y déposer un étranger <sup>1</sup>. Souvent on appelle encore sur lui toutes les rigueurs de la justice <sup>2</sup>. Tel était l'esprit de la société romaine. Quelques années avant que les chrétiens donnassent, dans leurs Catacombes, le magnifique exemple de charité et d'égalité universelle que nous avons admiré, Cicéron nous apprend que la religion et la loi continuaient de protéger de toute leur autorité le dogme païen de l'égoïsme et de l'orgueil, portés alors au plus haut degré <sup>3</sup>.

Les PUTICULI. La terre et l'argent auraient manqué à la reine du monde, si elle avait voulu inhumer dans des colombaires ou des mausolées tant de millions de plébéiens et d'esclaves qui se remuèrent dans sa vaste enceinte pendant neuf ou dix siècles. La grande loi de la salubrité publique lui fit trouver, pour cette partie de la population, un mode de sépulture qui manifeste l'orgueil et l'égoïsme, presque avec le même éclat que les plus somptueux mausolées. Des *ustrinæ publicæ*, ou bûchers publics, servaient à consumer les corps.

<sup>1</sup> Si quis autem hoc vendere voluerit, arkæ pontificum L. SS. X. milla nummum inferet; vel si quis alienum corpus hic intulerit, poenam supra scriptam inferat. *Rapportée par FABRETTI*, p. 265, n° 110.

<sup>2</sup> Huic monumento intercedat lex ne donatio fiat; quod si quis admiserit inferat aerario P. R. -H-S-. XXX. N. *Inscription du Musée de Vérone*, p. 320, 31.

<sup>3</sup> Sane tanta religio est sepulcrorum ut extera sacra et gentem inferri fas negent esse. *De Leg.*, lib. II, c. xxii.

C'étaient de vastes carrés entourés de fortes murailles, dans lesquels on jetait pêle-mêle les cadavres des malheureux esclaves et des pauvres. Une grande quantité de bois résineux alimentait le foyer et prévenait, par sa fumée odoriférante, la corruption de l'atmosphère. Souvent encore on jetait dans des puits profonds, creusés en dehors de la porte Esquiline, les corps des hommes avec les cadavres des animaux, et tous pourrissaient ensemble <sup>1</sup>. Entre cette manière honteusement sauvage de traiter les restes de l'homme et la respectueuse sépulture des Catacombes se trouve toute la distance qui sépare le paganisme du Christianisme.

Je demande pardon au lecteur de lui avoir manqué de parole. Il était convenu que nous ferions aujourd'hui connaissance avec les Fossoyeurs de la primitive Église et que nous descendrions ensemble dans les Catacombes du Vatican; mais il est trop tard pour tenir cette double promesse. L'étude des caractères généraux de nos cimetières a absorbé tous nos loisirs. Puissé-je, du moins, les avoir décrits d'une manière assez claire, pour ne laisser aucun doute sur l'existence du plan profondément chrétien qui a présidé à la formation de la Rome souterraine et qui la distingue, de tout point, des sépultures païennes.

<sup>1</sup> *Puticulos* dicunt appellatos, quod vetustissimum genus sepulturæ in puteis fuerit, eumque locum fuisse publicum extra portam Esquilinam. Sed inde potius appellatos esse existimat *puticulos* Ælius Stilo quod cum in eum locum patres familias pecudes morticinas et vilia projicerent mancipia, ibi cadavera ea *putrescerent*. — FESTUS, *ad verb.* *Puticuli*; *ed. Car. Od. Muelleri*.

**20 Décembre.**

Les Fossoyeurs. — Portrait. — Impression. — Prière. — Catacombe Vaticane. — Son origine. — Ses gloires. — Linceul des martyrs. — Instruments de supplice. — Vénération des fidèles. — Monde chrétien.

Le matin visiter le Colisée, le soir descendre dans les Catacombes, contempler tour à tour l'arène sanglante où, dans une lutte héroïque, les martyrs cueillirent leurs palmes immortelles et les sombres profondeurs choisies par une piété non moins héroïque, pour entourer leurs restes deux fois vénérables de tous les hommages de l'amour et de la foi, tel est le bonheur que nous valut aujourd'hui le retard de la veille. Cependant l'ombre glorieuse des Fossoyeurs nous arrêta de nouveau sur le seuil de la Catacombe Vaticane. Hier nous avons reconnu l'existence d'un plan parfaitement suivi dans la construction de la Rome souterraine. Inspirés par la foi, nos pères l'avaient d'abord conçu : aux Fossoyeurs en fut confiée l'exécution. Il est temps de faire connaissance avec ces immortels architectes et ces sublimes entrepreneurs.

Si haut qu'on puisse remonter dans l'histoire de l'Église de Rome, on trouve sept diacres établis dans les quatorze régions de la ville. Chaque diacre avait un lieu, une maison, une chambre peut-être où il exerçait à l'égard des néophytes les fonctions spirituelles et temporelles de son ordre : ce lieu s'appelait *Diaconie*. Vingt-cinq prêtres, ordonnés par saint Clet, second successeur de saint Pierre, régissaient les différentes portions du même troupeau : telle fut l'origine des paroisses.

D'abord au nombre de sept, elles furent portées à ving-

cinq par le pape saint Évariste, l'an 96. Ce chiffre augmenta peu à peu avec le nombre des fidèles <sup>1</sup>. Outre un ou deux prêtres, un diacre, un sous-diacre, un notaire, dont je parlerai plus tard <sup>2</sup>, chaque paroisse avait un collège de huit ou dix Fossoyeurs <sup>3</sup> spécialement chargés de tout ce qui regardait la sépulture des morts : *Travailleurs, Doyens, Lecticaire, Porteurs, Carriers*, noms divers qui indiquent, ou leur nombre, ou la multiplicité de leurs saintes mais périlleuses fonctions <sup>4</sup>.

Tandis que les païens poussaient le mépris de l'homme jusqu'à jeter son cadavre dans une voirie, où il pourrissait avec celui des animaux, l'Église professait une telle vénération pour les dépouilles mortelles du chrétien et surtout du martyr, qu'elle ne confia le soin de les inhumer qu'à ses propres ministres. Dans le clergé romain, les Fossoyeurs formaient le premier degré de la hiérarchie. Nouveaux Tobies, ils devaient, à l'exemple de leur modèle, briller par la sainteté de leurs mœurs, l'intelligence de leurs devoirs, le courage de leur profession et la vivacité de leur foi, qui, les faisant agir en vue de la résurrection des corps, leur montrait le Sauveur lui-même dans chaque défunt confié à leur pieuse sollicitude <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voyez PLATI, de *Cardinalis Dignitate et Officio*, t. II, p. 12, 13.

<sup>2</sup> BARON, de *Martyrol. Rom.*, c. 1.

<sup>3</sup> Le sette parrocchie urbane... con un collegio di otto o dieci fossori. — MARCHI, p. 58 et p. 10.

<sup>4</sup> Copiatæ seu laborantes, Decani, Leticarii, Porticani, Arenarii. — BOLDETTI, lib. I, c. XVI. — ARINGHI, lib. I, c. XIII.

<sup>5</sup> Primus in clericis Fossariorum ordo est, qui in similitudinem Tobie sancti sepelire mortuos admonentur, ut exhibentes visibilium rerum curam ad invisibilium festinent, et resurrectionem carnis credentes in Domino, totum quod acciunt Deo protectori deberi, non mortuis cognoscant. Tales

Comment payer un juste tribut de reconnaissance et d'admiration à ces hommes d'élite, dont la vie se passait à creuser dans les entrailles de la terre des tombes pour leurs frères, à recueillir les corps, à les laver et à les ensevelir ? Quand on se reporte à l'ère sanglante des persécutions et qu'on mesure les obstacles à vaincre, les dangers à courir pour arracher des mains des bourreaux les restes des martyrs, pour les acheter des magistrats, les enlever des lieux environnés de satellites, les transporter par les rues d'une ville ennemie et les descendre, au milieu des ténèbres de la nuit, dans de profondes cavernes ; quand on songe à l'exiguïté des galeries, à l'obscurité profonde, à l'humidité, aux miasmes pernicieux d'un cimetière sans cesse ouvert, comment admirer assez ces hommes magnanimes qui, soutenus par la seule espérance de la résurrection glorieuse, créèrent cette Jérusalem souterraine et la cité la plus merveilleuse et la plus sainte après la Jérusalem du ciel ? Comment ne pas reconnaître dans ces robustes chrétiens les champions les plus intrépides et les plus dévoués de l'Église naissante ? Si dans le martyr je vois un soldat qui a donné une fois sa

ergo Fossarios esse Ecclesiæ convenit qualis Tobias propheta fuit ; ejusdem sanctitatis, ejusdem scientiæ atque virtutis. Non ergo putes parvum esse officium Fossariorum, etc. *De epitem Gradib. Ecclesiæ* ; inter opera D. HIERONYMI, *Epist. ad Rustic. Narbon.* — Et il paraît bien que les *Fossores* faisaient partie de la hiérarchie, puisque nous les voyons assister comme témoins, avec les diacres et les prêtres, à la réconciliation de l'hérétique Cécillianus : « Sedente Paulo episcopo, et Moritano, Victore et Memorio, presbyteris ; adstante Marte cum Helio, diacono ; Marenclio, Catullino, Silvano et Carolo, subdiaconis ; Januario, Meraclio, Fructuoso, Migione, Saturnino, Victore et cæteris Fossoribus, etc. » — LABBÉ, t. I, *Concil.*, p. 1444.

vie pour *Jésus-Christ*, dans le Fossoyeur romain je trouve un héros qui a cent fois exposé la sienne pour son frère <sup>1</sup>.

Aux yeux de la foi primitive, leur profession était si noble et si méritoire qu'elle fut souvent exercée par les plus grands personnages et les plus illustres matrones. Il suffit de citer les noms des saint papes Étienne, Calixte, Fabien, Eutychien, Marcel et Melchiade; des saintes Praxède, Prudentienne, Lucine, Cyriaque, et de tant d'autres dont les pères, les époux et les fils étaient honorés de la toge sénatoriale ou des faisceaux consulaires <sup>2</sup>. Faut-il s'étonner si la reconnaissance et l'admiration des vivants suivaient jusqu'après la mort ces hommes tant de fois héroïques? Le nom de *Fossor* figure comme un titre de gloire sur leurs modestes tombes. En voici seulement quelques exemples :

FELIX FOSSARIUS IN P.

« Félix, Fossoyeur, en paix. »

SERGIUS ET JUNIUS FOSSORES

B. N. M. IN PACE. BISOM.

« Sergius et Junius, Fossoyeurs, qui ont bien mérité, en paix dans le même tombeau. »

PATERNO FOSSORI. BENEMERENTI.

BIXIT. A. P. M. XXXVI

QVIESCIT IN PACE.

« A Paternus, Fossoyeur, qui a bien mérité. Il vécut trente-six ans plus ou moins. Il repose en paix. »

Les architectes des Catacombes nous sont désormais

<sup>1</sup> Voyez MARCHI, p. 10.

<sup>2</sup> ARINGHI, lib. II, c. XII.

connus de nom et de réputation : ce serait le comble du bonheur si, avant de visiter leur immortel ouvrage, nous pouvions les contempler de nos yeux. Eh bien ! les voici tels que nos pères les ont vus dans leur modeste costume et avec les instruments de leur profession. Regardons avec respect cette figure tant de fois séculaire : elle a été copiée dans une des cryptes du cimetière de saint Callixte <sup>4</sup>.

Au-dessus de l'arcade, on lit le nom du glorieux ouvrier, sa mort dans la paix du Seigneur, son espérance de la résurrection et le jour de sa sépulture : « Diogène, Fossoyeur, dans la paix, déposé le huit des calendes d'octobre. » Bien que le millésime n'y soit pas, les caractères graphiques de l'inscription accusent une haute antiquité. De chaque côté de la modeste épitaphe sont les deux colombes, emblème de la pureté et de la foi du défunt. Au milieu du champ paraît Diogène, il porte les cheveux courts à la manière des Romains et les oreilles découvertes, peut-être suivant les prescriptions ecclésiastiques : *patentibus auribus*. L'épaule gauche supporte un morceau d'étoffe laineuse ou peut-être de peau de mouton qui, repliée sur elle-même, pouvait servir de coussinet et rendre moins sensible la pression des fardeaux. Quelques archéologues ont cru y voir l'*amphibalum*, espèce de capuchon destiné à couvrir la tête.

Sur l'épaule droite est appuyé un pic de carrier, dont le manche repose dans la main droite, placée sur la poitrine. C'est le signe distinctif de la profession ; et ce pauvre outil me paraît plus glorieux entre les mains de Diogène que le bâton de maréchal ou le sceptre des rois aux mains des conquérants. Le Fossoyeur exerçait son rude

<sup>4</sup> Voir le plan à la fin du volume.

métier dans les entrailles de la terre, au milieu des plus épaisses ténèbres : voici à la main gauche la petite lampe qui l'éclairait dans son travail. Elle a, comme vous voyez la forme d'une nacelle, symbole en miniature de la grande barque de Pierre, l'Église catholique. La chaînette par laquelle le Fossoyeur la soutient est destinée à la suspendre aux parois des galeries, non loin du *loculus* à creuser.

L'habillement consiste dans une tunique courte, arrondie par le bas et à manches étroites. Les manches elles-mêmes sont serrées près du poignet par des liens ou des agrafes. Ce costume est on ne peut mieux en rapport avec les occupations du Fossoyeur, qui avait besoin de toute la liberté de ses mouvements pour travailler dans d'étroites galeries, et creuser, à plusieurs pieds d'élévation, des tombes de quelques pouces de hauteur et d'un ou deux pieds de profondeur. Trois croix sont gravées sur la tunique, deux à la partie inférieure, une autre sur le bras droit. Pour peu qu'on soit familier avec notre antiquité sacrée, il est facile de reconnaître dans ce signe auguste le grand objet, l'objet indispensable de la foi vive et de l'ardente charité de nos pères.

Ils ne pouvaient se passer de la croix ; à chaque instant ils en formaient le signe tutélaire et chéri sur leur front, sur leurs cœurs<sup>1</sup>, sur tous leurs sens. Plus tard leurs habits, leurs vases, leurs tables, leurs meubles, les parois de leurs maisons le reproduisirent sous toutes les formes<sup>2</sup>. La place qu'il occupe sur la tunique de Diogène n'est pas arbitrairement choisie. Transporter les morts et creuser des tombes, telles étaient les principales fonctions du Fos-

<sup>1</sup> TERTULL., *de Coron.*, c. III.

<sup>2</sup> *Concil. Nicæn.*, II, act. 7.



soyeur. Gravée près des genoux et du bras, la croix encourage, en les sanctifiant, son rude labeur et ses périlleux voyages. Une chaussure pleine en forme de sandales couvre les pieds et complète le costume <sup>1</sup>.

Gravez bien dans votre imagination les traits du vénérable Fossoyeur ; prenez les torches allumées qu'on vous présente, et, sur les pas d'un guide ecclésiastique, descendez avec nous l'obscur escalier qui va nous conduire dans le premier quartier de la grande cité des martyrs. Ne demandez pas ce qu'on éprouve à la vue de ces lieux, témoins de tant de mystères de foi, de douleur, de courage et d'héroïque vertu.

Eh ! que peut ressentir un fils bien né qui visite les lieux où il naquit, où naquit la liberté du monde ; les lieux où ses illustres ancêtres injustement persécutés, offrirent pendant trois siècles, leurs larmes et leur vie dans les angoisses et les privations, rude apprentissage du martyr, reçurent une sépulture clandestine après avoir étonné la grande Rome par le spectacle de leurs glorieux combats ! Entre cette foule de pensées, de souvenirs, d'émotions, il s'élève dans l'âme un sentiment qui domine bientôt tous les autres : c'est le besoin du silence et de la prière. Avec quelle jouissance intime on récite les oraisons composées exprès pour la circonstance <sup>2</sup> !

<sup>1</sup> La crypte vénérable que nous venons de décrire est aujourd'hui fort endommagée.

<sup>2</sup> *Ant.* Corpora sanctorum in pace sepulta sunt, et nomina eorum vivent in æternum.

*Psal.* Isti sunt qui venerunt de tribulatione magna; et laverunt stolas suas in sanguine Agni.

Verbera carnificum non timuerunt servi tui; ideo dedisti eis locum nominatum in regno Patris tui.

Tradiderunt corpora sua in mortem, ne servirent idolis; ideo coronati possident palmam.

La Catacombe Vaticane, appelée aujourd'hui *Grottes Vaticanes*, remonte au berceau du Christianisme. Toute la tradition la fait contemporaine de la première persécution, à laquelle même elle est peut-être antérieure.

Videbantur oculis insipientium mori; illi autem sunt in pace.

Gloria et honore coronasti eos, Domine, et constituisti eos super opera manuum tuarum.

Transierunt per ignem et aquam, et eduxisti eos in refrigerium; requies autem eorum est æternum.

Gloria Patri, etc.

*Ant.* Corpora sanctorum in pace sepulta sunt, et nomina eorum vivent in æternum.

℣. Exsultabunt sancti in gloria.

℞. Lætabuntur in cubilibus suis.

℣. Justi in perpetuum vivent.

℞. Et apud Dominum est memoria eorum.

℣. Custodit Dominus omnia ossa eorum.

℞. Unum ex his non conteretur.

℣. Orate pro nobis, sancti Christi martyres.

℞. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℞. Et clamor meus ad te veniat.

#### OREMUS.

Domine, Jesu Christe, rex gloriosissime martyrum atque confitentium corona, qui dispositione mirabili sacra corpora tuorum militum, qui pro tua fide ac nomine sanguinem suum fuderunt, in hoc loco per sanctos angelos tuos custodire dignatus es, illos que hujus urbis tuæ dilectæ Jerusalem circa muros constituisti custodes, quorum spiritus in cælis tota die ac nocte non cessant laudare nomen sanctum tuum, concede nobis, ut, sicut sacras ipsorum reliquias visitamus, ita semper eorum triumphis gloriemur, et jugi præsidio tueamur.

Domine, Jesu Christe, qui servorum tuorum martyrum sepulcra regis, aulis reddis clariora, ubi sacros cineres et ossa, quondam Spiritus Sancti viva templa, veneramur, da ut, sicut

Lorsque l'an 66 de notre ère, sous le consulat de C. Lecanius Bassus et de Licinius Crassus, Néron se donna le barbare plaisir de faire éclairer ses jardins avec des flambeaux vivants, il y avait environ cinq ans que saint Pierre était de retour à Rome. Le zèle de l'Apôtre avait formé de nombreux prosélytes ; et cette Église qui naissait sous le coup des orages avait dû cacher son existence et ses mystères à la police du farouche empereur. Il est donc extrêmement probable que la Catacombe Vaticane servit de refuge à nos pères avant d'être leur sépulture.

Quoi qu'il en soit, la persécution éclate ; et une *immense multitude* de chrétiens sont mis à mort au Vatican, dans les jardins, dans le Cirque et près de la Naumachie de Néron<sup>1</sup>. On conçoit que les frères durent chercher le lieu le plus voisin pour les inhumer. Aussi toute l'antiquité vénère dans les Grottes Vaticanes les reliques augustes de nos premiers martyrs. Terre sacrée du Vatican, colline la plus respectable du monde après le Calvaire ! oui, vous deviez boire les prémices du sang chrétien, comme le Golgotha avait bu le sang divin.

Saint Pierre, qui avait souvent habité cette Catacombe, visité, consolé, baptisé, instruit, nourri du pain des martyrs et abreuvé du vin des vierges les fervents chrétiens

*ipsi per tuam fidem et caritatem de tuis hostibus, sacræ tuæ Passionis imitatores effecti, palmam moriendo reportaverunt; ita nos eorum meritis et intercessione ab hostium mentis et corporis insidiis liberemur, et ad paradisi gloriam perveniamus æternam ; Qui cum Deo Patre, etc.*

<sup>1</sup> *Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos et quæsitissimis pœnis affecit, quos per flagitia invisos, vulgus christianos appellabat. Igitur primo correpti qui fatebantur ; deinde indicio eorum multitudo ingens haud perinde in crimine incendii quam odio generis humani convicti sunt. Et pereuntibus addita ludibria, etc. — TACITE, Hist., lib. XV.*

dont elle était l'asile, vint y reposer après sa glorieuse confession. Dès lors une immense célébrité, une vénération profonde, constante, universelle fut acquise au premier cimetièrè chrétien. Les papes, à l'envi, voulurent être inhumés auprès de leur chef et de leur modèle. Les princes et les princesses, les rois et les reines, les empereurs et les impératrices de toute nation, les consuls, les sénateurs, les rejetons des plus anciennes familles romaines ambitionnèrent la même faveur.

Parmi les papes je citerai seulement les saints Lin, Anaclet, Évariste, Sixte I<sup>er</sup>, Téléphore, Hygin, Pie, Éleuthère, Victor, Fabien, Jean I<sup>er</sup>, tous martyrs ; et les saints Léon I<sup>er</sup>, Simplicius, Gélase II, Symmaque, Hormisdas, Agapet, Grégoire le Grand, Boniface IV, Dieu-donné, Eugène I<sup>er</sup>, Vitalien, Agathon, Léon II, Serge I<sup>er</sup>, Grégoire II, Grégoire III, Zacharie, Paul I<sup>er</sup>, Léon III, Léon IV, Nicolas I<sup>er</sup>, Léon IX et Félix IV.

Parmi les empereurs, les rois et les reines : Honorius, Valentinien, Othon II, Cedwella, roi des Saxons occidentaux ; Conrad, roi des Merciens ; Offa, roi des Saxons ; Ina, roi des Anglais ; la reine Eldiburge, son épouse ; la princesse Marie, fille de Stilicon, et épouse de l'empereur Honorius, sa sœur ; la princesse Termantia, l'impératrice Agnès, l'infortunée Charlotte, reine de Chypre, et enfin la grande comtesse Mathilde.

Parmi les personnages illustres : Junius Bassus, préfet de Rome, de l'ancienne famille Junia ; Probus, préfet du prétoire, les consuls Olybrius et Pribinus, Livia Primitiva et un grand nombre d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Tous ces princes du monde, venus longtemps après les persécutions, voulurent avoir dans la Catacombe de superbes tombeaux. Il en est résulté une modification

considérable du plan primitif. On ne trouve plus, dans les Grottes Vaticanes, ni les étroites galeries, ni les modestes *loculi*, ni les petites cryptes des autres cimetières, Ajoutez qu'en remplaçant la Basilique Constantinienne par l'église actuelle, on a bouleversé la Catacombe, obstrué ou détruit un certain nombre de galeries, et enfoui une foule d'inscriptions, de tombes et de monuments non moins précieux pour la science que pour la piété <sup>1</sup>.

Pendant les souverains pontifes ordonnèrent à Michel-Ange et aux autres architectes de conserver intacte la portion du pavé de l'ancienne église qui couvrait les grottes. Soutenu par des pilastres et des éperons, ce pavé supporte des voûtes puissantes d'environ quatre mètres de hauteur et sert de plain-pied à l'église souterraine située au-dessous de Saint-Pierre.

Au bas de l'escalier circulaire on trouve la Chapelle de la Confession. Elle forme une petite croix latine dont la tête correspond directement à l'autel papal de l'église supérieure. Toutes les parois sont ornées de marbres précieux, de stucs dorés, de bas-reliefs en bronze, représentant les différentes actions de saint Pierre et de saint Paul. Sur l'autel on vénère deux portraits fort anciens des mêmes Apôtres, peints sur argent. L'autel même, où j'eus le bonheur de célébrer la messe, inspire un profond respect, car il touche immédiatement à la châsse dans laquelle reposent les corps des illustres fondateurs de l'Église.

Malgré les changements dont j'ai parlé, les Grottes Vaticanes conservent encore une foule d'inscriptions anciennes, de mosaïques, de peintures, de bas-reliefs, d'urnes et de tombeaux d'un égal intérêt pour l'artiste et

<sup>1</sup> *Rom. subter.*, lib. II, c. iv, p. 143.

pour le chrétien. Entre ces derniers, le sarcophage de Junius Bassus est un des plus remarquables, tant par son antiquité que par le fini du travail et par la poésie chrétienne de l'ornementation.

Il forme un carré long en marbre de Paros. Sur la frise on lit l'inscription suivante :

IVN. BASSVS VC QVI VIXIT ANNIS. XLII MEN. II IN  
IPSA PRÆFECTVRA VRBI NEOFITVS IIT AD DEVM.  
VIII KAL SEPT. EVSEBIO ET YPATIO COSS.

« Junius Bassus, homme très-illustre, qui vécut quarante-deux ans deux mois, étant préfet de Rome, néophyte, s'en alla à Dieu le huit des calendes de septembre, sous le consulat d'Eusébius et d'Ypatius. »

L'explication de chaque mot va d'abord nous fixer sur l'origine de Bassus, sur sa dignité, la date de sa mort ; puis les bas-reliefs du sarcophage nous initieront à la connaissance de l'art contemporain,

*Junius.* On sait que les Romains avaient plusieurs noms, ordinairement trois et quelquefois quatre : le prénom, le nom de famille et le surnom, *prænomen*, *nomen*, *cognomen*. Le nom de famille se trouve invariablement le second, et se termine toujours en *ius*, dans toutes les inscriptions et sur toutes les médailles antérieures au règne de Caracalla. A partir de ce prince, qui donna à tous les sujets de l'empire le droit de bourgeoisie romaine, il y eut un grand changement dans les noms de famille <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quæ præcipua causa fuit (quod portento simile est) ut, post Caracallæ tempora, intra paucissimos annos trium horum nominum usus, per mille annos conservatus, omnino dissipatus sit, et in nova vocabula transformatus, nam nulla deinceps nominis, prænominis vel cognominis distinctio observata est. — ONUPHR. PANVIN., *de Nom. Rom.*

On prit plusieurs surnoms, et il était assez ordinaire de se faire appeler par le dernier : les consuls Eusébius et Hypatius, cités dans l'inscription, en fournissent un exemple. Quoi qu'il en soit, la famille ou la *gens* Junia, à laquelle Bassus appartient, était une des plus puissantes et des plus célèbres de l'ancienne Rome. Les Brutus et les Bassus, qui en formaient les deux branches principales, donnèrent à l'Église un grand nombre de vierges, de saints et de martyrs après lui avoir donné des juges et des bourreaux <sup>1</sup>.

VC. *Vir clarissimus*. Ces mots désignent tout à la fois une illustre naissance, de grands emplois et une haute dignité. Les sénateurs de premier ordre avaient le titre d'*illustres*, ceux du second ordre de *respectables* et ceux du troisième de *clarissimes* <sup>2</sup>.

*Præfectura urbi*. La préfecture de Rome était une charge créée par Romulus. Abolie vers l'an 336 avant Jésus-Christ, lors de l'institution de la préture, elle fut rétablie par Auguste. La police et la justice étaient de son ressort. Le préfet, qui était presque toujours un consulaire, suppléait les rois, les consuls ou les empereurs en leur absence. Moins lié par la lettre ou le *jus* que le préteur, avec lequel il partageait la juridiction, et plus longtemps en place, le préfet jouit bientôt de plus d'autorité que lui <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> ANAST., *In Si.* III.

Non Paulinorum non Bassorum dubitavit  
 Prompta fides dare se Christo, stirpemque superbam  
 Gentis patriiæ venturo attollere seculo.

PRUD., *contr. Symm.*, lib. I.

<sup>2</sup> Primi ordinis senatores dicuntur illustres, secundi spectabiles, tertii clarissimi. — ISIDOR., *Étymol.*, lib. IX, c. IV.

<sup>3</sup> ONUPHR. PANVIN., *Descrip. civit. Rom.*, lib. II, p. 280.

*Neofitus.* Il n'était pas rare de trouver dans les premiers siècles des catéchumènes qui attendaient à recevoir le baptême jusqu'à un âge avancé ou en cas de maladie. La crainte de pécher après être devenu enfant de Dieu était le motif ordinaire de ce délai, blâmé du reste par les Pères et en général par les fidèles, qui appelaient ces retardataires *clinici* ou *grabatarii*.

*Iit ad Deum.* Cette inscription, dictée par la foi à la résurrection et la vive espérance du bonheur éternel, distingue, à ne pas s'y méprendre, les tombes chrétiennes des sépulcres païens.

*Eusebius et Hypatius.* Ces deux frères, de la famille *Flavia*, étaient consuls ensemble dans l'année 359. Le monument de Bassus remonte donc au milieu du quatrième siècle, et il donne un spécimen très-bien conservé de l'art contemporain.

La grande façade, la seule que je vais décrire afin d'éviter les longueurs, présente deux rangées de bas-reliefs séparées par un élégant cordon. La rangée supérieure contient cinq tableaux en compartiments, divisés par des colonnes corinthiennes. Les quatre colonnes des extrémités sont cannelées, les deux du milieu couvertes de bas-reliefs, et toutes dues à un habile ciseau.

Le premier tableau exprime au naturel le sacrifice d'Isaac. Ce sujet, éloquent symbole de l'obéissance et de la résignation à la volonté de Dieu, convenait trop bien aux premiers fidèles pour n'être pas souvent présent à leur pensée : aussi on le rencontre fréquemment dans les monuments des Catacombes. Ici l'ignorance du sculpteur semble avoir commis deux irrégularités. D'abord il a mis à côté d'Abraham un personnage qui regarde le saint patriarche ; puis il a oublié de donner des cornes au bélier, ce qui n'est pas conforme au texte sacré. Mais



l'artiste n'a pas oublié la main divine qui sort du nuage et retient le glaive d'Abraham. L'intervention d'un ange n'appartient nullement à la tradition de l'art primitif.

Le second tableau représente le reniement de saint Pierre. Entre deux soldats romains on voit l'Apôtre, dont le maintien embarrassé trahit la faiblesse. Selon Buonarrotti, la chute de l'Apôtre, suivie d'un illustre repentir, était pour les chrétiens un emblème du baptême et de la pénitence, double sacrement où l'homme, infidèle comme l'Apôtre, trouve la force de ressusciter à la fidélité et à la vie. Telle est la raison pour laquelle cette scène reparait souvent dans la Rome souterraine.

Le troisième tableau montre l'Enfant Jésus au milieu des docteurs. La perte et le recouvrement de Notre-Seigneur au temple de Jérusalem est, suivant saint Ambroise, une image de la résurrection, que les premiers chrétiens aimaient à graver sur leurs tombeaux <sup>1</sup>. Sous les pieds de l'Enfant Jésus, on voit une figure qui tient élevée au-dessus de sa tête une écharpe volante ; c'est le firmament représenté sous les traits d'une divinité marine. Il n'est pas rare de trouver sur les monuments chrétiens les êtres spirituels avec les insignes et les attributs des divinités païennes. L'ignorance d'une autre manière, ou la nécessité d'être compris, expliquent en la justifiant cette imitation. En plaçant ici le firmament sous les pieds de Notre Seigneur on a voulu exprimer le dogme catholique et combattre les hérétiques qui prétendaient que le monde visible, le ciel et la terre étaient le Fils de Dieu <sup>1</sup>.

Le quatrième tableau représente Notre Seigneur conduit devant les tribunaux de Jérusalem. Un livre est

<sup>1</sup> *Exposit. Evang. secund. Luc.*, lib. II.

<sup>2</sup> ORIG., *contr. Cels.*, lib. VI, p. 308

sous son bras, et représente la sainte doctrine qui avait excité la haine déicide des pharisiens. Deux soldats le tiennent comme un malfaiteur. On les reconnaît à leur costume militaire et à l'épée que l'un d'eux porte de la main gauche.

Le cinquième montre Pilate incertain, embarrassé. Il est assis sur son tribunal la tête couronnée de lauriers; devant lui sont deux personnages, dont l'un, également couronné de lauriers, tient une aiguère et une patère. Mais pourquoi la couronne de laurier sur ces deux têtes? On attribue cette incorrection à l'artiste, qui aura pris une figure d'empereur au moment de sacrifier aux dieux pour représenter le gouverneur de Judée.

La rangée inférieure contient également cinq tableaux, dont le premier représente le saint homme Job assis sur son fumier. Un des amis du saint patriarche le regarde tristement; et sa femme, couverte d'un grand manteau, suivant l'usage des personnes de condition, se bouche le nez avec un coin de son voile, et offre à son mari un pain fixé à l'extrémité d'un manche. Que de leçons amères, mais utiles, dans ce sujet!

Le second nous montre la chute de nos premiers parents. A côté d'eux est une brebis, pour faire comprendre à la femme que son occupation la plus ordinaire sera de filer la laine destinée à remplacer le vêtement d'innocence par des habits faits de la dépouille des animaux. Le rude labeur d'Adam est indiqué par un épi de blé qui s'élève près de lui.

Le troisième représente Notre-Seigneur entrant à Jérusalem cinq jours avant sa passion. Un jeune homme vient à la rencontre du fils de David, portant la *penula*, habit de voyage. L'artiste a voulu faire allusion à l'usage des premiers fidèles, qui prenaient ce vêtement pour aller

au-devant des étrangers. On sait, en effet, que leur charité les conduisait jusqu'à plusieurs lieues de leur demeure, afin de recevoir le frère dont l'arrivée leur était annoncée, le féliciter, lui servir de guides et se disputer l'honneur de lui donner l'hospitalité. Nous voyons en particulier les chrétiens de Rome se partager en deux bandes pour aller au-devant de saint Paul, et les uns s'arrêter *ad tres Tabernas* tandis que les autres vont jusqu'au *Forum d'Appius*, à dix-huit lieues de Rome.

Le quatrième nous fait voir Daniel dans la fosse aux lions. De chaque côté du prophète sont deux personnages que l'on croit être les satrapes, ses accusateurs.

Le cinquième nous offre la scène du jardin des Olives, au moment où l'auguste Victime est saisie par ses bourreaux. Les médaillons inférieurs sont terminés par un attique ou par une courbure qui laissent entre chaque sujet un léger intervalle. Dans cet espace libre se reproduit plusieurs fois l'Agneau, symbole du Fils de Dieu. On voit tour à tour ce divin Agneau faisant sortir l'eau du rocher en frappant sur la tête d'un autre agneau ; car la pierre du désert était, selon saint Paul lui-même, l'image de Notre-Seigneur <sup>1</sup> ; puis multipliant les pains et ressuscitant Lazare.

Sur les deux parois latérales, sont représentées, dans leurs gracieux détails, des scènes de la vie champêtre, les moissons et les vendanges. On y trouve quelques usages encore conservés de nos jours dans les environs de Rome, tels par exemple, que le transport du raisin sur un char attelé de deux bœufs et la fauchaison au moyen de la faucille <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *I Cor.*, X, 1.

<sup>2</sup> *Tertio modo metitur, ut sub urbe Roma et locis plerisque, ut stramentum medium subsecent, quod manu sinistra sum-*

Quant à l'esprit général de ces sculptures, il faut, pour l'apprécier, distinguer deux parties, la partie historique ou fondamentale et la partie purement décorative. Dans la dernière, on ne voit rien de triste, rien d'austère, mais la simple reproduction de la vie de l'homme sur la terre, vie champêtre, qui rappelle la vie pure et détachée des patriarches, dont les chrétiens devaient imiter les vertus. La partie historique rappelle toute l'histoire morale de l'humanité, la chute primitive, la réhabilitation par les mérites et les souffrances de Notre-Seigneur et la résurrection, finale ; glorieux dénouement de la grande épopée. Il me semble que ce symbolisme, gravé sur un tombeau, ne saurait être ni plus noble, ni plus complet, ni plus utile.

Bien que les Grottes Vaticanes ne soient pas très-étendues, il est certain que la Catacombe dont elles font partie était fort considérable. Nous avons vu qu'elle servit de sépulture à une multitude de martyrs. En 1607, on trouva sous une colonne un seul *polyandrum* de marbre et de porphyre, avec cette inscription :

LOC. MA. C CLVIII. INC.

*Locus martyrum cclviii in Christo*, « sépulture de deux cent cinquante-neuf martyrs en Jésus-Christ ; » et les anciennes archives du Vatican en comptent jusqu'à dix mille, le 22 juin <sup>1</sup>. Il existe encore un monument qui rappelle l'effroyable boucherie dont ces lieux furent le

mum prendunt : a quo medio *messem* dictam puto. — VARR., *de Re Rustic.*, lib. I, c. L.

<sup>1</sup> Die 22 junii decem millia martyrum habemus de eorum reliquiis, et eo die multitudo mulierum confluit ad Basilicam flexis genibus et faculas accensas in manu gestantium. — ABINGHI, *Rom. subter.*, lib. II, c. IV, p. 241.

théâtre; je veux parler du vaste linceul ou drap mortuaire dont on enveloppait, pour les apporter du Cirque ou de l'Amphithéâtre, les corps sanglants des martyrs. Cette précieuse relique se conserve dans le trésor du Vatican.

Chaque année, le jour de l'Ascension, après les vêpres, on l'en tire avec une grande solennité, et jusqu'au 1<sup>er</sup> du mois d'août elle reste exposée à la vénération empressée d'un immense concours de fidèles. Les Catacombes Vaticanes ont aussi donné un de ces horribles instruments de supplice appelé *fidicula*, avec lequel on labourait les côtes et les membres des martyrs. Pour en avoir une idée, il faut se représenter de longues tenailles dont les branches sont garnies de plusieurs ongles ou crochets qui, s'engrenant les uns dans les autres, coupaient la chair en petits morceaux et devaient causer d'incalculables douleurs.

Détrempées par le sang des premiers martyrs, illustrées par la sépulture de saint Pierre et d'un grand nombre de Pontifes, ses successeurs sur le trône et sur l'échafaud, les Grottes Vaticanes ont toujours été regardées comme un lieu d'une sainteté particulière. C'est pour cela que l'entrée en est interdite aux femmes, sous peine d'excommunication, excepté un seul jour dans l'année, le lundi de la Pentecôte :

HVC MULIERIBVS INGRESSE NON LICET,  
 NISI VNICO DIE LVNÆ  
 POST PENTECOSTEM,  
 OVO VICISSIM VIRI INGRESSE  
 PROHIBENTVR, QVI SECVS FAXENT  
 ANATHEMA SVNTO.

Tel fut, dès l'origine du Christianisme, l'immense concours de pèlerins venus de toutes les parties du monde

pour prier sur cette terre sacrée, particulièrement à la fête des saints Apôtres, que les papes se virent obligés de conserver longtemps l'usage de dire, ce jour-là, deux messes solennelles, afin de satisfaire à la piété de la multitude. La première se célébrait à Saint-Pierre, la seconde à Saint-Paul hors des Murs<sup>1</sup>. Les évêques de l'Europe s'y donnaient, chaque année, comme un rendez-vous général. Celui d'entre eux qui, sans cause très-grave, aurait négligé de venir se retremper aux sources de l'esprit apostolique était reprimandé par le prince des pasteurs.

« Quelle occupation, écrivait saint Grégoire à un évêque de Rouen, quelle difficulté insurmontable vous fait, depuis si longtemps, négliger de venir à Saint-Pierre, lorsque nous voyons accourir, chaque année, des extrémités du monde, même les nations nouvellement converties, les hommes, les femmes et jusqu'aux malades<sup>2</sup>? »  
 Plaignez les nations dont les chefs ont oublié la route de Rome; tremblez pour les Églises dont les évêques négli-

<sup>1</sup> Transtiberina prius solvit  
 Sacra pervigil sacerdos;  
 Mox huc recurrit, duplicatque vota.

PRUD., *Hymn*, XII.

<sup>2</sup> Qui vero labor aut quæ difficultas præ aliis dissuasit vobis per tantum spatii Beatum Petrum negligere, ubi et ab ipsius mundi finibus, etiam gentes noviter ad fidem conversæ, student omnes tam mulieres quam viri ad eum venire? — **REGEST.**, liv. IX, *Ep.* I. — Écrivant à un autre évêque nommé Lanfranc. le même pape s'exprime ainsi : « Non enim labor aut difficultas itineris te sufficienter excusat, cum satis notum sit multos longe remotos, licet corpore invalidos, et infirme ut a lectulis vix valentes surgere, tamen Beatri Petri amore flagrantés ad ejus limina vehiculis properari. » — **ID.**, *Epist.* XX.

gent ou sont empêchés de venir voir Pierre : le chemin de Rome est le chemin de la justice et de l'équité ; le tombeau de Pierre est le foyer de la lumière, le palladium de la liberté morale et la source du dévouement à Dieu, à l'Église et au peuple.

### 21 Décembre.

**Histoire des Catacombes depuis leur origine jusqu'au seizième siècle.** — Pieux empressement des chrétiens à reposer dans les Catacombes. — Inscriptions. — Trois remarques sur les inscriptions. — Sépulture dans les Catacombes après les persécutions. — Translation des martyrs dans les églises. — Histoire et description des Catacombes de la voie Aurélienne, — Cimetières de Saint-Caléode, — de Saint-Jules, — des Saints-Proces-et-Martinien.

L'arc de Constantin et la Basilique de Saint-Clément nous avaient, comme l'Amphithéâtre, servi de préparation à une nouvelle visite des Catacombes. Traversant le Tibre par le *Ponte Sisto*, nous arrivâmes au Janicule, près de l'antique Voie Aurélienne. Là, se trouve le vaste cimetière de Saint-Caléode. Avant d'y descendre, ou plutôt afin d'y descendre avec plus d'utilité, il nous restait une question à résoudre : Quel a été, depuis leur fondation jusqu'à nos jours, l'état des Catacombes ? Hier nous avons reconnu des modifications considérables dans les Grottes Vaticanes ; les autres cimetières ont-ils éprouvé le même sort ? Intéressante sous le rapport purement historique, cette question devient très-importante au point de vue religieux ; car elle se rattache, du moins indirectement, à l'authenticité des reliques.

Nous connaissons déjà l'origine et la destination des Catacombes. Pendant toute la durée des persécutions, c'est-à-dire depuis l'arrivée de saint Pierre à Rome jus-

qu'à l'avènement de Constantin, les fidèles n'eurent pas d'autre lieu de sépulture. Martyrs ou non, tous voulaient reposer, les uns auprès des autres, dans la vénérable nécropole. Tel était, pendant la vie, leur vœu le plus ardent : telle leur volonté suprême au moment de la quitter. Il serait trop long de rapporter tous les témoignages de cette foi si vive des mourants et de la religieuse fidélité avec laquelle on se conformait à leur pieux désir. Quelques inscriptions prises au hasard dans les différentes Catacombes sont plus que suffisantes pour ne laisser aucun doute sur ce point.

Au cimetière de Saint-Calépole :

VALENTINE CONJUGI BENEMEREN  
 TI FECIT MARITUS QUE VIXIT  
 AN. XVII. MES. VII. ET CVM MARITVS  
 FECIT ANN. V. ET MESES VII.

« A Valentine, épouse bien méritante, son mari a fait cette tombe. Elle vécut dix-sept ans sept mois, et avec son mari cinq ans et sept mois. »

EVTICHIE FILIE DVLCISSIME QVE  
 VIXIT ANN. V III. MENS. VII. DIES. IIII.  
 DEPOSITA VIII. IDVS OCTOBRIS  
 IN PACE.

« A Eutichia, fille bien-aimée, qui vécut huit ans sept, mois, quatre jours. Déposée le huit des ides d'octobre, en paix. »

Au cimetière de Sainte-Cyriaque.

IUSTINVS. LÆDE. CONJUGI. BE  
 NEMERENTI. LEONTIVS ET VICTO  
 RINVS LÆDE MATRI >P< KARISSIME  
 AMANTISSIME.



« Justin à Léda, son épouse bien méritante, Léontius et Victorinus à Léda, leur mère en J.-G., très-chère, très aimée. »

Au cimetière de Saint-Calixte :

LEO ET PETRONIA PAVLO FILIO  
DVLCISSIMO QVI VIXIT ANN.  
XXIII. M. V. DXV IN PACE DEP.

« Léon et Pétronie à Paul, leur fils chéri, qui vécut vingt-trois ans cinq mois quinze jours, déposé en paix. »

Au lieu de laisser le soin de leur sépulture à leurs parents ou à leurs amis, souvent ils préparaient eux-mêmes leurs tombes, dont ils indiquaient le lieu et la forme. Rien n'est plus commun que les inscriptions relatives à cet usage et dont je vais donner seulement quelques modèles :

Au cimetière de Saint-Callixte :

MARCELLA. SE. VIBA. FEGIT SIBI.

« Marcelle, de son vivant, s'est faite à elle-même cette tombe. »

CONSTANTIA FECIT SIBI VIVA  
LOCVM.

« Constance s'est fait à elle-même, de son vivant, ce *loculus* »

Au cimetière de Saint-Cyriaque :

BONIFATIA SIBI, ET COMPARI SVO  
IUSTINO BENEMERENTI FECIT QVI  
BIXIT ANNIS LXV. ET FECIT CVM  
COMPARI SVO ANNIS XVI.

« Bonifatia a fait cette tombe pour elle et pour son mari Justin, bien méritant, qui vécut soixante-cinq ans, et avec son épouse seize ans. »

« Au cimetière de Sainte-Priscille :

VRBICVS SE BIBV FECIT CVM  
COMPARE SVA

« Urbicus, de son vivant, s'est fait cette tombe avec son épouse. »

La piété de nos pères allait encore plus loin : tout pauvres qu'ils étaient, il ne craignaient pas d'acheter au prix de leur labeur ou de leurs aumônes le bonheur d'être inhumés auprès des martyrs.

Au cimetière de Saint-Callixte :

FORTVNATVS SE VIVO SIBI FECIT  
VT CVM QVIEVERIT IN PACEM IN >P<  
LOCVM PARATVM HA. . . . .  
. . . . . FLIVS DVLCISSIMVS DE  
SVO LABORE SIBI FECIT.

« Fortunatus s'est fait ce *loculus* de son vivant, afin que, lorsqu'il reposera en paix en Jésus-Christ, il ait un lieu préparé...

..... Fils chéri, s'est fait cette tombe au prix de son travail. »

Au cimetière de Saint-Ciriacque :

HIC EST LOCVS QVEM SE VIVA  
GENTIA BISOMV COMPARAVIT.

« C'est ici le lieu que, de son vivant, Gentia a acheté pour deux tombes. »

Au cimetière de Sainte-Priscille :

LOCVS BENENATI  
ET GAVDIOSÆ COMPARES  
SE VIVI COMPARAVERVNT  
AB ANASTASIO ET ANTIOCHO FS

« C'est ici le lieu que Benenatus et Gaudiosa, époux en Jésus-Christ, se sont acheté, de leur vivant, d'Anastase et d'Antiochus, Fossoyeurs. »

Au cimetière de Sainte-Cyriaque :

IN CRYPTA NOBA RETRO SAN  
TVS EMERVNT SE VIVAS. BALER.  
RÆ I SABINA MERVM LOC  
VBISONI A BAPRONE ET A  
BIATORE <sup>1</sup>.

« Dans la crypte neuve, derrière les saints, Valeria et Sabina se sont acheté, de leur vivant, ce lieu pour deux tombes, d'Apron et de Viateur. »

Ces inscriptions, qu'il serait facile de multiplier, donnent lieu à trois remarques : sur les fautes de style, sur l'usage d'acheter une place dans les Catacombes et sur le soin de désigner ou de préparer le lieu de sa sépulture.

En voyant les incorrections et les barbarismes de nos inscriptions tumulaires, les uns ont dit qu'elles appartiennent à l'époque de décadence et qu'elles sont postérieures à l'ère des persécutions ; d'autres ont attribué les fautes qu'on y découvre à l'ignorance des premiers fidèles, sortis, à Rome aussi bien que dans le reste du

<sup>1</sup> Voici la même inscription dans une langue moins incorrecte : In crypta nova retro sanctos emerunt se vivis Valeria et Sabina merum locum Bisomum ab Aprone et Viatore...

monde, de la dernière classe de la société. La première de ces deux assertions est entièrement fausse, la seconde n'est exacte qu'en partie. D'abord, il n'est pas d'archéologue tant soit peu exercé qui ne sache que les inscriptions païennes de la meilleure époque, même du siècle d'Auguste, présentent souvent les mêmes incorrections, les mêmes changements de lettres, les mêmes barbarismes. Les innombrables exemples rapportés par Goltzius<sup>1</sup> et par Fabretti<sup>2</sup> rendent ce fait évident comme la lumière du jour.

Sans doute les premiers chrétiens de Rome ne seraient pas tous, ni même en grand nombre, des hautes classes de la société : la gloire de l'Évangile est d'avoir partout commencé par les pauvres. Néanmoins il compta, dès l'arrivée de saint Pierre et dans la première persécution, d'illustres néophytes : le sénateur Pudens, sa femme Priscille, ses filles Praxède et Pudencienne, ses fils Novat et Timothée; sainte Prisque, sainte Lucine l'Ancienne, saint Tropès et saint Evelius, officiers de Néron, et bien d'autres encore, qui appartenaient à la cour même de l'empereur *qui de Cæsaris domus sunt*<sup>3</sup>. Les fautes qui se montrent dans les inscriptions chrétiennes ne sauraient donc être attribuées exclusivement à l'ignorance des premiers chrétiens. Cela devient évident puisque nous possédons des inscriptions chrétiennes de la même époque qui sont parfaitement correctes<sup>4</sup>.

Que l'ignorance de la langue aristocratique soit, en partie, la cause de ces barbarismes et de ces incorrections, nul ne prétend le contredire : mais si l'on se re-

<sup>1</sup> *Thesaur. Rom. Antiq.*, etc.

<sup>2</sup> *Inscrip. Antiq. Rom.*, 1702.

<sup>3</sup> *Epist. ad Philipp.*, c. IV, 22.

<sup>4</sup> BOLDETTI, lib. II, c. X, p. 427.

porte aux temps et aux lieux, il paraîtra juste de les attribuer la plupart à la difficulté de mieux faire. De quoi s'agissait-il en effet? D'inhumér à la hâte, pendant la nuit, dans des lieux étroits et de difficile accès, un nombre quelquefois très-considérable de corps sanglants apportés des Amphithéâtres, des Cirques, des Voies publiques, où ils étaient restés peut-être plusieurs jours; le temps, les outils, l'habitude, les matériaux indispensables manquaient souvent.

Avec la pointe du pic dont il s'était servi pour creuser le *loculus*, le Fossoyeur gravait précipitamment sur la brique, sur la pierre, quelquefois sur la chaux, le nom du défunt, le signe de son martyr, tout au plus quelques lignes destinées à rappeler ses qualités et l'époque de sa mort. Ajoutons que le peuple avait sa langue à lui, tout autre que le langage de la cour. Les *Comédies de Plaute* ne sont-elles pas un monument vivant de cette différence d'idiome qui existait à Rome entre les ouvriers, les artisans, les esclaves, d'une part, et les riches, les savants, les littérateurs, de l'autre? N'en est-il pas encore de même aujourd'hui dans toutes les capitales de l'Europe? Or si le peuple avait une langue à lui, qu'il parlait dans la conversation, est-il étonnant qu'il l'ait écrite sur sa tombe?

Quant à l'usage d'acheter une place dans les cryptes de la Rome souterraine, il conduit à plusieurs explications d'un grand intérêt. Les cimetières chrétiens furent, dès l'origine, la propriété des paroisses ou des particuliers. Creusés dans les entrailles de la terre, auprès des Voies Romaines, les premiers, n'appartenant à personne, étaient la sépulture commune de tous les fidèles de la paroisse. On y descendait également les martyrs égorgés dans le voisinage, quel que fût le lieu de leur domicile : la néces-

sité en faisait une loi généralement absolue. Les seconds, donnés par les chrétiens eux-mêmes et ouverts dans leurs champs, restaient la propriété des fondateurs, en ce sens qu'ils se réservaient le droit d'y être inhumés, qu'ils obtenaient plus facilement le bonheur d'y déposer les martyrs, et, moyennant quelques aumônes à l'église ou quelque gratification aux Fossoyeurs, d'accorder aux fidèles qui le désiraient la permission d'y reposer auprès des saints.

Or, dans la donation, dans la réserve et dans la concession brille également la vivacité de la foi primitive. Elle était vive la foi de ces illustres néophytes qui convertissaient les superbes jardins de leurs villas en lieu de sépulture pour leurs nouveaux frères. Quel changement dans les idées et les mœurs! Ces fiers Romains, ces superbes matrones qui, hier encore, écrasaient de leur faste et de leur dédain le pauvre et l'esclave, avec lesquels ils auraient rougi d'avoir rien de commun dans la vie ou dans la mort, les voilà aujourd'hui qui, non contents de les nourrir, de les soigner, de baiser avec un respectueux amour leurs chaînes et leurs blessures, s'imposent de coûteux sacrifices pour leur procurer une sépulture honorable, et renoncent à leurs brillants mausolées, afin de dormir avec eux dans les mêmes tombeaux? S'ils se réservent quelque droit sur les terres qu'ils ont données, c'est celui de pouvoir les sanctifier en y faisant déposer les martyrs. Dépenses, fatigues, dangers, rien ne leur coûte pour se procurer un semblable bonheur.

Entre cent autres, l'histoire nous montre sainte Juste, glorieuse fille d'une des plus nobles familles de Rome, faisant enlever des gémonies le corps de saint Restitut. Elle l'emporte dans sa maison, l'enveloppe dans le linge le plus fin avec les parfums les plus exquis, et va elle-même l'inhumer dans son cimetière, sur la Voie Nomen-

tane, à seize milles de Rome <sup>1</sup>. L'histoire nous montre encore sainte Théodora, en qui la vertu semblait rehaussée par la noblesse du sang, prenant les corps des saints martyrs Abbondius et Abondantius, et les déposant, de ses propres mains, dans sa Catacombe sur la Voie Flaminienne, à vingt-huit milles de Rome <sup>2</sup>. Enfin elle nous montre l'illustre Lucine cachant dans son palanquin et transportant de la Voie Salaria, où ils avaient été mis à mort, jusqu'à son cimetière, situé sur la Voie d'Ostie, à sept milles de Rome, les saints Cyriaque, Largus, Smaragdus et vingt autres martyrs <sup>3</sup>.

Pendant que les chrétiens favorisés des dons de la fortune donnent de si éclatants témoignages d'une foi vive, les frères d'une condition inférieure en donnent de plus touchants peut-être par l'ardeur avec laquelle ils sollicitent l'insigne bonheur d'être ensevelis auprès des saints. Ils savaient, disent leurs dignes interprètes, qu'il est utile de reposer non loin des martyrs, dont le démon craint la présence, dont le corps excite plus vivement la ferveur des vivants, et dont les prières sont toutes-puissantes pour obtenir la résurrection glorieuse <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Ex Act. cod. ms. S. Mariæ ad Præsepe.* — BAR., t. II.

<sup>2</sup> BAR., *Annot. ad Martyr.*, 16 sept.

<sup>3</sup> Imposuit nocte in pavone cum eunuchis suis et sustulit unde commendata fuerant. Translata sunt cum S. Cyriaco in prædio suo Via Ostiensi, milliario ad urbe Roma septimo, ubi requiescunt in sarcophagis lapideis quos sua manu recondidit B. Lucina in pace, sexto idus Augusti. *Ex. Cod. Later. Vat.*, VI, VIII, 3.

<sup>4</sup> S. AUG., — *de Cur. pro mortuis gerend.* — S. MAXIM., *Homil. in Natal.* 53. — TAURIN., *Martyr. Biblioth. PP.*, t. V, pars I. — Ut tempore resurrectionis cum opulatoribus spe et fiducia pleni resurgant. *Apud RUINART, Adm. in Homil. de 40 SS. Martyr.*

Le désir d'avoir une tombe dans un lieu plutôt que dans un autre, le soin de la désigner et de s'en assurer la possession n'a rien de commun avec l'égoïsme païen et l'orgueilleuse exclusion des tombeaux. Dans le paganisme on voit des mausolées de famille, des colombaires pour telle ou telle corporation ; tous sont isolés et interdits aux étrangers, sous peine d'anathème. Dans la Rome chrétienne, au contraire, on trouve des sépultures communes, ouvertes sans exception à toutes les classes et à toutes les conditions.

Seulement les époux, les pères, les frères, les amis et les parents si tendrement unis pendant la vie désirent n'être point séparés après la mort et placés le plus près possible des martyrs. Dans la communauté de sépulture brille l'accomplissement du grand précepte de la charité et de l'égalité universelle. Dans les réserves particulières se montre encore cette même charité, qui consacre les liens plus intimes du sang et de l'amitié aussi bien que les pieux désirs de la foi : loin de détruire la nature, la religion la perfectionne. Telle on l'admire dans la vie des premiers chrétiens, telle on la trouve dans leurs vénérables cimetières.

Après les persécutions, les Catacombes continuèrent d'être le lieu général de sépulture pour les enfants de l'Église : dans ce but plusieurs furent agrandies. C'est un fait auquel la science et l'histoire rendent également témoignage. « En 1716, dit l'excellent Boldetti, je trouvai dans les Catacombes de Sainte-Agnès des galeries entièrement remplies de sable. Je les fis attaquer par nos Fossoyeurs. Nous y rencontrâmes jusqu'à douze rangs de *loculi* tous parfaitement fermés avec des briques ou avec des morceaux de marbre. Plusieurs avaient des inscriptions en caractères grecs et latins ; mais dans aucun de ces



tombeaux je ne pus découvrir ni la palme ni le vase de sang, signes caractéristiques du martyre.

« J'allai plus loin. Afin de m'assurer pleinement si quelque vase de sang n'était point renfermé dans l'intérieur des *loculi*, ce qui arrive quelquefois, je fis ouvrir sous mes yeux, en un seul jour, environ un cent de ces tombeaux : il me fut impossible d'y trouver aucun signe du martyre. Je m'assurai par là que cette partie de la Catacombe était postérieure aux persécutions. L'histoire vint confirmer mon jugement et m'apprendre que cette partie du cimetière de Sainte-Agnès date du règne de Constantin et même de quelques années après <sup>1</sup>. »

A la fin du même siècle, l'histoire nous montre le pape saint Sirice inhumé dans les Catacombes de Sainte-Priscille; au commencement du cinquième, le pape saint Anastase dans celles de *l'Ursum Pileatum*; un peu plus tard, le saint pape Sozime va reposer dans les Catacombes de Sainte-Cyriaque, sur la Voie Nomentane; saint Boniface dans celles de Sainte-Félicité; saint Célestin dans celles de Sainte-Priscille, et saint Sixte III dans celles de Sainte-Cyriaque; enfin tous les papes, jusqu'à saint Grégoire exclusivement, attendent la résurrection dans les Grottes Vaticanes, auprès du prince des Apôtres.

Cependant les Catacombes, comme tous les monuments de Rome, eurent à souffrir des invasions des peuples du Nord et notamment des Lombards. Voilà pourquoi le pape Boniface IV, en 607, fit transporter au Panthéon une multitude d'ossements de martyrs, que le mauvais état de plusieurs cimetières aurait pu exposer à la profanation; ses successeurs imitèrent son exemple. Les églises de Rome ne tardèrent pas à se peupler des héros de

<sup>1</sup> *Cservaz.*, lib. I, c. II, p. 6.

l'Évangile, et la même foi qui avait si longtemps porté les chrétiens à reposer dans les Catacombes leur fit désirer une sépulture dans les églises, toujours afin d'attendre la résurrection en la compagnie des martyrs <sup>1</sup>. L'usage général de cette sépulture a duré jusqu'au commencement de notre siècle, à l'époque de l'occupation française.

Bien que les Catacombes eussent cessé d'être le cimetière des fidèles, on ne laissa pas de les visiter avec une profonde vénération et d'en tirer de siècle en siècle de nouvelles reliques <sup>2</sup>. Toutefois, il est juste de le dire, ces extractions étaient assez rares, et les translations plus rares encore. Le moment marqué par la Providence n'était pas venu de révéler au monde les merveilles et les richesses de la grande cité des martyrs. Cet état de choses dura jusqu'au seizième siècle. Ici commence une nouvelle ère dans l'histoire des Catacombes; mais à demain le récit. N'oublions pas que nous sommes sur le Janicule, et le *cimetière de Saint-Caléopde* réclame tous nos instants.

Non loin de la Voie Aurélienne, jadis bordée de mausolées et de colomnaires, se développe majestueusement l'aqueduc de la Fontaine Pauline, appelée dans les auteurs païens *forma Trajana*, *forma Sabbatina* et *forma Alseatina*. Sur cette terre vraiment historique s'élève l'église de Saint-Pancrace <sup>3</sup>, où se trouve la principale entrée des Catacombes de Saint-Caléopde; les autres sont répandues çà et là dans les vignes. La Basilique renferme le lieu même théâtre des combats du jeune martyr, dont

<sup>1</sup> Cessarunt autem fidelium studia in cœmeteriis adeundis postquam ea quæ ibi sita erant corpora sanctorum martyrum intra urbem sunt delata, et in diversis ecclesiis honorificentius collocata. — BAR., *AN.* CCXXIX n. 11.

<sup>2</sup> BOLDETTI, lib. I, c. XXII; et lib. III, c. III.

<sup>3</sup> Endommagée par les Français pendant le siège de 1849

le corps repose sous l'autel. Bien que le cimetière porte le nom de Saint-Calépole, martyrisé sous Alexandre Sévère, son origine paraît beaucoup plus ancienne.

Avant d'y descendre apprenons à connaître les hôtes illustres qui habitèrent ou qui habitent encore ce quartier de l'auguste nécropole. Le premier est le saint prêtre que nous venons de nommer. Calépole se livrait avec ardeur à l'exercice de son bienfaisant ministère, lorsqu'il fut arrêté par ordre de l'empereur Alexandre. Dans la vue d'effrayer les chrétiens, on le condamna à être traîné par les rues de Rome, puis jeté dans le Tibre; mais les frères l'avaient suivi sur les différents théâtres de son martyre. On le retira du fleuve, et saint Callixte l'inhuma de ses propres mains dans le cimetière où nous allons entrer <sup>1</sup>.

Le second est le charitable pontife qui donna la sépulture à saint Calépole. Alexandre Sévère, ayant appris l'action de Callixte et la conversion d'un de ses soldats, entra dans une grande fureur. Privatus, le soldat converti, expira sous les coups de cordes garnies de plomb; et Callixte fut précipité d'une fenêtre dans un puits, avec une pierre au cou. Dix-sept jours après l'exécution, un prêtre nommé Astère vint, pendant la nuit, accompagné de dix ecclésiastiques, sur le lieu du martyre. Il retira du puits le corps du saint pape et l'ensevelit dans la Catacombe de Saint-Calépole la veille des ides d'octobre. Saint Calépole et saint Callixte reposent aujourd'hui sous le maître-autel de Sainte-Marie *in Trastevere*.

Parmi les autres gloires du cimetière de Saint-Calé-

<sup>1</sup> Tunc gaudio repletus est (B. Callixtus), quod corpus sanctum acceptum recondidit cum aromatibus et linteaminibus, cum hymnis, et sepelivit in cœmeterio ejusdem vi id. majas. — *Ex Cod. ms. Vat.*

pode, il faut encore nommer l'illustre martyr saint Jules, sénateur romain, mis à mort sous Commode. Les saints Vincent, Pèlerin, Eusèbe et Pontien l'avaient converti avant de subir eux-mêmes le dernier supplice; plus encore que leur parole, leur sang fut une semence de nouveaux chrétiens. Un de leurs bourreaux, nommé Antonin, ayant vu de ses yeux un ange tout brillant de lumières qui recueillait le sang des martyrs, demanda tout à coup le baptême, et quelques heures après il signait lui-même de son sang la foi qu'il venait d'embrasser. Mis à mort sur la Voie Aurélienne, près de la *forma Trajana*, il fut inhumé par le saint prêtre Rufin, dans le cimetière voisin de celui de Saint-Calépode.

Là vinrent aussi reposer le consul saint Palmase avec sa femme, ses enfants et quarante-deux personnes de sa maison; le sénateur Simplicius, sa femme Claudia et soixante-dix-huit personnes de sa famille. Tous avaient été baptisés par saint Callixte, et tous furent mis à mort par ordre d'Alexandre Sévère, qui fit attacher leurs têtes aux portes de Rome. Souvenons-nous encore des saints Victor et Gouronnée, qui souffrirent sous Antonin; songeons que nous allons fouler une terre arrosée de leur sang, passer devant leurs *loculi*, voir les lieux embaumés de l'encens de leurs prières, et, sous le cortège de ces nobles et saintes pensées, entrons.

Voici l'escalier qui nous conduit aux galeries souterraines; un grand labyrinthe commence. A droite, à gauche, des tombes vides; d'abord, nous pouvons nous tenir debout; bientôt il faudra nous baisser et marcher en rampant, selon que la galerie s'élève ou s'abaisse dans les veines de tuf granulaire. Voici les *areæ*, petites places où se réunissaient nos pères; les cryptes où, agenouillés devant l'autel d'un martyr, ils se nourrissaient du triple

pain de la parole, de la prière et de l'Eucharistie ; voici les *cubicula*, dont les peintures et les humbles ornements ont disparu sous la main des Lombards. Quelques inscriptions, trouvées par Bosio, apprennent que le cimetière de Saint-Caléopode servit encore de sépulture après les persécutions. Dans l'intérieur jaillit une source d'eau limpide, admirablement placée pour les besoins et les usages de l'Église naissante, et tout prouve que cette vaste Catacombe fut le dortoir d'un peuple entier de martyrs <sup>1</sup>.

Un des quartiers porte le nom de Saint-Jules. Il le doit à ce zélé pontife, qui fut enseveli dans les Catacombes de Saint-Caléopode, dont il augmenta les galeries ou restaura les monuments. Il en fit commencer deux autres, l'une sur la Voie Flaminienne et l'autre sur la Voie de Porto : son corps repose aujourd'hui à Sainte-Marie *in Trastevere*.

Non loin de là s'ouvre une des plus anciennes Catacombes, puisqu'elle remonte à l'an 69 de notre ère ; j'ai nommé le cimetière des Saints-Procès-et-Martinien. Géoliers de saint Pierre et de saint Paul à la prison Mamerline, ces deux saints furent convertis et baptisés par saint Pierre, dont ils ne tardèrent pas à suivre les traces sanglantes. Lucine, qui les avait vus souvent lorsqu'elle venait visiter les Apôtres dans leur prison, leur continua les mêmes soins quand ils furent eux-mêmes devenus prisonniers de Jésus-Christ. Le jour de leur martyre, elle les accompagna suivie de sa famille, et, jusque sur l'échafaud, leur adressa ces nobles paroles : « Soldats de Jésus-Christ, ayez bon courage, et ne craignez pas des tourments d'un instant <sup>2</sup>. » Avec la même intrépidité que les

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. I, c. XII.

<sup>2</sup> *Milites Christi, constantes estote, et nolite metuere poenas quæ ad tempus sunt.* — *Cod. ms. S. Cæciliæ.*

saintes femmes du Calvaire, elle brave les bourreaux, recueille les corps des martyrs, les enveloppe dans des linges précieux avec des parfums, et les dépose dans le cimetière qu'elle a fait ouvrir dans sa propriété sur la Voie Aurélienne <sup>1</sup>.

Comme on le voit, dès la première persécution, les chrétiens eurent des Catacombes dont l'entrée était inaccessible aux païens. Vers l'an 816 le pape Pascal I<sup>er</sup> fit transporter les corps des saints martyrs au Vatican, où ils reposent encore aujourd'hui <sup>2</sup>. En sortant de ces lieux sacrés, témoins de tant d'héroïsme, on croit entendre les paroles prononcées, au milieu de leurs supplices, par les saints Procès et Martinien : « Que le nom du Seigneur soit béni <sup>3</sup> ; » et, dans l'effusion de sa reconnaissance, le catholique répète : Que le nom du Seigneur soit béni ; béni pour avoir inspiré tant de courage ; béni pour avoir certifié la foi par la signature sanglante d'un si grand nombre de témoins ; béni pour l'avoir conservée au monde et avec elle la liberté, les lumières, la civilisation qui disparaîtraient avec elle.

<sup>1</sup> *Eod ms. S. Cæciliæ.*

<sup>2</sup> Quant au cimetière de Sainte-Agathe, dont il est parlé dans les bulles de saint Léon, plusieurs croient qu'il est le même que celui des SS. Procès et Martinien ; d'autres pensent qu'il est différent ; mais comme il n'est pas ouvert, nous nous contenterons de le saluer respectueusement et d'honorer les martyrs dont il est la sépulture. — ARINGHI, lib. II, c. XIV.

<sup>3</sup> *Sit nomen Dōmini benedictum. Id., id.*

## 22 Décembre.

Histoire des Catacombes depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. — Réouverture providentielle. — Saint Philippe de Néri. — Bosio. — Boldetti. — Marangoni. — D'Agincourt. — Raisons de l'encombrement des galeries. — Fouilles actuelles. — Voie Cornélienne. — Catacombes de la Voie de Porto, — de Saint-Pontien. — de Gènereuse *ad Sextum Philippi*, — du pape saint Jules.

Nous allons reprendre l'histoire des Catacombes, que nous avons laissée hier au seizième siècle. Alors elles furent rouvertes pour ne plus se refermer. Afin de comprendre ce qu'il y eut de providentiel dans cet événement, il faut se reporter aux circonstances où se trouvait l'Église. Fils aîné du paganisme renaissant, Luther vient de paraître. Du souffle de sa bouche impure, le moine apostat allume dans la vieille Europe un vaste incendie. On voit les peuples, saisis tout à coup de vertige, profaner les sanctuaires, briser les tombeaux, livrer aux flammes les reliques des saints et jeter au vent les cendres des martyrs. A l'égal des persécutions de Néron et de Dioclétien, cette guerre sacrilège désole la religion, qu'elle dépouille brutalement de ses joyaux les plus précieux. Rachel inconsolable, elle pleure les corps vénérables de ses enfants, dont la signature sanglante, apposée au bas de son symbole, commande l'admiration et la foi de l'univers.

Que vont devenir toutes ces églises de France, de Suisse d'Angleterre et d'Allemagne, veuve de leurs saints et de leurs martyrs ? Par quoi remplacer tant d'illustres modèles, dont les glorieux exemples, comme autant de colonnes lumineuses, dirigeaient la marche de chaque chrétienté dans le ténébreux désert de la vie ; dont la présence était

pour tous une prédication continuelle et la puissante prière un refuge, un boulevard, une bénédiction ? Et puis, tandis que l'Europe catholique perd ses protecteurs et ses guides, un nouveau monde sort, comme par miracle, du sein des flots : l'Amérique se peuplera bientôt d'églises et de chrétiens. A ces enfants nés d'hier il faut aussi des patrons, des modèles et des amis ; où les trouver ?

C'est à ce moment, deux fois solennel, que s'ouvrent, pour ne plus se refermer, toutes les portes de la Rome souterraine. Explorée avec l'ardeur de la science et la persévérance de la foi, la grande cité des martyrs viendra réparer les pertes des églises de l'Europe et enrichir les jeunes chrétientés du nouveau monde. Pendant que Luther et ses imitateurs attisent avec le plus de violence l'incendie sacrilège, qui réduit en cendres les anciens monuments de l'art catholique et les trésors des saintes reliques dans la plus grande partie de l'Europe, saint Philippe de Néri, suivi de saint Charles Borromée, va s'envelir dans les galeries silencieuses des Catacombes : pendant douze ans elles deviennent son séjour habituel.

C'est là que les deux Moïses, mêlant durant des nuits entières, leurs larmes et leurs prières au sang des martyrs, obtiennent pour l'Église une victoire longtemps disputée <sup>1</sup>. Imité par un grand nombre de pieux fidèles leur exemple réveille la piété envers les martyrs e rouvré le chemin de nos vénérables cimetières. De son côté, ia

<sup>1</sup> Essendosi intralasciata la ricerca de' cimiteri e de' sagri corpi, di modo che erano quas posti in oblivione luoghi si sagrosanti, nel secolo XVI si rinnuovò la devozione de' medesimi, colle visite frequenti di S. Filippo Neri e di S. Carlo Borromeo, i quali anche vi dimoravano e notti intere in ferrose orazioni : ed Antonio Bosio, etc. — **BOLDETTI**, *Osservaz.*, lib. III, c. 1x.



Providence vient d'appeler à la vie l'homme immortel qui sera le Christophe Colomb des Catacombes.

Antoine Bosio, né à Malte, vint à Rome en qualité d'agent de l'ordre de Malte. De vastes connaissances, une saine critique, un rare génie, une persévérance plus rare encore, distinguent l'archéologue prédestiné de Dieu pour accomplir une des plus grandes tâches dont l'histoire fasse mention. Sur les pas de saint Philippe et de saint Charles, Bosio descend dans les Catacombes, et son instinct devine aussitôt les immenses trésors enfouis dans les entrailles de cette terre sacrée. Il va se jeter aux pieds du pape Clément VIII, et lui demande la permission de commencer des fouilles. La permission est accordée ; et Bosio s'ensevelit tout vivant dans les Catacombes, où il passe trente-trois années de sa vie, depuis 1567 jusqu'à 1600 <sup>1</sup>.

Pendant que les Fossoyeurs dégagent les galeries encombrées, il parcourt en tous sens celles où il peut avoir accès, tantôt en se traînant, tantôt en descendant avec des écaelles, au risque cent fois répété de périr dans ces profonds souterrains. Tout ce qu'il trouve, il l'étudie, le décrit, le dessine lui-même ou le fait dessiner avec une exactitude curieuse : monuments antiques, pierres tombales, inscriptions, *loculi*, peintures, bas-reliefs, lampes, chaires pontificales, autels, vases de bronze, de terre cuite, etc., rien ne lui échappe. Quand la mort vint le surprendre, il put dire comme le poète : *Exegi monumentum ære perennius*. Ses immenses travaux furent mis en ordre et publiés, en 1632, par les soins du savant P. Sevarano, Oratorien de Rome ; puis traduits en latin par le P. Aringhi, membre de la même congrégation.

<sup>1</sup> BOLTARI, *Prefaz.*, p. 3.

Cependant les découvertes de Bosio avaient fixé l'attention du Saint-Siège : il parut convenable, nécessaire même de régulariser l'exploration de Rome souterraine. L'illustre archéologue vivait encore lorsque Clément VIII défendit, sous peine d'excommunication, à toute personne de l'un et de l'autre sexe, de quelque état ou condition qu'elle fût, ecclésiastique, régulière ou séculière, d'entrer sans permission dans aucune des grottes, Catacombes ou cimetières situés au dedans ou au dehors de Rome, ni d'en extraire aucune relique, ne fût-ce que la moindre parcelle; et cela sous peine de châtimens corporels, galères ou amendes, et d'excommunication encourue par ce seul fait, réservée au Souverain Pontife.

Le 12 août 1613 parut un nouveau décret de Paul V, qui confirma le précédent : le 16 mai 1624 un autre d'Urbain VIII, dans le même sens; le 3 janvier 1668 un autre de Clément IX, où l'on trouve les mêmes défenses sous les mêmes peines. Le 13 janvier 1672, Clément X, par son décret *Excommisæ nobis*, etc., renouvelant des dispositions déjà prises par ses prédécesseurs, confia la surveillance exclusive des Catacombes au cardinal-vicaire, qui, pour l'exercer avec plus de succès, la remit à un gardien général, toujours revêtu du caractère épiscopal ou sacerdotal<sup>1</sup>.

Le premier gardien des Catacombes choisi par le cardinal Carpegna, vicaire de Clément X, fut le chanoine D. Vincent Guizzardi. Entré en charge au mois de janvier 1672, il mérita, par ses lumières et sa haute vertu, de continuer ses fonctions sous le pontificat d'Innocent XI. A Guizzardi succéda un des plus dignes émules de Bosio, l'illustre antiquaire d'Urbini, le prélat

<sup>1</sup> BOLDETTI, *Osservaz.*, lib. I, c. XLVII, et lib. I, c. XLVI.

Fabretti <sup>1</sup>. Il fut remplacé par Mgr Alexandre Bonaventura, qui, étant devenu aumônier de Sa Sainteté, eut pour successeur l'immortel Boldetti. L'excellent chanoine de Sainte-Marie *in Trastevere* joignait aux lumières d'un savant de premier ordre tout le zèle d'un antiquaire accru de la dévotion d'un ecclésiastique. Il passa trente années de sa vie à la visite et à l'étude des Catacombes.

Pour le seconder, la Providence lui donna un autre lui-même dans le P. Marangoni, chanoine d'Agnani et protonotaire apostolique. Les ouvrages de ces modestes grands hommes sont de véritables trésors d'antiquités sacrées. Dans le dernier siècle, les Catacombes trouvèrent un nouvel interprète dans un de nos compatriotes, le savant d'Agincourt, qui, venu à Rome pour quelques mois, y passa près d'un demi-siècle, occupé de sa grande *Histoire de l'Art par les Monuments* <sup>2</sup>. Sur les traces de tant d'illustres devanciers s'avance aujourd'hui le P. Marchi, de la compagnie de Jésus. Depuis quatorze ans la Rome souterraine est devenue son domicile, et chaque jour il y trouve de nouvelles richesses <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Son ouvrage est intitulé : *Inscriptiones antiquæ* ; Roma, 1702 in-folio.

<sup>2</sup> Paris, 6 vol. in-folio.

<sup>3</sup> Mort aujourd'hui, il est noblement continué par le chevalier de Rossi. Les travaux de ce savant archéologue semblent devoir dire sinon le dernier, au moins l'avant-dernier mot sur les Catacombes.

De son côté, M. Perret nous a donné, dans son splendide ouvrage, imprimé aux frais du gouvernement, la reproduction exacte des peintures et des sculptures des Catacombes avec un texte explicatif qui contribuera puissamment à faire admirer la Rome souterraine.

On se demande quelle peut être la cause de cette activité trois fois séculaire, et aujourd'hui plus ardente que jamais, à explorer les Catacombes, à les débayer, à les faire connaître,

Cela ne doit pas étonner, quand on songe que les trois quarts des Catacombes sont encore à découvrir <sup>1</sup>. Néanmoins on en connaît la circonférence approximative, de même qu'on connaît le pourtour de Pompéi, bien que la plus grande partie de la ville demeure ensevelie sous la cendre. Mais d'où vient qu'après des travaux si longs et si actifs les Catacombes n'ont pas été complètement visitées ? Les éboulements survenus dans un grand nombre, puis l'encombrement des galeries, telles sont les deux causes qui ont attardé la marche des explorateurs,

Quant aux éboulements, les dévastations des Barbares, les tremblements de terre, l'action des siècles, l'enlèvement des pierres tombales, suffisent pour en rendre raison. Mais à quoi tient l'encombrement des galeries, d'ailleurs parfaitement conservées ? Pour en trouver la cause, il

à les restaurer ! La Providence ne tâtonne jamais. Rendre des reliques sacrées aux église dépouillées par le protestantisme et par la Révolution française de celles qu'elles possédaient ; montrer dans les monuments de l'antiquité les preuves irréfragables de l'apostolicité des dogmes et des pratiques catholiques ; jour par jour opposer de nouvelles preuves aux attaques incessantes de l'impiété moderne ; ces raisons longtemps ont suffi pour expliquer l'activité dont nous parlons.

Mais aujourd'hui les églises sont pourvues de reliques, les preuves de la foi tirées des monuments anciens surabondent, et néanmoins l'exploration des Catacombes continue plus active que jamais. Serait-ce parce que nous approchons de l'époque où, suivant les prophéties, Rome, redevenue païenne, la papauté, tombée du trône, aura pour demeure les lieux qui lui servirent de berceau ?

<sup>1</sup> *Aspri sono gli accessi che colaggiù menano, et quelle vie, quelle stanze, quelle chiese sono in parte piene di orridezza e di pericoli, in parte sono a metà ostruite o interamente interrate ; talchè neppur forse nella quarta loro parte hanno potuto finora essere conosciute ed esplorate. — MARCHI, p. 4.*

faut se reporter à l'histoire même des Catacombes. Nous savons que les premiers chrétiens ouvrirent l'entrée de leurs cimetières tout à la fois dans les arénaires ou les latomies païennes et dans les champs et les jardins donnés par les frères. C'était un premier moyen de se soustraire aux recherches des persécuteurs ; mais il ne suffisait pas. Il fallait cacher à leurs yeux les terreaux, le tuf, la pouzzolane extraits des galeries ; autrement on eût mis les bourreaux sur la trace des victimes. En conséquence, après avoir transporté pendant la nuit dans un lieu éloigné, ou jeté dans les profondeurs d'une arénaire abandonnée, ou enfoui par tout autre moyen les déblais provenant de la première galerie, les Fossoyeurs creusaient leurs *loculi*, les remplissaient, les fermaient, puis ouvraient une nouvelle galerie dont les terrains servaient à combler la première. La même opération continuaient à mesure qu'ils avançaient dans les entrailles de la terre, à moins qu'ils ne trouvassent le moyen de transporter ailleurs les déblais provenant de nouvelles excavations,

Ce moyen, ils durent le chercher souvent, et il faut convenir que dans les Catacombes privées ils durent le trouver sans peine. Par là ils eurent la facilité de ménager des places, des cryptes, des galeries plus ou moins nombreuses, pour servir de retraite aux fidèles. La preuve de cette méthode est encore palpable dans les Catacombes. Ainsi on attaque une galerie parfaitement intacte et comblée de la base à la voûte de pouzzolane et de tuf granulaire concassé : on la déblaye ; et on trouve toutes les tombes fermées, les vases de sang, les palmes à côté des *loculi* des martyrs, les inscriptions, les ornements intègres : rien n'a été dérangé. C'est une preuve évidente que la galerie a été primitivement comblée de la manière et pour la cause que nous venons de dire.

D'autres fois les galeries, quoique remplies dans toute leur étendue, présentent des tombeaux vides, des tombes arrachées, la petite niche des vases de sang ouverte ou brisée. A ces marques on reconnaît que le remplissage est postérieur au sixième siècle, époque où l'Église romaine commença d'extraire des Catacombes les corps des martyrs <sup>1</sup>. Mais pourquoi, dans ce temps de paix, combloit-on les galeries explorées ? On le fit pour plusieurs raisons : la première, afin de protéger les galeries intérieures non encore visitées ; la seconde, afin de laisser en lieu saint la terre détrempée du sang des martyrs et des larmes de nos pères.

Cet usage est devenu avec le temps une loi tellement rigoureuse, qu'aujourd'hui même on ne peut, sous les peines les plus graves, jeter hors des cimetières une pelletée de terre des Catacombes ; toute celle qui provient des fouilles doit être reportée dans les galeries ou les *areæ* déjà parcourues. On peut ajouter, pour quelques cas particuliers, que l'encombrement provient du moins en partie des terrains d'alluvion descendus dans les Catacombes par les *lucernaires*, c'est-à-dire par les ouvertures pratiquées dès l'origine à la surface du sol, afin de donner un peu d'air et de lumière <sup>2</sup>.

Commencées vers le sixième siècle, ralenties pendant le moyen âge, suspendues aux quatorzième et quinzième siècles, les fouilles ont été, comme nous l'avons vu, reprises par Bosio dans le seizième siècle. Depuis cette époque, elles se continuent chaque année avec un zèle et une intelligence qui ne laissent rien à désirer. Elles ont lieu surtout pendant l'hiver et le printemps, parce que

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. III, c. III.

<sup>2</sup> MARCHI, p. 94, 95.

dans ces deux saisons, l'air étant moins chaud, la santé des Fossoyeurs et des gardiens n'a rien à craindre des fièvres et des maladies. La partie des dispenses des mariage qui ne va pas aux missions ou aux pauvres sert à rétribuer les Fossoyeurs, d'ailleurs en petit nombre : nous parlerons plus tard de la surveillance des travaux.

Maintenant que nous connaissons l'histoire générale des Catacombes, reprenons la visite particulière de chaque quartier de la Rome souterraine, Une longue traînée de sang va nous conduire des cimetières de la Voie Aurélienne à ceux de la Voie de Porto.

Non loin de l'aqueduc de Trajan était une large pierre, nommée la Pierre des Scélérats, *Petra Scelerata*. Un jour, quatre martyrs y étaient étendus; des bourreaux leur brisaient les os avec des cordes garnies de plomb. Quel était leur crime? ils avaient refusé d'adorer l'empereur Commode, qui avait la prétention de se faire passer pour Hercule et rendre les honneurs divins. Quel était leur nom? Eusèbe, Vincent, Pèlerin et Pontien. Glorieux martyrs, priez pour nous!

A quelques pas, voici le préteur Platon assis sur son tribunal. Devant le représentant d'Aurélien paraissent enchaînés vingt-trois chrétiens, dont les chefs s'appellent Mandale, Tripodis et Basilide; ils refusent de sacrifier aux dieux; et leur sang arrose la terre que nous foulons. Voyez-vous cette foule tumultueuse qui couvre le Janicule et se porte sur la Voie Aurélienne? Il y a des tortures à savourer; elle y court comme à l'Amphithéâtre. Par ordre des divins empereurs Dioclétien et Maximien, quatre vétérans de l'armée, Basilide, Cyrinus, Nabor et Nazaire, ont déclaré qu'ils étaient soldats de Dieu avant de l'être de César; ils vont payer de leur tête leur noble courage. Déchirés à coup de scorpions, ils versent pour Jésus-

Christ les restes du sang dont ils ont donné les prémisses à la patrie.

Sang fécond en martyrs ! Artémus le geôlier, Candide son épouse, et sa fille Pauline sont convertis : la hache du préteur tranche la tête d'Artémus, et les mains des bourreaux précipitent Candide et Pauline dans les profondeurs d'une crypte, où il les ensevelissent sous un amas de cailloux et de pierres. Telles sont les principales scènes qui se présentent sur cette partie du Janicule au pieux souvenir du voyageur.

En avançant vers la Voie *Cornélienne*, il en trouve d'autres non moins sanglantes, non moins illustres. Aux gloires païennes de la famille *Cornelia*, dont cette Voie rappelle le nom et les monuments, succède une gloire chrétienne plus durable et plus pure. Depuis quinze siècles, deux sœurs également distinguées par leurs grâces et leur naissance, Rufine et Secunda, effacent ici tous les autres souvenirs. Tandis qu'Auguste ne pouvait trouver six Vestales dans tout l'empire, il fallut à peine quelques années au Christianisme pour remplir Rome d'un peuple de vierges.

Rufine et Secunda avaient contracté avec le Fils de Dieu cette auguste alliance qui ennoblit la femme, en fait une puissance et l'égale aux anges même. Les partis les plus brillants leur sont offerts. Vains appâts ! la vierge chrétienne ne sait point se parjurer ; et le juge Archésilaüs condamne les deux sœurs à mourir ! Mais comme les profanateurs ont des sacrilèges particuliers pour les vases les plus sacrés, ainsi des tortures plus recherchées et plus effroyables seront exercées sur les épouses de Jésus-Christ jusqu'à ce que le tyran, honteux et fatigué, ordonne de les conduire dans une forêt appelée *Silva Nigra*, afin de cacher aux yeux des hommes et leur mort et sa honte.



L'ordre est exécuté, et les corps des vierges chrétiennes, abandonnés aux animaux carnassiers, restent sans sépulture. Mais le Seigneur, qui avait assisté ses martyres pendant la vie, ne les délaisse point après la mort. Les bêtes respectent leurs précieuses dépouilles; et la nuit suivante les deux saintes environnées de gloire apparaissent à une de leurs amies, fille comme elles d'une des plus nobles familles de Rome. « Plautilla, lui disent-elles, cesse de te souiller en adorant les idoles; crois en Jésus-Christ, et viens dans ta propriété sur la Voie Cornelia; tu y trouveras nos corps, et tu leur donneras la sépulture où tu pourras. »

Plautilla se rend en toute hâte au lieu indiqué, et trouve le corps de ses amies sans odeur et sans lésion : elle adore, elle croit et fait élever une tombe aux vierges de Jésus-Christ. L'éclat de cette mort, les miracles dont le tombeau devient le théâtre font changer le nom de la forêt. Au lieu de *Silva Nigra*, elle est appelée *Silva Candida*, nom vénérable et gracieux qu'elle porte encore et qu'un des six évêques suburbicaires ajoute à son titre <sup>1</sup>.

Un sang non moins illustre abreuva cette même Voie *Cornelia*. Tous les grands martyrs devaient livrer leurs combats et remporter leurs palmes immortelles aux regards de la superbe Rome. Ainsi l'exigeaient, et les souillures profondes de la capitale du paganisme, et la difficulté de chasser le démon de sa forteresse, et la nécessité de frapper le vieux monde de stupeur.

Des extrémités de l'Orient était venue à Rome, sous l'empire de Claude, une noble famille persane, composée du père, de la mère et de deux fils. Convaincus d'être

<sup>1</sup> *Episcopus Portuensis et SS. Rufinæ et Secundæ in Sylva Candida. — Cod. ms. S. Petr. et S. Cæcil.*

chrétiens, tous sont condamnés à mourir ; on les conduit sur la Voie Cornélia, à l'endroit appelé les Eaux de Catambassus, et là on déploie contre ces illustres étrangers une cruauté qui aurait fait rougir les Barbares. On commence par les briser de coups de bâton comme de vils animaux ; on les étend ensuite sur le chevalet ; on leur brûle les côtés avec des charbons, on leur déchire le corps avec des peignes de fer, on leur coupe les mains.

Puis Marthe, la mère de cette glorieuse famille, est noyée ; Marius, son mari, Audifax et Abacum, ses enfants, ont la tête tranchée ; enfin, pour épuiser leur rage, les bourreaux jettent aux flammes les restes mutilés des martyrs. Ils ont beau faire, ces corps sacrés ne périront pas tout entiers. Le 14 des calendes de février, une courageuse chrétienne, nommée Félicie, vient retirer du puits le corps de sainte Marthe et recueillir les cendres de ses compagnons, qu'elle ensevelit tous ensemble dans sa propriété<sup>1</sup>.

C'est à la lueur des bûchers et les pieds dans le sang que nous arrivâmes sur la Voie de Porto à l'entrée des Catacombes de Saint-Pontien. Voici un des quartiers les plus anciens et les plus vastes de la Rome souterraine. Quand on se rappelle que les Juifs habitaient au delà du Tibre ; que saint Pierre descendit d'abord parmi eux ; qu'il y fit de nobles conquêtes, entre autres Priscille et Aquila ; que la persécution de Néron dut sévir sur les chrétiens de ce quartier, comme sur les autres, on comprend la nécessité d'un cimetière dans le voisinage afin de ne pas compromettre les vivants.

On sait, en effet, par les inscriptions que les martyrs ou les chrétiens étaient généralement inhumés dans les

<sup>1</sup> *Martyr. Rom. 14 kalend. febr.*

Catacombes les plus rapprochées de leur domicile ou du lieu de leur domicile, ou du lieu de leur mort. J'en citerai deux seulement, publiées l'une par Bosio et l'autre par Boldetti. La première est celle d'une chrétienne nommée Pollecla, marchande d'orge dans la *Via Nova* :

DE BIANOBA

POLLECLA QVE ORDEV BENDET DE BIANOBA.

La seconde est celle des saints martyrs Simplicius et Faustinus, noyés dans le Tibre et inhumés dans la Catacombe de Sainte-Généreuse *ad Sextum Philippi*, dont le fleuve baigne les abords :



MARTYRES SIMPLICIVS ET FAVSTINVS

QVI PASSI SVNT IN FLVMEN TIBERE ET POSI

TI SVNT IN CEMETERIVM GENEROSES SVPER

FILIPPI.

Ainsi, bien qu'elle porte le nom de saint Pontien, qui vivait au milieu du troisième siècle, la Catacombe que nous allons visiter remonte certainement à une époque antérieure : son étendue même est une autre preuve d'antiquité. Les fossoyeurs ne creusaient pas leurs galeries et leurs *loculi* par sauts et par bonds, mais successivement et de proche en proche. Les simples chrétiens et les martyrs remplissaient les tombes au fur et à mesure qu'ils mouraient. On ne laissait pas de galeries séparées pour les martyrs, pas plus que pour les autres fidèles. Il faut en conclure que plus on trouve de martyrs séparés les uns des autres dans les différentes galeries d'une

Catacombe, plus cette Catacombe elle-même a vu de persécutions <sup>1</sup>.

Plusieurs noms différents désignent le vaste cimetière de Saint-Pontien. A ce noble Romain qui vivait sous Alexandre Sévère il doit le premier. Pontien était un de ces riches et zélés néophytes dont la fortune et la vie furent dignement consacrées au service de l'Église naissante. Obligé de fuir, le pape saint Callixte vint, avec dix de ses clercs, demander un asile à Pontien, qui le cacha dans sa maison, située de l'autre côté du Tibre. Il aida même le courageux pontife à retirer du fleuve le corps de saint Caléopode et à lui donner la sépulture.

Soit à cause du voisinage de sa maison, soit plutôt à cause de l'agrandissement qu'il donna au cimetière de la Voie de Porto, cette Catacombe prit le nom de Saint-Pontien. Elle est aussi appelée *Catacombe des Saints Abdon et Sennen*, parce que ces deux princes persans, martyrisés dans l'Amphithéâtre sous l'empire de Dèce, y furent d'abords déposés. Enfin, elle est connue sous la dénomination : *Ad Ursum pileatum*, « A l'Ours coiffé, » vraisemblablement à cause de quelque simulacre placé dans le voisinage.

Quoi qu'il en soit, il serait impossible de nommer tous les héros, toutes les héroïnes chrétiennes dont ce quartier de la grande nécropole fut la sépulture. Il reçut tour à tour dans ses vastes souterrains Quirinus, ce généreux athlète qui lassa les bourreaux de l'empereur Claude; et Pigmenius, ce saint aveugle qu'un enfant conduisait par la main, et que Julien l'Apostat fit précipiter, avec son guide, dans les eaux du Tibre; et la courageuse Candide,

<sup>1</sup> MARCHI, p. 25.

si zélée pour recueillir les corps des martyrs, et les saints pontifes Anastase et Innocent 1<sup>er</sup>, et les saints Pelion, Vincent, Millex, Marcellin et Pierre. Sous le portrait de ces derniers Bosio découvrit cette touchante inscription gravée sur le tuf : « Eustathe, pauvre pécheur, serviteur du bienheureux Marcellin, martyr <sup>1</sup>.

L'entrée de la Catacombe se trouve sur la colline, à droite de la Porte du Tibre. On y arrive au détour d'un petit chemin, voisin d'une chapelle. Les galeries sont pratiquées dans la roche marine et fluviale : mais les escaliers déblayés par Bosio indiquent plusieurs étages, dont le plus bas doit arriver à la roche volcanique. Quand on réfléchit, d'une part, au peu de solidité que présentent ces couches de terrain secondaire; d'autre part, à l'existence d'une vaste latomie païenne superposée à cette Catacombe, on a la preuve péremptoire que les chrétiens aimaient mieux, pour cacher leur vie, leur mort et leurs mystères, se condamner aux plus dangereux et aux plus rudes travaux que d'employer à leur usage les excavations païennes. Quelle vaste église, quel solide cimetière ils auraient trouvés dans la latomie dont je parle! Et pourtant ils l'ont dédaignée! Soit crainte, soit horreur, ils ne voulaient avoir rien de commun avec les païens. Soutenus par la foi, ils savaient se suffire à eux-mêmes,

C'est ainsi qu'ils ouvrirent, malgré la difficulté du travail, des places ou *areæ* dans la Catacombe de Saint-Pontien. Il en est une, entre autres, qui est assez large pour servir aux synaxes ou assemblées religieuses des fidèles. Cette destination ne serait pas douteuse si on avait déblayé le fond de la place où se trouve communé-

<sup>1</sup> Eustathius, humilis peccator, servitor, beati Marcellini martyris.

ment le *Monumentum arcuatum*, c'est-à-dire l'autel du martyr principal. Mais une chose indubitable, c'est l'existence d'un baptistère.

Au fond d'une crypte s'ouvre un large bassin creusé de main d'homme et assez profond pour y pratiquer le baptême par immersion, suivant le rit de la primitive Église. La peinture qu'on y voit, bien que d'une date postérieure, indique clairement l'usage de ce réservoir. Saint Jean baptise Notre-Seigneur, sur la tête duquel se repose le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe ; à droite de Notre-Seigneur est un Ange portant entre ses mains le nom de Jésus, à ses pieds un cerf qui se désaltère dans l'eau du Jourdain. On trouve encore dans plusieurs autres peintures des sujets que j'expliquerai en leur lieu. Mais je ne puis oublier les portraits des saints martyrs qui ont illustré cette Catacombe.

Dans un compartiment, Notre-Seigneur, sortant du sein d'un nuage, tient ses deux mains étendues sur la tête des saints Abdon et Sennen, qu'il couronne de roses. Les deux martyrs portent le manteau court, rattaché sur la gorge par un bouton, et sur la tête l'*amphibalum* ou capuchon oriental. A côté d'eux paraissent leurs compagnons de gloire, les saints Mieux et Vincent, l'un dans son costume romain, l'autre avec la chasuble primitive : tous sont représentés debout, dans l'attitude du triomphe, et la tête entourée du nimbe circulaire. Il en est de même partout des autres martyrs.

Près des Catacombes de Saint-Pontien se trouvent celles de Généreuse *ad Sextum Philippi*, et celles du pape saint Jules. Les premières doivent probablement leur double nom à quelque dame romaine qui aura, comme les Cyriaque et les Lucine, donné ses jardins pour la sépulture des fidèles, ainsi qu'à une propriété appartenant à quelque

Romain nommé Philippe et située au sixième milliaire de la ville. Deux grands martyrs, dont les corps reposent aujourd'hui à Sainte-Marie Majeure, sont les gloires connues de cette Catacombe.

Simplicius et Faustus étaient frères. Animés du même courage, ils souffrirent les mêmes tortures que la cruauté païenne savait si bien inventer, varier, prolonger : le glaive mit fin à leur supplice, mais non à la rage des bourreaux. Leurs corps mutilés, jetés dans le Tibre, du haut du Pont de Pierre, probablement le *di Quattro Capi*, furent portés par les eaux vers le *Sextum Philippi*. Sainte Béatrice, la digne sœur des martyrs, aidée par les saints prêtres Crispe et Jean, les recueillit, et les enterra dans la Catacombe de Généreuse. Elle-même, saisie et mise à mort par ordre du juge Lucretius, vint reposer auprès de ses illustres frères. Émules de sa charité et de sa foi, les deux prêtres Crispe et Jean partagèrent la même tombe. Leur martyre eut lieu sous Dioclétien le 18 du mois d'août <sup>1</sup>.

Quant au cimetière de Saint-Jules, il n'est encore connu que par son nom. Mais on ne peut douter qu'il ne renferme un grand nombre de martyrs. Que penser en sortant de ces lieux tant de fois vénérables? sinon que les sacrifices auxquels nous sommes exposés, nous chrétiens du dix-neuvième siècle, enfants des martyrs, ne sont rien en comparaison des travaux, des périls et des souffrances de nos pères. S'il était vrai de dire qu'après

<sup>1</sup> Romæ, in Sexto Philippi natalis betaorum presbyterorum Joannis et Crispi, qui in persecutione Diocletiani et Maximiani multa sanctorum corpora sepeliverunt. Quorum meritis et ipsi post modum sociati gaudia vitæ meruerunt. — *Adnot. Martyr.*, 18 aug.

le désastre de la grande armée de Russie on avait perdu le droit de se plaindre, avec plus de vérité la même parole doit-elle se trouver sur les lèvres du pèlerin des Catacombes !

### 23 Décembre.

Catacombes de la Voie d'Ostie. — Double destination des Catacombes. — Noms divers. — Discipline primitive. — Séjour des chrétiens dans les Catacombes pendant la paix, pendant les persécutions. — Pourquoi plusieurs entrées. — Raisons de la forme des galeries. — Tombes à deux, à trois corps. — Catacombes de Sainte-Lucine, de Saint-Timothée, — des Saints-Félix, Adaucte et Comodilla, — de Saint-Cyriaque.

Revenus sur les bords du Tibre pour visiter l'antique église de Sainte-Praxède, nous traversâmes le fleuve par le pont des *Quattro Capi*, afin de nous rendre sur la Voie d'Ostie, où nous appelaient les Catacombes dont elle est environnée. Mais pour descendre avec fruit dans nos vénérables cimetières il ne suffit pas de tenir allumée la torche que le custode vous présente ; il faut encore porter avec soi le flambeau de la science et surtout de la science sacrée. Ce que Pompéi est au paganisme, les Catacombes le sont au Christianisme. De même que Pompéi montre le paganisme tel qu'il était il y a dix-huit siècles dans sa religion, dans ses mœurs, dans ses arts, dans ses usages de la vie publique et privée, ainsi dans les Catacombes, berceau de l'Église, on surprend sur le fait le Christianisme tel qu'il était il y a dix-huit siècles.

La Rome souterraine est un livre vivant, palpable, immortel, où sont écrites, tantôt avec le sang des martyrs, tantôt avec le pinceau novice d'un peintre inconnu, tantôt avec l'outil émoussé du Fossoyeur, les croyances,



les mœurs, les usages, l'esprit et tous les détails de la vie si laborieuse et si sublime de nos pères. Livre d'un intérêt immense pour l'archéologue et plus encore pour le chrétien; mais comme tous les autres il veut être compris.

Les jours précédents il nous a raconté son origine et son histoire; aujourd'hui il va nous dire sa triple destination. Les Catacombes servirent à cacher la vie des premiers chrétiens, leurs mystères, leurs larmes et leurs prières; après la mort elles offrirent un dortoir à tous les enfants de l'Église et particulièrement aux martyrs. Qu'elles soient pleines de la vie et de la mort de nos pères, la preuve en est non-seulement dans les tombes, les chapelles, les peintures et les monuments que nous décrirons par la suite, mais encore dans les noms donnés à ces lieux vénérables.

Outre la dénomination générale des Catacombes, les cimetières chrétiens avaient dans la langue primitive des noms où respirent, et la foi vive de nos aïeux, et l'usage qu'ils faisaient de ces souterrains. Ils sont appelés tour à tour : *lieux cachés, refuges souterrains, conciles des martyrs, sanctuaires, dortoirs, lieux de repos, mémoires, paix, port et trône* <sup>1</sup>. Il n'appartient qu'au Christianisme de donner de semblables noms aux prisons et aux tombeaux de ses enfants. Ne faut-il pas être bien pénétré de l'immortelle grandeur de l'homme et bien assuré de sa résurrection future, pour appeler *dortoir* le champ de bataille où la mort le tient étendu, et *trône* la tombe où s'accomplissent les tristes mystères de sa décomposition ?

<sup>1</sup> Cryptæ, hypogææ, latebræ, concilia martyrum, sanctuarium, dormitorium, sedes requietionis, memoriarum, pax, portus, solium. — BOLDETTI, p. 585.

A ces noms révélateurs viennent se joindre, pour manifester la destination de la Rome souterraine, les usages connus de la primitive Église. Une loi disciplinaire voulait qu'on offrit le saint sacrifice sur la tombe des martyrs. Ainsi, chaque fois que les mystères sacrés devaient se renouveler, il fallait descendre aux Catacombes. Or, l'usage des premiers chrétiens étant de communier tous les jours, il demeure donc établi également que ce voyage avait lieu tous les jours, du moins pour une grande partie des fidèles <sup>1</sup>. L'Église entière l'accomplissait aux nombreux anniversaires des martyrs, qu'on célébrait invariablement sur leur tombeau par l'offrande de l'auguste Victime. De plus, la piété, le besoin de s'encourager aux combats de la foi, les travaux et la surveillance des Fossoyeurs multipliaient, pour un grand nombre, des visites prolongées dans ces retraites silencieuses. Ajoutez que la crainte d'exciter l'attention ou la haine des païens devait les faire choisir très-souvent pour l'instruction des catéchumènes, l'administration des sacrements et la célébration des agapes.

Néanmoins en temps de paix, les chrétiens habitaient dans la ville, et vaquaient à l'exercice de toutes les professions légitimes. « Vous nous reprochez, disait aux païens un témoin oculaire, d'être des gens inutiles — Comment! Mais nous habitons avec vous; même nourriture, même habillement, mêmes occupations, mêmes besoins, nous ne sommes ni des brahmanes ni des gymnosophistes indiens, habitant des forêts et fuyant le com-

<sup>1</sup> Prima del dugensettanta dell' era nostra, la Chiesa romana per divota consuetudine celebrava il sacrificio Eucaristico sopra i sepolcri di martiri. Fu il pontifice san Felice il quale ordinò che quella consuetudine avesse forza di legge universale e perpetua. — MARCHI, p. 51.



merce des hommes... Nous ne nous passons pas plus que vous des choses nécessaires à la vie ; comme vous, nous nous rendons au Forum, aux boucheries, aux marchés, aux bains, aux foires, dans les boutiques, dans les hôtelleries. Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous exerçons les mêmes professions et pour votre usage <sup>1</sup>. »

Si, durant les rares intervalles de tranquillité, le séjour des Catacombes était seulement habituel pour nos pères, il devenait continuel aux époques de persécution. A peine l'édit sanglant était publié qu'on les voyait disparaître et chercher un asile dans leurs souterrains, pendant toute la durée de l'orage. Les païens ne l'ignoraient pas. De là, les noms injurieux de *race taupinière*, de *race ennemie du grand jour*, qu'ils leur donnaient <sup>2</sup>. De là encore, après la publication de l'édit, ce premier cri poussé par la cruauté païenne : « Qu'on ferme les cimetières ! qu'on ferme les cimetières ! » *Areæ non sint* <sup>3</sup> !

Non moins avides du sang chrétien, les empereurs s'empressaient de seconder la fureur populaire et défendaient, sous peine de mort, l'entrée des Catacombes <sup>4</sup>. Enfin, lorsque la guerre se ralentissait, le premier acte de clémence des persécuteurs consistait à permettre aux chrétiens le libre accès de leurs cimetières. Effrayé de la

<sup>1</sup> *Apol.*, c. XLII, XLIII.

<sup>2</sup> *Latebrosa e lucifugax natio. MIN. FEL.*

<sup>3</sup> *Sub Hilarione præside cum de areis sepulturarum nostrarum acclamassent : « Areæ non sint ! » areæ ipsorum non fuerunt. — TERTUL. ad Scapul.*, c. III.

<sup>4</sup> *Proconsul dixit : Justum est ut nulla conciliabula faciant, neque cœmeteria ingrediantur : quod qui facere comprehensus fuerit capite plectatur. Pont. Act. proconsular. — Voyez aussi BAR., An. CCLX. — EUSEB., Hist., lib. VII, c. X ; lib. IX, c. II. — BOLDETTI, lib. I, c. III.*

mort affreuse de Valérien, son père, Gallien s'adoucit envers l'Église et donne un-rescrit par lequel il autorise les évêques à retourner dans les cimetières <sup>1</sup>.

Que faut-il de plus pour prouver que, dans ces terribles moments, nos aïeux n'avaient pas de meilleur asile? Leur histoire établit qu'il y couraient en foule, et les chefs du troupeau leur en donnaient eux-mêmes le conseil et l'exemple. « Venez, assemblez-vous dans les cimetières, disait le pape saint Clément, pour lire les Livres sacrés, chanter les hymnes en l'honneur des martyrs et de tous les saints sortis de ce monde, prier pour vos frères morts dans le Seigneur, offrir, dans vos églises et dans vos cimetières, l'Eucharistie agréable à Dieu, type de votre corps royal, et accompagner, au chant des Psaumes, ceux qui meurent dans la foi <sup>2</sup>.

A ce témoignage il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres; mais les faits sont encore plus décisifs que les paroles. Que, durant les persécutions, la plupart des souverains pontifes se soient retirés, avec les fidèles, dans les Catacombes, les monuments primitifs en offrent la preuve à chaque page. Pour ne parler ici que d'un petit nombre, qui ne sait que l'apôtre saint Pierre, le premier et le modèle des papes, saint Callixte, saint Urbain, saint Pontien, saint Antère, saint Fabien, saint Corneille, saint Étienne, saint Sixte II, saint Caius y furent leur séjour? Saint Étienne et saint Sixte y furent martyrisés; saint Caius s'y tint caché pendant huit ans <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Exstat ejus constitutio quam ad episcopos misit, permit-  
tens illis illa loca recipere quæ cœmeteria vocantur. — EUSEB.,  
lib. VII, c. XIII. — BOLDETTI, lib. I, c. 1, p. 12.

<sup>2</sup> Convenite in cœmeteriis ad legendum sacros Libros, etc.  
*Constit. apost.*, lib. VII, è ultim.

<sup>3</sup> Ingredientes vero Romam invenerunt apostolum in loco

Or, à l'exemple de Paul dans sa prison, ces infatigables pontifes accomplissaient dans leur vivant tombeau toutes les fonctions de leur apostolat. Ils y tenaient des conciles, consacraient des évêques et des prêtres, jetaient les fondements de la discipline, instruisaient les fidèles, baptisaient les catéchumènes, en un mot s'acquittaient de tous les devoirs attachés à leur double titre d'évêques de Rome et de chefs de l'Église universelle <sup>1</sup>. Tout cela ne suppose-t-il pas évidemment la présence du pasteur et du troupeau ?

Néanmoins, au plus fort même de la persécution, tous les chrétiens ne quittaient pas la ville, ou, du moins, ne faisaient pas des Catacombes leur séjour continuel. Un grand nombre restaient parmi les païens pour observer ce qui se passait et en avertir l'Église ; pour visiter, consoler, encourager les martyrs dans leurs prisons, les accompagner devant les juges et prendre note de leur interrogatoire ; les suivre au lieu de leur supplice, recueillir leur sang et transporter leurs restes précieux dans la grande nécropole.

D'autres encore demeuraient dans Rome, soit parce que leur emploi, tel, par exemple, que la profession militaire, ne leur permettait pas de s'éloigner, soit parce qu'il était indispensable de pourvoir à la subsistance des frères cachés dans les cimetières, soit enfin parce que, n'étant pas obligés de fuir, ils se sentaient assez de courage pour braver la fureur des tyrans. Chose remarquable ! on retrouve la même conduite dans tous les pays, à toutes les époques de persécution. On l'a vue notamment en Angle-

qui dicitur Vaticanus, docentem multas populorum turmas. — ARINGHI, t. I, lib. I, c. II. — BAR., *Annal.*, t. XII, an. 1145, 1150. — BOLDETTI, lib. I, c. III.

<sup>1</sup> *Lib. de Rom. Pontif.* — ARINGHI, t. I, c. II, p. 10, 11.

terre, sous Élisabeth, et en France, pendant la révolution du dernier siècle : elle se reproduit de nos jours dans la Cochinchine et le Tonquin.

Du moins l'Église, ensevelie dans les entrailles de la terre, jouissait-elle d'une certaine tranquillité ? le croire d'une manière absolue serait une erreur. Nos pères, retirés dans les Catacombes, étaient en sûreté, comme le furent, aux époques citées plus haut, les catholiques de France et d'Angleterre, cachés dans les bois, dans les caves, comme le sont encore les fidèles d'Orient dans leurs profondes retraites. La fermeture des cimetières, réclamée par le peuple et ordonnée par les persécuteurs, prouve que les païens connaissaient les asiles de nos pères. Or, tel était le danger d'être découverts qu'il les tenait dans de continuelles alarmes et les obligeait souvent à s'enfoncer dans les dernières profondeurs de leurs souterrains. « La persécution est tellement violente, écrivait, l'an 260, le pape Corneille, que nous ne pouvons plus nous assembler dans les Catacombes les plus connues <sup>1</sup>. »

Souvent même les païens poursuivaient nos pères dans leurs retraites les plus cachées. Ainsi nous voyons le pape saint Sixte II martyrisé dans les Catacombes de Saint Callixte avec quatre diacres <sup>2</sup>. On pourrait en citer bien d'autres. Quelquefois, par une atroce barbarie, ils faisaient fermer les entrées des Catacombes, et étouffaient ainsi d'un seul coup une multitude de victimes. Numérien, apprenant qu'un grand nombre de fidèles étaient

<sup>1</sup> Publice neque in cryptis notioribus missas agere christianis liceat. — *Ep. VIII ad Lupicin. Vicim.*

<sup>2</sup> Xystum in cœmeterio Callixti animadversum sciatis octononas Augusti et cum eo diaconos quatuor. — S. CYPR., *Epist. ad Success., Epist. LXXXII.*

assemblés dans les cimetières de la Voie Salaria, ordonna qu'on fit démolir la porte et qu'on fit tomber sur eux la montagne de terre suspendue au-dessus de la crypte <sup>4</sup>.

Pour se soustraire aux recherches des persécuteurs, les chrétiens multipliaient les entrées de leurs Catacombes. Chaque jour encore on en découvre de nouvelles dans les vignes et dans les jardins des environs de Rome. Cette multiplicité d'ouvertures avait un autre motif ; l'Église voulait que les hommes et les femmes eussent leur entrée différente. On conçoit que la séparation des sexes encore observée, de nos jours, dans un grand nombre de paroisses, devait être rigoureusement prescrite alors que les assemblées avaient lieu, pendant la nuit, dans des souterrains éclairés seulement par des lampes. Outre le témoignage des anciens Pères, les Catacombes elles-mêmes établissent la destination des doubles entrées. Une inscription trouvée par Bosio, dans les Grottes Vaticanes, met la question hors de doute :

AD SANCTVM PETRV M ANTE REGIA  
IN PORTICV COLVMNA SECVNDA QVOMODO INTRAMVS  
SINISTRA PARTE VIRORVM  
LVCELLVS ET IANVARIA HONESTA FEMINA.

Il résulte de ce document, gravé sur la pierre, que les hommes entraient dans l'antique Basilique du prince des Apôtres par le côté gauche ; donc les femmes y entraient par le côté droit. En observant avec soin les Catacombes, on retrouve également les deux entrées, les deux escaliers, dont il est impossible de rendre compte,

<sup>4</sup> Ut in introitu cryptæ paries levaretur; quod cum factum fuisset, montem qui cryptæ imminebat super eos dejecit. — BAR., *An.* 284. — MARCHI, p. 81.

à moins d'admettre qu'ils conduisaient séparément les hommes et les femmes dans les chapelles souterraines, où ils étaient également séparés. Je dirai, en passant, qu'on rencontre ces escaliers, avec le caractère évident qui vient d'être expliqué, dans les Catacombes de Sainte-Agnès, de Sainte-Hélène <sup>1</sup>. Il est hors de doute que le même fait se reproduira constamment dans les autres cimetières à mesure qu'on pourra les explorer.

Grâce à ce premier enseignement donné par nos vénérables cimetières, on voit que la discipline de l'Église, bien que changeante de sa nature, étend ses racines jusqu'aux âges apostoliques. Servir de sépulture aux morts, de retraite aux vivants, et de lieux de prière, telle est la destination de la Rome souterraine : passons maintenant à la *structure* de l'immense cité.

Les galeries et les tombes sont la première chose qui frappe lorsque vous entrez dans les Catacombes. Les galeries, nous le savons déjà, s'élèvent ou s'abaissent, s'élargissent ou se resserrent suivant les couches de tuf granulaire. Leurs dimensions et leur forme, leur profondeur et leur disposition en étages sont évidemment calculées sur leur destination sépulcrale. Quant aux tombes appelées *loculi*, nous savons encore qu'elles sont creusées horizontalement, à droite et à gauche, dans les parois, et qu'elles s'élèvent les unes au-dessus des autres, comme les rayons d'une bibliothèque, jusqu'au nombre de sept, huit, neuf et même onze.

En général, chaque *loculus* ne peut recevoir qu'un corps ; il en est cependant qui sont destinés à deux et à trois défunts, quelques-uns même à un plus grand nombre. On désigne les premiers par les noms, moitié latins et

<sup>1</sup> MARCHI, p. 45, 62.



moitié grecs, de *bisomum* et de *trisolium*, tombe à deux, à trois corps. Les derniers retiennent le nom grec de *polyandrum*, tombe pour plusieurs. Cette destination est ordinairement indiquée dans l'inscription tumulaire. En voici quelques exemples :

ONDATA SE VIV. EMIT SIBI. ET MAXENTIÆ LOCVM BISOMV.

« Donata, de son vivant, a acheté pour elle et pour Maxentia un *loculus* pour deux corps. »

Au cimetière de Gordien :

IN. M. I. S. TVRDVS, ET CECILIA BISOMV.

« Dans ce *loculus* à deux corps, sont Turdus et Cécile. »

Au cimetière de Saint-Callixte :

SEBERVS. LEONTIVS VICTORINV. TRISOMV.

« Sévère, Léonce, Victorin, *loculus* à trois corps. »

SE BIBA EMET DOMNINA

LOCVM A SUCCESSVM

TRISOMVM VBI POSITI.

« De son vivant, Domnina a acheté de Successus un *loculus* à trois corps, où reposent... » Le reste de l'inscription manque.

Dans les Grottes Vaticanes :

LOC MA C. CL. VIII. MC.

« Tombeau de deux cent cinquante-neuf martyrs en Jésus-Christ.

Les tombes sont fermées soit avec de larges tuiles, soit avec des dalles de pierre ou de marbre parfaitement incrustées dans le tuf. C'est là que se trouvent gravées les inscriptions dont l'étude offre un si puissant intérêt à la science et à la piété. Demain nous la commencerons ; car aujourd'hui le temps nous presse de descendre dans les Catacombes.

Quand il a franchi l'ancienne porte *Trigemina*, ainsi appelée des trois Horaces, qui la passèrent en se rendant à leur fameux combat, le voyageur se trouve sur la voie d'Ostie. A quelque distance de la ville, elle se divise en deux bras, dont l'un s'étend vers Ostie, l'autre vers les Eaux Salviennes ou Saint-Paul-Trois-Fontaines. C'est dans ce dernier lieu, à l'endroit appelé *Gutta jugiter manans*, que le grand Apôtre eut la tête tranchée. Dans la visite de Rome, nous avons parlé de la Catacombe de Saint-Zénon et des trois églises des Eaux Salviennes, élevées en mémoire du triple bond que fit la tête de l'Apôtre en tombant sous la hache du licteur. Nous avons dit encore que son corps sacré fut recueilli par sainte Lucine et enterré par elle dans une de ses propriétés. Or, nous voici sur cette Catacombe, immortalisée tout à la fois par la sépulture du grand Apôtre et d'une foule de martyrs et par la Basilique Constantinienne, élevée dans ce lieu par le premier empereur chrétien : nous sommes à Saint-Paul *hors des murs*.

Comme on le voit, la Catacombe de Sainte-Lucine ou de Saint-Paul remonte au berceau de l'Église. On y descendait autrefois par un oratoire souterrain, dédié à l'Apôtre : cet oratoire est aujourd'hui fermé. Une ancienne inscription, écrite sur le pavé en marqueterie de l'ancienne Basilique, témoignait de la multitude des martyrs inhumés auprès de saint Paul :

SVB HOC PAVIMENTO TESSELLATO  
 COEMETERIVM S. LUCINÆ  
 MATRONÆ  
 IN QVO PLVRIMA SANCTORVM  
 MARTYRVM CORPORA  
 REQVIESCVNT.

« Sous ce pavé en mosaïque est le cimetière de la matrone sainte Lucine, dans lequel reposent les corps d'une multitude de saints martyrs. »

Parmi ces hôtes illustres il suffira de nommer les saints Timothée, Julien, Basilisse, Celse et Marcionille, dont les corps sont aujourd'hui sous l'autel de sainte Brigitte. Le premier était un citoyen d'Antioche qui était venu à Rome sous le pape Melchiade. Né dans le paganisme, il se montrait fort attaché à la religion de ses pères, lorsque la lumière de la foi lui dessilla les yeux. Apôtre aussitôt que néophyte, il se met à prêcher publiquement la divinité de Notre-Seigneur et l'absurdité de l'idolâtrie. On l'écoute, on se convertit en grand nombre ; mais le tyran Maxence apprend ce qui se passe.

Ordre est donné à Tarquinius, préfet de Rome, d'arrêter le prédicateur. Digne ministre de son maître, Tarquinius fait jeter Timothée dans une noire prison, ordonne de le couvrir avec de la chaux vive et d'exercer sur son corps toutes les tortures qu'une rage impuissante peut inventer. Le martyr résiste à tout ; enfin la hache du licteur finit son glorieux combat. Une sainte femme, nommée Théodora, recueille son corps et le déposa dans un champ qui appartenait au martyr et qui prit le nom de Catacombe de Saint-Timothée. Contigu au cimetière de Sainte-Lucine et enfermé plus tard dans l'enceinte même de la Basilique, ce champ sacré n'est qu'un quartier de la Catacombe de Saint-Paul <sup>1</sup>.

Quant aux autres martyrs, leur présence dans ces lieux est un témoignage de plus de cet immense désir, je dirai volontiers de cette jalousie maternelle que Rome manifesta dès le principe, d'avoir auprès d'elle ses plus illustres soldats de l'Orient et de l'Occident, de l'Espagne et

<sup>1</sup> MAZZOL., *Sagri Cimiterj*, p. 206.

des Gaules. Julien et Basilisse, son épouse, habitaient Antioche, voisine de Nicomédie, où fut d'abord publié l'édit de la dernière et de la plus sanglante persécution. Antioche fut une des premières villes qui envoyèrent au ciel les intrépides témoins de la foi persécutée. Julien fut de ce nombre, après avoir rendu sous le président Marius un illustre combat. Ses compagnons de courage et de gloire furent Marcionille et le jeune Celse, son fils, petit enfant qui, trop faible encore pour porter ses fers, étonna ses bourreaux par son intrépidité. Or Rome possède leurs reliques, et les montre parmi ses plus précieux bijoux. Ainsi de toutes les parties du monde elle a des témoins de sa foi; et c'est à juste titre que ses Catacombes portent l'auguste nom de Conciles des martyrs: *Concilia martyrum*.

Dans le couvent des Bénédictins attenant à la Basilique de Saint-Paul on trouve, incrustées dans les murs du cloître, une foule d'inscriptions qui servaient de pavé à l'ancienne église. Elles racontent les gloires de la Catacombe de Sainte-Lucine et font connaître les papes, les préfets de Rome, les illustres chrétiens et les martyrs plus illustres encore, auxquels ces antiques souterrains servirent de dortoir en attendant le réveil de la résurrection. Je n'en rapporterai qu'une seule, que la Providence a pris soin de conserver comme un monument du zèle et de la sollicitude empressée de nos pères et de nos mères dans la foi pour les saints martyrs. Le seul titre de gloire que *Mandrosa* veut faire passer à la postérité, c'est son pieux respect et son courageux amour pour les soldats de Jésus-Christ.

MANDROSA HIC NOMINE OMNIVM GRATIA PIENA  
 FIDELIS IN XPΘ EJVS MANDATA RESERVANS  
 MARTYRVM OBSEQUIIS DEVOTA TRANSEGI FALSI SECVLI  
 VITAM VNIVS VIRI CONSORTIO TER QVINVS CONVICTA

PER ANNOS REDDIDI NVNC DNO RERVVM DEBITVM  
 COMMVNEM OMNIBVS OLIM QVÆ VIXIT ANN. PL. M.  
 XXXIII. DP. V VIII KAL. FEBRVARIAS CONS. AGINANTI  
 FAVSTI VC <sup>1</sup>.

On ne peut quitter la Catacombe de Sainte-Lucine sans parler de l'inscription publiée par Bosio et qui témoigne d'une circonstance mémorable dans l'histoire de la foi primitive. En 319, après l'érection des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, le pape saint Sylvestre partagea les corps des deux Apôtres et les plaça par moitié au Vatican et sur la Voie d'Ostie. Cette inscription est ainsi conçue :

SUB HOC ALTAR  
 REQUIESCUNT GLORIOSA CORPORA  
 APOSTOLORUM PETRI ET PAULI  
 PRO MEDIETATE ;  
 RELIQUA AUTEM MEDIETAS  
 REPOSITA EST IN ECCLESIA S. PETRI :  
 CAPITA VERO IN LATERANO.

« Sous cet autel reposent les corps glorieux des Apôtres Pierre et Paul, pour moitié ; l'autre moitié est déposée dans l'église de Saint-Pierre : les têtes sont à Saint-Jean de Latran. »

La pierre sur laquelle s'accomplit le partage fut religieusement conservée et désignée aux hommages éternels de la piété par ces mots.

SUPER ISTO LAPIDE  
 PORPHYRETICO FUERUNT DIVISA

<sup>1</sup> Sur la date de cette inscription, voir ARINGHI, lib. III, c. III, p. 247.

OSSA SANCTORUM APOSTOLORUM  
 PETRI ET PAULI  
 ET PONDERATA PER B. SILVESTRUM  
 PAPAM  
 SUB ANNO DNI. C. C. C. XIX  
 QUANDO FACTA FUIT HÆC  
 ECCLESIA.

« Sur cette table de porphyre furent divisés les ossements des saints Apôtres Pierre et Paul et pesés par le B. Sylvestre, pape, en l'année du Seigneur trois cent dix-neuf, quand fut faite cette église. »

Il résulte de ce fait que les princes des Apôtres sont tout à la fois réunis et divisés. Pourquoi cela ? En les réunissant dans le même tombeau, Rome a voulu confondre dans les hommages de la terre ceux qui, après avoir soutenu les mêmes combats, jouissent maintenant au ciel de la même couronne. En les laissant chacun dans le lieu de son martyre, elle a voulu immortaliser le théâtre de leur glorieuse victoire, comme en les plaçant tous les deux à l'Orient et à l'Occident, images du temps qui commence et du temps qui finit, elle a voulu mettre sa jeunesse et sa vieillesse sous la garde puissante de ceux qui furent ses fondateurs et qui doivent être pendant toute la durée de son existence ses protecteurs et ses modèles <sup>1</sup>.

Les deux Basiliques de Saint-Pierre au Vatican et de Saint-Paul sur la Voie d'Ostie forment ce qu'on appelle

<sup>1</sup> Janitor ante fores fixit sacraria Petrus.

Quis neget hasarces instar et esse poli ?

Parte alia Pauli circumdant atria muros ;

Hos inter Roma est : hic sedet ergo Deus.

GRUTER, *Inscip.*, p. 1170.

dans la langue catholique les *Limina apostolorum* <sup>1</sup> : lieux à jamais vénérables, que la piété reconnaissante du monde civilisé ne cesse de couvrir de ses baisers brûlants ; en sorte que le pèlerin du dix-neuvième siècle ne fait qu'ajouter ses hommages à ceux des chrétiens de la primitive Église. Tel était leur empressement auprès de ces tombes sacrées, que la violence même de la persécution ne pouvait le ralentir. C'est au moment où il faisait sa prière à la Confession de saint Paul que Tranquillinus, noble père des saints martyrs Marc et Marcelin, fut saisi par les païens et mis à mort au milieu des plus affreux tourments.

Quand vous avez quitté la Catacombe de Sainte-Lucine, si vous entrez dans une des vignes sur la Voie d'Ostie, du côté de Saint-Sébastien, vous arrivez à l'ouverture du cimetière des saints Félix, Adaucte et Cosmodilla. Bien que restauré par les papes saint Jean I<sup>er</sup> et saint Léon III, il est fort endommagé, ainsi que l'église de Saint-Félix, dont il reste à peine quelques ruines. Théâtre de glorieux combats, cette Catacombe vous offrira sinon des monuments, du moins de précieux souvenirs. Le trentième jour d'août de l'an 302, sous l'empire de Dioclétien, le préfet de Rome faisait conduire à la mort un prêtre nommé Félix. Arrivé sur la Voie d'Ostie au second milliaire, le cortège s'arrête et le prisonnier reçoit l'ordre de se prosterner devant un grand arbre planté dans ce lieu. Félix, feignant d'obéir, se met à genoux, fait sa prière ; puis, se levant tout à coup, il souffle contre l'arbre en disant : « Au nom de mon maître Jésus-Christ, je t'ordonne de te déraciner et d'écraser dans ta chute l'autel

<sup>1</sup> Venerande basiliche amendue appellate trofei, confessioni e liminari apostolici. — MAZZ., p. 193.

sacrilège que tu couvres de ton ombre, afin qu'il ne soit plus un objet de déception <sup>1</sup>. »

Au nom de celui qui a dit : Ceux qui croiront en moi feront de plus grands prodiges que moi-même, l'arbre obéit. Témoin du miracle, un païen se convertit à l'instant et participe au martyre du saint prêtre dont il partage la foi. Ignorant son nom, les chrétiens le nommèrent Adauctus, fleuron ajouté à la couronne de Félix <sup>2</sup>. Ce double supplice eut lieu non loin de la Catacombe de Comodilla, dans laquelle les héros de l'Évangile furent déposés.

En effet, si la Catacombe de Saint-Félix doit son premier nom au noble courage d'un martyr, elle doit le second à la charité non moins glorieuse d'une pieuse vierge, appelée Comodilla, qui l'avait fait ouvrir probablement dans sa propriété. Déjà deux vierges, célèbres dans nos fastes sanglants, avaient immortalisé cette Catacombe. Sous l'empire de Valérien et la présidence de Gaius, Digna et Emérita, vierges romaines, toutes deux d'une naissance illustre, furent martyrisées aux regards de toute la ville et ensevelies par les frères dans le cimetière de Comodilla sur la Voie d'Ostie. Objets de la vénération de l'Église, leurs corps sacrés se trouvaient en 757, par suite des ravages des Barbares, exposés à la profanation, lorsque le pape saint Paul résolut de les transporter dans l'église des saints Denis, Rustique et Eleuthère.

<sup>1</sup> Præcipio tibi in nomine mei Jesu Christi ut a radicibus tuis corruas et aram funditus comminuas, ut amplius per te animæ nullatenus decipiantur. *Cod. ms. S. Petr. et Valicell.*

<sup>2</sup> Hujus nomen ignorantes christiani, Adauctum eum appellaverunt, eo quod sancto Felici auctus sit ad coronam. *Martyr. Rom.*, 30 aug.



Cette église avait été bâtie dans la maison paternelle du saint pontife, par son frère le pape Étienne III, auquel, chose unique dans l'histoire de la papauté, il succédait immédiatement : la translation se fit avec une grande pompe. Quand le précieux dépôt fut arrivé en face de l'église de Saint-Marcel, au Corso, on ne put, malgré tous les efforts possibles, le porter un pas plus loin. Le Saint-Père comprit que Dieu demandait que les corps des glorieuses martyres fussent déposés dans l'église de Saint-Marcel. Ils y sont encore, renfermés dans une magnifique urne de porphyre ; et leur présence plus d'une fois s'est manifestée par d'éclatants miracles, notamment en 1598, à l'époque de l'épouvantable inondation du Tibre <sup>1</sup>.

En continuant à suivre la voie d'Ostie, on trouve, à sept milles de Rome, la Catacombe de Saint-Cyriaque. Célèbre dans l'histoire de la primitive Église, et par les martyrs dont il fut la sépulture, et par la Basilique dont il était enrichi, ce cimetière offre à peine quelques vestiges au voyageur actuel. Peut-être que des fouilles exécutées avec soin mettront au jour les trésors sacrés qu'il renferme. En attendant, il suffit de nommer quelques-unes de ses gloires <sup>2</sup>.

Le seizième jour de mars de l'an 307, sous l'empire de Maximien, un diacre nommé Cyriaque, digne émule de saint Laurent par son zèle et par sa charité, était étendu sur un horrible instrument de supplice appelé cheval.

<sup>1</sup> Voyez ARINGHI, lib. III, c. v, p. 257

<sup>2</sup> Les fouilles activement exécutées, depuis dix ans, sous l'intelligente direction de M. de Rossi, ont amené la découverte de nouveaux quartiers des Catacombes, et d'une foule d'objets qui composent le Musée chrétien de Saint-Jean de Latran.

A la grande joie de Rome païenne, on lui disloquait tous les membres, on lui versait sur le corps de la poix bouillante, on le déchirait de coups de bâton ; enfin, il rendait, en mourant, le plus incontestable témoignage que l'homme puisse rendre à sa foi.

A côté de lui, et compagnons de ses tortures, étaient *Largus*, *Smaragdus* et vingt autres soldats de Jésus-Christ, non moins intrépides que le saint diacre. Ils ont vaincu, et leur triomphe va commencer pour ne plus finir. La foule, enivrée de leur sang, s'est retirée dans les amphithéâtres ou les lieux de débauche, comme le tigre rentre dans son antre en se léchant les lèvres après avoir dévoré sa proie. Mais, comme au Calvaire, les chrétiens restent sur le lieu du supplice, contemplant avec amour les corps de leurs frères et attendant le moment de les ensevelir. Ils les transportent en toute hâte dans la Catacombe voisine de Sainte-Priscille, et plus tard dans celle que Cyriaque a rendue si célèbre en lui donnant son nom. La tête de l'illustre lévite repose à Sainte-Marie *in via Lata*.

Au souvenir de tant de courage, dont les Catacombes offrent à chaque pas d'éclatants exemples, la foi du pèlerin devient comme le diamant, et l'on ne peut s'empêcher d'adresser aux incrédules cette question sans réplique : « Aveugles que vous êtes ! comment ne voyez-vous pas qu'il n'est personne au monde assez fou pour vouloir souffrir sans motif de pareilles tortures, ou assez fort pour les supporter sans Dieu <sup>1</sup> ? »

<sup>1</sup> Non intelligetis, o miseri, neminem esse qui aut sine ratione velit penam subire, aut tormenta sine Deo possit sustinere ? — MIN. FEL., *Octav.*

**2 Janvier.**

Catacombes de la Voie Ardéatine. — Inscriptions des tombeaux. — Caractères distinctifs des inscriptions chrétiennes. — Brièveté, simplicité. — Contexture. — Le mot *Depositus*. — Les acclamations. — Catacombes des Saints-Nérée-et-Achillée. — Triomphe de sainte Flavie. — Catacombes de Saint-Damase et des Saints-Marc-et-Marcellin. — Histoire de leur martyre. — Leur réponse — Le pape saint Damase.

Les belles fêtes de Noël, les visites du premier de l'an et quelques stations faites aux bibliothèques avaient interrompu notre voyage dans la Rome souterraine; nous le reprîmes aujourd'hui. Dans la dernière excursion nous avons fait connaissance avec les noms divers, les entrées, les galeries et les tombes de l'immortelle nécropole. C'est la première page de ce grand livre; les inscriptions en forment une seconde, que nous allons étudier.

Dans les parties explorées des Catacombes, on a trouvé une multitude d'inscriptions appartenant aux premiers siècles de l'Église<sup>1</sup>. Soigneusement incrustées, pour la plupart, dans les murs intérieurs du Vatican, elles composent une vaste galerie, dont l'étude est une source inépuisable de connaissances et de souvenirs délicieux. En regard des inscriptions chrétiennes on a placé un nombre correspondant d'inscriptions païennes, en sorte qu'il est facile d'apprécier les différences qui distinguent les unes des autres. Ces précieux monuments, joints à ceux que nous avons rencontrés dans les différents cimetières, serviront de base aux éclaircissements que nous allons donner.

<sup>1</sup> Elles ont été publiées par plusieurs auteurs, et en dernier lieu, par M. de Rossi.

La simplicité, la brièveté, la contexture, l'emploi de certains mots et de certains signes distinguent essentiellement les inscriptions chrétiennes, et empêchent de les confondre avec les inscriptions païennes.

D'abord, la simplicité. Le nom de la personne, son âge, l'époque de son inhumation, sa mort dans la foi de l'Église, voilà, en général, ce que disent les plus longues inscriptions de nos temps primitifs. Citons seulement quelques exemples :

D. P.

FLAVIÆ, INFANTIS DVLCISSIMÆ  
QVÆ VIXIT ANNO VNO ET MEN  
III. D. P. V. ID OCT. IN PACE.

« Au Dieu tout-puissant. — A Flavie, enfant bien-aimée, qui vécut un an et trois mois. Déposée le cinq des ides d'octobre. »

D. M.

SECVNDINVS FRATRI SVO VICTORINO  
IN >P< B. M. QVI VIXIT. ANNIS XXXIII  
ET MENSES VIII. DEPOSITUS XIII KAL.  
OCTOB. IN PACE.

« Au Dieu très-grand. Secundinus à son frère Victorin, bien méritant en Jésus-Christ, qui vécut trente-trois ans et huit mois. Déposé le treize des calendes d'octobre, en 331. »

Bien des fois les inscriptions ne contiennent que le nom de la personne, la date de sa sépulture et sa mort dans la paix de l'Église.

AIER. IN PACE VRBICA IN PACE DEPOSITÆ DIE VII IDUS  
SEPTEMBRIS.

« Valéria dans la paix. Urbica dans la paix. Déposées le septième jour des ides de septembre.



VENERANE IN PACE DEPO  
SITAS. IIII. KAL. IVNIAS.

« Veneranus en paix. Déposé le trois des calendes de juin. »

Souvent même on ne trouve que le nom du défunt et sa mort dans la foi. Telles sont les inscriptions suivantes, dont la première fut découverte en notre présence dans les Catacombes de Sainte-Agnès.

THEODORVS IN PACE.

« Théodore dans la paix. »

CHRISTINA IN PACE.

« Christine dans la paix. »

Enfin, dans un grand nombre de cas on ne lit autre chose que le nom de la personne.

✠ HILARIÆ

« A Hilaire. »

SATVRNINI.

« De Saturnin. »

La brièveté. — Il est bien connu, parmi les archéologues, que plus les inscriptions tumulaires sont brèves, et plus elles approchent des temps primitifs<sup>1</sup>. En effet, rien de plus facile à comprendre que pendant les persé-

<sup>1</sup> MARCHI, p. 54.

cutions nos Fossoyeurs, manquant, d'une part, du temps, de l'habileté, des outils nécessaires ; d'autre part, absorbés par le soin d'ouvrir les Catacombes et par la nécessité d'ensevelir les victimes, qui, dès le règne de Néron, formèrent, au rapport même de Tacite, une multitude énorme, *multitudo ingens*, ont dû se borner à tracer en toute hâte le nom essentiel de la personne et le signe caractéristique de sa mort, si c'était un martyr. Souvent même ils supprimaient le nom pour tracer simplement la palme, parce qu'il importait beaucoup plus de faire connaître la qualité de martyr que le nom de la personne.

De là le très-grand nombre de martyrs inconnus qu'on trouve dans les galeries. D'autres fois le nom est exprimé ; mais, comme dans la dernière inscription citée plus haut, il ne se trouve point au cas voulu, preuve évidente que l'inscription attend une main qui l'achève. Ou la mort a glacé cette main, ou le glaive l'a coupée, ou mille autres circonstances, aisées à deviner dans ces temps difficiles, l'ont empêchée d'agir et rendu vaine l'intention du Fossoyeur. Néanmoins tout n'est pas perdu, puisque cette mutilation même est un témoignage éloquent des angoisses et des périls qui environnaient nos héroïques ancêtres.

La simplicité et la brièveté forment donc le premier caractère qui distingue les anciennes inscriptions chrétiennes. Quelques inscriptions païennes, prises comme point de comparaison, le rendront encore plus saillant. Les trois suivantes sont choisies entre les plus courtes publiées par Marangoni <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Delle cose gentilesche, etc., c. LXXXII, p. 468 et 477.

D. M.  
 SEMPRONIÆ  
 MAXIMILLÆ  
 VIX. AN. XXI  
 MEN. VIII. D. XIV.  
 FECIT  
 HERENNIA  
 JUNILLA. FIL.  
 SVÆ.  
 ET. SIBI. ET S

« Aux Dieux Mânes. A Sempronia Maximilla, qui vécut vingt et un ans huit mois quatorze jours. Herennia Junilla a fait ce monument à sa fille chérie et à elle et aux siens. »

M. D.  
 L. DIDIO  
 PROCVLO  
 FECIT  
 DIDIA  
 RESTITVTA  
 MATER  
 FILIO  
 PIENTISSIMO  
 BENEMERENTI  
 VIXIT ANNIS  
 XLI, MENS. IIII.  
 DIEBVS TRIBVS

« Aux Dieux mânes. A Lucius Didius Proculus. Didia Restituta, sa mère, a fait ce monument à son fils, objet de ses regrets et de son amour, qui vécut quarante et un ans, quatre mois trois jours. »

**La contexture.** — Il est extrêmement rare que la filiation du défunt et le nom de son père ne soient pas exprimés en tête des inscriptions païennes : je ne sais s'il en est un seul exemple dans les inscriptions chrétiennes.

M ANICIVS. M. F. CAM.  
TETTIVS. ET ANICIAE. NICE F.  
ET. ATINIAE FORTVNATAE  
CONJVGI. SVAE. ET. SVIS  
POSTERISQ.

« Marcus Anicius Camtettius, fils de Marcus, a fait ce tombeau pour Anicia Nice (Victoire), sa fille, et pour Atinia Fortunée, son épouse, et pour les siens et pour ses descendants. »

En outre, si simple qu'elle soit, l'inscription païenne porte presque toujours le caractère d'exclusion, et va jusqu'à mesurer la contenance du terrain acheté pour le tombeau, circonstance qu'on ne rencontre jamais dans les inscriptions chrétiennes. En voici un exemple, entre mille :

PHILARGVRVS  
COCVS. PR.  
FAMILIÆ. ET. LIBER.  
LOCVM. SEPVLCRI  
D. S. P. E. IN. FR. P. XVI  
IN AGR. R. XII

« Philargurus, cuisinier du préteur, a, pour sa famille et pour ses affranchis, acheté de son argent ce lieu de sépulture, qui a seize pieds de front et douze de profondeur. »

Enfin, pour mettre le lecteur en état de juger par lui-



même de la contexture païenne, je citerai comme modèle cette inscription irréprochable :

DIS MANIBVS.

T. POEDIO. T. F. AN. MARTIAL.

VETERANO EX COHI. PR.

JVLIA VICTORINA CONJVGI. K. ET

SIBI SVIS POSTERIS Q. SVOR. FEC. ET

L. POEDIVS CLEMENS PATER. ET

M. CLAVDIVS. VIRILIS AMICO. B. M.

IN FR. P. IIII IN. AGR. P. III.

« Aux Dieux Mânes. Pour Titus Pœdus, Annius Mar-  
tialis, fils de Titus, vétéran de la première cohorte pré-  
torienne, Julia Victorina pour son époux chéri et pour  
elle, pour les siens et pour leurs descendants, *a fait ce  
tombeau*, ainsi que Lucius Pœdus Clemens, pour son  
frère, et Marcus Claudius Virilis, pour son ami bien mé-  
ritant; *lequel tombeau* a quatre pieds de front et trois  
de profondeur. »

On peut voir maintenant combien la forme des ins-  
criptions païennes diffère de celle des inscriptions chré-  
tiennes. Les premières sont plus travaillées, les secondes  
plus simples; les premières témoignent tout à la fois du  
loisir de l'ouvrier et des moyens d'exécution, les secondes  
annoncent la précipitation et le manque de ressources;  
les premières sont plus développées, les secondes se com-  
posent souvent de deux mots, quelquefois d'un seul; ce  
qui est sans exemple, même sur les urnes sépulcrales ou  
dans les colomnaires.

L'emploi de certains mots. Il est un autre caractère  
plus distinctif encore que les précédents; je veux parler  
de l'emploi de certains mots que l'on trouve *toujours*  
dans les inscriptions chrétiennes achevées, et que l'on

ne trouve *jamais* dans les inscriptions païennes : tels sont les mots *depositus*, *depositio*, *dormitio* avec les acclamations. Il en est de même des mots *bisomum* ou *trisomum*, tombe à deux ou trois corps. Complètement inconnus dans les monuments païens, ces mots sont d'un usage très-fréquent sur les tombes chrétiennes.

Quant au mot *depositus*, *déposé*, tous les archéologues remarquent avec raison qu'il est essentiellement propre au Christianisme, dont il révèle le dogme par excellence, le dogme de la résurrection de la chair, ignoré des païens. Supposez une religion qui se tait sur la condition future du corps de l'homme rendu à la terre, ou qui, tout en admettant l'immortalité de l'âme, regarde la mort comme l'anéantissement de notre chair ; il est évident que les sectateurs de cette religion seront muets sur le fait de la résurrection : tel est le cas des païens.

Aussi jamais leurs tombes, leurs mausolées, leurs colomnaires, leurs urnes sépulcrales ne laissent apercevoir un mot, un signe de cette vérité consolante. Bien différente est la religion chrétienne. En tête de son symbole elle inscrit le dogme de la résurrection de la chair, comme elle place au premier rang de ses préceptes le grand commandement de la charité universelle. Déjà nous avons vu que les cimetières primitifs sont une éloquente traduction du précepte de l'amour : il en est de même du dogme de la résurrection.

Aux yeux du Christianisme la mort n'étant qu'un sommeil, il a donc fallu, pour exprimer cette vérité nouvelle, trouver des termes nouveaux. En effet, la langue humaine s'est enrichie de deux paroles aussi rayonnantes de lumière que fécondes en sacrifices généreux et en consolations ineffables. Il y a dans les lois romaines un mot sacramentel employé pour désigner un dépôt, c'est-à-dire

l'objet confié à une personne avec obligation de le rendre. Le dépositaire n'est donc pas propriétaire de la chose remise à sa garde; il ne peut ni en user, ni en abuser, ni la retenir indéfiniment.

Or le mot qui exprime cet acte de confiance est précisément celui que le Christianisme a choisi pour désigner l'acte par lequel on confie à la terre le corps de ses enfants : *depositus, depositio*. « Dans le sein de la terre, d'où vous avez été tiré, dit-il à l'homme, vous êtes sous la main de Dieu, qui veille sur vous; loin de vous détruire la terre vous gardera. Déposé dans ses entrailles comme dans le sein d'une mère, votre corps en sortira pour une nouvelle vie. Afin que vous le sachiez bien, l'acte par lequel je lui confie votre dépouille mortelle s'appellera désormais du nom consacré par les lois pour exprimer le dépôt : *depositus, depositio* <sup>1</sup>. »

Puisque chaque corps n'est qu'un dépôt, il fallait un autre mot pour désigner le lieu où reposent tous ces corps destinés à une nouvelle vie. Ce mot, le Christianisme l'a encore trouvé. Dans sa langue les champs des morts s'appellent *cimetières*, c'est-à-dire *dortoirs* <sup>2</sup>. Que fait-on dans un dortoir? On y dort, Et pourquoi y dort-on, si ce n'est pour se reposer et se réveiller ensuite? De là les mots *repos, sommeil; quies, dormitio, quiescit, dormit*, qu'on trouve à chaque pas dans nos cimetières primitifs.

<sup>1</sup> C'est le sens que Cicéron lui-même donne au mot *depositus*, quand il appelle *deposita*, déposées, les choses confiées à la garde d'un tiers : *Neque semper deposita reddenda. — Offic., III, 23; digest., XVI, III, 1,5; et FLORENT., ibid., 17.*

<sup>2</sup> *Cœmeterium ut domus in qua hospites dormiunt. — STRAB., lib. I, de Seb. subs., c. VI. — Dormitoria, ut discamus eos qui illic siti sunt non mortuos, sed somno consopitos et dormire. — S. CHRYS., Serm. XXIII, de Appell. Cœmeter.*

Dépôt et dortoir, admirables paroles ! qui, répétées plusieurs milliers de fois par la grande voix des Catacombes et par la voix plus faible de chaque *loculus*, remplissent du dogme consolateur de la résurrection l'oreille, l'esprit et le cœur du pèlerin : de même que les myriades d'étoiles qui, pendant l'obscurité de la nuit, scintillent au front des cieux font distinguer les objets que l'absence du soleil tient enveloppés dans l'ombre.

Afin de mieux sentir toute la signification du mot par lequel l'Église exprime la sépulture, il suffit de le comparer avec le terme usité parmi les païens. Persuadés que le dépôt de leurs morts était absolu, irrévocable, éternel, ils le désignaient par ces mots : *situé, placé, composé : situs, positus, compositus* ; les chrétiens, qui le regardaient comme temporaire, l'exprimaient par les paroles que nous connaissons. Quelques inscriptions païennes et chrétiennes rendront palpable cette différence :

D. M.

HIC SITVS EST

L. ÆL. VRBICVS.

« Aux Dieux Mânes. Ici est situé Lucius Ælius Urbicus. »

MVSCILIVS CARVS SVIS ANN.

III. H. S. E. ET. TE. ROGO

PRÆTERIENS. VT. LEGAS. ET

DICAS. SIT. T. T. L.

« Muscilius, cher aux siens, âgé de quatre ans, est ici placé. Et je te prie, passant, de lire et de dire : « Que la terre te soit légère. »

AVRELIA. VALERIA. JANVARIA  
 QVÆ. VIXIT. ANNIS XXVII  
 M. V. DI. X. DEPOSITA EST IN PACE.

« Aurelia Valeria Januaria, qui vécut vingt-sept ans cinq mois dix jours. Elle a été déposée dans la paix. »

ZOTICVS HIC AD DORMIENDVM.

« Ici est Zoticus pour dormir. »

FILOSTORGVS HIC DORMIT.

« Filostorge dort ici. »

DORMITIO NE ANG. DEI  
 OLYMPIATIS. PARENTES  
 FILIÆ. B. M. F. Q. AN. B. V.  
 M. XI. D. XXI.

« Sommeil ou lieu du sommeil de la servante de Dieu Olympiade. Ses parents ont fait cette tombe à leur fille bien méritante, qui vécut cinq ans onze mois vingt et un jours. »

CRESCENTIVS VIXIT. ANNVM ET  
 OCTO MENSES IN PACE QVIESCE

« Crescentius vécut un an et huit mois. Repose en paix. »

ROMANVS FELICISSIMO PATRI QVI  
 VIXIT AN. P. M. XL. IN. PA. QVIESCIT.

« Romain à Félicissime, son père, qui vécut quarante ans plus ou moins : il repose en paix. »

Les acclamations adressées aux défunts sont un autre signe qui distingue les inscriptions chrétiennes des ins-

criptions païennes. A la mort d'une personne chérie des larmes coulent des yeux, des soupirs s'échappent du cœur; des vœux se pressent sur les lèvres pour ceux que nous avons perdus: tout cela est dans la nature. On trouve donc sur les tombes chrétiennes, comme sur les tombes païennes, des regrets, des acclamations, adressées aux morts; car, nous l'avons dit, la religion n'est point venue pour détruire la nature, mais pour la perfectionner.

Les acclamations païennes traduisent une affection tout humaine, mêlée d'un certain désespoir occasionné par l'ignorance du dogme consolateur de la résurrection future. Non moins vifs sont les regrets exprimés sur les tombes chrétiennes; mais ils sont consolés par l'espoir du bonheur dont jouit le défunt dans la vie éternelle et de sa réunion future avec ceux qu'il laisse dans les larmes. Citons seulement quelques exemples, car la Voie Ardéatine nous réclame.

Pères, mères, frères, sœurs, amis, époux, épouses, affranchis très-regrettables, incomparables, très-pieux, très-chers, doux, très-doux, bien méritants, objets de larmes et de douleurs, très-innocents; que la terre vous soit légère; que vos os reposent tranquilles; adieu, adieu, adieu: tels sont les expressions de tendresse et les vœux ordinaires parmi les païens <sup>1</sup>.

TE LAPIS OBTESTOR LEVITER SVPER OSSA QUIESCAS  
ET MEDIÆ ÆTATI NE GRAVIS ESSE VELIS.

« Pierre, je t'en conjure, pèse légèrement sur ces os, et ne sois pas lourde à un mort qui est jeune encore. »

<sup>1</sup> Desideratissimi, incomparabiles, piissimi, carissimi, dulces, dulcissimi, benemerentes, pientissimi, innocentissimi; sit tibi terra levis; ossa tua bene quiescant. Vale. Vale. Vale.

O. D. M. C. VALERI. T.  
 T. SVCESSI. HIERO T.  
 B. ET. ROMANA FLIOD. L.  
 Q. CARISSIMO V. A. XI. S.  
 M. VI. D. XIII.

« Aux Dieux Mânes. A Caius Valerius Successus. Hiero et Romana, à leur fils chéri, qui vécut onze ans six mois treize jours. »

Cette bizarre inscription, publiée par Muratori, a fort exercé les savants. La difficulté d'interprétation est venue de ce qu'on faisait entrer dans chaque ligne les initiales et les finales, tandis que les sigles qui commencent doivent se détacher et se lire de haut en bas: ce qui donne les mots connus: *Ossa tua bene quiescant, Que tes os reposent tranquilles*. Il en est de même des sigles qui terminent, et dont la lecture doit se faire en remontant. Par ce moyen, on obtient l'acclamation ordinaire: *Sit levis terra tibi, Que la terre te soit légère*.

Je me suis souvent demandé quelle était la signification de cette dernière phrase et l'intention des païens en la faisant graver avec tant de sollicitude sur la tombe de leurs amis ou de leurs proches. Suivant le célèbre professeur Vermiglioli <sup>1</sup>, les païens attachaient une idée de malheur et de honte à la malpropreté et à l'encombrement des tombeaux. De là, entre bien d'autres témoignages, l'inscription suivante, où l'on voit une femme, Ponzia Justa, léguer six cents sesterces, afin de tenir toujours propre la tombe d'une de ses affranchies, nommée

<sup>1</sup> *Lezioni elementari di archeologia esposte nella pontificia università di Perugia, da Giov. BATTISTA VERMIGLIOLI*. Milano, 1824; 2 vol. in-8°, t. II, p. 142.

Fortunata : *Ut monumentum remundet*, et plus clairement : *Ne patiare. meus. tumulus. increscere. silvis*. De là encore la scie gravée sur un si grand nombre de tombeaux, afin d'exprimer le soin avec lequel les héritiers devaient empêcher les ronces et les épines de pousser sur la terre des morts. De là enfin cette imprécation lancée contre les personnes odieuses :

*Terra tuum spinis obducat, Lena, sepulchrum.*

« Que la terre produise des épines qui couvrent, Léna, ton sépulcre. »

Les expressions de tendresse et de regret que nous avons vues sur les tombes païennes se trouvent aussi exprimées dans les mêmes termes sur les tombes chrétiennes. Il en est autrement des acclamations. Au lieu des froides et insignifiantes formules : *Que la terre te soit légère ! Que tes os reposent tranquilles !* les chrétiens font deux souhaits pleins de consolation et d'espérance ; c'est la vie et la paix éternelles en Dieu qu'ils souhaitent à leurs amis.

DIOSCORE VIBE IN ETERNO.

« Dioscore, vis dans l'éternité. »

FAVSTINA DVLCIS BIBAS  
IN DEO.

« Douce Faustine, vis en Dieu. »

Quant à l'acclamation *in pace*, elle se trouve presque sur chaque tombe chrétienne, et ne se trouve que là. Or, pour peu qu'on veuille réfléchir à la religieuse fidélité avec laquelle les premiers chrétiens transportaient



dans leurs usages, dans leurs mœurs, dans leurs paroles les exemples et les leçons du divin Maître, on ne pourra s'empêcher d'y voir le salut donné par Notre-Seigneur à ses Apôtres, après avoir consommé sur le Calvaire l'œuvre de la rédemption. Ce salut, dont le sens est tout à la fois si simple, si sublime et si étendu, a passé des lèvres du Sauveur sur celles de l'Église, son épouse. Les inscriptions sépulcrales l'ont emprunté à la liturgie, et, sous quelque forme qu'elle soit gravée par l'outil du Fossoyeur, cette divine parole conserve la signification évangélique qu'elle a reçue primitivement et qui ne saurait varier.

Laissons maintenant les inscriptions tumulaires : cette belle page du grand livre des Catacombes n'est pas encore épuisée ; nous y reviendrons demain. Aujourd'hui nous allons franchir l'ancienne porte *Capena* et descendre dans les cimetières qui l'avoisinent.

Salut, d'abord, à la vénérable église *Domine, quo vadis?* où la Voie Ardéatine, quittant la voie Appienne, tourne sur la droite et conduit à la *Fasciola* <sup>1</sup>. Ici se trouve la Catacombe des Saints-Nérée-et-Achillée, également connue sous le nom de Sainte-Pétronille et de Sainte-Flavie. Pour en trouver l'origine, il faut remonter au temps des Apôtres <sup>2</sup>. L'Évangile nous apprend que saint Pierre avait été marié, et la tradition lui donne une fille appelée Pétronille <sup>3</sup>.

Toutefois quelques historiens ont pensé que Pétronille n'était que la fille spirituelle de l'Apôtre, à qui elle était devenue particulièrement chère par sa piété et son cou-

<sup>1</sup> Titulus ou église dédiée aux saints Nérée et Achillée.

<sup>2</sup> S. IGN., *Ep.* IX.

<sup>3</sup> CLEMENS ALEXAND., *Strom.*, lib. VII. — S. CHRYSOST., *Homil.* IV, in *Isaiam*.

rageux dévouement<sup>1</sup> : Quoi qu'il en soit, le corps de l'illustre vierge fut déposé dans une crypte ouverte sur la Voie Ardéatine, à vingt minutes de Rome. Cette crypte était dans un jardin appartenant à sainte Flavie Domitille, cette autre fille de saint Pierre, nièce des empereurs Titus et Domitien et si célèbre pour son courage dans les annales de la primitive Église.

Née sur les marches du trône, Flavie s'élève dès la fleur de l'âge jusqu'à l'héroïsme de l'humilité chrétienne, et conserve sans tache, au milieu du luxe et de la corruption de la cour des Césars, le lis délicat de la virginité. Son indigne parent, l'empereur Domitien, devait naturellement haïr cette jeune personne, qui faisait le charme et l'orgueil de sa famille. Ayant appris qu'elle est chrétienne et qu'elle a voué sa virginité entre les mains du pape saint Clément, il la fait reléguer dans l'île Ponzia, où elle souffre un long martyre. Par ordre du même prince, elle est conduite à Terracine ainsi que deux vierges ses compagnes ou ses suivantes, Euphrosine et Théodora, et brûlée vive dans sa chambre.

Avec la jeune princesse moururent Nérée et Achillée, ses serviteurs, à qui elle était, après Dieu, redevable de la foi. Retenue peut-être par le rang illustre de Flavie, la cruauté de Domitien ne connut plus de bornes quand il fut question de ses officiers. Le consulaire Memmius Rufus les fait étendre sur le chevalet, en ordonnant qu'on leur brûle les côtés afin de les forcer à dire qu'ils ont été baptisés par saint Pierre et qu'ils sont disposés à sacrifier aux dieux de l'empire. Vaines tortures ! les saints martyrs restent muets ; et le glaive termine leur glorieux combat. Vainqueurs de César lui-même, les courageux athlètes

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. III, c. XVIII, p. 286.

méritaient les honneurs du triomphe ; et Flavie devait rentrer dans la grande Rome plus glorieuse que son aïeul et son oncle après la prise de Jérusalem.

Disciple, comme sainte Flavie, des saints Nérée et Achillée, Auspicius recueille avec soin les restes précieux des martyrs, les place sur une petite barque, et, se confiant au Dieu qui domine les flots et les tempêtes, il fait voile vers Rome. Jamais la mer Thyrrénienne, tant de fois sillonnée par les galères victorieuses des Romains, n'avait porté de si riches dépouilles. Le petit équipage arrive au port ; et Auspicius, pilote et patron du navire, dépose lui-même les saintes dépouilles dans le jardin impérial de sainte Flavie<sup>1</sup>.

Mais un triomphe plus éclatant était réservé aux héros de la foi. Retirés des Catacombes, leurs corps sacrés furent transportés par Grégoire IX dans la diaconie de Saint-Adrien. Ils y recevaient depuis plusieurs siècles les hommages empressés des fidèles, lorsque l'immortel Baronius, devenu cardinal du titre des saints Nérée et Achillée, fit restaurer la Basilique de la Fasciola et obtint de Clément VIII la permission d'y rapporter les saints martyrs.

Le 11 mai de l'an 1597 fut pour Rome chrétienne un jour qui rappela les plus brillants spectacles de Rome païenne. Au milieu d'un magnifique cortège, composé de tout ce que la capitale du monde avait de plus distingué ; parmi les chants de la gloire, les larmes de l'amour, les accents de la prière, les nuages de l'encens, une illustre princesse, héroïne de la foi et noble fille des Césars, traversait en triomphe les grandes rues de la Ville éternelle ;

<sup>1</sup> Hæc nos referente ipso Auspicio cognovimus, qui eorum corpora rapuit et sepelivit. *Cod. ms. Vatic. et Vallie.*

passait sous l'arc de Septime Sévère et sous celui de Titus, vainqueur des Juifs et son noble parent ; puis, en suivant la Voie Triomphale, elle entrait dans la Voie Appienne, et s'arrêtait sur la Voie Ardéatine, en face du jardin, antique propriété de sa famille. Là, Flavie descendait de son char ; et, comme une noble exilée, rentrait, glorieuse, au foyer paternel. Depuis ce jour, un temple auguste est sa demeure. Elle y repose au milieu des hommages de la terre, resplendissante de la double auréole de la virginité et du martyre <sup>1</sup>.

Pendant le cimetière de Sainte-Flavie s'étendit rapidement, et bientôt il devint un quartier de la grande Catacombe de Prétextat, dont nous parlerons dans quelques jours.

Non loin s'ouvre la Catacombe de Saint-Damase et des Saints-Marc-et-Marcellin. Bien qu'on puisse la considérer comme une partie de l'immense cimetière de Saint-Callixte, cependant elle en est séparée dans les *Actes des Martyrs* comme dans les ouvrages des archéologues. Elle s'étend du côté de l'ancienne Voie Ardéatine, et doit ses différents noms, soit aux héros dont elle reçut les glorieuses dépouilles, soit à l'immortel pontife pour qui elle fut un objet de vénération particulière.

Le 18 janvier de l'an 286, sous l'empire de Dioclétien, le préteur Fabien arrêtait deux frères nommés Marc et Marcellin. Accusés et convaincus d'être chrétiens, ils sont cloués à un arbre et percés comme des cribles à coups de lance. De temps en temps, le juge suspend l'exécution et, touché d'une hypocrite compassion, il dit à ses victimes : « Malheureux ! rentrez en vous-mêmes, et arrachez-vous

<sup>1</sup> BAR., *Not. ad Martyr.*, 12 mai ; *Vie de S. Phil. de Neri*, lib. II, c. II, p. 85.

aux tourments. » Des lèvres mourantes des glorieux champions de notre foi s'échappe cette réponse, inconnue à toute autre bouche qu'à une bouche de catholique et de martyr : « Jamais festin ne fut aussi délicieux que les souffrances que nous endurons pour Jésus-Christ. Nous commençons à être fixés dans son amour ; puisse-t-il nous permettre de souffrir jusqu'à ce que nous ayons dépouillé le vêtement de notre mortalité <sup>1</sup> ! »

Quel style ! quel renversement étrange de sentiments et d'idées ! Et pourtant tel fut, en Orient et en Occident, le langage de la foi nouvelle ; tel il dut être, puisqu'il était tout ensemble l'expression de l'Esprit-Saint lui-même, esprit unique qui parlait par la bouche de tous les martyrs, et la manifestation d'un dogme nouveau, transformateur de l'homme et du monde.

Quant à la multitude des martyrs ensevelis dans cette Catacombe, il faut renoncer à la connaître et se contenter de redire avec le pape saint Damase : « Lecteur, qui que vous soyez, vénérez les corps des saints qui reposent ici et dont l'antiquité n'a pu conserver ni le nom ni le nombre <sup>2</sup>. » Ce que l'antiquité a parfaitement conservé, c'est la mémoire du glorieux pontife qui consacra ses ressources à orner les tombeaux des glorieux champions de l'Évangile, son talent poétique à chanter leurs vertus, et qui, après avoir restauré cette Catacombe, lui légua son corps et lui donna son nom.

Saint Damase, le docteur vierge de l'Église vierge, la

<sup>1</sup> Nunquam tam jucunde epulati sumus quam hæc quæ Jesu Christi causa perferimus, in cujus amore nunc fixi esse cœpimus : utinam tamdiu nos hæc pati sinat quamdiu hoc corruptibili corpore vestiti sumus. — MAZZOL., p. 225.

<sup>2</sup> Sanctorum quicumque legis venerare sepulcrum ;  
Nomine nec numerum potuit retinere vetustas.

terreur des Ariens, la colonne de la foi en Orient et en Occident pendant près d'un siècle, l'ami de saint Jérôme, la lumière de son époque, montra la piété la plus tendre envers les saints martyrs. Non content de visiter et d'orner leurs tombes, il voulut reposer auprès d'eux avec tout ce qu'il avait de plus cher au monde, sa mère et sa sœur<sup>1</sup>. Inhumé dans la catacombe des saints Marc et Marcellin, il fut plus tard transporté dans l'église de Saint-Laurent in Damaso, où par un juste retour il est l'objet de la profonde et constante vénération des fidèles.

<sup>1</sup> On aime à voir ce grand homme, ce saint pontife, bon fils et bon frère, exprimer sa tendresse pour sa jeune sœur Irène, pleurer sa mort, marquer sa place auprès d'elle et manifester l'espérance de ressusciter glorieux avec elle. Voici la double épitaphe par laquelle il consacre tous les sentiments de son cœur de frère et de pontife :

Hoc tumulo sacra Deo nunc membra quiescunt,  
 Hic soror est Damasi, nomen signaris, Irenæ.  
 Voverat hæc sese Christo cum vita maneret,  
 Virginis ut meritum sanctus pudor ipse probaret.  
 Bis denas hyemes necdum compleverat ætas,  
 Egregios mores vitæ præcesserat ætas,  
 Propositum mentis pietas veneranda puellæ  
 Magnificos fructus dederat melioribus annis,  
 Qui gradiens pelagi fluctus compressit amaros ;  
 Vivere qui prætat morientia semina terræ ;  
 Solvere qui potuit Lazaro sua vincula mortis,  
 Post tenebras fratrem, post tertia lumina solis,  
 Ad superos iterum Mariæ donare sorori,  
 Post cineres Damasum faciet qui surgere credo.

## 3 Janvier.

Catacombes de la Voie Ardéatine (suite). — Nouvelle étude des inscriptions. — Noms qui s'y trouvent. — Dédicace aux Dieux Mânes. — Ponctuation. — Age des inscriptions. — Catacombes de Sainte-Balbine et du pape saint Marc. — Histoire.

Rome est un monde, monde de souvenirs païens et chrétiens, monde de richesses, dont il faut plus de temps à la science pour faire le tour qu'il n'en fallut à Colomb pour découvrir l'Amérique, plus de temps que n'en mettent aujourd'hui les fins voiliers de New-York ou les bâtiments à vapeur du Havre ou de Porstmouth pour aller d'un pôle à l'autre. Comme le missionnaire qui ne peut avancer à travers les forêts vierges de l'Orégon que la hache à la main, ainsi le pèlerin des Catacombes ne peut faire un pas sans être arrêté par quelques précieux obstacles, dont le charme le séduit et suspend le cours de son voyage. Les inscriptions, qui déjà nous avaient retenus la veille, obtiennent aujourd'hui une nouvelle et longue audience. Comment la leur refuser ? il leur restait tant de choses à nous dire ! Hier elles nous avaient expliqué leurs caractères distinctifs ; en ce moment elles devaient nous rendre compte des noms qu'elles présentent, de leur dédicace, de leur ponctuation et de leur âge.

Pour obscurcir l'éclat des signes généraux qui distinguent les inscriptions chrétiennes des inscriptions païennes, on a dit : Les unes et les autres offrent les mêmes noms propres, quelquefois la même dédicace païenne. Ainsi, ou toutes les inscriptions des Catacombes ne sont pas chrétiennes, ou les premiers chrétiens étaient encore à moitié païens : telle est la difficulté dont l'intéressante solution va nous occuper.

Que les inscriptions des Catacombes présentent un grand nombre de noms païens et même les noms des dieux et des déesses, c'est un fait incontestable, mais qui ne prouve en aucune manière le *paganisme* des tombeaux. En devenant chrétiens, les premiers fidèles conservèrent généralement leurs noms propres; aucune loi ne condamnait cet usage <sup>1</sup>. Ne lisons-nous pas dans les Actes des Apôtres les noms parfaitement païens de Caïus, d'Alexandre, d'Apollon? Saint Paul lui-même ne changea-t-il pas son nom juif pour un nom romain?

Mais quand nos pères l'auraient voulu, cette substitution était loin d'être toujours possible? Comment auraient-ils pu prendre des noms nouveaux tous ces chrétiens qui, conduits à la mort immédiatement après leur profession de foi, n'eurent pas même le temps de recevoir le baptême? Mais en admettant la possibilité constante d'un pareil changement, l'intérêt légitime des néophytes, l'honneur de l'Église, la gloire de Dieu, ne faisaient-ils pas un devoir de le dédaigner? -

Conserver après leur conversion les noms qu'ils portaient dans le monde, comme ils gardaient leur état et leur profession, n'était-ce pas pour les nouveaux fidèles un moyen de cacher à leurs parents, à leurs amis encore païens une démarche dont la prudence commandait souvent de leur dérober le mystère? A son tour l'Église naissante, continuellement accusée de n'être qu'une assemblée d'hommes vils et ignorants, ne devait-elle pas rencontrer dans ce reproche un obstacle sérieux à de nobles conquêtes? Pour le faire tomber n'était-il pas bon qu'elle pût

<sup>1</sup> Non culpabile fuit gentilibus christianis factis profana deorum nomina non deposuisse, imo assumpsisse, ut pluribus ostendit Cuperus in *Monum. antiq.*, p. 100. — FABRETTI, *Inscript.*, c. VIII, p. 551.



montrer dans ses humbles ou sanglants diptyques, des noms glorieux inscrits sur les registres du sénat ou dans les fastes consulaires?

Dieu lui-même devait manifester à tous les siècles sa puissance en montrant les noms les plus illustres du paganisme gravés sur des tombes de martyrs à côté des noms les plus humbles et les moins connus. Enfin, comme il était venu pour tout réhabiliter, ne fallait-il pas que le divin Rédempteur sanctifiât, en les laissant à ses plus fidèles disciples, des noms portés par ses plus grands ennemis? N'est-ce pas de la sorte qu'il a réhabilité, purifié la Minerve, le Panthéon et tant d'autres édifices consacrés au culte sacrilège ou aux fêtes criminelles du paganisme?

D'ailleurs, pour quel motif les nouveaux convertis auraient-ils quitté leurs anciens noms? Sans doute, comme cela se pratique aujourd'hui, afin de prendre le nom de quelque saint qui leur servit tout à la fois de protecteur et de modèle. Mais pour les chrétiens des temps apostoliques ces modèles n'existaient pas encore. Dirait-on qu'ils auraient pu choisir les noms des patriarches, des prophètes et des justes de l'Ancien Testament? Ils l'auraient pu sans contredit; mais ils ne le devaient pas, et, dans ses profonds conseils, la Providence n'a pas voulu qu'ils le fissent.

D'abord, s'ils eussent adopté des noms hébreux, tels que ceux d'Abraham, de David, de Jérémie, de Daniel et autres semblables, on aurait pu, en les trouvant plus tard gravés dans les Catacombes, supposer que nos cimetières furent communs aux juifs et aux chrétiens, ou du moins qu'ils ne furent ni l'ouvrage, ni le séjour, ni la tombe exclusive de ces derniers. Une fâcheuse incertitude serait restée dans les esprits, et l'Église primitive aurait perdu

pour nous un des plus brillants fleurons de sa couronne.

En outre, soit ignorance, soit mauvaise foi, les païens avaient l'habitude de confondre dans leur langage et dans leur haine les juifs et les chrétiens. Pour eux c'était une même secte, ridicule, turbulente et digne de la haine universelle<sup>1</sup>. On comprend dès lors toute la puissance des raisons religieuses et sociales qu'avaient nos pères d'éviter tout ce qui pouvait, même indirectement, autoriser une semblable confusion<sup>2</sup>.

Aussi, chose merveilleuse! parmi les milliers de *loculi* découverts dans les Catacombes, on n'en a pas trouvé un seul qui portât le nom d'un personnage quelconque de l'ancienne loi. De là, il faut nécessairement conclure ou que les Juifs de Rome ont tous refusé d'embrasser le Christianisme, ce qui est faux; ou qu'ils ont changé de nom en se convertissant. Cette dernière supposition est seule admissible; mais elle prouve sans réplique le soin apporté par les fidèles de Rome, à se distinguer de la race que le déicide vouait désormais à l'exécration du genre humain.

Pour ces motifs et peut-être pour d'autres encore, le changement de nom fut extrêmement rare parmi les pre-

<sup>1</sup> On connaît les passages de Tacite, de Suétone, de Xiphilin. Le second, rapportant l'édit de Claude, qui bannissait les Juifs de Rome, dit : *Judæos impulsore Christo*, etc. Le dernier, parlant de sainte Flavie et des autres convertis à la foi, s'exprime en ces termes : *Cujus rei causa*, multi qui in mores *Judæorum* transierant damnati sunt; quorum pars occisa est, pars spoliata facultatibus : Domitilla tantummodo in Pandatariam relegata est. *In Epit. Dionys. Nicæi in Domitian.*

<sup>2</sup> Les chrétiens d'Orient se montrèrent un peu moins rigoureux à cet égard; mais ce n'est pas ici le lieu d'expliquer cette différence de conduite. — BOLDETTI, lib. II, c. VIII, p. 474.

miers fidèles. Aussi non-seulement les Actes des Apôtres, mais encore les Actes des Martyrs nous offrent à chaque page des noms païens portés par les plus glorieux enfants de la primitive Église. Qui ne connaît les sénateurs Pudens et Julius, les officiers et les généraux des armées impériales Tiburce, Marius, Maurice, Exupère; les nobles matrones Priscille, Théodora, Justa, Plautille, Lucine, Cyriaque; les illustres vierges Prisque, Pudentielle, Sotère, Flavie, Cécile, Balbine et tant d'autres, qui rehaussèrent de tout l'éclat des vertus chrétiennes des noms déjà fameux dans les annales de l'ancienne Rome? Faut-il s'étonner que des noms jadis païens se retrouvent dans les Catacombes, sur les *loculi* des enfants de l'Église? Je vais en citer quelques-uns, pris à dessein sur les tombes accompagnées du vase de sang ou de la palme, signes distinctifs du martyr :

POPVLONIO IN PACE IDVS IVNIS.

« A Populonium en paix ; le jour des ides de juin. »

HEITYXIAN

THXON

IIAKe.

« Eutichiana, que la paix soit avec toi. »

DOMITIA IN PACE.

« Domitia, en paix. »

Voici celui d'un martyr de quatre-vingt-six ans. Salut au saint vieillard, au glorieux vétéran de l'armée chrétienne !

LVCRETIO TIMOTHEO QVI VIXIT ANN. LXXXVI

BENEMERENTI IN PACE VXOR ET FILII.

« A Lucrélius Timothée, qui vécut quatre-vingt-six ans, bien méritant, dans la paix; son épouse et ses enfants. »

Les deux noms suivants appartiennent à deux héros chrétiens, dont l'un remporta la palme de la victoire dans la force de l'âge, l'autre au printemps de la vie :

DEP. DALMATI. PRIDIE. KAL.

MAIAS VIXIT. ANNOS XXXV.

« Déposition de Dalmatius la veille des calendes de mai, il vécut quarante-cinq ans. »

LEONTIVS VIXIT ANNOS XXII. M. II. D. X.

« Léontius vécut vingt-deux ans deux mois dix jours. »

Peu à peu la vénération profonde et la tendresse filiale qu'ils avaient pour les Apôtres firent prendre aux chrétiens les noms de leurs pères dans la foi. Ainsi on a trouvé dans les Catacombes de Prétextat et de Sainte-Priscille plusieurs tombes de martyrs et de chrétiens appelés Pierre et Paul :

PETRO BENEMERENTI IN PACE.

« Pierre bien méritant, en paix. »

PAVLVS IN PACE.

« Paul, en paix. »

Dans celle de Saint-Callixte, le nom grec d'un martyr appelé Luc :

LOVKI.

« A Luc. »

Par religion ils choisirent encore pour eux-mêmes et pour leurs enfants les noms des vertus chrétiennes. Entre

autres témoignages, on peut citer les inscriptions suivantes des Catacombes de Sainte-Cyriaque et de Saint-Callixte :

PISTE SPEI SORORI DULCISSIME  
FECIT.

« Piste (ou Spérat) à Espérance, sa sœur chérie, a fait cette tombe. »

SPES IN DEO  
IN D.  
STEFANIS.

« Espérance en Dieu, Étienne (ou Stéphane). »

Dans les actes des martyrs scillitains, on voit aussi le nom de Spérat porté par un des plus intrépides champions de l'Évangile <sup>1</sup>. Enfin les martyrs changeaient quelquefois leur nom de famille pour le nom plus glorieux de chrétien. Tels furent, au rapport de saint Basile, les quarante soldats de Sébaste pendant la persécution de Licinius <sup>2</sup>. Peu à peu l'usage s'établit de donner aux enfants les noms des martyrs : il était général sur la fin du quatrième siècle <sup>3</sup>.

Comme on voit, la présence des noms païens dans les inscriptions des Catacombes ne peut jeter l'ombre d'un doute sur l'origine chrétienne et la virginité de nos vénérables cimetières. Non moins impuissante est la dédi-

<sup>1</sup> Voyez MAMACHI, *de' Costumi de' primitivi Cristiani*, t. I, c. II, p. 214.

<sup>2</sup> *Homil. in XL SS. Martyr.*, 49.

<sup>3</sup> *Martyrum nomina magis quam familiarum cuncti mortales sciunt. Quin etiam nascentibus filiis ea imponi curant, ita custodiam illis tutelamque certissimam comparantes.* — THEODORET., *Hist. Eccl.*, lib. III, c. xv ; et *de Martyr.*, lib. VIII.

cace païenne qui se trouve sur quelques tombes. Plusieurs *loculi* portent en tête les lettres sacramentelles D. M. Ce double sigle peut s'interpréter également par *Dis Manibus*, « aux Dieux Mânes; » ou par *Deo Maximo*, « au Dieu très-grand. » Dans ce dernier sens, il est très-orthodoxe, et rien n'empêchait les chrétiens de le graver sur leurs tombeaux. Qu'ils l'aient ainsi entendu, il serait bien facile de le prouver par un grand nombre d'exemples. Je me contenterai d'une seule inscription incontestablement chrétienne, puisqu'elle orne la tombe d'un martyr, où elle se trouve accompagnée du monogramme de Notre-Seigneur, de la palme, de la colombe et du vase de sang, autant de symboles parfaitement inconnus des païens.

D. M. S.

CÆSONIVS. SALVIVS VONE

MEMORIE INNOX QVI

VIXIT. ANNIS. XX. M. VI. ET

HOR. III. CVI FECERVNT SVCCISIA

MAIR. II. MARINVS FRAIR <sup>1</sup>.

« Au Dieu très-grand, consacré. Césonius Salvius, d'heureuse mémoire, innocent, qui vécut vingt ans six mois trois heures; auquel ont élevé cette tombe Succisia, sa mère, et Marin, son frère. »

On voit, par cet exemple, que les chrétiens donnaient au sigle D. M. S. une signification tout autre que les païens. Mais quelquefois on lit en toutes lettres : *Dis Manibus*, « aux Dieux Mânes. » Dans ce cas la pensée

<sup>1</sup> La dernière ligne offre un exemple des incorrections dont nous avons parlé plus haut : alors, comme aujourd'hui, le peuple écrivait sans doute comme il parlait ; *maïr* pour *mater*, et *fraïr* pour *frater*.

païenne est incontestable. Faut-il en conclure que l'inscription elle-même dont cette dédicace fait partie est une inscription païenne ? que le *loculus* sur lequel on la trouve est un *loculus* païen ? Partout ailleurs que dans la Rome souterraine on est en droit de le croire. Ici la conséquence, loin d'être rigoureuse, serait fautive et même absurde.

La santé des chrétiens, obligés de vivre dans les Catacombes, faisait une obligation rigoureuse de fermer les tombes immédiatement et avec le plus grand soin. Mais dans les jours de détresse, alors que les persécutions ajoutaient, dans une semaine, plusieurs milliers de victimes aux décès ordinaires, les Fossoyeurs étaient évidemment débordés par l'ouvrage. L'Église entière venait à leur aide, et s'employait avec ardeur aux soins de la sépulture. Nous voyons les papes, les prêtres, les vierges, les dames romaines accomplir à l'envi ce devoir sacré, d'où dépendaient l'honneur des morts et la santé des vivants. C'est le cas de répéter avec Tertullien, bien que dans un sens différent, que tout le monde était travailleur : *In his omnis homo miles*.

Pour clore les nombreuses tombes que la mort remplissait d'heure en heure, on prenait tout ce qu'on trouvait sous la main. De là, dans les Catacombes, cette étonnante variété de fermetures tumulaires en marbre fin ou en albâtre, en serpentinite, en jaune ou en vert antique, en marbre africain, en *porta santa*, en pierre ordinaire, en briques souvent écornées, souvent de plusieurs morceaux, quelquefois grattées ou couvertes de chaux, afin de faire disparaître d'anciens caractères. Les tombeaux païens devaient, plus que les autres édifices, offrir une riche moisson. Ils étaient situés dans la campagne, ils bordaient les Voies Romaines voisines des Catacombes ;

le temps, la négligence, les guerres civiles, mille causes différentes en avaient détaché de nombreux débris ou les avaient même changés en ruines.

Quoi de plus facile aux chrétiens que de prendre ces dalles de pierre ou de marbre, ces briques endommagées, et de les employer à leur usage? Faut-il s'étonner si quelques-unes de ces pierres tombales ont conservé, même après leur destination chrétienne, le signe primitif de leur dédicace aux dieux Mânes. Où trouver toujours, avant de les employer, le temps et l'outil nécessaires pour l'effacer? Peut-être le chrétien qui s'en servit ne savait-il pas lire? Peut-être, travaillant dans l'obscurité de la nuit, ne l'avait-il point aperçu? ou enfin, sûr de son intention, croyait-il sanctifier cette pierre par la destination qu'il lui donnait, et dès lors n'attachait-il pas plus d'importance à conserver qu'à supprimer sur la tombe de son frère ce signe de paganisme <sup>1</sup>?

Il n'est pas seulement vraisemblable, il est vrai que les choses se passèrent ainsi. Les inscriptions *opistographiques* en fournissent la preuve matérielle. On donne ce nom à des pierres tombales qui portent d'un côté une inscription chrétienne et de l'autre une inscription païenne. Placés dans les circonstances difficiles dont nous avons parlé, les chrétiens prenaient, pour fermer les *loculi* de leurs morts, la première dalle tumulaire qu'ils rencontraient. Ils mettaient dans l'intérieur le côté qui portait l'inscription païenne, et sur le côté extérieur ils gravaient l'inscription chrétienne. Parmi une foule

<sup>1</sup> FABRETTI, *Inscript.*, c. VIII, *inscript.* 39.—LUPI, *Epitaph. Sever. Martyr.*, 105.—JACUTIO, *de Men. et Bon.*, lib. XLVI.—ZACCARIA, *Instit. Lapid.*, lib. II, c. VII.—MORCELLI, *de Stil. inscript.*, 323.—BOLDETTI, lib. II. c. IX, X, XI.—BUONAROTTI, *Veteri Cimiterial*, p. 167, etc., etc.



d'autres, en voici trois modèles trouvés dans les Catacombes de Sainte-Priscille, de Gordien et de Saint-Hippolyte. Le premier présente sur le côté caché dans l'intérieur du *loculus* l'épithaphe suivante :

D. M.

M. AVRELIVS PRIMOSVS. AVG. LIB.  
MEMORIAM VETUSTATE DELAPSAM  
REFICIT SIBI. LIBERTIS. LIBERTABVSQ.  
POSTERISQUE EORVM.

« Aux Dieux Manes. Marcus Aurélius Primosus, affranchi d'Auguste, a refait ce petit monument tombé de vétusté, pour lui, pour ses affranchis, ses affranchies et leurs descendants. »

Cette pierre tombale, avec son inscription, prouve deux choses : la première qu'il ne manquait pas, dans les environs de Rome, de tombeaux en ruines et dont il était facile de s'emparer en tout ou en partie ; la seconde que la même pierre avait reçu primitivement une inscription qui a été effacée, afin de pouvoir graver celle qu'on vient de lire : le fait est palpable pour qui a vu la pierre. Après avoir servi deux fois aux païens, nous allons voir cette même dalle employée dans une tombe chrétienne. Sur le côté extérieur, on lit :

FESTVS VIT. N. XXVII.

« Festus vécut vingt-sept ans. » L'emploi de la pierre païenne, la brièveté, l'incorrection même de l'inscription chrétienne, se réunissent ici pour montrer la pénurie, l'empressement ou le peu d'habileté du charitable chrétien qui donna la sépulture à Festus. Toutes ces circonstances

expliquent, beaucoup mieux que de longs raisonnements, la présence des pierres avec dédicace païenne dans les Catacombes <sup>1</sup>.

Le second modèle offre intérieurement l'inscription parfaitement païenne de Julia Palestrica, et extérieurement celle d'un chrétien nommé Paul :

D. M.  
JVLIAE PALESTRICE  
CONJUGI INCOMPARABILI  
M. AVREL. FORTIS FECIT ET SIBI  
LIBERTIS. LIBERTABVSQVE  
POSTERISQVE EORVM  
ET JVL. IL MAVRVS. ET. HELPES  
FECERVNT POSTERISQVE EORVM.

« Aux Dieux Mânes. A Julia Palestrica, épouse incomparable, Marcus Aurelius Fortis a fait *ce monument*, et pour lui-même, et pour ses affranchis, et pour leurs descendants. Et Julius Maurus et Julius Helpes l'ont aussi fait pour eux-mêmes et pour leur postérité. »

Voici maintenant l'inscription chrétienne gravée sur la partie opposée de ce marbre lorsqu'il est devenu la fermeture d'un *loculus* des Catacombes :

PAVLVS  
IN PACE.

« Paul, dans la paix. »

Le troisième modèle confirme plus éloquemment en-

<sup>1</sup> Voyez ARINGHI, lib. III, c. XII, p. 293.

core le fait qui nous occupe. La pierre est cassée et l'inscription chrétienne tronquée :

..... AVG. LIR. QVI.  
 ..... IX. ANN. XXXVI.  
 ..... EN II. CONJVGL.  
 ..... ENEMERENTI. FE.  
 ..... Q. JVLIA JVSTA.

Pour toute inscription chrétienne, le Fossoyeur n'a pu graver grossièrement et à la hâte que le monogramme de Notre-Seigneur, la palme et l'image du martyr triomphant.

De tout ce qui précède il résulte clairement que la présence des noms et des signes païens dans les inscriptions des Catacombes ne contredit en rien l'origine et la destination exclusivement chrétienne de la grande Cité des martyrs. A cette connaissance précieuse il est utile d'en joindre une autre qui, pour être d'une moindre importance, offre cependant un vif intérêt : je veux parler de la ponctuation et de l'âge des inscriptions.

Rien de plus inconstant que l'orthographe et la ponctuation des anciens monuments, chrétiens et païens. La cause en est tout ensemble dans les changements de prononciation auxquels la langue latine ne fut pas moins sujette que les autres ; dans l'habitude d'écriture comme on prononçait, sans repos marqué entre chaque membre de phrase ; dans l'ignorance et le caprice des ouvriers ; dans la douleur des parents, qui, pour donner plus de solennité à leurs regrets, séparaient chaque mot par un ou plusieurs points, afin d'obliger le lecteur à faire autant de pauses que l'inscription comptait de paroles et même de lettres ; enfin dans l'amour des vivants, qui, pour

exprimer leur tendresse envers les défunts, remplaçaient les points par de petits cœurs, ou par des palmes, si les morts étaient des martyrs. Voici quelques modèles qui mettront sous les yeux ces différentes espèces de ponctuation.

Les objets en terre cuite, comme les briques et les figurines, présentent souvent des inscriptions sans point ni séparation aucune. Exemple :

EX PRAVLPIE ACCE  
PTA P.E ET APR COS

En style ordinaire : *Ex prædiis Ulpiaæ accepta Pætino et Aproniano consulibus.* « Cette urne a été faite avec la terre tirée des champs d'Ulpia, sous le consulat de Pétinus et d'Apronius<sup>1</sup>. »

Rien n'est plus commun que ces mots : *bibas* pour *rivas*, *bixit* pour *vixit*, *tone* pour *bonæ* et autres semblables, où les lettres sont écrites comme elles étaient prononcées.

Le caprice ou l'ignorance des ouvriers se remarque dans les inscriptions suivantes, ponctuées après et même avant chaque mot :

. PARTHENI. HAVE.  
. BENE. . BALEAS.  
. QVI. ME. SALVTAS.  
. CVM. SOSSIA. FILIA. MEA.

« Parthenia, salut. Porte-toi bien, toi qui me salues avec Sossia, ma fille. »




<sup>1</sup> Les fastes consulaires font connaître l'âge de cette urne en nous rappelant que Quintus Arrius Hætinus et Caius Veranius Apronius étaient consuls l'an 123 après Jésus-Christ.

J. V. V. E. N. T. I. V. S.

T. I. T. V. S.

« Juventius Titus, etc. » Je remarquerai en passant que les anciens mettaient les points au milieu des lettres, et non point au bas, comme nous avons coutume de le faire. Je remarquerai en outre que, dans les inscriptions en bon style, la dernière ligne n'est presque jamais ponctuée : c'est un signe auquel le célèbre Maffei veut qu'on reconnaisse l'authenticité du monument <sup>1</sup>.



Dans les suivantes les cœurs, au lieu de points, témoignent de la douleur des parents et des amis : on les trouve également sur les tombes païennes et sur les tombes chrétiennes :

D  M  S 

DIGNO FILIO


DVLCISSIMO

DIGNVS PATER

VIXIT. ANN. I. M. VIII  III. 

« Aux Dieux Mânes consacré. A Dignus fils chéri, Dignus son père. Il vécut un an huit mois trois jours. »

Nous trouvons la même ponctuation sur la tombe d'un martyr :

JVLIA  STERCORIO  CONJVGI QV. AN. XXVIII.  CVM Q. V. ANN. V. BM. IN PACE

« Julia à Stercorius son époux, qui vécut vingt-huit ans, avec lequel elle vécut cinq ans, bien méritant, en paix. »

Avant de quitter les inscriptions des Catacombes, il

<sup>1</sup> *Arte critica lapid.*, col. 212, 214.

reste à étudier les signes auxquels on peut reconnaître leur âge. En voici quelques-uns généralement admis par les plus habiles archéologues.

**La brièveté.** C'est un fait reconnu que la langue épigraphique des premiers chrétiens était extrêmement concise et sobre de paroles. La simplicité, l'humilité, le manque de temps, d'outils, d'habileté, et d'autres circonstances dont nous avons déjà parlé rendent raison de ce fait d'ailleurs incontesté. Vers le milieu du quatrième siècle, alors que l'Église se trouvait dans des conditions différentes, les inscriptions deviennent plus longues et plus explicites. La première que nous allons apporter comme exemple est celle d'un martyr. Bien que très-courte, elle est cependant une des plus étendues parmi celles des temps primitifs :

EL SECVNDINO. BENEMERENTI  
MINISTRATORI CHRESTIANO IN PACE  
QVI VIXIT. ANN. XXXVI. DP. III. NON. MAR.

A Æ Secundinus, bien méritant, administrateur chrétien <sup>1</sup>, en paix, qui vécut trente-six ans, déposé le trois des nones de mars. »

La seconde date du milieu du quatrième siècle et justifie par son développement l'observation qui précède :

B. M.  
CVBICVLVM. AVRELIE MARTINÆ CASTISSIME ATQVE PVDICIS-  
SIMÆ FEMINÆ QVE VIXIT INCOIVGIO ANN. XXIII DXIII BEN  
EMERENTI QVE VIXIT ANN. XI M. XI DXIII DEPOSITIO  
EJVS  
DEI III OCT. NEPOTIANO ET FACVNDIO CONSS. IN PACE.

<sup>1</sup> **BOLDETTI** montre que ce titre d'administrateur chrétien ne peut désigner qu'un diacre. — Lib. II, c. VII, p. 414.

« A bonne mémoire. Cubiculum (ou monument) pour Aurélia Martina, très-chaste et très-pudique femme, qui vécut en mariage vingt-trois ans quatorze jours, bien méritante, qui vécut en outre (à moins qu'il n'y ait une faute dans l'inscription) onze ans onze mois treize jours ; sa déposition le trois des nones d'octobre, sous le consulat de Népotien et de Facundus, en paix. » Cette date donne l'année 336.

Le monogramme de N. S. ✠. Nous parlerons un autre jour de l'usage et de la signification de cet emblème vénérable ; aujourd'hui nous devons le considérer simplement comme un signe chronique ou indicateur du temps. On le trouve formé de deux manières : en croix de Saint-André ✠, ou en croix grecque ⚡, c'est-à-dire dont les quatre bras d'égale longueur se coupent à angle droit. Cette dernière forme est beaucoup moins ancienne que la première et dénote le courant du quatrième siècle. L'autre, au contraire, remonte aux temps apostoliques et à la grande ère des persécutions <sup>1</sup>. Il suffira de deux exemples pour rendre sensible cette double forme. Le premier nous est offert dans l'inscription de la célèbre martyre sainte Faustine, retirée des Catacombes de Saint-Callixte :

FAVSTINÆ. VIRGINI. FORTISSIMÆ  
QVE. BIXIT. ANN. XXI



IN PACE.

<sup>1</sup> MARCHI, p. 401.

« A Faustine, vierge intrépide, qui vécut vingt et un ans, en paix. »

Le monogramme est entouré d'une couronne de lauriers; à droite on voit une colombe, à gauche une ancre, double emblème dont nous parlerons plus tard.

Le second exemple appartient au cimetière de Saint-Caléopode, et l'écriture, moitié cursive, moitié latine, de l'inscription, se trouvé bien en harmonie avec la date et la forme du monogramme :

SOCR / T C S  
IN P / C C.

« Socrate, en paix. »

Les caractères et la forme des lettres, le style, les mots, l'orthographe, les pensées, les choses particulières exprimées dans le contexte, les ornements et les emblèmes du monument sont encore autant de signes qu'il faut observer avec beaucoup de soin pour connaître la date des inscriptions. Que cette indication suffise, car l'explication nous conduirait trop loin <sup>1</sup>.

Au sortir de la longue audience sollicitée par les inscriptions, nous reprîmes la route de la porte *Capena*, et nous nous retrouvâmes sur la Voie Ardéatine. La Catacombe de Sainte-Balbine et de Saint-Marc était le but de notre visite. Située entre la Voie Ardéatine et la Voie Appienne, elle forme un quartier de l'immense cimetière de Prétextat, et doit son origine, aussi bien que son nom primitif, à l'illustre Balbine, vierge romaine. La première année de son pontificat, qui était la cent trente-deuxième

<sup>1</sup> Voyez *Instituzione antico-lapidaria*, c. VI. — VERMIGLIOLI, t. II, *Lezione V*, p. 156 et suiv., etc.



de Notre-Seigneur et la treizième du règne d'Adrien, le pape saint Alexandre convertit plusieurs citoyens romains, bon nombre de sénateurs et même le préfet de la ville, Hermès, avec toute sa famille. Du palais impérial descend aussitôt l'ordre d'arrêter le pontife et les nouveaux chrétiens.

Selon l'usage suivi à l'égard des prévenus de distinction, Hermès est remis à la garde d'un tribun militaire, nommé Quirinus, dont la demeure devient la prison du préfet, *libera custodia*. Quirinus avait une jeune fille nommée Balbine. Soit compassion pour l'illustre prisonnier de son père, soit curiosité de le voir et de lui parler, cette jeune vierge, atteinte d'une grave maladie, s'approche un jour du saint martyr et baise ses chaînes. A l'instant elle recouvre la santé. Heureux témoin du miracle, Quirinus devient sur-le-champ chrétien avec sa fille. Aussi brave soldat de Jésus-Christ qu'il l'était de l'empereur, il donne courageusement sa vie pour le Dieu qui a daigné le rendre tout à la fois le plus heureux des hommes en l'éclairant et le plus heureux des pères en sauvant sa fille.

Digne héritière du courage paternel, Balbine consacra son existence aux périlleux devoirs de charité imposés aux femmes et aux vierges chrétiennes dans ces temps d'héroïque mémoire. Pleine de jours et de mérites, elle vint après sa mort reposer auprès de son illustre père, sur la Voie Ardéatine, dans le cimetière auquel elle eut la gloire de donner son nom <sup>1</sup>.

Avant le milieu du quatrième siècle, le pape saint Marc bâtit sur la Catacombe de Sainte-Balbine une église que l'empereur Constantin dota avec sa magnificence ordi-

<sup>1</sup> BARON., *An.* CXXXII, n. 11. — ARINGHI, lib. III, c. XVII.

naire <sup>1</sup>. Le saint pape voulut être inhumé dans ce vénérable cimetière, où il resta jusqu'au temps de saint Grégoire VII. A cette époque il fut transféré dans l'église de Saint-Marc l'Évangéliste, au pied du Capitole. Quant à sainte Balbine, elle repose aujourd'hui sur l'Aventin. De la Basilique de Saint-Marc il reste à peine quelques vestiges entre la Voie Ardeatine et la Voie Appienne, non loin des églises de Saint-Paul et de Saint-Sébastien.

La Catacombe elle-même, faisant, ainsi que nous l'avons remarqué, partie intégrante du cimetière voisin de Prétextat, sera décrite, les jours suivants, avec ce grand quartier de la Rome souterraine.

### 5 Janvier.

Catacombes de la Voie Appienne. — Lampes. — Placement. — Double destination. — Matière. — Forme. — Emblèmes. — Catacombe de Saint-Callixte. — Origine. — Découverte de Bosio. — Partie publique du cimetière de Saint-Callixte. — Souvenirs de sainte Cécile, — de saint Philippe de Néri, Moïse du seizième siècle. — Partie secrète du cimetière de Saint-Callixte. — Nouvelle gloire de saint Philippe de Néri. — Bosio et Baronius.

Nos visites dans les anciennes régions d'Alta Semita et de Via Lata nous avaient insensiblement rapprochés du Forum. Nous le franchîmes, et quelques instants plus tard nous arrivâmes sur la Voie Appienne. Dans ce quartier général de l'orgueil et de la volupté, dans ce rendez-vous des Césars et des dieux s'échelonnaient, se touchaient, se prolongeaient, pendant plusieurs milles, sur

<sup>1</sup> Obtulit Constantinus Augustus basilicæ quam cœmeterium constituit Via Ardeatina fundum rosarum cum omni agro campestri, prætantem solidos quadraginta. — ANAST., *in S. Mor. Pap.*

deux lignes parallèles, et des tombeaux resplendissants de marbre et de bronze, et des temples non moins somptueux, quoique peut-être plus impurs que les tombeaux. Voici d'abord le ruisseau d'*Aqua d'Accio*, dans lequel les prêtres de Cybèle venaient laver la statue de la déesse en chantant des paroles que ni la mère des dieux, ni la mère des sénateurs, ni la mère des infâmes musiciens qui les prononçaient, n'auraient pu entendre sans rougir <sup>1</sup>.

Plus loin, c'est le temple de Mars, bâti par Sylla, dont chaque mystère était, comme ceux des autres divinités, accompagné d'un sacrilège <sup>2</sup>. A quelques pas s'élevait le *Sacrarium* de Cybèle; le temple de la Tempête, vœu de Marcellus, sauvé d'un naufrage; le temple des Muses, devenu, sous Auguste, le Bazar des Juifs <sup>3</sup>; le temple de l'Honneur et de la Vertu, et une foule d'autres où chaque passion divinisée trouvait un encouragement et un modèle.

En raison de ses profondes souillures, la Voie Appienne demandait une plus abondante expiation. Reine des Voies, elle était l'orgueil de la vieille Rome: elle devait l'être de la nouvelle. Ses dalles, tant de fois pressées par les chars des triomphateurs, devaient être foulées par les pieds de triomphateurs plus illustres, et les tombeaux ruinés des

<sup>1</sup> Talia per publicum cantitabantur a nequissimis scenicis qualia non dico matrem Deorum, sed matrem qualiumcumque senatorum vel quorumlibet honestorum virorum, immo vero qualia nec matrem ipsorum scenicorum deceret audire. — AUG., *de Civ. Dei*, lib. III, c. IV.

<sup>2</sup> Cum nullum sit sacrum quod suum non habeat sacrilegium.

— SENEC., *de Benefic.*

<sup>3</sup> Nunc sacri fontis nemus et delubra locantur  
Judæis, quorum cophinus fœnumque supellex;  
Omnis enim populo mercedem pendere jussa est  
Arbor, et jectis mendicat silva Camœnis.

JUVÉNAL, *Sat.* III.

maîtres du monde faire place aux tombes immortelles des vainqueurs du monde et de Rome elle-même : il en est ainsi. Pendant trois siècles, des flots de sang ont inondé la Voie Appienne avec plus d'abondance que les autres; et nulle part les Catacombes ne sont ni aussi vastes ni aussi peuplées. Afin de les visiter avec un nouvel intérêt, nous ajoutâmes à la connaissance des inscriptions l'étude des lampes qui s'y trouvent par milliers.

De distance en distance, on rencontre, à droite et à gauche, de petites niches taillées dans les parois des galeries. Qu'elles fussent destinées à recevoir des lampes, la preuve en est dans leur forme, dans leur position, dans la fumée qui les a noircies et dans les lampes que plusieurs conservent encore. Près des *loculi*, dans les cryptes et les *cubicula*, on voit aussi des pierres saillantes, en forme de consoles ou de tablettes, appropriées au même usage; enfin les lampes se suspendaient aux voûtes des galeries et des lieux de réunion <sup>1</sup>.

Pour dissiper les ténèbres éternelles de ces profonds souterrains, il fallait d'innombrables lumières; on le concevait sans peine. Mais, outre la nécessité physique, plusieurs raisons mystérieuses commandaient encore cette brillante illumination. Allumer des lampes près des tombeaux était un usage commun à tous les peuples de l'antiquité; et cet usage continue de s'observer dans l'Église catholique. Plusieurs motifs l'avaient fait naître et l'entretenaient parmi les païens.

Persuadés que l'âme était un feu subtil qui ne s'éteignait pas entièrement avec le corps, mais qui voltigeait autour des tombeaux, ils croyaient devoir y placer des lampes, comme symbole de l'âme et de l'immortalité.

<sup>1</sup> MARCHI, p. 136.

Peut-être encore le faisaient-ils pour onorer les dieux *infernaux*, les Mânes, auxquels les morts appartenaienit et qu'ils supposaienit présents dans le sépulcre avec les cadavres. Deux autres motifs semblent expliquer plus clairement la raison de cet usage.

On voulait d'abord témoigner le respect pour le défunt et perpétuer le souvenir de ses vertus, de sa fortune ou de sa noblesse. Des fouilles exécutées dans les monuments funéraires confirment cette opinion, en montrant que le nombre des lampes s'accroit avec l'illustration du défunt. Ensuite, on ne voulait pas que l'âme, censée présente dans la tombe avec le corps, demeurât péniblement enveloppée de ténèbres. De là ces nombreuses inscriptions où se trouve l'obligation imposée aux affranchis d'entretenir des lampes allumées aux tombeaux de leurs anciens maîtres. De là encore, parmi le petit peuple, qui n'avait pas le moyen d'allumer une lampe, l'usage, dont nous avons déjà parlé, de souhaiter au mort la terre légère ou l'air tranquille, et de déposer sur sa tombe des fleurs et des parfums <sup>1</sup>.

Ainsi le respect pour les morts est un hommage à la divinité, telle fut chez les païens l'origine des lampes funéraires. De ces deux motifs le Christianisme abolit le second, qui était superstitieux, et consacra le premier, fondé sur les plus respectables sentiments de la nature. Que dis-je? non content de le consacrer, il l'ennoblit.

<sup>1</sup> Ne anima, in tumulo cum cadavere cinereque manere putata, tamdiu misere jaceret in tenebris... cui minoris fortunæ homines infimæque plebis, lucernam accendere nequientes, levem terram tranquillumque acrem precabantur, et flores odoresque tumulo imponebantur. — LACT., *de Lucernis antiquorum*, tit. I, c. 54, 65.

Guidés par une philosophie supérieure à la raison, les premiers fidèles placèrent un grand nombre de flambeaux et de lampes aux tombes de leurs frères et surtout des martyrs, pour marquer leur respectueuse affection envers ces illustres morts. De même que les païens accompagnaient avec des torches allumées leurs grands hommes, ou leurs triomphateurs montant au Capitole, ainsi les chrétiens accompagnaient avec un nombreux luminaire leurs parents et leurs amis vainqueurs du monde et montant au Capitole de l'éternité <sup>1</sup>.

Cet usage était pour eux un devoir si consolant et si sacré que la crainte même des persécutions ne pouvait les empêcher d'y satisfaire. Entre mille exemples je citerai celui de l'illustre matrone sainte Sophie. Ayant recueilli le corps précieux de saint Clément, évêque et martyr d'Ancyre, elle brava tous les périls, alluma une multitude de lampes, et l'enveloppa dans des linges d'une éclatante propreté <sup>2</sup>. Si quelquefois le danger était trop imminent et trop grave, ils se contentaient d'un luminaire plus modeste; mais dans ce cas l'histoire a pris soin de notifier leurs regrets <sup>3</sup>.

Au respect religieux pour les fidèles enfants de l'Église se joignait une manifestation de la croyance à leur félicité présente dans un monde meilleur et à la résurrection future. Les lampes traduisaient à leur manière ces mots tant de fois gravés sur les tombes : *In pace, bibas in deo, bibas in æternum*. « Nous procla-

<sup>1</sup> BOLDETTI, p. 525.

<sup>2</sup> Sollicitudinem omnem solvens et mœrorem, lucernarum accendit multitudinem, et tollens corpus, mundis vestibus et linteis involvit. *Apud BOLLAND.*, 23 janv.

<sup>3</sup> *Id.*, 21 janv.

mons, disaient-elles, par ces lumières innombrables, que les sains ont quitté la vie tenant en leurs mains la lampe de la foi, et nous les félicitons d'être entrés dans la cité de la lumière, où, suivant l'expression du Saint-Esprit lui-même, ils brillent comme des astres et des soleils au firmament de l'éternité <sup>1</sup>. »

Ce n'était pas seulement à la sépulture des martyrs qu'on allumait des lampes et des flambeaux, le même hommage de respectueux amour, le même témoignage de foi ardente se renouvelait aux jours anniversaires de leur glorieuse mort. Lorsque la paix fut donnée à l'Église, on continua d'accomplir ce devoir, sinon avec plus de fidélité, du moins avec une solennité plus grande. Le clergé et le peuple de la ville sainte, formés en grandes processions, descendaient, des flambeaux à la main, dans les galeries des Catacombes magnifiquement illuminées. Les pontifes célébraient les saints mystères dans les cryptes vénérables, et les martyrs de la paix venaient se retremper dans le sang divin et dans l'esprit des martyrs de la persécution <sup>2</sup>. Afin d'assurer la perpétuité d'un usage si précieux, des revenus furent assignés pour illuminer les Catacombes aux jours de dimanche, de vigiles et de fêtes de martyrs <sup>3</sup>.

On s'explique maintenant la prodigieuse quantité de lampes de toute espèce trouvées dans les cimetières chrétiens. Non moins que leur multitude, la matière, la forme,

<sup>1</sup> Ad significandum lumine fidei illustratos sanctos decessisse, et modo in superna patria lumine gloriæ splendere. — S. HIERON., *contr. Vigil. et in Vita Paulæ*.

<sup>2</sup> Feria quarta in hebdomada quarta, quando clerici vadunt cum cruce per cœmeterium, ad S. Paulum et S. Anastasium, totum altare est clericorum. *Miss. Lateran.*

<sup>3</sup> ANAST., *in Joan. III, et Greg. III.*

les emblèmes qui les distinguent témoignent éloquemment de la foi de nos pères. Sauf un petit nombre en bronze, elles sont généralement en terre cuite, la plupart d'un travail simple et même grossier; mais toutes affectent la forme symbolique d'une petite nacelle.

A l'une des extrémités se trouvent un ou deux becs pour la mèche, à l'autre une petite anse, dans le milieu une ou deux ouvertures pour verser l'huile, le tout accompagné souvent de deux anneaux d'où part une double chaînette, terminée par un crochet et destinée à suspendre la lampe aux voûtes des cryptes ou aux parois des galeries. Cet appareil se rencontre surtout dans les lampes des Fossoyeurs; car les autres se plaçaient sur les consoles ou dans les niches. Afin de rendre palpable la description de ces objets trois fois vénérables, par leur âge, par les mains qui les ont touchés et par l'usage auquel ils ont servi, nous en avons fait graver un qui se trouve dans le plan, à la fin de ce volume.

Rien de plus instructif que la lampe des Catacombes. Par sa forme elle rend palpable la destinée de l'Église, barque immortelle voguant sur la mer orageuse du monde vers le rivage de l'éternité. Par cela seul elle donnait au simple néophyte, à l'enfant, à la pauvre femme, le secret des conseils de Dieu, dans le gouvernement du monde. Elle lui mettait encore dans la main sa propre image, l'image de sa vie et de sa condition terrestre. Deux choses, lui disait-elle, me composent, la terre et le feu, et ces deux choses vous composent vous-même : la terre, c'est votre corps; le feu, c'est votre âme. Comme moi vous devez briller et chauffer, et comme moi, vous consumer en brillant et en échauffant. Je suis l'emblème du chrétien, comme le chrétien lui-même est l'image du divin Maître, véritable lampe où les splendeurs de la



Divinité brillent sous l'enveloppe terrestre de l'humanité<sup>1</sup>. »

Les nombreux emblèmes dont elle est couverte développent cet enseignement général. On y voit tour à tour le monogramme de Notre-Seigneur, commencement et fin, auteur et consommateur de la foi; le chandelier, image de la charité; la colombe, symbole de l'innocence; le Bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée, touchante exhortation à la confiance et au repentir; la croix, ancre de salut au milieu des tempêtes de la persécution; enfin la palme du martyr, quelquefois même la figure d'un martyr triomphant, éloquent prédicateur de la récompense future. De ces détails et de beaucoup d'autres qu'il serait facile d'ajouter, il résulte que la lampe des Catacombes était un catéchisme, où se trouvaient expliqués d'une manière palpable les grandes vérités et les grands devoirs de la religion.

Avec quel bonheur on prend dans ses mains ce catéchisme écrit il y a dix-huit siècles! Avec quel saint orgueil le catholique des derniers temps y lit les dogmes immuables de sa foi! Cette lecture était achevée lorsque nous arrivâmes aux Catacombes de Saint-Callixte. Salut! merveille de la Rome souterraine; quartier général de la gloire et du martyr, travail de géants; dites-nous quelles mains vous ont bâtie, quelles mains vous ont rendue à la lumière et à l'admiration de l'univers?

L'héroïque matrone dont le nom brille comme un dia-

<sup>1</sup> *Lucerna, lumen in testa; lumen in vase; divinitas in humanitate. Vas humanitas, lumen divinitas. Præcessit Christus ferens lucernam, sequitur christianus tenens exempli semitam. Proposuit humanitatem lucentem, ex divinitate extulit lucernam, ut videamus fide, ambulemus operatione, dirigamur imitatione.* — HUG. à S. Vict., t. I, *Annot. in Psalm.*, LXXIX.

mant parmi tant de noms illustres qui remplissent les annales sanglantes de la primitive Église, sainte Lucine, disciple des Apôtres, fut la fondatrice de cette immense Catacombe. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient du pape saint Callixte, qui, poussant les travaux avec une ardeur proportionnée aux ravages incessants des persécutions, étendit dans tous les sens les galeries primitives et en ajouta de nouvelles.

On ne saurait trop le redire, depuis qu'elle a été réhabilitée par le Christianisme, la femme est devenue une puissance, un nouvel élément qui concourt à tous les grands faits de l'histoire. De la crèche au Calvaire, du Calvaire aux Catacombes, des Catacombes sur le trône des Césars, du trône des Césars à tous les trônes du monde civilisé, des trônes aux chaumières, on la suit à la trace lumineuse de son dévouement et de son courage. Elle est associée à tous les grands hommes et à tous les grands saints, pour produire ces œuvres et ces institutions inconnues du monde ancien et qui sont encore la gloire exclusive de l'humanité chrétienne. Honneur donc à sainte Lucine et à saint Callixte, fondateurs du plus beau, du plus vaste, du plus noble faubourg de la grande Cité des martyrs!

Mais quel est le nouveau Colomb qui découvrit ce monde souterrain après une disparition douze fois séculaire? L'an du Seigneur 1590, Antoine Bosio, errant dans la Campagne romaine, flairait, s'il est permis de le dire, ces vastes demeures, comme le navigateur génois, voguant sur l'Atlantique, flairait les plages américaines. Sorti de Rome par la porte *Capena*, Bosio arrive près de l'église de Sainte-Marie *in Palmis*, laisse à gauche la Voie Apienne, et se dirige du côté de l'ancienne Voie Ardéatine. Dans un terrain tourmenté, appartenant à l'hospice de

Saint-Jean de Latran, il aperçoit à fleur de terre quelques arcades en brique. Il ne doute pas de la présence d'une Catacombe, dont ces arceaux masquent l'entrée, et il se laisse couler dans l'étroite ouverture.

L'amour de la science lui donne des ailes ; il s'avance, il s'avance encore dans ces sombres souterrains. Bientôt les galeries se resserrent et s'abaissent ; il ne peut plus marcher qu'en rampant, et il rampe. Ni la difficulté des passages ni la crainte des éboulements ne peuvent l'arrêter ; nuit et jour il continue sa pénible investigation. Enfin le plus glorieux succès couronne ses efforts : une cité tout entière se déroule devant lui.

Infatigable au travail, inaccessible à la crainte, il l'explore plusieurs fois dans tous les sens, et ne peut, malgré la longueur et le nombre de ses courses, parvenir à en mesurer l'étendue. Aux galeries s'ajoutent des galeries, à l'étage supérieur se joint un étage inférieur, et telle est, d'après l'estimation commune, la dimension de cette Catacombe, qu'elle s'étend à droite et à gauche de la Voie Appienne, des portes de Rome à la Basilique de Saint-Sébastien, de là à *Saint-Paul hors des murs* et jusqu'à *Saint-Paul Trois-Fontaines* <sup>1</sup>.

A mesure que nous les visiterons, nous ferons connaître les innombrables monuments trouvés dans la partie du cimetière de Saint-Callixte découverte par Bosio, ainsi que les *Memorie* de la portion plus anciennement connue <sup>2</sup>.

C'est dans la Basilique de Saint-Sébastien que se trouve l'entrée ordinaire de la Catacombe. Pendant que le bon frère de Saint-François préparait les flambeaux, nous fîmes une nouvelle station à la *Platonica*. C'est, comme

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. III, c. XXII, p. 292, 5.

<sup>2</sup> Voir le Plan à la fin du volume.

on sait, le lieu où reposèrent pendant quelque temps les saints apôtres Pierre et Paul. Leur sépulture prit, par excellence, le nom de Tombes, et le cimetière voisin, celui de *Lieu auprès des tombes*. Nous finissions la courte prière qu'on est heureux d'ajouter à tant d'autres, répandues ici depuis dix-huit siècles par des milliers de pèlerins, lorsque le frère vint nous dire : *Signori, alle Catacombe* ; et nous le suivîmes au bas de l'église. Près de la porte qui allait s'ouvrir nous lûmes l'inscription suivante, qui pénètre l'âme d'un sentiment indéfinissable de respect, de joie, de frayeur et de douce mélancolie.

HOC EST COEMETERIVM CALLISTI  
 PAPÆ ET MARTYRIS  
 INCLYTI QVICVMQVE ILLVD  
 CONTRITVS ET CONFESSVS  
 INGRESSVS FVERIT PLENAM  
 REMISSIONEM OMNIVM PECCATORVM  
 SVORVM OBTINEBIT  
 PER MERITA GLORIOSA CENTVM  
 SEPTVAGINTA QVATVOR MILLIVM  
 SANCTORVM MARTYRVM  
 VNA CVM QVADRAGINTA SEX  
 SVMMIS PONTIFICIBVS  
 QVORVM IBI CORPORA IN PACE  
 SEPVLTA SVNT.  
 QVI OMNES EX MAGNA TRIBVLATIONE  
 VENERVNT ET VT HÆREDES  
 FIERENT IN DOMO DOMINI  
 MORTIS SVPPPLICIVM PRO CHRISTI  
 NOMINE PERTVLERVNT.

« C'est ici le cimetière de Callixte, pape et martyr cé-

lèbre ; quiconque y entrera contrit et confessé obtiendra la pleine rémission de tous ses péchés par les mérites glorieux des cent soixante-quatorze mille martyrs et des quarante-six souverains pontifes dont les corps y reposent en paix ; qui tous sont venus de la grande tribulation, et qui, pour devenir héritiers dans la maison du Seigneur, ont souffert la mort pour le nom de Jésus-Christ. »

La grosse porte s'ouvre, et nous descendons dans la chapelle souterraine de Saint-Sébastien. Nous descendons encore, et nous voilà dans un immense labyrinthe formé d'innombrables galeries, qui fuient en zigzags de tous côtés. A droite et à gauche, des tombes longitudinales, superposées les unes aux autres, tombes de vieillards, tombes de jeunes enfants, tombes de soldats, tombes de pontifes, tombes de martyrs de tout âge, de toute condition et de tout pays, mais tombes vides. La piété catholique a retiré de leur demeure souterraine ces légions immortelles de héros et d'héroïnes, la couronne et le boulevard de l'Église militante. Placés aujourd'hui dans des temples magnifiques, sur des autels étincelants d'or, de jaspé, d'albâtre et de pierres précieuses, elles attendent, au milieu des hommages de l'univers, le jour du réveil général, pour aller prendre leur place d'honneur dans l'Église triomphante, dont elles seront le plus bel ornement.

Parmi ces *loculi*, qui n'auront rien à rendre, on voit avec attendrissement les trois *loculi* de jeunes martyrs moissonnés par le glaive à l'aurore de la vie. A côté sont les tombes de leur père et de leur mère, martyrs comme leurs enfants : heureuse famille ! Plus loin est la crypte où fut déposée sainte Cécile. Le voyageur français éprouve un noble orgueil en lisant l'inscription gravée sur le lieu vénérable qui posséda durant quatorze siècles le corps virginal de l'illustre martyre.

HIC QVONDAM RECONDITVM FVIT  
 CORPVS BEATÆ CÆCILLIÆ  
 VIRGINIS ET MARTYRIS  
 HOC OPVS FECIT  
 FIERI REVERENDISSIMVS PATER  
 DOMINVS GVILLELMVS  
 ARCHIEPISCOPVS BITVRICENCIS  
 ANNO DOMINI M. CCCC. IX.

« C'est ici qu'autrefois reposa le corps de sainte Cécile, vierge et martyre. Ce petit monument a été fait par ordre du révérendissime père le seigneur Guillaume, archevêque de Bourges, l'an du Seigneur mille quatre cent neuf. »

En avançant, on trouve l'*Area*, c'est-à-dire la petite place à jamais célèbre où saint Philippe de Néri vint pendant dix années de sa vie passer la nuit en prières. Pourquoi cette assiduité sans exemple dans l'histoire? Nous aimons à compléter ici la réponse à cette belle question, déjà effleurée le 22 décembre. Il y a quarante siècles, Israël était en marche vers la Terre promise; les Amalécites lui ferment le passage et jurent de l'exterminer. Leurs gros bataillons s'ébranlent, on en vient aux mains; Israël est menacé d'une extermination complète. Moïse monte sur une montagne solitaire, d'où il contemple la face du combat. Pendant toute la durée de la lutte il élève ses mains suppliantes vers le Dieu des armées; et sa prière, plus puissante que les légions d'Amalec, fixe la victoire aux drapeaux d'Israël. Révélation mémorable de l'ordre providentiel, type lumineux de la conduite indiquée aux chefs des nations dans les moments solennels, l'exemple du législateur antique ne fut jamais oublié dans l'Église, et toujours il fut imité avec succès par les Moïses des siècles chrétiens.

Or, l'Église traversait le seizième siècle. Puissant organe de toutes les passions des rois et des peuples, Luther a convoqué le ban et l'arrière-ban des ennemis du catholicisme : la lutte s'engage, lutte gigantesque qui jette le sacrilège et l'apostasie jusque dans le sanctuaire, et qui couvre l'Europe de sang et de ruines. De son regard inspiré, Philippe de Néri, le saint de Rome, a vu la face du combat. Il a compris que l'homme seul est trop faible contre l'enfer. Accompagné de saint Charles Borromée, comme Moïse de Hur et d'Aaron, il se retire dans la profonde solitude des Catacombes. Pendant dix ans il élève ses mains vers le ciel et demande à l'Arbitre suprême le triomphe de l'Église. A son aide il appelle les deux millions de martyrs qui reposent autour de lui ; et la voix du sang, mêlée à la voix de la foi, monte au ciel rapide comme l'éclair, puissante comme l'amour. La foudre part, la division se met dans le camp ennemi ; et, comme aux constructeurs de la tour de Babel, il ne reste aux réformateurs orgueilleux que la risée du monde.

Il était juste qu'un monument rappelât aux générations le théâtre de cette glorieuse victoire, ou, comme dirait Bossuet, le lieu d'où le coup vainqueur était parti. Le ciseau d'Algardi et la plume du célèbre Rondanini ont noblement rempli ce devoir. On peut voir dans l'église de Saint-Sébastien le bas-relief qui représente le Moïse du seizième siècle dans l'attitude du combat, et dans les Catacombes l'inscription qui chante sa victoire. En voici le commencement :

CÆCUS HIC LOCI SQUALOR

ET ILLUSTRUM MARTYRUM SANGUINE ADHUC STILLANS,

AT S. PHILIPPI NERII

LONGO DECEM ANNORUM DOMICILIO ILLUSTRIOR, etc.

« Ce sombre lieu, illustré par le sang des martyrs,

dont il est encore humide, saint Philippe de Néri l'a rendu plus illustre encore par un long séjour de dix années <sup>1</sup>. »

La plupart des voyageurs se contentent de visiter la partie du cimetière de Saint-Callixte dont nous venons de parler. Il en est une autre d'un difficile accès, beaucoup moins explorée que la première et pour cela plus intéressante aux yeux de l'archéologue : nous y viendrons demain.

En quittant ces cryptes vénérables, la grande figure de saint Philippe de Néri reste gravée dans l'âme du voyageur : on marche sur le sol de tuf qu'il a foulé de ses pieds, arrosé de ses larmes ; on le voit, on l'entend, et tous les échos des galeries semblent répéter ses soupirs. Mais ce qui ajoute à la gloire de cet illustre saint, ce qui le montre vraiment comme l'homme providentiel, c'est le double souvenir qui vient s'ajouter au premier.

Philippe de Néri, qu'on peut appeler non-seulement le Moïse, mais encore le Josué de l'Église au seizième siècle, ne se contente pas d'obtenir, par ses prières, le triomphe immédiat de la vérité ; il ordonne à ses deux aides de camp de la consoler et de la venger pour une longue suite de siècles. Le protestantisme jette au vent les cendres des martyrs ; et, comme Rachel, les églises désolées de France, d'Angleterre et d'Allemagne versent des larmes inconsolables. A ce premier sacrifice le protestantisme en ajoute un autre. Les centuriateurs de Magdebourg prennent l'Église depuis son berceau, et, la suivant pas à pas dans ces différents âges, la soumettent aux fouets sanglants de la calomnie, puis la livrent à la dérision et aux mépris de la foule.

D'une main, Philippe de Néri montre les Câtacombes à Bosio ; et, sous les pas du nouveau Colomb, la grande

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. III, c. XII, p. 277.



Cité des martyrs découvre ses splendeurs cachées : la Rome souterraine devient une mine féconde qui comble l'Église de richesses et de consolations inattendues. De leurs tombes entr'ouvertes sortent des légions de martyrs ; ils remplacent leurs devanciers sur les autels de l'univers, et l'antique burin qui avait écrit sur leurs monuments, seize fois séculaires, les dogmes catholiques, grave au front du protestantisme les stigmates flétrissants de la calomnie et de la nouveauté.

De l'autre main, Philippe montre à Baronius, son disciple chéri, l'Église des siècles indignement outragée par la plume des novateurs. Baronius a compris ; et voilà qu'aux applaudissements de l'Europe s'élève un monument immortel où sont gravés, par la main de la Vérité et du Génie, les fastes glorieux du catholicisme. L'Église est vengée et consolée ; vengée par les *Annales ecclésiastiques*, consolée par les *Catacombes*, double gloire de l'humble Philippe de Néri. En vain l'erreur aux abois pousse des cris de rage, en vain elle essaye de se débattre sous le poids qui l'écrase ; comme celle de l'Arabe, fugitif habitant du désert, sa main débile ne peut détacher une pierre des immobiles pyramides qui proclament sa défaite et sa honte.

### 6 Janvier.

Bénédiction de l'eau pour les malades. — Nouvelle visite aux Catacombes de Saint-Callixte. — Les *Cubicula*, *Cubiculum Clarum*. — Antiquité des Cubicula. — Paroles de saint Jérôme. — Trois espèces de Cubicula. — Origine. — Soins et respect de l'Église pour les Cubicula. — Ordre des Cubiculaires. — Descente aux Catacombes de Saint-Callixte. — Glorieux souvenirs des persécutions, des papes et des martyrs.

Au lever de l'aurore, le canon du château Saint-Ange annonçait le retour du jour mémorable où le soleil de la

vérité se leva sur les nations assises dans les ombres de la mort. Reconnaissants de ce bienfait, dont le monde jouit encore, les habitants de Rome accouraient aux églises : tout travail était suspendu. La chapelle de la Propagande réunissait les prêtres de l'Orient et de l'Occident, qui célébraient sur le même autel, en offrant la même victime, la vocation de tous les peuples à la fois. Au grand spectacle de la variété des rites dans l'unité du sacrifice nous voulûmes ajouter celui de la variété des prières dans l'unité d'un même usage, en attendant le bonheur de voir dans les Catacombes la variété des supplices et des victimes pour la défense de la même religion. Après le ciel, resplendissante demeure où tous les âges, toutes les conditions toutes les langues, toutes les tribus, sont couronnés dans l'éternelle unité de l'amour, je doute qu'il y ait rien de plus beau que ce triple spectacle.

Conduits par cette pensée, nous nous rendîmes successivement à l'église *des Stigmates* et à l'église de Saint-Athanase. Dans l'une et l'autre nous fûmes témoins de la bénédiction de l'eau que, suivant l'antique usage, l'Église de Rome bénit, chaque année, le jour de l'Épiphanie, pour le soulagement des malades. Aux *Stigmates*, la vénérable bénédiction se fait dans le rit latin, à Saint-Athanase, suivant le rit grec. Partout se retrouve, n'importe la forme du langage, la pompe grave et solennelle du catholicisme, la merveilleuse poésie de ses chants, la douce onction de ses prières, le symbolisme éloquent de ses cérémonies et son inviolable fidélité aux saintes traditions des temps apostoliques.

Quelle est cette bénédiction si nouvelle pour nous et peut-être complètement inconnue d'un grand nombre de chrétiens? L'Évangile nous apprend que Notre-Seigneur

fut baptisé dans le Jourdain, et les plus anciens Pères sont unanimes pour fixer l'époque de cet événement au sixième jour de janvier. C'est alors que le Fils de Dieu régénéra, par son contact sanctificateur, les eaux qu'il avait tirées du néant et que le mal avait souillées comme tout le reste de la création. En mémoire de ce bienfait, l'Église bénit l'eau le même jour, et, certaine qu'elle reçoit de la parole divine une vertu salutaire, elle la distribue à ses enfants pour la guérison de leurs maux. Que sa confiance ne soit pas vaine, d'éclatants, je dirais de perpétuels miracles le démontrent. Ils sont tels, que les ennemis les plus acharnés de l'Église catholique en reconnaissent l'authenticité <sup>1</sup>.

Or, cet usage, suivi de nos jours encore dans l'Orient même par les sectes schismatiques, Rome, gardienne fidèle de toutes les saintes traditions de la foi aussi bien que des inspirations de la charité primitive, le conserve avec honneur et le pratique avec succès <sup>2</sup>. L'incrédulité aurait bonne grâce de le révoquer en doute! Elle qui refuse à Dieu le pouvoir de donner aux éléments et aux

<sup>1</sup> Je citerai, entre autres, deux savants de premier ordre parmi les protestants : CASAUBON, *Exercit.* 13, § 10 ; et CAVE, *Hist. litter., dissert.* 2, *de libris et officiis Græcorum*, p. 179.

<sup>2</sup> Hæc dies est qua baptizatus est et aquarum naturam sanctificavit. Idcirco etiam in hac solemnitate sub mediam noctem omnes, cum aquati fuerint, domum Latini referunt, et per integrum annum conservant, utpote quod hodierna die sanctificatæ sint aquæ ; fitque miraculum evidens cum nihil temporis longinquitate aquarum illarum natura vitiatum, sed integro anno atque adeo biennio et triennio sæpe quæ hodie fuit hausta incorrupta et recens permanet, ac post tantum temporis cum iis quæ fuerint e fontibus eductæ certat. — S. CHRYS., *Hom. xxiii, de Baptism. Christi.* — LUD. THOMASS., *de Festis*, lib. II, c. 7, *ad an. Christi*, 29, § 7. — SANDINI, *Hist. famil. sacræ*, p. 76, etc.

signes sacrés une vertu curative, ne l'avons-nous pas vue, pendant le choléra-morbus, porter sur soi, en guise de scapulaire, un morceau de camphre pour se préserver du fléau? Ne la voyons-nous pas descendre de jour en jour jusqu'à l'idolâtrie de la science médicale et quelquefois jusqu'aux ridicules prescriptions du charlatanisme et de la magie?

Au sortir de la cérémonie nous reprîmes le chemin de la Voie Appienne. Arrivés dans les vignes qui couvrent cette partie de la Campagne romaine, notre excellent guide nous montra plusieurs entrées des Catacombes de Saint-Callixte. On chercha la moins difficile, et nous disparûmes dans les souterrains du vaste cimetière. Des galeries nombreuses fuyant dans tous les sens, des tombes vides, des éboulements, des places, des cryptes, des *cubicula*, enfin tout ce qu'on voit dans les autres Catacombes, on le rencontre ici sur une plus vaste échelle. La description de chaque monument serait une répétition inutile. Conformément au plan que nous nous sommes tracé d'instruire le pèlerin de la Rome souterraine, en lui faisant connaître les uns après les autres les différents objets qui s'y présentent, nous allons lire avec lui une nouvelle page de ce grand livre.

A mesure qu'on s'enfonce dans ces sombres demeures, on trouve des excavations de grandeurs différentes, pratiquées dans le flanc des galeries. Chambres, *cubicula*; grottes ou cryptes, *cryptæ*; places, *aræ*, tels sont les noms divers de ces lieux, doublements remarquables par leur forme et par leur destination. Parlons aujourd'hui des *cubicula* si nombreux dans les Catacombes de Saint-Callixte, de Prétextat, de Sainte-Agnès, et des Saints Marcellin-et-Pierre sur la Voie Labicane.

Représentons-nous une ouverture en guise de porte

pratiquée dans la paroi d'une galerie; franchissons cette porte, quelquefois avec un seuil, le plus souvent au niveau du sol; nous arrivons dans une petite chambre de quelques pieds de longueur, de largeur et de hauteur. Ordinairement cette chambre représente dans son ensemble le sanctuaire en rond-point d'une petite chapelle.

Cependant la forme absidale n'est point invariable : on trouve des *cubicula* circulaires, demi-circulaires, carrés, triangulaires, pentagones, hexagones et octogones. En examinant la nature du terrain on peut bien admettre que cette variété tient souvent à l'irrégularité des couches de tuf lithoïde ou granulaire; mais elle n'en prouve pas moins, contre quelques-uns de nos archéologues, que la forme absidale n'était nullement de rigueur et que les Basiliques païennes ne furent point le modèle obligé de nos églises primitives.

Le fond est occupé par une tombe de martyr, exhaussée de quelques pieds et placée dans une niche. La partie supérieure de la tombe forme une table sur laquelle on peut sans difficulté célébrer les saints mystères. Dans les parois latérales du *cubiculum* sont placés horizontalement deux ou trois *loculi*, comme dans les galeries. Le rond-point du *cubiculum*, qu'on appelle *tholus*, est souvent orné de peintures dont nous dirons plus tard les sujets ordinaires. Donnons à toutes ces parties la teinte noirâtre de la pierre ou du tuf exposés à l'air depuis des siècles, appliquons cette couleur à tous les objets dont il vient d'être parlé, et nous aurons en même temps la forme et la physionomie du *cubiculum*<sup>1</sup>.

Les vastes Catacombes nommées ci-dessus et dont il

<sup>1</sup> Voir le Plan à la fin du volume.

est fait une mention si fréquente dans les Actes des Martyrs, ont un plus grand nombre de *cubicula* que les autres. La raison en est qu'elles furent plus fréquentées et plus longtemps habitées aux époques des persécutions <sup>1</sup>.

Quelquefois le *cubiculum* communique avec la surface du sol par une ouverture de moyenne largeur. On lui donne alors le nom de *cubiculum clarum* « chambre claire. » S'il n'a point d'ouverture supérieure, c'est un *cubiculum* ordinaire, *cubiculum vulgare*. Comme leur nom l'indique, ces ouvertures, *luminaria*, étaient destinées à donner de l'air et un peu de lumière. On pense aussi qu'elles servaient à descendre des vivres, peut-être même les corps des martyrs, lorsque la crainte d'être découvert ne permettait pas de recourir aux entrées ordinaires. Telle est, ce semble, la première raison pour laquelle ces ouvertures sont obliques et non point verticales, comme nos cheminées <sup>2</sup>. Empêcher la pluie, les pierres, la terre et les autres objets de tomber d'aplomb dans le *cubiculum*, au risque de l'endommager ou de blesser les fidèles, telle est la seconde.

Dans le but de prévenir ce dernier inconvénient et de pourvoir à leur solidité, les luminaires n'ont guère qu'un mètre carré. S'ils traversent des couches de tuf granulaire ou lithoïde, ils sont sans revêtement; quand ils rencontrent des filons de pouzzolane ou de terre végétale, les parois sont soutenues par une maçonnerie en pierre ou en brique. L'ouverture supérieure n'est pas au ras de terre; mais elle est entourée d'un petit mur qui, l'exhaussant d'un pied environ, empêche l'eau de s'y pré-

<sup>1</sup> BOLDETTI, p. 13.

<sup>2</sup> Il faut en excepter les luminaires des Catacombes de Sainte-Hélène, qui sont postérieurs aux persécutions.

cipiter et d'y entraîner avec elle la terre et les pierres qui dégraderaient bientôt le luminaire <sup>1</sup>.

Les ouvertures que nous venons de décrire sont contemporaines des Catacombes. On en voit encore, notamment dans le cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre, qui sont décorées à la base de peintures primitives. Le même cimetière présente une crypte où l'on a trouvé cette inscription :

COMPARAVI SATURNINUS A  
SVSTO LOCVM VISOMVM AVRI SOLID  
OS DVO IN LVMINARE MAJORE QVE  
POSITA EST IBI QVE FVIT CVM MARITO AN XL.

« Moi, Saturninus, ai acheté de Sixte une place à deux tombes, pour deux écus d'or, sous le grand luminaire, où a été déposée celle qui fut avec son mari quarante ans. »

Cette inscription, non-seulement indique l'existence des luminaires dans les Catacombes, elle apprend encore que la même crypte en avait plusieurs. La nécessité de renouveler l'air dans ces lieux de réunion plus nombreuse explique ce fait, d'ailleurs assez rare. Les Actes des Martyrs ne sont pas moins formels. Nous voyons, sous Dioclétien, sainte Candide et sainte Pauline précipitées vivantes dans les Catacombes de la Voie Aurélienne par le luminaire de la crypte <sup>1</sup>.

Enfin j'aime à citer, comme témoignage du même fait, les paroles si connues de saint Jérôme. On est heureux

<sup>1</sup> MARCHI, p. 168.

<sup>2</sup> Sanctam vero Candidam atque virginem Paulinam, per præcipitium, id est per *luminare criptæ*, jactantes, lapidibus obruerunt. *Cod. ms. Petr. et S. Cæcil.*

de les relire dans les profondeurs des Catacombes et de retrouver, tels qu'il les a décrits, les lieux qu'on parcourt quinze siècles après son passage : « Quand j'étais à Rome encore enfant et occupé de mes études littéraires, j'avais contracté avec d'autres jeunes gens de mon âge, livrés aux mêmes travaux que moi, l'habitude de visiter tous les dimanches les tombeaux des Apôtres et des martyrs et de parcourir assidûment les cryptes creusées dans les profondeurs de la terre, qui offrent de chaque côté d'innombrables sentiers qui se croisent en tous sens, des milliers de corps ensevelis à toutes les hauteurs, et où il règne partout une obscurité si profonde qu'on serait tenté d'y trouver l'accomplissement de cette parole du prophète : *Vivants, ils sont descendus dans l'enfer*. Ce n'est que bien rarement qu'un peu de jour, pénétrant par les ouvertures laissées à la surface du sol, adoucit l'horreur de ces ténèbres à mesure qu'on s'y enfonce en marchant pas à pas et en rampant sur la terre; on se rappelle involontairement ces paroles de Virgile : *Partout l'obscurité profonde et le silence même épouvantent l'imagination* <sup>1</sup>.

Maintenant que nous connaissons la forme des *cubacula*, il reste à dire un mot de leur origine et du respect dont ils furent environnés. Sous le rapport de l'étendue; les *cubacula* peuvent se diviser en trois classes, les petits, les moyens et les grands. Afin de ne pas les confondre, nous laissons aux premiers le nom général de *cubacula*, les seconds s'appellent *cryptes* ou *grottes*, les troisièmes *chapelles* ou *églises*. Les premiers doivent leur origine à la piété des familles ou des particuliers. De là, ces inscriptions si fréquentes : *Cubiculum Domitiani*, *Cubi-*

<sup>1</sup> *Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent.* — In EZECH., c. XL. Voyez aussi PRUDENCE, *Peristeph.*, Hym. XI.



*culum Gaudenti, Cubiculum Aureliæ, Cubiculum Germulani* : *Cubiculum* de Domitien, de Gaudence, d'Aurélia, de Germulanus. On les trouve plus fréquemment à la fin du troisième et dans le cours du quatrième siècle qu'aux époques antérieures. De là encore ces inscriptions gravées sur de simples *loculi* :

DAFNEN VIDVA Q. CVN VIX.....

ACLESIA NIHIL GRAVAVIT A.....

« Dafnis, veuve, qui, pendant sa vie, ne fut en rien à charge à l'Église. »

REGINE VENEMERENTI FILIA SVA FECIT

VE NE REGINE MATRI VIDVE QVE SE

DIT VIDVA ANNOS. LX ET ECLESA

NVNQVA GRAVAVIT VMBYRA QVE

VIXIT ANNOS. LXXX. MESIS. V.

DIES XXVI.

« A Reine bien méritante, sa fille a fait cette tombe, à la bonne Reine, sa mère, veuve, qui demeura veuve soixante ans, et qui ne fut jamais à charge à l'Église, mariée une seule fois, qui vécut quatre-vingts ans cinq mois vingt-six jours. »

Ainsi le désir ardent de reposer auprès d'un martyr, où de dormir le sommeil du juste à côté de leurs amis et de leurs proches, engagea les fidèles à s'imposer de généreux sacrifices pour obtenir un lieu particulier au milieu du dortoir commun à tous leurs frères dans la foi. Les chambres sépulcrales furent ornées avec plus ou moins de richesse suivant la fortune de ces pieux chrétiens.

C'est un trait de Providence que les inscriptions soient venues révéler l'origine de ces *cubicula*, dont le nombre

est tel que le P. Marchi<sup>1</sup> en a compté plus de soixante dans la huitième partie des Catacombes de Sainte-Agnès. A la vue de ces monuments plus ou moins dispendieux et trop exigus pour servir aux assemblées des fidèles, quelque moderne Judas n'aurait pas manqué de blâmer l'Église, cette sainte épouse du Sauveur, sous prétexte qu'elle avait, comme Madeleine, perdu en ornements inutiles un argent beaucoup mieux employé au soulagement des pauvres.

Certes l'Église aurait pu le faire, et sa justification se fût trouvée dans l'éloge adressé par le fils de Dieu à la sœur de Lazare ; mais elle était trop sage et trop prévoyante pour l'entreprendre. Dans ces temps de douleur et de pauvreté, elle devait pourvoir à la nourriture d'un grand nombre de ses enfants, dépouillés de leurs biens ou retenus dans les mines et les prisons ; elle devait, en outre, préparer dans les Catacombes des lieux pour ses grandes et petites assemblées ; mais rien ne l'obligeait à faire creuser, à grands frais, de nombreux *cubicula* dans le but unique de procurer à certains défunts une tombe plus distinguée.

Quoi qu'il en soit, les *cubicula* de la première espèce sont presque tous semblables pour les dimensions ; mais ils diffèrent sous plusieurs rapports. Les uns ont des monuments arqués, les autres n'en ont pas ; dans les uns, ces monuments sont des autels, ce qu'ils ne sont pas dans les autres ; enfin, les uns sont ornés de peintures, dont les autres sont privés.

Il est temps de sortir des *cubicula*, d'autant que nous y reviendrons demain pour étudier le monument arqué, *monumentum arcuatum*, qui en est la partie principale.

<sup>1</sup> Page 101.

Toutefois nous ne les quitterons pas sans rappeler la ferveur des simples fidèles et de l'Église elle-même, dont ces vénérables édifices, quel que soit leur nom, *cubiculum*, *grotte*, ou *crypte*, sont l'immortel témoignage. Sanctuaires d'un ou de plusieurs martyrs, ces chambres appelées aussi lieux et demeures des martyrs, *loca, sedes martyrum*, étaient pour les premiers chrétiens comme le paradis de la terre :

S'y consoler pendant la vie, y reposer après la mort était toute leur ambition. Ce qu'était le Tabernacle pour les Hébreux, ces appartements des martyrs l'étaient pour nos pères : ils n'en approchaient qu'avec une vénération profonde. L'Église de Rome porta la sollicitude et le respect jusqu'à établir un ordre particulier de lévites préposés à leur garde. Du nom de leur charge ces ministres s'appellèrent Gardiens des *cubicula* ou Gardiens des martyrs, *cubicularii martyrarum*.

Ce poste d'honneur et de confiance était placé si haut dans l'estime du clergé et du peuple qu'il passait avant la dignité et les fonctions, pourtant si relevées, du sous-diaconat primitif. « Si quelqu'un veut s'enrôler dans la milice de l'Église, nous voulons, dit le saint pape Sylvestre, qu'il soit d'abord portier, ensuite lecteur, enfin exorciste pendant le temps déterminé par l'évêque; puis acolyte pendant cinq ans, sous-diacre cinq ans, gardien des martyrs cinq ans, prêtre trois ans, et qu'il arrive par ces degrés à l'épiscopat <sup>1</sup>. » Non content de main-

<sup>1</sup> Constituit ut si quis desideraret in Ecclesia militare... , ut esset prius ostiarius, deinde lector, et postea exorcista per tempora quæ episcopus statuerit; deinde Acolytus annis quinque; subdiaconus annis quinque; custos martyrum annis quinque; presbyter annis tribus; ... et sic ad ordinem episcopatus ascendere. — ANAST., in *Sylv.*



N° 10. Coupe de verre sur laquelle sont peints deux époux avec leur petit enfant, leurs têtes sont entourées de l'acclamation symbolique de l'eucharistie.

PIE RESEX, BIBE VIVIS. BOIS, TU VIVRAS.

N° 11. Lampe des catacombes en terre cuite avec la chaînette pour la porter et le crochet pour la suspendre.

N° 12. B. Cubiculum ou crypte des catacombes de Saint-Pontien. C. Arcosolium ou tombeau surmonté d'un arc. Dans la lunette de l'arc est peinte l'histoire de Jonas. D. Sept tombes latérales environnant l'autel principal. E. Trois autres loculi au niveau du sol.

N° 13. Vase de terre trouvé au tombeau de saint Victor et contenant une partie de son sang, comme le prouve l'inscription :

SANG, sanguis.

N° 14. Coupe en verre où l'on remarque 1° le monogramme de N. S. entouré d'une couronne, symbole de la victoire; 2° les apôtres saint Pierre et saint Paul, le premier à gauche, le second à droite, tous deux dans l'attitude de la méditation; 3° l'acclamation dans laquelle le mot *Vivus* est mis pour *Bibas*, suivant la manière d'écrire fort usitée dans les premiers temps de l'Église et les derniers de la république.

tenir ces sentinelles chargées de veiller à la garde de tous les *cubicula* des martyrs, saint Léon le Grand établit des cubiculaires spéciaux pour les tombes apostoliques, noble emploi qui subsiste encore de nos jours<sup>1</sup>.

Reprenant notre pèlerinage dans les vastes souterrains de Saint-Callixte, nous lisions à la lueur de nos torches, ou nous écoutions le récit des événements dont cette Catacombe fut le théâtre. Elle a vu passer les plus pures gloires de l'Église aux jours immortels de la grande lutte; elle a vu les souverains pontifes, cachés dans ses profondes retraites, consacrer leurs successeurs à l'épiscopat et au martyre, blanchir dans les eaux du baptême, nourrir du pain des forts, abreuver du vin, qui fait germer les vierges, leur bercail éperdu; elle a vu les innocentes brebis descendre par toutes les entrées et chercher devant les tombes des martyrs le courage de soutenir avec gloire leurs terribles combats. Chaque galerie, chaque grotte, chaque *cubiculum* redit un épisode de la grande tribulation, le nom d'un héros, un usage sacré, un événement mémorable de ces âges d'héroïque mémoire. Il serait long de répéter en détail cette histoire de l'Église primitive, racontée par les mille échos des Catacombes de Saint-Callixte.

Parmi tant de faits écrits avec le sang de nos pères et qui devraient être écrits en lettres d'or dans la mémoire de leurs enfants, arrêtons-nous à quelques-uns qui, par leur importance, composent la trame générale de cette période historique, la plus merveilleuse que le monde ait jamais vue. Comme ces fleuves descendus du flanc

<sup>1</sup> Hoc etiam constituit, et addidit supra sepulcra Apostolorum ex clero romano Custodes, qui dicuntur Cubicularii. — ANAST., in S. Leon. — BOLDETTI, p. 33.

des montagnes qui arrosent les vallées et disparaissent dans les entrailles de la terre pour ressortir un peu plus loin avec une nouvelle majesté, l'Église, descendue des hauteurs du Calvaire, coule d'abord à la surface du globe depuis Jérusalem jusqu'à Rome ; mais bientôt, contrariée dans sa marche victorieuse par la persécution, elle se cache au sein des Catacombes, d'où elle sortira pleine d'une vigueur nouvelle.

Au commencement du second siècle, sous l'empire d'Antonin, elle descend au cimetière de Saint-Callixte ; mais elle y descend vivante dans la personne du pape saint Téléphore. Deux illustres martyrs de Milan viennent trouver l'auguste vieillard et le conjurent de donner pour évêque à leur Église saint Calimère, leur frère dans la foi. Le pape se rend à leurs vœux et fait couler sur le front du nouvel élu l'huile sacrée qui en fait un pontife et un martyr <sup>1</sup> ; quelle ordination !

Voici une autre ambassade : le pape saint Urbain, caché dans la même Catacombe, voit arriver un jour deux illustres Romains, Valérien et Tiburce ; ils sont envoyés par sainte Cécile, qui vient de les convertir à la foi. La noble vierge a dit à son époux : « Valérien, allez jusqu'au troisième milliaire de la voie Appienne. Là vous trouverez des pauvres qui demandent l'aumône aux passants ; je les ai souvent assistés, et ils sont très au courant de mon secret. Lorsque vous arriverez, vous les saluerez en disant : Cécile m'envoie auprès de vous afin que vous m'indiquiez le saint vieillard Urbain, pour qui elle m'a chargé d'une commission secrète. » Les pauvres leur indiquent une des entrées du vaste cimetière. Ils y descendent, et, suivant les indications qu'on leur a

<sup>1</sup> BAR., *An. ad Martyr.*, 31 jul. et 5 jan.

données, ils arrivent au souverain pontife. De ses mains vénérables il reçoivent la robe blanche du baptême, qu'ils rougissent peu de jours après dans le sang du martyre <sup>1</sup>.

Quelques années plus tard, le pape saint Étienne prenait le chemin de la même Catacombe, dont il fit longtemps sa demeure, son séminaire et sa cathédrale. Le lendemain de sa glorieuse mort, on envoyait aux frères restés dans Rome le pain sans lequel les chrétiens se croyaient incapables du martyre <sup>2</sup>. L'acolyte Tarsicius est chargé de l'auguste commission. Arrivé près des murailles de la ville, non loin du lieu où s'élève aujourd'hui la petite église *Domine, quo vadis*, il est rencontré par des soldats qui l'arrêtent et lui demandent ce qu'il porte.

Afin de ne pas livrer les perles aux pourceaux, Tarsicius refuse de répondre. A l'instant il est accablé d'une grêle de coups de pierres et de bâton ; il expire martyr de son respect pour la sainte Eucharistie. Les soldats retournent son corps, fouillent ses vêtements et ne trouvent rien. Saisis de frayeur, ils se dirigent vers la porte Capena, y rencontrent une multitude de chrétiens qui se glissent dans les cimetières pour y célébrer les obsèques du pape Étienne, martyrisé la veille. Ils vont trouver l'empereur pour l'informer de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont vu. C'est alors que Valérien publie le barbare édit par lequel il interdit aux chrétiens l'entrée des cimetières <sup>3</sup>.

Nonobstant la défense impériale, les pasteurs et le trou-

<sup>1</sup> *Act. B. Cæcil.*

<sup>2</sup> *Idoneus esse non potest ad martyrium qui ab Ecclesia non armatur ad prælium, et mens deficit quam non accepta Eucharistia erigit et ascendit. — S. CYPR.*

<sup>3</sup> *ARINGHI, lib. III., c. II, p. 269.*



peau continuent de chercher un asile dans les vastes Catacombes de Saint-Callixte. Mais les païens en ont découvert quelques entrées, et les papes Sixte II et Caius arrosent de leur sang ces mêmes lieux, théâtre récent du martyre de saint Étienne. Voilà quelques-uns des faits accomplis dans le cimetière de Saint-Callixte. Ils donnent l'idée de la vie de l'Église, de la violence des persécutions et du courage héroïque de nos pères, capables de braver, pour conserver le trésor de la foi, toutes les horreurs d'une existence toujours placée entre les angoisses de la crainte et la perspective de l'échafaud.

Leur courage et leur foi se révèlent encore dans la sépulture qu'ils donnent aux martyrs. C'est ici qu'après avoir, malgré les bourreaux, retiré du Tibre ou enlevé des voies publiques, du grand Cirque ou du Colisée, les corps sanglants de leurs frères, ils viennent les inhumer pendant la nuit. Au premier rang des glorieuses victimes qui peuplent les immenses Catacombes de Saint-Callixte figurent les saints papes Anicet, Antère, Pontien, Fabien, Corneille, Lucius, Étienne, Sixte II, Denys, Eutichien, Eusèbe et Melchiade, tous martyrs. On peut ajouter les autres saints pontifes Zéphirin, Urbain, Marc et Damase; car les cimetières particuliers dans lesquels ils furent déposés font partie du cimetière de Saint-Callixte.

Sur la même ligne se place le capitaine des gardes pré-toriennes saint Sébastien. Son nom est tellement populaire qu'il absorbe, en quelque façon, celui de saint Callixte et s'impose généralement aux Catacombes de la Voie Appienne. Jeté après sa mort dans le Grand Égout, il en fut retiré la nuit suivante par sainte Lucine, et déposé au cimetière de Saint-Callixte. A tant de noms célèbres si l'on ajoute ceux de sainte Cécile, de saint Maxime, de sainte Lucine et une foule d'autres, on conviendra sans

difficulté que la Voie Appienne continue d'être sous le Christianisme ce qu'elle fut sous le paganisme : la reine des voies et le quartier général de la gloire.

### 8 Janvier.

Catacombes de Saint-Zépherin, — de Sainte-Cécile, — de Saint-Sixte. — Histoire. — Monument arqué, *Arcosolium* ou *Monumentum arcuatum*. — Origine. — Détails sur l'Église de Rome en 251. — Inscription et origine des cryptes et des églises. — Leur destination religieuse. — Preuves historiques. — Preuves archéologiques. — Autel. — Chaire pontificale. — *Presbyterium*. — Confessionnaux. — Bénéitiers.

La Voie Appienne nous vit pour la troisième fois, mais non pour la dernière. Centre des vastes Catacombes qui en font la reine des voies, le cimetière de Saint-Callixte était exploré. Mais dans ce grand faubourg de la ville souterraine on distinguait plusieurs quartiers. Bien que partie intégrante de la Catacombe principale, ils sont désignés par des noms propres et méritent l'attention du voyageur à cause des événements dont ils furent le théâtre. De ce nombre est le *cimetière de Saint-Zépherin*, pape et martyr. « Le glorieux pontife, dit Anastase, fut déposé dans son cimetière, près de la Catacombe de Callixte, sur la voie Appienne <sup>1</sup>. » Qu'il l'ait fait ouvrir ou qu'il l'ait seulement honoré par sa sépulture, Zépherin méritait de donner son nom à cette partie de la Rome souterraine.

Élevé en 203 sur le trône déjà quinze fois ensanglanté de saint Pierre, il gouverna l'Église pendant la persécu-

<sup>1</sup> Sepultus est in cœmeterio suo juxta cœmeterium Callixti, via Appia. *In S. Zepherin.*

tion de Septime Sévère. L'orage fut tellement violent qu'on crut à l'arrivée du véritable Antechrist et à l'approche de la dernière heure du monde <sup>1</sup>. Caché dans les Catacombes, d'où il dirigeait la lutte, encourageait les combattants et leur donnait dans les eaux du baptême des successeurs au martyr, le saint pape sortit un jour de sa retraite, afin de recevoir dans ses bras paternels le plus grand génie de l'Orient, accouru pour voir de ses yeux l'antique Église de Rome <sup>2</sup>.

Ces bras qui venaient de s'ouvrir pour embrasser Origène s'armèrent bientôt pour frapper Proclus, l'opiniâtre sectateur de Montan. Après avoir encouragé les martyrs, affermi les apologistes et condamné les hérétiques, le souverain pasteur, devenu victime à son tour, monta sur l'échafaud et signa de son sang la foi dont il avait reçu le dépôt de saint Victor et qu'il transmit à saint Callixte l'an 221 <sup>3</sup>. La Catacombe de Saint-Zéphirin fut bientôt absorbée dans celle de Saint-Callixte, en sorte qu'aujourd'hui les archéologues romains ne peuvent avec certitude en assigner les limites <sup>4</sup>.

Il en est autrement du *cimetière de Sainte-Cécile*. Le quartier de la Catacombe de Saint-Callixte où fut déposée l'illustre vierge conserve non-seulement le nom de l'héroïne, mais encore ses limites particulières. A la description que nous en avons donnée il suffit d'ajouter, pour le faire connaître complètement, le récit abrégé des glorieux événements dont il fut le théâtre.

Qu'on ne s'étonne pas du mot événement employé

<sup>1</sup> SANDINI, *Vitæ Pontif. roman.*, t. I. p. 28.

<sup>2</sup> Origenem, qui Romam venerat, ut romanam Ecclesiam omnium antiquissimam coram videret, comiter exceptit. *Id.*

<sup>3</sup> BAR., *An.* 221, n° 1.

<sup>4</sup> ARINGHI, lib. III, c. XIII, p. 282.

pour désigner la sépulture des martyrs. Si l'événement est un fait qui sort de l'ordre ordinaire, soit par son importance, soit par le courage héroïque des acteurs, n'est-on pas en droit d'appeler de ce nom l'acte à jamais glorieux qui rappelle, et la mort victorieuse des martyrs, et l'intrépidité de leurs frères, qui, en dépit des bourreaux, venaient enlever leurs dépouilles sanglantes, pour les transporter à de longues distances, malgré les difficultés, les périls, les ténèbres de la nuit, dans des tombes souterraines creusées par la charité la plus héroïquement patiente qui fût jamais ? Et puis ces sépultures de martyrs n'étaient-elle pas une profession solennelle de la foi qui a sauvé le monde et créé les lumières et la civilisation modernes ?

Donc le quartier de Sainte-Cécile vit une nuit arriver le saint prêtre Polémius, accompagné de courageux chrétiens, qui déposèrent dans les *loculi* nouvellement creusés quarante martyrs, égorgés naguère aux applaudissements de la grande Rome. Dans une autre circonstance il reçut neuf cents hôtes non moins illustres. En rangeant autour de Cécile ces légions de martyrs, la piété des fidèles semblait vouloir rehausser la gloire de l'illustre vierge et lui tresser une couronne de rubis immortels <sup>4</sup>.

Près du quartier de Sainte-Cécile se trouve, dans la même Catacombe de Saint-Callixte, le cimetière de Saint-Sixte II. L'édit de Valérien qui interdisait aux fidèles l'entrée des Catacombes venait de paraître. Plus de refuge ni à la face du soleil ni dans les entrailles de la terre pour les brebis et les pasteurs. Dans ces circonstances difficiles, Sixte, Athénien de naissance, succède au

<sup>4</sup> ARINGHI, lib. III, c. XIV.

pape saint Étienne. Sauver de la mort les fidèles éperdus, sauver de la profanation les corps des martyrs, telle est la double pensée qui occupe d'abord le nouveau pontife. Malgré la défense impériale, il descend aux Catacombes, il s'y cache avec son troupeau, il le nourrit de la parole et du pain qui fait les martyrs; le cimetière de Saint-Callixte devient sa demeure habituelle.

Pour les mettre plus en sûreté, il y fait transporter les corps de saint Pierre et de saint Paul, en ménageant aux fidèles la facilité d'y faire leurs stations avec moins de danger. Mais tel est l'acharnement des persécuteurs qu'ils découvrent la retraite souterraine du pontife. Ils l'en arrachent et le conduisent en triomphe devant le temple aux cent colonnes, consacré par Sylla en l'honneur du dieu Mars, sur la Voie Appienne. Ils osent lui proposer de sacrifier à l'idole. Pour toute réponse, le vicaire de l'Homme-Dieu fait sa prière, et le temple tombe en ruines <sup>1</sup>. Reconduit aussitôt dans le souterrain d'où il vient d'être tiré, Sixte est mis à mort avec quatre de ses diacres. Cela se passait le huit des ides d'août de l'an 261 <sup>2</sup>.

Près du pontife viennent reposer une multitude de martyrs, ses enfants et ses disciples; et dans sa tombe le vénérable patriarche de la gloire ressemble au père de famille dont parle l'Écriture, qui voit ses fils et ses petits-fils rangés autour de sa table, comme des rejets d'olivier autour du vieux tronc qui leur a donné naissance. Pour n'en citer que quelques-uns, je nommerai les saints prêtres Eusèbe et Grégoire, martyrisés sous l'empire de Constance, l'apôtre de l'arianisme. Ces nobles

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. III, c. x, p. 265.

<sup>2</sup> SANDINI, p. 47.

enfants, venus du sanctuaire, avaient été précédés par deux martyrs sortis du palais impérial.

Un des plus cruels persécuteurs, Dèce, avait à son service deux chrétiens non moins recommandables par l'éminence de leur mérite que par leur attachement à la foi. Calocérus était chambellan de l'impératrice et Parthénien un des intendants du palais. Le 19 mai de l'an 253 Dèce apprend qu'ils sont chrétiens et veut les obliger de sacrifier aux idoles. Menaces, promesses, tout est employé pour les séduire ou les contraindre.

Vains efforts ! Le glaive seul peut terminer la lutte entre le bourreau impérial et ses nobles victimes. Une dame chrétienne, sainte Anatolie, fait enlever par ses serviteurs les corps des martyrs ; elle-même les ensevelit dans des linges blancs avec des parfums, et vient les déposer en toute hâte dans la Catacombe de Saint-Sixte <sup>1</sup>. Son zèle pieux n'en reste pas là ; des colonnettes de porphyre ornent le *loculus* des héros de la foi, qui payent par des miracles, perpétués de génération en génération, l'empressement de leur bienfaitrice et la confiante prière des fidèles <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le pape Lucius, qui vécut, ainsi que nos saints martyrs, avant le pape saint Sixte, est également dit : « Positus via Appia ad Xystum. Sed eo potissimum nomine locus prænotatur quo tunc temporis, quando hæc scribebantur, omnium voce nuncupabatur. » — ARINGHI, lib. III, p. 282.

<sup>2</sup> In quo loco beneficia martyrum exuberant usque in hodiernum diem. — ARINGHI, *ib.*, c. XVI, p. 282. — Saint Calocère est appelé : *Præpositus cubiculi uxoris Decii imperatoris* ; et saint Parthenien : *Alterius muneris Primicerius*. Quelques auteurs ont pensé que le titre de *Primicerius* désignait le premier secrétaire de l'empereur ; il paraît plus probable qu'il s'applique à un officier chargé d'une intendance particulière dans le palais. Ainsi on trouve un primicier général, un primicier conservateur des décrets, un primicier de

En parcourant ces différents cimetières ou plutôt la Catacombe de Saint-Callixte, dont ils font partie, on rencontre de nombreux *cubicula*. L'occasion était belle d'examiner le monument arqué, *monumentum arcuatum*, qui en forme le principal ornement. Au fond du *cubiculum* est ordinairement un tombeau creusé dans l'épaisseur du tuf. Les parties latérales sont légèrement excavées, de sorte que le *loculus* se détache de la muraille et forme saillie. La partie supérieure, taillée en niche circulaire, laisse complètement libre le dessus du tombeau <sup>1</sup>. Dans le langage ordinaire, les tombes de ce genre s'appellent monuments surmontés d'un arc, *monumentum arcuatum* ; mais leur vrai nom est *arcosolium*, qui exprime, du reste, la même idée. L'inscription suivante, placée dans un *cubiculum* particulier, prouve l'antiquité du mot et en donne la véritable signification :

DOMVS ETERNALIS AVR CELSI  
ET AVR JLARITATIS COMPARI MEES  
FECIMVS NOBIS ET NOSTRIS ET AMICIS  
ARCOSOLIO CVM PARETICVLO SVO IN PACEM.

« Demeure éternelle d'Aurélius Celsus et d'Aurélia Jlarita, mon épouse : nous avons fait pour nous, et les nôtres, et nos amis, cet *arcosolium*, avec son petit mur. En paix. »

Ce petit mur indique les différents compartiments qui

la cassette, de la masse d'or, du vestiaire sacré, des anneaux, de l'argent : « *Primicerius totius officii, primicerius scrinii canonum, primicerius scrinii auræ massæ, primicerius scrinii vestiarii sacri, primicerius scrinii annularensis, primicerius scrinii a pecuniis.* » — Voyez BAR., *An. ad Martyr.*, 19 mai.

<sup>1</sup> Voir le plan à la fin du volume.

divisent l'*arcosolium* <sup>1</sup>. D'ordinaire une marche élève le tombeau de quelques pouces au-dessus du sol; quelquefois une pierre, en forme de balustrade, en défend l'approche; et souvent les murs latéraux, ainsi que la niche tout entière, sont couverts de peintures à fresque. Tel est l'*arcosolium*. Dans les *cubicula* particuliers, cette tombe principale renferme quelquefois le corps d'un martyr, mais le plus souvent celui du pieux chrétien qui l'a fait élever, ou même ceux de ses proches et de ses amis, comme l'indique l'inscription d'Aurélius Celsus. S'il s'agit d'une grotte ou d'une petite église destinée aux assemblées des fidèles, l'*arcosolium* est toujours, comme nous allons voir, la tombe d'un martyr.

N'oublions pas ce qui a été dit hier, savoir que les *cubicula* des Catacombes se divisent en trois classes : les petits, les moyens et les grands. Tombeaux de famille, les premiers doivent leur origine à la piété des fidèles. Aux preuves déjà données de ce fait important il convient d'ajouter le témoignage du pape saint Corneille. On verra clairement, par le budget de l'Église de Rome au milieu du troisième siècle, qu'il eût été complètement impossible à la communauté de faire face aux dépenses extraordinaires qu'entraînait la fabrication des nombreux *cubicula* semés dans les galeries de toutes les Catacombes; les trésors des plus riches empereurs n'y auraient pas suffi.

L'an 251, saint Corneille, pape et martyr, écrivant à Fabius, évêque d'Antioche, lui dit : « Il y a dans l'Église de Rome quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers, plus de quinze cents veuves

<sup>1</sup> MARCHI, 85.



et indigents, auxquels la grâce et la libéralité du Seigneur fournit le nécessaire <sup>1</sup>. » Ainsi l'unique fonds de l'Église était la bonté de Notre-Seigneur manifestée par la charité des fidèles.

Si, à l'énorme dépense exigée pour nourrir, vêtir, loger les ministres sacrés, les veuves et les impotents, on ajoute d'autres frais non moins indispensables pour le culte, pour la réception des pèlerins, pour la sépulture à donner gratuitement, non-seulement aux veuves et aux infirmes entretenus par l'Église, mais encore aux indigents, dont le travail suffisait à peine à leur subsistance, et surtout aux martyrs, dont les corps ne pouvaient que bien rarement être inhumés aux frais de leurs proches, il sera très-logique de conclure que tous ou presque tous les *cubicula privés* sont l'ouvrage des fidèles riches ou aisés.

Satisfaire à leur piété particulière, ouvrir des lieux pour les petites assemblées sans aggraver les charges de l'Église, telle fut leur noble pensée <sup>2</sup>. Cette origine explique pourquoi les *cubicula* de la première classe ne renferment pas toujours dans leur *arcorsolium* le corps d'un martyr.

C'est à dessein que j'ai cité la lettre de saint Corneille.

<sup>1</sup> Ille ergo Evangelii vindex ignorabat unum episcopum esse oportere in Ecclesia catholica? In qua non ei latebat (quomodo enim latere posset?) presbyteros esse quadraginta sex, diaconos septem, subdiaconos septem, acolythos duos et quadraginta, exorcistas autem et lectores cum ostiariis quinquaginta duos, viduas cum thlibomenis plus mille et quingentas, quibus omnibus Domini gratia et benignitas alimenta suppeditat, — CORNEL. PAP., *Epist. XI, ad Fab. Ep. Antioch., de Novitiani ingenio*. etc.; in *Epist. Rom. Pontif., edit Petr. Cousant.*, p. 160, n° 3.

<sup>2</sup> MARCHI, 100.

Elle nous fait connaître les ressources et le personnel de l'Église de Rome au milieu du troisième siècle. Du nombre des prêtres indiqué par le pape, on a conclu avec raison le nombre des églises de Rome à la même époque.

Les *cubicula* de la seconde et de la troisième classe, appelés cryptes et églises, ayant été ouverts par la communauté pour les assemblées religieuses des fidèles, ont l'avantage de posséder la tombe d'un ou de plusieurs martyrs, sur laquelle une discipline rigoureuse obligeait d'offrir exclusivement les saints mystères. Placée au fond de la grotte, la tombe ou *Parcosolium* du martyr principal était le maître-autel de l'église souterraine. Quelle que fût sa pauvreté ou sa splendeur, son étendue ou son exigüité, ce monument était l'objet de la vénération profonde de tous les frères <sup>1</sup>.

A part la différence essentielle que nous venons de signaler, les cryptes et les églises ne diffèrent des *cubicula* de la première espèce que par l'étendue de leurs proportions : plus grandes que les *cubicula*, les cryptes, à leur tour, sont plus petites que les églises. Le *cubiculum* est la partie, la crypte est le tout <sup>2</sup>. De là vient qu'on trouve des *cubicula* même dans les cryptes, comme on trouve plusieurs chambres dans la même maison, plusieurs chapelles dans la même église. Un passage d'Anastase le bibliothécaire ne laisse aucun doute sur la réalité de cette distinction. « Le prêtre Marcel, dit l'ancien auteur, recueillit nuitamment le corps de Marcellin et des

<sup>1</sup> Et magni solium breve confessoris adorat  
Jugiter e variis congesta frequentia terris.

S. PAULIN, *Fragm. nat.*, IX.

<sup>2</sup> Il cubiculum è la parte ; la Cripta è il tutto. — MARCHI, p. 168.

autres martyrs, et les ensevelit sur la Voie Salaria, dans la Catacombe de Priscille, dans le *cubiculum clarum*, qu'on voit encore de nos jours... dans la crypte près du corps de saint Crescention <sup>1</sup>. »

Maintenant que nous sommes fixés sur la différence qui existe entre les trois espèces de *cubicula*, entrons dans les grottes et les églises. Justifions aujourd'hui ce que nous avons avancé de leur destination religieuse ; demain nous rendrons compte de l'exiguïté et de la forme de ces Basiliques primitives.

Depuis les premiers jours de la propagation évangélique, l'Église posséda des oratoires et des temples à la face du soleil, dans Jérusalem et dans Rome, en Asie, en Espagne, dans les Gaules, et partout où elle a formé des disciples <sup>2</sup>. Néanmoins les fidèles eurent aussi, pour les jours de persécution, des églises souterraines, où ils tenaient leurs assemblées et accomplissaient tous les actes commandés par la religion. Quant aux chrétiens de Rome en particulier, c'est un fait établi avec une égale certitude par l'histoire écrite et par l'histoire monumentale.

Les *Actes des Martyrs*, les ouvrages des premiers Pères nous montrent le petit troupeau du Sauveur disparaissant dans les Catacombes aussitôt que l'édit sanglant était affiché ; les proconsuls et les philosophes faisaient un crime à nos pères de leurs conciliabules clandestins dans les cimetières ; les empereurs leur inter-

<sup>1</sup> Marcellus presbyter noctu collegit corpora (Marcellini et aliorum) ... et sepelivit ea in via Salaria, in cœmeteria Priscillæ, in cubiculo claro, quod patet usque in hodiernum diem... in crypta juxta corpus S. Crescentionis. *In Marcellin., pap.* — MARCHI, p. 102-3.

<sup>2</sup> Voyez, dans CIAMPINI, *Monim. veter.*, t. I, c. XVII et XVIII, le catalogue de ces églises primitives.

disaient, sous peine de mort, l'entrée de ces souterrains ; le peuple en fermait les portes, ou les comblait de pierres et de terre, afin d'y étouffer les fidèles ; et quand la violence de la persécution se ralentissait, le premier acte de clémence consistait à laisser libre l'accès des Catacombes <sup>1</sup>.

Or, ce n'était pas seulement pour y cacher leur vie et leur mort que les chrétiens s'y réunissaient avec tant d'empressement. Leur but principal était de s'y préparer aux luttes héroïques de la foi, en priant sur les tombeaux de leurs frères déjà couronnés et en se fortifiant par les sacrements, par la parole divine et surtout par

<sup>1</sup> Cum ergo sic proposita essent impia edicta... christianorum nemo apparebat in publico... Per totam quippe vagantes solitudinem et in speluncis atque cavernis, ut quisque latebram invenerat, se continentes, non poterant diu tolerare esuriam *Act. S. Theodol.*, apud RUINART.

Primum criminationis caput a Celso est a christianis clancularios conventus haberi solescere legibus vetitos. — ORIG., *Contr. Cels.*, lib. I.

Præceperunt (imperatores Valerianus et Gallienus) ne in aliquibus locis conciliabula fiant, nec cœmeteria ingrediantur. Si quis itaque hoc tam salubre præceptum non observaverit, capite plectatur. *Act. S. Cyp.*, apud RUINART.

Excldebantur nostri a subterraneis recessibus, cum vehementior urgebat persecutio. *Epist. Cornel. pap. ad Lupicin.*

Illud scitu dignum quod, cum imperator quispiam persecutionem in christianos instaurare constituisset, ante omnia eos a cœmeteriis arcere solebat, ne in unum conveniendi eis facultas esset. — PANVIN., *de Cœmet.*, c. II.

Valeriano imperatore capto, filius ejus Gallienus, monarchiam nactus, moderatius imperio utitur, et confestim publicis edictis persecutionem contra nos motam remisit... Exstat ejus constitutio quam ad Episcops misit, permittens illis illa loca recipere quæ cœmeteria vocantur. — EUSEB., *Hist.*, lib. VII, c. XIII.

la merveilleuse Eucharistie, sans laquelle ils se croyaient, avec raison, incapables de vaincre. Telle est la vraie raison pour laquelle la malice infernale des persécuteurs leur en interdisait l'entrée <sup>4</sup>. Cette intention des fidèles se révèle comme un trait de lumière dans la fameuse inscription du jeune martyr saint Alexandre, trouvée, par Sévéranus, dans la Catacombe de Saint-Callixte, où nous sommes maintenant. La voici telle qu'elle a été publiée par le savant archéologue :

ALEXANDER MORTVS NON EST SED VIVIT SVPER AS  
TRA ET CORPVS IN HOC TVMVLO QVIESCIT VITAM  
EXPLEVIT CVM ANTONINO IMP. QVI VBI MVLTVM BENE  
FICII ANTEVENIRE PREVIDERET PRO GRATIA ODIVM  
REDDIT GENVA ENIM FLECTENS VERO DEO SACRIFICA  
TVRVVS AD SVPLPLICIA DVCITVR O TEMPORA INFAVSTA  
QVIBVS INTER SACRA ET VOTA NE IN CAVERNIS QVIDEM  
SALVARI POSSIMVS QVID MISERIVS VITA SED QVID MISERIVS IN  
MORTE CVM AB AMICIS ET PARENTIBVS SEPELIRI  
NEQVEANT TAMDEM IN COELO CORVSCAT PARVM  
VIXIT QVI VIXIT IV. X. TEM.

« Alexandre n'est pas mort, mais il vit par delà les astres, et son corps repose dans ce tombeau. Il finit sa vie sous l'empereur Antonin, qui paya par la haine les bienfaits qu'il pouvait recevoir. Agenouillé pour sacrifier au vrai Dieu il est conduit au supplice. O temps lamen-

<sup>4</sup> Idoneus non potest esse ad martyrium qui ab Ecclesia non armatur ad prælium, et mens deficit quam non accepta Eucharistia erigit et accendit. — S. CYPR.

Illo calice ebrius, illa esca saginatus, tormenta non sensit. — S. AUG., *in S. Laurent.*

Eusebius igitur indicat præcipuum ejus (Gallieni imperatoris) beneficium fuisse quod permisit christianis recuperare cœmeteria; cum audimus ea permitti christianis ut ad sacra coire possent. — PANVIN., *de Cœmet.*, c. II.

tables! où nous ne pouvons pas même offrir en sûreté les saints mystères et nos prières dans les cavernes. Quoi de plus misérable que la vie! mais quoi de plus misérable que la mort, puisque nous ne pouvons pas même être inhumés par nos amis ou par nos proches! Enfin il brille dans le ciel. Il a peu vécu celui qui n'a vécu que quatorze ans <sup>1</sup>. »

Pour satisfaire aux besoins des futurs martyrs, nous voyons les papes, les prêtres et les diacres accomplir dans les Catacombes tous les devoirs de leur charge, offrir l'auguste victime et la distribuer constamment aux fidèles avec le pain de la parole évangélique. Saint Pierre le premier en donna l'exemple. Les plus anciens titres nous le montrent instruisant les néophytes réunis autour de lui dans la Catacombe Vaticane <sup>2</sup>. Ses successeurs marchent sur ses traces, et pour n'être pas trop long je n'en citerai qu'un seul. Sous l'empire de Valérien, le pape saint Étienne convoque le clergé de Rome, l'exhorte au martyre, descend dans les Catacombes, y célèbre assidûment le saint sacrifice, y tient les assemblées, nourrit les fidèles de la parole de Dieu et du pain sacré, et finit par arroser de son sang les lieux mêmes où il vient de faire couler celui du Roi des martyrs <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cette inscription a donné lieu à des observations critiques, qu'on peut voir dans le grand ouvrage de M. de Rossi, *Inscriptiones urbis Romæ septimo seculo antiquiores*.

<sup>2</sup> *Ingredientes vero Romani invenerunt Apostolum in loco qui dicitur Vaticanus, docentem multas populorum turmas. Act. S. Martial., apud ARINGHI, lib. II, c. iv, p. 140.*

<sup>3</sup> *Ingravescente imperatorum Valeriani et Gallieni persecutione, Stephanus, convocato clero, ad martyrium suos hortabatur, in cryptisque martyrum assidue missas et concilia celebrabat : et cum ad Martis templum, ut sacrificaret, adductus fuisset, terræ motu oborto, omnibus aufugientibus qui Ste-*

Or, pour offrir l'auguste sacrifice, pour tenir les assemblées des fidèles, pour annoncer la parole sainte, pour entendre les confessions, pour administrer le baptême, il fallait des lieux de réunion, des chapelles ou des églises, des autels, c'est-à-dire des tombes de martyrs, des chaires, des confessionnaux et des baptistères. Voilà en effet ce que le voyageur du dix-neuvième siècle retrouve avec admiration dans les Catacombes. Les chapelles sont très-nombreuses dans la Rome souterraine ; mais surtout dans les cimetières de Saint-Callixte, de Prétextat et de Sainte-Agnès. Une des plus grandes se voit dans les Catacombes de Sainte-Priscille et peut-être la plus belle dans le cimetière de Sainte-Hélène.

Grandes ou petites, toutes possèdent un ou plusieurs *arcosolium*, évidemment destinés à servir d'autel. Les chaires pontificales, ordinairement près de l'angle droit de l'autel, sont en pierre ou en marbre blanc, avec un dos plein, très-élevé. Assis sur ces sièges vénérables, l'évêque adressait l'instruction aux fidèles et conférait les sacrements de la confirmation et de l'ordre. Dans la principale église des Catacombes de Sainte-Agnès on trouve un *presbyterium*, c'est-à-dire un espace circulaire, derrière l'autel, destiné au clergé. La chaire du pontife est adossée à la muraille, ayant à droite et à gauche des sièges moins élevés <sup>1</sup>.

Une des cryptes de cette église présente sur les côtés

phanum tenebant, Pontifex ad suos revertitur in cœmeterium Lucinæ, quos divinis præceptis instruens sacramento corporis Christi communicavit ; ibique, dum missarum solemnia perficit, advenientibus iterum imperatorum satellitibus, ei in sua sede caput abscinditur. *Act. S. Steph.*, apud CIAMPINI, *Monim. veter.*, c. XVII, p. 151.

<sup>1</sup> MARCHI, p. 185.

latéraux deux autres sièges taillés dans l'épaisseur du tuf et dont il est vraiment impossible de rendre raison, à moins d'y voir les confessionnaux primitifs. Sans doute aucune inscription n'indique cet usage ; mais, placés sur les parois longitudinales, ils ne pouvaient servir ni à l'évêque ni aux autres ministres dans l'accomplissement d'une fonction qui regardait toute l'assemblée. Peut-on supposer que c'était la place du diacre et de la diaconesse chargés de la surveillance générale ? En admettant, ce qui est loin d'être prouvé, que ces deux ministres du bon ordre, obligés d'aller et de venir sans cesse dans l'église, eussent des sièges distincts, ne répugne-t-il pas au bon sens de fixer leur place dans un lieu d'où les regards ne peuvent embrasser qu'une partie de l'assistance ?

De plus, avant d'assigner des sièges distingués au diacre et à la diaconesse, il aurait fallu en donner un à l'évêque ou au prêtre, ministres d'un rang plus élevé. Or, dans la crypte qui nous occupe il n'y en a que deux. Dira-t-on qu'ils étaient, en effet, destinés à l'évêque et au prêtre ou à son diacre ? Mais ces sièges sont vis-à-vis l'un de l'autre, à la même hauteur, à la même proximité del'arcosolium ou de l'autel. Et qui ne sait que l'esprit et les lois de la hiérarchie défendirent constamment de placer, pendant la célébration des saints mystères, les ministres inférieurs sur la même ligne que leurs supérieurs ? Aussi ancienne que l'Église, cette distinction de rang s'observe encore aujourd'hui, comme chacun peut le voir de ses propres yeux.

Toutes les suppositions précédentes et d'autres encore, imaginées par les archéologues séculiers, n'ont pu rendre raison des sièges dont il s'agit. Au contraire, origine, situation, usage, tout s'explique sans effort en admettant





qu'ils servirent de tribunaux sacrés. Je cherche avec le P. Marchi sur quel fondement on pourrait nier cette destination. Dira-t-on qu'il n'y avait pas de confessionnaux dans les premiers siècles? Mais la confession auriculaire a toujours été pratiquée dès l'origine du Christianisme. Ne faut-il pas en conclure qu'il y avait dans les églises souterraines, aussi bien que dans les autres, des lieux et des sièges particuliers destinés aux confesseurs, comme il y avait un siège pour l'évêque ou le prêtre officiant?

Ajouterait-on que les sièges dont on parle ne ressemblent nullement à nos confessionnaux, pour lesquels, par conséquent, on aurait tort de les prendre? D'abord, quelle que fût leur forme, les confessionnaux primitifs étaient quelque part; où les trouver si on ne les reconnaît pas dans les sièges que nous indiquons et dont il est impossible d'expliquer autrement la position et l'usage? Quant à la forme de ces sièges simples, ouverts de toutes parts et voisins de l'assemblée, loin d'infirmes l'induction que nous avons en vue, elle la confirme admirablement. On sait que, dans les premiers siècles, le pénitent se mettait à genoux directement devant le prêtre, et non point à côté de lui; on sait de plus que la confession, bien que secrète, se faisait en présence de tous les fidèles, et cela par un motif d'humilité et d'édification.

Que tel ait été l'usage primitif, la preuve en est, d'abord, dans une atroce calomnie des païens, rapportée par Minutius Félix. Afin d'exciter contre nos pères la haine du genre humain, ils les accusaient de se mettre à genoux, dans leurs assemblées nocturnes, devant l'évêque ou le prêtre, et de s'y livrer à un culte abominable<sup>1</sup>. Que cet

<sup>1</sup> Alii eos ferunt ipsius antistitis ac sacerdotis colere genitalia et quasi parentis adorare naturam. Nescio an falsa, certe occultis ac nocturnis apposita suspicio. *Octav.*

affreux mensonge soit une allusion positive à la confession, les protestants eux-mêmes le reconnaissent avec nous<sup>1</sup>. Du reste, il ne faut pas s'étonner si les païens ont ainsi parlé de la confession, eux qui ne craignaient pas de flétrir la sainte communion en disant que les chrétiens mangeaient, dans leurs festins nocturnes, la chair palpitante d'un enfant. Les idolâtres de la Chine ne font-ils pas encore passer l'extrême-onction pour un acte barbare, par lequel les ministres de Jésus arrachent les yeux des malades?

L'accusation de Cécilius suppose donc que les fidèles se mettaient à genoux directement devant l'évêque ou le prêtre assis sur un siège, et qu'ils y restaient pendant un temps plus ou moins long. On voit qu'il ne s'agit point ici de demander une bénédiction, puisque d'une part il eût suffi d'un instant, et que, d'autre part, le prêtre ou l'évêque eût été debout, tandis que cette prosternation prolongée devant un prêtre assis, indique parfaitement la confession.

Ensuite, à la preuve tirée de la calomnie païenne s'ajoute le témoignage de Tertullien. Le grand apologiste nous a laissé du cérémonial primitif de la confession une description tellement pittoresque qu'on ne peut douter de l'exactitude et de l'antiquité du rit dont il s'agit. « Nous avons une loi, dit-il, qui humilie l'homme en l'obligeant à se prosterner et à confesser ses péchés, une loi qui règle la manière de nous vêtir, de manger, de nourrir la vertu par le jeûne, par la prière et par les larmes; qui nous commande de nous prosterner aux pieds.

<sup>1</sup> *Edit. de Minutius Félix, Leyde, 1652, avec Commentaires; id., Leipzig, 1748, par CHRISTOPHE CALLARIUS.*

des prêtres et de nous mettre à genoux devant les ministres les plus agréables à Dieu <sup>1</sup>. »

Enfin, que le cérémonial primitif de la confession fût tel que nous l'avons décrit, le voyageur de Rome au dix-neuvième siècle en a la preuve sous les yeux. Admirablement fidèle aux anciennes traditions, la mère des Églises fait encore administrer le sacrement de pénitence dans la forme indiquée par Tertulien et par Cécilius. Aux jours solennels de la Semaine Sainte, où toute la liturgie respire la plus haute antiquité, le grand pénitencier se place non point dans un confessionnal fermé et relégué dans un coin obscur d'une chapelle, mais sur un siège élevé, découvert, exposé aux regards de tous les fidèles. Là il reçoit les pénitents agenouillés directement devant lui, et non par côté : on se retrouve aux temps de la primitive Église <sup>2</sup>.

Quant à la calomnie de Cécilius, il n'est pas difficile d'en deviner l'origine ; mais cette origine démontre de plus en plus la réalité du cérémonial primitif de la confession et l'usage des sièges dont la présence nous occupe. Avec l'intention vraie ou supposée d'embrasser le Christianisme, un païen sera venu dans une assemblée des fidèles, et la chose n'était pas rare. Il aura vu l'évêque ou le prêtre assis sur un siège particulier, et à ses pieds le fidèle pénitent agenouillé et la tête penchée sur ses genoux, dans l'attitude de l'humilité. Ignorant la cause et le but de cette cérémonie, il n'aura pas su s'il fallait y

<sup>1</sup> Ita que exomologesis prosternendi et humilificandi hominis disciplina est. De ipso quoque habitu atque victu mandat, jejuniis preces alere, lacrymari, presbyteris advolvi, et caris Dei adgeniculari. *Lib de Pœnit.*

<sup>2</sup> A Naples encore j'ai vu le pénitent à genoux devant le prêtre dont la tête s'avance sur la demi-porte du confessionnal.

voir l'action d'un homme qui déplore ses fautes, qui les accuse et en demande l'absolution, ou bien un acte d'adoration. Traître, il n'avait aucun intérêt à s'instruire de la raison mystérieuse d'un pareil usage. Que dis-je ? Habitué lui-même aux adorations des objets et des divinités les plus infâmes, il aura été charmé de pouvoir dire qu'il avait vu de ses propres yeux un nouveau mode d'idolâtrie introduit par les chrétiens.

Mais pour qu'un infidèle ait été témoin du rit de la confession auriculaire, il fallait que la confession s'accomplît en présence des chrétiens assemblés. En effet, toutes les recherches exécutées dans les Catacombes, ainsi que l'esprit des premiers fidèles, établissent que les confessionnaux étaient placés dans les lieux ordinaires de réunion. Ainsi le voulaient, d'une part, la prudence ecclésiastique, afin d'éloigner tout danger et tout soupçon, surtout lorsqu'il s'agissait de la confession des femmes ; d'autre part l'édification de toute la communauté, le bien même du pénitent et souvent sa ferveur, qui le portait à s'humilier publiquement, afin de s'habituer aux ignominies de la croix et d'obtenir les prières des fidèles.

Terminons ces intéressants détails par la réponse à une dernière observation. On dit : Si les sièges dont vous parlez étaient les confessionnaux primitifs, on les trouverait dans toutes les cryptes ou églises des Catacombes. — Il est facile de prévenir la conséquence négative qu'on voudrait tirer de cette objection. Il suffit d'avoir visité, même en passant, la Rome souterraine pour savoir quelles énormes difficultés on eut à vaincre pour creuser les galeries et à plus forte raison les *cubicula* et les cryptes. Tantôt on manquait de temps, et tantôt d'outils ; le plus souvent la nature du terrain s'opposait à des excavations considérables. Cela posé, est-il étonnant de ne pas trouver

partout, taillés dans le tuf, des sièges fixes qu'on pouvait facilement remplacer par des sièges mobiles et dont pouvaient, en cas de besoin, tenir lieu les sièges de l'évêque et du prêtre placés auprès de l'autel <sup>1</sup> ?

Continuons maintenant notre inventaire, et du domaine des probabilités passons sur le terrain de la certitude : voici les bénitiers. Comme la pratique de la confession, l'usage de l'eau bénite remonte à la naissance de l'Église<sup>2</sup>. Il est tout simple de trouver des bénitiers dans les Catacombes; mais, chose remarquable! ils ont la même forme, ils occupent la même place que dans nos temples actuels. Près de la porte d'entrée s'ouvre dans l'épaisseur du tuf une petite niche à quatre pieds environ au-dessus du sol. Dans l'intérieur est un vase ou une coquille en terre cuite d'une grande finesse, en marbre et même en verre. Cette coquille, de six pouces de diamètre et d'autant de profondeur, est fortement scellée avec de la chaux, soit dans la muraille, soit au piédestal qui la supporte.

O sainte Église romaine ! qu'il est doux pour vos enfants de voir de leurs yeux, de toucher de leurs mains la preuve dix-huit fois séculaire de l'invincible fidélité avec laquelle vous gardez, vous perpétuez le patrimoine de traditions vénérables, de rites sacrés, de dogmes et de mystères sanctificateurs qui vous a été confié par leur divin Père ! Soyez bénie de vos amis, heureux témoins de votre immuable sollicitude. Soyez glorieuse devant vos ennemis : pour les confondre, en gravant sur leur front les stigmates flétrissants de la nouveauté et du mensonge, il vous suffit d'ouvrir vos tombeaux !

<sup>1</sup> MARCHI, p. 187-8-9.

<sup>2</sup> BAR., *An.* 155.—BELLARM., *de Cultu sanct.*, lib. III, c. IX.

**12 Janvier.**

**Martyre de sainte Tatiene. — Pourquoi les martyrs exposés aux bêtes. — Catacombes de la Voie Appienne. Suite. — Catacombe de Prétextat. — Étendue. — Origine. — Coup d'œil général sur ses gloires. — Inscription du pape Damase. — Visite de la Catacombe. — Raison de l'exiguité des églises souterraines.**

Le 12 janvier l'Église romaine honore sainte Tatiene, vierge et martyre : heureux souvenir pour le pèlerin des Catacombes ! En le transportant pour ainsi dire tout vivant au milieu de ces âges héroïques de foi et de courage, cette fête l'identifie avec les lieux qu'il visite, avec les tombes qu'il vénère, avec les humbles chapelles qu'il étudie : tout s'anime et devient éloquent. Il admire plus vivement la miraculeuse puissance de la grâce, et il mesure avec plus de précision la hauteur effrayante d'où nous sommes tombés, nous, derniers rejetons des martyrs.

Donc, le 12 janvier de l'an 226, la vieille Rome, encore dans l'ivresse des Saturnales, déferlait comme une vague mugissante sur des larges allées de son *Pomœrium*. L'instinct du sang la poussait à une nouvelle fête : il s'agissait de tortures à savourer. Le préfet de la ville, Ulpien, l'oracle de la jurisprudence, venait de condamner, avec la froide cruauté d'un légiste, une jeune vierge aux plus horribles supplices. Coupable de christianisme, Tatiene était entre les mains des bourreaux. Des cordes la fixent immobile à l'instrument fatal. Armés de peignes et d'ongles de fer, dont la vue seule fait pâlir, les exécuteurs de la justice romaine lui déchirent lentement les côtés. L'héroïne conserve avec la vie le calme et la sérénité de l'innocence.

Un peu plus de cruauté, et ses tourments sont finis ;

mais cette cruauté serait un acte de miséricorde, et les bourreaux en sont incapables. D'ailleurs, le peuple n'est pas encore repu des angoisses de la victime. Détachée du chevalet, on la transporte à l'Amphithéâtre. La foule haletante la précède, heureuse de voir une vierge jeune et timide exposée aux bêtes. Les animaux sont lâchés, mais ils respectent l'innocence. Outré de fureur ou avide de nouvelles tortures, le juge ordonne de jeter Tatiene dans un brasier ; le feu la respecte. C'est alors seulement que le glaive du confecteur vint mettre fin à la honte du cruel magistrat et couronner par une dernière victoire les glorieux combats de l'héroïne <sup>1</sup>.

Pourquoi les chrétiens étaient-ils si souvent exposés aux bêtes ? Telle est l'intéressante question à laquelle venaient de donner lieu les *Actes de sainte Tatiene*, et que nous étudiâmes en nous rendant aux Catacombes de Prétextat. En parlant de la jurisprudence romaine et de la manière dont on l'appliquait à nos pères, nous donnerons une réponse plus étendue. Il suffit de dire en ce moment que l'exposition aux bêtes avait un double but : amuser le peuple et flétrir la victime.

*Amuser le peuple.* On connaît la fureur de la vieille société romaine pour les spectacles du Cirque et de l'Amphithéâtre, dont les combats de bêtes formaient une partie essentielle. Voir mourir un homme d'un coup de hache ou d'épée, il n'y avait rien là d'assez divertissant. Mais le voir pendant longtemps trembler, pâlir, jeté en l'air par un taureau furieux, broyé par un éléphant, déchiré par un tigre ; le voir palpiter sur l'arène sanglante et passer par toutes les phases d'une lente agonie, quelles jouissances !

<sup>1</sup> BAR., *Ann.*, t. II, an. 226, n° 4 ; *Id.*, *Adnot. ad Martyr.*, 22 jan.

Pour les procurer au peuple souverain, on dépensait les richesses de l'univers, on défendait, sous peine de mort, de tuer dans leurs solitudes brûlantes les panthères et les lions d'Afrique, et dans leurs forêts glacées les ours de la Germanie; on oubliait les affaires publiques, et domestiques, et l'aurore du lendemain venait trouver sur les gradins du Colisée les mêmes spectateurs qu'elle avait éclairés la veille, toujours ivres, mais jamais rassasiés de sang et de plaisirs.

*Flétrir la victime.* Suivant les lois romaines, la condamnation aux bêtes ne frappait que les personnes les plus méprisables et les plus viles. L'énormité du crime ne suffisait pas pour attirer au coupable cette peine infamante; il fallait qu'à la grandeur du forfait se joignit la bassesse de la condition et de la naissance. L'empoisonneur et l'assassin de bonne maison avaient leur supplice réservé. Voleurs et meurtriers de bas étage, esclaves fugitifs, pour vous les bêtes de l'Amphithéâtre. Or, comme les chrétiens passaient, aux yeux du peuple, pour des hommes de vile condition, la haine qu'on leur portait n'avait rien trouvé de plus naturel que de les confondre par le genre de mort avec le rebut de la société.

Ainsi se vérifiait, à l'égard des disciples, la parole du Maître si cruellement accomplie sur sa divine personne : *Ver de terre, opprobre et rebut du peuple* <sup>1</sup>. Énergique oracle, traduit éloquemment par saint Paul, qui s'appelle, lui et ses confrères et ses néophytes, *la balayure du monde*. Est-il besoin de faire remarquer que la conduite des païens était ici doublement injuste? D'abord, les bêtes n'étaient que pour les coupables, et les chrétiens

<sup>1</sup> Ego autem sum vermis, et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis. *Ps.* cxxi.



étaient innocents. Ensuite, les bêtes n'étaient que pour les coupables de bas étage, et parmi les chrétiens qu'on leur jetait en pâture il y avait des fils et des filles de sénateurs, de consuls, de chevaliers romains; et ils ne l'ignoraient pas. Mais nous verrons qu'à l'égard des chrétiens toutes les règles de la justice, comme toutes les formes de la procédure, étaient oubliées <sup>1</sup>. Il en fut de même dans tous les temps.

Ainsi, flétrir la victime et se repaître longtemps du spectacle de ses douleurs, tel était le double motif de la condamnation aux bêtes. Faut-il s'étonner qu'elle fût réclamée par le peuple et qu'un seul et même cri de mort retentît à Rome et à Carthage, en Orient et en Occident : « Les chrétiens au lion ! non pas au glaive, non pas aux mines, non pas au Tibre, non pas à la roche Tarpéienne, mais au lion : *Chistianos ad leonem!* » Faut-il s'étonner qu'elle fût étendue au delà des limites de la loi et gracieusement accordée par des magistrats courtisans ?

La Catacombe de Prétextat, dans laquelle nous allons descendre, rappelle, par son nom même, un exemple de cette iniquité. Le 3 décembre de l'an 298 Rome contemplant un rejeton de ses anciens consuls, le saint martyr Prétextat, mis à mort comme un vil criminel, après avoir été, contrairement aux lois de l'empire, condamné au travail des mines <sup>2</sup>. Toutefois ce n'est pas le martyr dont nous venons de parler qui a donné son nom au vaste cimetière de la Voie Appienne. Faut-il en attribuer l'origine à quelque descendant de cette illustre famille, qui l'aura fait ouvrir dans ses terres ? Est-ce un membre de

<sup>1</sup> BAR., *Annot. ad Martyr.*, 1 febr.; — ARINGHI, lib. II, c. I, p. 127.

<sup>2</sup> BAR., *An.* 298, n° 12; *Annot. ad Martyr.*, 11 decemb.

la même famille qui l'a immortalisé en y subissant le martyre, ou bien en venant y reposer après avoir livré les glorieux combats de la foi? Sur toutes ces questions la science est muette ou divisée <sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, la Catacombe de Prétextat est un des plus anciens et des plus vastes quartiers de la Rome souterraine. Déjà en 261, sous l'empire de Valérien, il servait d'asile aux fidèles persécutés. La même année les saints Félicissime et Agapet, diacres du pape saint Syxte, y recevaient la sépulture, ainsi que les sous-diacres Januarius, Magnus, Étienne et Vincent <sup>2</sup>.

Plus tard on voit les souverains pontifes y faire un séjour prolongé, y consacrer des prêtres et des évêques, y vaquer au gouvernement de l'Église universelle. Quant à l'étendue du cimetière de Prétextat, le P. Marchi ne craint pas de dire : « En considérant la grandeur des cryptes, la forme des lucernaires et le nombre des communications d'un étage à l'autre, on trouve de telles dimensions que la Catacombe de Prétextat est aux autres Catacombes ce qu'est la Basilique de Saint-Pierre aux églises de Rome. Si l'on avait le temps de la déblayer et de la parcourir, on verrait le faubourg colossal de la Rome souterraine, tandis que nous n'en connaissons encore que les petits et les moyens quartiers <sup>3</sup>.

Cette gloire que le moderne archéologue revendique pour le cimetière de Prétextat, ses devanciers l'attribuent

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. III., c. xvii, p. 283-4.

<sup>2</sup> En 1857 M. de Rossi a retrouvé leurs *loculi* avec inscription.

<sup>3</sup> . . . . Il cimiterio di Pretestato mi è paruto in confronto degli altri ciocche è il tempio Vaticana rispetto alle altre tutte basiliche e tempj di Roma . . . Roma sotterranea presenterebbe agli studiosi la region sua colossale, dove finora non ha mostrado di se che le provincie piccole e mezzane. P. 174.

à la Catacombe de Saint-Callixte : la différence d'opinions vient de l'incertitude qui règne sur les limites respectives de l'un et de l'autre. Ici on donne au cimetière de Prétextat des galeries et des cryptes, regardées ailleurs comme partie intégrante du cimetière de Saint-Callixte. Ce qui augmente la difficulté, c'est que les monuments primitifs confondent souvent dans une appellation commune ces deux grands quartiers de la Cité des martyrs.

Ainsi dans les *Actes de sainte Cécile* il est dit tour à tour qu'elle fut trouvée dans le cimetière de Saint-Sixte, qui fait partie de la Catacombe de Saint-Callixte, et qu'elle fut trouvée dans le cimetière de Prétextat <sup>1</sup>. Il en est de même d'un grand nombre d'autres martyrs. Mais ce qui ne laisse aucun doute sur cette communauté de noms, c'est un ancien manuscrit du Vatican, où l'on trouve l'expression suivante : « Au cimetière de Saint-Sixte ou de Prétextat, situé hors de la Porte Appia <sup>2</sup>.

Au reste la pluralité des noms s'explique facilement. Les Catacombes ne furent pas creusées dans un jour. Au premier étage on en ajouta un second, quelquefois un troisième; et le nom du chrétien généreux qui avait contribué à ces augmentations ou du martyr illustre qui vint les honorer de sa tombe s'ajouta, dans le langage du peuple, au nom primitif du cimetière. Les exemples n'en sont pas rares.

Qu'elle surpasse, oui ou non, en étendue toutes les autres, il est certain que la Catacombe de Prétextat, réduite à ses frontières véritables, offre des proportions

<sup>1</sup> In ms. quibusdam codd. ubi S. Cæciliæ corpus in cœmeterio Xysti repertum fuisse legitur, id Bibliothecarius in Prætextati cœmeterio contigisse pronuntiat. — ARINGHI, lib. III, c. XVI, p. 283.

<sup>2</sup> In cœmeterio S. Xysti seu Prætextati, sito foris portam Appiam. *Cod. ms. Vat.*, apud ARINGHI, lib. III, c. XIV, p. 284.

colossales ; il en devait être ainsi. D'une part elle est ouverte sur la Voie Appienne, arrosée du sang d'un plus grand nombre de martyrs et destinée par la Providence à rester dans la Rome chrétienne ce qu'elle fut dans Rome païenne, la reine des voies et le quartier général de la gloire. D'autre part, la nature du terrain se prête mieux qu'ailleurs aux excavations souterraines.

Tandis que dans la plupart des autres Catacombes le Fossoyeur se trouve à chaque pas contrarié par des couches de tuf lithoïde ou de pouzzolane, il ne rencontre ici qu'une couche homogène de tuf granulaire. Aussi ne voit-on dans le cimetière de Prétextat, ni ces murs de soutènement, ni ces irrégularités qui témoignent de la dureté extrême ou de la friabilité du sol. On y trouve au contraire les plus belles galeries et les plus grandes cryptes connues jusqu'à ce jour. Parmi ces dernières, le P. Marchi vient d'en découvrir une qui a vingt mètres de long <sup>1</sup>.

Arrêtons-nous maintenant sur le seuil sacré, et jetons un coup d'œil général sur les gloires qui ont rendu sainte et vénérable la terre que nos pieds vont fouler. Image de l'Église catholique ou plutôt image du ciel même, la Catacombe de Prétextat fut le rendez-vous des héros chrétiens de tous les âges et de tous les pays. L'ordre sacerdotal y compte des papes, des prêtres, des diacres et des lévites, martyrs de la guerre et martyrs de la paix ; la vieillesse et la jeunesse, l'Orient et l'Occident, le mariage et la virginité y sont présents dans un nombre infini de glorieux ambassadeurs. L'auguste sénat est décrit dans l'antique inscription placée par le pape Damase à l'entrée de ce ciel souterrain, trop vénérable pour que le pontife vierge ait osé y marquer sa sépulture :

<sup>1</sup> Page 171.

**HIC CONGESTA JACET QVÆRIS SI TVRBA PIORVM  
 CORPORA SANCTORVM RETINENT VENERANDA SEPVLCHRA  
 SVBLIMES ANIMAS RAPVIT SIBI REGIA COELI,  
 HIC COMITES XISTI PORTANT QVI EX HOSTE TROPHÆA.  
 HIC NVMERVS PROCERVVM SERVAT QVI ALTARIA CHRISTI,  
 HIC POSITVS LONGA VIXIT QVI IN PACE SACERDOS,  
 HIC CONFESSORES SANCTI, QVOS GRÆCIA MISIT,  
 HIC JVVENES, PVERIQVE, SENES, CASTIQVE NEPOTES,  
 QVIS MAGE VIRGINEVM PLACVIT RETINERE PVDOREM.  
 HIC FATEOR DAMASVS VOLVI MEA CONDERE MEMBRA  
 SED CINERES TIMVI SANCTOS VEXARE PIORVM.**

« Voulez-vous connaître la multitude de saints ensevelis dans ce lieu ? Ici leurs corps sacrés reposent dans de vénérables tombeaux, tandis que leurs âmes glorieuses règnent dans les cieux. Ici sont les compagnons de Sixte, chargés des trophées de leur victoire. Ici une multitude de nobles défenseurs des autels du Christ. Ici le prêtre dont la vie s'écoula au sein d'une longue paix. Ici les saints Confesseurs que la Grèce envoya. Ici des jeunes gens, des enfants, des vieillards et une génération qui brille de tout l'éclat d'une pureté virginale. Ici, je l'avoue, Damase, j'ai voulu être inhumé; mais j'ai craint de troubler les cendres sacrées des amis de Dieu. »

La Catacombe de Prétextat avait, comme les autres, plusieurs entrées. Il paraît que la principale se trouvait à dix minutes des remparts de Rome, près de l'église, aujourd'hui détruite, de Saint-Apollinaire. Quoi qu'il en soit, on y pénètre par des escaliers cachés dans les vignes qui couvrent l'espace entre la Voie Ardéatine et la Voie Appienne. Le voyageur y rencontre les galeries, les *loculi*, les *cubicula*, en un mot toutes les parties déjà con-

nues des autres cimetières. Il n'y a de différence que dans la régularité, le nombre et l'étendue.

Nous regrettâmes vivement de ne pouvoir pousser notre visite jusque dans les profondeurs de cette ville sainte ; mais des éboulements, des atterrissements naturels ou de main d'homme opposent un obstacle invincible à la curiosité la plus ardente. Du moins il nous fut donné de voir la belle crypte, ou plutôt l'église dont le P. Marchi vient de faire la découverte <sup>1</sup>. Malheureusement elle est encombrée de terreaux, en sorte qu'on ne peut en décrire avec exactitude les parties secondaires. Dans sa forme générale, elle ressemble à toutes les autres, sinon qu'elle offre des proportions plus développées.

L'exiguité des églises souterraines est la règle, la grandeur l'exception. A ce fait constant la science assigne plusieurs causes dont l'utile connaissance est un nouveau trait de lumière sur les difficultés des temps primitifs et sur la sainteté de l'Église naissante. On comprend sans peine que la nature des lieux et des terrains opposait un obstacle souvent insurmontable à la construction de grandes Basiliques ; mais, en atténuant et même en écartant cette première difficulté, il en restait une autre beaucoup plus sérieuse ; c'était la pauvreté de la communauté chrétienne.

Dans ces temps de guerre et de spoliation, où l'on comptait par centaines les victimes abandonnées sans sépulture ; où les parents conduits au martyre laissaient tant d'orphelins à la charge de l'Église ; où les mines et les prisons regorgeaient de confesseurs : où les pays éloignés se peuplaient de familles entières condamnées à l'exil, certes la charité trouvait à peine les ressources néces-

<sup>1</sup> Page 169.

saires pour donner du pain, des vêtements, les secours indispensables à tout ce peuple de pauvres.

Telle était, en effet, la direction donnée aux aumônes des fidèles. Nous ne voyons nulle part qu'elles fussent destinées à la construction des temples ou des Basiliques : « Nos assemblées, dit Tertullien, sont présidées par des vieillards recommandables ; chacun de nous apporte une modique somme à la fin du mois, quand il le veut et comme il le veut, en raison de ses moyens ; car personne n'y est obligé, tout est volontaire. C'est là comme un dépôt de piété qui ne se consomme point en repas ni en stériles dissipations ; il s'emploie à la nourriture des indigents, aux frais de leur sépulture, à l'entretien des pauvres orphelins, des domestiques épuisés par l'âge, des naufragés, des chrétiens condamnés aux mines ou à l'exil ou détenus dans les prisons pour la cause de Dieu <sup>1</sup>. »

Toutes ces dépenses, non point passagères, mais inhérentes à l'esprit de l'Église, laissaient à peine de quoi fournir le nécessaire aux ministres sacrés : nous l'avons vu par la lettre du pape saint Corneille. Supposons néanmoins que la nature du sol et que les ressources de la communauté permettent de construire dans les Catacombes de grandes églises, eût-il été convenable de le faire ? Ici encore la réponse est négative. La prudence chrétienne et la prudence humaine le défendaient également.

On connaît toute la sollicitude de l'Église pour conserver sans souillure la pureté des mœurs parmi ses enfants. Dans les premiers siècles sa vigilance devait, s'il est possible, être plus grande et plus continuelle. L'honneur des chrétiens, en butte aux plus infâmes calomnies, comman-

<sup>1</sup> *Apol.*, c. xxxix.

dait sous ce rapport des précautions excessives. Les néophytes, sortis du sein du paganisme, habitués dès l'enfance aux pratiques immorales nées avec eux, consacrées par la religion, autorisées par les lois et affirmées par l'exemple, devaient ressentir, même après le baptême, plus d'une atteinte de cette vieille concupiscence. Ajoutez que les réunions des deux sexes avaient lieu dans les obscurs souterrains des Catacombes, à la lueur seulement des flambeaux. En faut-il davantage pour que l'Église ait repoussé de toute l'étendue de sa prudence la construction de grandes églises, où, malgré toutes les précautions, la surveillance fût devenue très-difficile, pour ne pas dire impossible ?

A la prudence chrétienne se joignait la prudence humaine. Quel danger continuél d'être surpris en ensevelissant les morts, si Rome n'avait eu qu'une seule Catacombe ? Comment, par exemple, transporter les martyrs de la Voie Appienne aux Catacombes Vaticanes, ou les martyrs de la Voie Aurélienne aux Catacombes de la Voie Nomentane, sans courir vingt fois le risque d'être arrêté et découvert ? Pour éloigner le danger, on ouvrit les cimetières tout autour de la ville.

De même, si on suppose quelques grandes églises seulement dans chaque Catacombe, le danger reparait dans toute son étendue. Comment les fidèles, c'est-à-dire les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants, pourront-ils se rendre, sans exposer leur vie, à ce lieu de grande réunion ? Iront-ils tous ensemble ? mais le péril est certain. Iront-ils isolément ? mais il faudra plusieurs heures pour former l'assemblée. Plus sera long leur passage au travers de la Campagne romaine, et plus les chances d'être aperçus seront nombreuses. D'ailleurs, si l'on ne suppose que quelques églises, il faudra qu'un



grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants passent ensemble, ou tour à tour, par quelques chemins seulement pour s'y rendre; autre inconvénient également grave, également certain.

Il n'existait qu'un seul moyen d'éviter les dangers de deux natures qui menaçaient la vie et les mœurs des fidèles; c'était d'ouvrir un certain nombre d'entrées dans chaque Catacombe, de pratiquer des escaliers séparés pour les hommes et pour les femmes, et enfin de multiplier les petites églises, capables seulement de contenir une assemblée peu nombreuse. Voilà ce qui a été fait.

« En considérant la petite dimension de nos églises souterraines, dit le P. Marchi, en les trouvant ouvertes dans chaque cimetièrre, que dis-je ? multipliées dans les différentes parties du même cimetièrre, je crois pouvoir affirmer, d'une part, qu'il n'y eut jamais dans chacune de ces cryptes vénérables une assemblée de cent personnes, tandis que, d'autre part, leur multitude permettait aux chrétiens de se trouver séparément, il est vrai, mais en même temps, dans la même Catacombe au nombre de plusieurs mille. Par ce moyen, tout se passait en ordre et sans danger : les prêtres, les diacres, les diaconesses pouvaient exercer utilement leur ministère, qui avait pour but principal, non pas la tenue même de l'assemblée, mais l'ordre et la décence. »

De ce qui précède il ne faudrait pas conclure qu'on ne rencontre dans les Catacombes aucune église capable de contenir au delà de cinquante ou soixante personnes. L'exiguïté des cryptes, avons-nous dit, c'est la règle; mais cette règle n'est pas sans exception. Si la prudence exigeait que les lieux de réunion fussent très-nombreux et très-peu étendus, la majesté de nos mystères demandait qu'il y eût au moins quelques églises dont la gran-

deur permit d'exercer les augustes fonctions avec la dignité convenable et en présence d'une assemblée plus nombreuse.

Les cérémonies du baptême et de l'ordre, par exemple, étaient trop édifiantes pour en priver les fidèles et trop solennelles pour être dignement accomplies dans un espace resserré. On trouve en effet dans les Catacombes des églises dont les proportions permettent de déployer librement la pompe du culte divin sous les yeux d'une grande multitude. Je citerai entre autres celles des Catacombes de Sainte Priscille, de Sainte-Hélène et de Prétextat, où nous sommes en ce moment, et qui a donné lieu aux détails qui précèdent. Réunies aux cryptes ordinaires, ces églises, d'une plus grande dimension, complètent les avantages religieux de la Rome souterraine, et font briller avec éclat l'inépuisable sagesse des pontifes qui présidèrent à sa fondation. Sûreté, sainteté, édification, consolation des fidèles, ils ont pourvu à tout.

### 13 Janvier.

Catacombes de la Voie Appienne (suite). — Gloire qui revient à l'Église des Catacombes. — Catacombes de Sainte-Sotère. — Histoire. — Forme architecturale des églises souterraines. — Vestibule. — Tombeau du fond. — Transennes ou barrières. — Table du tombeau servant d'autel. — Tombes latérales. — Places séparées pour les hommes et pour les femmes. — École des catéchumènes. — Types de nos églises pris dans les Catacombes, et non dans les basiliques païennes.

Non-seulement les Catacombes révèlent la profonde sagesse de l'Église ; elles sont encore un glorieux monument de la foi et de la charité de nos pères. Vous passez, saisi de frayeur, devant les ruines gigantesques du Co-

lisée ; vous saluez avec admiration les arcades aériennes de l'aqueduc de Claude ; vous vous arrêtez stupéfait devant les pyramides d'Égypte ; vous lisez avec enthousiasme la description de Ninive, de Balbek et de Babylone, ces merveilleuses cités de l'antique Orient, et vous dites : Ces ouvrages étonnants sont les titres d'une immortelle gloire pour les rois et les peuples qui les fondèrent.

Néanmoins, au souvenir de la richesse et de la puissance des fondateurs, au souvenir des ressources de tout genre qui furent entre leurs mains, on conçoit la possibilité, je dirais la facilité même de ces œuvres colossales. Je demande donc ce que doit éprouver le voyageur à la vue d'une merveille qui surpasse en hardiesse, en solidité, en étendue, les monuments que je viens de nommer. Quel fut le roi, le peuple, la société assez riche, assez puissante pour exécuter un pareil ouvrage ? Telle est la question qu'il s'adresse.

Il ne sait s'il rêve ou s'il veille, quand on lui répond que ce travail de géants est dû, non point aux Césars, maîtres du monde, non point au peuple-roi, non point au peuple père des sciences et des arts, mais à une communauté de pauvres dénués de ressources, de talent et de fortune, sans cesse persécutés, décimés, obligés de travailler en secret et dans l'ombre de la nuit, de peur que le bruit du marteau n'appelle sur leurs traces des ennemis acharnés à leur perte. Quel fut donc le secret de leur puissance ? comment sont-ils parvenus, sans posséder aucun des moyens jusqu'alors employés pour créer des monuments immortels, à réaliser une merveille qui surpasse toutes les autres ? Voilà le problème que fait naître la vue des Catacombes en général et des Catacombes de la Voie Appienne en particulier. La solution est dans ce mot : la Foi !

Puissance inconnue du monde ancien, méconnue du monde moderne, la foi est ce levier qui fut donné par le divin Maître pour transporter les montagnes et soulever l'univers. Ses humbles disciples en firent usage. D'une main ils bâtirent dans les entrailles de la terre une cité plus grande, plus merveilleuse, plus étonnante par la difficulté vaincue que Ninive, Babylone ou la Rome des Césars; et de l'autre, saisissant le monde païen dans l'abîme de dégradation où il était plongé, ils l'élevèrent jusqu'à la vertu des anges et le suspendirent à la croix.

Le cœur ému, l'âme agrandie au souvenir de cette foi primitive dont nous avons les monuments sous les yeux, nous arrivâmes aux Catacombes de Sainte-Sotère. Ce nouveau quartier du cimetière Prétextat doit son origine à une jeune héroïne dont l'histoire mérite d'être connue. Elle offre un témoignage ajouté à mille autres de cette foi prodigieuse que tout voyageur, à moins qu'il ne soit aveugle, sourd, muet, paralysé dans son intelligence et dans son cœur, est forcé d'admirer et de bénir en visitant chaque Catacombe.

Sous les empereurs Dioclétien et Maximien vivait à Rome une jeune fille nommée Sotère, qui voyait parmi ses ancêtres et ses parents des consuls et des préfets et qui devait compter au nombre de ses neveux une des plus brillantes lumières de l'Église, saint Ambroise, fils du préfet du prétoire des Gaules. Sa naissance, son âge, sa fortune, son exquise beauté, lui assurent le plus brillant avenir; mais elle oublie tous ses avantages, elle renonce à toutes ses espérances pour embrasser *la folie de la croix*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Singularis pulchritudinis, nobili genere nata, parentum consulatus et præfecturas ob Christum contempsit.—S. AMBR., lib. III, de *Virg.*

Or, le 10 février de l'an 304, voici ce qui se passait sur la Voie Appienne. Au milieu d'un immense concours de spectateurs, Sotère, environnée de bourreaux, est debout devant le tribunal de Maximien. Suivant l'usage des vierges chrétiennes, son visage est couvert d'un voile ; tous les yeux sont fixés sur sa personne, dont le maintien noble et modeste annonce tout ensemble, et la fille des patriciens, et la fiancée d'un Dieu. Le silence universel est enfin rompu : d'une voie stridente le farouche persécuteur ordonne de frapper la jeune victime au visage.

« Alors, écrit son illustre parent, Sotère relève son voile, et présente au martyr ce visage qu'elle avait toujours tenu caché aux regards des hommes. Elle l'offre généreusement aux ignominies des soufflets, afin de commencer son sacrifice par le même endroit par lequel commence, pour les autres vierges, la perte de la pudeur et de l'innocence. Les sacrilèges peuvent, il est vrai, couvrir de meurtrissures son beau visage, mais ils ne peuvent souiller la beauté de sa vertu.

« Votre parente, ô ma sœur ! fut élevée à la gloire du martyr, mais elle commença, malgré sa noblesse, à subir les supplices ignominieux réservés aux esclaves. Enfin le bourreau se lassa. Muette, intrépide, elle ne céda ni à l'injure ni à la douleur ; elle ne détourna point la tête, elle ne cacha point son visage, elle supporta l'injure sans dire une parole, sans laisser échapper ni une larme ni un soupir. Victorieuse dans ce combat comme dans les autres, elle reçut enfin, d'un coup d'épée, cette mort qu'elle avait tant désirée, mort glorieuse qui lui donna la vie <sup>1</sup>. »

Avant de verser son sang pour son divin Époux, So-

<sup>1</sup> S. AMBR., lib. III, de *Virgin.*

tère avait distribué ses biens aux pauvres, ses frères. Elle avait, entre autres, assigné pour leur sépulture une de ses terres, située sur la Voie Appienne, non loin du théâtre de son triomphe : elle y fut elle-même déposée. C'est à ce double titre que la Catacombe où nous sommes perpétue, de siècle en siècle, le nom, la charité, le courage et la foi de la jeune héroïne. Le pape Étienne II restaura le vieux cimetière, et Sergius II, l'un de ses successeurs, transporta le corps de la glorieuse martyre à Saint-Martin *ai Monti*, où il attend, au milieu des hommages des générations, le jour de la résurrection bienheureuse.

Nous ne pouvons sortir des Catacombes de Prétexat sans étudier la forme architecturale des églises primitives, dont nous avons dit hier le nombre et les dimensions. Voici d'abord, quand la nature du terrain le permet, le porche ou le vestibule qui forme un carré long. Il servait tout ensemble à isoler le lieu saint, à recevoir les fidèles qui arrivaient trop tard et à loger les pénitents qui n'avaient pas le droit d'entrer dans l'église, ou les catéchumènes qui ne pouvaient assister à la célébration du saint sacrifice. Viennent ensuite les portes, dont on voit encore les jambages et les gonds. Les portes elles-mêmes ont disparu, consumées sans doute par le temps et l'humidité. Boldetti en a trouvé une seule, qui était en fer,

Quant à l'intérieur de l'église, nous avons déjà vu, en parlant des *cubicula*, qu'il ne présente pas une forme invariable : tantôt c'est une rotonde, d'autres fois un triangle, quelquefois un carré, ordinairement un parallélogramme terminé en rond-point. Cette variété tient le plus souvent aux difficultés du terrain; car *partout on voit que les chrétiens cherchaient à faire de l'église un prolongement du monumentum arcuatum.*

Ce qui ne change pas, c'est la place des autels ou des tombes de martyrs : dans le fond, l'autel principal ; à droite et à gauche, quelques autels également surmontés de la voûte circulaire et pouvant servir à la célébration des saints mystères. Dans un grand nombre d'églises, les parois latérales sont remplies de plusieurs rangs de tombes ordinaires, disposées parallèlement au nombre de trois ou quatre rangs, suivant l'élévation et la capacité de la crypte. Nous avons vu que certaines églises ont un *presbyterium* derrière l'autel avec des sièges pour l'évêque et le clergé ; le plus souvent la chaire pontificale est à l'angle de l'autel, un peu avancée vers la nef <sup>1</sup>.

Ordinairement une marche de quelques pouces d'épaisseur isole l'autel en l'élevant un peu au-dessus du sol. En avant de l'autel se trouvent encore quelquefois les *transennes*, espèce de balustrade ou de grillage en pierre destiné à protéger l'autel contre l'empressement d'un zèle imprudent ou indiscret. Il existe au cimetière de Saint-Callixte une de ces *transennes* dans un état passable de conservation : elle porte trois fois à la partie supérieure le monogramme du Christ, figuré en croix de Saint-André ; cette forme indique, comme nous savons, les temps primitifs. Les autres Catacombes, notamment celles de Sainte-Priscille et de Sainte-Hélène, présentent les fragments d'un grand nombre de ces galeries protectrices. De là, il est permis de conclure que l'usage en était général, du moins dans les cryptes dont la dimension pouvait le permettre.

L'autel lui-même est de forme carrée, comme les sarcophages anciens que nous connaissons. Souvent il est orné de bas-reliefs, distribués par compartiments, dont

<sup>1</sup> Voir le Plan à la fin du volume.

les sujets sont empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. Sur l'autel est une table de pierre ou de marbre ordinairement insérée en partie dans le tuf et servant à l'oblation des saints mystères. Le tombeau de saint Hermès, dans la Catacombe de ce nom, sur la voie Salaria, en est un modèle bien conservé. Que la table du tombeau ait servi à la célébration de l'auguste sacrifice, c'est un fait incontestable.

D'abord, nous savons que l'usage et la discipline de l'Église primitive faisaient une loi sacrée de n'offrir la grande Victime que sur la tombe des martyrs. Ensuite, les témoignages de l'histoire sont tellement nombreux qu'on est embarrassé de choisir : j'en citerai seulement quelques-uns. Prudence parle ainsi de la pierre placée sur la tombe de saint Hippolyte dans la Catacombe de la Voie Tiburtine :

Illa sacramenti donatrix mensa eademque  
Custos fida sui martyris apposita  
Servat ad æterni spem vindicis ossa sepulcro,  
Pascit item sanctis Tibricolas dapibus.

« Cette table, donatrice du Sacrement et en même temps gardienne fidèle du martyr qui lui est confié, conserve, en attendant la venue du Juge éternel, ses ossements dans le sépulcre, et elle nourrit les Romains d'une nourriture sacrée <sup>1</sup>. »

Suivi à Rome, l'usage dont nous parlons se trouve fidèlement observé dans les autres parties de l'Église catholique. Le même poète, chantant sainte Eulalie, la gloire des Espagnes, s'exprime ainsi :

Sic venerari ossa libet,  
Ossibus altar et impositum.

<sup>1</sup> PRUD., *Peristeph. de S. Hippolyt.*



**Illā Dei sita sub pedibus.  
 Prospicit hæc, populosque suos  
 Carmine propitiata fovet.**

« C'est ainsi qu'il est donné de vénérer ses ossements; un autel est élevé sur ces ossements; elle-même les voit, placés sous les pieds de Dieu, et, touchée des hymnes chantées en son honneur, elle se montre favorable aux peuples qui l'invoquent <sup>1</sup>. »

L'Église d'Afrique se montre la digne émule de sa sœur et de sa mère. Son grand docteur, saint Augustin, lui rend ce témoignage : « Vous tous, dit-il aux fidèles, qui connaissez Carthage, vous savez qu'au lieu même où coula, pour le nom du Christ, le sang de Cyprien, une table a été consacrée à Dieu. Cette table est aussi appelée la Table de Cyprien, non que Cyprien s'y soit assis pour manger, mais parce qu'il y fut immolé, et que par son immolation il a préparé cette table, non pour y manger lui-même ou y donner à manger, mais pour y offrir le sacrifice au Dieu auquel lui-même fut immolé <sup>2</sup>. »

Enfin, l'Orient lui-même, ou plutôt le Saint-Esprit par la bouche du sublime exilé de Pathmos, a révélé et consacré l'usage d'offrir l'auguste sacrifice sur la tombe des martyrs. « J'ai vu, dit saint Jean, sous l'autel de la Jérusalem céleste, les âmes de ceux qui ont été mis à mort pour le Verbe de Dieu <sup>3</sup>. » Ainsi, c'est à l'Église du

<sup>1</sup> PRUDENT., *Pristeph. de S. Hippolyt.*, Hym. III.

<sup>2</sup> Sicut nostis quicumque Carthaginem, nostis in eodem loco ubi propter nomen Christi sanguis fusus est Cypriani mensa Deo constructa est. Tamen mensa dicitur Cypriani, non quia ibi est unquam Cyprianus epulatus, sed quia ibi est immolatus et quia ipsa immolatione sua paravit hanc mensam, non in qua pascat sive pascatur, sed in qua sacrificium Deo, cui et ipse oblatum est, offeratur. *Scrm. cxxii, de Diversis.*

<sup>3</sup> *Apocalyp.*, c. IV.

ciel que l'Église de la terre a emprunté cette coutume invariable. Sépulcre, mémoire, lieu du martyr, confession des martyrs, table, tels ils sont encore en Italie et surtout à Rome <sup>1</sup>.

Quant à la raison mystérieuse de l'usage vénérable dont nous parlons, on la trouve souvent expliquée dans les Pères de l'Église. « C'est avec raison, dit saint Grégoire le Grand, que les âmes des justes sont placées sous l'autel, puisque le corps du Seigneur lui-même est offert sur l'autel. Ce n'est pas en vain que les justes demandent vengeance de leur sang, d'un lieu où le sang de Jésus-Christ est répandu pour les pécheurs. Il était donc convenable de placer la tombe des martyrs au lieu même où l'on célèbre chaque jour la mort du Seigneur; de réunir les martyrs à leur chef, afin que la piété honorât dans le même lieu ceux que la mort, soufferte pour la même cause, avait associés aux mêmes triomphes <sup>2</sup>. »

Grâce à ce rapprochement de la victime du ciel et des victimes de la terre, l'Église réunit dans un espace de quelques pieds tout ce qu'il y a de plus puissant sur le cœur de Dieu; car la vengeance que demandent les martyrs du fond de leur tombe est la même que sollicite l'auguste Victime du haut de sa croix : le salut de ses bourreaux. Ainsi toutes les fois que, dans la personne de son ministre, l'Église catholique monte à l'autel, savez-vous à qui elle ressemble? Elle ressemble à une veuve qui, à la suite d'une grande guerre, s'en irait trouver le prince, et, lui présentant d'une main les ossements de ses fils et de l'autre le sang de son époux, glorieusement tombés au champ d'honneur pour la défense

<sup>1</sup> Sepulcrum, memoriæ, martyrium, confessio, mensa.

<sup>2</sup> Apud BOLDETRI, lib. I, c. VIII, p. 30.

de la patrie, dirait au monarque : « Voilà mes titres à vos faveurs ! »

Est-il un roi dans l'univers qui ne s'empressât d'exaucer la pauvre veuve ? Dieu serait donc moins qu'un homme s'il refusait l'Église quand, pour obtenir ses grâces, elle lui présente, dans nos saints mystères, et le sang de son Époux, et les ossements de ses enfants.

Rappelons-nous que les parois latérales ont aussi des *arcosolia* et des tombes ordinaires, puis examinons attentivement les autres parties de l'édifice. La tradition nous apprend que dans les réunions sacrées les hommes étaient séparés des femmes. Cette coutume, fidèlement conservée après Constantin et de nos jours encore maintenue dans un grand nombre de paroisses, était plus rigoureusement commandée à l'époque des persécutions. Les constitutions apostoliques sont formelles sur ce point <sup>1</sup>.

A défaut d'autres preuves, une simple observation suffirait pour établir qu'elle fut réellement établie dès l'origine du Christianisme. Nous connaissons la prudence et la sollicitude de l'Église. Si donc elle a cru devoir exiger la séparation des sexes dans ses vastes Basiliques, alors qu'elle célébrait ses mystères et tenait ses synaxes au jour éclatant du soleil, peut-on douter qu'elle ne l'ait exigée avec plus d'empire et maintenue avec plus de soin dans les églises souterraines des Catacombes ? S'il en est ainsi, on doit retrouver dans nos cryptes des traces de cette sage discipline.

En effet, on remarque, non-seulement des entrées et des escaliers séparés pour les hommes et pour les femmes, et l'inspection des lieux, jointe à l'inscription vaticane

<sup>1</sup> *Const.*, lib. II, c. LVII.

que nous avons rapportée, met ce premier fait hors de discussion. Or, pourquoi des entrées séparées conduisant à la même église? sinon parce que les hommes et les femmes devaient rester également séparés pendant la célébration des synaxes et des saints mystères.

Il est intéressant de retrouver dans les cryptes la preuve matérielle de ce point de discipline. Les Catacombes en général et celles de Sainte-Hélène, de Saint-Callixte, de Sainte-Agnès, de Prétextat, offrent un grand nombre d'églises avec un, deux et quelquefois trois *cubicula* en regard les uns des autres, dont la partie supérieure se termine par une fenêtre oblongue. Cette fenêtre vient aboutir à un luminaire commun par lequel tous les *cubicula* reçoivent le jour. Là se plaçaient les hommes et les femmes, suivant la distinction établie par l'Église, pour assister au saint sacrifice, entendre les instructions et chanter les louanges des martyrs aux jours de leurs anniversaires<sup>1</sup>. Le même fait a été reconnu généralement par le P. Marchi, et le savant archéologue démontre que ces *stanze* sont inexplicables et contraires à toutes les règles de l'architecture aussi bien qu'à la destination religieuse des cryptes, à moins qu'on ne leur assigne l'usage dont nous parlons<sup>2</sup>.

Ce n'est pas tout. On sait que, dans la primitive Église, les catéchumènes avaient des lieux séparés pour

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. IV, p. 43.

<sup>2</sup> . . . Non dee impedirmi di portare la mia dimostrazione colla varietà dei monumenti a quel sommo grado di evidenza di cui è capevole; massime dopo che non in uno, ma in tutti i orincipali nostri cimiterj ho veduto la pratica di attenersi a piccole forme e ad unità di stanza dove trattasi dei cubicole o sepolcri delle private famiglie, a forma ed elevazione più ampia e a radoppiamento di stanze dove trattasi di cripte o chiese. P. 161; *id.*, p. 163-5-6-8; 176-7.

recevoir l'instruction préparatoire au baptême. Or, à côté de plusieurs églises souterraines on trouve des salles avec deux chaires à l'extrémité. Des sièges occupent les parois longitudinales; mais on n'y trouve point d'*arcosolium*. Est-il difficile de reconnaître dans ces chambres les écoles des catéchumènes? Les chaires des prêtres chargés de l'instruction, et au nombre de deux ou trois, suivant la sage discipline de l'Église; les places des auditeurs; l'absence de l'autel, toutes ces circonstances n'indiquent-elles pas les lieux où les futurs chrétiens étaient préparés au sacrement de la régénération, sans avoir le droit d'assister au sacrifice de l'auguste Victime <sup>1</sup>.

Nous avons étudié avec amour la forme des premiers temples chrétiens. Cette nouvelle page du grand livre des Catacombes jette une grande lumière, tant sur l'admirable fidélité de l'Église romaine aux vénérables usages des temps primitifs, que sur la forme architecturale de nos églises. Quand la paix lui fut donnée, l'Épouse de l'Homme-Dieu n'eut pas besoin, pour élever ses superbes églises, de recourir à des modèles profanes. Elle se contenta de transporter sur le sol les monuments de son berceau : les cryptes des Catacombes devinrent le type obligé des Basiliques. Que ces dernières reproduisent dans leur forme et dans leurs parties essentielles les modestes oratoires des Catacombes, c'est un fait qui saute aux yeux de l'observateur.

Dans les cryptes vous avez un autel principal placé vers l'extrémité; la même chose a lieu dans les Basiliques. Dans les cryptes cet autel est le tombeau d'un martyr; il est légèrement élevé au-dessus du sol, protégé par une grille et couvert d'une table de pierre ou de

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. IV, p. 187.

marbre, sur laquelle s'offre le divin sacrifice. Tous ces caractères se retrouvent dans le maître-autel de nos églises, rigoureusement pourvu d'un corps de martyr, ou d'un *loculus* appelé tombeau, dans lequel on dépose quelques reliques. Souvent même, pour mieux conserver les traces de la primitive origine, l'autel est placé dans l'église immédiatement au-dessus de la tombe des martyrs qui se trouve dans une crypte souterraine. Cela se voit souvent en Italie, à Rome surtout, en France et dans tous les pays qui conservent des églises romanes antérieures au XII<sup>e</sup> siècle. Comme exemple je me contenterai de citer l'église de Sainte-Prisque sur le mont Aventin et de Saint-Pierre au Vatican.

On tenait tellement à conserver aux églises le caractère des *cubicula* que là où il n'y avait pas de crypte primitive on en ouvrait une sous l'autel, afin d'y déposer le corps des martyrs : l'église de Sainte-Cécile en offre un remarquable monument. L'autel des Catacombes forme un *arcosolium*, c'est-à-dire un monument surmonté d'une voûte. Le rond-point de nos églises, ou l'arc absidal sous lequel nos autels sont placés, n'est que la reproduction de la voûte primitive. A Rome, où les traditions se conservent avec plus de fidélité, la plupart des autels des anciennes Basiliques sont environnés d'un baldaquin. Ce genre d'ornement, appelé aussi *coupole*, *ciboire* et *tabernacle*, rappelle plus particulièrement encore par sa forme celle de la voûte antique.

Le siège en pierre, placé en avant de l'autel et tourné vers le peuple, d'où le pontife instruisait les fidèles, s'est perpétué d'abord dans l'ambon, puis dans le *palco* moderne et nos chaires à prêcher. Autour de la crypte rayonnent des *arcosolia* semblables à l'autel principal et par la forme et par la destination, tombeaux de martyrs

et tables du sacrifice : voilà nos chapelles latérales. Cette origine paraît tellement incontestable que les architectes des Basiliques chrétiennes n'ont pas craint de sacrifier les règles de l'art à la conservation de ce souvenir vénérable des Catacombes.

« Un *inconvenient* pour l'architecture, dit M. Raoul Rochette, c'est la multiplication des petites chapelles latérales au sein des églises chrétiennes, en raison des *confessions* particulières ou *mémoires des martyrs*, dont le culte s'associa à celui du saint principal ou patron. Cet usage, né avec l'Église elle-même dans le sein des Catacombes, eut sur la disposition générale des Basiliques chrétiennes une influence plus décisive qu'aucune des circonstances puisées dans le génie même du culte... Il en résulte dans les plans, ainsi que dans les élévations, une interruption fréquente de ces lignes droites qui ne sont pas seulement le principal mérite des œuvres de l'architecture, mais encore le principal élément des impressions de grandeur qu'elles produisent <sup>1</sup>. »

Quelle que soit la justesse de cette observation, il faut louer les architectes chrétiens de l'imperfection dont on semble vouloir leur faire un reproche. En dérogeant aux règles, pour ainsi dire, matérielles de l'art, afin de reproduire intégralement dans nos églises la crypte des Catacombes dont elles ne sont que le développement, ils ont fait preuve de bon sens et de tact.

De même que le corps est fait pour l'âme, et non l'âme pour le corps; la forme pour la pensée, et non la pensée pour la forme; la musique pour les paroles et non les paroles pour la musique, ils ont compris que le temple était fait pour le Christianisme avec ses souvenirs, ses

<sup>1</sup> *Tableau des Catacombes*, p. 91.

gloires, ses enseignements, et non le Christianisme pour le temple. Dirigés par cette règle, supérieure aux autres règles, ils ont réalisé à la face du soleil, en y ajoutant tout ce que les arts et la richesse peuvent offrir de ressources, les vénérables sanctuaires où pendant trois siècles l'Église cacha ses mystères, et prépara ses enfants aux luttes héroïques du martyre.

De ce qui précède il résulte, contrairement à l'opinion de quelques archéologues français, que les cryptes des Catacombes, et non point les basiliques païennes, servirent de type à nos églises <sup>1</sup>. D'une part, nous avons vu que les cryptes souterraines prennent plusieurs formes différentes : elles sont tour à tour oblongues, carrées, circulaires, hexagones, etc. On peut donc soutenir qu'elles ne furent point ouvertes sur le modèle des basiliques païennes, qui présentent invariablement une espèce de nef terminée par un rond-point. Il faut donc dire la même chose de nos églises, qui prennent tour à tour ces différentes formes. D'autre part, les basiliques païennes n'ont ni crypte souterraine ni excavations latérales, deux choses inévitables dans nos anciennes églises.

Ce n'est donc pas sur la ressemblance qu'elles peuvent avoir avec les basiliques profanes qu'on doit fonder l'origine païenne qu'on leur attribue. Serait-ce sur le nom de basiliques, commun à nos églises et à certains édifices païens? S'il en était ainsi, on trouverait dans les premiers siècles le nom de basilique appliqué aux églises

<sup>1</sup> È certo che queste capellette, servendo ai miseri e perseguitati cristiani per tenervi le loro adunanze e celebrarvi i divinimisterj, furono un rozzissimo abbozzo delle chiese e delle basiliche edificate dipoi con tanta magnificenza sopra terra, quando la religione cristiana cominciò a godere d'una tranquilla pace. — BOTTARI, t. III, p. 75.



ou chapelles des Catacombes. Or, on ne connaît pas une seule application de ce genre dans les monuments antérieurs à Constantin. On le trouve à peine une ou deux fois employé pour désigner, non pas les cryptes souterraines, véritables types de nos églises, mais des temples chrétiens bâtis sur ce sol <sup>1</sup>. »

A partir de ce prince il devint plus commun; mais, au lieu d'indiquer que les basiliques chrétiennes étaient formées sur le modèle des basiliques païennes, il constatait seulement que ces dernières avaient été transformées en temples chrétiens. « Constantin, dit Selvaggio, ayant embrassé l'Évangile, donna aux évêques, pour y tenir les assemblées saintes, un grand nombre de basiliques, païennes. De là certainement le nom de basiliques, généralement donné aux temples chrétiens <sup>2</sup>. »

L'Église adopta ce nom, soit parce qu'il perpétuait le souvenir de son triomphe sur le paganisme, soit parce

<sup>1</sup> Il paraît que, pendant l'ère des persécutions, les chrétiens craignaient d'employer ce nom pour désigner les églises : « Usitatori vocabulo dictas fuisse ab antiquis ecclesias ipsas domos Dei et templa sanctus Zeno, in *Psal.* cxxvi, significare detur his verbis : Conventus quidem ecclesiarum, sine templis, quos ad secretam sacramentorum religionem ædificiorum septa claudunt, consuetudo nostra vel domum Dei solita est nuncupare vel templa. » — BAR., *Ann. ad Martyr.*, 5 aug. — Ils employaient encore d'autres noms, mais jamais celui de basiliques : « Ecclesia, dominicum, domus columbæ, oratorium, concilium, conciliabulum, synodus, martyrium, memoria, mensa martyris. »

<sup>2</sup> Harum multas Constantinus imperator, christianam religionem amplexus, episcopis ad sacros inibi conventus agendos concessit; atque hinc fortassis nomen basilicæ generaliter ecclesiis datum est atqui omnino ita se res habet; præsertim cum ante Constantini tempora vix in ullo christiano auctore illud inveniatur. *Antiquit. christ. Instit.*, lib. III, c. 1, n. 6.

qu'il rappelle le grand Roi auquel ces édifices royaux étaient désormais consacrés, soit enfin parce qu'il indiquait une partie notable du temple de Salomon et qu'il était bon de constater que, si l'Évangile était le vainqueur du paganisme, il était aussi le vainqueur et l'héritier du judaïsme <sup>1</sup>.

#### 14 Janvier.

Catacombes des Saints-Eusèbe-et-Marcel. — Histoire. — Peintures des Catacombes. — Utilité. — Authenticité. — Concile d'Elvire expliqué. — Usage de la sculpture et de la peinture sacrées aussi anciennes que le Christianisme. — Peinture des Catacombes contemporaines des Apôtres et des persécutions. — Adieu à la Voie Appienne.

Après avoir vénéré à Saint-Jean de Latran les chefs de saint Pierre et de saint Paul, qu'on découvre à l'occasion de la fête de saint Hilaire, nous reprîmes encore une fois le chemin de la Voie Appienne. Un noble quartier de la grande Catacombe de Prétextat nous restait à visiter; j'ai nommé le cimetière des Saints-Eusèbe-et-Marcel.

Dix minutes au delà des murailles de Rome, le voyageur sorti par la porte Capena trouve dans les vignes l'entrée de cette Catacombe, dont l'origine remonte aux temps apostoliques. Sous Valérien, elle était déjà célèbre. Nous voyons que les chrétiens s'y rendaient en foule

<sup>1</sup> Basilicæ prius vocabantur regum habitacula, unde et nomen habent. Nunc tamen ideo basilicæ divina templa nominantur, quia ibi regi omnium Deo cultus et sacrificia offeruntur. — ISIDOR., *Origin.*, lib. XV. — Non abhorret tamen a phrasi divinæ Scripturæ; nam atrium illud majus templi Salomonis basilica dicitur. *II Paralip.*, c. IV et VI. — BAR., *An. ad Martyr.*, 5 aug.

pour assister aux assemblées saintes et se nourrir de la divine Eucharistie. Personne ne la fréquentait plus assidûment qu'un saint prêtre nommé Eusèbe, un diacre nommé Marcel et un citoyen romain nommé Hippolyte. Leur zèle courageux méritait d'être récompensé par des faveurs signalées aussi bien durant leur vie qu'après leur mort.

La Providence leur ménagea des joies ineffables. Mystères d'amour et de foi, mystères régénérateurs de Rome et du monde, accomplis dans ces vénérables souterrains! quel bonheur pour le chrétien des derniers âges de vous connaître tous, et de pouvoir, en recevant votre influence, retremper son âme aux sources mêmes de l'héroïsme primitif! Actions de grâces à l'histoire qui nous en révèle du moins quelques-uns. Laissons-la parler dans sa simplicité sublime.

« L'an 259, sous le consulat de Valérien et d'Acilius, Hippolyte, citoyen romain, disciple de Jésus-Christ, menait une vie solitaire dans les Catacombes. Sa grande science attirait sur ses pas une foule de païens qui donnaient leur nom pour le baptême. Hippolyte les conduisait aux pieds du pape Étienne, afin qu'il les baptisât. Comme cela se répétait souvent, le bruit en vint aux oreilles de Memmius, préfet de la ville, qui en fit son rapport à Valérien. Hippolyte, en ayant été informé, vint tout raconter au pape Étienne. Le bienheureux pontife, prévoyant que la persécution allait éclater, convoqua une grande assemblée des chrétiens, exhorta tout le monde à la patience, au courage, au zèle de Dieu. « Je vous prie tous, ajouta-t-il, d'être remplis de sollicitude, non-seulement pour nous et les nôtres; mais si quelqu'un d'entre vous a un ami, un parent encore païen, qu'il ne tarde pas de me l'amener, afin que je lui donne le baptême. »

A ces mots, Hippolyte se prosterne aux pieds du bienheureux évêque Étienne et lui dit : « Mon père, j'ai un neveu et une nièce encore païens, que j'ai nourris moi-même. Le jeune garçon a environ dix ans ; la petite fille en a treize. Pauline, leur mère, et Adrias, leur père, sont aussi païens ; néanmoins ils m'ont envoyé ces enfants il y a quelques jours. » Alors le Bienheureux lui dit : « Quand on vous les enverra de nouveau, retenez-les et amenez-les-moi, afin que les parents viennent eux-mêmes et que nous ayons occasion de les exhorter tous ensemble. »

« Deux jours après les enfants se rendirent auprès d'Hippolyte, à qui ils apportaient quelques aliments. Il les retint, avertit Étienne, qui vint, embrassa les enfants et les combla de caresses. Les parents, ne les voyant pas revenir, accoururent remplis d'inquiétude. Étienne leur parla des terreurs du jugement dernier et du bonheur des saints, en les pressant de quitter les idoles. Hippolyte leur fit les mêmes exhortations. « Je ne me sens pas le courage, leur répondit Adrias, de me laisser dépouiller de mes biens et de donner ma tête au bourreau. » Pauline, de son côté, ennemie jurée de la religion, dissuadait son mari et se répandit en reproches contre Hippolyte, son frère, qui donnait de semblables conseils. Là-dessus ils se retirèrent.

« Alors le bienheureux Étienne fit appeler le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel, et les envoya auprès d'Adrias et de Pauline, qu'il avait fait prier de revenir dans les Catacombes, où se trouvait Hippolyte. Eusèbe les salua en disant : « Jésus-Christ vous attend pour vous faire entrer avec lui dans le royaume des cieux. » Pauline se révolta de nouveau et finit par remettre sa réponse au lendemain. Pendant la nuit, des parents chrétiens amenèrent

à Eusèbe, dans les Catacombes, leur jeune fils atteint de paralysie afin qu'il le baptisât. Eusèbe se mit en prières, baptisa l'enfant, qui recouvra la santé et se mit à louer Dieu <sup>1</sup>. Eusèbe offrit le sacrifice, et tous participèrent au corps et au sang du Seigneur. L'évêque Étienne, l'ayant appris, vint les trouver, et tous mirent leurs joies en commun.

« Le matin Adrias et Pauline revinrent à la Catacombe. En apprenant le miracle de la nuit, ils furent saisis d'étonnement; la componction entra dans leur cœur, et se prosternant ils demandèrent le baptême. A ce spectacle, Hippolyte rendit grâces à Dieu et dit au bienheureux Étienne : « Père, hâtez-vous de les baptiser. » Les épreuves, les interrogations, le jeûne étant accomplis, il les baptisa tous, et donna au petit garçon le nom de Néon et à la petite fille celui de Marie. Tous ces nouveaux baptisés commencèrent à habiter dans la Catacombe avec Hippolyte, le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel. Quant aux biens qu'ils possédaient dans la ville, ils les donnèrent aux pauvres.

« La chose ne tarda pas à être connue de Valérien, qui ordonna sur-le-champ de les rechercher, promettant la moitié de leurs biens à celui qui les découvrirait. Une cohorte, composée de soixante soldats, se mit à leur poursuite. Elle arrêta Eusèbe, Adrias, Hippolyte, Pauline et leurs deux enfants, qu'ils chargèrent de chaînes et qu'ils conduisirent au *Forum*, de Trajan. Tous furent interrogés, condamnés à mort; et tous restèrent inébranlables.

<sup>1</sup> Arrêté quelques jours plus tard et sommé d'abjurer sa foi, le jeune néophyte opposa aux menaces et aux tortures une contenance invincible, et devint l'illustre martyr qui a donné son nom à la célèbre Catacombe de la Voie de Porto : c'est saint Pontien.

« Marie et son frère furent égorgés sur le *Petra scelerata* en présence de leur père, et leurs corps laissés sur le lieu du martyre. Pendant la nuit des chrétiens vinrent les enlever, et les déposèrent dans la Catacombe qui leur servit de berceau : c'était le 8 des calendes de novembre. A quelques jours d'intervalle, leur père et leur mère, ainsi que les autres martyrs, consommèrent leur sacrifice et furent ensevelis, par un diacre nommé Hippolyte, dans la même Catacombe, située à un mille des murailles, sur la Voie Appienne, à laquelle ils donnèrent leur nom <sup>1</sup>. »

J'ai rapporté avec quelques détails les actes de leur martyre, parce que, d'une part, ils sont peu connus, et, d'autre part, parce qu'ils forment une des pages les plus instructives et les plus glorieuses de l'histoire de cette Catacombe. Le même cimetière rappelle un autre fait qu'on eût fait redire à notre jeunesse en vers et en prose, s'il avait eu pour auteurs quelques païens de Rome ou d'Athènes. Eh ! n'a-t-on pas célébré sur tous les tons l'attachement d'Agrippine pour Germanicus, dont elle rapporta les cendres en Italie ? d'Artémise et d'Arria, qui demeurèrent inviolablement attachées à leurs maris même après la mort ? Or, voici un trait d'affection plus héroïque et d'autant plus beau qu'il rentre mieux dans les mœurs chrétiennes des premiers siècles.

Neuf mois après le martyre d'Adrias, de Pauline et de leurs enfants, Rome vit arriver deux nobles voyageuses, Marthe, née dans la Grèce, et Valérie, sa fille, toutes deux chrétiennes et unies à Pauline bien moins encore par les liens du sang que par ceux d'une amitié cimentée par la foi. Elles demandent de ses nouvelles ;

<sup>1</sup> BAR., *Ann.*, t. II, an. 259, nos 8, 19.

on leur apprend qu'elle a reçu avec toute sa famille la couronne du martyre. Heureuse Pauline ! s'écrient-elles en demandant où elle repose. On les conduit à la Catacombe ; elles en font leur séjour, et passent treize ans dans la compagnie des saints martyrs. La mort vient les y trouver et fixe la demeure de leurs corps près de ceux qu'elles chérissent, tandis qu'elle réunit dans le ciel leurs âmes saintes aux âmes de leurs glorieux parents <sup>1</sup>.

Non-seulement les annales de l'histoire racontent la vie merveilleuse des premiers chrétiens ; le même enseignement se trouve peut-être avec plus d'éloquence dans les monuments des Catacombes. Hier, nous avons vu tout ce que les cryptes souterraines, considérées dans leur architecture, révèlent de foi vive et de pureté de mœurs. Les peintures qui les décorent ne sont pas moins instructives : elles forment, sans nul doute, une des pages les plus intéressantes du grand livre des Catacombes.

On comprendra sans peine le saisissement religieux du voyageur lorsqu'il se trouve en présence de ces fresques dessinées, il y a quinze ou dix-huit siècles, par la main des martyrs et de leurs amis, tant dans les quartiers de la Rome souterraine que dans les cryptes royales de la *Via Appia*. A la lueur de la torche dont il est armé, il peut lire sur les voûtes et les parois des humbles chapelles les dogmes, les pensées, les affections, les usages, les détails intimes de la vie tout à la fois si misérable et si belle de l'Église naissante. Ici, la main du copiste n'a rien altéré ; le texte original est sous les yeux.

Que les fidèles, confinés dans les Catacombes, aient

<sup>1</sup> Ibidem diebus et noctibus vigilantes in orationibus permanserunt usque ad annos tredecim, reddentes in pace spiritum Deo. Sepultæ ibidem quinto idus decembris. — BAR., *Ann.*, t. II, an. 259, nos 8, 19.

orné de peintures les parties religieuses de leur habitation souterraine; que ces peintures commencent avec les premières persécutions et se perpétuent jusqu'après Constantin, c'est un double fait dont il n'est pas même permis de douter.

D'abord, ces peintures étaient utiles, pour ne pas dire nécessaires; de plus, elles rentraient si complètement dans l'esprit du Christianisme qu'aucune loi ne pouvait les interdire. Aux premiers jours de l'Église naissante, comme aux premiers âges du monde, l'enseignement religieux se faisait de vive voix. La crainte légitime de jeter les perles devant les pourceaux, c'est-à-dire d'exposer au mépris et à la calomnie la doctrine évangélique, retenait dans les mains d'un petit nombre d'hommes éprouvés les exemplaires encore peu nombreux des Évangiles ou des Lettres apostoliques. L'histoire a enregistré les noms glorieux d'une foule de martyrs immolés pour avoir refusé de livrer les livres saints confiés à leur garde. Il est donc évident que ces livres n'étaient pas entre les mains de tout le monde.

On poussait la prudence si loin que le catéchumène n'avait le texte même du Symbole en sa possession que pendant huit jours, afin qu'il pût l'apprendre par cœur, après quoi il était obligé de le rendre. Il devait être baptisé pour être initié aux mystères intimes de la foi, et l'on sait quelle était la durée du catéchuménat et l'âge auquel on octroyait le baptême dans les temps ordinaires. Enfin, rien n'est plus célèbre que la discipline du secret qui étendait un voile impénétrable sur une partie de la doctrine.

Si quelques Pères, tels que saint Justin et Tertullien, exposèrent publiquement les dogmes chrétiens, ils y furent forcés par la nécessité de confondre les calomnies des



païens et de conjurer les horribles tempêtes qui menaçaient l'Église. Ce ne fut là qu'une exception, puisque nous voyons encore, dans le cours du quatrième siècle, saint Cyrille de Jérusalem adresser ses catéchèses mystagogiques à un auditoire réservé; saint Chrysostome lui-même s'arrête souvent au milieu de ses discours, pour ne pas révéler des choses que les initiés seuls devaient connaître.

De tout cela il résulte que l'enseignement primitif pouvait être facilement oublié ou mal compris. Le danger dont je parle était d'autant plus à craindre que dans le principe l'auditoire se composait de païens et en majorité d'hommes incultes. Pourtant jamais une instruction forte et solide ne fut plus nécessaire, puisque d'un jour à l'autre les néophytes pouvaient être appelés à rendre compte de leur foi devant les tribunaux, à la soutenir aux dépens même de leur vie. Or, la parole figurée suppléait merveilleusement à l'enseignement vocal : les images sont le livre des ignorants.

On conçoit dès lors combien il était utile, pour ne rien dire de plus, de fixer par des peintures les dogmes fondamentaux de la nouvelle religion, qu'on pouvait sans inconvénient livrer à la connaissance publique. De ce nombre étaient les principaux traits de l'Ancien et du Nouveau Testament qui avaient un rapport plus marqué avec l'état présent des fidèles <sup>1</sup>. Nous verrons demain qu'ils forment en effet le fond de l'immense galerie dont sont ornées les voûtes et les parois des chapelles souterraines.

Incontestablement utile, l'usage des peintures avait, dit-on, de grands dangers, et l'on en conclut que l'Église

<sup>1</sup> ... Vi era bisogno di renderli molto ben instruiti, non tanto colla voce quanto ancora colle sagre immagini. — BOLDETTI, lib. I, c. v, p. 17.

naissante n'a pas dû le permettre ; conséquemment que les peintures des Catacombes, ou ne sont pas l'ouvrage des chrétiens, ou sont moins anciennes qu'on le prétend. Voyons quels étaient ces dangers ? Ils venaient du côté des Juifs ou du côté des païens.

Les premiers pouvaient être scandalisés en voyant l'Église se mettre en opposition avec la loi de Moïse, qui défendait toute sculpture ou toute peinture religieuse. Mais l'Église n'avait rien plus à cœur que de montrer qu'elle n'était pas la Synagogue. Est-ce que les Apôtres n'enseignaient pas dans toutes les assemblées que la loi ancienne, dans sa partie cérémonielle, avait cessé pour faire place à la loi de grâce ? Que signifie la décision du concile de Jérusalem ? Que nous apprennent les Épîtres de saint Paul aux Galates et aux Romains ? Il suffisait donc d'instruire les Juifs pour rassurer leur conscience.

Du côté des païens, habitués dès l'enfance à l'adoration des dieux en peinture et en sculpture, ne pouvaient-ils pas adorer les images que le Christianisme exposait à leur vénération ? Sans doute ils le pouvaient ; peut-être même l'auraient-ils fait, si on n'avait pris soin de fixer leur croyance, Or, cette croyance était fixée dès l'abord par le premier article du Symbole : *Je crois en un seul Dieu*. La preuve que le danger dont on parle était moins grand qu'il ne paraît, c'est que les païens ont bien pu accuser nos pères d'athéisme<sup>1</sup> ; mais jamais ils ne les ont accusés d'idolâtrie.

Cette réponse, ajoute-t-on, est loin d'être victorieuse, puisque l'Église primitive a formellement défendu l'usage des peintures. Je réponds en disant que s'il est une chose déplorable, c'est la facilité avec laquelle l'esprit de

<sup>1</sup> S. JUST., *Apol.*, II. — ARNOB., *Legat.*, lib. I, *contr. Genest.*

secte dénature les faits pour les plier à ses systèmes. On veut parler dans l'objection du fameux Concile d'Elvire <sup>1</sup>, dont les iconoclastes anciens et modernes ont fait tant de bruit. Ce Concile remonte à l'an 305, et défend de peindre sur les murs des églises tout sujet de vénération ou d'adoration <sup>2</sup>.

Il faut observer, en premier lieu, que ce décret semble établir tout le contraire de ce qu'on veut prouver ici. Puisque les Pères d'Elvire ont cru devoir défendre l'usage des peintures dans les églises, n'est-ce pas un signe qu'il existait ? En second lieu, ce Concile n'est pas œcuménique ; il ne manifeste donc ni l'esprit ni la loi générale de l'Église. Bonne pour l'Espagne, où il fut tenu, la prohibition qu'il renferme ne saurait donc logiquement s'appliquer aux églises des autres contrées et moins encore aux Catacombes de Rome. En troisième lieu, les actes de ce Concile passent pour très-suspects, attendu qu'ils nous ont été conservés par des hérétiques et même par des iconoclastes, alors très-nombreux en Espagne <sup>3</sup>.

Mais en admettant l'authenticité et l'universalité même

<sup>1</sup> Et non pas d'Illibéris, comme traduisent les savants de l'Université et les archéologues de l'Institut.

<sup>2</sup> *Placuit picturas esse in Ecclesia non debere, ne quod colitur et adoratur in parietibus depingatur. Conc., Illiber., c. xxxvi.*

<sup>3</sup> *Piace a' più gravi padri della chiesa il tenersi (questo decreto) per affatto fittizio e involto fra le onestà degli altri d'Elvira per mera frode degli eretici, a fine di portarlo con credito a sedurre i fedeli, e condurli nel detestabile errore di reputare illecita la venerazione delle immagini. E si appoggia tal persuasione sù ben sodo fondamento, stante che fossero allora le Spagne inondate degl' Iconoclasti eretici di sì empia sentenza, di dove poi è scritto il registro de' Canonici, che qui andiamo trascrivendo. BATTAGLINI. — Istor. universal di tutti Concil., an 305, p. 38, edit. Venez., in-fol.*

de ce Concile, voyons quel est le sens du canon qui nous occupe, et s'il regarde nos chapelles souterraines. D'abord, il ne défend pas les peintures en général, mais seulement celles qui se faisaient sur les murs des églises. Sont donc exceptées les peintures portatives dont on ornait les verres et les autres objets religieux trouvés en si grand nombre dans les Catacombes. Ensuite, il se contente d'interdire la représentation des objets dignes d'un culte quelconque; mais il laisse subsister l'usage des emblèmes et des figures décoratives qu'on rencontre à chaque pas dans les cimetières chrétiens. Enfin, sans recourir à toutes ces explications, non plus qu'à celles de Bellarmin, du cardinal du Perron et de Vasquez <sup>1</sup>, ou arrive au véritable esprit du Concile en se reportant aux circonstances.

L'Église avait joui d'une assez longue trêve; on avait bâti des temples chrétiens dans les différentes parties de l'empire. Mais au moment où les pères d'Elvire étaient assemblés une épouvantable tempête menaçait de fondre sur l'Église : Dioclétien avait affiché son sanglant édit aux murs de Nicomédie. Dans la prévision des massacres et des sacrilèges de tout genre qui allaient épouvanter le monde, ils défendirent sagement de peindre sur les murs des églises les saintes images, afin de ne pas les exposer à la profanation. Il était beaucoup plus sûr d'avoir des peintures portatives sur des tablettes de bois ou d'ivoire, qui pouvaient toujours, à la moindre apparence de trouble et de danger, s'enlever et se soustraire aux recherches des persécuteurs <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> BELLARM., lib. II, c. IX, de *Imagin.* — DU PERRON, *Actes de la Conférence de Fontainebl.*, 97, 6. — VASQUEZ, in *Sum. D. Thomæ*, disp. 105, c. II.

<sup>2</sup> Cette explication, adoptée par les plus judicieux archéo-

« C'est de là, en effet, ajoute M. Raoul Rochette, qu'est résulté l'usage des *diptyques*, qui s'est continué, comme on sait, à travers tout le cours du moyen âge, comme une tradition de ces temps d'épreuves, où les chrétiens, poursuivis d'asile en asile, transportaient partout avec eux, en tablettes de bois peint ou d'ivoire sculpté, les sacrées images du Christ, de la Vierge et des Apôtres, et plus tard comme un effet des persécutions causées par le fanatisme des iconoclastes.

« C'est encore par une conséquence de ces fâcheuses nécessités de la primitive Église que s'est établi, dans le temps de la Renaissance, l'usage des *tableaux* d'autel à volets, qui avaient la forme de diptyques, même d'une

logues, a été formulée en ces termes par l'illustre Buonarotti, dont le docte Bottari fait précéder le texte des réflexions suivantes : « Il senatore Filippo Buonarotti fa una molta bella osservazione al nostro proposito, in occasione di spiegare un dittico del suo museo, adornato di sacre imagini. . . Crede che tal sorta di dittici con sacre imagini fosse adoperata per quale si adoperano presentemente le tavole dell' altare, sicchè queste sieno a quelli succedute ; e quindi avendo notato come l'uso di essi era molto addattato alla necessità che aveano i primi cristiani, a cagione delle persecuzioni, di mutare spesso i luoghi destinati per le sacre adunanze, soggiunge ricevere da questo molta chiarezza il riferito canone del Concilio Illiberitano : « Poiche in questo canone, come ugnuno a considerarlo tutto insieme può ravvisare, si prescrive : che le immagini sacre, venerate ed adorate dai cristiani, non si dipingano stabilmente su i muri delle chiese, come per alcuni si doveva già fare, a cagione della longa pace goduta da' fedeli, e ciò per una prudente economia addattata ai tempi che correvano allora dell' imminente persecuzione di Diocleziano, onde tornava molto acconcio di avere le sacre immagini in piccoli dittici da potersi in ogni accidente facilmente levarsi, ed ascondersi. » — BOTTARI, *Sculture e Pitture sacre*, etc., t. I, p. 106. — Telle est aussi l'opinion de BATTAGLINI, *loc. sup. cit.*

dimension considérable, tels qu'il s'en voit encore dans tant d'églises d'Italie. La défense du Concile (d'Elvire) était donc tout accidentelle, toute de circonstance; et c'est certainement ainsi qu'il faut l'entendre <sup>1</sup>. »

Même en lui donnant plus d'autorité et d'étendue, il est certain qu'elle ne s'appliquait nullement aux Catacombes. D'une part, les cryptes souterraines, inconnues des païens, pouvaient, sans grave inconvénient, recevoir des peintures fixes <sup>2</sup>; d'autre part, nous voyons, postérieurement au Concile d'Elvire, le pape saint Célestin faire décorer de saintes images les murs de son cimetière <sup>3</sup>.

Reste la conséquence qu'on voudrait tirer de l'objection précédente, savoir que les peintures des Catacombes sont moins anciennes qu'on le prétend, ou qu'elles ne sont pas l'ouvrage des chrétiens, Les protestants ont un grand intérêt à nier l'antiquité de ces monuments. En effet, s'ils sont authentiques, le protestantisme est irrévocablement convaincu de fausseté; et cela d'après ses propres principes, puisqu'il admet l'incorruptibilité de l'Église romaine, au moins pendant les trois premiers siècles. En bonne logique, on pourrait mépriser cette conséquence: le principe d'où elle émane étant démontré faux, elle ne peut être vraie. Toutefois, comme la question archéologique dont il s'agit acquiert, en devenant religieuse, une importance extrême, on nous saura gré

<sup>1</sup> *Tableau des Catacombes*, p. 106.

<sup>2</sup> Cimiteri erano luoghi per se stessi poco esposti alle persecuzioni e per ciò più sicuramente poteano azzardarsi i cristiani di dipingere nelle volte e pareti delle cappelle di essi *quod colitur aut quod adoratur*. BOTTARI, *Sculture*, etc, t. I, p. 106.

<sup>3</sup> S. Cœlestinus Papa proprium suum cœmeterium picturis decoravit. *Epist. Adrian. ad Carol. Magn.*

d'établir par des preuves directes l'authenticité des peintures murales de nos Catacombes.

Dès l'origine le Christianisme connut l'usage des statues et des images sacrées : or, les fresques des cimetières romains appartiennent à cette haute antiquité. Eusèbe, témoin oculaire, rapporte que l'hémorroïsse miraculeusement guérie fit faire la statue de Notre-Seigneur. Voici les remarquables paroles de cet historien : « Puisque nous parlons de Césarée de Philippe, il n'est pas hors de propos de transmettre à la postérité un fait digne de mémoire. La tradition nous apprend que la femme guérie d'un flux de sang par notre Sauveur était originaire de cette ville, où l'on voyait sa maison ornée d'un monument qui rappelait le bienfait du Seigneur.

« Près de la porte de la maison est une statue d'airain, placée sur un piédestal en pierre, à genoux et les mains étendues, dans l'attitude de la supplication : on dit que c'est la statue de cette femme. En regard est la statue d'un homme, de même métal, debout, vêtu d'un manteau et étendant la main. On rapporte qu'à ses pieds naît une plante inconnue qui, s'élevant jusqu'à la partie inférieure du manteau, possède la propriété de guérir toutes sortes de maladies. On ajoute que cette statue représente Notre-Seigneur. Elle a subsisté jusqu'à nos jours, et nous l'avons vue de nos yeux en visitant cette ville. Or, il n'est pas étonnant que les païens, reconnaissants des bienfaits qu'ils avaient reçus de Notre-Seigneur, aient élevé de semblables monuments, puisque nous avons vu nous-même les portraits des apôtres Pierre et Paul et de Notre-Seigneur peints sur des tablettes et conservés jusqu'à nos jours <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Nec vero mirandum est Gentiles a Servatore nostro beneficiis affectos hæc præstitisse cum et apostolorum Petri et Pauli

On dira peut-être que ces images étaient l'ouvrage des païens et qu'ainsi elles ne prouvent pas l'antiquité des peintures chrétiennes. Or, voici un artiste qui appartenait certainement à l'Évangile et qui a consacré, sous les yeux mêmes des Apôtres, son talent en peinture à reproduire les traits de l'auguste Mère de Dieu. Que les madones attribuées aujourd'hui à saint Luc soient des ouvrages originaux, ce n'est pas ce dont il s'agit maintenant, mais bien de savoir si l'Évangéliste a réellement peint la Sainte Vierge. D'une voix unanime l'Orient et l'Occident donnent une réponse affirmative, qui est confirmée, constatée, perpétuée par tous les plus anciens monuments. Quels titres a-t-on découverts pour venir troubler une possession si ancienne et si universelle ? « Il est certain, dit saint Basile, que les images sacrées de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Apôtres, peintes dès le commencement, ont passé de main en main jusqu'à nous<sup>2</sup>. »

L'Église elle-même commandait de reproduire des saintes images, afin d'éloigner les fidèles du culte des idoles et de les distinguer des Juifs<sup>3</sup>. Aussi, dès le temps

Christique ipsius pictas imagines ad nostram usque memoriam servatas in tabulis viderimus. — *Hist. Eccl.*, lib. VII, c. XVIII. — Voyez SANDINI, *Hist. famil. sacr.*, c. XVIII, p. 293-6.

<sup>1</sup> Voyez LANZI, *Histoire de la Peinture*. — BOLDETTI, *Osservaz.*, etc., lib. I, c. v, p. 19.

<sup>2</sup> Imagines illorum hoc enim traditum a SS. Apostolis. *Orat. contr. Julian*.

<sup>3</sup> Ne decipiantur salvati ob idola; sed pingant ex opposito divinam humanaque manu factam, impermixtam effigiem Dei veri ac Salvatoris nostri Jesu Christi, ipsiusque servorum contra idola et Judæos, neque errent in idolis, nec similes sint Judæis. *Can. Apost.*; *Conc. Nicæn.* II, act. I. — V. BAR., *An.* 57, n° 3.



de Tertullien, il était d'usage universel de représenter sur les calices le Sauveur sous la figure du bon Pasteur <sup>1</sup>. Ces peintures vénérables, et par le sujet et par l'âge, étaient soigneusement conservées comme un livre merveilleux qui racontait l'histoire du divin Maître et des propagateurs de la religion <sup>2</sup>. Il est donc bien établi que l'usage des peintures sacrées remonte, sans interruption, jusqu'à la naissance du Christianisme. Reste à montrer que les fresques des Catacombes appartiennent à cette haute antiquité.

C'est un fait connu que chaque époque de l'art a son style et son cachet particulier. D'après ce principe, la science fixe journallement la date approximative d'un édifice, d'un tableau, d'un manuscrit, en examinant les caractères généraux qui les distinguent. Douteuses peut-être dans un cas particulier, ses appréciations deviennent incontestables lorsqu'elles ont pour objet un ensemble de monuments, une période entière de l'histoire de la sculpture, de la peinture, ou de la diplomatique. Or, ce moyen si sûr et si simple n'est pas une découverte moderne ou particulière à la France. Il est connu depuis longtemps, et dans tous les pays le monde savant en fait usage. Appliqué aux peintures des Catacombes, il fixe l'origine d'un grand nombre à la naissance même du Christianisme.

En effet, elles présentent les caractères distinctifs de l'art païen, tels que l'histoire et les monuments contemporains, les sarcophages et les fresques nous le font con-

<sup>1</sup> TERTULL., *de Pudicit.*, c. v et x.

<sup>2</sup> Quæsit Constantinus num alicubi essent historiæ illorum (Petri et Pauli). Mox beatus Sylvester per diaconos adferri quas habebat Apostolorum imagines jussit. — S. ADRIAN. Pap., *Epist. ad Carol. Magn.*

naître. Plus correctes au commencement de l'ère chrétienne, alors que la peinture florissait encore dans la ville des Césars, on les voit s'altérer peu à peu, et, suivant la décadence de l'art, finir par n'être que des ébauches plus ou moins imparfaites à l'époque de Constantin et de ses premiers successeurs. « Dans cette variété de peintures, dit le savant et judicieux Boldetti, il est très-facile de distinguer par la différence de style la différence des époques. On voit que les plus belles appartiennent presque toutes aux temps les plus anciens, parce qu'alors la peinture et la sculpture n'avaient point encore dégénéré. Or, l'artiste chrétien imitait ce qui se faisait.

« Au contraire, celles qui sont plus mal dessinées accusent les âges suivants, âges de décadence, non-seulement pour la peinture, mais pour tous les arts en général. Néanmoins je ne veux pas dire que ces dernières sont toutes postérieures aux persécutions. En effet, bien que dans les premiers siècles la peinture et la sculpture fussent cultivées avec succès, nous sommes plus que certain qu'elles n'atteignaient pas toujours la perfection sous le pinceau ou le ciseau de tous les artistes. Les œuvres de ce genre devaient être encore moins parfaites dans les Catacombes, parce que la pauvreté des fidèles ne leur permettait pas de choisir les meilleurs artistes ; que dis-je ? parce que, ne pouvant se servir de païens pour faire leurs peintures sacrées, il est très-vraisemblable que la plupart de ceux qui les exécutèrent étaient beaucoup plus habiles dans la science de la vertu que dans l'art du dessin.

« C'est une preuve évidente qu'au moins les meilleures peintures des Catacombes remontent aux temps apostoliques. En effet, dans les siècles postérieurs aux persécutions, alors que l'Église jouissait de la paix et de la

liberté, les papes, les empereurs, les fidèles, malgré tout leur empressement à choisir les plus habiles artistes pour décorer les Basiliques, n'ont pu faire mieux ; que dis-je ? ils ont fait beaucoup plus mal que ce que nous voyons dans les Catacombes. Or, est-il vraisemblable que pour orner des édifices publics et majestueux ils ont employé les peintres les plus ignorants et les plus inexpérimentés, tandis qu'ils ont réservé les meilleurs artistes pour décorer des lieux cachés et des cryptes souterraines, en sorte que les bonnes peintures des Catacombes soient de la même époque que les grossières ébauches de leurs Basiliques <sup>1</sup> ? »

L'étude comparative qui détermine l'âge de nos peintures chrétiennes se continue encore de nos jours, et, malgré les injures des temps, elle retrouve les caractères distinctifs des différentes époques. Ainsi, pour n'en citer que deux exemples, le P. Marchi assigne sans contestation le commencement du troisième siècle pour origine à l'une des plus belles cryptes de la Catacombe de Sainte-Agnès <sup>2</sup>. En outre, les plus habiles archéologues romains font remonter aux dernières années du deuxième siècle la plupart des peintures du même cimetière <sup>3</sup>.

Il est un autre caractère plus significatif peut-être, auquel on reconnaît la haute antiquité des peintures des

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. v, p. 17.

<sup>2</sup> P. 185.

<sup>3</sup> Le dipinture dei cubicoli indicati nella iconografia generale del cimitero di S. Agnese scavati tutti a una grandissima vicinanza della nostra chiesa, a giudizio d'uomini che professando l'arte del dipingere si sono nell'abbondanza degli antichi monumenti di Roma esercitati a distinguere comparativamente le opere dell'arte nella serie degli antichi secoli, giudicamo che più probabilmente agli ultimi anni del secondo secolo che ai primi del terzo queste dipinture rimontino. — MARCHI, p. 184.

Catacombes ; je veux parler du mélange du Christianisme avec le paganisme. Le sujet principal est pris dans l'ancien et le Nouveau Testament, tandis que la partie décorative emprunte généralement ses motifs et sa distribution générale à l'art païen. Dans ce fait constamment reproduit, on voit deux sociétés qui existent ensemble, l'une qui vient de naître et qui tire de ses croyances le fond du tableau ; l'autre, plus avancée, qui fournit la forme et l'encadrement. La première, trop jeune encore pour avoir une langue à soi, emprunte à la seconde, pour rendre des pensées nouvelles, des emblèmes consacrés par l'usage, tout en leur donnant une signification différente. La seconde prête ses types et ses décorations, jusqu'à ce que l'art chrétien ait formé sa langue figurée et puisse se suffire à lui-même.

Or, à quelle époque remonte ce mélange et pour ainsi dire cette union intime du paganisme et du Christianisme, dont les peintures des Catacombes sont l'irrécusable témoignage ? N'est-ce pas aux temps apostoliques et à l'ère des persécutions ? Peut-on désirer une preuve plus sensible de la haute antiquité des vénérables monuments qui nous occupent ?

« Cette preuve, dit M. Raoul Rochette, devient, en quelque sorte, palpable à mesure qu'on se livre à l'examen détaillé de ces peintures, en commençant par celles du cimetière de Saint-Callixte, qui sont les plus anciennes dans l'ordre chronologique et qui représentent aussi la portion la plus considérable de ce genre de monuments chrétiens. L'exécution en est généralement plus soignée ou moins défectueuse, l'ordonnance plus riche et plus variée, ce qui vient évidemment de ce qu'elles touchent de plus près à l'antiquité. Elles offrent aussi dans les éléments même de décoration dont elles se composent

plus de symboles puisés directement dans les données antiques et jusqu'à des sujets purement profanes, bien qu'appropriés à une institution chrétienne : ce qui devient une nouvelle preuve de la plus haute antiquité relative des peintures de ce cimetière.

« Pour celles des autres cimetières, à mesure que l'imperfection du travail y accuse de plus en plus le progrès de la décadence, les réminiscences antiques y deviennent aussi de plus en plus rares, et les sujets chrétiens s'y montrent exclusivement. Il y a donc dans ces peintures des Catacombes un double sujet d'observations et d'études pour l'antiquaire chrétien. On y voit expirer par degrés l'art antique entre les mains chrétiennes, et l'on y voit en même temps apparaître les premières ébauches de ces types célestes auxquels l'art de la Renaissance sut donner le mouvement et la couleur <sup>1</sup>. »

Nous le demandons de nouveau, comment expliquer cet étrange phénomène d'une religion qui emprunte ses ornements, ses motifs de décoration, son art, à une rivale dont elle combat avec énergie les idées, les mœurs et les croyances ? N'est-ce pas évidemment que les chrétiens, ayant à rendre leurs idées en peinture, ne pouvaient se dispenser de recourir aux types créés par le paganisme pour exprimer des idées analogues, et qu'il n'était pas plus en leur pouvoir d'inventer une langue imitative qu'un idiome différent du grec et du latin ? Le seul changement qu'ils pouvaient faire à des images figurées, innocentes en elles mêmes, c'était d'y supprimer ou d'y ajouter quelques motifs, pour les faire cadrer avec leurs croyances, de même qu'en se servant de la langue usuelle dont ils acceptaient le vocabulaire entier, ils se

<sup>1</sup> *Tabl. des Cat.*, p. 102.

contentaient de donner à quelques mots des acceptions nouvelles <sup>1</sup>.

Mais à quelle époque le Christianisme se trouva-t-il réduit à cette extrémité d'être privé d'une langue, d'une peinture, d'un art à lui ? N'est-ce pas évidemment aux premiers jours de son enfance ? Les monuments des Catacombes, où l'on retrouve tant de vestiges du paganisme, sont donc contemporains de la naissance même de l'Église. Il serait superflu d'insister davantage sur ce caractère d'antiquité, dont nos prochaines visites rendront la signification encore plus évidente. Il est temps de quitter la Voie Appienne.

Comme le voyageur qui parcourt aujourd'hui les champs de bataille de Marengo, d'Austerlitz ou de Wagram contemple avec avidité tous les accidents de terrain où s'accomplit quelque brillant épisode de ces gigantesques combats, comme il salue avec enthousiasme le guerrier dont ils racontent la gloire, ainsi, pèlerins sur le plus illustre théâtre des grandes batailles du Christianisme, saluons, avant de lui dire adieu, l'immortelle Voie Appienne : aux noms déjà connus ajoutons, avec un noble orgueil, celui d'autres athlètes qui l'ont rendue à jamais célèbre.

Sur ce champ d'honneur tombèrent en un jour quatre mille martyrs. Dans la personne d'Adrien, le paganisme, vaincu par leur courage, est obligé de céder le terrain et de remettre dans le fourreau son glaive émoussé. Aiguisé de nouveau, ce glaive brille aux mains du terrible Valérien ; il tombe et retombe encore, pour se briser sur le cou d'une jeune vierge, nommée Lucille. Au lieu du glaive, voici Dioclétien qui s'arme de la hache. Trente

<sup>1</sup> M. RAOUL ROCHETTE, *Tabl. des Catacombes*, p. 98.

vétérans de son armée reçoivent les premiers coups et marquent la place où d'innombrables successeurs viendront arracher au plus redoutable persécuteur de l'Église la victoire si cruellement et si longtemps disputée. Enfin, lorsque le paganisme expirant voudra rendre son dernier combat, la Voie Appienne verra les illustres martyrs Sempronius et Aurélien forcer Julien, l'apostat couronné, à commencer le mot fatal qu'il achèvera bientôt dans les plaines de la Perse : « Tu as vaincu, Galiléen <sup>1</sup> ! » Salut donc, reine des voies ! chemin et mausolée de tous les triomphateurs. Salut, toi qui par un noble privilège fus choisie de Dieu pour redire éternellement la vanité des héros de la vieille Rome et l'impérissable gloire des vainqueurs de la Rome chrétienne !

#### 15 Janvier.

Catacombes de la Voie Latine. — Catacombes d'Apronien. — Histoire. — Sainte Eugénie. — Peintures des Catacombes, partie historique. Adam et Ève. — Caïn et Abel. — Noé. — Explication d'un anneau. — Catacombe des Saints-Gordien-et-Epimaque. — Histoire.

La foule pieuse se portait à Saint-Barthélemy en l'Île. On célébrait dans l'église des *Benfratelli* la fête de saint Jean Calybite. Après avoir vénéré le corps de ce grand martyr de l'humilité, nous revînmes sur nos pas, afin de visiter les Catacombes de la Voie Latine, célèbres par les combats des martyrs de la foi. Entre les anciennes portes Capena et Coelimontana, appelées aujourd'hui portes Saint-Sébastien et Saint-Jean, se trouvent, sur le versant du Coelius, la porte Latine et la voie du même nom. Aux

<sup>1</sup> ARINGHI, lib. III, c. XXI, p. 289.

temps des Césars la Voie Latine rivalisait de célébrité avec la voie Valérienne et la Voie Appienne <sup>1</sup>. Entre deux lignes de superbes tombeaux, elle conduisait aux pays des Latins.

Aujourd'hui encore on trouve dans les vignes qui la bordent les vastes colombaires des affranchis de Pomponius Hylas et de la famille d'Auguste ; mais le temple de la Fortune Féminine, devant lequel Véturie arrêta son fils Coriolan, a disparu sous ses propres ruines. Il en est de même de la superbe villa de Phyllis, nourrice de Domitien, dans laquelle cette femme courageuse donna la sépulture à l'indigne empereur. Protégés par la richesse et par la gloire, ces édifices ont péri, tandis que l'oratoire qui marque la place où le disciple bien-aimé fut plongé dans l'huile bouillante survit aux révolutions humaines et aux ravages du temps. Non loin de la porte Latine, aujourd'hui fermée, se trouve dans la campagne la Catacombe d'Apronien.

D'où lui vient ce nom si glorieux dans les fastes consulaires de l'ancienne Rome ? L'histoire ne donne que des réponses incertaines. Elle a bien inscrit dans ses annales le nom d'un martyr, membre de cette noble famille ; mais elle apprend qu'il fut couronné sur la Voie Salaria sans ajouter qu'il ait illustré par sa sépulture le cimetière de la Voie Latine <sup>2</sup>.

Il est plus vraisemblable, que cette famille qui eut tant de sang à verser pour la république, en eut encore à donner pour l'Évangile, et que le martyr ou la charité

<sup>1</sup> Præclarissimæ sunt Viæ Appia, Latina, Valeria. — STRAB., lib. V.

<sup>2</sup> Le saint martyr Apronien était *commentariensis*, c'est-à-dire intendant des prisons de Rome, sous Dioclétien. — BAR., *Annot. ad Martyr.*, 2 febr. et 25 mart.



de quelqu'un de ses enfants aura immortalisé son nom en l'attachant à la Catacombe qui nous occupe. Il faut que la mort ou la vertu de cet Apronien ait été bien célèbre pour que son nom n'ait pas été effacé par celui de la jeune héroïne dont la sépulture répandit tant d'éclat sur ce quartier de la Rome souterraine.

Le 25 décembre de l'an 262 paraissait devant le tribunal de Nicérius, préfet de Rome, une jeune vierge nommée Eugénie, fille de Philippe, préfet impérial en Égypte<sup>1</sup>. Convaincue d'être chrétienne et d'avoir exhorté un grand nombre de ses compagnes à la virginité, elle est condamnée à de longues tortures. Quand la rage des bourreaux est épuisée, quand la vieille Rome est lasse de battre des mains, le glaive du confecteur vient trancher le dernier fil de vie qui reste à la jeune victime ; et, comme l'oiseau échappé du filet de l'oiseleur, son âme victorieuse prend son essor vers le ciel. Claudia, sa mère, vient enlever le corps de sa fille, et le dépose dans un de ses jardins sur la Voie Latine, au lieu même où Eugénie avait enseveli de ses mains virginales un grand nombre de martyrs<sup>2</sup>.

Cette mère ne pouvait s'éloigner du tombeau qui renfermait son trésor. Un jour qu'elle y répandait ses prières et ses larmes, Eugénie lui apparut et lui dit : « Réjouissez-vous, ô ma mère ! le Seigneur m'a introduite dans les délices du ciel ; vous-même vous y viendrez dimanche prochain. Recommandez à mes deux frères Avitus et Sergius de garder fidèlement le signe de la croix, par lequel

<sup>1</sup> *Filia Philippi, præfecti augustalis in Ægypto.* — BAR., *An.* 188, n° 3 ; et *An.* 262, n° 56.

<sup>2</sup> *Non longe ab urbe, in Via quæ Latina appellatur, in prædio ejus proprio, ubi multorum ipsa sepelierat membra.* *Act. ms. Cod. S. Petri ; S. Mariæ ad Martyr. ; S. Cæcil.*

ils deviendront participants de notre bonheur. » L'événement vérifia la prédiction. Claudia mourut, et ses deux fils, devenus apôtres de la foi, reposèrent auprès de leur mère et de leur sœur dans la Catacombe d'Apronien. Les corps de sainte Eugénie et de sainte Claudia enrichissent aujourd'hui l'Église des Saints-Apôtres <sup>1</sup>.

Ici, comme dans les autres cimetières, les chrétiens avaient dessiné de saintes images : par malheur la Basilique de Sainte-Eugénie, restaurée par les papes Jean VII et saint Léon III, n'existe plus. Néanmoins le souvenir du vénérable sanctuaire nous fit rentrer sans effort dans le sujet dont nous avons commencé hier l'intéressante étude.

Outre leur physionomie générale, qui est un mélange de l'idée chrétienne et de la forme païenne, les peintures des Catacombes présentent deux parties bien distinctes, le fond et l'encadrement ou le sujet et l'ornementation. Exclusivement chrétiens, les sujets pris, en eux-mêmes et dans l'intention de l'artiste, forment tous ensemble une vaste galerie, où les faits culminants de l'histoire religieuse de l'humanité, depuis la création du monde jusqu'à l'éternité, sont exposés à la méditation du spectateur. C'est, à nos yeux, le plus beau livre d'instruction et de prières qu'on pût présenter aux néophytes, comme aussi le plus propre à leur inspirer les sentiments convenables à la triste position dans laquelle ils se trouvaient. Passons en revue quelques-uns des tableaux de ce musée tant de fois vénérable.

Dans une crypte des Catacombes de Sainte-Agnès, sont peints nos premiers parents au moment de leur

<sup>1</sup> *Act. ms. Cod. S. Petri; Marice ad Martyr, S. Cæcil.* — ARINGHI, lib. IV, c. II. — MAZZOL., t. V, p. 294.

désobéissance. Entre Adam et Ève s'élève l'arbre défendu dont le serpent entoure la tige. Le démon regarde la femme, qui étend la main pour cueillir le fruit, en manger et le présenter à son mari. Une autre peinture du même cimetière représente Adam et Ève après leur faute et cherchant à cacher leur nudité. Le même sujet revient très-souvent dans toutes les autres Catacombes. On en conçoit la raison ; le dogme du péché originel est la base de la rédemption et par conséquent de tout le Christianisme. Évidemment le premier soin de l'Église devait être de bien instruire les fidèles de cette vérité fondamentale, altérée par les païens de l'Orient et de l'Occident.

Ajoutons que la faute primitive ne servait pas seulement à fixer la croyance de l'esprit ; elle faisait encore naître dans le cœur des premiers chrétiens les dispositions les plus propres à les soutenir parmi leurs épreuves. L'irrévocable sentence de mort, gravée par le doigt de Dieu sur le front d'Adam et de toute sa postérité ; la malice du démon ; la miséricorde de Dieu manifestée jusque dans le châtement des coupables ; la promesse d'un Rédempteur ; la certitude d'une réparation universelle qui rendrait à l'humanité plus qu'elle n'avait perdu ; enfin, la résurrection future, voilà les grandes leçons qui sortent du dogme de la chute originelle. De là découlent, comme conséquences pratiques, le mépris de la mort et le courage du martyr ; la fuite des occasions dangereuses, la confiance dans la nouvelle Ève et le désir sérieux d'échanger les peines de la vie présente contre les joies de l'éternité.

Une explication verbale était nécessaire pour animer le tableau et faire jaillir tous ces enseignements, que fécondait ensuite la méditation. Or, les prêtres, les évêques, les Pères de l'Église devenaient les éloquents cice-

roni du musée souterrain. Quand on lit les Commentaires magnifiques de Tertullien et des autres Pères de l'Église sur ces peintures figuratives, on n'a pas de peine à concevoir la science profonde et l'énergique vertu des premiers fidèles, lecteurs assidus du grand livre des Catacombes <sup>1</sup>.

A la chute originelle, qui introduisit dans le monde la division et la mort, succède l'image du dualisme fatal qui en résulta parmi les hommes. Caïn et Abel, l'un pervers et l'autre innocent; l'un meurtrier et l'autre victime; l'un maudit et malheureux dans sa vie et dans sa mort, l'autre glorifié dans l'éternité, donnent naissance à deux races distinctes qui se perpétuent à travers tous les siècles avec les caractères propres de leurs pères. L'origine de ce double fait se trouve rappelée dans un grand nombre de cryptes par le sacrifice d'Abel et de Caïn. Je citerai en particulier deux sarcophages des Catacombes de Saint-Callixte et de Sainte-Agnès.

Sur le premier on voit Caïn tenant une grosse grappe de raisin, suivi d'Abel portant sur ses bras un jeune agneau. Caïn, livré aux rudes travaux de l'agriculture, est à moitié vêtu; Abel, adonné aux occupations plus douces de la vie pastorale, porte une tunique qui lui descend à mi-jambes. Sous la figure d'un vénérable vieillard, assis sur un trône, Dieu bénit le sacrifice d'Abel et détourne les yeux de celui de Caïn <sup>2</sup>. Pour rappeler l'époque de cet événement mémorable, on voit à demi cachés derrière le trône divin Adam et Ève, les deux seuls êtres humains qui fussent alors sur la terre.

<sup>1</sup> TERTULL., *de Resurrect. Car.*, c. XLVIII. — S. AUG., in *Ps. XL*. — ID., *de Symb.*, lib. III, c. IV, etc.

<sup>2</sup> Respexit Dominus ad Abel et ad munera ejus; ad Caïn vero et ad munera illius non respexit. *Gen.*, c. IV, 4.

A tous ces détails le sarcophage de Sainte-Agnès en ajoute un autre : les pieds du Père Éternel reposent sur un escabeau, appelé *suppedaneum* ou *scabellum*. Ce meuble de luxe, réservé aux grands personnages, désigne ici la haute majesté du Tout-Puissant. Nous voyons saint Jérôme conseiller à Eustochium de ne jamais s'en servir en public, et cela par humilité <sup>1</sup>.

Commencée par le tableau d'Adam et d'Ève, l'instruction dogmatique et morale des néophytes se continuait à l'inspection du sacrifice de Caïn et d'Abel ! Quelle richesse d'enseignements leurs maîtres savaient tirer de cette peinture éloquente ! Les catéchumènes et les nouveaux chrétiens voyaient de leurs yeux l'origine et le caractère de cette société païenne qui les persécutait à outrance, qui les dévouait à la mort, bien qu'ils fussent innocents ; ils voyaient aussi la pureté de cœur, la foi vive, l'innocence avec laquelle ils devaient, eux rejetons d'Abel, faire le sacrifice de leur vie, de leurs biens, de leurs affections ; puis dans le lointain il voyaient briller la récompense de leur générosité et de leurs terribles épreuves ; enfin, pour les encourager, on leur montrait dans Abel la personne même de l'auteur et du consommateur de la foi, innocente victime immolée pour le salut du monde <sup>1</sup>.

Les fortes pensées et les nobles sentiments inspirés par les deux premiers tableaux s'agrandissaient avec le troisième sujet de l'éloquente galerie. Noé sauvé du déluge était un symbole trop diaphane de l'Église naissante, battue par les orages des persécutions, pour ne pas faire

<sup>1</sup> Quando in conventum fratrum veneris vel sororum, humilis sedeas : *scabello* te censeris indignam. *Epist.* 22, ad *Eustoch.*

<sup>2</sup> D. AMBR., de *Paradis.*, c. II. — TERTULL. — L. CYPR., de *Bono Patient.*, etc.

une impression aussi vive que consolante sur l'esprit des premiers chrétiens. Aussi l'histoire du patriarche se reproduit souvent dans les nombreux *cubicula* des Catacombes.

Au cimetière de Sainte-Priscille, un *monumentum arcuatum* présente, dans un compartiment de la voûte absidale, Noé à moitié hors de l'arche et tendant les mains à la colombe qui se dirige vers lui, un rameau d'olivier dans le bec. La figure de l'arche est fort remarquable : au lieu d'être oblongue, comme celle d'un vaisseau, elle est carrée. On pourrait voir ici la fantaisie ou l'ignorance d'un artiste inexpérimenté, si le navire miraculeux n'avait la même forme dans la plupart des peintures et même des sculptures souterraines. Outre le monument qui nous occupe, je me contenterai de citer le beau sarcophage du cimetière de Saint-Callixte expliqué par Bottari <sup>1</sup>.

Pourquoi l'art primitif avait-il adopté ce type invraisemblable ? Conduit par cette inspiration mystérieuse qui l'accompagne toujours, il a vu dans l'arche de Noé la figure de l'Église. Mais dans la réalité il a vu quelque chose de plus que dans la figure : je veux dire l'éternelle stabilité de l'Église. Voilà pourquoi il a reproduit le navire qui en est l'emblème sous une forme carrée, parce que le carré demeure toujours ferme sur quelque côté qu'il tombe <sup>2</sup>.

Or, quelle foule d'impressions devaient éprouver les néophytes lorsque, l'œil fixé sur l'arche, ils entendaient leurs vénérables interprètes disant : « L'arche est, sans contredit, la figure de la Cité de Dieu, c'est-à-dire de l'Église, voyageuse en ce monde, et qui est sauvée par

<sup>1</sup> T. III, p. 183.

<sup>2</sup> Quadratum enim, quacumque verteris, firmiter stat. — S. Aug., *contr. Faust.*, lib. XII, c. xiv.

le bois auquel est suspendu le Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus. L'épouvantable cataclysme qui l'agite vous annonce les affreuses persécutions qui nous pressent. Dans le patriarche qui gouverne l'arche et y maintient l'ordre et la vie vous devez voir le Seigneur, véritable Noé, dirigeant l'Église, qui aidée de la grâce, s'élève de plus en plus vers le ciel, à mesure que les grandes eaux des persécutions deviennent plus abondantes. Si nul ne fut sauvé du déluge que Noé et sa famille renfermée dans l'arche, c'est pour vous apprendre que hors de l'Église il n'y a de salut pour personne. Quant à la porte latérale pratiquée dans l'arche, elle vous indique la plaie faite au côté du Rédempteur. C'est la porte de l'Église, qui est son corps, puisque de cette ouverture découlent les sacrements qui nous unissent à lui.

« Si après le déluge, qui fut le baptême de l'ancien monde, vous voyez la colombe venir auprès de Noé un rameau d'olivier dans le bec, cette messagère de la paix vous annonce qu'après le baptême, qui a effacé vos iniquités, la paix est faite entre vous et Dieu. Le déluge passé, Noé, chef d'un nouveau monde sauvé dans l'arche qu'il a fabriquée lui-même, malgré les railleries des méchants, descend sur la terre dont il est mis en possession avec sa famille, sans crainte d'un nouveau cataclysme. Voyez, dans toutes ces circonstances, le Seigneur, chef d'un nouveau peuple sauvé dans l'Église, que le vrai Noé a établie malgré les persécutions, et qui, à la fin des temps, lorsque toutes les épreuves seront passées, entrera dans le ciel, dont il prendra possession avec sa famille pour toute l'éternité <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> S. AUG., *de Civit. Dei*, lib. XV, c. VI. — S. CYPR., *Epist. ad Pomp.* — ID., *contra Novat.* — TERTULL., *lib. de Baptism.* — S. JUSTIN., *Colloq. cum Triph. Jud. circ. finem.*

La scène du déluge, ce type tout à la fois si majestueux et si frappant de l'Église dans son état présent et futur, l'art chrétien l'avait multiplié sous les yeux des fidèles. On le trouve non-seulement dans les peintures et les sculptures des Catacombes, mais encore sur les anneaux et sur les objets d'un usage ordinaire. Je citerai en particulier la belle pierre annulaire publiée par Aringhi, parce qu'elle complète les idées énoncées plus haut en réunissant dans le même sujet l'arche de Noé et l'Église.

Cette pierre est un onyx d'une grande beauté, mais d'une dimension de quelques lignes seulement. Au milieu on voit une barque violemment agitée par les flots; les rameurs, placés sur l'avant et sur l'arrière, luttent avec énergie; une gracieuse colombe repose sur la poupe et regarde tranquillement la manœuvre. Du milieu du pont s'élançait un seul mât portant au sommet une petite barque, sur laquelle est perchée une autre colombe. A quelques pas de la proue, Pierre marche sur les flots et tend la main au Sauveur debout et majestueusement immobile sur les ondes agitées. Au-dessus de la tête de saint Pierre et de Notre-Seigneur on lit ces initiales grecques et latines : PET. IHC. *Petrus, Jesus.* Enfin, sous la quille du vaisseau on voit un monstre marin, la gueule béante et dont la position exprime la douleur et la rage.

Nul doute que ce navire ne soit l'Église; la mer agitée le monde, et surtout le monde pendant les persécutions primitives; les rameurs les Apôtres; la colombe, tranquillement perchée sur la poupe, le Saint-Esprit, véritable pilote de l'Église; la petite barque placée au sommet du grand mât, l'arche de Noé, figure de l'Église; le mât unique pour les deux navires Jésus-Christ, qui, étant aux siècles des siècles, soutient l'Église depuis le commencement du monde; la colombe placée en observation sur la petite



barque, la colombe de Noé, emblème du Saint-Esprit.

Saint Pierre quittant sa barque au plus fort de la tempête et venant trouver Notre-Seigneur, c'est bien l'Église elle-même revenant au divin Maître par l'ardeur de ses supplications, alors qu'elle se voit assaillie par des ennemis plus redoutables et plus nombreux. Enfin que voir dans ce monstre marin gisant sous le navire? sinon le terrible Léviathan de l'Écriture, le démon, qui excite toutes les tempêtes et qui cherche à faire sombrer le vaisseau de l'Église. Mais sa position même indique l'impuissance de ses efforts et la fureur du désespoir <sup>1</sup>. Est-il un livre plus intelligible, plus complet, plus éloquent que cette simple gravure? nous ne le pensons pas.

En bénissant l'art chrétien, si fidèle à sa mission, nous nous dirigeâmes vers les Catacombes des Saints-Gordien-et-Épimaque. Pendant la persécution de Julien l'apostat, Rome comptait au nombre de ses jurisconsultes un magistrat nommé Gordien. Fort attaché au paganisme, il entreprit de le défendre dans une dispute avec un prêtre nommé Januarius. Gordien fut vaincu, et, conséquent avec lui-même, il embrassa courageusement la vérité qui venait de luire à ses yeux; cinquante-trois personnes de sa maison imitèrent son exemple. Bientôt il lui fallut signer sa foi comme on la signait alors, avec du sang, et il la signa.

Alors Rome put voir un de ses plus graves citoyens garotté comme un vil malfaiteur, meurtri et déchiré avec des lanières garnies de plomb, puis attaché à la colonne d'ignominie, recevoir tranquillement le coup de hache qui lui abattit la tête. Chose utile à méditer! ces cruautés, dignes de Néron, étaient ordonnées par Apronien,

<sup>1</sup> *Roma subterr.*, lib. V, c. ix, p. 244.

préfet de Rome, issu de l'illustre famille dont un des membres avait, par son martyre ou par sa charité, donné son nom à la Catacombe que nous venions de quitter. Pendant la nuit du 10 mai de l'an 362, les chrétiens enlevèrent le corps du saint martyr et le déposèrent dans le cimetière de Saint-Épimaque. Alexandrie d'Égypte avait été le théâtre des combats de ce nouvel athlète. Mais dans sa jalousie maternelle Rome avait voulu posséder le corps de son noble enfant, et l'illustre témoin de la foi, dans les régions lointaines, venait de prendre place dans la grande cité des martyrs, lorsque Gordien partagea sa demeure et la gloire de lui donner son nom <sup>1</sup>.

Aux gloires de cette Catacombe, dont l'origine est incertaine, il faut ajouter, suivant l'opinion bien établie de Bosio, les illustres martyrs Sempronius, Olympius, Exupéric et Théodulus, que le pape saint Étienne, accompagné de son clergé et de nombreux fidèles, y déposa lui-même, pendant la nuit, à la lueur des flambeaux, au milieu des chants et de la pompe que pouvait permettre l'horrible persécution de Valérien <sup>2</sup>.

On peut aussi nommer le glorieux athlète de la foi, saint Némésius, qui reçut des mains du même pontife une sépulture honorable dans ce même cimetière, sur lequel il avait reçu la palme de la victoire. Plus tard son corps, ainsi que celui de sainte Lucille, sa fille, furent transportés, avec ceux des autres martyrs nommés plus

<sup>1</sup> BAR., *Annot. ad Martyr.*, 10 mai. — BOSIO, *Roma subterr.*, lib. IV. c. III.

<sup>2</sup> Eadem nempe nocte adveniens S. Stephanus Episcopus cum clericis et religiosis viris, hymnis ex more redditis, eorum corpora, hoc est sanctorum Sempronii et sociorum, abstulerunt et sepelierunt juxta Viam Latinam, milliario primo. *Ms. Cod. Vat.* 4.

haut, dans l'église de Sainte-Marie la Neuve, à l'extrémité du Forum. Ils y reposent aujourd'hui, et le pèlerin qui vient les vénérer peut voir l'éternelle fécondité de l'Église catholique, qui dans le même temple réunit aux martyrs des premiers âges les enfants non moins glorieux de sa vieillesse. Nous savons déjà que Sainte-Marie la Neuve possède le corps de sainte Françoise Romaine, l'honneur de son sexe, la gloire de son siècle et l'orgueil de la Ville éternelle.

### 17 Janvier.

Catacombes de la Voie Latine (suite). — Catacombes des Saints-Simplicius-et-Servilien. — Histoire. — Peintures des Catacombes, partie historique. — Abraham. — Absence de crucifix dans les Catacombes. — Différentes espèces de croix. — Joseph. — Moïse. — Quatre circonstances de sa vie, souvent représentées. — Pharaon. — Arche d'alliance. — Samson. — David. — Élie. — Catacombe de Saint-Tertullien. — Histoire.

En corrompant les pères du genre humain, le démon inocula son cruel venin à toute leur postérité. Vainqueur du roi de l'univers, il acquit aussi une influence fatale sur les créatures soumises à son empire. Tous les peuples furent persuadés de ce dogme aussi terrible qu'il est incontestable. De là, dans tous les lieux éclairés par le soleil, des sacrifices, des expiations, des conjurations, des purifications, afin de soustraire les créatures à l'action malfaisante du prince des ténèbres. Héritière de la vérité, l'Église catholique ne pouvait laisser périr ce dogme, d'autant plus important à conserver qu'il est une des bases de l'ordre providentiel.

Chaque année Rome manifeste sa foi sur ce point en bénissant solennellement les animaux. Le jour de Saint-

Antoine est choisi pour accomplir ce devoir, sans doute parce que le patriarche du désert sut triompher avec éclat de l'immonde ennemi qui cherche à souiller, en les corrompant, toutes les œuvres de Dieu. Quoi qu'il en soit, pendant que la foule se portait partie sur l'Esquilin, où se faisait la bénédiction, partie aux églises de Saint-Antoine *ai Monti*, de Sainte-Marie *des Miracles*, de Saint-Jean *des Florentins*, et des religieux Antoniens à la *Colonnade de Saint-Pierre*, pour invoquer le puissant Thaumaturge, nous reprîmes le chemin de la Voie Latine.

Un mille au delà du cimetière de Saint-Épimaque se trouve la Catacombe des Saints-Simplicius-et-Servilien. Elle fait corps avec la précédente, et passe pour la plus ancienne de cette région ; son origine remonte au règne de Trajan. Citons quelques-unes de ses gloires. La conversion de sainte Flavie Domitille avait fait grand bruit à Rome et à la cour impériale. On rechercha les motifs qui avaient porté la jeune princesse à sacrifier son rang, ses espérances et sa vie pour embrasser une religion proscrite.

Parmi ceux qui se livrèrent à cette étude et qui avaient entendu de leurs oreilles les paroles de la jeune martyre et vu de leurs yeux ses œuvres miraculeuses, on cite les saints Simplicius et Servilien. Convertis à la foi, ils refusèrent désormais aux dieux de l'empire le culte qu'ils avaient coutume de leur rendre. Arrêtés pour ce fait par ordre d'Anianus, préfet de la ville, rien ne put ébranler leur résolution, et ils eurent la tête tranchée. Les chrétiens recueillirent leurs corps et les déposèrent dans un jardin qui leur appartenait, situé à deux milles des murailles, sur la Voie Latine. Les saints martyrs y devinrent comme deux fontaines d'où sortit, pendant bien des

siècles, une vertu puissante pour la guérison de l'âme et du corps <sup>1</sup>.

Faut-il compter parmi les glorieux habitants de la même Catacombe les saints Quartus et Quintus, dont les corps ont été transportés à Capoue ? ou bien leur sépulture forme-t-elle un cimetière séparé, quoique voisin du premier ? Sur cette question secondaire les archéologues romains ne sont pas d'accord <sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, le lieu précis où ils furent inhumés s'appelait *Ad centum aulas*, près des Cent Pavillons ou des Cent Chambres.

Au jugement des savants, les Cent Chambres étaient un grand édifice, divisé en nombreuses pièces servant ou d'établissements de bains ou de lieu de réunion pour les membres de quelque tribunal, peut-être le tribunal des Cent <sup>3</sup>. Il n'en reste plus que des ruines éparses, confondues avec la terre végétale et cachées par des vignes. La découverte de cette Catacombe est due au prélat Guizzardi, un des premiers gardiens de la Rome souterraine. La Basilique des saints martyrs, restaurée par le pape Adrien I<sup>er</sup>, n'existe plus. Il nous fut donc impossible d'y continuer notre étude des peintures primitives. Nous la reprîmes néanmoins, à l'aide d'autres monuments, au point chronologique où nous l'avions laissée hier.

Un des sujets qui se reproduisent souvent dans les Catacombes, c'est le sacrifice d'Abraham. La piété de l'Église naissante le voulait ainsi pour deux raisons. D'a-

<sup>1</sup> *Quorum corpora christiani posuerunt in prædio eorum Via Latina, milliario secundo, in quo loco exuberat virtus martyrii eorum usque in præsentem diem.* — ADO, in *Martyr.*, die 20 avril. — *Id.*, *Martyr. Rom.*, 20 maii.

<sup>2</sup> BOLDETTI, lib. II, c. XVIII. — BOSIO, lib. IV, c. IV.

<sup>3</sup> BOLDETTI, lib. II, c. XVIII.

bord, Isaac innocent, et néanmoins immolé par son père, dont il était uniquement chéri, peignait avec autant d'énergie que de vérité le chrétien des Catacombes, Isaac de la loi nouvelle, tendrement aimé de Dieu, et néanmoins livré par ses ordres au glaive et au bûcher. Quelle leçon d'ineffable tendresse, de résignation, de confiance, de généreuse soumission, devait inspirer aux néophytes la vue de cette scène patriarcale, figure anticipée de leur état présent ! Ensuite il fallait, pour soutenir leur courage parmi tant d'épreuves, leur offrir souvent l'exemple du Dieu prince, consolateur et soutien des martyrs ; mais les circonstances ne permettaient pas de le représenter sur la croix.

Ici se présente l'explication d'un point fort intéressant dans l'histoire de l'archéologie primitive. Nous avons déjà vu que la croix ne se trouve jamais ou presque jamais ni sur les tombes, ni sur les inscriptions, ni dans aucuns monuments de la plus haute antiquité. J'entends la croix ordinaire, et non point la croix de Saint-André. A plus forte raison ne rencontre-t-on jamais le crucifix. Pourquoi l'absence de ces signes vénérables ?

Nous savons par saint Paul lui-même que la croix était un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils. La peindre ou la sculpter dans les cryptes des Catacombes, où se réunissaient avec les néophytes les catéchumènes et même des païens et des Juifs désireux de connaître la religion, eût été un manque de prudence. La vue de ce signe aurait scandalisé les Juifs, excité les railleries et le mépris des gentils, déconcerté des esprits

<sup>1</sup> On vient d'en trouver la preuve monumentale dans une caricature découverte au palais des Césars sur le Palatin. C'est une fresque représentant sur une croix un homme à tête d'âne et au pied un chrétien qui *adore*.

encore imbus de préjugés et produit sur ces âmes novices l'effet d'un aliment trop nourrissant sur un estomac débile ou malade. C'est donc par égard pour leur faiblesse qu'on ne représentait ni le crucifix ni même la croix dans son austère nudité<sup>1</sup>. Toutefois, nous l'avons dit, ces signes étaient nécessaires au cœur et à l'esprit des chrétiens. Pour concilier toutes les difficultés, on se gardait de peindre ou de sculpter le crucifix, et on déguisait la croix et le mystère qu'elle rappelle, en les enveloppant de figures et d'emblèmes.

Ainsi chez les anciens la croix affectait quatre formes différentes, ou plutôt il y avait quatre genres de croix : la croix simple, *crux simplex*, qui consistait en un simple poteau sur lequel on fixait les malfaiteurs avec des clous ou avec des cordes ; la croix composée, *crux composita*, qui se divisait en trois espèces : la première était la croix appelée *crux decussa*, consistant en deux pièces de bois unies par le milieu, représentant le x des Grecs ou l'X des Latins ; nous l'appelons croix de Saint-André, en mémoire de l'Apôtre qui y fut attaché ; la seconde, nommée *crux commissa*, avait la forme du Tau des Juifs, T majuscule des Grecs ou du T des Latins ; la troisième, appelée *immissa*, laissait passer la tige au-dessus des croisillons ; c'est notre croix ordinaire †<sup>1</sup>.

Sous ces deux dernières formes la croix ne se rencontre pas dans les peintures de la plus haute antiquité, sans doute parce qu'il était difficile de la déguiser. Il en est autrement de la croix de Saint-André. Un emblème ingénieux la cachait facilement aux yeux inexpérimentés et la

<sup>1</sup> BOSIO, *Roma subt.*, lib. V, c. x. — TERTULL, *contr. Judæos*, c. x ; et *adv. Marcion.*, lib. III, c. xviii.

<sup>2</sup> Voyez GRETZER, *de Cruce*, lib. I, c. i. — LIPSIUS, *de Cruce*, lib. I, c. vi, vii, viii, ix. — SANDINI, *Hist. famil. sacr.*, p. 236.

faisait passer simplement pour l'initiale du nom adorable de Notre-Seigneur. En effet, dans les monuments primitifs rien n'est plus fréquent que le monogramme du Christ ✠ qui avait le double avantage de donner, sans le trahir, le nom de la grande Victime, et de représenter, sans offusquer, l'instrument de son supplice.

Plus tard, lorsqu'on représenta la croix dans les peintures chrétiennes, on eut soin de la couvrir de perles et de l'entourer de roses. C'est la croix perlée, *cruce gemmata*, si commune dans les monuments du quatrième siècle, « et cela, dit le savant Bottari, parce que l'horreur qu'inspirait ce bois, jadis infâme et ignominieux, subsistait encore en partie dans l'âme des convertis <sup>1</sup>. »

Quant aux crucifix, les raisons données plus haut font comprendre qu'on devait s'abstenir absolument de l'exposer aux regards des assemblées primitives, composées quelquefois de catéchumènes, de juifs et de païens, et toujours de néophytes. Aussi, de savoir s'il en existe un seul antérieur à Constantin, c'est une question fort controversée parmi les archéologues. Les princes de la science ne font pas difficulté de soutenir la négative <sup>2</sup>.

Les sentiments de foi, d'amour, de résignation, d'espérance inspirés par le sacrifice d'Abraham, les premiers chrétiens les puisaient avec non moins d'abondance dans l'histoire de Joseph. Ce quatrième tableau de la grande galerie souterraine développait les précédents, et convenait on ne peut mieux à la situation des fidèles persé-

<sup>1</sup> SANDINI, *Hist. fam, sacr.*, p. 175.

<sup>2</sup> . . . . E questo perchè non per anco era dissipato dalla mente degli uomini, quantunque convertiti alla fede, l'orrore che avevano a quel legno già infame e ignominioso. *Sculture e Pitture*, etc., t. III, p. 173.



cutés. De là vient qu'on le rencontre fréquemment dans les Catacombes. Figure du Sauveur dans ses épreuves et dans sa gloire, Joseph l'est encore dans sa résurrection.

Le transport solennel de ses ossements dans la Terre Promise, auprès des patriarches, représente trop bien le retour de l'homme dans sa patrie, parmi les bienheureux, au jour de la résurrection générale, pour que les chrétiens n'aient pas reproduit ce dogme, inspirateur de leurs vertus, soutien de leur courage et source de toutes leurs consolations. On le trouve en effet dans une belle peinture d'une crypte des Catacombes de Saint-Callixte, publiée par Aringhi <sup>1</sup>. Avec leur éloquence ordinaire, les Pères de l'Église donnaient aux fidèles l'explication de la touchante épopée du fils de Jacob, dans lequel ils avaient soin de montrer et le divin Rédempteur, et l'Église, son épouse, et les chrétiens, ses enfants <sup>2</sup>.

Après le siège de Tyr, Alexandre se porta sur Jérusalem, décidé à punir les Juifs de leur attachement à Darius; mais le grand prêtre lui montra l'histoire de ses conquêtes, écrite longtemps d'avance dans les prophéties de Daniel. A cette lecture, le vainqueur sort comme d'un profond sommeil. Il grandit à ses propres yeux, la colère fait place à l'admiration, et les Juifs deviennent pour lui l'objet d'un attachement qui ne se démentit jamais. Tels devaient être, si je ne me trompe, les sentiments des premiers chrétiens lorsqu'on leur montrait l'histoire de leur vocation, de leurs épreuves, de leurs victoires, tracée à grands traits dans l'histoire de l'ancien peuple de Dieu.

<sup>1</sup> Lib. III, c. XXII, p. 311.

<sup>2</sup> TERTULL., *lib. contr. Judæos*. — ORIGEN., *Homil. I, in Exod.* — S. AUG., lib. XII, *contr. Faust.*, etc.

Comme leurs idées devaient s'agrandir ! Avec quelle facilité ils devaient saisir les rapports si intimes et si complets de leur existence et de l'existence du peuple dont ils étaient les successeurs ! Pour eux la religion devenait un livre à partie double, dont la publication commençait à l'origine du monde : d'un côté la figure, de l'autre la réalité. Comme le peintre qui dessine un portrait tient sans cesse les regards fixés sur son modèle, ainsi, pendant les quatre mille ans qu'il avait mis à écrire ce livre magnifique, le Dieu de l'éternité avait eu l'œil constamment fixé sur la réalité des figures qui sortaient de son pinceau ; et le chrétien se disait avec transport : Cette réalité, c'est l'Église, c'est moi.

Le type le plus complet du divin Législateur, Moïse, devait surtout lui arracher ce cri d'amour et d'admiration. Aussi l'artiste des Catacombes multiplie avec une complaisance marquée le cinquième tableau de la grande galerie. Mais il est quatre circonstances de la vie de Moïse qu'on rencontre plus souvent : le voyage sur la montagne d'Horeb, pour s'entretenir avec Dieu ; la réception des tables de la loi ; le miracle de l'eau jaillissant du rocher, et enfin la manne tombant du ciel. Plus que les autres, ces grands événements étaient riches en instructions et appropriés à la situation des néophytes.

Dans une peinture et dans un bas-relief des Catacombes de Saint-Callixte, publiés par Bosio et par Bottari, on voit le législateur hébreu appuyant un pied sur une pierre et ôtant sa chaussure. La main mystérieuse sort de la nue et annonce l'ordre et la présence de Dieu, et l'on croit entendre cette parole : « Otez votre chaussure, la terre que vous foulez est une terre sainte. » Était-il difficile, à la vue de ce tableau, de faire comprendre au néophyte que la sainteté était pour lui la première

condition de son initiation aux mystères de la foi<sup>1</sup>?

Un *monumentum arcuatum* du cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre représente Moïse recevant la loi. Le législateur est debout, un bras élevé vers un nuage d'où sort la main divine, qui tient le Code inspiré. En peignant Moïse dans cette action, on voulait montrer que Dieu était l'auteur de l'Ancien et du Nouveau Testament; que l'Église était une comme la religion, et que les novateurs assez hardis pour soutenir le contraire étaient des hérétiques<sup>2</sup>.

Deux compartiments de la même voûte nous font connaître l'attitude des premiers chrétiens dans la prière. En mémoire de Notre-Seigneur sur la croix, ils priaient les bras étendus. Ils ne croyaient pas pouvoir être plus agréables à Dieu qu'en se présentant devant lui, comme la grande Victime du Calvaire, vénérable usage observé encore de nos jours sur tous les points du globe par le prêtre à l'autel. Était-ce parce qu'ils avaient la connaissance instinctive de la manière dont prierait un jour la divine Hostie, que les païens prenaient la même attitude lorsqu'ils s'adressaient aux dieux dans leurs pressants dangers<sup>3</sup>?

<sup>1</sup> S. GREG. NAZ., *Orat.* II, *in Pascha*. — S. AUG., *Sermo* XLII, *de Sanctis*.

<sup>2</sup> VETUS TESTAMENTUM Deus condidit. — S. AUG., *contr. duas Epist. Pelag.*, lib. III, n. 10. — BOTTARI, t. II, p. 175.

<sup>3</sup> ..... Et pandere palmas  
Ante Deum delubra.

LUCRET., lib. V, v. 4199.

Ipsè gubernator tollens ad sidera palmas.

OID., *Trist.*, lib. I, v. 10.

Voir là-dessus notre ouvrage *le Signe de la croix au XIX<sup>e</sup> siècle*.

Quoi qu'il en soit, dans la peinture dont il s'agit, on voit un chrétien priant les bras étendus. Il est debout, le corps enveloppé d'un manteau qui cache la tunique, dont les manches sont garnies à l'extrémité d'un parement de pourpre. Dans un compartiment inférieur sont deux chrétiennes en prières : elles ont la même attitude, et leur vêtement annonce une grande modestie. On y retrouve en pratique, et les conseils des Apôtres, et les règles disciplinaires des Pères de l'Église<sup>3</sup>. Leur voile est relevé et leur visage découvert, ce qui annonce des vierges chrétiennes. En effet, il était d'usage que les vierges, couvertes d'un voile en public, se découvrirent pour prier dans les assemblées des fidèles : on les distinguait par là des veuves et des personnes mariées<sup>1</sup>, qui, voilées à l'église, allaient en public le visage découvert.

Disons en passant, à la gloire du Christianisme, que le nombre des épouses du Sauveur fut bientôt si grand, au milieu d'un monde où l'empereur Auguste avait eu peine à trouver six Vestales, que les auteurs païens s'en plaignent hautement<sup>2</sup>. On le voit, dans leurs sophismes contre le célibat, les philosophes modernes sont loin d'avoir le mérite de l'invention. Tel était donc l'usage

<sup>1</sup> *Nam verus ornatus maxime christianorum et christianarum non tantum nullus fucus mendax, verum ne auri quidem vestisque pompa; sed mores boni sunt. — S. AUG., Epist. 247.*

<sup>2</sup> En exigeant que les vierges fussent partout voilées, Tertullien constate l'usage dont nous parlons : *Certe in Ecclesia virginitatem suam abscondant, quam extra ecclesiam celant. Timeant extraneos, revercantur et fratres : aut constanter audeant et in vicis virgines videri, sicut audent in ecclesiis.* » *de Veland. Virgin., c. XIII.*

<sup>3</sup> *Et licet quocumque oculos flexeris, feminas adfatim multas spectare cerratas, quibus, si nupsissent, per ætatem ter jam nixus poterat suppetere liberorum. Amm. Marcell., lib. XIV, c. VI. — BOTTARI, t. II, p. 65, 174.*

général, auquel le deuil, en quelque circonstance extraordinaire, faisait parfois déroger. Ainsi dans la Catacombe de Sainte-Priscille on trouve, à la voussure d'une crypte, une femme en prières les bras étendus et voilée de ses cheveux.

Pour revenir à la coutume primitive de prier les bras en croix, j'ajouterai que les protestants ont tort de dire qu'elle est inutile, puisque Dieu ne regarde que le cœur et l'intention ; qu'elle est superstitieuse, puisque c'est une invention de l'Église romaine. Les peintures des Catacombes sont des témoins irrécusables de l'antiquité de cet usage, qui remonte évidemment à l'époque où, suivant les protestants, l'Église était pure de toute innovation et de toute infidélité. Ils ne peuvent donc, sans se contredire eux-mêmes, le traiter de superstition. Sont-ils mieux fondés à dire qu'il est inutile ? Mais les Pères de l'Église pour lesquels ils professent le plus de vénération leur crient, à quinze siècles de distance, que rien n'est inutile de ce qui excite dans le cœur des sentiments plus vifs d'humilité, de confiance et de componction : or, tel est le rit vénérable dont il s'agit <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le passage de saint Augustin est trop beau pour n'être pas cité : « Nam et orantes de membris sui corporis faciunt quod supplicantibus congruit cum genua figunt, cum extendunt manus, vel etiam prosternuntur solo, et si quid aliud visibiliter faciunt. Quamvis eorum invisibilis voluntas et cordis intentio Deo nota sit, nec ille indigeat his indiciis ut humanus ei pandatur animus, sed hinc magis seipsum excitat homo ad orandum gemendumque humiliter) atque ferventius. Et nescio quomodo, quum hi motus corporis fieri nisi motu animi præcedente non possint, eisdemque rursus exterius visibiliter factis, ille interior invisibilis, qui eos facit, augeatur : ac per hoc cordis affectus qui, ut fierent ista, præcessit, quia facta sunt, crescit. *De Cura gerend. pro Mort.*, c. v, n. 7.

Moïse frappant le rocher est la troisième circonstance de la vie du législateur hébreu que l'art primitif reproduit le plus souvent : on la trouve peinte ou sculptée dans toutes les Catacombes. D'après la doctrine de saint Paul lui-même, le rocher du désert, c'est Notre-Seigneur ; la verge qui le frappe, ajoutent les Pères, c'est la croix ; les eaux qui en découlent sont les torrents de grâce, entre autres la purification baptismale et la force du martyr, descendus des plaies de l'Homme-Dieu. L'empressement des Israélites à recueillir ces eaux tant désirées est une leçon pour les chrétiens<sup>1</sup>. Et puis, quel motif de confiance pour les fidèles persécutés, proscrits, dépouillés de tout, que le souvenir de l'éclatante protection de Dieu sur son peuple ! Ces utiles enseignements expliquent la reproduction multipliée du même sujet.

Plus significatif encore et plus touchant, le miracle de la manne ne pouvait être oublié. N'était-ce pas un axiome de la primitive Église que sans l'Eucharistie le martyr était impossible ? Mais, autant le mystère de l'amour et de la foi était nécessaire, autant il était défendu de le révéler ouvertement. Pour en donner une idée à ceux qui l'ignoraient, comme pour en rappeler le souvenir à ceux qui le connaissaient déjà, on le représentait sous des symboles.

Un des plus vrais était la manne tombée du ciel, satisfaisant à tous les goûts, soutenant le peuple voyageur dans ses longues luttes contre les nations qui lui barraient le chemin de la Terre Promise, et ne cessant qu'au

<sup>1</sup> Sed et fontem baptismi nobis atque martyrii eadem petra ostendit. De latere enim ejus, cum percussus est, sanguis et aqua processit, quod baptismus et martyrium figuravit. HIER., in *Isai.*, c. XLVIII. — ID., *S. Justin, Colloq. cum Tryph.* — AUG., *Serm.* 29 et 86, *de Temp.*

moment où il met le pied dans l'héritage promis à ses pères. Aussi, dans une des belles cryptes des Catacombes de Saint-Callixte, on voit Moïse montrant sept paniers d'osier remplis de manne, et dans le compartiment voisin Notre-Seigneur tenant dans les plis de sa tunique un certain nombre de pains marqués d'une croix. La figure et la réalité sont placées à côté l'une de l'autre, mais cachées sous des apparences : l'art chrétien n'ose parler plus clairement <sup>1</sup>.

Rassurés sur le succès de la grande lutte qu'ils soutenaient contre César et le monde soumis à ses ordres, les fidèles avaient besoin de connaître le sort de leurs persécuteurs : Pharaon, englouti dans la mer avec son armée, venait le leur apprendre. Sur un beau sarcophage des Grottes Vaticanes, on voit le prince égyptien monté sur un quadrigé, agitant ses coursiers qui s'enfoncent dans les flots, au-dessus desquels paraît encore la tête de quelques soldats, tandis que Moïse, debout sur la rive opposée, étend la verge miraculeuse et commande la destruction des Égyptiens <sup>2</sup>.

Continuant sa magnifique mission, l'art primitif entre dans tous les détails de la vie si grande et si laborieuse de l'Église naissante, et sous de nobles figures les peint vivement aux yeux des néophytes. C'est tour à tour l'arche d'alliance, double symbole du Dieu qui les protège et de la divine Mère qui leur donna le Rédempteur pour lequel ils combattent <sup>3</sup>; Samson qui enlève les portes de Gaza et qui leur montre le Dieu de la vie sortant du tombeau et leur annonçant qu'il brisera les portes de leur

<sup>1</sup> BOTTARI, t. II, p. 35-6. — BOSIO, lib. V, c. XVII.

<sup>2</sup> BOTTARI, t. I, 170.

<sup>3</sup> S. CYRILL. ALEXAND., *de Incarnat. Verb.*, c, x. — S. AMBR., *Serm.* 25, *pro Com. con.*

prison souterraine <sup>1</sup> ; c'est David combattant contre Goliath, en qui ils contemplent leur divin chef terrassant Néron, Domitien, Valérien et tous les autres géants qui les insultent et les oppriment <sup>2</sup>.

Si nous voulons visiter la Catacombe de Saint-Tertullien, il est temps d'interrompre notre étude ; aussi bien plusieurs jours encore suffiront à peine pour lire les principales pages de l'art primitif. Laissant à droite la Voie Latine, on trouve dans les vignes et parmi les débris des mausolées païens, non loin du cimetière de Saint-Simplicius, l'entrée de la Catacombe de Saint-Tertullien, le Tobie de la primitive Église.

On était au plus fort de la persécution de Valérien. Si active qu'elle fût, la piété des fidèles ne suffisait pas à ensevelir les victimes, moissonnées chaque jour par le glaive des bourreaux ou broyées par la dent des bêtes. Un païen, touché de pitié, se mit à recueillir ces corps abandonnés ; entre autres, il donna la sépulture à douze membres du clergé de Rome, martyrisés sur la Voie Latine, non loin de l'aqueduc de Claude. Cet acte de charité lui mérita la grâce puissante d'embrasser l'Évangile. Baptisé par le pape saint Étienne, il fut ordonné prêtre encore revêtu de la robe blanche des catéchumènes, et continua, sur l'invitation du pontife, l'exercice de son charitable, mais périlleux ministère.

Deux jours après son baptême, Tertullien est arrêté et conduit au tribunal de l'empereur. On le somme de livrer les trésors de son maître Olympius. « Si vous voulez, dit-il à l'empereur, les trésors de mon maître, vous désirez la vie éternelle, que mon maître a reçue en échange

<sup>1</sup> S. AUG., *Serm.* 107. — S. GREG., *Hom.* 21, in *Evangel.*

<sup>2</sup> S. GREG., lib. XXXIX, *Moral.*, in *cap.* 42. *Job.*



de ses richesses périssables. » Valérien affecta de le prendre pour un fou, et ordonna de le meurtrir de coups de bâton et de lui brûler les côtés avec des torches ardentés.

Satisfait de cet agréable spectacle, l'empereur se retire et abandonne la victime à un magistrat nommé Saprice. Digne ministre de son maître, Saprice fait dresser son tribunal sur la place Mammertine et ordonne d'étendre le martyr sur le chevalet, de lui casser les dents et de lui couper les nerfs. Ce n'est qu'après ces horribles tortures qu'il lui fait trancher la tête <sup>1</sup>. Le pape saint Étienne recueillit ses restes précieux et les déposa sur la Voie Latine, auprès des nombreux martyrs que Tertullien lui-même avait inhumés.

Découverte en 1687 par les soins du prélat Guizzardi, la Catacombe de Tertullien ne présenta que des *loculi* parfaitement fermés. Cette circonstance a fait douter que le saint martyr, dont le corps, exhumé par le pape saint Pascal I<sup>er</sup>, repose aujourd'hui dans l'église de Sainte-Praxède avec ceux des douze ecclésiastiques dont nous avons parlé, ait reçu la sépulture dans ce cimetière. Mais il semble facile de fixer les incertitudes : on sait que la Catacombe de Saint-Tertullien est contiguë à celle de Saint-Simplicius. Or, rien n'empêche de supposer que le glorieux martyr fut déposé dans les limites de cette dernière Catacombe, dont un quartier aura pris son nom <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. II, c. XVIII, p. 563.

<sup>2</sup> BAR., *Martyr.*, 4. aug. — ID., *Ann.*, t. II, an. 260, n. 3.

**19 Janvier.**

Catacombes de la Voie Lavicane. — Catacombes des SS. Tiburce Marcellin, Pierre et Hélène. — Histoire. — Peintures. — Partie historique. — Job. — Les trois enfants dans la fournaise. — Daniel dans la fosse aux lions. — Jonas. — Ézéchiél. — Catacombe des SS. Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorus, Simplicius et des Quatre-Saints-Couronnés. — Histoire.

La Voie Lavicane, qui conduisait à l'ancien Labicum, aujourd'hui *Colonna*, située dans les montagnes, entre Frascati et Tivoli, était comme les autres Voies romaines, bordée de temples et de tombeaux. On cite, entre autres, le *Fanum Quietis*, Temple du Repos, et le mausolée de l'empereur Didius. L'urne sépulcrale d'Alexandre Sévère et de sa mère Mamée, trouvée dans la même direction, fait supposer qu'ils avaient aussi leur tombeau sur la Voie Latine.

Quoi qu'il en soit, aux monuments somptueux des maîtres du monde, comme aux *puticuli* des esclaves et du petit peuple, ont succédé les glorieux tombeaux de nos martyrs. La première Catacombe qui se présente au voyageur de Rome, sorti par la *Porta Maggiore*, est celle des Saints-Tiburce-et-Marcellin. Dans les Actes des Martyrs elle porte souvent le nom *Ad Duas Lauros*, sans doute à cause de deux lauriers plantés sur le lieu qu'elle occupe. Il n'en est pas fait mention avant le règne de Dioclétien. A cette époque elle fut immortalisée par les combats de saint Tiburce, qui lui donna son nom.

Tiburce était un jeune sénateur romain d'une naissance illustre et d'une beauté remarquable. Il venait d'ouvrir les yeux à la lumière de la foi, lorsque le pape Caius, voyant l'affreuse persécution de Dioclétien prête

à fondre sur l'Église, convoque, un jour de dimanche, les chrétiens de Rome dans la maison de Chromace, père de Tiburce, et, conformément à l'esprit de l'Évangile, il leur donne l'option de fuir ou de rester dans Rome avec lui. Tiburce s'écrie qu'il ne veut pas quitter l'Évêque des évêques et qu'il est heureux de donner mille fois sa vie pour son Rédempteur. L'assemblée se sépare, et le pape Caius, avec une partie des chrétiens, vient se cacher dans le palais même de l'empereur. Ils durent cet étrange asile à Castulus, intendant des Zètes, c'est-à-dire des petits appartements, placés à la partie supérieure de la demeure impériale <sup>1</sup>.

Mais le zèle de Tiburce ne peut rester inactif; il sort dans la ville et fait de glorieuses conquêtes. Un faux frère, nommé Torquatus, le dénonce et le fait arrêter. Conduit devant Fabien, préfet de Rome, le jeune sénateur est pressé, conjuré de ne pas déshonorer son nom par une mort ignominieuse. « O le plus prudent des hommes, grave magistrat des Romains! s'écrie Tiburce, parce que je refuse d'adorer Vénus l'impudique, Jupiter l'incestueux, Mercure le fourbe, Saturne le mangeur d'enfants, je déshonore ma famille, je souille mon nom! »

Fabien, coupant court à la discussion, fait apporter des charbons ardents et lui dit : « Ou tu vas marcher nu-pieds sur ces charbons, ou tu vas y jeter de l'encens en l'honneur des dieux; choisis. » Pour toute réponse Tiburce ôte sa chaussure, marche sur les charbons in-

<sup>1</sup> Zetarii dicebantur qui præfecti erant zetis : erat quippe zeta (ut tradit Plinius, lib. VI, *Epist.* v) locus capax unius lecti cum duabus sellis, qui velis obductis et reductis modo adjiciebatur cubiculo, modo auferebatur, ac proinde portatile quoddam cubiculum. — BAR., *An.* 286, n. 9.

candescents, et dit à Fabien : « Ils sont doux et frais comme des roses <sup>1</sup>. » Fabien se lève et ordonne qu'on le conduise sur la Voie Lavicane et qu'on lui tranche la tête, ce qui fut exécuté le 11 août de l'an 286 <sup>2</sup>.

Or, Tiburce comptait dans sa famille deux de ces héroïnes si communes aux âges de la primitive Église, qui ne pouvaient quitter le tombeau de leur illustre parent : Lucilla et Firmina passaient les jours et les nuits dans la compagnie du martyr. Un jour, Tiburce leur apparut avec les saints Marcellin et Pierre, et leur dit d'ensevelir près de lui ces deux martyrs immolés sur la Voie Cornélienne, au lieu nommé *Sylva nigra*. La nuit suivante, la voiture de sainte Lucilla amenait sur la voie Lavicane les précieuses dépouilles recueillies par elle et par sa noble sœur. Telles sont les premières gloires de cette Catacombe. Avant de faire connaître les autres, il est bon d'ajouter sur les saints martyrs un détail que le pape Damase nous a transmis.

Dans l'histoire de l'Église naissante, deux faits également incontestables marchent de front : le zèle intrépide des chrétiens à recueillir les corps des martyrs et le soin extrême des païens à les priver de cette consolation. Or, le bourreau des saints Marcellin et Pierre racontait au pape Damase, encore enfant, qu'il avait entraîné ses victimes au milieu des buissons, et que là il les avait exécutées, afin que leurs corps fussent perdus pour les chrétiens <sup>3</sup>. Il ne savait pas que le Dieu des martyrs veillait sur eux.

<sup>1</sup>.... Videtur quod super flores roseos gradior. — BAR., t. II, an. 286, n. 22.

<sup>2</sup> BAR., *ibid.*

<sup>3</sup> Hæc omnia Damasus, cum lector esset et adhuc parvulus,

Le 18 août de l'an 328, l'impératrice sainte Hélène, mère de Constantin, fut déposée auprès des saints martyrs, et à ses noms glorieux la Catacombe de la Voie Laticane ajouta celui de l'illustre princesse. Par *amour pour sa mère* et par *vénération pour les saints martyrs*, Constantin fit ériger sur leurs tombeaux une magnifique Basilique dont on voit encore quelques restes appelés par le peuple de Rome *Torre Pignatorra* <sup>1</sup>. Une petite église consacre la place du vénérable monument; et d'utiles ouvrages, dont il faut rapporter la gloire au cardinal Corsini, facilitent l'entrée de la Catacombe, une des mieux conservées, des plus vastes et des plus intéressantes <sup>2</sup>.

En présence de ces lieux, témoins des souffrances de nos pères, nous reprîmes l'étude des peintures qui les avaient souvent encouragés et consolés. Un des souvenirs les plus propres à leur inspirer la sublime résignation, dont l'exemple forme une partie de leur précieux héritage, est, sans contredit, celui du saint homme Job. « Quel est le martyr, s'écrie un des éloquents interprètes du

didicit ab eo qui eos decollaverat, et postea factus Episcopus, in eorum sepulcro his versiculis declaravit :

Marcelline, tuos pariter, Petre, nosce triumphos :  
 Percussor retulit Damaso mihi, cum puer essem,  
 Hæc sibi carnificem rabidum mandata dedisse,  
 Sentibus in mediis vestra ut tunc colla secaret.  
 Ne tumulum vestrum quisquam cognoscere posset ;  
 Vos alacres vestris manibus mundasse sepulchra,  
 Candidulo occulte postquam jacuistis in antro ;  
 Postea commonitam vestra pietate Lucillam  
 Hic placuisse magis sanctissima condere membra.

BARON., t. II, An. 302.

<sup>1</sup> Pro amore matris et veneratione sanctorum. — ANAST., in *S. Sylvest.*

<sup>2</sup> BOLDETTI, lib. II, c. XVIII, p. 563.

musée souterrain, auquel Job ne puisse être comparé ? que dis-je ? combien de martyrs à la fois n'égalent pas ce saint homme <sup>1</sup> ! » — « Voilà pourquoi, ajoute un autre, si vous êtes dans la tristesse, dans les larmes, dans les épreuves, on vous met sous les yeux l'histoire du prince de l'Orient <sup>2</sup>. »

Le cœur humain est ainsi fait. Voulez-vous le consoler ? gardez-vous de lui présenter le riant tableau du bonheur ; montrez-lui le spectacle de la douleur, d'une douleur plus grande que la sienne. Si, de plus, il vous est donné de faire briller un rayon d'espérance, le succès est assuré. Or, tel était l'exemple de Job.

Au dépouillement de ses biens, à la perte de ses enfants, aux reproches de sa femme, aux accusations de ses amis, aux douleurs physiques dont il sentait si cruellement les atteintes, toutes choses que les habitants des Catacombes partageaient avec lui, se joignait le retour de la prospérité, de la richesse et de la santé, toutes choses encore que l'œil de la foi découvrait à nos pères, dans le prochain et magnifique avenir de l'éternité. Alors du fond de leurs vivants tombeaux les chrétiens faisaient entendre les sublimes accents du patriarche de la douleur, assis sur son fumier : « Je sais que mon Rédempteur est vivant ; que mes os se revêtiront de ma peau ; que je le verrai de mes propres yeux, moi et non pas un autre ; cette espérance est cachée au fond de mon cœur, et les mains de ceux qui me donneront la sépulture la déposeront avec moi dans mon *loculus*. »

Dans les Catacombes de la Voie Latine les peintures

<sup>1</sup> Quis enim est martyr cui hic non potuit æquari, imo martyres innumeros hic unus æquat. — CHRYSOST., *Hom. II, in Job.*

<sup>2</sup> ORIGEN., lib. I, *in Job.*

d'une crypte nous avaient présenté le saint patriarche assis sur un tas de cendre et de paille hachée ; nous le trouvons au cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre dans la même attitude. Une tunique sans ceinture lui couvre à peine la moitié du corps, le reste est nu. Être assis, avoir la tête appuyée sur la main, telle est l'attitude que les anciens donnaient à l'homme profondément affligé. Dans les médailles de Vespasien, frappées en mémoire du sac de Jérusalem, on voit la Judée sous la figure d'une femme assise sous un palmier, avec ces mots en exergue : *Judæa capta* <sup>1</sup>.

Plus on avance, et plus l'art chrétien devient explicite. De même que les prophéties allèrent se développant à mesure qu'on approchait du grand mystère auquel toutes venaient aboutir, ainsi les figures de l'Ancien Testament, ces prophéties des yeux, expriment avec une vérité plus saisissante l'état des premiers chrétiens, en approchant de l'époque où cet état devait être une réalité. A Job succèdent les trois enfants dans la fournaise. Ici, rien ne manque à la figure pour être une histoire complète.

Trois enfants coupables du seul crime d'adorer le vrai Dieu ; un monarque superstitieux et farouche ; une fournaise ardente préparée aux adorateurs du vrai Dieu ; un peuple entier de spectateurs avides de leur supplice ; un miracle qui les conserve pleins de vie au milieu des flammes ; la confession du nom de Dieu par le persécuteur lui-même, voilà bien l'histoire de chaque martyr et de toutes les persécutions, dans leur péripétie et dans leur dénouement.

Il faut entendre les pères et les martyrs expliquant la raison et le sens de ce tableau, partout offert aux regards

<sup>1</sup> BOTTARI, t. II, p. 107, 137.

des néophytes. « La bonté de Dieu, disait saint Cyprien, a daigné vous associer à la glorieuse confession des trois enfants qui furent l'image de ceux qui offrent leur vie pour le Seigneur <sup>1</sup>. » De là vint l'usage de réciter aux fêtes des martyrs le cantique des trois enfants dans la fournaise, usage que le quatrième Concile de Tolède rendit obligatoire.

Dans une crypte des Catacombes de Sainte-Agnès on voit, à droite d'un *arcosolium*, les trois enfants dans la fournaise; ils sont debout, le *sarabalum* ou bonnet phrygien sur la tête, la tunique flottante autour du corps et les mains étendues dans l'attitude de la prière. Cette histoire choisie se retrouve à chaque pas dans les peintures primitives. Je dirai, en passant, que dans le monument dont il s'agit elle est accompagnée de Daniel dans la fosse aux lions et du bon Pasteur portant la brebis sur ses épaules. Sur le petit *loculus* on lit l'inscription suivante :

ABENTIVS ET MARCIA ABENTIAE FILIAE

CARISSIMÆ IN PACE QUÆ VIXIT AN. V. M. VII. D. XVIII.

« Abentius et Marcia à Abentia, leur fille chérie, en paix, qui vécut cinq ans sept mois dix-huit jours. » Il était difficile de réunir plus heureusement tous les sujets de consolation que peuvent désirer les parents chrétiens. La fresque semble leur dire : « Sortie sans péché des épreuves de la vie comme les trois enfants de la fournaise, comme Daniel de la fosse aux lions, celle que vous

<sup>1</sup> Pueros etiam vobis gloriosa confessio sociavit divina dignatio. — S. CYPR., *Orat.* 81. — Tres pueri prætulerunt figuram sanctorum, qui corpus suum in persecutionem pro Christi nomine obtulerunt. — S. ISID., *Alleg. in sacr. Script.*



pleurez a été reçue sur le seuil de l'éternité par le bon Pasteur, qui l'a portée joyeuse dans son bercail. »

Remarquons l'exactitude avec laquelle les inscriptions tumulaires indiquent l'âge précis du défunt ainsi que le jour de sa mort. Consolation pour les parents; indication pour les siècles futurs de l'universalité du témoignage rendu à la foi par tous les âges, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse; enfin, date du jour auquel on devait, chaque année, se réunir pour célébrer la mémoire du martyr : ces trois motifs me semblent avoir déterminé cette précision, dont il serait facile de citer mille exemples.

Je viens de parler de Daniel dans la fosse aux lions. Non moins approprié que le précédent aux besoins de l'Église primitive, ce nouveau sujet s'offre sans cesse aux regards dans les Catacombes. Noé, Job, Daniel, brillent comme trois soleils de justice dans les annales du peuple juif<sup>1</sup>. A ce premier titre de gloire Daniel ajoute le don de prophétie et le courage du martyr. Dépouillé de son emploi, de sa fortune, de ses vêtements, il est jeté dans la fosse aux lions; mais les lions ne lui font aucun mal. Il est sans nourriture, mais un pain miraculeusement envoyé soutient son existence et lui donne le temps d'attendre le roi qui vient ouvrir sa prison, lui rendre la liberté, et le faire asseoir sur les marches du trône.

Pas un trait de ce tableau qui ne convienne au chrétien des Catacombes et à l'Église naissante dans ses jours d'épreuves et dans ses jours de délivrance, alors que Constantin, devenu son admirateur et son enfant, lui donna la paix et la combla de richesses et d'honneurs :

<sup>1</sup> Si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel et Job, ipsi justitia sua liberabunt animas suas. EZECH., c. XIV, 14.

merveilleux changement qui n'était aux yeux de la foi que l'emblème de la résurrection future.

Dans les Catacombes de Sainte-Agnès, comme dans celles de Saint-Callixte, de Sainte-Priscille et toutes les autres, Daniel est représenté debout entre deux lions, les mains étendues et les yeux levés vers le ciel. Le nu complet dans lequel il se trouve est une réminiscence du paganisme qui prouve l'antiquité des peintures souterraines. Encore n'est-ce pas le nu pour le nu, mais le nu historique.

La même observation s'applique à plusieurs autres sujets, notamment au prophète Jonas, dont nous allons parler. Néanmoins, spiritualiste par l'esprit, l'art chrétien ne tarda pas à le deviner dans la forme. On le voit, dans les mosaïques byzantines et dans les grandes fresques de l'école ombrienne, conformer en tout point son magnifique langage à ses chastes pensées.

La confiance en celui qui commande aux flots de l'Océan, qui conserve la vie parmi les horreurs de la mort, qui fait servir à l'accomplissement de ses desseins les tempêtes, les lions, les baleines, les péchés même des hommes; qui menace pour pardonner; qui pousse la miséricorde jusqu'à sacrifier en quelque sorte les droits sacrés de sa justice et le respect dû à ses infaillibles oracles; enfin, la résurrection future, après laquelle tout sera paix et bonheur pour l'homme fidèle, tels sont les sentiments et les pensées qui devaient dominer dans l'âme des premiers fidèles. Jonas en était la personnification.

Faut-il s'étonner de le voir à chaque pas et dans toutes les circonstances de sa miraculeuse mission briller aux voûtes des cryptes souterraines? Une belle fresque des Catacombes de Sainte-Agnès nous le montre au moment

de la tempête, alors que l'équipage effrayé le jette dans la mer. Au-dessus de l'eau apparaît la gueule béante du monstre marin, dont les flancs vont devenir le vivant tombeau du prophète indocile. A l'autre extrémité du navire on voit le monstre rejetant le dépôt qui lui a été confié; puis dans le lointain, au sommet d'une colline, Jonas, couché sous le lierre desséché, protège sa tête de ses mains contre l'ardeur du soleil <sup>1</sup>.

Tous les sujets précédents, à partir de la chute de nos premiers parents jusqu'au prophète Jonas, ont cela de commun qu'ils annoncent le dogme consolateur de la résurrection. Là se trouve une des raisons de leur présence dans les Catacombes. Toutes ces voix éparses viennent se réunir dans la grande voix d'Ézéchiël, dont les prophétiques oracles proclamèrent si éloquemment le réveil éternel des morts, objet capital de la foi des premiers chrétiens et fondement inébranlable de leurs espérances.

Quelle image plus fidèle de Rome souterraine, toute peuplée de tombeaux, que cette vaste plaine couverte d'ossements, sur lesquels passe le souffle de Dieu, dont la vertu les agite, les rapproche, les réunit et en forme des corps où l'âme revient habiter <sup>2</sup> ! Ne semble-t-il pas que dans cette vision Dieu montrait au Prophète les Catacombes au jour solennel de la résurrection générale ? L'Église naissante ne pouvait manquer de mettre sous les yeux de ses enfants le grand spectacle que présenterait un jour l'immense nécropole, alors que s'épanouiraient en riches épis toutes les semences de l'éternité qu'elle cachait dans son sein <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> BOTTARI, t. III, *Tavola*, 149.

<sup>2</sup> EZECH., c. XXXV, 1.

<sup>3</sup> *Ossa æternitatis semina; flos enim resurrectionis est im-*

Un beau sarcophage en marbre des Catacombes Vaticanes représente la scène dans ses différentes phases. Le prophète est debout, la main étendue en signe de commandement; près de lui deux hommes apparaissent sur leurs pieds, tandis qu'un autre est étendu par terre sans mouvement et sans vie. A côté on voit deux têtes, l'une qui paraît vivante, l'autre qui commence à se couvrir de peau <sup>1</sup>. Le souffle divin semble animer le marbre, on croit entendre le bruit des ossements qui se rapprochent et assister au spectacle saisissant de la résurrection générale. Telle est la dernière page de l'Ancien Testament, reproduite dans les peintures primitives, comme elle est la dernière de l'histoire du genre humain qui sera lue sur la terre par les nations assemblées. A l'imposante préparation évangélique que nous venons de parcourir succédera demain l'étude du Nouveau Testament !

Continuons, en attendant, notre pèlerinage sur la Voie Lavicane, et visitons les Catacombes des Saints Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius, Simplicius, et des Quatre-Saints-Couronnés. Ce cimetière paraît n'être qu'un quartier de celui de Sainte-Hélène. Il est sur la même Voie et à la même distance de Rome. Ainsi nous n'avons plus à nous occuper de son origine; disons un mot des héros qui l'ont immortalisé.

L'an 303, Dioclétien faisait lutter contre les tortures quarante-neuf soldats de son armée. Ces intrépides champions de la foi, soutenus par l'exemple de Callistrate, chef de la troupe héroïque, et ramenés plusieurs fois au combat, venaient de recevoir la palme de la victoire.

mortalitas. — S. AMBR., *de Fide Resurrect.* — Famosa est visio et omnium Ecclesiarum Christi lectione celebrata. — S. HIER., *in Ezech.*, c. XXXVII.

<sup>1</sup> BOTTARI, t. I, 157.

Sur la scène sanglante paraissent ensuite quatre artistes célèbres, Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius, accompagnés de Simplicius, qu'ils ont converti à la foi. Ils ont refusé de profaner leur ciseau en fabriquant des idoles. Saisis par les bourreaux, ils sont déchirés à coups de scorpions, puis enfermés dans des caisses de plomb et précipités dans le Tibre. Un courageux chrétien, nommé Nicodème, trouva moyen de les retirer du fleuve et vint les ensevelir sur la Voie Lavicane, à trois milles de Rome.

Deux ans après, un général des armées de Dioclétien et un prêtre qui devait être un jour le souverain pontife apportaient, pendant la nuit, quatre nouveaux martyrs dans la même Catacombe. Ce général était saint Sébastien, ce prêtre saint Melchiade, et ces martyrs les quatre saints couronnés. On donne ce nom à quatre vaillants soldats, Sévère, Sévérin, Carpophore et Victorin, qui aimèrent mieux renoncer à leurs grades que de trahir les serments qu'ils avaient faits à l'Évangile<sup>1</sup>. Leurs corps, abandonnés aux chiens devant la statue d'Esculape, ne purent être recueillis que cinq jours après leur martyre<sup>2</sup>. Telles sont les principales gloires de cette Catacombe, qui peut être appelée, avec celle de Saint-Zénon, le quartier général des soldats martyrs.

<sup>1</sup> Ces saints étaient ce qu'on appelait dans l'armée *cornicularii*. On donnait ce nom aux soldats qui, par leurs exploits, avaient mérité le signe de l'honneur, appelé *Corniculum*. C'étaient les légionnaires de l'empire romain. — BAR., *Ann. ad Martyr.*, 21 aug.

<sup>2</sup> Quorum corpora in platea jussit canibus jactari, quæ jacuerunt diebus quinque. Tunc B. Sebastianus venit noctu cum Melchiade Episcopo, et collegit corpora, et sepelivit in Via Labicana, milliario ab urbe Roma plus minus tertio, cum aliis sanctis in arenario. *Act. SS. MM. quat. Corona.* — BOSIO, lib. IV, cap. x.

**25 Janvier.**

**Catacombes de la Voie Laticane (suite).** — Catacombe de Saint-Castule. — Histoire. — Peintures, partie historique (suite). — Naissance de Notre-Seigneur. — Adoration des Mages. — Jésus au milieu des docteurs, — baptisé par saint Jean. — Détails sur la croix stationnale. — Jésus convertissant la Samaritaine ; — guérissant l'Hémorroïsse, — l'aveugle-né ; — multipliant les pains. — Détails sur les marques des pains. — Catacombe de Saint-Zotique. — Histoire.

Sous le pontificat de Clément X, le chanoine Guizzardi, gardien des Catacombes, était à la recherche de plusieurs cimetières mentionnés dans les Actes des Martyrs. Il venait de franchir la porte Majeure, lorsqu'à un mille de distance il trouve sur la Voie Laticane une étroite ouverture obstruée par des terres et des ronces. Il la fait déblayer, et il se voit, à sa grande satisfaction, dans la Catacombe de Saint-Castule. Les galeries étaient remplies de pouzzolane humide, et les tombeaux parfaitement intacts ; les fouilles commencèrent et furent d'une grande richesse. Ce cimetière, qui avait servi pendant la terrible persécution de Dioclétien, n'avait pas été ouvert. L'humidité des terres de remblais forme ici une exception ; car les Catacombes sont généralement très-sèches, étant creusées dans le tuf granulaire, qui boit l'eau, mais qui ne la retient pas.

Cette circonstance, ménagée par la Providence, explique la possibilité d'un séjour prolongé dans ces profonds souterrains. Creusée dans un sol de même nature, la Catacombe de Saint-Castule ne doit son humidité qu'au voisinage de l'aqueduc de Claude. Néanmoins les terres s'y trouvèrent tellement ramollies à l'époque de la découverte, qu'il fut impossible d'empêcher les éboulements et

de lever le plan général du cimetière. On remarque seulement que les galeries sont étroites et forment un dédale inextricable. Faut-il y voir une précaution nouvelle suggérée aux fidèles par la violence de la persécution? On peut le croire sans hésiter.

Quoi qu'il en soit, ce quartier de la Rome souterraine doit son nom à saint Castule, zétaire de l'empereur Dioclétien, que nous avons déjà nommé en parlant de saint Tiburce. Quel spectacle! Pendant que le terrible persécuteur poursuivait les chrétiens dans tous les lieux de l'empire, dans les cavernes et les forêts, un grand nombre logeaient dans les combles mêmes de son palais, et il ne le savait pas! Ces brebis, cachées dans l'ancre du lion, eussent probablement échappé au massacre si un faux frère ne les avait trahies.

Torquatus, le Judas qui avait dénoncé Tiburce, livra de même Castule et ses compagnons. Trois fois digne de mort, et parce qu'il était attaché à la personne de l'empereur, et parce qu'il était chrétien, et parce qu'il donnait asile aux proscrits dans la demeure palatine, Castule fut aussi livré trois fois aux plus affreux supplices, trois fois pressé de questions, et enfin précipité tout vivant dans une fosse profonde, où il fut étouffé sous une masse de terre. Cela se passait sur la Voie Lavicane, à un mille des murailles de Rome, le 26 mars de l'an 286 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quia tutus nullus inveniri poterat locus ad latebram confodiendam, morabantur omnes apud Castulum quemdam christianum, zetarium palatii. Qui Castulus ibidem in palatio in superiori domo valde alte commanebat. Ideo autem hæc mansio probabatur, quia et ipse Castulus cum suis omnibus christianissimus erat.... Is tertio appensus, tertio cruciatus, addictus est sanctis. In confessione itaque Domini perseverans, missus est in foveam, et dimissa est super eum massa are-

Après avoir rendu l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance au héros chrétien ainsi qu'à ses nombreux compagnons, nous reprîmes l'étude de l'art primitif. Ici la réalité commence : aux grandes figures de l'ancienne loi succèdent les mystères du Nouveau Testament. Les seconds sujets expliquent les premiers, et la vaste galerie souterraine devient un livre complet d'instruction, parfaitement approprié aux besoins de l'Église naissante.

Comme Adam et Ève sont à la tête de l'Ancien Testament, Notre-Seigneur, le nouvel Adam, apparaît au commencement du Nouveau. Une foule de peintures et de sculptures représentent sa naissance. Sur la frise d'un sarcophage en marbre de la Catacombe Vaticane, on voit le divin Enfant couché dans un berceau en forme de panier; il est enveloppé de langes qui ne laissent apercevoir que la tête. Derrière le berceau sont la Sainte Vierge et saint Joseph; l'auguste mère est assise, saint Joseph est debout, la main étendue et les yeux fixés vers l'enfant.

Au pied du berceau on voit le bœuf et l'âne réchauffant de leur haleine les membres du divin Rédempteur. Ce bas-relief, d'une bonne exécution, montre l'antiquité de la tradition qui place dans la grotte le bœuf et l'âne, dont la présence, ménagée dans les conseils éternels, annonçait, dès d'abord, la catholicité de la Rédemption qui devait s'étendre aux Juifs et aux gentils, Les interprètes de l'art chrétien n'avaient garde de laisser ignorer aux néophytes ce consolant mystère <sup>1</sup>.

maria, et ipse cum palma martyrii migravit ad Christum. *Act. MS. Codd. Vat. S. Mariæ ad Martyra et Vall.*

<sup>1</sup> Per bovem intellige illum qui legis jugo subjectus est per asinum autem eum qui simulacrorum cultus onustus est crimine. Cæterum commune rationis expertium animalium pa-



La naissance du Sauveur se reproduit constamment, même avec les détails que nous venons d'indiquer, dans l'adoration des Mages. Ce second sujet est un de ceux qui ont exercé le plus souvent le pinceau des artistes primitifs. On conçoit toute l'importance que devait attacher l'Église naissante à rappeler sans cesse aux néophytes, venus du sein de la gentilité, que le Sauveur était né pour eux aussi bien que pour les Juifs. D'ailleurs, la fidélité à la grâce, le courage de la vocation chrétienne, la nature des hommages demandés par le divin Enfant, la conduite à tenir après l'avoir adoré, étaient autant de leçons qui tiraient des circonstances un merveilleux à-propos et une grande utilité.

Ici encore, l'art s'est montré le fidèle écho de l'Évangile. Non-seulement il représente les Mages avec leurs présents de différente nature, l'étoile qui dirige leur marche, qui s'arrête sur la demeure du divin Enfant et Marie qui tient son fils dans ses bras; il reproduit encore le nombre traditionnel des nobles adorateurs. Comme on compte trois bergers appelés à la crèche, tous les monuments des Catacombes nous disent qu'il y eut trois Mages favorisés du même bonheur. Quant à leur pays et à leur royauté, l'art laisse indécise cette double question, sur laquelle la tradition elle-même n'est pas fixée.

Dans plusieurs bas-reliefs, et notamment dans un bon

bulum et vita fenum est : *Producens*, inquit Propheta, *fenum jumentis*. Quod autem ratione præditum animal vescitur pane, idcirco in præsepe, quod est animalium ratione vacantium sedes, e cælo delapsus vitæ panis proponitur, ut et quæ a ratione remota sunt animalia rationis cibo nutriantur, atque ita ratione decorentur. — S. GREG. NAZIAN., *Orat. de Christ. Nativ.*

sarcophage des Grottes Vaticanes, les Mages portent la tunique ordinaire, rattachée par une ceinture et surmontée du *sagum*, espèce de manteau ouvert seulement par-devant. Leur tête est ornée du bonnet phrygien, semblable à celui des enfants dans la fournaise et commun aux peuples de l'Orient. Il laisse les oreilles à découvert, descend en triangle derrière la tête et, s'élevant au-dessus du sommet, forme une pointe recourbée ; ce qui lui donne presque la figure d'un casque macédonien.

Les chameaux ou dromadaires qui leur servent de monture sont une autre indication du pays d'où ils venaient. Dans la chaussure de ces illustres personnages, les partisans de leur dignité royale pourraient trouver une preuve de leur opinion. Les Mages portent les hauts-de-chausses, c'est-à-dire une semelle qui fait corps avec le bas et qui joint à l'élégance de la coupe une remarquable précision de forme. Or, en examinant les statues des rois barbares qui ornent l'arc de Constantin et le musée du Capitole, on leur trouve exactement la même chaussure <sup>1</sup>.

La crèche révélait éloquemment aux néophytes la puissante bonté du divin Enfant qui amenait à son berceau les riches et les pauvres, les bergers et les Mages, les Juifs et les gentils. Continuant sa mission, l'art chrétien devait suivre la vie du Rédempteur et montrer la Sagesse éternelle subjuguant l'intelligence humaine et se faisant rendre hommage par la science sacerdotale : Jésus dans le temple au milieu des docteurs est le troisième sujet offert à la méditation des fidèles. Le généreux sacrifice des affections les plus chères pour obéir à la voix de Dieu, le zèle à s'instruire, l'humble docilité en écoutant les maîtres de la doctrine, voilà quelques-unes des

<sup>1</sup> BOTTARI, t. I, 88, 149, 158, 173 ; t. III, 23, 24.

leçons données aux néophytes par ce nouveau mystère <sup>1</sup>.

A la voûte d'un *cubiculum* des Catacombes de Saint-Callixte, on voit le divin Enfant assis sur un siège élevé, semblable aux chaires pontificales; à ses pieds est une de ces cassettes de forme ronde appelées *scrinium*, dans laquelle on voit plusieurs volumes, emblème de la doctrine évangélique. A droite et à gauche sont les docteurs dans l'attitude de l'admiration. Deux exceptés, tous sont debout, les yeux tournés vers le Sauveur <sup>2</sup>. Le siège du divin Maître offre cela de remarquable que les montants et le haut du dossier sont ornés de perles. L'artiste a suivi l'usage vénérable des premiers chrétiens, qui, par respect pour les pontifes et pour la doctrine sacrée dont ils sont les organes, couvraient d'ornements et incrustaient de pierres précieuses la chaire d'où leur venaient les divins oracles.

Fronte sub adverso gradibus sublime tribunal  
Tollitur, antistes prædicat unde Deum.

PRUDENT., *Peristeph.*, *Hymn.*, XI. V. 225.

Aux mystères de la vie cachée succèdent les mystères de la vie publique. Tous sont choisis avec tant de discernement qu'ils instruisent, édifient, affermissent le catéchumène ou le néophyte, sans effaroucher l'esprit et sans révéler aucun des secrets dont la discipline primitive réservait la connaissance aux initiés. Passage mystérieux de la vie cachée à la vie publique, le baptême de Notre-Seigneur se trouve à chaque pas dans les Catacombes. Inutile de dire combien il importait d'offrir sans cesse aux regards des fidèles le Sacrement, qui d'enfants de

<sup>1</sup> BOTTARI, t. II, 16.

<sup>2</sup> CIAMPINI., *Monim. veter.*, c. XX.

colère les faisaient enfants de Dieu et héritiers du royaume éternel. La sublimité de leur nouvelle vocation et l'héroïsme des vertus par lequel ils devaient la faire respecter étaient l'abrégé de toutes les instructions : or, le tableau du baptême leur rappelle éloquemment ces grands devoirs.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit sur ce sujet, en expliquant une des fresques du cimetière de Saint-Pontien. Je me contenterai de faire remarquer que la croix perlée et environnée de roses, qui, dans cette Catacombe, décore le compartiment voisin du *Baptême de Notre-Seigneur*, porte sur les croisillons deux flambeaux allumés. Des croisillons pendent, suspendues par deux chaînettes, les lettres A et Ω. Cette double particularité indique une croix *stationnale*, c'est-à-dire qui précédait le peuple et le clergé lorsqu'ils se rendaient aux stations. Or, pour montrer que la croix est la lumière du monde et le dernier mot de toutes choses, on ornait le divin étendard de flambeaux et des deux lettres mystérieuses<sup>1</sup>.

Le grand miracle qui, suivant les prophètes, devait distinguer le Messie était la conversion des gentils et la réunion de tous les peuples dans un seul bercaïl : l'art chrétien ne pouvait manquer d'en montrer l'accomplissement. Déjà nous l'avons vu dans les mystères de la nativité et de l'adoration des Mages ; voici la conversion de la Samaritaine, la guérison de l'hémorroïsse et de l'aveugle-né, qui le représentent sous une autre forme. Que tel fût le sens mystérieux de ces bienfaisantes actions du Sauveur, les Pères de l'Église ne laissent aucun doute à cet égard<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. VIII. — CIAMPINI, *Monim. veter.*, t. II, c. VI. — BOTTARI, t. I, 200.

<sup>2</sup> Ego hanc mulierem Ecclesiam esse puto de gentibus congregatam, quæ... omnem ignominiam suam adveniente Christi

On trouve la Samaritaine dans la plupart des Catacombes, notamment dans celles de Saint-Callixte et dans les Grottes Vaticanes. L'attitude de cette femme, sa tête découverte contrairement à l'usage, je ne sais quelle désinvolture dans tout son maintien, annoncent la pécheresse à laquelle le Sauveur parle avec bonté pendant qu'elle tire du puits l'eau qu'il lui demande <sup>1</sup>. La corde du puits, enroulée sur un tourillon, monte et descend au moyen d'une manivelle, et la cruche ressemble à celles qui sont encore en usage en Italie, du côté de Ferentino.

Un sarcophage de Sainte-Agnès, à la place Navone, représente l'hémorroïsse et sa guérison dans tous les détails du récit évangélique. Plus souvent encore on rencontre l'aveugle-né sur les tombeaux et dans les peintures des *cubicula*. Outre la signification générale indiquée plus haut, ce dernier miracle montrait aux néophytes les

fonte purgavit et maculas quas adulterinis sacrilegiis contraxerat fide Salvatoris abstersit, ac relinquens, sicut inanem hydriam, priorem patrium cultum, universo orbi Domini nuntiavit adventum. — S. AMBR., *Serm. in IV Dom. Quadr.* — Filia archisynagogi significat populum Judæorum, propter quem venerat Christus, qui dixit : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. Illa vero mulier quæ fluxum sanguinis patiebatur Ecclesiam figurat ex gentibus ad quam Christus per præsentiam non erat missus. Ad illam ibat, illius sanitatem intendebat. Hæc intercurrit, tangit fimbriam quasi nescientis, id est sanatur tanquam ab absente. — D. AUG., *Serm. v, de Temp.* — Cæcus a nativitate quem Dominus, postquam unxit oculos ad piscinam Siloe misit lavandum, significat genus humanum a nativitate, id est a primo homine errorum tenebris venumdatum. Cujus oculos Dominus de sputo linivit, quia Verbum caro factum est, et lavari oculos in piscina jussit, ut baptizatus in Christo acciperet legem fidei et crederet in eum. — S. ISID. HISP., *in Joan.*

<sup>1</sup> BOTTARI, t. I, p. 91.

effets du baptême. De là vient que dans les assemblées appelées *Scrutinia*, où l'on choisissait les catéchumènes, on lisait le passage de l'Évangile qui raconte le mémorable événement.

Sur une tombe découverte près de Saint-Sébastien, on voit le pauvre aveugle, son bâton à la main, debout devant le Sauveur. Sa tunique tombante, sans ceinture, indique naïvement qu'il ne pouvait marcher qu'avec peine. Bien qu'il fût d'un âge mûr, il est représenté beaucoup plus petit que Notre-Seigneur. Dans la taille élevée du Fils de Dieu l'artiste a voulu exprimer la majesté suprême et la vénération qu'elle commande. Ici, le sculpteur se conforme à l'usage reçu dans l'antiquité de représenter avec des proportions surhumaines les héros et les dieux ainsi que les mânes des morts, dans lesquels on voyait une sorte de divinité. De là, le mot d'Énée en parlant de Créuse, son épouse, qui lui était apparue :

Infelix simulacrum, atque ipsius umbra Creusæ

Visa mihi ante oculos, et nota major imago <sup>1</sup>.

VIRG., *Œneid.*, lib. II, v. 772.

Le paralytique guéri, purifié de ses fautes, s'en retournant dans sa maison et portant lui-même le grabat qui l'avait apporté, est un témoignage authentique de la divinité et de la miséricorde du Sauveur, ainsi qu'une vive image de la Résurrection glorieuse <sup>2</sup>. Ce nouveau sujet tient une place distinguée dans la grande galerie des Catacombes. Sur la plupart des monuments le grabat n'a qu'une tête, haute et recourbée en arrière comme celle de nos lits à *bateau*. Quelquefois il n'a point de pieds,

<sup>1</sup> BOTTARI, L. II, 84.

<sup>2</sup> S. AMBR., *in Luc.*, c. v.

d'autres fois il en a deux seulement, à la tête; en sorte qu'il ressemble à un lit de camp ou à une chaise longue. Cette forme explique très-bien comment le paralytique put l'emporter sur ses épaules <sup>1</sup>.

Le Sauveur multipliant les pains est un nouveau mystère souvent offert par l'art primitif aux yeux des fidèles. Si les sujets précédents annoncent que le Fils de l'homme était venu pour guérir tout ce qui était malade, sauver tout ce qui était perdu, celui-ci montre qu'il était venu, comme il le dit lui-même, pour donner au monde la vie, et une vie plus abondante. Ici, l'art suit avec fidélité les progrès de l'Évangile, qui mentionne deux multiplications de pains. Dans la première il s'agit de pains d'orge, dans la seconde de pains de froment.

Les Pères, interprètes du musée souterrain, ne manquent pas de faire observer que les pains d'orge, multipliés les premiers, indiquent les éléments de la doctrine donnés aux commençants, et les pains de froment l'instruction plus substantielle réservée aux fils aînés de la foi. Quant aux poissons, nourriture plus délicate et plus recherchée, ils marquent la doctrine des célestes pêcheurs <sup>1</sup>. Enfin, la multiplication même du pain matériel cache, sous un voile diaphane, la multiplication du pain céleste dans la divine Eucharistie.

<sup>1</sup> BOTTARI, t. I, 126-145, 163, 183.

<sup>2</sup> Scriptum est in Evangeliiis quod secundo paverit turbas; sed et illos quos primo pascit, id est incipientes, hordeaceis panibus pascit. Postea vero, cum jam profecissent in verbo et doctrina, triticeos eis exhibet panes. — ORIG., *Hom. XII, in Gen.*, c. XXV. — Duobus autem piscibus piscatorum libros, quibus delicatiora hominibus alimenta deferuntur, significari arbitror. Duo autem pisces sunt, quia et prædicatio Christi quæ per Apostolos effulsit evangelica et apostolica Scriptura resplendet. — S. CYRILL. ALEXAND., *in Joan.*, lib. IV, c. XVIII.

Les pains multipliés sont presque toujours sillonnés par des lignes transversales, en forme d'échiquier ou même de croix. Plusieurs archéologues y voient l'indication du pain adorable de nos autels. D'autres croient que ces lignes constatent simplement l'usage commun aux Juifs, aux Grecs et aux Romains de tracer des lignes profondes sur les pains, les tourtes et les gâteaux (*placentæ*), afin de pouvoir les rompre, attendu qu'on n'employait jamais le couteau pour les diviser.

La seconde explication, justifiée par le témoignage des auteurs contemporains, n'exclut nullement la première : rien n'empêche l'art chrétien d'avoir donné à ce signe païen un sens nouveau, comme il l'a fait dans beaucoup d'autres circonstances <sup>1</sup>. Voici, du reste, la figure de ces pains marqués (*panes decussati*), si communs dans les peintures des Catacombes en général, et en particulier dans les cimetières de Sainte-Lucine et de Saint-Callixte <sup>2</sup>.



Continuant de suivre la Voie Lavicane, on arrive à l'endroit de la Campagne romaine appelé la *Vallée des Morts* et situé à sept milles environ de la porte Majeure. Là se trouve la Catacombe de Saint-Zotique. Sur l'indication de quelques bergers, Boldetti eut le bonheur de la découvrir en 1715. Des fouilles y furent exécutées et donnèrent pour résultat plusieurs corps de martyrs.

D'après un manuscrit de la *Vallicella*, saint Zotique fut martyrisé sous Adrien avec les saints Amantius et

<sup>1</sup> BAR., *An.*, t. I, an. 58.

<sup>2</sup> BOSIO, lib. V, c. IX.



Hippolyte. Ordre avait été donné de les brûler vifs ; les soldats chargés de l'exécution conduisirent les martyrs sur la Voie Lavicane et les attachèrent à des poteaux qu'ils entourèrent de sarments ; mais le feu respecta ses victimes. Pour en finir promptement, les soldats arrachèrent dans les vignes voisines des ceps et des pieux dont ils frappèrent les martyrs sur la tête jusqu'à ce qu'ils eussent expiré.

Les chrétiens vinrent les ensevelir avec honneur au lieu même de leur mort, appelé *le Champ de Capréolus*. Après avoir honoré longtemps le cimetière auquel il donna son nom, saint Zotique fut transporté par le pape saint Pascal dans la Basilique de Sainte-Fraxède. De là il est venu habiter la pieuse église de Saint-Ange *in Peshcheria*, où l'Église lui paye le tribut d'honneur et de confiance qu'il mérite par ses glorieux combats et par sa puissante protection <sup>1</sup>.

### 26 Janvier.

Catacombes de la Voie Tiburtine. — Catacombe de Saint-Laurent ou de Sainte-Cyriaque. — Histoire. — Peintures des Catacombes, partie historique (suite). — Notre-Seigneur bénissant les petits enfants, — ressuscitant Lazare, — sous la figure du Bon Pasteur, — assis sur une montagne d'où sortent quatre fleuves, — représenté dans la fleur de l'âge, — sous la figure d'un agneau portant la croix. — Monogramme du Christ. — Raison de cet emblème.

Le sang divin coulait sur les autels de Rome en l'honneur du grand martyr de Smyrne saint Polycarpe, lorsque, franchissant la porte Saint-Laurent, autrefois *Porta Gabiusa*, nous arrivions à la Catacombe d'un martyr non

<sup>1</sup> Bosio, lib. IV, c. XII.

moins célèbre en Occident. L'antique Voie Tiburtine, sur laquelle nous sommes, a bien des gloires païennes à raconter : comme toutes les autres, elle parle au voyageur de ses tombeaux historiques, de ses temples, de ses colombaires, dont elle montre les débris épars dans les vignes et dans les champs qui la bordent. Du scandaleux mausolée de Pallante, affranchi de Claude, que Pline regardait comme une des hontes du sénat et de l'empire, il ne reste plus rien : on sait seulement qu'il s'élevait à un mille de Rome <sup>1</sup>. Il en est autrement de la tombe de nos martyrs et du lieu de leur sépulture. Le monde entier connaît le nom de saint Laurent et de sainte Cyriaque, et il révère leur Catacombe.

L'origine de ce quartier, l'un des plus vastes de la Rome souterraine, remonte à l'an 260, sous le règne de Valérien. Issue d'une des plus nobles familles de l'empire, Cyriaque avait vécu onze ans avec son mari. Devenue veuve chrétienne, elle consacra sa personne et ses biens aux pauvres du Seigneur. Malgré la violence de la persécution, elle donnait sa maison du mont Cœlius, pour les assemblées des fidèles et la célébration des saints mystères. C'est là que saint Laurent, la veille de son glorieux combat, distribua aux infirmes, aux veuves et aux orphelins, les trésors de l'Église.

Après sa mort, l'illustre archidiacre fut déposé avec une grande pompe dans le champ de Veran, donné par sainte Cyriaque pour la sépulture des chrétiens et situé

<sup>1</sup> Ridebis, deinde indignaberis ; deinde ridebis si legeris, quod nisi legeris non potes credere. In via Tiburtina, intra primum lapidem, proxime annotavi monumentum Pallantis ita inscriptum : Huic senatus, ob fidem pietatemque erga patronos, ornamenta prætoris decrevit et sestertium centies quinquagies, cujus honore contentus fuit. *Epist. ad Montan.*

sur la voie Tiburtine. Elle-même ne tarda pas à venir l'y rejoindre. Sans égard pour sa haute naissance ni pour son grand âge, l'empereur fait arrêter l'illustre matrone et la soumet aux plus affreuses tortures. On lui meurtrit le corps, on lui déchire les chairs et on finit par lui briser les os à coups de lanières garnies de plomb et de pointes acérées. Les chrétiens recueillent avec respect son corps sacré et le déposent dans la partie occidentale de sa Catacombe, non loin de saint Laurent <sup>1</sup>.

Une armée de martyrs vint successivement prendre place dans la vénérable nécropole. Je citerai seulement les saints Hippolyte, Irénée, Abbundius, Justin, Tryphonie et Cyrille, dont les *loculi* furent arrosés de larmes, parfumés de prières et couronnés de roses pendant une longue suite de siècles par des armées entières de pèlerins. Au dire de Prudence, l'Italie tout entière, depuis les provinces les plus éloignées, s'abattait périodiquement comme une avalanche sur le champ de Veran, pour venir honorer les corps sacrés des martyrs, qui en faisaient un lieu de miracles et de bénédictions <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Posthæc fecerunt eam plumbatis atque scorpionibus affligi, usque dum Domino reddidit spiritum. Corpus martyris sepe-  
lierunt in agro Verano, non longe a corpore B. Laurentii, a  
parte occidentali. *MS. Codd. Vat.*

<sup>2</sup> Il faut entendre Prudence, témoin oculaire, décrivant cet  
enthousiasme des siècles de foi pour les martyrs. Puisse ce  
tableau faire réfléchir nos sociétés décrépités et matérialisées !

Oscula perspicuo figunt impressa metallo,  
Balsama diffundunt, fletibus ora rigant.

Urbs augusta suos vomit effunditque Quirites,  
Una et patricos ambitione pari.

Confundit plebeia phalanx umbonibus æquis  
Discrimen procerum, præcipitante fide.

Cette Catacombe avait encore l'avantage de rappeler un des plus mémorables triomphes de l'Évangile. Tryphonie et Cyrille, dont elle possédait les restes précieux, étaient, la première l'épouse, et la seconde la fille de l'empereur Dèce, l'un des plus exécrables persécuteurs qu'ait eus l'Église naissante. *Post hunc*, dit Lactance, *exurgit execrabile animal Decius* <sup>1</sup>. La jeune Cyrille, baignée dans son sang, fut abandonnée aux chiens sur le théâtre de son martyre; mais elle fut recueillie par le saint prêtre Justin et ensevelie avec sa mère dans l'*agro Verano*, non loin de saint Laurent <sup>2</sup>.

Comme tous les autres, le cimetière de Sainte-Cyriaque est riche d'inscriptions, de sculptures et de peintures sacrées, dont il est temps de reprendre l'histoire. Nous avons laissé l'art chrétien montrant Notre-Seigneur au désert, où il nourrit miraculeusement la multitude fidèle. Il va nous le représenter toujours bienfaisant, toujours accessible, appelant auprès de lui et réhabilitant par ses divines caresses l'enfance si cruellement opprimée dans le paganisme.

Nec minus Albanis acies se candida portis  
 Explicat, et longis ducitur ordinibus.  
 Exsultant fremitus variarum hinc inde viarum;  
 Indigena, et Piceni plebs et Hetrusca venit.  
 Concurrit Samnitis atrox habitator et altæ  
 Campanis Capuæ, jamque Nolanus adest.  
 Quisque sua lætus cum conjugè dulcibus et cum  
 Pignoribus rapidum carpere gestit iter.  
 Vix capiunt patuli populorum gaudia campi,  
 Hæret et in magnis densa cohors spatiis.  
 Augustum tantis illud specus esse catervis  
 Haud dubium est, ampla fauce licet pateat.

*Peristeph., Hymn. de S. Hipp.*

<sup>1</sup> *De Mor. persecut.*

<sup>2</sup> BOSIO, lib. IV, c. XVI, n. 4, 5.

Dans un *cubiculum* du cimetière d'Apronien on voit le Fils de Dieu debout, couvert d'un manteau, étendant la main sur un petit enfant dont le visage et l'attitude respirent l'étonnement et l'innocence. Ce n'était pas assez pour les néophytes de savoir que le Sauveur appelait tous les hommes, sans distinction, à la vie de la grâce et de la foi ; ils ne devaient pas ignorer qu'il avait la puissance de retirer leur âme de la tombe du péché et leurs corps des liens du trépas. Et voilà que les monuments primitifs leur représentent à chaque pas le mystère deux fois consolant de la résurrection de Lazare. Je ne nommerai pas les Catacombes où il se trouve ; il faudrait les nommer toutes.

Je dirai seulement que Notre-Seigneur, dans l'accomplissement du miracle, est debout, une verge à la main, dont il touche la tête de Lazare, emmaillotté comme un enfant au berceau. La verge signifie la toute-puissance du divin Moïse <sup>1</sup>. Les langes, employés également pour envelopper l'enfant qui entre dans la vie et le vieillard qui vient d'en sortir, indiquent le commencement de la double vie du temps et de l'éternité : vie du temps, qui commence au berceau pour se développer avec l'âge ; vie de l'éternité, qui commence au tombeau pour s'épanouir au jour de la résurrection <sup>2</sup>.

De même que dans les sujets de l'Ancien Testament tout gravite autour du Rédempteur, qui est la force des martyrs, la résurrection et la vie, de même tous les su-

<sup>1</sup> Bosio, lib. VI, c. xv.

<sup>2</sup> Cunabula sunt panni infantiae. Sed Joannes Constantino-politanus episcopus scribit Lazarum in monumento cunabulis involutum. — BEDA, *De Orthog.*, t. I. — Pannis sepulturae involucrum initiatus ; sic initio vitae ipsius finis correspondet. — TERTULL., *Contr. Marcio.*, lib. IV, c. XXI.

jets évangéliques parlent de lui, le représentent aux néophytes sous ses véritables caractères de Sauveur universel, de nourricier des âmes, de pasteur, de vainqueur de la mort; en sorte qu'il est la clef de voûte de tout l'édifice, ou, comme parle saint Paul, la pierre angulaire qui réunit la Synagogue à l'Église, l'Église de la terre à l'Église du ciel, le temps à l'éternité.

Mais ce que l'art primitif prend à tâche de placer partout sur le premier plan, c'est la charité du divin Auteur de la loi de grâce. Pas une crypte, je dirais pas une sculpture, pas une peinture des Catacombes qui n'offre aux regards attendris le Fils de Dieu sous la figure du bon Pasteur. Plus que tous les autres, ce sujet me semble proportionné aux besoins de l'Église naissante. Chaque jour elle voyait venir à elle, ou le disciple de Moïse, esclave tremblant du Sinaï, ou le païen adorateur de divinités qui s'abreuyaient de sang humain; tous, Juifs et gentils, enveloppés, comme dit saint Paul, dans l'iniquité et couverts de honteuses souillures.

Or, quelle merveilleuse impression devait produire sur ces âmes effrayées et coupables la vue du Dieu de l'Évangile, sous la forme d'un berger qui n'attend pas le retour de la brebis égarée, mais qui court à sa recherche et qui, pour lui épargner la fatigue du voyage, la place doucement sur ses épaules et la rapporte triomphant au bercail! Faut-il s'étonner si, à la vue de tant de miséricorde, les païens eux-mêmes se sont écriés: Qu'il est bon le Dieu des chrétiens! Faut-il s'étonner davantage si les chrétiens, transformés par ces divins exemples, répandaient sur leurs frères et jusque sur leurs ennemis ces effusions d'amour qui obligeaient encore les païens à pousser cet autre cri d'admiration: Comme ils s'aiment et comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres!

Pour montrer que cet immense foyer de charité divine ferait le tour du monde, comme le soleil, et qu'il embrasserait tous les cœurs et tous les siècles, l'art chrétien représentait le Sauveur debout sur une montagne, dont la base donnait naissance à quatre fleuves qui prennent leurs cours vers les quatre points cardinaux. Ce beau sujet se trouve très-souvent dans les fresques primitives aussi bien que dans les mosaïques des cinquième et sixième siècles.

Or, les interprètes de la doctrine, en montrant cet emblème aux néophytes, ne manquaient pas de leur dire : « La religion de la vérité et de la charité, descendue du ciel, retournera dans le ciel après avoir vivifié toutes les parties du globe <sup>1</sup> ; le foyer divin d'où elle émane ne s'éteindra jamais, la source des quatre fleuves est intarissable : Jésus-Christ est éternel. » Et voilà que pour rendre cette pensée l'art primitif ne craint pas de faire un mystérieux anachronisme.

Bien que le Sauveur fût dans sa trentième année alors qu'il opérait ses miracles, le peintre, le sculpteur, le mosaïste chrétien le représentent sous les traits d'un jeune homme dans la fleur et la beauté de l'âge. Du reste, son langage était facilement compris. Malgré leurs idées imparfaites de l'éternité, les païens représentaient souvent leurs dieux sous la figure de jeunes hommes, afin

Hinc egredientia quatuor Evangelii flumina per universum mundum regenerationis evehunt lavacrum. — S. CYPR., *Tract. de Ablut. ped.* — THEODORET., *in Psal. XLIII.* — S. EUCHER., *in Gen.*, c. III. — Quatuor paradisi flumina quatuor Evangelistæ, qui ab uno fonte vitæ, id est Domino Salvatore, inspirati et consona voce gentibus cunctis lavacrum salutis prædicant. — BED., *in Gen.*, c. II, et *in Isai.* c. V. — Fluvius qui de loco voluptatis egreditur est Évangélica prædicatio, quæ de Domino Jesu Christo procedit, qui est fons vitæ. — INNOCENT, III.

de marquer leur immutabilité. On peut citer, entre autres, l'Apollon du Belvédère et cette foule de génies qui décorent les sarcophages du Capitole ou les fresques de Pompéi.

Les artistes chrétiens employèrent la même forme pour rendre la divinité de celui qui ne connaît ni changement ni ombre même de vicissitude. Au besoin, ils auraient pu trouver la même idée chez les Juifs<sup>1</sup>. Par une conséquence du même principe, on rencontre aussi dans les Catacombes les anges, les saints, les patriarches eux-mêmes, tels que Abraham, Noé, Moïse, sous la figure de jeunes hommes, pour marquer l'immutabilité de leurs vertus, de leur bonheur et de leur gloire<sup>2</sup>. Entre autres monuments où le Sauveur paraît sous les traits de l'adolescence, je nommerai le célèbre sarcophage de Probus, préfet du Prétoire; l'urne sépulcrale de Sainte-Agnès, à la place Navone; enfin, l'*arcosolium* d'une crypte des Catacombes de Sainte-Agnès<sup>3</sup>.

Afin de rendre plus sensible le grand mystère de l'amour divin dont la transformation du monde entier devait être l'heureux effet, on ne craignait pas de recourir aux types païens. C'est ainsi qu'Orphée, adoucissant les animaux et faisant mouvoir les pierres aux mélodieux accords de sa lyre, représente sur un monument parfaitement chrétien la conversion du monde opérée par le

<sup>1</sup> Sed a Deo nunquam senescente semperque juvene nova recentiaque bona copiose accipiendo, discant credere non esse quicquam vetus apud Deum aut omnino præteritum, sed subsistere absque tempore noscensque, etc. — PHILO., *de Sacrific. et Cain*.

<sup>2</sup> Justorum animæ juvenescunt, vigent et in ipso ætatis flore semper consistent. — S. CHRYS., *Hom. x, in Epist. ad Rom.*

<sup>3</sup> BOTTARI, t. III, 84. — BOSIO, lib. VI, c. XVII.



Sauveur. Ce monument est une fresque bien conservée des Catacombes de Saint-Callixte, publiée par Bosio et par Bottari et très-bien expliquée par Boldetti, d'après un passage d'Eusèbe<sup>1</sup>.

Mais la rédemption de l'univers, l'expiation du péché, la conquête du genre humain à la vérité, à la vertu, malgré l'énergique résistance des passions, de l'enfer et des Césars, cette grande entreprise, près de laquelle les fabuleux travaux d'Hercule ne sont que des jeux d'enfant, quel labeur elle coûtera au Héros divin ! Sa vie, son sang, seront le prix de la victoire. Ici, l'art chrétien rencontre une difficulté que ne connaît pas, ou beaucoup moins, le docteur qui enseigne de vive voix. Le peintre ou le sculpteur fixe sa parole ; le maître voit la sienne expirer avec le son qui l'accompagne : l'artiste expose sa pensée aux regards de tous indistinctement ; le prédicateur peut choisir son auditoire, modifier, abréger, voiler ou développer son enseignement selon les besoins de ceux qui l'écoutent.

Si donc l'évêque, ou le prêtre, chargé d'instruire les néophytes ou les catéchumènes, pouvait, en gardant certaines mesures, expliquer les terribles drames de la Passion et de la Croix à des hommes pour qui ce lugubre mystère était un scandale ou une folie, l'artiste était dans une condition moins favorable. Il fallait néanmoins qu'il remplît sa mission. Pour atteindre ce but, en ménageant toutes les susceptibilités juives et païennes, il recourait à des figures assez transparentes pour laisser deviner sa pensée, mais assez obscures pour lui ôter l'éclat qui aurait offusqué les yeux encore trop faibles des néophytes.

<sup>1</sup> BOSIO, lib. VI, c. XXI. — BOTTARI, t. II, 30. — BOLDETTI, lib. I, c. VII. — EUSEB., *de Laud. Constant.*, lib. XIII, c. XV.

Ainsi, pour exprimer le sacrifice du Calvaire, ils représentaient le sacrifice d'Abraham, qui en est la plus vive image. Le bois du sacrifice, l'innocente victime à laquelle est substitué le bélier mystérieux, embarrassé dans les épines, rien n'est oublié; tout parle de soi-même. Un mot d'explication suffisait pour tout révéler: l'art fournissait le thème; à l'enseignement vocal de le développer. A cette cause il faut certainement attribuer la multiplication de ce sujet dans nos monuments de la plus haute antiquité. Peu à peu les esprits se familiarisent avec la folie et le scandale de la croix; l'art devient alors plus explicite.

Au commencement du quatrième siècle, il soulève un coin du voile, et il nous montre la grande Victime du Calvaire sous la forme d'un agneau dont la tête est environnée du nimbe crucifère. Plus tard, il place une croix à moitié voilée sur l'épaule du divin Agneau. Enfin, Constantin, le premier, fait dessiner et sculpter la croix et même le crucifix dans toute leur vérité. Néanmoins il croit devoir entourer l'instrument du supplice de couronnes de roses et de pierres précieuses, afin d'en déguiser l'ignominie<sup>1</sup>.

Soit pour la raison précédente, soit pour perpétuer le souvenir de l'apparition de la croix couronnée qui apparut au premier empereur chrétien, soit enfin pour rappeler que c'est par la croix qu'on obtient la couronne,

<sup>1</sup> En décrivant l'urne vaticane de Livia primitiva, BOTTARI s'exprime en ces termes: « L'essere ornato tutto di gemme il salutare segno della croce è chiaro argomento che quest'arca non fu scolpita prima del tempo in cui imperò in gran Constantino, poichè, secondo Eusebio (*Vit. Const.*, lib. I, cap. xxx), egli fu il primo che introdusse l'ornare in siffatta guisa le croci. » T. I, 139.

l'usage s'établit de représenter la croix environnée d'une couronne. On la retrouve ainsi dans les Basiliques du quatrième siècle et sur les médailles impériales de la même époque. Je citerai celles de l'empereur Zénon et des impératrices Eudoxie et Pulchérie, puis la Basilique de Nole, si bien décrite par saint Paulin <sup>1</sup>. Il nous reste un vestige de cette ancienne coutume dans les croix entourées d'un cercle, et qu'on grave sur les murs des églises consacrées par les évêques <sup>2</sup>.

Antérieurement à Constantin et dès la naissance même de l'Église, l'art chrétien avait trouvé le secret merveilleux de représenter dans un seul emblème et la croix et le nom de la grande Victime qui l'avait arrosée de son sang : je veux parler du monogramme du Christ. Les deux initiales du nom grec de Notre-Seigneur sont tellement disposées qu'elles forment une croix. Or, que cet emblème mystérieux soit antérieur, à l'apparition du Labarum, la preuve en est qu'on le trouve dans les fresques, sur les verres, les inscriptions, les lampes et les bas-reliefs des temps apostoliques ; je citerai entre autres la pierre tombale de saint Marius, martyr sous Adrien ; de saint Alexandre, martyr sous Antonin ; du pape Caius, martyr sous Dioclétien ; de saint Januarius, martyr sous Alexandre Sévère.

<sup>1</sup> *Ardua floriferæ crux cingitur orbe coronæ,  
Et Domini fuso tincte cruore rubet.*

*Poem. xvii, in Natal. ix S. Felicis, in fine.*

*Cerne coronatam Domini super atria Christi  
Stare crucem, duro spondentem celsa labori  
Præmia : tolle crucem, qui vis auferra coronam.*

*Id., ibid.*

<sup>2</sup> PAMELIUS, *Liturg.*, t. I, p. 502.

De plus, qu'il fut exposé partout aux regards des catéchumènes et des néophytes, c'est un fait évident comme la lumière du jour pour qui a visité les Catacombes. On voit que l'art a voulu enseigner, comme il pouvait le faire, le grand mystère de la croix en plaçant partout le nom et le signe sacré qui étaient la consolation, la force, l'espérance de l'Église naissante, le salut et la vie du monde, le dernier mot de tout le symbolisme chrétien. Son enseignement ne fut pas vain. Nous apprenons de Tertullien et des autres Pères de l'Église que les fidèles ne faisaient pas la moindre action sans graver sur leur front ce signe adorable et sans prononcer ce nom tout-puissant devant lequel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers <sup>1</sup>.

### 27 Janvier.

Catacombes de la Voie Nomentane. — Catacombe *ad Nymphas*. — Histoire. — Histoire de saint Nicomède. — Peintures, partie historique (fin). — La Sainte Vierge, — saint Pierre et saint Paul, — les Martyrs, — les Chrétiens en prières, — les Agapes. — Catacombes de Saint-Alexandre. — Histoire. — Catacombes des Saints-Primus-et-Félicien. — Histoire.

Après avoir vénéré la tête deux fois immortelle de saint Chrysostome, offerte aujourd'hui dans la Basilique Vaticane aux hommages de l'Orient et de l'Occident, nous gravâmes le Monte Pincio. De là, franchissant la porte Pie, nous entrâmes sur la voie qui conduisait à *Nomentum*, l'antique cité des Sabins. Sur les bords de cette voie s'élevaient jadis des villas et des temples célèbres. A quatre milles de Rome était la villa de Phaon, dans laquelle Né-

<sup>1</sup> TERTULL., de *Coron. milit.*, c. III.

ron se donna la mort; celle de Sénèque, dont les vignes sont louées par Pline et Columelle <sup>1</sup>; celle du poète Martial et de Quintus Ovidius, son ami. Entre tous les autres, le temple de Diane, situé près des murs de Rome, est devenu fameux dans l'histoire des martyrs. De ces édifices païens il reste à peine quelques ruines informes; comme tous les autres, ils ont fait place aux monuments immortels du Christianisme. Plutarque parle de fontaines et de marécages qui environnaient la Voie Nomentane; et l'inscription d'une jeune enfant noyée dans ces fontaines nous apprend qu'elles s'appelaient les *Nymphes*, ou les Fontaines des Nymphes <sup>2</sup>.

De là le nom de Catacombe *ad Nymphas*, donné au très-antique cimetière que nous allons mentionner. On ignore quel en fut le fondateur; les monuments primitifs attestent que l'apôtre saint Pierre avait coutume de s'y rendre pour administrer le baptême. Je citerai entre autres les actes des saints martyrs Papias et Maurus, qui souffrirent sous Dioclétien et qui sont les gloires de cette Catacombe, dans laquelle ils furent déposés.

La cinquième année depuis le commencement des Thermes, c'est-à-dire l'an 303, le 29 janvier, le préfet Laodicius, siégeant sur son tribunal, se fit amener dans le cirque Flaminien deux soldats, nommés Papias et Maurus. — « Je sais que vous êtes chrétiens, leur dit le juge. — Oui, nous le sommes, répondent les martyrs. — Quittez votre erreur, et adorez les dieux de l'empire.

<sup>1</sup> PLIN., lib. XIV, c. II. — COLUMEL., *de Re rustica*, lib. III, c. III.

<sup>2</sup> E vita Nymphæ fontanæ me rapuerunt,  
Forte mihi e tali gloria morte venit.  
Parvula quippe alter mihi nondum effluxerat annus,  
Romano geuere, sed Philesia nomine.

— Que ceux-là les adorent qui renoncent à la vie éternelle. — Vous perdrez bientôt la vie si vous n'adorez les dieux immortels : faites ce que je vous dis , et vous vivrez. — Sacrifiez-vous, et vous vivrez dans les flammes de l'éternité. »

A ces mots, Laodicius ordonne de les étendre par terre et de leur donner la bastonnade <sup>1</sup>. Un centurion s'approche et les touche légèrement avec son bâton de cep de vigne. Aussitôt les soldats chargés de l'exécution déchargent une grêle de coups sur leurs braves et innocents camarades. Pendant ce cruel supplice, les martyrs ne faisaient entendre que ces paroles : « Christ, soutenez vos serviteurs <sup>2</sup>. « Ensuite, le préfet les fait relever, attacher à des poteaux et briser à coups de lanières garnies de plomb, jusqu'à ce qu'ils aient rendu le dernier soupir. La nuit suivante, un saint prêtre, nommé Jean, vint recueillir leurs corps et les transporter sur la Voie Nomentane, dans la Catacombe *ad Nymphas*, où saint Pierre baptisait <sup>3</sup>.

Soit à cause de sa situation dans un terrain humide, soit par suite des invasions des Barbares, il ne reste plus rien aujourd'hui de ce vénérable cimetière. Mais Bosio me semble avoir raison, contrairement à l'opinion de Boldetti, d'en fixer l'emplacement près des murailles de Rome, et non point à six ou sept milles de distance. Est-il croyable que saint Pierre eût fait un aussi long

<sup>1</sup> Il faut remarquer ici la conformité parfaite des actes des martyrs avec les usages militaires : on sait que la bastonnade et la décimation étaient les deux supplices réservés aux soldats. — COELIUS RHODING., *Lect. antiq.*, lib. X, c. v.

<sup>2</sup> Christe, adjuva nos servos tuos.

<sup>3</sup> Quorum corpora collegit Joannes presbyter noctu et sepelivit in Via Nomentana, quarto kalend. februarii, ad Nymphas, ubi Petrus baptizabat. — BAR., *an.* 303, n. III.

trajet pour aller exercer une fonction qui devait se répéter chaque jour, lorsqu'il pouvait l'accomplir dans des Catacombes beaucoup plus rapprochées, notamment dans celle de Sainte-Priscille<sup>1</sup> ?

A droite de la porte Pie, non loin des murailles de Rome, se trouve le cimetière de Saint-Nicomède, probablement contigu au précédent et à celui d'Ostiano, dont nous parlerons plus tard. Les carrières de pouzzolane, ouvertes dans les vignes qui couvrent cette partie de la Campagne, ont tellement dégradé la Catacombe de Saint-Nicomède qu'elle est à peine reconnaissable. Pourtant elle offre un grand souvenir au voyageur chrétien : je veux parler du glorieux martyr qui lui donna son nom en l'honorant de sa sépulture. Nicomède était un prêtre de Rome dont le zèle ne craignait pas d'affronter les bourreaux pour arracher à leur fureur les restes sanglants des chrétiens. Cet acte de charité devait avoir sa récompense.

Le nouveau Tobie est arrêté par ordre de Domitien ; on le presse de sacrifier aux idoles : « Je ne sacrifie qu'au Dieu tout-puissant, qui règne dans les cieux ; » telle est son unique réponse<sup>2</sup>. Des lanières garnies de plomb lui déchirent le corps et lui brisent les os ; mais sa bouche, à peine un instant fermée par la mort, va redire devant le Dieu de l'éternité sa devise triomphale : « Je ne sacrifie qu'au Dieu tout-puissant, qui règne dans les cieux. » Pendant que le Roi des martyrs couronne son généreux soldat, un ecclésiastique, nommé Justus, recueille ses restes vénérables et va les ensevelir dans

<sup>1</sup> BOSIO, lib. IV, c. XX. — BOLDETTI, lib. II, c. XVII.

<sup>2</sup> Ego non sacrifico nisi Deo omnipotenti, qui regnat in cœlis. — BAR., *Martyr.*, 15 sept.

son jardin, non loin des murs de Rome, sur la voie Nomentane <sup>1</sup>. Le corps du saint prêtre y resta jusqu'au temps de saint Pascal, qui le fit transporter dans l'église de Sainte-Praxède, où il repose aujourd'hui.

Continuant à marcher vers d'autres Catacombes, nous reprimes l'étude de l'art primitif. Hier, il nous avait laissés au sommet du Golgotha, en face du grand mystère de la vie et de la mort, de la rédemption par le sang et de la résurrection dans les splendeurs de la gloire éternelle. Que les peintures et les sculptures des Catacombes soient une préparation à ce sublime dénouement, que chacune en particulier soit une révélation partielle et comme une syllabe de cette parole finale : **RÉSURRECTION ; RÉSURRECTION GLORIEUSE PAR JÉSUS-CHRIST ;** c'est une vérité que rendent évidente, et la nature même de ces figures, et l'interprétation des maîtres de la doctrine, dont l'enseignement inspirait le génie de l'artiste et dont l'autorité surveillait le travail <sup>2</sup>; enfin, la disposition relative des sujets.

<sup>1</sup> Corpus vero ejus in Tibrim præcipitatum est; clericus autem ejusdem presbyteri, nomine et opere Justus, collegit corpus ejus, et posuit in biroto suo, et duxit ad hortum suum, juxta muros, Via Nomentana, et illic eum sepelivit septimo kal. octob. *MS. Cod. Vall.*, apud BOSIUM, lib. IV, c. XXI.

<sup>2</sup> Aux preuves citées jusqu'ici j'ajouterai ce passage décisif des *Constitutions Apostoliques* : « Præterea credimus **RÉSURRECTIONEM** fore vel ob ipsam Domini resurrectionem. Ipse enim est qui **LAZARUM**.... resuscitavit.... qui **JONAM** viventem.... eduxit de ventre ceti... qui **TRES PUEROS** e fornace Babylonis et **DANIELEM** ex ore leonis, is non carebit viribus ad suscitandum nos quoque... qui **PARALYTICUM** sanum in pedes statuit... et **CÆCO** a nativitate, quod deficiebat... reddidit, is ipse nos quoque ad vitam revocabit... qui ex **QUINQUE PANIBUS ET DUOBUS PISCIBUS** **QUINQUE MILLIA** virorum satiavit... et **EX AQUA VINUM** confecit... item **EX MORTE** sublatus vitæ



La voûte des cryptes est ordinairement peinte aussi bien que la niche. Chaque voûte se divise en plusieurs compartiments, remplis par des sujets opposés, deux à deux, et tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, sauf quelques exceptions assez rares où les quatre sujets sont empruntés soit à la Bible, soit à l'Évangile. Cette disposition de sujets, alternativement mosaïques et évangéliques, dans le choix et dans le rapprochement desquels règne certainement une intention symbolique, est assez générale dans les Catacombes pour y reconnaître une vue systématique, une haute pensée qui avaient dû présider dans le principe à cette décoration. La même pensée se révèle dans la composition des sarcophages, dont les sculptures représentent généralement aussi, par égale moitié, des traits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Or, c'est là un trait caractéristique d'autant plus digne de fixer l'attention que le motif en est puisé dans tout un ordre d'idées qui se rapportent à la croyance de la résurrection<sup>1</sup>.

J'aime à répéter ici ce que j'ai dit ailleurs : l'Église romaine a voulu immortaliser et montrer au grand jour ce magnifique système de l'art chrétien, en faisant reproduire à Saint-Jean de Latran la sublime épopée dont l'ébauche se trouve dans les Catacombes. De son côté, le moyen âge dans ses vitraux, dans ses sculptures, dans ses fresques si variées et si poétiques, n'a fait que continuer l'art primitif, dont il n'est que le prolongement.

Toutefois, pas plus que le Christianisme, la grande épopée de l'art primitif ne finit au Calvaire. Le triomphe

reddidit. » *Const. Apost.*, lib. IV, c. 7. — Quoi de plus clair que ce passage, qui ramène tous les traits reproduits le plus souvent dans les Catacombes à une pensée commune : la Résurrection?

<sup>1</sup> Voyez *Tableau des Catacombes*, p. 114.

que Jésus-Christ remporte sur la mort n'est pas un triomphe personnel. Le ciel dont il prend possession ne s'ouvre pas pour lui seul : il triomphe pour l'humanité. C'est pour elle qu'il prend possession de la bienheureuse Jérusalem, dont il partage les délices avec ses fidèles imitateurs. L'art chrétien va nous montrer les premiers compagnons de sa gloire, les premiers fruits de la rédemption et comme les prémisses de cette régénération universelle qui, s'accomplissant peu à peu avec le cours des siècles, doit placer au dernier jour du monde l'immense famille du nouvel Adam, sur les trônes conquis pour elle par son auguste chef.

Fidèle écho de la foi, l'art qui a si bien exprimé la longue péripétie et le dénouement du drame divin va nous en montrer les glorieuses conséquences. La mère de Dieu, les apôtres Pierre et Paul, quelques martyrs, tels étaient, à l'époque où il composait sa galerie souterraine, les types authentiques de l'humanité transfigurée et béatifiée par Jésus-Christ. Aussi il ne manque pas de les reproduire. Jusqu'ici il a montré le labeur et la souffrance ; désormais il va montrer le triomphe et le bonheur. Autant qu'il en est capable, son pinceau ou son burin deviendra plus gracieux et plus doux.

La Sainte Vierge se trouve assez souvent dans les peintures primitives : dans une des belles cryptes des Catacombes de Sainte-Agnès, elle forme le tableau principal. Au centre de la niche qui surmonte l'*arcosolium* apparaît l'auguste Mère de Dieu. Elle est en demi-figure, ayant sur son giron l'Enfant Jésus. Sa tête est ornée d'un voile relevé par-devant, tombant sur les épaules, et dont les plis viennent reposer sur les bras. Un collier de perles entoure son cou, et se marie à un fil de perles ou d'étoffe qui va se rattacher au sommet du front.

Cette figure a cela de très-remarquable qu'elle porte le cachet de sa haute antiquité et qu'elle montre la croyance de l'Église naissante relativement à la Sainte Vierge. D'abord, il est évident que les Pères de l'Église n'ont jamais dit aux peintres que Marie, la plus humble des créatures, se parait des riches ornements qu'on trouve dans cette figure. Mais, pour exprimer la haute idée qu'il avait de la gloire de la Mère de Dieu, l'artiste lui a donné les splendides atours des dames romaines de son temps, et surtout les colliers de pierres précieuses. Il n'a pu prendre que là son modèle ; car les femmes chrétiennes, fidèles aux prescriptions apostoliques, s'abstenaient, comme nous l'apprenons de Clément d'Alexandrie, des ornements d'or et de pierreries <sup>1</sup>.

Ensuite, ce qui est encore plus intéressant, la Sainte Vierge est représentée les bras étendus, dans l'attitude de la prière. Ainsi, aux yeux de nos Pères comme aux nôtres, la Sainte Vierge prie Dieu, et ne nous accorde pas par elle-même les grâces que nous sollicitons. Le culte que nous lui rendons, le culte que lui rendaient les siècles apostoliques n'est donc pas un culte suprême, un culte d'adoration. Que peuvent opposer les protestants à ce monument dix-sept fois séculaire ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que, s'ils avaient mieux connu notre vénérable antiquité, jamais ils n'auraient osé jeter à la face de l'Église le reproche absurde d'idolâtrie <sup>2</sup>.

L'art chrétien ne se montre pas moins exact dans la représentation des apôtres saint Pierre et saint Paul. D'une part, on le voit copier, aussi fidèlement que peut

<sup>1</sup> *Pædagog.*, lib. II, c. XII. — S. HIER., *Epist.* VII. — TERTULL., *de Habitu muliebri.*

<sup>2</sup> BOTTARI, t. III, p. 83, 172, 176, 144, etc.

le permettre son inexpérience, le type traditionnel des deux princes de l'Église ; d'autre part, religieux interprète de la foi, il assigne à chaque Apôtre la place qu'il occupe dans la hiérarchie catholique. La suprématie de saint Pierre sur les Apôtres, et du pape, son successeur, sur tous les évêques, telle est la pierre angulaire de l'Église. Ce dogme fondamental, sans lequel il n'y aurait plus ni unité de ministère ni unité de croyance, ne pouvait être oublié par l'artiste chrétien. Si les auteurs des hérésies et des schismes, non contents de trouver cette vérité qui les condamne dans l'Évangile, dans les écrits des Pères et dans les canons des Conciles, s'étaient donné la peine de descendre aux Catacombes, ils l'auraient vue gravée naïvement par la main des martyrs sur les humbles monuments de l'Église primitive.

Ces monuments sont de quatre sortes : les verres, les peintures, les sculptures et les mosaïques. Les premiers dans l'ordre chronologique sont les verres et les peintures. Or, parmi cette multitude innombrable de verres peints, trouvés dans les Catacombes, on n'en connaît pas un sur lequel saint Pierre soit placé à la gauche de saint Paul : partout il occupe la place d'honneur : la droite. Il en est de même des peintures à fresque, des sculptures et des mosaïques, dont les unes remontent au berceau de l'Église et les autres sont des ouvrages du quatrième siècle et des siècles suivants. Toutes perpétuent le même dogme qu'elles transmettent au moyen âge, d'où, par une tradition artistique non interrompue, il est arrivé jusqu'à nous. Un petit nombre d'exceptions résultant de l'inattention ou de l'inexpérience de l'artiste ne font que confirmer la règle.

Or, d'où peut venir, demande le savant Mamachi, cette coutume de représenter toujours saint Pierre à la droite

et saint Paul à la gauche? Ce n'est ni du hasard ni du caprice, autrement elle n'aurait pas été si constante ni si universelle. Il faut donc y voir évidemment le reflet du dogme catholique de la suprématie de saint Pierre et l'écho des paroles du divin Maître : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église; pais mes agneaux, pais mes brebis, les troupeaux et les pasteurs <sup>1</sup>. »

Ces images de saint Pierre et de saint Paul, constamment reproduites sur les verres des Catacombes, donnent lieu à une autre remarque : elles prouvent l'ardent amour et la vénération filiale des chrétiens de Rome pour leurs pères dans la foi. Or, cette affection ardente, passionnée, est un fait attesté par l'histoire <sup>2</sup>. Elles prouvent encore la présence à Rome des deux Apôtres, puisque leur portrait se trouve seul, à l'exclusion de celui de tous leurs collègues, constamment rappelé au souvenir des chrétiens de la capitale du monde.

Chose digne de remarque! au quatrième siècle, l'historien de l'Église, Eusèbe, se servait déjà de ces monuments incontestables pour établir le voyage et le séjour à Rome des princes du collège apostolique <sup>3</sup>. Comment se fait-il que les protestants ont ignoré toutes ces choses ;

<sup>1</sup> Cum igitur majores nostri hoc genere monumentorum, quod est cæteris vetustius, Petrum ad dexteram partem, Paulum ad lævam perpetuo exhibuerint, idque non casu, sed consulto fecerint, alioqui non tam constans ea consuetudo neque tam stabilis permansisset; si quid unquam, illud quidem certe indicarint necesse est quod sæpe in commentariis scriptorum christianorum legerant, esse Petrum non reliquis Apostolis modo, sed ipsi etiam Paulo præferendum. — MAMACHI, *Orig. et Antiq. Christ.*, lib. IV, p. 485.

<sup>2</sup> Ainsi, le témoignage de l'histoire confirme l'authenticité des monuments de l'art, et l'art, à son tour, appuie les révélations de l'histoire.

<sup>3</sup> Et confirmant quidem narrationem Petri Paulique nomine

et, s'ils les ont connues, comment ont-ils osé mentir au monde, mentir à leur conscience et nier, ainsi qu'ils le font encore aujourd'hui dans leurs libelles, que saint Pierre soit venu à Rome ?

Le divin Rédempteur avait dit qu'il associerait à sa glorieuse résurrection non-seulement ses Apôtres, mais encore ceux qui par leur ministère croiraient à sa parole. Et voilà que l'art chrétien commence, en peignant quelques martyrs victorieux, cette longue galerie dont le génie des siècles postérieurs couvrira les murs des Basiliques de l'Orient et de l'Occident : Église triomphante sans cesse offerte aux regards de l'Église militante, afin d'éclairer sa marche et d'exciter son courage. On trouve donc dans les Catacombes plusieurs martyrs représentés dans l'attitude du triomphe et de la prière.

Comme Marie, leur reine, ils ont les bras étendus et prouvent deux points du dogme catholique : le premier, que les Bienheureux continuent dans le ciel de solliciter pour nous les grâces dont ils n'ont plus besoin pour eux-mêmes ; le second, qu'ils sont pour nous des intercesseurs et non des dieux ; que nous les vénérons, mais que nous ne les adorons pas. Si, après l'établissement de l'Église, l'art n'a pas craint de représenter les saints et les martyrs dans l'attitude exclusive du triomphe, c'est que le danger du scandale pour les faibles était passé et le dogme affermi. Entre toutes les autres, les Catacombes de Sainte-Agnès et de Sainte-Priscille sont pleines de ces consolantes et instructives peintures <sup>1</sup>.

Autant les images des martyrs triomphants sont communes, autant sont rares celles des martyrs au milieu

*insignita monumenta, quæ in urbis Romæ cœmeteriis etiamnum visuntur.* — Lib. II. c. xxv, p. 75.

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. v, p. 20.

des supplices. C'est à peine si on en peut citer un exemple authentique. L'usage de représenter les athlètes de la foi dans l'acte même de leur glorieux, mais terrible combat est postérieur à la première époque de l'art. Nous en expliquerons la cause en parlant de l'esprit général des peintures et des sculptures des Catacombes <sup>1</sup>.

Après avoir montré le grand œuvre de la Rédemption dans sa préparation et dans ses résultats éternels, l'art primitif nous dit par quels moyens l'Église de la terre s'efforçait d'arriver elle-même à la glorieuse transfiguration, il nomme la prière et la charité. Ces deux admirables secrets, qui, unissant l'homme à Dieu et l'homme à ses semblables, préparent sur la terre la consommation universelle dans le sein de l'éternité, brillent comme deux soleils dans toutes les parties de la Rome souterraine et l'éclairent de leur lumière surnaturelle. Aux voûtes des chapelles, aux parois des *cubicula*, sur les compartiments des sarcophages, partout on voit les premiers chrétiens en prières.

A cet intérêt religieux nos monuments primitifs ajoutent un intérêt historique d'une grande importance. Ils rendent, sinon toujours avec grâce, du moins avec vérité, le costume et les habitudes intimes de nos pères dans la foi. Ainsi, à défaut de tout autre ouvrage, nous saurions encore, grâce au grand livre des Catacombes, que les chrétiens priaient les bras étendus, ordinairement debout, la tête nue et les yeux levés vers le ciel. On les trouve partout dans cette éloquente attitude <sup>2</sup>. La tunique et le manteau ; les cheveux coupés, la barbe courte, la chaussure romaine, le voile pour les femmes, une grande sobriété d'ornements jointe à un air de profonde modestie,

<sup>1</sup> BOLDETTI, l. I, c. v, p. 20.

<sup>2</sup> BOSIO, lib. VI, c. xxvi.

tel est l'ensemble de leur costume et de leur extérieur dans les assemblées saintes. Voilà pour la prière.

Quant à la charité réciproque, on peut dire que leur vie en était un acte continu. Les Catacombes elles-mêmes en sont une preuve authentique. Mais entre tous les actes si variés de la grande vertu de l'Évangile, il en est un que les monuments primitifs reproduisent avec amour : j'ai nommé les Agapes. En effet, les Agapes résumé de la manière la plus vraie le dogme essentiel du Christianisme, celui qui devait changer la face du monde, je veux dire la fraternité de tous les hommes et leur égalité devant Dieu. Ici encore l'art se montre le fidèle écho de l'Évangile et des Pères <sup>1</sup>.

La multitude des croyants n'était qu'un cœur et qu'une âme. Or, chez tous les peuples le signe le plus expressif de l'amitié, ce sont les repas pris en commun. S'asseoir à la même table et manger le même pain, c'est, dans la pensée commune, se mettre sur la même ligne et participer à la même vie : voilà ce que le paganisme ignorait. Sans doute il avait ses repas où les amis de choix étaient invités. Sans doute encore les parents mangeaient en commun sur la tombe des morts ; mais le cercle des invités ne s'étendait pas au delà des limites de la famille et de l'amitié ; jamais l'esclave n'y participait. Bien différentes étaient les Agapes chrétiennes. A ces repas donnés par la charité universelle s'asseyaient tous les membres de la famille chrétienne, et cette famille embrassait tous les hommes marqués du signe de la foi, sans distinction de pays, de fortune et de condition.

A cette première différence, il faut ajouter la modestie, la sobriété, la piété, qui distinguaient les Agapes chré-

<sup>1</sup> TERTULL., *Apol.*, c. XXXIX.



tiennes, tandis que les défauts contraires semblaient l'accompagnement obligé des *comessations* païennes. Écoutons le témoignage d'un témoin oculaire, d'un convive qui s'était assis tour à tour à ces tables différentes.

« Le seul nom de nos repas, dit Tertullien, montre ce qu'ils sont. On les appelle Agapes, ce qui signifie *amour* chez les Grecs. Quelle que soit la dépense qu'on y fait, c'est un gain que de dépenser pour faire du bien. Avec ces aliments nous aidons les pauvres, que nous n'avons garde de considérer comme ces parasites qui, parmi vous, se font gloire de vendre leur liberté, pour se rassasier à vos tables au milieu de mille affronts; mais nous nous conformons aux vues de Dieu, qui préfère les humbles. Ainsi le motif de nos repas est honnête. Jugez donc du reste de notre discipline, puisque nos repas eux-mêmes sont inspirés par la religion. Nous n'y admettons ni bassesse ni immodestie. On ne se met à table qu'après s'être nourri d'une prière à Dieu. On mange autant qu'il faut pour satisfaire la faim; on boit autant qu'il suffit à des hommes pudiques. On s'y rassasie sans perdre de vue qu'on doit adorer Dieu pendant la nuit; on s'entretient sans oublier que Dieu écoute <sup>1</sup>. »

De son côté, saint Cyprien recommande instamment ces repas de charité. L'Église elle-même y attachait une telle importance qu'un Concile frappe d'anathème celui qui les mépriserait ou refuserait de s'y rendre <sup>2</sup>, tant il est vrai

<sup>1</sup> *Apol.*, c. xxxix.

<sup>2</sup> Agapen et dilectionem fraternam religiose e firmiter exercendam. — TERT., lib. III. — Si quis despicit eos qui fideliter Agapes, id est convivia, pauperibus exhibent, et propter honorem Dei convocant fratres, et noluerint communicare in hujusmodi vocationibus, parvi pendens quod geritur, anathema sit. *Conc. Gangr.*, c. II.

que ces réunions avaient une signification éminemment sociale et chrétienne.

Ce qui le prouve peut-être encore mieux, c'est le nom particulier donné aux différentes espèces d'Agapes. Dans la vie de l'homme éclairé par la foi il y a plusieurs circonstances solennelles, où le cœur semble avoir un plus pressant besoin de s'épancher, soit pour se réjouir, soit pour se consoler, en s'unissant d'une manière plus intime aux cœurs capables de le comprendre. Parmi ces circonstances, le mariage, la dédicace d'une église, maison de Dieu et maison de l'homme, la sépulture d'une personne chérie et la naissance des martyrs avaient paru aux premiers chrétiens les plus propres à resserrer les liens de la charité mutuelle. De là quatre espèces d'Agapes, appelées *connubiales*, *dedicatoriæ*, *funerales* et *natalitiæ*<sup>1</sup>.

Donc, après avoir célébré dans la crainte de Dieu ces alliances qui devaient donner tant de héros à l'Église et de saints au ciel; après avoir, dans l'effusion de leur reconnaissance, chanté la bonté du Seigneur, qui voulait bien se choisir une nouvelle demeure, où ses enfants exilés pourraient venir lui confier leurs angoisses et se nourrir du pain des forts; après avoir rendu les derniers devoirs au père, à la mère, à l'ami dont les vertus avaient été une consolation et dont l'absence était maintenant un regret; après avoir remercié le Dieu des martyrs du courage qu'il avait donné à ses serviteurs et à ses servantes, ainsi que des exemples héroïques par lesquels les champions de la foi avaient encouragé leurs frères, les membres de l'Église naissante manifestaient leur reconnaissance, leur allégresse ou leur douleur, en prenant ensemble un innocent festin. Les plus riches en faisaient les frais,

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. XII.

tandis que la charité y conduisait par la main et y plaçait avec distinction les pauvres, les veuves, les orphelins, les amis de Dieu <sup>1</sup>. Tel est l'éloquent usage dont l'art primitif devait transmettre le souvenir aux générations futures : il n'a point failli à sa mission.

Les Agapes se trouvent souvent représentées dans les Catacombes. Je citerai seulement celles du cimetière de Sainte-Agnès et des Saints-Marcelline-et-Pierre, publiées par Bosio et par Bottari. A la voûte de l'*Arcosolium* est peinte une table en forme de fer à cheval. Six convives sont assis comme nous, et non point couchés comme les anciens, autour de la table, sur laquelle on voit trois plats; plusieurs convives portent les aliments à leur bouche. Devant la table on voit huit paniers et deux vases destinés aux provisions.

Dans les Catacombes des Saints-Marcellin-et-Pierre, on trouve une table de la même forme que la précédente. Elle est sans nappe, ainsi qu'une autre table plus petite, placée dans l'espace demi-circulaire formé par la première. Devant cette seconde table, qui est à trois pieds, se tient debout un jeune garçon vêtu de la tunique avec des parements de pourpre. Il porte de la main droite un grand verre à pied en forme de calice, *cyathus*. Il vient de goûter ou il va goûter le contenu en en versant quelques gouttes dans le creux de sa main gauche, suivant l'usage des anciens. Sur la table on voit deux couteaux, deux plats et un animal tout entier, un agneau peut-être, étendu et prêt à être découpé. De l'autre côté

<sup>1</sup> *Statis diebus mensas faciebant communes, et, peracta synaxi post sacramentorum communionem, inibant convivium, divitibus quidem cibos afferentibus, pauperibus autem et qui nihil habebant etiam vocatis, et omnibus communiter vescentibus.* — D. CHRYS., *in I ad Cor.*, II, *Homil.* XXVII.

de cette même table est une grande amphore à deux anses.

L'antiquité, avec ses usages intimes, se trouve ici comme sur les fresques de Pompéi. Nous savons maintenant ce que Varron entendait par la table de service qu'il appelle *ciblila* ou *mensa escaria*, sur laquelle on découpait les viandes et on préparait les boissons avant de les présenter aux convives. Nous voyons aussi pourquoi il n'y a rien sur la grande table, sinon la main des convives, qui attendent les mets et le vin. Ici, les convives sont au nombre de cinq; tous sont assis. Au milieu est une femme, qu'on reconnaît à sa simple tunique et à ses cheveux rattachés sur le sommet de la tête. A droite et à gauche sont deux hommes dont l'un porte le manteau par-dessus la tunique. Les deux extrémités de la table sont occupées par deux femmes assises sur des fauteuils et qui paraissent assister au repas sans y prendre part. Au-dessus de leur tête on lit les deux inscriptions suivantes :

« Irène, donne  
l'eau chaude. »

« Agape, mêle-moi  
de l'eau dans le vin. »

Les noms grecs Iréné et Agapè, c'est-à-dire *Paix* et *Charité*, que portent ces deux femmes, indiquent suffisamment l'objet et l'esprit de ces repas, où elles remplissent des fonctions si caractéristiques. L'une est chargée de donner l'eau chaude; l'autre, de mêler l'eau et le vin, suivant les habitudes de la société antique; toutes deux de représenter de cette manière symbolique l'ins-

titution même des Agapes, destinées à entretenir la *paix* et la *charité* parmi les fidèles <sup>1</sup>.

Les Agapes redisent éloquemment la charité de nos pères les uns envers les autres pendant la vie; mais cette charité, immortelle comme l'espérance et la foi, s'étendait au delà du tombeau; il fallait la montrer sous ce nouveau point de vue. Or, l'image des Fossoyeurs, ces héros de la charité primitive envers les morts, reproduite assez souvent dans les Catacombes, vient compléter le magnifique enseignement de l'art, et nous donner la plus belle comme la plus sublime idée de l'Église naissante.

Avant de quitter la Voie Nomentane, où nous reviendrons demain, il reste à parler de deux Catacombes célèbres : celle de Saint-Alexandre et celle des Saints-Primus-et-Félicien. La première, aujourd'hui cruellement dégradée, est située à sept milles de Rome, dans un terrain qui, du temps de Boldetti, appartenait à l'hospice Saint-Jacques des Incurables. Au dernier siècle il fut encore possible d'en extraire plusieurs corps de martyrs. Son origine mérite d'être connue.

L'an 132, sous l'empire d'Adrien, vivait à Rome un officier supérieur nommé Aurélien, ardent ennemi des fidèles, bien qu'il eût pour épouse une fervente chrétienne nommée Sévérina. Aurélien, appelé à juger les chrétiens, fit mourir le pape saint Alexandre et les saints Eventius et Théodulus. Sans craindre la colère de son mari, Sévérina recueille elle-même les corps des martyrs et va les déposer dans sa villa, située sur la voie Nomentane, à sept milles de Rome. Un grand nombre de clercs et de chrétiens assistèrent aux funérailles.

<sup>1</sup> Voyez *Tableau des Cat.*, p. 142. — BOTTARI, t. II, p. 947. — BOSIO, lib. IV, c. XVI, p. 49, et lib. VI, c. XXVII, p. 313.

La pieuse matrone se revêtit d'un cilice et voulut rester auprès des saintes reliques jusqu'à ce qu'elle eût obtenu du pape saint Sixte, successeur d'Alexandre, un prêtre attaché à cette Catacombe, afin d'offrir chaque jour l'auguste sacrifice sur le tombeau des martyrs <sup>1</sup>. Cette grâce lui fut accordée, et bien des générations furent témoins d'un usage qui rappelait éloquemment la confiance et la vénération profonde des premiers chrétiens pour les glorieux athlètes de la foi.

Sept milles au delà du cimetière de Saint-Alexandre est la Catacombe, aujourd'hui fermée, des Saints-Primus-et-Félicien. Elle occupe le lieu appelé jadis *Arcus Nomentanus*. Primus et Félicien étaient deux vieillards plus vénérables encore par leurs vertus que par leurs cheveux blancs. Mais ni l'âge ni la sainteté ne purent les soustraire à l'aveugle fureur des païens. L'an 303, arrêtés par ordre de Dioclétien, ils furent amenés devant Promotus, préfet de Nomentum. A l'exemple de ses collègues, Promotus se fit une gloire d'inventer de nouveaux supplices et de perfectionner les anciens, pour tourmenter les deux martyrs et se concilier la faveur du prince et du peuple.

Le glaive du licteur termina ce drame sanglant, et les chrétiens, pénétrés de vénération pour les intrépides vieillards, recueillirent leurs corps sacrés et leur firent, pendant trente jours, de brillantes funérailles. Une Basilique vint plus tard consacrer leurs tombes ; mais Rome, trouvant qu'ils étaient trop éloignés de ses regards, transporta ces glorieux enfants dans l'antique église de Saint-Étienne le Rond, au mont Coelius, où ils reposent encore <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> BOSIO, lib. IV, c. XXI.

<sup>2</sup> *MS. Codd. Lat. Vat. Lat.*, 4, 8, 9, *Vall.*, 1. — BOSIO, lib. IV, c. XXIII. — BAR., *an.* 303, n. 115.

**28 Janvier.**

Catacombes de la Voie Nomentane (suite). — Catacombes de Saint-  
Restitut. — Histoire. — Catacombe de Sainte-Agnès. — Histoire.  
— Peintures des Catacombes, partie décorative. — Coup d'œil  
sur le symbolisme primitif. — Emblèmes des premiers chrétiens :  
— le poisson, — le dauphin.

La Voie Nomentane était couverte de pèlerins de tout rang, de tout âge, de tout sexe, Romains ou étrangers. Où allait toute cette foule ? A la Basilique de Sainte-Agnès hors des murs. Pourquoi aujourd'hui plutôt qu'un autre jour ? Parce qu'aujourd'hui, 28 janvier, était l'anniversaire de l'apparition miraculeuse de la jeune vierge, dont le nom deux fois immortel remplit ces lieux. Fidèle aux traditions antiques, le peuple romain venait apporter au tombeau de l'illustre martyr le tribut de sa reconnaissance. Au milieu de cette nombreuse compagnie, nous passâmes devant l'église de Sainte-Agnès sans nous y arrêter : le but de notre excursion était la Catacombe de Saint-*Restitut*, située à seize milles de Rome. Près du petit monticule appelé *Monte Rotondo* se trouvent le cimetière et la crypte où fut déposé le saint martyr, dont il faut redire en peu de mots la glorieuse histoire.

L'an 301, Hermogénien, préfet du prétoire, venait d'obtenir de Dioclétien et du sénat l'ordre de persécuter les fidèles. Aussitôt les satellites se mettent en marche, et le 6 mai ils amènent au tribunal d'Hermogénien, dressé au pied du Capitole, non loin de l'arc de Titus, un courageux chrétien nommé *Restitut*. Conformément à l'édit impérial, on le somme de sacrifier aux dieux : il refuse. Le magistrat ordonne de lui lier les mains derrière le dos et de lui trancher la tête. Après l'exécution, les bour-

reaux jettent le corps près de l'arc triomphal, non loin de l'amphithéâtre, et l'abandonnent à la dent des chiens; mais le Dieu des martyrs veille sur son intrépide soldat.

Pendant la nuit, une des plus illustres dames romaines, nommée *Justa*, vient avec quelques prêtres et plusieurs chrétiens enlever le saint corps, qu'elle emporte dans sa maison, voisine de la *Meta Sudans*, par conséquent très-peu éloignée du théâtre du martyre. Elle l'enveloppe dans des linges très-fins avec des parfums, le place dans sa litière, et pendant la même nuit le transporte sur la Voie Nomentane.

Le convoi s'arrête non loin d'une Catacombe où se tenait caché le souverain pontife, auquel *Justa* fait donner avis de ce qui se passe, en le priant de députer un certain nombre d'ecclésiastiques, de vierges et de serviteurs de Dieu, pour accompagner le précieux dépôt. Dès la pointe du jour, on se remet en marche et on arrive à la villa de la courageuse matrone, située sur la Voie Nomentane, à seize milles de Rome. La sépulture s'accomplit au milieu des hymnes et des prières, qui se prolongèrent pendant sept jours. Cela se passait le 27 mai de l'an 301, au plus fort de la persécution de Dioclétien, à quelques lieues de Rome et dans la direction du camp prétorien, où régnait le persécuteur. Rien n'est plus ordinaire que ces exemples d'intrépidité dans les annales de la primitive Église <sup>1</sup>.

De retour à Sainte-Agnès, nous fîmes notre prière devant l'autel de la sainte; puis, entrant dans une vigne, à gauche de la voie Nomentane, nous descendîmes en nombreuse compagnie dans la célèbre Catacombe. Trois

<sup>1</sup> *MS. Codd. Vat.* — BOSIO, lib. IV, c. XXIV. — BAR., an. 301, n. 19.



ans après le martyre de saint Restitut, c'est-à-dire l'an 304, le 21 janvier, Rome entière assistait au plus étonnant spectacle qu'elle eût jamais contemplé. Une jeune enfant, âgée de treize ans à peine, issue d'une noble famille, d'une beauté ravissante, augmentée de toutes les grâces que donne la pudeur conservée sans ombre de souillure, refuse d'épouser le fils du préfet de Rome, uniquement parce qu'elle est chrétienne et qu'elle a choisi le Fils de Dieu pour époux.

On la voit accepter, en échange de ce brillant avenir, les outrages, les tortures, la mort. Intrépide en face du bourreau, qui tremble et qui pâlit, elle l'encourage à remplir son ministère. Le coup fatal est porté; l'ange est au ciel. Avec sa sœur Émérentienne, Agnès forme pour ainsi dire l'arrière-garde de la grande armée des martyrs. Son nom vole de bouche en bouche, et depuis quinze siècles il retentit avec honneur sous les voûtes de tous les temples chrétiens de l'ancien et du nouveau monde <sup>1</sup>.

Le même jour, ses parents emportent ce corps virginal, plus précieux que l'or et les pierreries, et vont le déposer dans une petite terre qu'ils possédaient sur la voie Nomentane, à quatre milles de Rome. Un grand nombre de chrétiens se font une gloire d'accompagner l'héroïne : parmi eux se trouve Émérentienne, sa sœur de lait, encore catéchumène. Au sortir de la Catacombe, le cortège est assailli par des païens postés en embuscade. On se disperse au milieu d'une grêle de pierres; Émérentienne reste intrépide avec un petit nombre et reproche aux persécuteurs leur cruelle malice.

La jeune sainte, couverte des glorieux stigmates du

<sup>1</sup> *Omniun gentium litteris atque linguis præcipue in ecclesiis Agnes vita laudata est, quæ et ætatem vicit et tyrannum, et titulum castitatis martyrio consecravit.* — S. HIER., *de B. Agn.*

martyre, tombe baptisée dans son sang ; son corps est déposé, la nuit suivante, auprès de son illustre sœur. Depuis cette époque, la gloire de cette Catacombe ne s'est pas obscurcie un instant. Son histoire, quinze fois séculaire, n'est que le récit des hommages et de la vénération universelle dont elle fut le constant objet, en échange des souvenirs précieux qu'elle rappelle et des miraculeuses faveurs obtenues par l'intercession de sainte Agnès <sup>1</sup>.

Une autre gloire de cette grande Catacombe est la belle conservation des monuments artistiques qu'elle renferme. Plusieurs fois nous l'avions visitée pour étudier la partie historique des peintures et des sculptures primitives. Il nous restait à considérer aujourd'hui la partie décorative de ces mêmes monuments. Pour la bien comprendre, il faut rappeler le principe révélateur de toutes choses, aussi bien dans l'ordre de l'art que dans l'ordre de la nature et de la grâce.

Tout a été fait par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ : tous les siècles, tous les peuples, tous les éléments, toutes les créatures spirituelles et matérielles, gravitent autour de lui comme les astres autour du soleil ; tous entrent comme moyens ou comme obstacles dans la grande épopée dont il est le héros. Le Verbe éternel est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de toutes choses, le conquérant sublime devant lequel tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers : voilà ce que l'Église, son interprète et son épouse, ne cesse de montrer par l'organe de ses docteurs, par l'enseignement de l'histoire, par les raisonnements péremptoires de ses apologistes.

<sup>1</sup> *Act. S. Agn.*, apud Bos., lib. IV, c. xxv.

Écho de la foi, l'art chrétien a dû redire la même vérité ; et nous l'avons vu proclamant Jésus-Christ l'héritier universel de toutes choses, s'emparant à son profit du vrai, du bien, du beau, partout où il le rencontre.

Les grandes figures de l'Ancien Testament appartiennent à Jésus-Christ ; l'art les prend, les explique, et, les mettant en regard des actions du divin Rédempteur, il montre à l'univers étonné qu'il en est l'âme et le but ; que c'est lui qui souffre et qui triomphe dans les patriarches, afin d'associer le genre humain à ses épreuves et à sa résurrection.

La nature avec ses éléments lui appartient, ainsi que la forme plus ou moins parfaite qu'ils doivent au génie de l'homme dans les œuvres de l'art : l'art primitif s'empare, au profit de Jésus-Christ, des créatures matérielles et de la forme brillante dont les a revêtues le pinceau grec ou romain, pour en former un riche encadrement, au milieu duquel resplendissent les magnificences de l'histoire chrétienne.

Les antiques croyances de l'Orient et de l'Occident, échos affaiblis de la vérité primitive, lui appartiennent ; l'art les interroge et les recueille. Orphée et les sibylles rendent hommage au Rédempteur, dont ils sont présentés comme les prophètes et les types traditionnels.

L'enfer lui-même doit contribuer à la gloire du héros divin. Les dieux, les génies, les demi-dieux, vaincus et humiliés, seront transformés par l'art en simples motifs d'ornementation et serviront à rehausser la puissance du vainqueur, comme les multitudes esclaves, trainées au Capitole, contribuaient à la gloire des maîtres du monde.

Toutefois l'art primitif, formé à l'école du paganisme,

né sous le beau ciel d'Italie et habitué à contempler sous des formes riantes les héros et les scènes de la mythologie, continuera de donner aux divinités chassées de leurs temples des attitudes et des formes plus ou moins gracieuses. Puis viendront les peuples du Nord, dont le génie sombre et austère, s'emparant de tous ces démons vaincus, avec la même rudesse que sa main de fer saisissait le vieux monde, les fera entrer dans la composition de ses magnifiques cathédrales, sous les formes hideuses, avec les figures grimaçantes, dans les attitudes pénibles et les positions humiliées qui conviennent à des rebelles audacieux, désormais réduits à l'impuissance et devenus l'éternelle risée de l'univers.

Ce grand principe sert de boussole à l'art primitif. Un sujet chrétien, que viennent embellir, sous forme d'ornements accessoires, des motifs pris dans les scènes de la nature et mêlés de types empruntés au paganisme, telles sont dans l'ensemble les peintures et les sculptures des Catacombes.

Autour des compartiments qui divisent la voûte des cryptes ou chambres sépulcrales, règnent des guirlandes de fleurs, des arabesques, des scènes de la vie champêtre. Orner de fleurs les tombeaux était un usage général parmi les païens. Comme il n'avait rien de superstitieux, les chrétiens le conservèrent, en y attachant peut-être une signification religieuse, telle, par exemple, que le souvenir des vertus du défunt ou de la brièveté de la vie. Quoi qu'il en soit, nous entendons le chantre des martyrs exhorter les fidèles à couronner de fleurs les tombes des héros de la foi <sup>1</sup>. Se servir de fleurs peintes ou naturelles

1

Nos tecta fovebimus ossa  
Violis et fronde frequenti.

pour décorer les cryptes et les églises est un autre usage également innocent en lui-même et dont le but est de rendre les créatures tributaires de leur auteur, en les enrôlant dans la grande épopée chrétienne.

Les quatre saisons, avec les attributs et les scènes qui les distinguent, sont un nouveau motif souvent employé dans la partie décorative des monuments primitifs. Dans une belle fresque de Saint-Callixte, le Bon Pasteur paraît environné de ce gracieux sujet. Le Printemps est représenté sous la figure d'un homme légèrement vêtu et cueillant des roses ; à côté de lui est l'Été, sous la forme d'un moissonneur armé d'une faucille et coupant les blés. Il est remarquable que la section se fait au milieu de la tige, suivant l'usage décrit par Varron, qui attribue à cette circonstance l'étymologie des mots *messis* et *metere*, couper par le milieu.

A droite du Bon Pasteur se trouvent l'Autorane et l'Hiver, le premier sous la figure d'un homme à moitié vêtu, tenant de la main gauche une corne d'abondance et de la droite une grappe de raisin ; le second personnifié dans un laboureur, dont la tête et le corps sont chaudement couverts. De la main il tient une bêche ; et à côté de lui on voit un grand feu, puis un arbre dépouillé de ses feuilles <sup>1</sup>.

En voyant les quatre saisons revenir si souvent dans les fresques et sur les sarcophages, je ne serais pas éloigné d'attribuer cette répétition fréquente du même

Et ailleurs :

Ista comantibus et foliis  
Munero, virgo puerque, date.

PRUD., *Cathem.*, *Hymn.* x, 169 ; *Peristeph.*, *Hymn.* III, 201.

<sup>1</sup> BOTTARI, t. II, p. 17.

sujet au sens chrétien qu'il présente. Rien dans la nature n'exprime d'une manière plus solennelle le grand mystère de la résurrection, si cher aux premiers fidèles. Tertullien ne l'ignorait pas ; le grand apologiste, développant la pensée de l'Apôtre, que les choses invisibles nous sont manifestées par les créatures visibles, appelle en témoignage de la résurrection future le temps avec les quatre saisons, qui se succèdent, ou plutôt qui meurent et qui ressuscitent sans rien perdre et sans finir<sup>1</sup>. Saint Augustin et saint Cyrille de Jérusalem donnent la même signification à ce phénomène, dont ils tirent les mêmes arguments<sup>2</sup>.

Dans une fresque de saint Pontien, dont le sujet est encore le Bon Pasteur, les quatre saisons de l'année paraissent aussi comme motifs d'ornementation ; mais elles y sont représentées par les quatre Génies dans lesquels l'art antique avait continué de les personnifier. Ceci tient évidemment, d'une part, à la pensée chrétienne de faire servir les types mythologiques au triomphe de la foi ; et, d'autre part, à la nécessité d'employer, pour être compris, des emblèmes consacrés par l'usage. Aux mêmes raisons il faut attribuer l'emploi si fréquent des fleurs de toute espèce, tressées en guirlandes, formées en torsades, suspendues en festons, rassemblées dans des paniers, dans des vases, dans des corbeilles, ou remplacées par des paniers de fruits (*encarpi*) avec des oiseaux becquetant ces fruits, ou enfin éparses dans le champ de la peinture, qu'elles émaillent comme un parterre.

Ici encore, pour compléter son idée, l'art chrétien met à contribution la nature et la mythologie. Ainsi, les paniers

<sup>1</sup> TERTUL., *Apol.*

<sup>2</sup> D. AUG., *Serm. x, de Apost.* — S. CYRIL., *Catech.*, XVIII.

de fruits sont souvent placés sur la tête de Cariatides, au milieu de Victoires ailées tenant une palme et une couronne, ou portés par de petits Génies nus et ailés ; d'autres fois les mêmes Génies tiennent une guirlande de chaque main, et se terminent en feuillages, sorte de caprices dont l'art païen faisait encore tant usage à la naissance de l'Église : on peut s'en convaincre en examinant des fresques de Pompéi <sup>1</sup>.

Un autre genre d'ornements non moins communs sont des branches de vignes et des épis de blé, tantôt enroulés autour des colonnes, comme au tombeau de sainte Constance, tantôt entremêlés avec d'autres dessins sur le champ de la peinture, comme dans les Catacombes de la voie Latine <sup>2</sup>. Il faudrait être entièrement étranger au symbolisme chrétien pour ne pas voir dans ce double emblème, si souvent reproduit, l'adorable mystère que les chrétiens ne pouvaient révéler à tout le monde et dont cependant ils ne pouvaient oublier la pensée.

Les plus habiles archéologues, fondés sur le témoignage des Pères, n'hésitent pas à lui donner dans les Catacombes la même signification qu'il conserve encore dans nos églises <sup>3</sup>. Du reste, ils croient, toujours d'après l'enseignement des auteurs contemporains, que dans leur partie décorative, aussi bien que dans leur partie historique et principale, les peintures primitives étaient entièrement, ou à peu de chose près, figuratives de Jésus-Christ. De cette sorte, le divin Rédempteur serait l'alpha et l'oméga de la Rome souterraine, comme il l'est des cathédrales du moyen âge et de la création tout entière : rien n'est plus logique.

<sup>1</sup> BOTTARI, t. III, p. 139, etc.

<sup>2</sup> *Id.*, t. II, c. III, p. 177.

<sup>3</sup> BOLDETTI, lib. I, c. VII, p. 27, etc.

Les paroles du pape saint Damase, sur ce point capital, sont trop belles et trop explicites pour n'être pas rapportées. Réunissant les figures emblématiques des Catacombes, il en fait l'application à Notre-Seigneur dans les vers suivants :

Spes, via, vita, salus, ratio, sapientia, lumen,  
 Judex, porta, gigas, rex, gemma, propheta, sacerdos,  
 Messias, Zeboot, Rabbi sponsus, mediator,  
 Virga, columna, manus, petra, filius, Emmanuelque.  
 Vinea, pastor, ovis, pax, radix, vitis, oliva,  
 Fons, paries, agnus, vitulus, leo, propitiator,  
 Verbum, homo, rete, lapis, domus, omnia Christus Jesus †.

« Espérance, Vie, Voie, Salut, Raison, Sagesse, Lumière, Juge, Porte, Géant, Roi, Perle, Prophète, Prêtre, Messie, Zeboot, Maître, Époux, Médiateur, Verge, Colonne, Main, Rocher, Fils, Emmanuel, Vigne, Pasteur, Brebis, Paix, Racine, Cep, Olivier, Fontaine, Mur, Agneau, Veau, Lion, Propitiateur, Verbe, Homme, Filet, Pierre, Maison, tout cela est le Christ Jésus. »

Dans la partie décorative on peut aussi faire entrer les emblèmes, si fréquents sur les sculptures et les peintures des Catacombes. Au mérite de représenter les principaux dogmes de la foi, ils ajoutent celui de révéler les sentiments intimes des premiers chrétiens. De même que Notre-Seigneur prenait le sujet de ses paraboles dans les créatures et dans les actions ordinaires de la vie, l'art primitif, essentiellement populaire, emprunte ses figures emblématiques aux êtres et aux faits de l'ordre naturel, connus de tout le monde.

Au premier rang de ces hiéroglyphes sacrés il faut mettre le poisson. Partout on le rencontre sur les fresques des *cubicula*, sur les sarcophages, les lampes, les an-

† *Biblioth. vet. PP.*, carm. XII, t. VIII.



neaux, les verres et les autres monuments. Cet emblème est tout à la fois un des plus significatifs et des plus ingénieux ; car il a le privilège de représenter et les chrétiens et le Christ lui-même. Nés à la foi dans les eaux du baptême, comme le poisson au sein de l'élément liquide, nos pères se désignaient sous le nom de petits poissons, *pisciculi*. « Et de même, leur disaient avec tant de grâce les interprètes des divins mystères, que les poissons ne peuvent vivre hors de l'eau, de même nous ne pouvons vivre de la vie de la grâce et nous sauver qu'en demeurant dans les ondes du baptême, où nous avons reçu la vie par Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

« Si donc, ajoutaient-ils, vous voulez avoir des signes qui vous rappellent et votre origine et les devoirs que vous devez remplir, portez avec vous l'image d'un poisson, d'une colombe, d'un navire, d'une lyre ou d'une ancre <sup>2</sup>. » De cette antique et mystérieuse sentence est venu le nom de *Piscine*, encore employé de nos jours pour désigner le lieu où l'on verse l'eau baptismale après l'administration du sacrement <sup>3</sup>. Quant à la vertu particulière dont

<sup>1</sup> Sed nos pisciculi secundum ἰησοῦν; nostrum Jesum Christum in aqua nascimur, nec aliter quam in aqua permanendo salvi sumus.—TERTULL., *de Baptism.*, c. I, p. 224.—HIER., *Epist. XLIII, ad Bonos*.—CLEM. ALEXAND., lib. III, *Pædag.*, c. XI.

<sup>2</sup> Sint vobis signacula columba, piscis vel navis, quæ celeri cursu a vento fertur ; vel lyra musica, qua usus est Polycrates ; vel anchora, quam insculpebat Seleucus ; et si sit piscans aliquis, meminerit Apostoli et puerorum qui ex aqua extrabuntur.—CLEM. ALEXAND., *ibid.*, lib. V, c. II.

<sup>3</sup> Hic est piscis, qui in baptisate per invocationem fontibus undis inseritur, ut quæ aqua fuerat a pisce etiam piscina vocitetur. Cujus piscis nomen secundum appellationem græcam in uno nomine per singulas litteras turbam sanctorum nominum continet, ἰησοῦν quod est latine Jesus Christus, Dei

le nom et la vue du poisson devaient rappeler le souvenir et la pratique obligée, c'était l'innocence.

Ici, l'art chrétien se montre le fidèle écho d'une ancienne idée répandue et consacrée par la philosophie de Pythagore. Suivant ce maître, le poisson était l'emblème de l'innocence, attendu qu'il n'a pas de voix pour se défendre et qu'il ne sort jamais de son élément pour attaquer les autres créatures. De là, dans le système de la métempsychose, la défense de manger du poisson, de peur d'affliger des âmes justes <sup>1</sup>.

C'était aussi, suivant quelques Pères et notamment saint Augustin, par suite d'une antique tradition que le poisson était regardé comme l'emblème de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Orient et l'Occident retentissaient des oracles de la sibylle Érythrée. En réunissant les initiales de ses vers acrostiches, on a le nom et la grande qualité du Fils de Dieu, puis le mot grec ἰχθύς qui veut dire poisson. Pour être compris, il suffit de décomposer le mot : Ι, Ἰησοῦς ou *Jesus*; Χ, Χριστός, *Christus*; Θ Θεοῦ, *Dei*; Υ Ὑιὸς *Filius*; Σ Σωτήρ *Salvator*; ce qui donnera pour résultat : *Jesus Christus, Dei Filius, Salvator*, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur <sup>2</sup>.

Ainsi, dans ce seul mot, dont le sens était complète-

*Filius, Salvator.* — OPT. MILEV., lib. *contr. Parmen.*, p. 62. — Voyez MAMACHI, *Origin. et Antiq. christ.*, lib. I, p. 54.

<sup>1</sup> PIERIUS, *Hieroglyph.*, c. XIII.

<sup>2</sup> In quo nomine mystice intelligitur Christus, eo quod in hujus mortalitatis abyssus, velut in aquarum profunditate vivus, hoc est sine peccato esse potuit. — S. AUG., *de Civ. Dei*, lib. XVIII. — Satiat ex seipso in littore discipulos, et toti offerens se mundo : ἰχθύς latine piscem sacris Litteris majores interpretati sunt, hoc ex sibyllinis versibus colligentes, quod est Jesus Christus, Dei Filius, Salvator. — S. PROSP., lib. II, c. XIX.

ment inconnu des profanes, le chrétien avait toute l'histoire de sa religion et le résumé de ses devoirs et de ses espérances. Avec le temps l'emblème primitif a changé de forme, le nom de Jésus a remplacé le mot Christ, et nous avons dans les mosaïques byzantines, sur les diptyques et triptyques du moyen, âge les initiales IHS, qui signifient Jésus, et non point, comme le disent certains archéologues interprètes des armes de saint Ignace : *Jesushominum salvator*.

Pour compléter ce qui regarde ce premier emblème, j'ajouterai qu'au nom figuratif de Notre - Seigneur les premiers chrétiens ajoutaient assez souvent la lettre N, initiale du mot grec νικᾷ qui veut dire *vincit*. De ce bel usage, qui a donné naissance à la devise triomphale gravée sur nos anciennes monnaies françaises, Boldetti rappelle un exemple qui mérite d'être connu. C'est une inscription trouvée par le grand archéologue dans les Catacombes de Sainte-Cyriaque :

I. POSTUMIVS EUTHERION. FIDELIS. QVI GRATIA  
 X. SANCTA CONSECVTVS PRIDIE NATALI SVO SEROTINA.  
 Θ. HORA REDDIT DEDITVM VITE SVE QVI VIXIT.  
 Y. ANNIS SEX ET DEPOSITVS. QVINTO IDVS IVLIAS DIE  
 Σ. IOVIS QVO ET NATVS EST CVIVS ANIMMA.  
 N. CVM SANCTOS IN PACE FILIO BENEMERENTI  
 POSTVMI FELICISSIMVS ET LVTKE  
 NIA ET FESTA AVIA IPSEIVS.

« Posthumius Euthérion, enfant de la foi, qui, ayant reçu la grâce sanctifiante, la veille du jour anniversaire de sa naissance, sur le soir rendit le dépôt de sa vie ; qui vécut six ans, et fut déposé le cinq des ides de juillet, le

jeudi, jour où il était né, dont l'âme est avec les saints dans la paix; à leur fils bien méritant, Posthumius Félicissime et Lutkenia, et Festa, son aïeule. »

Les lettres acrostiches forment les mots grecs  $\iota\chi\theta\upsilon\varsigma$   $\nu\iota\chi\alpha\tilde{\iota}$ , *piscis vincit*, le poisson vainqueur, et annoncent que sa victoire a profité au petit ange dont parle l'inscription<sup>1</sup>.

De tous les poissons le dauphin est celui qui se trouve le plus souvent sur les monuments primitifs. D'où lui vient ce privilège? Tous les naturalistes, tels que Pline, Aristote, Élien, Sénèque, reconnaissent à ce poisson des qualités qui devaient le faire choisir pour emblème par les chrétiens. Les plus saillantes sont, d'une part, sa tendresse pour ses petits, et, d'autre part, son agilité et son calme pendant les tempêtes. Saint Basile affirme que le dauphin dans la mer, comme le sarigue sur la terre, voyant sa famille en danger, l'appelle et lui ouvre un asile dans son propre sein<sup>2</sup>. C'était là un touchant symbole pour les chrétiens primitifs, qui, poursuivis par les païens, cherchaient un refuge dans les Catacombes, c'est-à-dire dans le sein de la terre, notre première mère, et dans les entrailles du divin poisson, Jésus-Christ, leur père.

Ensuite, on voit souvent pendant les tempêtes des troupes de dauphins se jouer parmi les vagues, glisser légèrement sur les flots agités et demeurer calmes au milieu des bourrasques et des rafales. N'était-ce pas une raison pour les chrétiens, sans cesse battus par les

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I. c. XIV, p, 58.

<sup>2</sup> Delphini etiam recentes adhuc et teneros catulos ex aliqua causa consternatos rursus ventre suscipiunt et complectuntur. *Hom. VII, in Hexæm.*

orages des persécutions, de se rappeler, et leurs propres devoirs, et la confiance et la joie des martyrs au plus fort des supplices, en reproduisant partout l'image du dauphin, dont la seule vue avait le privilège de leur donner ces utiles enseignements <sup>1</sup> ?

Entre mille exemples, je me contenterai de citer l'antique inscription des Grottes Vaticanes, publiée par Aringhi <sup>2</sup>. Aux deux extrémités de la pierre tombale on voit deux dauphins qui se regardent, et dans l'espace qui les sépare on lit :

BALERIA LATOBIA  
OF. QVE VIX. ANN.  
VS XLII. M. III. D.  
XV. FVIT BEDVA  
ANNVS XII. DEPOSI  
TA III. IDVS SEPTE  
RIS IN PACE.

« Valéria Latobia, ouvrière, qui vécut quarante-deux ans trois mois quinze jours, fut veuve douze ans ; déposée le trois des ides de septembre, en paix. »

Paix à la bonne Latobia ; adieu pour aujourd'hui aux Catacombes de Sainte-Agnès. Il est temps de revenir sur la terre et de regagner la ville, que la nuit commence à envelopper de ses ombres.

<sup>1</sup> BOTTARI, t. I. p. 76-7.

<sup>2</sup> Lib. VI, c. xxxix, p. 335.

**29 Janvier.**

Catacombes de la Voie *Salaria Nuova*. — Catacombe de Sainte-Priscille. Histoire. — Peintures des Catacombes, partie décorative (fin). — Emblèmes : — le bœuf, la colombe, — le cerf, — le paon, — le coq, — les arbres, — le cyprès, — le palmier, — l'olivier, — la vigne, — les couronnes, — l'ancre, — le chandelier aux sept branches. — Catacombes de Saint-Sylvestre, — de Sainte-Félicie et de Saint-Alexandre. — Histoire.

Un saint qui appartient à la France par le cœur et par le langage, l'aimable évêque de Genève, François de Sales, recevait aujourd'hui les hommages solennels de la mère des Églises. Les fidèles se portaient aux couvents des Salésiennes, *all' Umiltà*, à Saint-André *delle Fratte*, à la Trinité des Monts et à Saint-Charles *ai Catinari* : partout il y avait affluence. La journée si bien commencée devait finir par d'autres actes de piété qu'on ne trouve qu'à Rome. A l'église des Stigmates ouvrait l'exercice du carnaval sanctifié; aux Saints-Cosme-et-Damien, la retraite qui dure pendant tout le carnaval et qui commence chaque soir par le Chemin de la Croix au Colisée. Désireux d'assister nous-mêmes à cette dernière dévotion, qui produit toujours une impression si profonde et si douce, nous partîmes de bonne heure pour notre excursion souterraine : les Catacombes de la voie *Salaria Nuova* en étaient le but.

Vers le nord-est de Rome se trouve la porte Salaria, qui donne son nom à l'antique voie qui conduit aux pays des Sabins<sup>1</sup>. Célèbre par ses temples d'Hercule, de Vénus,

<sup>1</sup> Salaria Via Romæ est appellata, quia per eam Sabini sal a mari deferebant. — POMP. et PLIN., lib. XXXI, c. 7.

de l'Honneur, du Soleil, la Voie Salaria vit les Gaulois arriver en vainqueurs et tailler en pièces les Romains ; puis Annibal planter sur ses bords ses tentes africaines, à trois milles seulement des murailles de Rome <sup>1</sup> ; enfin Sylla, à la tête de ses troupes, attendant que sa patrie vint abdiquer sa liberté entre ses mains fumantes du sang romain <sup>2</sup>. Comme les autres, elle eut aussi de scandaleux tombeaux. Entre tous l'histoire a signalé celui de Licinus, qui surpassait en magnificence les grands mausolées de la Voie Appienne : or, ce Licinus était le barbier d'Auguste ! Une pareille énormité fut flétrie dans le fameux dystique rapporté par Varron :

Marmoreo tumulo Licinus jacet, ac Cato parvo,  
Pompeius nullo ; credimus esse Deos ?

Traversant rapidement ces ruines et ces souvenirs païens, nous arrivâmes aux Catacombes de Sainte-Priscille. Ici nous sommes sur le terrain de la plus haute antiquité chrétienne. Arrivé à Rome pour la première fois, neuf ans après l'ascension de Jésus-Christ, saint Pierre descendit d'abord au delà du Tibre, dans le quartier des Juifs. Bientôt il vint loger dans une famille sénatoriale qui habitait près de l'Esquilin.

Punicus et Priscille, tels étaient les noms du père et de la mère : ceux du fils et de la belle-fille étaient Pudens et Sabinilla. Ils eurent quatre enfants, deux fils et deux filles également célèbres dans l'histoire des martyrs : Novat, Timothée, Praxède et Pudencienne <sup>3</sup>. La maison de ces heureux néophytes fut pendant quelque temps

<sup>1</sup> TIT. LIV., *Decad.* III, lib. VI.

<sup>2</sup> APP., *de Bel. civ.*, lib. I.

<sup>3</sup> BAR., *an.* 42 ; *Martyrol.*, 16 jan.— BOSIO, lib. IV, c. XXVIII.

la demeure du pêcheur galiléen. Cependant le feu de la persécution s'alluma, et de nombreux chrétiens signèrent la foi de leur sang. Leurs restes sacrés devaient être pieusement recueillis, et la mère du sénateur Pudens fut une des premières à se charger de ce soin courageux <sup>1</sup>.

Le lieu où elle déposa les martyrs est situé à deux milles de la porte Salaria, sur la gauche, non loin du pont du Tévérone ; c'est aujourd'hui la vénérable Catacombe appelée de Sainte-Priscille, du nom de l'illustre matrone. On y descend par plusieurs escaliers cachés dans les vignes. Situé sur le penchant de la colline, ce cimetière s'est trouvé plus que les autres exposé aux infiltrations des eaux et aux éboulements qui en sont la suite. De là vient qu'il offre un assez grand nombre de galeries obstruées par des terres d'alluvion. En revanche, il possède une belle et grande chapelle, d'une bonne conservation, excepté les peintures, qui ont entièrement disparu.

Les gloires de cette Catacombe sont nombreuses comme les étoiles du firmament. Pour n'en citer que quelques-unes, c'est ici que furent déposés, outre les membres de l'illustre famille du sénateur Pudens, les saints papes Marcel, Sylvestre, Sirice et Célestin, et, par les soins de sainte Praxède, le prêtre martyr saint Symitrius, avec vingt-deux compagnons de ses combats. Toutes les persécutions envoyèrent leur tribut de héros au célèbre cimetière. Nous y avons vu lever le corps de deux martyrs

<sup>1</sup> Dans l'histoire de la primitive Église, on distingue trois Priscille, la première disciple de saint Paul, dont il est fait mention aux *Actes des Apôtres*, c. xxviii ; la seconde celle qui nous occupe, et la troisième qui vécut sous Dioclétien et sous Maximien.



de la persécution de Septime Sévère ; celle de Domitien y avait placé, suivant toutes les probabilités, le corps de sainte Flavie, jeune vierge martyre d'environ dix-huit ans, dont les reliques, plus précieuses que l'or, nous furent données par l'excellent sacriste, monseigneur Castellani, évêque de Porphyre, et que nous possédons à Nevers. Cette ville se glorifie également de la présence de sainte Valentine, jeune martyre à peine adolescente, et venue, comme sa sœur, de la Catacombe de Sainte-Priscille. Enfin, sous Dioclétien, les dépôts sacrés furent innombrables.

Le 26 avril de l'an 304, Dioclétien étant consul pour la neuvième fois et Maximien pour la huitième, le pape saint Marcellin, accompagné de Claude, de Cyrinus et d'Antonin, était conduit au supplice au milieu d'une foule avide de son sang. En face de la mort, le courageux pontife se tournant vers le prêtre Marcel, qui devait être son successeur, lui dit : « N'obéissez jamais aux ordres sacrilèges de Dioclétien. »

Marcellin et ses compagnons eurent la tête tranchée ; et, pour effrayer les chrétiens, il fut ordonné que les corps des martyrs resteraient exposés sur la place publique jusqu'à ce qu'ils tombassent en putréfaction. Ils y demeurèrent trente-six jours. Enfin, Marcel parvint à les enlever pendant les ténèbres de la nuit, et les déposa aux Catacombes de Sainte-Priscille, dans un *cubiculum clarum*, près du saint martyr Crescention <sup>1</sup>. Telle fut, ajoute Baronius, la violence de la persécution à cette époque, que Rome seule compta dix-sept mille martyrs dans un mois <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> ANAST., *in S. Marc.*

<sup>2</sup> Quo tempore magna fuit persecutio, ita ut intra mensem decem et septem milia christianorum martyrio coronarentur. *Martyrol.*, 26 apr.; *Ann.*, t. II, an. 304, n. 23 et seq.

Quel est, dans cette armée de héros, le nombre de ceux qui ont reçu la sépulture dans le cimetière qui nous occupe ? Dieu le sait.

Après avoir longtemps parcouru, tantôt debout et tantôt nous traînant sur les mains, les étroites galeries de Sainte-Priscille, nous dirigeâmes notre course vers la Catacombe de Saint-Sylvestre. Chemin faisant, nous reprîmes l'étude de l'art primitif.

Au nombre des emblèmes employés par nos pères figure le bœuf, symbole des martyrs immolés à la gloire de Jésus-Christ ; des Apôtres, propagateurs de l'Évangile ; et des chrétiens, célestes laboureurs qui traçaient péniblement leurs sillons arrosés de leur sang et de leurs larmes<sup>1</sup>. Le bœuf se rencontre surtout dans les peintures primitives ; il est plus rare dans les sculptures et sur les ouvrages de terre cuite. La voûte d'une crypte de Saint-Callixte, dont le sujet principal est probablement un prédicateur de l'Évangile, présente d'un côté Moïse frappant le rocher ; de l'autre, Daniel dans la fosse aux lions. Aux angles inférieurs de la lunette sont peints, en regard de la figure principale, le bœuf et la colombe, éloquents symboles de la prédication évangélique et des dispositions des chrétiens persécutés, comme Daniel et Moïse le sont de leurs tribulations et de leurs espérances<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Tauri mei et altilia occisa sunt... Christus de figurata sanctorum suorum immolatione dicebat : Holocausta medullata offeram tibi boves cum hircis. — CHRYS., Hom. xli, in cap. xxii Matth. — Tauri et boves qui operantur terram, id est Apostoli et viri apostolici, de quibus apostolus Paulus scriptum interpretatur : Non alligabis os bovi trituranti. — HIER., in Isai., c. xxx. — Quid aliud in figura per boves quam bene operantes accipimus ? S. GREG., in Job., c. xviii.*

<sup>2</sup> Bosio, lib. III, c. xxii, p. 323.

La colombe dont je viens de parler se trouve partout. Les lampes, les verres, les pierres tombales, les peintures des cryptes et les compartiments des sarcophages sont couverts de l'oiseau symbolique. Messagère de la paix et de la vérité, emblème de l'innocence, de la douceur, de la simplicité, de la charité, figure du Saint-Esprit, la colombe était à elle seule un livre de méditation parfaitement approprié aux besoins de l'Église naissante.

Il est même probable que les chrétiens y voyaient Notre-Seigneur lui-même, dont la colombe exprimait si clairement les aimables perfections. De là vint peut-être l'antique usage de conserver la sainte Eucharistie dans les tabernacles faits en forme de colombe <sup>1</sup>. Sur les *loculi* la colombe est ordinairement représentée avec un rameau d'olivier dans son bec. C'est bien l'image la plus parfaite de l'âme chrétienne retournant à Jésus-Christ, victorieuse dans les combats de la vie.

Le cerf est un autre emblème fréquemment reproduit par l'art primitif. On sait que cet habitant des forêts et des montagnes solitaires est, en général, l'emblème de l'âme exilée qui soupire après le repos, le rafraîchisse-

<sup>1</sup> Bosio, lib. VI, c. 35.

<sup>2</sup> Cervus venenosorum serpentium est vorax : spinosa transcendens et summa agilitate præditus, habitare diligit montes altissimos. Huic merito comparantur fideles, qui diabolum vorant, quando nequitas ejus ad Domini laudem gloriamque convertunt, vitiaque hujus sæculi quasi spinas bona conversatione transiliunt; et habitant in montibus, id est Apostolis et Prophetis, qui sanctis prædicationibus suis in hoc mundo solida cacumina esse meruerunt. — CASSIOD., *in Ps. cxiii.* — Est aliud etiam quod et de cervis dicitur et in cervis videtur. Quando enim longinquas regiones petunt aut per mare nando, aut in agmine eundo, alter onus capitis superponit clunibus alterius, sicque se invicem portant, nec se deserunt, sed propositum iter peragunt. — BED., *in Ps. xli.*

ment et les torrents des délices éternelles. Dans l'application fréquente qu'ils en faisaient à leur situation, les hôtes des Catacombes trouvaient, avec la figure de leur solitude et de leur bannissement, une éloquente leçon de vigilance et de charité mutuelle, ainsi que l'image de Jésus-Christ, leur modèle et leur amour<sup>1</sup>. Quel autre emblème pouvait mieux exprimer leurs dispositions intérieures relativement au sacrement de la régénération? De là vint que le cerf se désaltérant dans les eaux du Jourdain accompagne la belle peinture du cimetière de Saint-Pontien représentant le baptême de Notre-Seigneur<sup>2</sup>.

Au nombre des emblèmes primitifs il faut encore compter le paon. Dans cet oiseau, dont l'antiquité regardait la chair comme incorruptible et comme le séjour des grandes âmes qui avaient quitté leurs corps, les chrétiens voyaient une figure naturelle de leur dogme chéri : la résurrection de la chair. Pour exprimer la jeunesse éternelle ainsi que l'incomparable beauté dont ils seraient un jour revêtus, ils représentaient le mystérieux volatile dans la partie décorative de leurs peintures et de leurs sculptures, puis sur leurs tombes, dont les portes devaient un jour donner passage à leurs corps glorifiés<sup>1</sup>.

Entre bien des exemples, je me contenterai de citer l'inscription trouvée par Boldetti dans le cimetière de Prétextat :

ÆLIA BICTORI  
 NA POSVIT  
 AVRELIÆ  
 PROBÆ.

<sup>1</sup> Desiderat venire ad Christum, in quo est fons luminis, ut ablutus baptismo accipiat donum remissionis. — S. HIER., in Ps. XLI. — BOTTARI, t. I, p. 199.

<sup>2</sup> BOTTARI, t. II, 121; t. I, 52.

« Élia Victorina a fait ce *loculus* à Aurélia Proba <sup>1</sup>. »

A droite de l'inscription on voit une brebis, symbole de la douceur et de la patience victorieuse des chrétiens, à gauche un paon, emblème de la résurrection ; d'un côté la vie et ses combats, de l'autre la résurrection et ses gloires ; d'un côté la lutte, de l'autre la couronne. Il semble difficile de dire mieux ou plus en moins de mots.

Le coq figure aussi dans la partie emblématique des Catacombes. On le trouve, en général, à la voussure des *arcosolia* et même sur les pierres tombales. Placé dans les Catacombes, il prêchait aux premiers chrétiens la vigilance dont les pasteurs et les brebis avaient un égal besoin. Aux uns comme aux autres il enseigne encore, de nos jours, la même vertu du haut de la flèche élançée de nos églises. Les interprètes des symboles primitifs sont vraiment admirables lorsqu'ils développent ce nouvel emblème à leurs auditeurs<sup>1</sup>. J'ai dit que le coq se rencontre sur les *loculi*; deux exemples tiendront lieu de

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. III, c. IV, p. 361.

<sup>2</sup> Galli nomine designantur prædicatores sancti, qui inter tenebras vitæ præsentis student venturam lucem prædicando nuntiare. Dicunt enim : Nox præcessit, dies autem appropinquavit, abjiciamus ergo opera tenebrarum. — S. EUCHER., *de Spir. form.*, c. v. — Est etiam galli cantus suavis in noctibus ; nec solum suavis, sed etiam utilis, qui quasi bonus cohabitator et dormientem excitat, et sollicitum admonet, et viantem solatur, processum noctis canora significatione protestans. Hoc canente, latro suas relinquit insidias. Hoc ipse Lucifer excitatus oritur cælumque illuminat. Hoc canente, trepidus nauta metum deponit. Hoc canente, devotus affectu exilit ad precandum. Hoc postremo canente, ipsa Ecclesiæ Petra culpam suam diluit. Ipsius cantu spes omnibus redit, ægris levatur incommodum, minuitur dolor vulnerum, febrium flagrantia mitigatur, revertitur fides lapsis, etc. — S. AMBR., *Hexæm.*, lib. v, c. XXIV.

beaucoup d'autres qu'il serait facile de citer. Boldetti a publié l'inscription suivante, trouvée dans les Catacombes de Saint-Callixte :

CONSTAN  
TI. IN PACE  
CESQVE

« Constantius repose en paix. » A côté du nom est un coq<sup>1</sup>. Il en est de même dans cette autre inscription du cimetière de Sainte-Agnès, rapportée par Bosio :

DONATVS QVI BIXIT ANNIS XXX.  
MENSIS. VI. DIES XVIII.  
DEPOSITIONE NON V. KL. IMIAS  
QVESQVI IN PACE.

« Donatus, qui vécut trente ans six mois dix-huit jours. Sa déposition, le neuf des calendes de mai; il repose en paix. » On peut croire que le caractère distinctif de ces deux chrétiens avait été la vigilance tant recommandée dans l'Évangile; en sorte que leur tombe, grâce au signe emblématique, continuait de prêcher après leur mort la vertu qu'ils avaient glorieusement pratiquée durant leur vie<sup>2</sup>.

Dans un ancien sarcophage des Catacombes Vaticanes on voit le coq placé sur une colonne; ce qui, du reste, est assez fréquent dans les monuments d'une époque postérieure. « Il rappelle, dit Rasponi dans sa description de Saint-Jean de Latran, l'infirmité humaine dont les pontifes eux-mêmes ne sont pas exempts<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. II, c. IV, p. 360.

<sup>2</sup> Lib. VI, c. XXXVII, p. 329.

<sup>3</sup> Pontifices humanæ imbecillitatis admonentur. *De Bas. Later.*, lib. I, c. XIV.

Le règne animal n'est pas le seul à fournir des emblèmes à l'art primitif; le règne végétal, si gracieux et si varié dans ses productions, lui apporte un large tribut. Image de Notre-Seigneur, image de l'homme dans sa vie, dans sa mort et dans sa résurrection, les arbres sont souvent reproduits dans la partie décorative des monuments primitifs. Quelquefois même ils occupent le champ de la peinture et de la sculpture<sup>1</sup>. Entre tous les membres de cette grande famille, le cyprès est un de ceux qui revient ordinairement.

On le comprend, la pensée de la mort, symbolisée par cet arbre, était et devait être sans cesse présente aux premiers fidèles<sup>2</sup>. Une pierre tumulaire découverte par Bosio dans les cimetières de la Voie Appienne représente un cyprès entre deux maisons. Ces maisons signifient le corps humain, qui est comme la demeure de l'âme, demeure détruite par la mort, dont le cyprès rappelle le souvenir. Du reste, les maisons se reproduisent le plus souvent sur les *loculi*; c'est la place qui leur convenait<sup>3</sup>.

Parmi nos emblèmes sacrés, figurent aussi avec distinction le palmier et l'olivier. En parlant des martyrs, nous verrons la signification de la palme. Quant au rameau d'olivier, qu'on retrouve à chaque instant sur les tombes et dans les peintures, tantôt seul, tantôt avec une colombe qui le porte à son bec ou qui est perchée dessus, on devine sans peine les idées dont il est le symbole. Héritiers des traditions primitives, tous les peuples anciens conservèrent, avec la connaissance du déluge,

<sup>1</sup> S. CYRIL. HIEROS., *Catech.* XVIII. — S. HIER., *Hom.* III, in *Cant.* — ORIG., lib. VI, in *Epist. ad Rom.*

<sup>2</sup> VIRGIL., *Æneid.*, lib. VI. — HORAT., *Od.* V. — OVID., *Trist.*, eleg. XIII, etc. — BOSIO, lib. IV. c. XLII.

<sup>3</sup> BOSIO, lib. IV, c. XLVII, 356-7.

le souvenir de la colombe, mystérieuse messagère qui, en signe de la paix rendue à la terre, apporta au patriarche un rameau d'olivier. De là, chez toutes les nations, l'olivier, regardé et employé comme le symbole de la paix <sup>1</sup>.

Appliquant cette idée à leurs rapports avec Dieu, les chrétiens peignirent ou gravèrent des rameaux d'olivier, toutes les fois qu'ils voulurent annoncer le triomphe de l'âme et la paix dont elle jouissait en récompense de ses victoires. Or, cette paix délicieuse, ils la devaient au divin Maître, appelé *notre paix*; et ils avaient soin de lui en rapporter la gloire. Tel est le délicieux sentiment qu'exprime, en particulier, la pierre tombale d'un jeune enfant, publiée par Bosio. A la partie supérieure on lit l'inscription suivante :

BENEMERENTI FILIO CAL.  
 PVRNIO PARENTES  
 FECERVNT  
 QVI VIXIT ANN. V. M. VIII.  
 D. X. DECESSIT IN PACE  
 XIII. KAL. IVN.

« A leur fils bien méritant Calpurnius, ses parents ont fait ce *loculus*; qui vécut cinq ans huit mois dix jours. Il s'en est allé en paix le 14 des calendes de juin. »

Au-dessous de l'inscription, on voit un vase à deux

<sup>1</sup> Quemadmodum post aquas diluvii, quibus iniquitas antiqua purgata est, post baptismum, ut ita dixerim, mundi pacem cœlestis iræ per columbam terris adnuntiavit dimissam ex arca et cum olea reversam, quod signum etiam apud nationes paci prætenditur. — TERTULL., *de Bapt.*, lib. IV, c. XLIV, p. 348.



anses surmonté du monogramme de Notre-Seigneur ; et de chaque côté une colombe portant à son bec un rameau d'olivier dont les deux extrémités, se joignant au-dessus du monogramme, forment une espèce de couronne. On ne pouvait exprimer avec plus de grâce, et l'innocence, et le bonheur éternel du jeune Calpurnius, et le principe auquel il en était redevable. Quant au vase surmonté du monogramme, les archéologues y voient un emblème de notre corps, dans lequel a résidé l'Esprit-Saint avec ses dons de paix et d'innocence.

Éloquent symbole de Notre-Seigneur dans sa Passion et dans le mystère adorable de l'Eucharistie, de l'Église naissante et de chaque fidèle sous le pressoir des persécutions, la vigne, avec ses ceps, ses pampres et ses raisins, occupe une large place dans la partie décorative des monuments primitifs <sup>1</sup>. On la trouve tantôt avec ses beaux fruits, disposés en guirlandes sur le contour des lampes sépulcrales ; tantôt placés sous les pieds des vendangeurs, dans la bordure des *arcosolia* ; et partout redisant à nos pères, et le dogme générateur du martyre, et leurs devoirs, et leurs espérances <sup>2</sup>.

Sortons du règne végétal en disant un mot des couronnes. Cet emblème de la victoire orne souvent les sarcophages, les pierres tumulaires et les peintures des Catacombes. La couronne se compose ordinairement de deux branches d'olivier qui se croisent, laissant en saillie les extrémités inférieures des tiges ; d'autres fois elle

<sup>1</sup> S. HIER., in *Isai.*, c. v. — S. AUG., in *Ps.* VIII. — S. AMBR., *Hexæm.*, lib. III, c. XIII. — S. HIER., in *Amos*, c. IX. — ID., in *Ps.* CXXVI.

<sup>2</sup> BOTTARI, t. I, 108, 110, 126, etc., etc. — S. HIER., in *Isai.*, c. v. — S. AUG., in *Ps.* VIII. — S. AMBR., *Hexæm.*, lib. III, c. XIII. — S. HIER., in *Amos*, c. IX. — ID., in *Ps.* CXXVI.

forme un cercle parfait. Dans le cercle se trouvent tour à tour l'inscription et la figure même du défunt.

En voici deux exemples publiés par Bosio :

NARCIAE  
PERIT ANNO  
RVM L P VS  
MINVS XIII.

« Narciane mourut âgée d'environ treize ans. » Une couronne de laurier entoure cette inscription, à côté de laquelle se trouve une palme.

RESPECTVS QVI VIXIT.  
ANNV ET MENSES  
VIII DORMIT  
IN PACE.

« Respectus, qui vécut un an huit mois, dort en paix. » A côté de l'inscription on voit, d'une part, une petite colombe ; d'autre part, une couronne dans laquelle se trouve le buste du petit ange, les bras étendus dans l'attitude de la prière.

L'ancre et le chandelier aux sept branches sont deux nouveaux emblèmes fréquemment employés. Le premier indique l'espérance et la force. Il se rencontre sur les pierres, sur les lampes et principalement sur les tombeaux, où il témoigne du dogme consolateur de la résurrection future. J'en citerai deux exemples seulement.

Le premier est une pierre magnifique publiée par Machi. Afin de montrer que leur constance, leur force, leur espérance, avaient leur principe en Notre-Seigneur,

les chrétiens accompagnèrent le symbole de ces différentes vertus du nom et de l'emblème du divin Maître : ainsi, dans la pierre qui nous occupe, on lit au-dessus de l'ancre :  $\mu\alpha\upsilon\sigma\gamma$ , au-dessous  $\chi\rho\epsilon\iota\sigma\tau\omicron\varsigma$ ; de chaque côté est un poisson <sup>1</sup>.

L'autre exemple est l'inscription déjà citée de la courageuse martyre sainte Faustine. Pour exprimer son héroïque constance, on ne s'est pas contenté d'écrire dans son épitaphe *Virgini fortissimæ*; on a représenté cette vertu par une ancre <sup>2</sup>.

Le chandelier aux sept branches, emblème de Notre-Seigneur et des sept esprits qui reposent sur lui et qui émanent de lui, orne aussi les galeries de la Rome souterraine. Telle est la signification que lui donnent positivement les Pères de l'Église, interprètes et inspirateurs des monuments primitifs <sup>3</sup>. Nous l'avons vu entre autres sur une belle lampe en terre cuite publiée par Bosio <sup>4</sup>.

Des Catacombes de Sainte-Priscille au cimetière de Saint-Sylvestre la distance n'est pas longue : c'est le même quartier de la grande cité des martyrs sous deux noms différents. A l'exemple de ses prédécesseurs, le glorieux pontife qui baptisa Constantin voulut être inhumé auprès des amis de Dieu et placer sa mort comme sa vie sous leur puissante protection <sup>5</sup>.

Bien qu'éloigné de plusieurs centaines de pas, le cimetière de Sainte-Félicité, des Saints Alexandre, Vital, Martial, des Sept-Vierges et des Saints-Chrysante-et-Daric ,

<sup>1</sup> *Orig. et Ant. christ.*, lib. III, p. 102 ; et t. I, p. 31.

<sup>2</sup> BOLDETTI, lib. II, c. III, p. 339.

<sup>3</sup> CLEM. ALEXAND., *Strom.*, lib. V.

<sup>4</sup> Lib. VI, c. XLVI, p. 353.

<sup>5</sup> BOSIO, lib. IV, c. XXVIII, p. 95.

est regardé par les archéologues comme une partie intégrante des vastes Catacombes de Sainte-Priscille <sup>1</sup>. Il en est aussi une des parties les plus glorieuses, puisqu'il fut la sépulture des illustres martyrs que je viens de nommer.

Il est impossible de passer sous silence la noble matrone sainte Félicité, mère de sept fils martyrs et martyre elle-même. Arrêtée l'an 175, sous l'empire de Marc-Aurèle Antonin, par Publius, préfet de Rome, elle fut conduite chez ce magistrat, qui ne négligea ni politesses, ni promesses, ni belles paroles, pour la faire abjurer. Félicité se contenta de répondre : « N'espérez pas, Publius, qu'une molle complaisance ou une lâche crainte fasse oublier à Félicité ce qu'elle doit à son Dieu : vos menaces ne sauraient m'ébranler ni vos promesses me séduire. » Le lendemain Publius, séant sur son tribunal dans le champ de Mars, commanda qu'on lui amenât Félicité et ses fils. Promesses, menaces, conseils, tout fut employé pour obtenir une apostasie : vains efforts!

Cependant un peuple immense assistait à l'interrogatoire, qui dura longtemps et que rédigèrent les greffiers du tribunal. Comme il s'agissait de personnages de haute distinction, Publius renvoya le procès-verbal à l'empereur, qui prononça la sentence de mort, dont il confia l'exécution à cinq juges, libres d'y ajouter les tortures qu'il leur plairait. L'aîné des fils, nommé Janvier, fut assommé à coups de cordes garnies de plomb; Félix et Philippe périrent sous le bâton; Sylvain eut la tête tranchée, ainsi que ses trois jeunes frères, Alexandre, Vital et Martial. Le dernier des juges fit endurer la même peine à la mère de ces admirables enfants, qui par des routes

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. II, c. XVIII, p. 570. — MAZZOLARI, t. V, 394.

différentes arrivèrent à la même gloire devant Dieu et devant les hommes <sup>1</sup>.

Aux sept jeunes héros que nous venons de nommer se joignent, pour immortaliser la même Catacombe, sept vierges illustres, glorieuses prémisses des martyrs de la grande Rome : les saintes Pauline, Donata, Rusticana, Serotina, Nominanda, Saturnina et Hilaria furent inhumées par leurs dignes compagnes, sainte Praxède et sainte Pudentienne <sup>2</sup>. Quant à saint Chrysante et à sainte Darie, l'événement mémorable dont leur tombeau fut le théâtre, sous l'empire de Numérien, leur donne un droit particulier au pieux souvenir des générations chrétiennes.

Le 25 octobre de l'an 284, Numérien avait fait enterrer tout vivants les saints martyrs Chrysante et Darie, à trois milles de Rome environ, sur la voie Salaria. Dieu accepta cette hostie vivante, et associa à la même gloire et au même pouvoir ceux qui avaient partagé le même supplice. Or, ce pouvoir se révéla par d'éclatantes faveurs. Au jour anniversaire des martyrs, une immense multitude de chrétiens descendit secrètement dans leur tombeau pour célébrer leur fête, en participant aux saints mystères. On vint en prévenir Numérien, qui ordonna de combler l'entrée de la crypte, et ces courageux chrétiens, étouffés tout vivants, furent associés à la gloire des martyrs dont ils étaient venus honorer la mémoire <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Quelques auteurs placent ce martyr l'an 150, sous Antonin le Pieux; nous avons suivi BARONIUS, *an.* 174, n. 3.

<sup>2</sup> MAZZOLARI, t. V, p. 392. — BOSIO, lib. IV, c. xxviii, p. 95.

<sup>3</sup> Igitur cum multa beneficia Deus venientibus ad eorum sepulcra præstaret, evenit ut die natali eorum infinita populi multitudo concurreret, viri simul et mulieres, pariter et infantes et innuptæ puellæ et juvenes. Hoc cum fuisset Numeriani auribus intimatum, jussit ut in introitu quo introierant in

Ce fait prouve, comme nous l'avons déjà indiqué, que les persécuteurs finirent par connaître au moins certaines entrées des Catacombes.

### 1<sup>er</sup> Février.

Catacombes de la Voie *Salaria Nuova*. — Catacombes de Novella, — d'Ostriano. — Histoire. — Nouveau coup d'œil sur l'art chrétien. — Confirmation des vérités de la foi. — Catacombes de Sainte-Hilarie et de Saint-Thrason. — Histoire.

Pendant que Rome accomplissait par une vigile sainte le vœu solennel renouvelé à perpétuité en 1803, l'Université célébrait un service, avec oraison funèbre, pour le pape Léon X, qui fonda ce bel établissement en 1513. Honneur aux peuples reconnaissants! Cette vertu des nobles âmes se manifesta pour nous dans la belle église de Sainte-Suzanne, près de laquelle nous passâmes, en nous rendant sur la Voie Salaria. Suzanne, illustre vierge romaine, martyrisée sous Dioclétien et ensevelie par l'impératrice Séréna, est une des gloires des grandes Catacombes de Sainte-Priscille<sup>1</sup>.

Les cimetières de *Novella* et d'*Ostriano* devaient d'abord nous occuper. Le premier, fondé, selon toute apparence, par quelque matrone dont il conserve le nom, est célèbre par la retraite du pape saint Libère. Banni de

*crypta paries levaretur; quod cum fuisset impletum, desuper a sabulone super eos montem deiecit. Omnes ergo pariter, dum communiter sacramenta perciperent et martyrum gloriam celebrarent, ipsi quoque ad coronam martyrii pertigerunt. Act. SS. Diod. et Mart., Cod. Vatic. S. Petr. et Vall., 3, 10. — BAR., Martyr., 25 Oct., an. 284, n. 6.*

<sup>1</sup> BOSIO, lib. IV, c. XXIX, p, 98. — BAR., *Ann.*, t. II, an. 294, n. 1; an. 295, n. 6.

Rome par l'empereur Constance, le courageux pontife convoqua, la veille de Pâques, tous les catholiques de la ville dans sa cathédrale souterraine. Le peuple s'y rendit en foule; les sombres galeries brillèrent de mille flambeaux, et, de sa chaire de marbre, le pape fugitif, ayant à ses côtés Damase, son vicaire et son futur successeur, puis le prêtre Denys, fit à l'assemblée un de ces discours qui font couler des ruisseaux de larmes.

Après quinze siècles, ce discours, placé dans la bouche du pape régnant, serait encore la peinture fidèle des maux de l'Église : tant il est vrai que la lutte de l'erreur contre la vérité, du pouvoir temporel contre la liberté de l'Église, peut changer de forme et de tactique ! mais elle reste éternellement la même dans son essence <sup>1</sup>. Après le discours, le prêtre Denys pria le pontife de bénir le saint chrême, et l'on administra le baptême solennel. Quel spectacle présentèrent alors les Catacombes de Sainte-Priscille !

Des galeries d'une médiocre longueur relient le cimetière de Novella à celui d'Ostiano. Ce nouveau quartier des Catacombes de Sainte-Priscille doit son nom, suivant Onuphre, Bosio et Boldetti, à quelque membre de la noble famille Ostriana, dont parle Tacite. Les mêmes auteurs nous apprennent que saint Pierre y administra le baptême <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Dies tribulationis et angustiarum, fratres carissimi, incesserunt, in quibus navis Petri, ventis insurgentibus perturbata, tanquam Christo dormiente, naufragium pertimescit. Nam et piratarum undique imminet, et interdicuntur nobis gubernandi facultas, etc.* — Voyez ce discours dans BOSIO, lib. IV, c. xxx, p. 101.

<sup>2</sup> BOSIO, lib. IV, c. xxxi. — BOLDETTI, lib. II, 571. — Le P. MARCHI semble élever quelques doutes sur l'assertion de ses illustres devanciers, p. 79.

Depuis que nous parcourons la Rome souterraine, nous avons montré que les Catacombes sont un grand livre dont l'éloquence égale l'authenticité, et nous en avons tourné les unes après les autres les différentes pages : le temps est venu d'interroger les tombes innombrables qui nous environnent et de leur demander quels sont leurs habitants. Toutefois, avant d'entamer cette magnifique question, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'art dont nous avons étudié les ouvrages et de résumer les enseignements qu'il nous donne.

Le grand fait qui domine tous les siècles, non-seulement parce qu'il commence avec le monde pour aller se perdre, sans finir, dans les profondeurs de l'éternité, mais encore parce qu'il attire à lui tous les événements et toutes les créatures, comme le soleil attire à lui et entraîne dans son orbite tous les astres du firmament, le Christianisme, sans lequel l'homme et le monde sont également inexplicables, se pose avec justice comme le dernier mot de toutes choses. Héritier de l'univers, Jésus-Christ, son divin auteur, était hier, il est aujourd'hui, il sera aux siècles des siècles <sup>1</sup>. Sa grande figure resplendit sur toutes les époques de l'histoire; et la charité, qui est l'essence de son cœur, se manifeste dans toutes ses œuvres. Chargée de faire connaître ce type immuable aux générations qui passent sur la terre, l'Église catholique eut toujours un double enseignement : l'enseignement *oral* et l'enseignement *figuré*.

En communiquant la céleste doctrine dont elle est l'organe, elle ne cesse de répéter avec saint Paul que tout l'Ancien Testament est la figure du Nouveau; que le

<sup>1</sup> Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula. *Hebr.*, c. 1, 1.



peuple juif est la préparation au peuple chrétien, qui trouve dans les annales mosaïques l'histoire anticipée de ce qui doit lui arriver ; que tout se faisait pour Jésus-Christ, que tout l'annonçait, le figurait, le préparait, en sorte qu'il est l'âme, la réalité, le but de l'ancienne loi comme de la nouvelle ; qu'il est la pierre angulaire qui unit les deux parties du grand édifice, et en forme l'éternel monument, dont la base repose d'un côté sur le Sinaï, de l'autre sur le Calvaire, et dont le couronnement s'élève jusqu'au ciel. Depuis saint Paul jusqu'à saint Augustin, depuis saint Augustin jusqu'à saint Léon, et depuis saint Léon jusqu'à Bossuet, tous les interprètes des conseils divins nous montrent cette grande unité chrétienne, dont le développement, commencé dans le paradis de la terre, ira se consommer dans le paradis du ciel.

Elle dit la même chose dans son enseignement *figuré*. Pauvre et fugitive, l'Église naissante ne pouvait, suivant le désir de son cœur, réunir, instruire, édifier ses enfants par de longues et fréquentes instructions : l'art vint au secours de la parole. Inspiré par le même principe, il fixa sur les voûtes des chapelles souterraines, sur les compartiments des sarcophages, sur le contour des lampes ou les parois des verres, toutes les grandes vérités qui devaient être la lumière et la consolation des néophytes persécutés : telle est la clef de l'art aux Catacombes.

Jésus-Christ dominant le monde et les siècles, promis, figuré, prédit, préparé, persécuté, triomphant, associant ses disciples à sa résurrection glorieuse et à sa victoire éternelle après les avoir associés à ses épreuves ; l'Ancien et le Nouveau Testament, toujours mis en regard, comme la figure à côté de la réalité, l'ombre à côté de la lumière, l'aurore à côté du soleil, le fleuve près de l'Océan,

dans lequel il vient décharger le tribut de ses eaux ; Marie, les Apôtres, quelques martyrs, heureux disciples de l'Homme-Dieu et glorieuses prémisses de sa victoire, tel est, comme nous l'avons vu dans la partie historique, le sujet invariable de toutes les peintures et de toutes les sculptures primitives ; tel le premier enseignement de l'art chrétien.

Roi des siècles, des peuples et des événements, Jésus-Christ l'est aussi des créatures. Dégradées par le péché, détournées de leur fin par les hommes et trop longtemps devenues des instruments d'iniquité et d'idolâtrie, il faut qu'elles soient régénérées à leur tour et rappelées à leur véritable destinée. Le divin Restaurateur de tout ce qui est au ciel et sur la terre ne les a point oubliées. Dans la partie décorative de ses monuments, l'art primitif leur fait rendre au vrai Dieu le tribut de louanges et d'adoration qu'elles prostituèrent durant tant de siècles aux passions déifiées.

Dans les modestes essais des Catacombes, les trois règnes de la nature, les animaux de la terre, de l'air et de la mer, les arbres, les plantes, les fleurs, les saisons, les métaux les plus riches et les plus simples, chantent à leur manière la gloire du Dieu rédempteur, et redisent, sous le voile transparent du mystère, les qualités adorables du Maître, qu'elles donnent aux disciples comme les modèles obligés de leur conduite : tel est le second enseignement de l'art primitif.

Il n'est pas jusqu'aux démons, antiques ennemis de Dieu et de l'homme, tyrans trente fois séculaires de la création, qui ne doivent orner le char du vainqueur. L'art primitif, dont la main tremblante écrivait au plus fort du combat, prélude par de timides esquisses aux magnifiques tableaux du moyen âge, alors que le ciseau du sculp-

teur représentera, dans toutes les parties de nos immenses cathédrales, les démons vaincus et constatant par leur attitude humiliée, leur figure grimaçante, l'éternel triomphe du vainqueur. C'est ainsi que l'art primitif exprime cette vérité fondamentale, qu'en récompense de ses souffrances et de ses travaux, le divin Auteur du Christianisme a reçu un nom au-dessus de tous les noms et devant lequel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers.

De même que l'enseignement oral traverse tous les siècles, de même l'enseignement figuré marche sur une ligne parallèle, et des Catacombes s'étend, en passant par le moyen âge, jusqu'à Saint-Pierre de Rome et à Saint-Jean de Latran. Tour à tour au service du génie sombre et puissant des peuples du Nord, il traduit la pensée catholique avec une énergie, avec une rudesse qui reflète les mœurs des fils d'Odin et des vainqueurs de Varus; ou bien, s'inspirant aux beautés de la Grèce et de l'Italie, il émaille de ses mosaïques, de ses fresques, de ses mille ouvrages plus gracieux les uns que les autres, les églises d'Assise, de Padoue, de Rome et de Ravenne.

Mais si la forme est différente, la pensée est partout la même. Ainsi l'art chrétien, qui, semblable au diamant à facettes, brille de mille reflets glorieux, est né avec l'Église : les Catacombes furent son berceau. C'est là qu'il faut aller l'étudier pour le comprendre dans son esprit, dans sa mission et dans les sujets qu'il admet et qu'il repousse.

Le considérer seulement depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nous, c'est courir le double danger de le rendre responsable d'une foule d'anomalies choquantes et de contre-sens ridicules dont il est parfaitement innocent, et de le condamner dans sa grande manifestation

du moyen âge, dont les admirateurs de la Renaissance ont ignoré le symbolisme et, on peut le dire aujourd'hui, si malheureusement ridiculisé la forme.

D'un autre côté, ne pas remonter au delà du moyen âge, c'est étudier un livre auquel manque la première page ; c'est scinder un magnifique ensemble et prendre l'effet pour la cause, le développement pour le principe, et la virilité pour l'enfance. L'art, au moyen âge, est fils de l'art aux Catacombes. Héritier de son père, il a fidèlement marché sur ses traces et conservé son esprit, tout en agrandissant sa succession. Comme son père, on le voit reproduisant constamment d'un côté l'Ancien Testament, de l'autre le Nouveau, pour les fondre dans une même unité, répétant ainsi cette parole suprême : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera aux siècles des siècles ; » puis montrant dans les parties essentielles et décoratives de ses monuments toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers, entrant, ou comme moyens ou comme obstacles, dans la grande épopée dont le Fils de Dieu est le héros.

La Renaissance et les écoles dont elle est la mère ont singulièrement oublié cette idée fondamentale de l'art chrétien. Du jour où elle est montée sur le trône, les figures de l'Ancien Testament, mises en regard des réalités de l'Évangile, sont devenues de plus en plus rares dans les monuments sacrés : c'est là un triple malheur. Malheur, parce que c'est une déviation de l'art : *Ab initio autem non fuit sic*. Malheur, parce que c'est rompre l'harmonie qui doit toujours exister entre l'enseignement oral de la religion et l'enseignement figuré. La Bible que l'enfant lit sur les genoux de sa mère et qui le conduit aux vérités de l'Évangile, il doit la lire, et avec lui tous les fidèles, sur les murs du temple.

Malheur, parce que c'est tronquer la majestueuse perpétuité du Christianisme ; c'est le présenter comme un fait isolé, sans préparation dans le passé, succédant à une religion vraie, en attendant lui-même un successeur, comme le prétendent certains esprits de nos jours, amenés peut-être à cette conséquence déplorable par le vicieux enseignement dont nous signalons le danger. Cette crainte nous paraît d'autant mieux fondée que, sous l'influence moderne, le Catéchisme ou par conséquent la Théologie des trois quarts des hommes ne présente plus le Christianisme commençant avec le monde, sortant du Paradis terrestre, et posant un pied sur le Sinaï et l'autre sur le Calvaire.

On le voit, les Catacombes sont un livre où se trouvent écrits les traits saillants de l'histoire du Christianisme. Tandis que les cryptes et les sarcophages nous donnent cet enseignement général, les inscriptions font redire aux marbres, aux tuiles, aux pierres, aux verres, aux lampes primitives, les dogmes de la foi, dont elles contiennent l'expression aussi explicite que le permettait la discipline du secret. Tel n'est pas le seul mérite des œuvres de l'art dans la Rome souterraine. Non-seulement elles enseignent la *lettre* de la religion ; elles en révèlent encore l'*esprit*. Patience, mansuétude, charité et miséricorde, voilà bien l'esprit du divin Rédempteur, et par conséquent l'esprit qui anime son œuvre et qui doit inspirer ses disciples.

Or, soit dans leur partie historique, soit dans leur partie décorative, les monuments des Catacombes respirent tous l'esprit que nous signalons ; il est facile de s'en convaincre par les sujets qui reviennent le plus souvent. Abel tué par son frère ; Isaac immolé par son père ; Daniel dans la fosse aux lions ; les trois enfants dans la

fournaise, voilà bien, dans leur expression la plus éloquente, la patience et la mansuétude pratiquées par le Maître et enseignées aux disciples. Jonas dans le sein de la baleine et couché sous le lierre ; Notre-Seigneur sous la figure du Bon Pasteur, la colombe avec le rameau d'olivier, voilà bien la charité et la miséricorde sous les emblèmes les plus populaires et les plus touchants. Les chrétiens en prières, la sérénité sur le front, les yeux et les mains levés vers le ciel ; le Fossoyeur creusant le *loculus* de son frère ; les Agapes réunissant à la même table les enfants de l'Église naissante, sans distinction de riches et de pauvres, voilà bien la traduction catholique de ces deux préceptes : Aimez Dieu par-dessus toute chose et votre prochain comme vous-même.

Je suis heureux de pouvoir confirmer cette observation capitale par l'autorité d'un savant archéologue de nos jours : « Les Catacombes, dit M. Raoul Rochette, destinées à la sépulture des premiers chrétiens, longtemps peuplées de martyrs, ornées à des époques de persécution et sous l'empire d'idées tristes et de devoirs pénibles, n'offrent cependant de toutes parts que des traits héroïques et des sujets aimables et gracieux : des images du bon Pasteur, des représentations de vendanges, des scènes pastorales, des agapes, des figures de chrétiens en prières, des symboles de fruits, de fleurs, de palmes, des couronnes, des agneaux, des cerfs, des colombes ; en un mot, rien que des motifs de joie, d'innocence et de charité.

« J'ai montré ailleurs et je puis certifier de nouveau que le crucifix ne s'est encore rencontré dans aucun des cimetières occupés, à partir des premiers siècles ; j'ajoute qu'on n'y a encore trouvé aucune des scènes de la Pas-

sion... Le martyr même n'est indiqué symboliquement qu'au moyen de ces traits héroïques de l'Ancien Testament, tels que les trois enfants dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions, Isaac sur le bûcher, où les chrétiens de cet âge, soumis aux mêmes épreuves, voyaient tout à la fois une image de la réalité, un modèle à imiter, un motif de consolation ou d'espérance...

« Occupés seulement, au milieu des épreuves d'une vie si agitée et souvent d'une mort si horrible, de la récompense céleste qui les attendait, les chrétiens ne voyaient dans la mort et même dans le supplice qu'une voie prompte et sûre pour arriver à ce bonheur éternel. Loin d'associer à cette image celle des tortures ou des privations qui leur ouvraient le ciel, ils se plaisaient à l'égayer de riantes couleurs, à la présenter sous des symboles aimables, à l'orner de pourpre et de fleurs ; car c'est ainsi que nous apparaît l'asile de la mort dans les Catacombes chrétiennes...

« Il y a là surtout un trait qui caractérise éminemment le Christianisme et qui est bien fait pour honorer son génie : c'est que, pendant une si longue période de persécutions, sous l'influence habituelle d'impressions douloureuses, le Christianisme, réfugié dans les Catacombes, réduit à prier sur des tombeaux et sans cesse occupé de devoirs tristes et sévères, n'a cependant laissé, dans ces cimetières, parmi tant d'objets sinistres, aucune image de deuil, aucun signe de ressentiment, aucune expression de vengeance ; et que tout, au contraire, respire, dans les monuments qu'il a produits, des sentiments de douceur, de bienveillance et de charité. Je me trompe fort, ou cette observation, qui résulte si positivement de l'examen des peintures chrétiennes, présente le Christianisme primitif sous un aspect aussi propre à lui conci-

lier le respect et l'amour qu'aucun des traits de son histoire ou des monuments de son génie<sup>1</sup>. »

Tel est, dans les Catacombes, l'enseignement figuré du Christianisme. Quand on a lu ce livre tout à la fois si sublime et si simple, deux sentiments naissent dans l'âme. On regrette vivement que les sculpteurs, les peintres, les archéologues modernes, que certains auteurs de livres d'instruction religieuse et de certains sermons, d'ailleurs estimables, aient trop oublié de puiser le véritable esprit de l'art et de la religion dans les monuments des premiers âges, alors que la sève divine coulait à pleins bords du pinceau de l'artiste comme de la plume de l'écrivain et de la bouche des Pères. Non moins vif est le vœu qu'on forme pour le retour intelligent et consciencieux des arts, des doctrines et des mœurs du monde chrétien aux exemples de son berceau.

Pénétrés de ce double sentiment, nous nous dirigeâmes vers les cimetières de Sainte-Hilarie et de Saint-Thrason. Ces deux nouveaux quartiers de la grande Catacombe de Sainte-Priscille ont aussi leurs gloires à raconter. Le premier nous parle de l'héroïne dont il porte le nom.

La grande Rome, qui venait de se repaître de l'horrible supplice de saint Chrysante et de sainte Darie, ensevelis tout vivants dans la voie Salaria, n'attendit pas longtemps de nouvelles jouissances. Le 3 décembre de l'an 284, l'empereur Numérien faisait expirer au milieu des tortures le tribun Claudius, ses deux fils Jason et Maurus, avec soixante-dix soldats dignes de leur chef et coupables comme lui d'avoir cru à l'évidence des miracles opérés par les deux illustres martyrs.

Tous, excepté Claudius, sont livrés aux licteurs, dont

<sup>1</sup> *Tabl. des Cat.*, p. 182-5.



la hache fait tomber leur tête innocente. Quant au tribun, il devait épouvanter par sa mort ceux qui seraient tentés de suivre son exemple. L'empereur ordonne qu'on le traîne comme le dernier des scélérats sur les bords du Tibre, qu'on lui attache au cou une pierre énorme et qu'on le précipite dans le fleuve. Pendant ce temps-là, que fait Hilarie, épouse et mère des martyrs? Avec le courage d'une matrone chrétienne, elle vient recueillir les membres sanglants de ses fils et le corps inanimé de son époux; puis, sans craindre le sort qui la menace, elle les dépose dans son jardin, situé aux portes de Rome, sur la voie Salaria.

Vivre auprès de son trésor, prier comme chrétienne ceux qu'elle chérissait comme épouse et comme mère, telle était la consolante occupation de ses jours et de ses nuits. Numérien en est informé, et l'ordre est donné de la saisir. « Je n'ai qu'une grâce à vous demander, dit la courageuse matrone aux soldats qui veulent l'entraîner, laissez-moi achever ma prière; puis vous ferez de moi ce que vous voudrez. » Elle s'arrête, prend le corps du Seigneur, et, étendant les mains, elle dit : « Seigneur Jésus-Christ, que je confesse de tout mon cœur, réunissez-moi à mes enfants, sortis de mon sein pour aller au martyre. » A ces mots, elle tombe à genoux et rend le dernier soupir. Les soldats, la voyant morte, la laissèrent aux mains de ses deux suivantes, qui l'ensevelirent auprès de son époux et de ses enfants <sup>1</sup>.

La Catacombe de Saint-Thrasion doit son origine à l'illustre chrétien dont elle rappelle tout à la fois le nom, le courage et la charité. L'an 298, les empereurs Dioclé-

<sup>1</sup> BAR., *An.*, t. II, an. 284; *Martyr.* 3 décemb. — BOSIO, lib. IV, c. XXXII.

tien et Maximien faisaient construire leurs Thermes. Quarante mille chrétiens, soldats pour la plupart, travaillaient nuit et jour à ce monument gigantesque, dont la construction dura sept ans. Ce qu'avaient à souffrir ces illustres condamnés, il est plus facile de le deviner que de le dire. Deux chrétiens, Maxime et Thrason, unis par les liens d'une étroite amitié, résolurent d'apporter quelque soulagement à tant de souffrances. L'un et l'autre étaient à la tête d'une grande fortune. Maxime vend la sienne en détail, et en donne le prix à Thrason, qui, pendant la nuit, parcourt les geôles, les carrefours et les prisons pour secourir ses malheureux frères.

Lui-même ajoute ses richesses à celles de son ami, qu'il distribue par ses mains ou par celles de quatre chrétiens dévoués, qui reçurent comme lui la palme du martyr en récompense de leur charité. Non content de soulager les vivants, Thrason prenait un soin religieux des morts. C'est lui qui, de concert avec le prêtre Jean, recueillit les corps du saint vieillard Saturnin et du diacre Sisinius, martyrisés sur la Voie Nomentane, et les déposa de ses propres mains dans sa villa, située sur la voie Salaria, où se trouve aujourd'hui son immortelle Catacombe <sup>1</sup>.

### 3 Février.

*Catacombes de la Voie Salaria Vecchia.* — Catacombes du coiteau du Concombre. — Histoire. — Inscriptions des Catacombes. — Inscriptions sur les verres et les tasses. — Vérités qu'elles enseignent. — Inscriptions des Catacombes.

Commencer la journée par s'unir aux exercices de la piété romaine, et par vénérer les martyrs sur les autels

<sup>1</sup> BAR., an. 303, n. 110. — BOSIO, lib. IV, c. XXXIII.

où ils reçoivent la glorieuse récompense de leur courage est bien, ce nous semble, la meilleure préparation au pèlerinage des Catacombes. De là naissent des impressions et des lumières qu'on ne trouve pas ailleurs. Autant que les circonstances l'avaient permis, cette méthode avait été la nôtre. Pour y demeurer fidèles, nous descendimes aujourd'hui à Sainte-Marie *in via Lata*. Dès la pointe du jour, la vénérable Basilique était envahie. Rome célébrait la fête de saint Blaise, évêque de Sébaste en Arménie, dont la gorge, conservée dans le trésor de Sainte-Marie, est exposée dans ce jour aux hommages des fidèles. Le martyre du saint évêque est une des pages les plus éloquentes de notre héroïque antiquité.

C'était en 316; Licinius continuait de persécuter en Orient la religion que Constantin faisait monter, en Occident, sur le trône des Césars. Le troisième jour de février, Agricola, président de la province, faisait saisir l'évêque de Sébaste, vieillard trois fois vénérable par ses cheveux blancs, par sa sainteté et par l'éclat de ses miracles. Après une longue flagellation, il est pendu à un arbre, et les bourreaux lui déchirent les côtés avec des peignes de fer. Ensuite on le jette en prison, puis on l'en tire pour le précipiter dans un lac. Il en sort vivant, et Agricola lui fait trancher la tête ainsi qu'à deux jeunes enfants, compagnons inséparables de leur père dans la foi. Quelques heures avant l'exécution, sept femmes chrétiennes avaient subi le dernier supplice. Pendant qu'on déchirait le corps du saint évêque, elles s'étaient approchées et mises en devoir de recueillir les gouttes de son sang : reconnues à ce trait, elles furent livrées aux bourreaux, qui les firent expirer dans les plus horribles tourments <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> BAR., *an.* 316, n. 45; ID., *Martyr.*, 3 fév.

Partons maintenant pour les Catacombes ; le souvenir de tant d'héroïsme transporte la pensée à dix-huit siècles, et vous fait entrer en quelque sorte de plain-pied dans les lieux où vécurent les courageux athlètes, dont on vient de relire les combats et vénérer les restes immortels. Bien que l'histoire profane ne connaisse qu'une Voie *Salaria*, les auteurs chrétiens en distinguent deux : La première, dont nous avons parlé, qui sortait par la porte du même nom, traversait le pont du Tévérone et conduisait au pays des Sabins ; la seconde, qui part de la porte *Pinciana*, tourne à gauche, rejoint le pavé de la Voie Antique, rase la villa du collège Germanique et aboutit aux Catacombes <sup>1</sup>.

La première que l'on rencontre sur la droite, à un mille et demi des murailles, presque en face de la villa Borghèse, est celle du coteau du Concombre (*ad clivum cucumeris*). Que ce nom lui vienne de la forme du terrain ou des concombres qui abondaient en ce lieu, il importe peu de le savoir ; ce qui intéresse le voyageur chrétien, c'est de connaître les titres de cette Catacombe au souvenir de la postérité. Or, il serait long de les rapporter en détail ; bornons-nous à quelques-uns.

Le 1<sup>er</sup> mars de l'an 170 fut un jour de gloire pour ce noble quartier de la Rome souterraine. Irrité des progrès de l'Évangile dans les classes élevées de la société romaine, l'empereur Claude venait de rendre un édit par lequel il était ordonné de mettre à mort, sans interrogatoire, tous les chrétiens détenus en prison ou saisis dans les rues, sur les places et dans les maisons. Or, deux cent soixante chrétiens, condamnés aux mines, travaillaient dans les arénaires de la Voie *Salaria*.

<sup>1</sup> Bostio, lib. IV, c. xxviii, p. 93.

On les enferme dans l'amphithéâtre, où des soldats les tuent à coups de flèches : digne occupation d'une légion romaine ! Après l'exécution, un grand feu est allumé pour consumer les corps des martyrs et les priver des hommages de leurs frères ; mais de courageux chrétiens, entre lesquels l'histoire nomme Marius et Marthe, son épouse, avec leurs fils Audifax et Abacum, venus d'Orient au tombeau des Apôtres, retirent du brasier une partie des saintes reliques et vont les déposer avec honneur dans la crypte de la Voie Salaria, au coteau du Concombre<sup>1</sup>.

Dans une autre circonstance, l'empereur, apprenant qu'un certain nombre de soldats avaient reçu le baptême, ordonne d'assembler dans les jardins de Salluste la légion dont ils font partie. Ordre est donné aux néophytes de sortir des rangs, et à leurs compagnons d'armes de les conduire hors des murs, sur la Voie Salaria, et de les mettre à mort. La sentence est exécutée ; ces généreux soldats étaient au nombre de quarante-six. Deux prêtres, Jean et Justin, accompagnés d'un grand nombre de fidèles, déposèrent leurs corps au coteau du Concombre : c'était le 1<sup>er</sup> novembre de l'an 269<sup>2</sup>. Sous Dioclétien, le même cimetière fut obligé de multiplier ses galeries et ses *loculi* pour recevoir les restes sacrés de mille martyrs, tous soldats, et de leur illustre chef saint Maxime<sup>3</sup>. Voilà quelques-unes des gloires qui recommandent cette Catacombe à la vénération religieuse de la postérité.

En parcourant les différents quartiers de la Rome sou-

<sup>1</sup> Et sepelierunt eos in crypta via Salaria, ad clivum Cucumeris. *Cod. Lat.*, v. 8 ; *Vall.* 1, 5.

<sup>2</sup> *BAR.*, *Ann.*, t. II, an. 269, *ad fin.*

<sup>3</sup> *Act. S. Marcell.*, *Pap.*

raîne, témoins authentiques d'un héroïsme surnaturel, se demande quel fut le ressort puissant qui éleva et soutint à cette hauteur sublime ces millions d'hommes, de vieillards, de femmes, d'enfants, nés sur les marches du trône impérial, dans l'humble demeure des pauvres ou dans les *ergastula* des esclaves, énervés dès l'enfance par les habitudes voluptueuses de la société païenne ou avilis par les traitements ignominieux de la servitude, et de toutes les cryptes, de toutes les galeries, de toutes les tombes, sort une voix qui répond : C'est la foi !

Quel noble orgueil pour le pèlerin catholique de pouvoir répondre : Cette foi, c'est la mienne ! Ses prétentions sont bien fondées. Déjà nous avons vu l'histoire de la religion, dont nous sommes les enfants, tracée à grands traits sur tous les monuments de la cité des martyrs ; il nous reste à reconnaître chacun de nos dogmes gravés dans des inscriptions quinze et dix-huit fois séculaires. Telle est l'intéressante étude à laquelle nous allons nous livrer en résumant, comme nous l'avons fait pour les peintures, les enseignements contenus dans la partie épigraphique des Catacombes.

Autant que le pouvait permettre la discipline du secret, il n'est pas un article du Symbole qu'on ne trouve dans les inscriptions de nos vénérables cimetières. Je me contenterai de citer d'abord les grandes vérités qui sont la base de tout le Christianisme et ensuite celles qu'ont attaquées avec si peu de science les novateurs des derniers temps.

En tête de tous les dogmes brille l'unité de Dieu ; c'est le premier caractère qui distingue l'Église naissante et la sépare du monde païen. Tel est aussi le premier acte de foi exprimé dans les inscriptions :

CASSVS. VITA Ɔ IO QVI VIXIT  
 ANN. Ɔ. VIII MENSIBUS XI  
 DIES. X. BENME. FI Ɔ. FECERVNT.  
 IN PACI QVI. IN VNV DEV  
 CREDEDIT IN PACE

les  
 gion  
 né

« Cassus Vitalius, qui vécut cinquante-huit ans onze mois dix jours, bien méritant ; ses fils *ont fait ce monument*, dans la paix ; qui crut en un seul Dieu, dans la paix. »

A l'unité de Dieu se joint la trinité des personnes :

HIC REQVIESCIT IN SOPNO PACIS  
 AGEL PERGA ANCILLA CHRISTI  
 QVÆ VISCIT AN PL. M. XVIII.  
 CREDO DEVM PATREM. CREDO  
 DEVM FILIVM CREDO DM SPIRITV  
 SANCTV CREDO Q NOBISSIMO  
 DEI RESVKGAM

« Ici repose dans le sommeil de la paix Agel Perga, servante de Jésus-Christ, qui vécut environ dix-huit ans. Je crois Dieu le Père, je crois Dieu le Fils, je crois Dieu le Saint-Esprit, je crois qu'au dernier jour je ressusciterai <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Le caractère de cette inscription annonce qu'elle est postérieure à la précédente. On peut encore citer la suivante, rapportée par Fabretti, p. 736.

QVINTILIANVS. HOMO. DEI  
 CONFIRMANS. TRINITE.  
 AMANS. CASTITATEM  
 RESPVENS. MVNDVM  
 REQVIESCIT. VNA CVM  
 QVI VIXIT ANN. P. M  
 THEODOSIO AVG ET.

Dans les inscriptions, comme dans les peintures et les sculptures, la divinité de Notre-Seigneur, base de tout l'édifice du Christianisme, est exprimée de mille manières différentes. Tantôt c'est le monogramme de Notre-Seigneur, simple, comme dans l'inscription suivante :

DEO SANC ✱ VNI  
LVCI TECVM PACE

« Au Dieu saint, Jésus-Christ unique; Lucius, paix avec toi. »

Tantôt c'est le même signe entouré d'une couronne, pour marquer qu'au Dieu Rédempteur appartient l'honneur exclusif de distribuer les palmes de la victoire : il se trouve ainsi dans l'inscription du martyr saint Alexandre :



ALEXANDPO BENE  
MEPENTI IN ΠACE



« A Alexandre, bien méritant, en paix. »

D'autres fois c'est le nom du Sauveur avec l'acclamation *in pace* :

✱ PRIMA VIVIS IN GLORIA DEI ET IN  
PACE DOMIN NOSTRI ✱

« Prima, tu vis dans la gloire de Dieu et dans la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »



PASCASO INNOCEN  
TI IN PACE. ✠

« A Pascase innocent, dans la paix de Jésus-Christ. »  
Ailleurs, c'est le nom adorable précédé et suivi de l'alpha et de l'oméga, symbole du principe et de la fin de toutes choses :

Α ✠ Ω

PATRI ET MATRI LEONI ET MA  
XIMILIANETI. LEOPARDVS. FILI  
VS BENE. MERENTIBVS IN XPO  
SANCTO FECIT. PATER. DEP. VI.  
IDVS. JAN

« A son père et à sa mère, Léon et Maximilianete, Léopardus, leur fils, à ses parents bien méritants en Jésus-Christ le saint, *a fait ce monument*. Son père a été déposé le 6 des ides de janvier. »

Partout c'est le repos et la vie éternelle dans le sein du Dieu fait homme pour nous associer à sa félicité :

REGINA VIBAS  
IN DOMINO  
ZESV.

« Régina, vis dans le Seigneur Jésus. »

Nul ne peut entrer dans la paix éternelle du Seigneur et avoir Dieu pour père, à moins qu'il n'ait l'Église pour mère. Or, cette Église, qui seule enfante et nourrit les enfants de Dieu, c'est l'Église catholique. Ainsi l'entendaient les premiers chrétiens, dont la foi, gravée sur leurs tombes, condamne d'avance tous les novateurs :

DEPOSITVS HERILA  
 COMES IN PACE FIDEI  
 CATHOLICÆ VII. KAL  
 AVG. QVI VIXIT ANN  
 PL. M. L. D. N. SEVERI AVG  
 PRIMO CONS  
 ET  
 CONSVLATV HERCVLANI  
 V. C

« Le comte Hérila, déposé dans la paix de la foi de l'Église catholique, le 7 des calendes d'août, qui vécut plus ou moins de cinquante ans; sous le premier consulat de notre seigneur Sévère Auguste, et sous le consulat d'Herculanus, homme très-célèbre <sup>1</sup>. »

L'Église catholique s'identifie avec Rome, qui en est le centre; là est le siège de Pierre, là est le vrai baptême qui ouvre le ciel :

VNA PETRI SEDES VNVM VERVMQVE LAVACRVM  
 VINCULA NVLLA TENENT <sup>2</sup>.

Si Rome est le centre de la foi catholique, Pierre, évêque de Rome, en est la personnification : pour les premiers chrétiens, être uni à l'Église catholique, à Rome ou à Pierre, c'est tout un. Il était difficile de proclamer plus solennellement la primauté et l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ :

<sup>1</sup> Cette inscription de la Voie Flaminienne est postérieure à la précédente.

<sup>2</sup> Inscription du baptistère de Saint-Pierre faite par le pape saint Damase.

RUTA OMNIBVS SVBMITA ET AFFABI  
 LIS BIBET IN NOMINE PETRI.  
 IN PAGE.

« Ruta, soumise et affable à tous, vit au nom de Pierre, dans la paix. » Cette inscription est celle d'une martyre des Catacombes de Sainte-Priscille.

Pour appartenir à l'Église il faut être baptisé. L'inscription de Posthumius Euthérion, que nous avons citée plus haut, est un témoignage authentique de cette croyance invariable. Contrairement au système des anabaptistes, les premiers chrétiens administraient le baptême aux enfants en danger de mort, et le croyaient très-valide, puisqu'ils donnaient le nom de *fidèles* à ceux qui l'avaient reçu :

D. M. S.  
 FLORENTINVS. FILIO. SVO. APRONIANO.  
 FECIT. TITVLVM. BENEMERENTI. QVI. VIXIT  
 ANNVM. ET. MENSES. NOVEM. DIÉS. QVINQVE  
 CVM. SOLDVAMATVS. FVSSSET. A. MAJORE  
 SVA. ET VIDIT. HVNG. MORTI. CONSTITVTVM  
 ESSE. PETIVIT. DE. ECCLESIA. VT. FIDELIS. DE  
 SECVLO..... RECESSISSET.

« Consacré au Dieu grand, Florentinus a fait cette tombe à son fils Apronien, bien méritant, qui vécut un an et neuf mois cinq jours, après avoir été tendrement aimé de son aïeule; et il le vit réduit à l'article de la mort, et il demanda à l'Église qu'il sortit du monde en qualité de fidèle. »

A ce jeune fidèle d'un an et demi ajoutons une petite

néophyte de trois ans, en nous souvenant que le nom de néophyte était exclusivement réservé à ceux qui avaient reçu le baptême :

FL. JOVINA. QVE. VIXIT.

ANNIS. TRIBVS. D. XXXII. DEPOS

NEOFITA. IN PACE. XI. KAL. OCTOB

« Flavia Jovina, qui vécut trois ans trente-deux jours, déposée néophyte dans la paix, le 11 des calendes d'octobre. »

Si les chrétiens ont eu soin de marquer le sacrement qui les faisait enfants de l'Église, pouvaient-ils oublier l'aliment divin qui leur donnait la force du martyre, ce breuvage merveilleux, qui les enivrait de délices au milieu des tourments ? Il est vrai, la discipline du secret leur commandait une grande réserve au sujet de l'Eucharistie ; mais leur amour trouvait moyen de se manifester sans trahir le mystère. Parmi les monuments les plus anciens figurent les verres, ou coupes à boire, trouvés en entier ou par fragments dans les Catacombes. Or, la plupart portent sur le fond ou sur les parois des inscriptions dans lesquelles l'archéologie reconnaît des allusions évidentes au banquet divin : je laisse parler le savant P. Secchi.

« On trouve très-fréquemment, dit-il, sur les verres des cimetières un genre d'acclamations exprimant de chaleureuses invitations à boire. Elles se lisent sur le fond des verres ou des tasses découverts dans les tombeaux des martyrs, et représentant souvent les apôtres saint Pierre et saint Paul seuls ou avec l'image de Marie... Il y a longtemps qu'en examinant avec attention les inscriptions qui y sont jointes, j'ai soupçonné que ces verres

ou ces tasses n'étaient autre chose que des vases consacrés au service de l'autel, dans lesquels les diacres administraient et les premiers chrétiens recevaient l'Eucharistie sous l'espèce du vin...

« J'avoue que, si l'on pouvait confondre la religion chrétienne, ne fût-ce qu'en plaisantant, avec la religion de Bacchus, et la vie de ces hommes vertueux avec une vie molle et débauchée, je ne serais pas aussi intimement persuadé que je le suis de la justesse de mes opinions; mais, quel que puisse être le nombre de ces verres portant des acclamations contraires à la sobriété des chrétiens et à la tempérance des martyrs, je répéterai toujours que ce sont tous des vases sacrés.

« En voici quelques-unes : ΠΙΕ ΖΗΘΙΑΙ ΕΝ ΑΓΑΘΟΙΣ, *Bois afin que tu vives de ces biens*. On sait que les Pères grecs appellent la sainte Eucharistie *le bien*, ou *les biens*. De là cette autre acclamation grecque : ΠΙΕ ΖΗΣΙΣ, ou bien ΖΕΣΕΣ, pour ΠΙΕ ΗΣΕΙΗΣ. *Bois, tu vivras*, très-fréquente sur ces sortes de verres; si elle est écrite en caractères latins, c'est probablement par suite de la discipline du secret ou d'un ancien usage de l'Église. La vérité de notre proposition devient encore plus évidente en ce que cette acclamation est souvent jointe aux mots latins : *dignitas amicorum, pie zeszes*, auxquels on ajoute quelquefois *cum tuis, cum caris tuis, cum tuis omnibus bibe et propina*, ce qui démontre que quelques-unes de ces tasses avaient servi à une famille entière <sup>1</sup>. Je soupçonne même que, sur ces verres, les mots *vivas* et *vivatis* n'appartiennent pas toujours au verbe *vivo*, et ont plutôt la même signification que le *bibas* et le *bibatis*, gravés sur d'autres verres mieux orthographiés,

<sup>1</sup> BOLDETTI, p. 513.

« De là découlent deux conséquences : la première, que ces vases de verre, destinés soit au sacrifice de l'autel, soit à la communion des chrétiens, sous l'espèce du vin, doivent être antérieurs au pape Urbain I<sup>er</sup>, c'est-à-dire à l'an 222 de l'ère vulgaire. Il est certain, d'une part, que le pape saint Zéphirin ordonna que ces vases fussent au moins de verre, interdisant les matières de moindre qualité et conciliant ainsi une plus grande décence avec la pauvreté. D'autre part, il est également certain que le pape Urbain I<sup>er</sup> prohiba même les vases de verre, à cause de la fragilité de cette matière <sup>1</sup>.

« La seconde conséquence concerne ces vases de verre qui contiennent le sang des martyrs. Suivant le témoignage de Boldetti et de Bianchini, on en a trouvé un grand nombre encore tachés de sang, qui, en raison de leurs inscriptions, doivent avoir d'abord servi à l'usage de l'Eucharistie ; et, cela posé, ce serait une extravagance inadmissible que de les considérer comme des vases de parfums. Ils viennent donc fortifier les nombreux arguments qui appuient cette vérité incontestable de l'histoire ecclésiastique <sup>2</sup>. »

Quel devait être l'effet du divin breuvage préparé par l'Église, leur mère ? Les chrétiens ne l'ignoraient pas. Ils connaissaient les paroles de leur bon Maître : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang ne mourra point ; je le ressusciterai au dernier jour. » Ainsi, l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps étaient deux dogmes qu'ils confondaient, dans leur amour, avec

<sup>1</sup> *Conc. Tribur.*, c. XVIII ; *Decret. part. III, de Consec. dist. I, c. XLIV, XLV.*

<sup>2</sup> *Martyre de saint Sabinian, Annal. de Phil. chret.*, 304 ; et avril 1842,

le dogme de la divinité du Sauveur. Les inscriptions les redisent avec la même précision que les peintures.

AVFIDI  
CARISSIME  
VIBIS. IN E  
TERNO.

« Aufidius chéri, tu vis éternellement. »

DIOSCORE VIBE IN ETERNO

« Dioscore, vis éternellement. »  
Et cette éternité sera une éternité de bonheur.

ANTONIA AN  
IMA DVLCI  
S IN PACE T  
IB 4 DEVS  
EFRIGERIT

« Antonia, âme chérie en paix, Dieu te donnera le rafraîchissement. »

JVLIAE. AGAPENI. CONJVGI DVL  
CISSIME QUE VIXIT ANNIS XLV  
M. III. D. III VID. ET MECVM  
ANNIS III SEPT. LETARIS IN PACE.

« A Julia Agapenia, épouse très-chérie, qui vécut quarante-cinq ans trois mois trois jours ; et vécut avec moi vingt et un ans : tu te réjouis dans la paix. »

DPE SALONICE ISPIRITVS  
TVS IN BONV.

« Déposition de Salonique (c'est-à-dire lieu où a été déposée) : ton âme est dans le bonheur. »

La consolante pensée qu'ils retrouveraient dans le sein de la bienheureuse patrie leurs parents, leurs amis, n'échappa ni à leur vive foi ni à leur tendresse non moins vive :

VLPIA VIVA SIS CVM FRA  
TRIBVS TVIS

« Ulpia, sois vivante avec tes frères. »

CRESCENS CVM TVIS

« Crescent avec les tiens. »

L'âme seule ne doit point jouir du repos éternel ; le corps doit ressusciter et participer à son bonheur.

JVSTVS CVM SCIS XPO MEDIVNTE RESVRGET

« Juste ressuscitera avec les saints par Jésus-Christ. »

HIC IN PACE REQUIESCIT LAVRENTIA. L. F.  
QVE CREDIDIT RESVRRECTIONEM.

« Ici repose en paix Laurentia, fille de Lucius, qui a cru à la résurrection. »

Mais ces amis, ces parents si chers, qui sont maintenant dans les délices du ciel, oublieront-ils leurs frères,



leurs amis, encore exilés dans la vallée des larmes ? Non ; le dogme touchant de la communion des saints fait partie de la foi primitive :

SABBATI. DVLCIS  
ANIMA PETE ET RO  
GA PRO FRATRES ET  
SODALES TVOS

« Sabbatius, âme chérie, prie et intercède pour tes frères et tes amis. »

ATTICE SPIRITVS TVS  
IN BONV ORA PRO PAREN  
TIBVS TVIS.

« Atticus, ton âme est dans le bonheur : prie pour tes parents. »

IOVIANE VIBAS IN DEO ET  
ROG.

« Jovianus, vis en Dieu et prie. »

Si les bienheureux habitants du ciel prient pour nous, c'est une conséquence nécessaire que nous leur exposions nos besoins, et que nous ayons recours à leur assistance. Ainsi nous le croyons, ainsi nous le faisons ; ainsi le croyaient et le faisaient nos glorieux ancêtres :

PETRVS ET PANCARA BOTV PO  
SVENT MARTVRE FELICITATI.

« Pierre et Pancara ont fait ce monument pour accomplir leur vœu à Félicité, martyre. »

Voici une dernière inscription plus explicite, et qui par sa date et par son origine montre avec éclat la perpétuité du dogme consolateur dont nous parlons :

SANCTO AC BEATISSIMO APOSTOLO  
 JOANNI EVANGELISTÆ  
 GALLA PLACIDIA AVGVSTA  
 CVM FILIO SVO PLACIDO VALENTINIANO  
 AVGVSTO  
 ET FILIA SVA JVSTA GRATA HONORIA  
 AVGVSTA  
 LIBERATIONIS PERICVLO MARIS  
 VOTVM SOLVIT.

« L'impératrice Galla Placidia, avec son fils l'empereur Placide Valentinien, et sa fille l'impératrice Justa Grata Honoria, a accompli le vœu qu'elle a fait au saint et bienheureux apôtre saint Jean l'Évangéliste, pour être délivrée d'un naufrage. »

Tels sont, en abrégé, les dogmes exprimés dans les inscriptions des Catacombes. Ici, comme dans les peintures et dans les sculptures, harmonie parfaite et profession de foi catholique aussi simple dans la forme que sublime dans le sujet et complète dans l'énoncé des doctrines. Supposez, pour un instant, que l'enseignement oral de l'Église vienne à cesser; que l'Ancien et le Nouveau Testament soient perdus; que les livres de piété, les apologies de la religion, le symbole même aient disparu; tous ces trésors se retrouveraient dans les monuments de la Rome souterraine. Avons-nous eu tort de dire que les Catacombes sont un grand livre illustré par le pinceau et le burin des martyrs ou de nos premiers aïeux? Ne sommes-nous pas en droit d'ajouter qu'elles sont le livre le plus

précieux et le plus vénérable qui soit sorti de la main des hommes ? Heureux si le peu que nous avons expliqué pouvait inspirer le désir efficace de l'étudier à fond !

### 15 mars.

Catacombes de la Voie *Salaria Vecchia* (fin). — Catacombes de Saint-Hermès. — Histoire. — Habitants des Catacombes ; — ils sont tous catholiques ; parmi eux il n'y a ni païen, ni juif, ni hérétique.

« A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère ! » La patrie des âmes, c'est la religion. Si éloigné qu'il soit du pays qui l'a vu naître, le catholique, prosterné au pied d'un autel, se retrouve au milieu des siens. Les cœurs sont là où est leur trésor, et l'Eucharistie est le trésor des vrais fidèles. En présence de ce Dieu qui voit tout, qui entend tout, qui est partout, les distances disparaissent ; l'amour et la foi établissent entre le voyageur et ses frères un rapprochement d'autant plus doux qu'il est plus intime. Son bonheur augmente lorsqu'un objet sensible, une circonstance locale, une fête commune, viennent émouvoir les fibres les plus délicates de son âme et servir de lien à ce mystérieux rendez-vous.

Ce préambule explique la joie qu'en bon Nivernais nous éprouvâmes aujourd'hui. Saint Cyr et sainte Julitte sont les patrons de notre cathédrale et de notre diocèse. Or, la station avait lieu aujourd'hui même dans l'Église où les honore la Ville éternelle. Nous retrouver ici aux pieds de ceux que nous vénérions en France, leur parler de nos amis et de nos proches, n'était-ce pas nous retrouver en famille ? D'heureux moments s'écoulèrent dans la modeste Église, et sans la nécessité de reprendre

la visite de la Rome souterraine, nous les aurions longtemps prolongés au milieu de la foule pieuse.

Nous quittâmes donc le Forum de Nerva et, sortant de la ville par le Pincio, nous arrivâmes sur la Voie *Salaria Vecchia*, aux Catacombes de Saint-Hermès. L'entrée se trouve dans une vigne, en face de la villa du collège Germanique. Soixante marches d'escalier conduisent à l'église souterraine, une des plus belles, sans contredit, et des plus vénérables des Catacombes. Le pavé de l'église est au niveau de la troisième galerie : on peut juger par-là du prodigieux travail qu'a coûté ce monument.

Qui l'a construit? qui a donné le terrain occupé par le vaste cimetière de Saint-Hermès? qui l'a ouvert? Sur tout cela l'histoire reste muette; mais ce qu'elle nous apprend avec certitude, c'est l'antiquité de ce noble quartier de la Rome souterraine ainsi que les noms des grands martyrs qui l'ont illustré. Suivant notre usage, nous allons redire au voyageur ces noms immortels et les combats de ceux qui les ont portés. La Catacombe que nous visitons s'appelle [tour à tour dans les monuments primitifs : cimetière de Saint-Hermès, de Sainte-Basilla, des Saints-Protus-et-Hyacinthe.

Hermès était préfet de Rome sous Adrien. Converti, avec toute sa famille, par le pape saint Alexandre, il fut arrêté à la poursuite du juge Aurélien, qui lui fit trancher la tête. Sainte Théodora, sœur du martyr, recueillit ses restes précieux, et les déposa dans la Catacombe de la Voie Salaria, en attendant que, martyre elle-même, elle vint reposer auprès de son illustre frère : cela se passait le 28 août de l'an 132 <sup>1</sup>. L'histoire, pour le dire

<sup>1</sup> BARON., *an.* 132, n. 2; *An. ad Martyr.*, 28 aug. — BOSIO, lib. IV, c. XXXIV.

en passant, n'a eu garde d'omettre un fait bien glorieux pour sainte Théodora. C'est à la courageuse fidélité de cette héroïne que fut confié, pendant quelque temps, le précieux dépôt des chaînes de saint Pierre.

Basilla, issue d'une des plus nobles familles de l'empire, fut accusée par son propre mari d'être chrétienne. Le 13 des calendes de juin (20 mai) de l'an 262, l'empereur Gallien, siégeant sur son tribunal, interrogea Basilla; la trouvant inébranlable dans sa foi, il ordonna de la faire périr par le glaive. Elle fut à peine immolée que les chrétiens emportèrent son corps dans le cimetière de Saint-Hermès.

Jusqu'ici les martyrs auxquels notre Catacombe doit ses noms divers appartiennent aux classes élevées de la société; mais, dans l'Église, la vertu égale tous les hommes. A côté d'Hermès et de Basilla voici venir deux chrétiens d'une condition obscure et qui vont partager avec les plus nobles la gloire de donner leur nom à l'immortel cimetière. L'an 188, la septième du règne de Commode, l'Égypte recevait pour gouverneur un illustre personnage nommé Philippe. Il était accompagné de sa femme Claudia et de sa fille Eugénie, fiancée au consul Acilius Glabrion. Cette jeune personne, ayant eu occasion de voir les chrétiens, très-nombreux dans la ville d'Alexandrie, voulut partager leur foi. Devenue chrétienne, elle conserva auprès de sa personne, en qualité de chambellans, deux jeunes frères, chrétiens comme elle: ils s'appelaient Protus et Hyacinthe.

De retour à Rome avec leur sainte maîtresse, ils vécurent de longues années dans la pratique de toutes les vertus. Parvenus à l'extrême vieillesse, ils furent arrêtés, conduits devant les magistrats et pressés de sacrifier aux idoles. Mais, conservant sous leurs cheveux

blancs toute la vigueur de l'âge mûr, les généreux athlètes opposèrent aux menaces et aux tortures la douceur de l'agneau et le courage du lion. Voyant ses efforts inutiles, le juge leur fit infliger une cruelle flagellation, prélude du dernier supplice. En effet, leurs têtes tombèrent bientôt sous la hache des licteurs : c'était le 11 septembre de l'an 262, sous l'empire de Gallien <sup>1</sup>.

Environnés de ce glorieux cortège de martyrs, nous nous mêmes à circuler dans les profondes galeries de la Catacombe de Saint-Hermès. Étudier l'origine, l'histoire, les ornements de la Rome souterraine, tel avait été, jusqu'ici, le but de nos excursions : le temps était venu de faire connaissance avec ses habitants. Or, sans aucune exception, tous furent catholiques comme nous, enfants de la même Église et disciples de la même foi. Qu'il me soit permis de le remarquer en passant, ce fait révèle une des plus belles harmonies de la Providence.

Comme le Fils de Dieu fut placé, durant trois jours, dans un sépulcre neuf, taillé dans la pierre, où personne n'avait été mis avant lui, où personne ne fut mis après lui, ainsi l'Église, son épouse, l'Église de Rome fut cachée, durant trois siècles, dans un sépulcre neuf, taillé dans la pierre, où personne n'avait été mis avant elle, où personne ne fut mis après elle.

De même encore que la destination exclusive de la tombe du Calvaire prouve que le mort qui en sortit triomphant était bien l'Homme-Dieu, et non pas un autre, de même la destination exclusivement catholique des Catacombes établit victorieusement que les ossements sacrés qui en sortent appartiennent aux membres de

<sup>1</sup> BAR., *an.* 188, n. 2 ; 262, n. 56 ; *An. ad Martyr.*, 11 sept. — BOSIO, lib. IV, c. XXXIV.

l'Église, ou, mieux encore, que c'est l'Église elle-même qui en sort dans la personne de ses enfants, pour monter sur les autels de la terre, jusqu'au jour où la résurrection glorieuse, l'associant à la gloire impérissable de son divin Époux, la fera monter sur le trône de l'éternité.

Établissons maintenant que, dans les millions de *loculi* qui remplissent les galeries, les *cubicula*, les cryptes de l'immense cité, il n'en est pas un seul qui renferme ou qui ait jamais renfermé un païen, un juif, un hérétique. La tradition, l'histoire, la science, la critique, sont d'accord avec le sens commun pour rendre témoignage à ce fait important :

I. Les Catacombes, berceau du Christianisme, ne furent jamais souillées par la sépulture d'*aucun païen*. Si l'on admet, avec le P. Marchi, l'origine exclusivement chrétienne des Catacombes, la virginité de la cité des martyrs est complètement démontrée. Or, nous avons exposé, au commencement de notre pèlerinage, les puissantes preuves qui établissent l'opinion du savant archéologue ; et l'on est à se demander ce que les hommes compétents peuvent lui opposer. Mais, afin de donner libre carrière à la discussion, prenons pour point de départ le sentiment de Bosio et de Boldetti, qui font honneur aux païens des galeries supérieures de quelques Catacombes. Cette hypothèse, nous allons le voir, n'affaiblit en rien la certitude du fait dont il s'agit.

De deux choses l'une : ou les Catacombes furent des tombeaux païens, et dans ce cas les chrétiens en furent sévèrement exclus ; ou les Catacombes sont la sépulture des premiers chrétiens, et dans ce cas jamais un cadavre païen ne vint les profaner. La force victorieuse de ce dilemme repose sur l'opposition essentielle qui sépareit les deux religions.

Chez les Romains, la propriété des tombeaux était tellement exclusive qu'elle n'admettait à la participation de la même sépulture que les membres de la famille et ceux auxquels des actes authentiques accordaient la même faveur. Le caractère général des mausolées et des colomnaires, les ordres positifs des mourants, le soin minutieux avec lequel sont indiqués, dans les inscriptions, et les dimensions du terrain sépulcral, et le nom de ceux qui pouvaient y reposer, et les amendes stipulées, et les imprécations lancées contre le téméraire qui oserait introduire dans le tombeau des cendres étrangères, sont une preuve sans réplique de ce fait d'ailleurs incontesté. Cet égoïsme de la tombe s'était transformé en dogme religieux. « Il importe également, dit Cicéron, de posséder les monuments des ancêtres, de partager les mêmes sacrifices et les mêmes tombeaux <sup>1</sup>. » Puis il ajoute : « Telle est la religion des tombeaux qu'on regarde comme un crime d'être inhumé hors des lieux si saints et loin de sa famille <sup>2</sup>. » De là, l'usage si commun de rapporter dans la patrie les cendres de ceux qui en mouraient éloignés <sup>3</sup>.

Telle était donc la sévérité des Romains qu'ils excluaient de leur tombe, sous peine des plus foudroyants anathèmes, leurs amis intimes et jusqu'à leurs héritiers; et l'on voudrait supposer que ces mêmes Romains ouvrirent gracieusement leur sépulture à des hommes qu'ils haïssaient, qu'ils méprisaient cordialement, qu'ils pour-

<sup>1</sup> *Magnum esse eadem habere monumenta majorum, iisdem uti sacris, sepulcra habere communia. De Offic., lib. II.*

<sup>2</sup> *Tantum sepulcrorum religionem ut extra sacra et gentem inferri fas negarent esse. De Legib.*

<sup>3</sup> *Ita ut etiam qui peregre morerentur, illorum corpora aut ossa vel cineres in patriam referri consuevisse. SPOND., de Cæmeter.. lib. II, pars I, c. IV.*



suivaient à outrance comme des impies, des parjures, comme les derniers des misérables dont le nom seul était celui de tous les crimes? C'est le cas ou jamais de répéter avec Horace : *Credat Judæus Apella, at non ego.*

Mais quand les païens auraient été aussi disposés qu'ils l'étaient peu à partager leur tombe avec les chrétiens, il faudrait de plus, pour admettre une communauté de sépulture, nier la répugnance et l'horreur des chrétiens ou l'avoir vaincue. Mais cette répugnance était plus invincible encore que celle des païens. Nos pères tenaient à leur religion pour le moins autant que les païens à la leur. Or, la religion leur défendait tout commerce sacré avec les idolâtres.

« Qu'y a-t-il de commun, avait dit le grand Apôtre, entre le temple de Dieu et les idoles ? On ne peut boire en même temps à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons <sup>1</sup>. » Plutôt que de participer aux sacrifices des païens, à leurs superstitions et à leurs fêtes, les chrétiens aimaient mieux mourir au milieu des plus affreux tourments. Et l'on voudrait qu'après s'être montrés si sévères pour éviter pendant la vie tout contact sacrilège avec les idolâtres, ces mêmes chrétiens, oubliant à la mort toutes les prescriptions de leur culte, eussent consenti à déposer dans des tombeaux profanés les dépouilles sacrées de leurs frères ; à mêler les cendres des martyrs avec celles des adorateurs des démons ; à s'imposer la choquante et périlleuse obligation de prier les saints devant la même tombe où les païens venaient offrir l'eau lustrale, l'encens, les fleurs et les gâteaux à leurs morts ? Exposer une pareille supposition, c'est la réfuter.

Tout en s'inclinant devant cette preuve, qu'une légère

<sup>1</sup> *I Cor.*, x, 20.

connaissance de l'antiquité rendra toujours péremptoire, un jeune voyageur, descendu avec nous dans le cimetière de Saint-Hermès, disait : « Serait-il absurde de supposer que les galeries supérieures des Catacombes servirent primitivement de sépulture aux païens, et que les chrétiens, après en avoir retiré les cendres des morts, les accommodèrent à leur usage en les purifiant, comme ils purifièrent plus tard le Panthéon ? » — Oui, absurde, et absurde au superlatif.

1° Absurde de supposer que les galeries supérieures des Catacombes servirent primitivement de sépulture aux païens. Nous avons vu que la propriété des tombeaux était un dogme de la religion romaine : chaque famille, chaque corporation avait son mausolée, son colombaire sévèrement fermé à tout cadavre étranger. Or, les galeries supérieures des Catacombes, aussi bien que les Catacombes elles-mêmes, sont un cimetière commun : on y trouve à côté les uns des autres des hommes de toutes les familles et de toutes les conditions <sup>1</sup>. Il est même évident, d'après la direction des galeries supérieures et inférieures, que l'intention des fondateurs était de relier ensemble ces immenses souterrains. Le caractère général des Catacombes exclut donc péremptoirement la supposition dont il s'agit.

2° Absurde encore, parce que la forme des tombes ou *loculi*, ainsi que la nature des dépouilles humaines qu'elles renferment, sont une preuve palpable de leur usage exclusivement chrétien. Les *loculi* ne ressemblent en rien aux niches des colombaires ni aux urnes des mausolées. Jamais on n'y trouve les ouvertures destinées à recevoir les *olla* funéraires, je veux dire les petits vases de terre

<sup>1</sup> Voyez BOLDETTI, lib. I, c. XVI, 67 ; et lib. II, c. IV, 360, 460.

cuite dans lesquels on renfermait les cendres des morts. Ils apparaissent, au contraire, toujours et partout comme de véritables tombeaux. La longueur, la largeur, la hauteur, sont évidemment déterminées par les proportions du corps humain qui doit y reposer tout entier. Que telle soit leur destination, la preuve en est palpable; on y trouve des squelettes plus ou moins conservés, et jamais de cendres.

Or, tout le monde sait que, depuis le commencement de la république, l'usage de brûler les morts fut général parmi les Romains. Voici, du reste, l'histoire et les motifs de cette coutume, qu'il importe de bien constater. Nous apprenons de Servius que, sous les rois, on donnait la sépulture aux morts dans leur propre maison; ou bien on les brûlait suivant une loi de Numa Pompilius <sup>1</sup>. Les tombeaux étaient quelquefois creusés dans le flanc ou à la base des collines. De là vint, plus tard, l'usage d'élever sur les tombes des colonnes et des pyramides, ou de former les tombeaux en guise de monuments, pour que tout le monde connût la place des défunts et se rappelât leur souvenir <sup>2</sup>.

Mais il n'y avait aucun cimetière commun. Afin que le défunt reposât auprès de ses proches, on le rapportait dans sa patrie, si éloigné que fût le lieu de sa mort. Ainsi nous retrouvons, dès les temps les plus anciens, le grand caractère d'exclusion ou de propriété qui distingue essentiellement les tombeaux païens des cimetières chrétiens, et qui, comme nous l'avons remarqué, démontre victo-

<sup>1</sup> Vinum rogo ne aspergito. — PLIN., *Hist.*, lib. XIV, c. XII.

<sup>2</sup> Unde natum est ut supra cadavera aut pyramides fierent aut ingentes collocarentur columnæ. Pro qualitate personarum pyræ fiebant, sepulcra etiam majora vel minora fiebant. — SERV., in II *Æneid.*

rieusement l'usage exclusivement catholique de nos Catacombes <sup>1</sup>.

Cependant les Romains, toujours en guerre avec les peuples du Latium et de l'Italie, ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs ennemis ne craignaient point d'exhumer les cadavres et de profaner les tombeaux. Cette circonstance fit cesser l'usage d'enterrer les morts. La coutume de les brûler devint bientôt tellement générale qu'un petit nombre seulement des familles les plus illustres de la république conservèrent le rit primitif. Cicéron n'en compte que trois ; il cite entre autres la famille Cornelia, que Sylla, sorti de cette antique race, fit entrer dans l'ordre commun. Craignant qu'on ne profanât son cadavre, il ordonna de le brûler <sup>2</sup>.

Or, on sait que les tombeaux de ces grandes familles n'étaient point cachés dans les entrailles de la terre, mais qu'ils s'élevaient en somptueux mausolées sur les bords des grandes Voies romaines. On sait, de plus, qu'ils étaient exclusivement réservés aux personnes du même

<sup>1</sup> Sciendum est quod apud majores, ubi quis ubicumque fuisset extinctus, ad domum suam referebatur. — SERV., in *V Æneid.* — In domibus, quas singuli incolebant, in doliis aut vasculis initio sepeliebant Romani; in agris quisque suis, aut in fundo suburbano, seu avito et patrio solo ex senatusconsulto. Cneio Duilio consule, Romæ humari consuevere. — ALEX. ab Alex., *Genial. diar.*, lib. III, c. II.

<sup>2</sup> Ipsum cremare apud Romanos non fuit veteris instituti : terra condiebantur..... At postquam longinquis bellis obrutos erui cognovere, tunc institutum. Et tamen multæ prisce servavere ritus, sicut in Cornelia nemo ante Syllam dictatorem traditur crematus. Idque voluisse veritum talionem, cruto C. Marii cadavere. — PLIN., *Hist.*, lib. VII, c. LIV. — CICER., *de Leg.*, lib. II. — Il ne compte que la famille Cornelia, celles de Publicola et de Tubertus.

sang. Nouvelle impossibilité de les confondre avec nos Catacombes.

Devenu universel vers les derniers siècles de la république, l'usage de brûler les morts continua parmi les païens, *sauf quelques exceptions*, jusqu'à la paix de l'Église. Aux raisons primitives qui l'avaient introduit, vinrent s'ajouter, pour le consacrer et l'étendre, les opinions de la philosophie, alors très accréditées dans les classes supérieures de la société. Suivant Héraclite, le feu était le principe de toutes choses : brûler les corps, c'était donc les rendre à leur principe et les honorer.

D'autres soutenaient que le feu, en consumant la partie terrestre de l'homme, rendait à l'âme sa liberté et lui permettait de prendre joyeusement son essor vers le ciel. Ceux-là prétendaient que le feu communiquait au défunt quelque chose d'immortel, ceux-ci qu'il le purifiait de toute souillure et lui facilitait sa réunion au principe de toutes choses, Enfin, les sectateurs de Pythagore, admettant la transmigration, croyaient que le feu rendait l'âme plus agile et plus prompte à passer d'un corps à l'autre <sup>1</sup>.

De toutes ces philosophies différentes les Romains avaient tiré une conséquence commune. Ils regardèrent comme un honneur insigne d'être brûlés après leur mort, comme une honte et un malheur d'être privés des flammes salutaires du bûcher <sup>2</sup>.

Afin de procurer le même avantage au petit peuple, trop pauvre pour subvenir aux frais d'un bûcher, le gou-

<sup>1</sup> SERVIUS, in *Æneid.* lib. II; *id.*, III. — OVID., *Trist.*, lib. I, *eleg.* IV. — LACTANT., lib. II, c. X. — QUINTILIAN., *Declam.* X.

<sup>2</sup> *Eo tempore quo igni dari honor mortuis habebatur.* MACROB., *Saturn.*, lib. VII. — *Probrum ingens visum est supremis ignibus caruisse.* MABILL., *Iter Italic.*, c. XXII, etc., etc.

vernement fit construire des bûchers publics appelés *ustrinæ publicæ*. C'étaient de vastes édifices, composés de quatre fortes murailles, formant un parallélogramme, dans lesquels on brûlait sans pompe ni cérémonie, mais avec une grande quantité de bois résineux <sup>1</sup>, les corps des pauvres. Les *ustrinæ* remplacèrent les *puticuli* du mont Esquilin; en sorte que les esclaves seuls, placés au rang des bêtes, continuèrent d'être jetés pêle-mêle dans les puits profonds destinés, dès le principe, à leur ignominieuse sépulture <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> VARRO, apud Servium, in VI *Æneid*.

<sup>2</sup> LUCAIN nous apprend comment on brûlait les cadavres du peuple :

Sic fatus, parvos juvenis procul aspicit ignes  
Corpus vile suis nullo custode cremantes,

*Pharsal.*, lib. VIII.

Et OVIDE :

Et dare plebeio corpus inane rogo,     *In Ibin*.

Ante Servium Tullium, putei erant extramurani, in quibus pauperum comburebantur cadavera; quos puteos cum Festus suo etiam sæculo extra Portam Exquilinam collocet, necesse est, dilatatis a Servio muris, locum extra Exquilias ustulandis projiciendisque plebeiorum cadaveribus postea destinatum fuisse, cum corpora plebeia nunquam Romæ desiderata sunt flammis\*.

\* Apud Grævium, *Rom. Antiq.*, t. IV. — Un grand nombre d'objets trouvés dans les derniers temps constatent l'existence des *ustrines*, dont ils indiquent la place\*\*. Elles devaient être éloignées de la ville, des mausolées et des édifices. Entre plusieurs autres, l'inscription suivante ne laisse aucun doute à cet égard :

AD. HOC  
MONUMENTVM  
VSTRINAM. APPLICARI  
NON. LICET. POENA. EST.

\*\* BOLDETTI, lib. I, c. XVII, p. 74.

Sur une ligne parallèle marchait, parmi les chrétiens, l'usage non moins universel, non moins inviolable, d'enterrer les morts : c'était un de leurs crimes aux yeux des païens<sup>1</sup>. La Providence le voulait ainsi, afin d'établir, par la seule différence de sépulture, l'intégrité parfaite de nos vénérables cimetières. Quant *aux exceptions* dont j'ai parlé, elles se réduisent aux tout petits enfants, aux foudroyés, aux suicidés et aux esclaves<sup>2</sup>.

Les petits enfants âgés de moins de quarante jours n'étaient point portés sur le bûcher ou dans le tombeau de leurs familles, mais inhumés dans l'intérieur de la cité, dans des tombes particulières appelées *subgrundaria* : pour les autres, on suivait l'usage universel<sup>3</sup>. Nos cimetières chrétiens, étant placés hors de la ville, ne renferment donc aucun enfant païen.

<sup>1</sup> *Exsecrantur rogos et damnant ignium sepulturam. — MINUT. FELIX, in Octav. — Loin de s'en défendre, les chrétiens répondaient : « Nec, ut creditis, ullum damnum sepulcræ timemus, sed et veterem et meliorem consuetudinem « humandi frequentamus. » Id.*

<sup>2</sup> *TACITE a soin de signaler comme une exception la sépulture de Poppée : « Corpus non igne abolitum, ut Romanis « mos est. » Annal., lib. XV. — « Ægyptii quoque condientes « sepeliunt corpora; Romani vero incendunt. » — LAERT., de Vit. Philos., lib. IX, in Pyron. — Au quatrième siècle, Macrobe constate la cessation de cet usage : « Licet urendi corpora « defunctorum usus nostro sæculo nullus sit, lectio tamen « docet, etc. »*

<sup>3</sup> *Subgrundaria antiqui dicebant sepulcra infantium qui necdum quadraginta dies implessent, quia hæc busta dici non poterant, quia ossa quæ comburebantur non erant, nec tanta cadaveris immanitas qua locus tumesceret. Unde Rutilius Geminus Astianacte ait : Melius subgrundarium misero quærerer quam sepulcrum. — JUB. FIRM. FULG., de Controv. Agror., lib. I.*

Quant à ceux qui avaient été tués par la foudre ou qui s'étaient donné la mort, ils étaient également odieux aux Romains : les premiers, parce qu'on les regardait comme des ennemis de Jupiter ; les seconds, parce qu'on les tenait pour des impies <sup>1</sup>. On se contentait de leur donner la sépulture qu'on ne refuse pas même aux plus vils animaux, et on les déposait dans la terre. Or, qui croira qu'avec de pareilles idées les Romains avaient pris la peine de creuser à grands frais de vastes galeries, pour y déposer avec honneur des hommes regardés par eux comme la haine des dieux et l'opprobre de l'humanité ? qu'ils leur aient taillé soigneusement des *loculi* séparés dans leurs latomies ou leurs arénaires, et qu'ils aient environné leur ville entière de ces cadavres maudits comme d'un cordon d'infamie ? Les jeter à la hâte dans les *puticuli* de l'Esquilin ou dans d'autres fosses mal famées, n'est-ce pas la seule supposition qu'il soit possible d'admettre ?

Restent les esclaves. Ici, nulle difficulté. Nous avons vu que le genre de sépulture usité pour ces malheureux ne permet pas de supposer, même un instant, que nos Catacombes leur servirent jamais de tombeaux.

Il demeure donc clairement établi que la Rome sou-

<sup>1</sup> Parlant d'un foudroyé, Pline dit : « *Hominem ita exanimatum cremari fas non est; condi terra religio est.* Lib. II, « c. XLIV. » — Quant aux suicidés, Philostrate et Stace s'expriment ainsi : « *Sepelierunt Ajacem, corpus ejus in terram ponentes, cum Calchas censuisset fas non esse eos igne comburi qui se interfecissent.* » *In Heroicis.*

..... Vetat igne rapi, pacemque sepulcri  
Impius ignaris nequicquam manibus arcet.

STAT., *Thebaid.* lib. III (en parlant du roi Méon).



terrine, la nécropole des saints et des martyrs, ne fut jamais profanée par la présence d'aucun cadavre païen. Dès lors il est inutile d'examiner la seconde partie de la supposition ; savoir, si les chrétiens ont retiré des Catacombes les cendres des anciens Romains et s'ils les ont purifiées, afin de les accommoder à leur usage ? Nos pères n'ont point eu à retirer de cadavres païens des Catacombes, puisqu'il n'y en eut jamais ; par conséquent, ils n'ont rien eu à purifier. Toutefois, admettons un instant cette seconde partie de l'hypothèse, afin de la réduire en poussière par deux nouvelles raisons également convaincantes.

La première est le silence absolu des historiens. Rome avait des magistratures de tout genre, chargées de surveiller les rues, les aqueducs, les voies, les temples, les édifices sacrés. Parmi ces derniers, les tombeaux tenaient le premier rang. Si les Catacombes existaient, si elles servaient de tombeaux, d'où vient qu'il n'est pas question une seule fois des magistrats préposés à leur garde et à leur conservation ? Certes les Catacombes, en elles-mêmes, sont une merveille, que dis-je ? la plus grande de toutes les merveilles de la reine du monde. A ce titre seul, elles devaient être l'objet principal de l'attention du gouvernement. Tombeaux, elles acquéraient un caractère sacré qui appelait toute la sollicitude de la ville entière : or, pas un mot de cette sollicitude.

Tite-Live, Varron, Cicéron, Pomponius, Pline, tous les historiens parlent à l'envi des édifices de Rome qu'ils décrivent avec de minutieux détails ; ils ont un soin particulier de nous faire connaître les différentes matières et les différents lieux de sépulture, pour les grands, pour le peuple, pour les esclaves : sur les Catacombes, soit comme simples souterrains, soit comme tombeaux, si-

lence absolu. Donc les Catacombes n'existaient pas pour eux, ou du moins n'existaient pas à l'état de tombeaux.

La seconde est la date des inscriptions. Si, comme on voudrait le supposer, les Catacombes servirent de sépulture aux Romains des premiers temps, on devrait y trouver au moins quelques inscriptions contemporaines. Or, parmi les myriades d'inscriptions découvertes jusqu'ici dans les Catacombes, il n'en est pas une, une seule, dont le millésime ne soit postérieur à la naissance du Christianisme. Donc les Catacombes ne furent jamais des tombeaux païens <sup>1</sup>.

#### 16 Mars.

**Madone de Sainte-Marie in Trastevere.** — Nouvelle visite aux Catacombes de Saint-Hermès et à la Voie *Salaria*. — Souvenirs. — Il n'y eut jamais ni juif, ni hérétique inhumé dans les Catacombes. — Trois classes d'habitants de la Rome souterraine. — Simples fidèles. — Martyrs innommés. — Martyrs de nom propre. — Culte des Martyrs. — Rome ne baptise pas les reliques.

A la fête du palais *Massimi*, dont j'ai parlé dans la description de Rome chrétienne, nous fîmes succéder la visite de la madone de Sainte-Marie *in Trastevere*. Rendre nos hommages à la Reine du ciel dans la première église que la Reine du monde lui consacra, tel fut le but principal de notre excursion. Vénérer un des plus respectables monuments de notre antiquité, tel fut l'objet secondaire de notre légitime curiosité. Ce monument est la célèbre image de Sainte-Marie de la Clémence, dont l'exposition publique remonte, suivant la tradition, à l'an 224, sous le pontificat de saint Callixte <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez BOLDETTI, lib. I, c. XIX, p. 77 et suiv.

<sup>2</sup> Quella sacra imagine di Maria santissima della Clemenza,

Du Trastevere nous gagnâmes la rue Ripetta, et, gravissant le Pincio, nous redescendîmes sur la voie Salaria, déjà parcourue la veille. Ce qui nous ramenait en ces lieux était le désir de voir encore les monuments de la Catacombe de Saint-Hermès, et de recueillir quelques-uns des grands souvenirs qui s'y rattachent. Les noms glorieux des saints martyrs Antime, Maxime, Bassus, Fabius et ses compagnons, ceux de l'illustre Marcelle avec cinq cent cinquante héros chrétiens, de Ruffin et de cent cinquante émules de son courage nous revinrent à la mémoire.

Au milieu de ce noble cortège, il est bien doux au voyageur de pouvoir se dire : *Enfant de l'Église catholique, je suis en famille : les grands hommes qui m'entourent sont mes aïeux. Arrosés de leur sang, immortalisés par leur courage, sanctifiés par leur sépulture, les lieux que je parcourus furent le berceau de ma foi, berceau vénérable que la présence d'aucun païen ne profana jamais. Hier nous avons acquis la certitude de cette intégrité de nos Catacombes. Il était naturel d'établir aujourd'hui que la nécropole chrétienne ne reçut jamais le corps d'un juif, d'un hérétique ou d'un schismatique.*

I. Différentes preuves démontrent l'exclusion des Juifs. Si l'opposition religieuse des chrétiens et des païens repousse entre eux toute communauté de sépulture, il demeure évident, par la même raison, que les sectateurs obstinés de Moïse ne partagèrent jamais la tombe des disciples de Jésus. Comment supposer que les Juifs, les premiers et les plus implacables ennemis des chrétiens, aient voulu reposer dans le même lieu, partager la même

*esposta alla publica venerazione fin dell' anno 224, da S. Calisto I, papa e martire. Diario sacro.*

tombe avec des hommes dont ils avaient crucifié le Maître; qu'ils regardaient comme des apostats, comme les destructeurs de leur religion et l'opprobre de la nation sainte? C'est une hypothèse qui, si elle ne tombe d'elle-même, tombe devant le simple bon sens et devant l'opiniâtreté judaïque.

Non moins vive était la répulsion des chrétiens pour les Juifs, qu'ils regardaient avec raison comme un peuple obstinément aveugle et publiquement déicide. Tout contact religieux avec les disciples surannés de l'antique alliance leur était rigoureusement interdit, et l'apparence même d'une communauté quelconque leur eût été souverainement dangereuse. Par une erreur assez générale, les païens confondaient, dans leur opinion et dans leur langage, les chrétiens avec les Juifs.

Or, les Juifs étaient un peuple odieux et, au témoignage de Tacite, inquiet et toujours disposé à la révolte<sup>1</sup>. De là les différents édits qui les chassèrent de Rome. Afin de ne pas s'attirer la haine publique, nos pères avaient donc un intérêt particulier à éviter tout prétexte de les confondre avec les Juifs. Joignez-y l'opposition religieuse la plus cordiale, et dites s'il est possible d'admettre entre ces deux peuples la libre et fraternelle union de la tombe?

D'ailleurs, les Juifs avaient, à Rome, un vaste cimetière, ouvert au delà du Tibre, non loin du quartier qu'ils habitaient. Où était, pour eux, la nécessité d'aller mendier une sépulture aux chrétiens? Ce qui prouve jusqu'à la dernière évidence qu'ils ne l'ont pas fait et qu'aucun des leurs ne repose au milieu de nos pères, c'est que parmi plusieurs millions de noms trouvés dans les Catacombes, il n'en est pas un seul qui soit juif<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Annal.*, lib. XV.

<sup>2</sup> *Bosio*, lib. II, c. xxiii, p. 251 et suiv.

II. Restent les hérétiques. Pas plus que les païens et les Juifs, les sectaires n'eurent accès dans la Rome souterraine, et cela pour les mêmes raisons. Quand les hérétiques auraient voulu déposer leurs morts dans nos cimetières catholiques, ils ne l'auraient pas pu ; et quand ils l'auraient pu, ils ne l'auraient pas voulu. On connaît l'horreur profonde de la primitive Église pour les déserteurs de la foi. L'apôtre saint Jean avait défendu d'avoir aucun contact avec eux et même de les saluer. Entrant un jour au bain public, ce même Apôtre apprit que l'hérétique Ébion venait de l'y précéder. Se tournant aussitôt vers ses compagnons : « Sortons d'ici, leur dit-il, de peur que nous ne soyons écrasés sous les ruines d'un édifice que l'ennemi de Dieu souille de sa présence<sup>1</sup>. »

Les oracles et la conduite de l'Apôtre bien-aimé étaient l'évangile des fidèles. Saint Polycarpe, rencontré par l'hérétique Marcion, qui lui demande : « Nous connaissez-vous ? » se contente de lui jeter en passant cette foudroyante réponse : « Je te connais pour le premier-né de Satan. » Un évêque arien, soutenu du pouvoir impérial, arrive dans une ville d'Asie, et veut en prendre le gouvernement. Pas un seul habitant, pas un riche, pas un pauvre, pas un ouvrier, pas un domestique ne met le pied à l'église : l'intrus reste abandonné dans son temple désert. Un jour il se rend aux bains, et pour qu'il soit seul, on ferme les portes. La foule arrive, l'évêque ordonne d'ouvrir afin que tout le monde puisse se baigner en même temps que lui : personne ne veut entrer. Il sort ; et regardant comme souillée l'eau qui avait été préparée pour l'hérétique, les fidèles la font vider dans

<sup>1</sup> ΕΒΙΟΝ., *Ηερ.*, 30.

l'égout et attendent, pour prendre leur bain, de l'eau nouvelle <sup>1</sup>.

Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, prouvent clairement l'horreur que les catholiques avaient des sectaires et le soin avec lequel ils évitaient leur contact, non-seulement dans les choses religieuses, mais encore dans les choses profanes. Telle était, du reste, la discipline de l'Église établie par les Apôtres, et observée dans toute sa rigueur durant une longue suite de siècles<sup>2</sup>. On sait qu'elle subsiste encore de nos jours et qu'on ne peut enterrer un hérétique dans nos cimetières. Évidemment de pareilles prescriptions et de pareilles mœurs excluent toute communauté de sépulture. Mais, sur ce point, nous n'en sommes pas réduits à des arguments généraux ; nous avons des faits particuliers et une défense spéciale.

Après les persécutions, les hérétiques s'emparèrent violemment de quelques-uns de nos cimetières en Orient et en Afrique. A l'instant deux saints religieux, Eustrate et Hilarion, s'adressent à saint Nicéphore, patriarche de Constantinople. Ils lui demandent s'il est permis aux catholiques d'entrer dans ces cimetières, afin d'y prier pendant qu'ils étaient au pouvoir sacrilège des hérétiques. Le saint répond qu'il n'est permis à aucun catholique d'y entrer, si ce n'est dans le cas d'une absolue nécessité et uniquement pour vénérer les reliques d'un martyr <sup>3</sup>. Le

<sup>1</sup> THÉODORET, liv. IV, c. XIV.

<sup>2</sup> Impios, hæreticos non pœnitentes discludite et semovete a fidelibus, et Ecclesiam Dei interdicite, ut omnibus modis ab eis declinent, neque ulla cum iis sit sermonis aut precatio-nis communitas. *Const. Apost.*, lib. V, c. XVIII.

<sup>3</sup> De sanctis qui in corpore, an oporteat in eorum cœmeteria ingredi, illicque precari et adorare Deum, dum ea a pollutis

Concile de Laodicée est encore plus explicite. Il défend absolument aux catholiques d'entrer pour prier Dieu dans les cimetières ou dans tout autre lieu, choisi par les hérétiques pour la sépulture de leurs prétendus martyrs ; et il frappe d'excommunication le fidèle qui oserait violer cette défense <sup>1</sup>.

On le voit, les règles de l'Église et l'horreur des fidèles étaient une porte de fer et comme un mur d'airain qui fermaient aux hérétiques l'accès de nos cimetières. La violence put, il est vrai, les mettre en possession de ces lieux sacrés dans certaines provinces de l'Orient et de l'Afrique, mais à Rome jamais. Jamais à Rome l'hérésie n'eut la possession ni l'usage d'une seule Catacombe <sup>2</sup> ; car jamais elle ne put jeter ses racines souillées dans le sol imbibé du sang des martyrs et confié à la garde immédiate du successeur de saint Pierre.

Il faut ajouter qu'elle ne tenta que faiblement de s'y établir. Ainsi, pendant toute la durée des persécutions on ne voit venir à Rome que huit hérétiques, Valentin, Cerdon, Marcion, Florin, Blastus, Théodote, Praxéas et Proclus. Découverts par l'infatigable sollicitude des souverains pontifes, ils en furent promptement chassés. Au jugement de tout homme impartial, il résulte, ce me

sacerdotibus tenentur? Non permittit Canon, seu regula.... in eorum cœmeteria introire, nisi forte ex necessitate ad venerandas solummodo sancti reliquias introitus fiat. **CORRELIER**, *Mon. Græc.* t. III, p. 452.

<sup>1</sup> Non concedendum in cœmeteria, vel quæ martyria hæreticorum dicuntur, catholicos orationis gratia et petendæ curationis intrare : sed et qui ierint, si sunt fideles, incommunicabiles factos, ad pœnitentiam usque ad aliquod tempus redigi. *Concil. Laodic.*, can. ix.

<sup>2</sup> Non però mai in Roma n'ebbero il possesso o l'uso di alcuno. **BOLDETTI**, lib. I, c. xx, p. 89.

semble, de ces raisons et de ces faits l'évidente impossibilité, pour les hérétiques, d'enterrer leurs morts dans nos Catacombes, lors même qu'ils l'eussent voulu.

Mais allons plus loin, et, pour un instant, admettons cette possibilité. En effet, après les persécutions, les Donastistes, les Ariens, les Novatiens se rendirent en grand nombre à Rome. Or, tout ce qu'on sait de leur séjour, qui, d'ailleurs, ne fut pas long, c'est qu'ils s'emparèrent de vive force de l'église de Sainte-Agathe *in Suburra*, qu'ils mutilèrent un certain nombre de monuments catholiques et qu'ils ravagèrent plusieurs galeries des Catacombes. Mais qu'ils en aient fait leur sépulture, on ne le voit nulle part. Que dis-je ? il est certain qu'ils n'en eurent jamais la pensée : le silence de l'histoire est ici un témoignage positif de la plus haute valeur. La haine que les sectaires dont il s'agit portaient aux catholiques surpassait, s'il est possible, l'horreur qu'eux-mêmes inspiraient aux fidèles.

Cette haine universelle, ils la manifestaient par tous les moyens en leur pouvoir. Haine à la foi des catholiques, dont ils étaient les persécuteurs infatigables après en avoir été les déserteurs ; haine à leurs personnes, qu'ils dépouillaient, qu'ils insultaient, qu'ils chassaient de leurs maisons et de leurs dignités ; haine à leurs assemblées, qu'ils regardaient comme des conciliabules de Satan ; haine à leurs églises et à leurs monuments sacrés, qu'ils profanaient indignement, qu'ils mutilaient, qu'ils détruisaient avec une fureur de sauvages <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Venistis rabidi, venistis irati, membra laniantes Ecclesiæ... De sedibus suis multos fecistis extorres, cum conducta manu venientes, basilicas invasistis... Et cum altare defenderent diaconi catholici, tegulis plurimi cruentati sunt, duo occisi... et quod vobis leve videtur, facinus immane commissum est,



Or, comment supposer que ces mêmes hommes, qui fuyaient les catholiques comme la peste, ont tout à coup oublié leur fanatisme, et sont venus mêler les cendres de leurs parents, de leurs amis, aux cendres abhorrées des fidèles ? Comment supposer que l'Église romaine, après une pareille profanation, a continué de tenir ses assemblées saintes au milieu de ces cadavres maudits et continué d'offrir l'auguste sacrifice sur des tombes souillées par l'hérésie ? Cependant elle les a tenues dans toutes les parties de la Rome souterraine ; elle les y a tenues durant plusieurs siècles, alors que, de l'aveu des protestants eux-mêmes, elle était vierge de toute erreur ; elle l'a fait sans purifier les Catacombes. Donc elles les a toujours regardées comme la sépulture immaculée de ses enfants. Donc la Rome souterraine ne renferme, ne renferma jamais ni païen, ni juif, ni hérétique.

Telle est la conclusion finale à laquelle conduit l'examen sérieux de cette importante question.

Aussi Mabillon n'est que l'organe de la science vraiment digne de ce nom et de la critique la plus avancée, lorsqu'il formule le résultat de ses longues études en disant : « Tous les morts qui habitent les Catacombes sont exclusivement chrétiens ; » c'est-à-dire catholiques<sup>1</sup>.

Certains que, dans la Rome souterraine, nous sommes en famille, il est temps de faire une connaissance plus

ut omnia sacrosancta supra memorati episcopi vestri violarent, jusserunt Eucharistiam canibus fundi, etc. — OPT. MILEV., lib. II.

<sup>1</sup> Nullos porro alios quam christianos in his cœmeteriis humatos fuisse, fidem facit mutuam fideles inter ac paganos (on peut ajouter avec plus de raison *Judæos et hæreticos*) odium, mutuus horror, quorum neutri mortuos suos aliis consapeliri passuri fuissent. *Epist. Euseb. Rom.*, n. 4, *edit.* 2.

intime avec nos pères. dont elle fut à la fois l'ouvrage, l'habitation et la sépulture. Trois espèces de morts occupent les tombes de l'immense nécropole : les *simples fidèles*, les *martyrs innommés*, les *martyrs de nom propre*.

Une multitude de *loculi*, d'ailleurs très-bien conservés, ne présentent aucun signe particulier de la sainteté ou du martyre de la personne qu'ils renferment. On sait que cette personne est un enfant de l'Église; voilà tout. Aux preuves générales exposées plus haut vient souvent s'ajouter, pour rendre témoignage à ce fait consolant, la simple, mais éloquente inscription tumulaire : MARCIANA IN PACE; THEODORVS IN PACE, etc., etc.; « Marciana en paix; Théodore en paix, etc. » Que ces morts soient des saints et même des martyrs, la chose est possible; mais, comme rien ne le prouve, le Fossoyeur laisse intacts leurs *loculi*, et jamais l'Église ne relève leurs corps, ne les expose à la vénération de ses enfants <sup>1</sup>. Telle est la première catégorie de morts et de tombeaux renfermés dans les Catacombes.

La seconde comprend les martyrs *innommés*. Une tombe se rencontre avec les signes authentiques du martyre, mais aucune inscription ne révèle le nom de la personne. Il est certain que là repose un athlète de la foi, un de nos héroïques ancêtres, qui affronta les supplices et la mort pour confesser la religion. Dieu seul connaît quel est son nom : le temps, le lieu, les circonstances

<sup>1</sup> Quanto a' corpi che si trovano ne' cimiteri senza i contrassegni specifici et indubitati del loro martirio, i quali non si niegano esser moltissimi, e da noi s'è sempre osservato di non estrarli, ne da' cimiteri ne da' sepolcri ove si trovano, e ciò ocular emente si può vedere. — BOLDETTI, lib. I, c. xxiii, 109.

de son martyr, la terre ne le saura qu'au jour du jugement : c'est un martyr inconnu. Afin de lui procurer les hommages qui lui sont dus à si juste titre, l'Église le retire du tombeau et l'expose sur ses autels<sup>1</sup>. Or, les anciens monuments établissent qu'il y a dans les Catacombes de Rome, ainsi que dans les autres parties de la chrétienté, une multitude de martyrs dont le nom est inconnu. Les faits journaliers confirment cette assertion, que justifie sans peine le plus vulgaire bon sens.

Le poète des martyrs, Prudence, parle d'une multitude de tombes muettes, qui ne disent que le nombre des héros qu'elles renferment sans faire connaître leurs noms, écrits seulement au livre de l'éternité<sup>1</sup>. Dans les anciens Martyrologes de Rome et de saint Jérôme, rien n'est plus ordinaire que cette phrase ou d'autres semblables : *A Rome, cent cinquante martyrs, dont Dieu connaît le nom; saint Maxime, avec cent vingt soldats, dont Dieu connaît le nom, déposés dans la Catacombe du coteau du Concombre*. La même locution se rencontre à chaque instant dans les *Actes des Martyrs*<sup>2</sup>. Chaque année la pioche du Fossoyeur met à découvert de nouvelles tombes

<sup>1</sup> Ma quanto a' (corpi) distinti co' segni certissimi di martirio, questi appunto son quei che si estraggono e che si concedono a' fedeli, e gli si da quel culto di venerazione che da' Sommi Pontefici si prescrive. — **BOLDETTI**, *ibid.*

Sunt et multa tamen tacitas claudentia tumbas  
Marmora quæ solum significant numerum.  
Quanta virum jaceant congestis corpora acervis  
Nosse licet, quorum nomina nulla legas.  
Sexaginta illic defossas mole sub una  
Reliquias memini me didicisse hominum  
Quorum solus habet comperta vocabula Christus.

*Peristeph.*, hym. II.

<sup>2</sup> **BOLDETTI**, lib. I, c. XXII, 107, **BOSIO**, t. II. *passim*.

de martyrs innommés, dont la présence vient confirmer le témoignage de l'histoire. Il serait difficile de compter toutes celles qu'on a trouvées depuis Bosio.

Mais d'où vient que les premiers chrétiens, si jaloux de conserver tout ce qui appartenait aux martyrs, tout ce qui pouvait rappeler leur mémoire, le temps et les circonstances de leurs glorieux combats, ont omis si souvent d'indiquer leur nom ? Cette question se résout d'elle-même pour qui songe aux difficultés des temps.

D'abord, les victimes étaient parfois si nombreuses qu'il était absolument impossible de savoir le nom de chacune en particulier. Comment, par exemple, connaître le nom des six mille soldats de la Légion Thébaine ; des quatre mille martyrs brûlés le même jour sur la Voie Appienne ; des dix mille égorgés aux Eaux Salviennes, avec saint Zénon, leur général ; de tant d'autres, tirés de diverses prisons, jetés le même jour dans l'Amphithéâtre et dévorés par centaines dans l'espace de quelques heures ? On comprend que cela était impossible. Aussi saint Grégoire de Tours est le véridique historien de ces sortes de boucheries, plus fréquentes à Rome que dans le reste de l'empire, lorsqu'il dit en parlant des martyrs de Lyon : « Le carnage fut tel que les rues étaient inondées de sang chrétien, tellement que nous n'avons pu connaître ni le nombre ni le nom des victimes <sup>1</sup>. »

Ensuite, il arrivait souvent que les empereurs, les proconsuls, les juges, enfin, empêchaient les chrétiens, d'écrire non-seulement les actes, mais même le nom des martyrs. Leur procédé était tout à la fois simple et digne

<sup>1</sup> Ut per plateas flumina currerent de sanguine christiano; quorum nec numerum nec nomina colligere potuimus. — *Hist. Franc.*, lib. I, c. xxix.

de leur cruauté. Ils jugeaient sommairement les accusés traduits à leur tribunal; et, sans observer aucune règle de droit ni de justice, sans interroger, sans discuter, ils les envoyaient tous à la mort. Est-il étonnant que, dans cette multitude infinie de martyrs, on en trouve un grand nombre dont le nom soit perdu <sup>1</sup> ?

Que faisaient alors les chrétiens ? Au péril de leur vie, ils emportaient dans les Catacombes les corps des victimes, leur donnaient la sépulture ordinaire, et, dans l'impossibilité de graver le nom sur le *loculus*, ils y plaçaient le signe du martyr. Par là, ils assuraient, autant qu'il était possible, et l'édification des fidèles présents et futurs, et la gloire des martyrs <sup>2</sup>. Dès l'origine l'Église entra pleinement dans leurs vues, et toujours elle honora d'un culte sacré les martyrs innommés des Catacombes, aussi bien que les martyrs de nom propre.

Toutefois le Saint-Siège ne permet pas qu'on rende

<sup>1</sup> Quasi tumultuose, acervatim et nulla observata juris formula martyrium consummarunt... Quid mirum, si in tanta martyrum et prope innumera multitudine, quod multi sine ulla inscriptione fuerint? — D. RUINART, *Admonit. in Euseb. Narrat. de Persecut. Dioclet.*, p. 316. — Id., *Præf. in Act. Martyrum*, p. 17.

<sup>2</sup> Quorum nomina pia christianorum manus assequi non poterat, eorumdem sepulcra martyrii signis prænotabant, et veneranda eorumdem pignora intra cœmeteriales speluncas, ne merito cultu destituerentur, condita diligenti studio posteris commendabant. — BOSTO, lib. III, c. xxii.

<sup>3</sup> Anastase, dans la *Vie du pape Sergius II*, dit : « Cum aliis multis (martyribus) quorum nomina Deo soli sunt cognita utrosque sub sacro altari collocavit. » — Et le Concile romain, tenu sous le pape saint Gélase : « Nos tamen cum prædicta Ecclesia omnes martyres et eorum agones qui Deo magis quam hominibus noti sunt omni devotione. » veneramur. » *I Part., distinct. 45, Can. III de Rom. Eccles.*

aux martyrs innommés ni même aux martyrs de nom propre dont la vie est complètement inconnue, un culte aussi solennel qu'aux Apôtres, par exemple, et aux saints dont nous possédons les actes glorieux<sup>1</sup>. D'où vient cette distinction ? Puisque l'occasion s'en présente, je vais le dire, afin de dissiper les nuages que l'ignorance ou la malignité pourrait élever sur la conduite de Rome.

Croire que cette distinction suppose un doute quelconque de la part de l'Église sur l'authenticité des reliques des Catacombes, serait une grossière erreur. S'il en était ainsi, elle ne les placerait sur aucun autel et ne les offrirait ni à la vénération publique ni à la vénération privée de ses enfants. La défense dont il s'agit manifeste seulement l'équitable sagesse de notre Mère commune.

Dans la Jérusalem céleste tous ne jouissent pas de la même gloire ; ne faut-il pas qu'il en soit ainsi dans la Jérusalem terrestre ? L'Église a des enfants dont la vie, les vertus, les travaux, les combats héroïques sont l'orgueil de son cœur et l'édification du monde : à ceux-là un culte très-solennel. Elle en a d'autres, comme la plupart des martyrs des Catacombes, dont le courage et la sainteté ne furent peut-être pas moins admirables ; mais les circonstances tiennent toutes ces lumières cachées sous le boisseau, en sorte que l'imagination et le raisonnement peuvent seuls, à force d'efforts et d'inductions, les faire reparaitre aux yeux de la piété : à ceux-ci un culte moins solennel. Tel est l'unique motif de la conduite du Saint-Siège. On comprend, du reste, que, pour être privés ici-bas de certains honneurs, nos martyrs ne

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. XXV, p. 109.

perdent rien de leur mérite et par conséquent de leur gloire devant Dieu <sup>1</sup>.

Comme conséquence de la première, une seconde défense concourt au maintien de l'équitable distinction dont il s'agit. On ne permet pas de donner aux martyrs anonymes des Catacombes les noms des Apôtres, des martyrs, des saint connus dans l'Église : cette mesure a pour but de prévenir de fâcheuses équivoques. Elle empêche les fidèles de confondre des reliques étrangères avec celles de saint Pierre, par exemple, ou de saint Étienne, et de les honorer comme si elles appartenaient au Prince des Apôtres ou au premier des martyrs.

Aussi, *Rome ne baptise jamais aucune relique* : elle le défend même en termes formels. Cependant il était nécessaire de désigner ces ossements vénérables, brisés pour la cause de Dieu, par une dénomination quelconque. La piété des fidèles le demandait ; un nom sert puissamment à l'animer, surtout lorsque, par les idées qu'il exprime, il devient une leçon de vertu. Dès l'origine, la maîtresse des Églises a trouvé un expédient qui satisfait tout ensemble aux désirs de la piété et aux exigences de la vérité la plus exacte.

Aux martyrs anonymes des Catacombes elle ne donne

<sup>1</sup> Les décrets de la sacrée Congrégation des Rites, sous la date des années 1660, 1662, et de la sacrée Congrégation des Reliques, de 1630, 1691, défendent de dire la messe et l'office des martyrs trouvés dans les catacombes. Pour célébrer la messe de *Communi* il faut un indult spécial. — Je ne rapporterai qu'une de ces décisions du 17 avril 1660 : « *Sacra Congregatio (Rituum) respondit : Non posse recitari officium de sanctis illis de quibus nulla habetur mentio in Martyrologio romano, vel non constat de identitate eorummet corporum sanctorum de quibus mentionem facit idem Martyrologium.* » — Voyez BOLDETTI, lib. III, c. XX, p. 649.

jamais de nom propre, par conséquent jamais elle ne les baptise. Elle se contente de les désigner par des attributs ou des appellations générales qui conviennent à tous les saints. Telles sont les suivantes : Juste, Candide, Déodat, Victor, Félix, Fortuné, Pie et autres semblables. En effet, tous les saints, tous les martyrs étant justes, purs, donnés de Dieu, victorieux, heureux, fortunés, pieux, on peut, sans ombre de mensonge, les appeler par ces noms divers <sup>1</sup>.

Par ces dénominations communes on exprime uniquement leurs vertus, leurs triomphes, leur récompense, et les couronnes que Dieu leur a données pour prix du courage avec lequel ils confessèrent le nom de Jésus-Christ par l'effusion de leur sang <sup>2</sup>. Du reste, ce qu'elle fait aujourd'hui, l'Église le fit dans tous les siècles <sup>3</sup> Sa devise constante est cette belle parole de saint Ambroise : « Je ne leur donne pas de nom, parce que Dieu les a déjà nommés : le privilège des saints est de recevoir leur nom de Dieu lui-même <sup>4</sup>. »

Enfin, la répétition des mêmes noms appellatifs ne cause

<sup>1</sup> Hoc modo certissimi sunt (Prælati) quod non mentiuntur neque decipiunt, cum omnes sancti sint vere felices, vere fortunati et a Deo dati, etc. — BALDEL, *Theol. moral.*, t. II, *disput.* XVI.

<sup>2</sup> Actum est de nominibus quæ sanctorum martyrum reliquiis fere imponuntur, cum nullibi appareat quo nomine appellarentur; S. Congregatio dixit: In decretis, statuerat enim fel. record. Clemens papa IX ea sola nomina adhiberi quæ omnium sanctorum sunt atque appellativa; omnes enim et Juste et Candidi et Adeotati et Victores, etc., vocari merito possunt. *Decret. S. C. Indul. et Reliq.* 23 junii 1670.

<sup>3</sup> BOLDETTI, lib. I, c. xxiii, 110.

<sup>4</sup> Non nos nomen eis imponimus, quia jam a Deo nomen acceperunt. Habent hoc merita sanctorum ut a Deo nomen accipiant. *In Luc.*, lib. II, c. 1.



aucune confusion dangereuse. Comme deux et trois personnes peuvent être désignées par le même nom, ainsi il n'y a nul inconvénient à ce que plusieurs saints différents soient honorés sous la dénomination de la même vertu. Loin de là, cette répétition étend parmi les peuples la dévotion aux saints martyrs, précieux avantage qui n'aurait pas lieu, du moins au même degré, si le corps entier d'un martyr était toujours envoyé sans aucun nom ou sous un nom unique. En le multipliant sous des titres variés, on multiplie, suivant la belle expression de saint Paulin, les semences de la vie éternelle <sup>1</sup>. De même que le Saint des saints est tout entier sous chaque parcelle de l'hostie consacrée, de même la vertu du martyr réside tout entière dans la moindre portion de ses reliques <sup>2</sup>.

Maintenant que nous connaissons les deux premières espèces de tombes qui remplissent la Rome souterraine, savoir celle des simples chrétiens et celle des martyrs innommés, il nous reste à dire un mot des loculi des *martyrs de nom propre*, qui forment la troisième. On appelle martyr de nom propre celui dont le nom est gravé sur la tombe. Souvent ce nom précieux se trouve seul et sans accompagnement propre à faire connaître soit l'âge du martyr, soit les circonstances de sa vie ou

<sup>1</sup> ..... Multiplicat populis æternæ semina vitæ.




*Natal. IX S. Felicis.*

<sup>2</sup> Sectis itaque eorum corporibus, integra tamen vis et gratia perseverat, tenuesque ac tantillæ reliquiæ toti partem habent. — THEODORET, *de Curat. Græcar. Affect.*, lib. VII., *de Martyrib.* — Portionem reliquiarum sumpsimus, et nihil non minus possidere confidimus, dum totos quadraginta in suis favillis honorantes amplectimur. Itaque pars ipsa quam meruimus plenitudo est. — D. GAUDENT., *Ep. Brix.*, *Serm. dedic. Basil. SS. XL Martyr.*; *Biblioth. PP.*, t. IV.

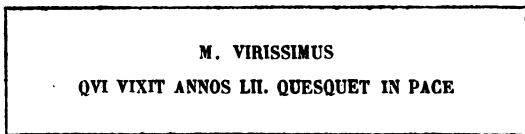
de sa mort. Gravé à la hâte, avec la pointe d'un outil quelconque, sur la pierre, sur le marbre ou sur la tuile, il annonce la difficulté des temps, la pénurie des ressources, l'inexpérience du Fossoyeur ou du frère qui donna la sépulture; mais il montre le zèle admirable des chrétiens pour les martyrs.

Après avoir, par le placement du vase de sang ou par la formation de la palme, assuré au héros de la foi les hommages religieux des générations futures, leur premier soin est de transmettre son nom à la postérité. Son âge, ses qualités, la date de sa mort, la nature de ses tourments, ne sont que des circonstances d'un intérêt secondaire; ils les indiquent lorsque le temps et les moyens d'exécution le permettent.

Voici quelques exemples :

SAVINA	 Vase de sang
ASCENTIVS	 Vase de sang.
DEP. FRVCTVOSES V. NONAS OCTOBRES	 Vase de sang.

« Déposition de Fructuosa, le cinq des nones d'octobre. »



U  
Vase de sang.

« Marcus Verissimus, qui vécut cinquante-deux ans, repose en paix. »

Ces exemples suffisent pour donner une idée des tombes des martyrs de nom propre. Nous rechercherons demain les moyens employés par les fidèles pour reconnaître le nom de leurs frères; nous examinerons ensuite la certitude des signes du martyr : c'est une des plus belles questions de l'archéologie chrétienne.

#### 17 Mars.

Saint Joseph d'Arimathie. — Catacombes de la Voie Flaminienne.  
— Catacombes de Saint-Valentin ou de Saint-Jules. — Histoire.  
— Moyens par lesquels les chrétiens connaissaient le nom des martyrs. — Signes du martyr. — La Palme, premier signe.

Dans ses trésors de reliques insignes, Saint-Pierre de Rome possède un bras de saint Joseph d'Arimathie. On faisait aujourd'hui la fête du noble décurion qui donna la sépulture au Roi des martyrs. Avec une foule pieuse nous allâmes vénérer ce bras, plus glorieux que le bras des conquérants et des maîtres du monde. Il nous était doux de penser que la charité, le courage, la piété du saint Israélite à l'égard de Notre-Seigneur, avaient servi de modèle aux héroïques Fossoyeurs dont nous allions continuer d'admirer l'ouvrage, dans les vastes galeries de la Rome souterraine. Cette circonstance est une preuve

de plus que la sépulture des premiers chrétiens de Rome a son type dans la divine sépulture du Calvaire.

Dix heures sonnaient lorsque nous traversâmes la place du Peuple. En quelques instants nous fûmes sur la Voie Flaminienne, dont nous avons à étudier l'antique Catacombe. Ici, comme ailleurs, un long cortège de souvenirs accompagne le pèlerin jusqu'au lieu théâtre de ses investigations.

Le premier est celui du consul Caius Flaminius, qui ouvrit cette Voie devenue si célèbre et qui lui donna son nom. Elle le vit passer lui-même allant à la rencontre d'Annibal, mais elle ne le vit pas revenir : avec une partie de son armée, il avait perdu la vie sur les rives du lac de Trasimène. Plus tard un autre membre de la même famille, le consul Flaminius, vainqueur de la Ligurie, continua cette même Voie et la fit paver de larges dalles jusqu'à Rimini <sup>1</sup>.

Un second souvenir est celui de Néron. Lorsque la nuit avait étendu sur Rome un voile épais et que l'indigne empereur pouvait se cacher aux regards, il venait ici, non loin du *Ponte Molle*, errer comme une ombre sinistre et chercher des plaisirs qui, selon l'expression d'un historien, faisaient pâlir la lune <sup>2</sup>. Le *Ponte Molle*, qu'on traverse bientôt, redit l'horrible sacrifice dont il fut longtemps le théâtre. Chaque année les prêtres de Saturne y conduisaient une victime humaine, qu'ils précipitaient toute vivante dans le Tibre <sup>3</sup>. A droite et à gauche s'élevaient des mausolées et des villas : mausolées d'affran-

<sup>1</sup> SEXT. POMP., — et STRAB., lib. V.

<sup>2</sup> PONS MILVIUS in eo tempore celebris nocturnis illecebris erat; ventitabatque illuc Nero, quo solutius urbem extra lasciviret. — TACIT., *Hist.*, lib. III.

<sup>3</sup> LACT., *Inst. Div.*, lib. I, c. de *Fals. Relig.*

chis et d'histrions, villas d'empereurs et d'impératrices, dont les ruines, aujourd'hui méconnaissables, attestent une fois de plus le néant des richesses et des grandeurs humaines<sup>1</sup>.

A toutes ces gloires passées succède la gloire immortelle de nos martyrs. Le plus illustre est celui qui donna son nom à la Catacombe où nous allons descendre. On était au plus fort de la persécution de Claude second. Les chrétiens éperdus se tenaient cachés depuis deux mois dans les cimetières et notamment dans les Catacombes de la Voie Aurélienne, avec saint Callixte, lorsque l'empereur trouva moyen de faire saisir le prêtre Valentin. Chargé de fers, le futur martyr est livré au juge Calpurnius, qui le remet à son collègue Astéricus, avec ordre de le ramener au culte des idoles. Astéricus obéit; mais ses efforts demeurent inutiles.

Que dis-je? un jour, sa fille, aveugle depuis longtemps, s'approche du généreux confesseur, qui lui rend miraculeusement la vue. Pénétré de reconnaissance et d'admiration, Astéricus tombe aux genoux de son prisonnier, demande le baptême, devient chrétien avec sa femme, sa fille, toute sa maison, et tous ensemble, conduits sur les bords du Tibre, signent la foi de leur sang.

Quant à Valentin, il expie les succès de son apostolat par une longue prison; ce n'est qu'après un an de détention et de souffrances qu'il est conduit sur la Voie Flaminienne, où la hache du licteur lui tranche la tête. Cela se passait le 14 février de l'an 270<sup>2</sup>. Une dame romaine, nommée Sabinella, inhuma le généreux martyr au lieu même où il avait reçu la mort.

<sup>1</sup> TIT. LIV., *Hist.*, lib. XV, c. ult. — SUET., in *Galb.*, c. II. — MARTIAL., *Epig.* lib. II, II, et *Epig.* lib. VI, XXI.

<sup>2</sup> BAR., *Ann.*, t. II, an. 270, n. 5.

Cette circonstance fixe l'origine de la Catacombe de Saint-Valentin au milieu du troisième siècle ; peut-être même indique-t-elle une fondation plus ancienne. Quoiqu'il en soit, le pape saint Jules fit bâtir une superbe Basilique sur le tombeau du martyr. Pieuse entre toutes les autres, cette Basilique fut longtemps le but de la procession solennelle que le clergé de Rome fait le jour de saint Marc : aujourd'hui, malheureusement, il n'en reste plus que des ruines. L'entrée du cimetière se trouve à un demi-mille de la porte du Peuple, sur la main droite, près du *Ponte Molle*. Les terres dont elle est encombrée en rendent l'accès fort difficile.

Entre les objets qui décorent la Catacombe de Saint-Valentin, je citerai les fresques suivantes, très-curieuses pour l'histoire de l'art. Dans la lunette de l'arc, qui surmonte la tombe d'un jeune enfant, on voit la Sainte Vierge, en demi-figure, tenant Notre-Seigneur sur son giron, et non point penché sur le bras. Bien des fois nous avons eu occasion d'indiquer le sens dogmatique de cette position de l'Enfant-Dieu, qu'on retrouve surtout dans les fresques et les mosaïques postérieures au Concile d'Éphèse.

Comme celle du Sauveur, la tête de Marie est entourée du nimbe circulaire et couverte d'un voile retombant de chaque côté des joues et ne laissant voir que le visage. A droite et à gauche, on lit l'inscription suivante, dont l'orthographe et la contexture fixent l'époque après l'âge des persécutions ; écrite de haut en bas, elle est ainsi conçue : SCA DIGENETRIX : *Sancta Dei Genitrix*.

Une seconde peinture de la même crypte, qui semble contemporaine de la précédente, offre aux regards Notre-Seigneur sur la croix. L'instrument du supplice forme une croix latine ; à la partie supérieure, qui dépasse la

tête, est fixé l'écriteau. Au lieu d'être placé obliquement, il est horizontal et porte ces mots : *Jesus, rex Judæorum*. Notre-Seigneur est debout sur la croix, c'est-à-dire que ses bras s'étendent naturellement et suivant la direction horizontale des croisillons, tandis que ses pieds reposent sur un tasseau, appelé *suppedaneum*.

Deux choses méritent surtout d'être remarquées : la première, c'est que Notre-Seigneur est attaché avec quatre clous, et non avec trois seulement ; la seconde, c'est qu'il est revêtu d'une tunique qui descend jusqu'aux pieds. Le temps ne me permet pas d'expliquer cette double particularité, qui a fort utilement occupé les archéologues et les artistes <sup>1</sup>. Une question désirée depuis longtemps et plus en rapport avec nos études réclamait notre attention.

Comment les premiers chrétiens parvenaient-ils à connaître le nom des martyrs ? Quand on songe à la multitude de fidèles qui étaient quelquefois égorgés ensemble, aux obstacles qu'opposaient les païens à l'empressement des frères pour approcher des martyrs, à la difficulté de connaître des prisonniers répandus dans les différents cachots d'une ville telle que Rome et amenés quelquefois des pays éloignés, une chose étonne le pèlerin des Catacombes ; ce n'est pas de trouver beaucoup de martyrs innommés, c'est de n'en pas trouver un plus grand nombre. Toutefois, plusieurs moyens restaient à nos pères pour connaître le nom des héros qui, succombant dans un glorieux combat, acquéraient un titre sacré aux hommages de l'Église. Au premier rang il faut placer le zèle des particuliers et la sollicitude des pontifes.

<sup>1</sup> Voyez SANDINI, *Hist. famil. sacr.*, c. xv.

A peine le bruit s'était répandu qu'un des frères avait été arrêté pour la cause de la foi, que tous, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, accouraient à la prison, pour le voir, le consoler, l'encourager, baiser ses chaînes et se recommander à ses prières. Ils l'accompagnaient devant les juges, recueillaient ses paroles et le suivaient jusqu'au lieu du supplice. Un auteur profane du second siècle, Lucien, raconte ce qu'il a vu de ses yeux. Parlant du fameux imposteur Pérégrinus, qui se faisait passer pour chrétien, il s'exprime en ces termes : « Vous auriez vu, dès le matin, accourir à la prison non-seulement des vieilles femmes, des veuves, des enfants, mais encore des hommes de la plus haute condition ; à force d'argent, ils gagnaient les geôliers, et obtenaient la permission d'entrer, de consoler l'imposteur et de passer la nuit avec lui <sup>1</sup>. »

Ce qui se faisait à Rome se renouvelait partout. Qui ne connaît l'admirable charité des chrétiens d'Orient et d'Occident, de Lyon, de Vienne, pour les martyrs ? Le zèle alla quelquefois si loin que les évêques se crurent obligés de le modérer, afin de ne pas irriter davantage les persécuteurs <sup>2</sup>. Immortel comme le Christianisme qui l'inspire, le même esprit de charité a traversé tous les siècles. Ne l'a-t-on pas vu se produire en mille traits héroïques pendant la Révolution française ? Ne le voit-on pas encore, dans les missions de la Cochinchine et du Tonquin, conduire chaque jour aux portes des prisons des chrétiens empressés à consoler les captifs de la foi ?

Mais, indépendamment de ces communications journalières avec les prisonniers, est-ce que la plupart des

<sup>1</sup> *Dialog. de Morte Peregrini*, n. XII.

<sup>2</sup> S. CYPR., *Epist.* v, edit. Oxon.



chrétiens, des fidèles de Rome surtout, ne se connaissent pas d'avance ? Ne sait-on pas qu'ils se réunissaient très-souvent en petites assemblées ; qu'ils voyageaient, munis de lettres de leurs évêques ; qu'ils ne formaient qu'un cœur et qu'une âme, et qu'ils assistaient courageusement au supplice de leurs frères ? Ainsi, en thèse générale, il était facile aux chrétiens de tous les pays de connaître le nom des martyrs et de le graver sur leur tombe.

Dans la sollicitude des souverains pontifes, nous trouvons un second moyen de connaître les noms des martyrs de Rome et une nouvelle garantie d'authenticité. Saint Clément, troisième successeur de saint Pierre, partagea la ville en sept régions. Dans chaque région il plaça un notaire, homme instruit, actif, probe, chargé de recueillir tous les détails relatifs aux martyrs de son quartier <sup>1</sup>. En 238, le pape saint Fabien établit dans chaque région un diacre, ayant sous ses ordres un sous-diacre et un notaire, avec ordre de réunir et de mettre par écrit les actes de tous les martyrs qui mouraient dans le ressort de leur département.

Les papes suivants continuèrent avec un soin extrême l'œuvre de leurs devanciers. Ils voulurent même que les diaques, les sous-diaques et les notaires écrivissent fidèlement tout ce qui arrivait de remarquable dans leurs églises <sup>2</sup>. Quel meilleur moyen de connaître avec certi-

<sup>1</sup> Hic fecit septem regiones dividi notariis fidelibus Ecclesiæ, qui gesta martyrum sollicitè et curiosè unusquisque per regionem suam perquirerent. — *LIB. De Rom. Pontif.*, in Clem.

<sup>2</sup> Hic regiones divisit diaconibus, et fecit septem subdiaconos qui septem notariis imminerent, qui gesta martyrum in integrum colligerent. — *Id.*, in *Fabian.* — Hic gesta martyrum diligenter a notariis exquisivit et in ecclesia recondidit. — *Id.*, in *Anter.*; et in *Julio Pp.*

tude et le nom et les actes des martyrs ? Pourquoi faut-il que cette collection de monuments originaux ait presque entièrement péri ? De tous les maux que l'impie Dioclétien fit à l'Église, l'anéantissement de ces précieuses archives est peut-être le plus grand et certainement le plus irréparable : l'odieux persécuteur fit brûler toutes ces pièces dans la place publique <sup>1</sup>. Néanmoins on put en sauver assez pour dresser les catalogues qui ont servi de base aux Martyrologes romains.

Je dirai, en passant, que dans les autres églises du monde on ne prenait pas un soin moins religieux de conserver les noms et les actes des courageux athlètes du Christianisme. En Afrique nous voyons, au temps de saint Cyprien, le diacre Pontius remplir la même fonction que les notaires et les diacres régionnaires de Rome; Smyrne, Vienne et Lyon nous ont laissé des preuves admirables du même zèle. L'Orient et l'Occident nous montrent des fidèles achetant au poids de l'or la permission de prendre, sur les registres des tribunaux, une copie authentique des interrogatoires de leurs frères. De là, les actes proconsulaires, qui forment un des monuments les plus précieux de notre antiquité chrétienne <sup>2</sup>. Telle est, en abrégé, la double réponse à cette intéressante question : Comment nos pères parvenaient-ils à connaître le nom des martyrs ?

Abordons maintenant cette autre question, plus belle encore, savoir : Quelle est la certitude des signes du martyre ? À côté d'un grand nombre de *loculi* on trouve un vase de sang, placé extérieurement au tombeau. Il

<sup>1</sup> EUSEB., *Hist.*, lib. VIII, c. II et III. — BAR., *de Martyrol.*, c. III.

<sup>2</sup> BAR., *de Martyrol.*, c. I. — *Id.*, An., t. II, an. 238, n. 2. — BOSIO, lib. I, c. XXX.

est incrusté dans une petite ouverture pratiquée dans le tuf de la galerie et fermée par une légère couche de chaux, dont la couleur blanche devait, dans le principe, se détacher vivement de la teinte grisâtre du tuf granulaire. D'autres *loculi* sont accompagnés d'une palme, gravée à la hâte sur la chaux qui cimente la pierre tombale ou taillée plus lentement dans la pierre tumulaire. Enfin, il en est qui présentent tout à la fois le vase de sang et la palme. Cela posé, examinons la valeur de ce double signe : la palme et le vase de sang.

Mettons-nous un instant à la place des premiers chrétiens. Nous voilà, comme eux, renfermés dans les Catacombes, privés des moyens nécessaires pour écrire de longues relations sur les martyrs. A chaque instant on apporte de l'Amphithéâtre, du Cirque, des Naumachies, de tous les quartiers de Rome, des corps sanglants et mutilés. Des *loculi* creusés à la hâte les reçoivent et se ferment précipitamment. Ainsi l'exigent et la santé des vivants et la rapidité avec laquelle les bourreaux multiplient les victimes.

Cependant nous attachons une importance extrême à conserver le souvenir des martyrs. Pour cela, nous voulons marquer leur tombe d'un signe distinctif. Nous le voulons, soit afin de savoir nous-mêmes, soit afin d'apprendre à la postérité quels sont, parmi ces millions de morts rangés dans l'immense nécropole, ceux qui ont donné leur sang pour la foi, ceux qui ont remporté la palme de la victoire ; en un mot, ceux dont le courage élevé jusqu'à l'héroïsme mérite, et les brillantes récompenses du ciel, et les hommages religieux de la terre. Afin de donner ces différentes indications d'une manière tout à la fois simple, durable et authentique, comment nous

y prendrons-nous ? J'affirme qu'après avoir longtemps cherché nous ne trouverons rien de mieux que de faire ce qui suit :

Pour nous rappeler à nous-mêmes et pour apprendre aux autres qu'un fidèle a versé son sang pour la foi ou remporté la palme de la victoire dans le plus grand des combats, nous placerons près de son tombeau un vase rempli de son sang, nous graverons sur sa pierre tombale une palme, emblème du triomphe chez tous les peuples. Ces deux signes éloquents seront nécessaires et ils auront la même valeur.

Ils seront nécessaires ; si le héros chrétien a été égorgé, et qu'on ait pu recueillir une partie de son sang, nous mettrons près de lui une partie de ce sang précieux ; mais si le martyr a été brûlé vif, s'il a été précipité dans les flots, s'il a été étranglé ; en un mot, s'il est mort sans effusion de sang, le moyen de constater son triomphe autrement que par la palme de la victoire ?

Ils auront la même valeur ; le sang exprimera le prix de la victoire, la palme, le triomphe ou la glorieuse issue du combat : l'une et l'autre rediront, chacun à sa manière, le même fait, le fait du martyr.

Ce n'est pas tout ; ces signes étant établis pour fixer nos souvenirs et pour diriger la piété des générations futures, où les placerons-nous ? Nous les placerons non dans l'intérieur du tombeau, mais à l'extérieur. De cette manière, il suffira au pèlerin des Catacombes d'approcher sa lampe des *loculi* qui remplissent les sombres galeries, pour savoir aussitôt quelle est la tombe devant laquelle il doit se prosterner, offrir son encens et déposer l'hommage de ses prières.

Enfin, nulle autre tombe, si chère qu'elle nous soit d'ailleurs, si elle ne renferme un athlète de la foi, ne

sera jamais accompagnée de ces signes vénérables exclusivement réservés aux martyrs.

Cette conduite, que le plus vulgaire bon sens indique à tous les hommes, fut littéralement celle des premiers chrétiens. D'abord, ils attachaient une importance extrême à conserver le souvenir des martyrs. La charité mutuelle et la religion étaient le double motif de cette disposition aussi universelle qu'incontestable. Au témoignage même des auteurs païens, de Lucien entre autres, dont nous avons cité les paroles, le respectueux amour que les fidèles portaient aux martyrs passe toute imagination.

Ni les railleries de la foule, ni les menaces des magistrats, ni les mauvais traitements des bourreaux, ni la crainte, souvent trop fondée, de voir leur rôle de spectateurs changé en celui de victimes, rien ne pouvait les empêcher d'accompagner leurs frères jusqu'au lieu du supplice. Chaque page de l'histoire de la primitive Église raconte quelques traits de cette héroïque charité <sup>1</sup>. C'est un fait sublime comme le Christianisme, éclatant comme le soleil : Marie, les saintes femmes, le disciple bien-aimé, ces intrépides témoins de la mort du Roi des martyrs, eurent, dès l'origine, à Jérusalem, à Rome, à Smyrne, à Carthage, à Lyon, à Autun, partout, des peuples entiers d'imitateurs.

La religion perpétuait cet héroïque et respectueux amour. Instruits par les Apôtres, les chrétiens savaient que la mort ne brisait pas les liens de charité qui les unissaient aux martyrs. Loin de là, dans chaque vainqueur ils voyaient un ami puissant auprès de Dieu, un modèle et un soutien dans les épreuves qui leur étaient réservées. Soit afin de s'animer au souvenir de leur cou-

<sup>1</sup> Voyez, entre autres, MAMACHI, *de Costumi de' primitivi cristiani*, t. III, c. 1, p. 27.

rage, soit afin de fortifier leur faiblesse du secours de leurs prières, ils bravaient tous les dangers pour se réunir assidûment auprès de leurs tombeaux. Là, au milieu d'ardentes supplications, ils buvaient le sang généreux qui élève l'homme au-dessus de lui-même; et dans ce double élément, la prière et l'Eucharistie, ils puisaient la force de monter à leur tour sur l'échafaud et de descendre dans l'arène <sup>1</sup>. On peut juger par là de l'extrême sollicitude avec laquelle ils marquaient de signes incommunicables la tombe révéérée des martyrs.

Ces signes sont la palme et le vase de sang. Chez tous les peuples, la palme fut invariablement l'emblème de la victoire et du triomphe. Victoire dans les combats, victoire dans les Jeux Olympiques, victoire dans les courses du Cirque, victoire dans les luttes de la tribune et du barreau, victoire sanglante ou non sanglante, toujours la palme en était le symbole et le prix <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> MAMACHI, *ibid.*, c. IV. — BOLDETTI. lib. I. — ARINGHI, lib. I.

<sup>2</sup> Victores utique cuncti ubique locorum palmam manu præferunt. — PAUSAN., in *Arcadia*, cuncti ubique, lib. VIII. — PLUTARCH., *Sympos.*, lib. VIII, quæst. IV. — Dans les jeux on plaçait une palme sur une table, comme but et récompense de la victoire : « Palmam in medio stadii loco eminentiore, in mensa » spectandam proponebant; » de là, ce mot de VIRGILE :

Seu quis olympiacæ miratur præmia palmæ.

*Georg.*, III.

A Rome, on suspendait une palme à la maison du défenseur qui avait sauvé son client dans une cause capitale : « Patronorum in Urbe domibus palmæ apponebantur honoris ergo, quoniam cives in judicio capitali servassent. » De là, ces vers de LUCAIN :

..... Sicut et sine sanguinis haustu  
Mitia legitimo sub iudice bella movere.  
Huc quoque servati contingit gloria civis,  
Altaque victrices intextunt limina palmæ.

Mais, quand cet usage eût été moins universel, il suffirait, pour comprendre et pour justifier l'intention des chrétiens, de savoir que, chez les Romains et chez les Juifs, la palme fut le signe invariable de la victoire. L'histoire, les peintures, les sculptures, les médailles du peuple-roi nous montrent partout la palme comme l'emblème du triomphe. Sur une médaille d'Auguste on voit, entre la tête de Jules César et d'Octave, une palme qui indique la victoire remportée, en Égypte, par Jules César.

Parmi les médailles de Vespasien on en compte quatre qui représentent un palmier tout entier. Elles perpétuent le souvenir de la grande victoire remportée sur les Juifs par ce prince et par son fils Titus. Les inscriptions : *VICTORIA AVGVSTI, JVDÆA CAPTA*, ne laissent aucun doute à cet égard. Celles de Septime Sévère, de Caracalla, des Antonins, de Gallien, de Probus, de Carus, de Constantin, offrent la même emblème du triomphe.

Ce n'est pas tout ; que la palme fût le symbole de la victoire, c'était une idée tellement reçue chez les Romains qu'un rejet de palmier ayant poussé au pied d'une statue de Jupiter Capitolin, pendant la guerre contre Persée, on ne douta plus de la défaite de ce prince. Au contraire, lorsque, cinq ans plus tard, sous les consuls M. Messala et C. Cassius, un ouragan eut arraché le palmier symbolique, on crut avec la même certitude aux prochains revers de la république <sup>1</sup>. De plus, la palme était à Rome

*Arboribus aliis laudabilior palma omnis certaminis est corona, et victoriæ monumentum habet ramum virescentem.*

— *LIBAN., Soph., Enarr. Elog. Palmæ.*

*In certaminibus palmam signum esse placuit victoriæ.* — *AUL. GEL., Noct. Attic., lib. III, c. IV.*

<sup>1</sup> *PLIN., lib. XVII, c. XXV.*

le signe incommunicable des grands triomphes ; car l'olivier seulement était accordé au vainqueur jugé digne de l'ovation. Enfin, la signification de la palme était si évidente qu'elle était connue même du petit peuple <sup>1</sup>.

Maintenant, je le demande, pour représenter le grand triomphe des martyrs, les chrétiens de Rome pouvaient-ils faire usage d'un emblème plus certain, plus vulgaire et plus consacré ? Est-il permis de se méprendre sur leur intention ? A leur place, n'aurions-nous pas fait, ne ferions-nous pas comme eux ?

Allons plus loin, et supposons un instant que ni les Grecs, ni les Romains, ni les autres peuples de l'antiquité n'eussent employé la palme comme symbole de la victoire ; il aurait suffi aux premiers fidèles, pour la graver sur la tombe des martyrs, de savoir que le Saint-Esprit lui-même l'avait désignée comme l'emblème du triomphe. Religieux comme ils l'étaient, leur premier soin fut toujours de se conformer, dans leurs peintures, dans leurs sculptures, dans leurs emblèmes, non moins que dans leur langage et dans leurs mœurs, aux enseignements sacrés : l'histoire de leur vie publique et privée, les monuments artistiques des Catacombes en sont une preuve péremptoire et mille fois répétée. Or, partout où il en est question dans l'ÉCRITURE, la palme est prise pour le symbole de la victoire ; je citerai seulement quelques exemples.

<sup>1</sup> Oleæ honorem romana majestas magnum præbuit, turmas equitum idibus juliis ex ea coronando, item minoribus triumphis ovantes. — PLIN., lib. XV, c. iv. — Victoriæ demum in palma significatum, ex nummis, picturis, sculpturisque omnibus universæ jam plebeculæ manifestum est. Eaque elocutio toties usurpata Ciceroni : Docto oratori palma danda est ; in quadrigis, qui palmam primus acceperit, etc. — PIER. VALE-RIAN., lib. V, *Hieroglyphic*.



Le Seigneur prescrit aux juges les règles à suivre dans la discussion des procès, et, pour désigner la partie victorieuse, il ordonne de lui mettre une palme à la main <sup>1</sup>. En témoignage de la victoire que Judas et Simon Machabée avaient remportée sur les gentils, le peuple vint à leur rencontre avec des palmes à la main <sup>2</sup>. Des palmes étaient sculptées sur toutes les parties du temple de Jérusalem, et les interprètes juifs et chrétiens s'accordent à dire qu'elles signifiaient la récompense promise au juste, vainqueur dans les luttes de la vie <sup>3</sup>. Enfin, l'apôtre saint Jean n'avait-il pas appris aux chrétiens à se servir de cet emblème, en leur montrant les martyrs debout, devant le trône de l'Agneau, avec des palmes à la main <sup>4</sup> ?

Aussi, rien n'est plus commun dans les Actes des Martyrs, dans les monuments primitifs et dans les écrits des Pères, que cette expression : *la palme du martyr, obtenir la palme du martyr, arriver à la palme du martyr* <sup>5</sup>.

Les chrétiens étaient donc parfaitement fondés et parfaitement sûrs d'être compris, si pour désigner un martyr ils gravaient une palme sur sa tombe. Ce signe, l'ont-ils réellement employé ? L'Église a-t-elle reconnu et reconnaît-elle la palme comme un témoignage irréfragable du martyr ? Telles sont les deux questions qu'il faut maintenant examiner.

Que les premiers fidèles se soient servis de la palme

<sup>1</sup> Si fuerit causa inter aliquos et interpellaverint iudices, quem justum esse perspexerint, illi justitiæ palmam dabunt. *Deut.*, c. xxv, 1.

<sup>2</sup> *Machab.*, lib. XIII, c. x.

<sup>3</sup> *Phil. allegor. leg.*, lib. II. — CORNEL. A LAPID., in *Ezech.*, c. xli.

<sup>4</sup> Stantes ante thronum et in conspectu Agni, amicti stolis albis et palmæ in manibus eorum. *Apoc.*, c. vi, 9.

<sup>5</sup> BOLDETTI, lib. I, c. xliii.

pour désigner les martyrs, la preuve en est qu'ils ne l'ont pas gravée indistinctement sur tous les *loculi* de la Rome souterraine, que même le nombre de ceux qui en sont marqués est comparativement très-restreint. Pourtant, si la palme n'avait signifié que la victoire non sanglante des justes dans les combats ordinaires de la vie, on devrait la trouver sur un grand nombre de tombes dont elle est absente, et ne jamais la rencontrer sur d'autres qu'elle orne de sa glorieuse présence.

Ainsi, elle devrait, d'une part, être toujours absente de la tombe des petits enfants ; et, d'autre part, orner les innombrables *loculi* des adultes, c'est-à-dire de nos héroïques aïeux, modèles accomplis de toutes les vertus. D'où vient néanmoins qu'elle marque la tombe de jeunes enfants incapables encore, par leur âge, des luttes méritoires de l'existence ? D'où vient que des myriades de *loculi*, dépositaires de fidèles d'un âge mûr, en sont privés et ne portent d'autre témoignage de la sainte vie et de la précieuse mort du défunt que ces deux paroles : *In pace ; un tel dans la paix ?*

Comment les parents, les amis de ces admirables chrétiens, si fidèles à déclarer dans de touchantes inscriptions et leurs tendres regrets et la religieuse sépulture qu'ils ont eux-mêmes donnée à leurs bien-aimés défunts, ont-ils négligé de recommander à l'estime de la postérité ceux qui leur étaient si chers, en privant leur tombe du signe distinctif de la victoire et du triomphe ? Qui pouvait les empêcher de leur rendre ce devoir de charité et même de justice ? Quelques minutes et le premier morceau de fer, de bois, de pot cassé, suffisaient pour cela. Si pressés et si pauvres qu'on les suppose, comment admettre que ces moyens leur manquèrent presque toujours ?

Cependant, malgré tant de motifs et tant de facilité, ils ne l'ont pas fait. Il faut donc en conclure qu'à leurs yeux la palme n'était point un signe facultatif, mais bien l'emblème réservé d'une victoire plus excellente que toutes les victoires spirituelles, l'emblème d'une victoire effective, réelle, extérieure; en un mot, de la victoire par excellence, la victoire du martyr<sup>1</sup>.

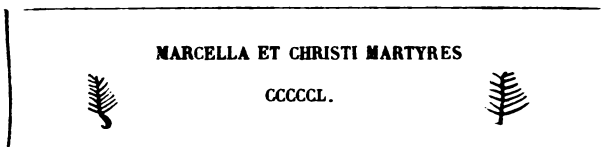
Une seconde preuve vient à l'appui de la précédente. L'illustre gardien des Catacombes, Boldetti, a remarqué que la palme se trouve plus fréquemment dans les cimetières voisins du Tibre. Cette particularité, dont la science archéologique ne saurait rendre compte, s'explique d'elle-même en admettant que la palme est le signe distinctif du martyr. En effet, on conçoit sans peine que les chrétiens ont dû transporter dans les Catacombes les plus rapprochées leurs frères noyés dans le Tibre; et l'histoire nous dit que le nombre en fut grand. Mais leurs tombes ne pouvait être signalées par le vase de sang, puisqu'il n'y avait point eu de sang répandu. De là, sans aucun doute, la multiplication de la palme dans les galeries dont il s'agit<sup>2</sup>.

Un dernier témoignage complète la démonstration. Des tombes qui sont certainement des tombes de martyrs, puisque l'inscription en fait foi, n'ont d'autre signe distinctif que la palme.

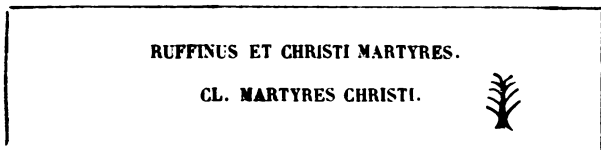
<sup>1</sup> Dunque è d'uopo affermare che presso di loro la palma dinotasse altra cosa molto maggiore e più eccellente che la sola vittoria spirituale ed interna, e che per questo motivo si astenessero di effigiarvela, senza lasciarsi indurre o dall'affezione del sangue o dalle leggi d'una eccedente amicizia a concederla a chi perfettamente non se l'avea meritata con la sicurezza di vera, effettiva e reale vittoria esterna per mezzo del consumato martirio. — BOLDETTI, lib. I, c. XLVIII, p. 260.

<sup>2</sup> BOLDETTI, lib. I, c. XLIV, p. 335.

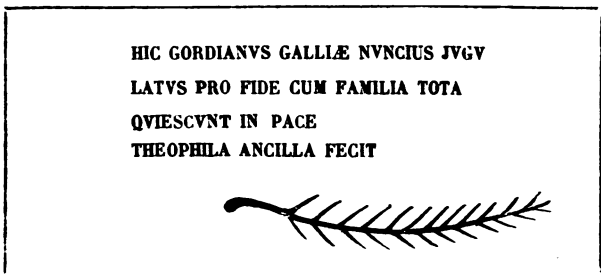
En voici quelques-unes :



« Marcelle et cinq cent cinquante martyrs du Christ. »



« Ruffin et cent cinquante martyrs du Christ, martyrs du Christ. »



« Ici Gordien, courrier de la Gaule, immolé pour la foi avec toute sa famille : ils reposent en paix. Théophila, leur servante, a fait cette tombe. »

Cette inscription, écrite en caractères étrangers, provient des Catacombes de Sainte-Agnès <sup>1</sup>.

Par cela seul il demeure démontré que, dans l'intention des premiers fidèles, la palme est le signe distinctif du martyr. Donc sur tous les *loculi* où elle se trouve elle indique la même chose ; autrement elle ne serait plus un signe. Telle est la réponse à cette première question : Les chrétiens ont-ils employé la palme comme signe distinctif du martyr ? Reste la seconde, savoir : L'Église a-t-elle toujours reconnu la palme comme le témoignage irréfragable du martyr ?

En parlant des peintures et des sculptures des Catacombes, nous avons constaté que l'art était un livre, une langue dont l'Église s'était servie, dès l'origine, pour enseigner à ses enfants les vérités de la foi. Or, pas plus que l'enseignement oral cet enseignement figuré ne fut laissé à l'arbitraire des particuliers et aux caprices de l'imagination. L'ensemble des monuments primitifs montre qu'une même pensée l'inspire, le domine et le surveille. On lui a même fait un reproche de cette reproduction constante des mêmes sujets et de cette invariable série de formes et d'emblèmes. Dans ce reproche, bien ou mal fondé, se trouve la preuve évidente du fait que nous voulons établir.

Une pareille communauté, disons mieux, une pareille identité de types et d'emblèmes, parmi l'innombrable variété de peintres et de sculpteurs inexpérimentés qui se succédèrent pendant plusieurs siècles, et qui travaillèrent sans se connaître dans les vastes souterrains des Catacombes, révèle manifestement l'existence de symboles conventionnels, sanctionnés et maintenus par un pou-

<sup>1</sup> Quelques savants la regardent comme douteuse.

voir régulateur. Cette même uniformité traverse les âges suivants.

Le Concile de Trente ne fait que proclamer la perpétuité de ce pouvoir régulateur de l'enseignement figuré lorsqu'il dit : « Conformément à l'usage de l'Église catholique et apostolique, reçu dès les siècles primitifs, conforme à la tradition des saints Pères et aux décrets des Conciles, le saint Synode ordonne à tous les évêques... d'instruire avec soin les fidèles..... de l'usage légitime des images..... et, afin que toutes ces choses soient observées avec plus d'exactitude, il défend à toute personne de placer ou de faire placer, dans un lieu ou dans une église, une image *insolite*, à moins qu'elle n'ait été approuvée par l'évêque <sup>1</sup>. »

Quant à la palme en particulier, toute la tradition nous la donne comme le signe distinctif du martyr. Je regrette vivement de ne pouvoir citer les innombrables témoignages des saints docteurs sur ce fait incontestable <sup>2</sup>. Qu'il nous suffise d'entendre saint Grégoire le Grand. Le savant pontife nous montre dans le ciel l'origine de cet usage, en sorte que toute la différence entre l'Église de la terre et l'Église du ciel consiste en ce que la première grave sur la tombe du martyr la palme, que la seconde lui met à la main. « Que signifient les palmes ? demande l'illustre docteur, sinon le prix de la victoire ? De là vient qu'on les donne aux vainqueurs. C'est aussi pour cela qu'il est écrit de ceux qui ont vaincu l'antique ennemi et

<sup>1</sup> Hæc ut fidelius observentur, statuit sancta Synodus nemini licere ullo in loco, vel ecclesia, etiam quomodolibet exempta, insolitam ponere vel ponendam curare imaginem, nisi ab episcopo approbata fuerit. *Sess. xv, de Purgat.*

<sup>2</sup> Voir ces passages péremptoires dans BOLDETTI, lib. I, c. XLII, XLIII, etc.

qui triomphent dans les joies de la patrie : Et des palmes sont en leurs mains <sup>1</sup>. »

Aux témoignages écrits succède la conduite plus éloquente encore des souverains pontifes dans toute la suite des siècles. Saint Pascal extrait des Catacombes deux mille trois cents martyrs, qu'il place dans l'église de Sainte-Praxède ; quel signe emploie-t-il pour désigner à la postérité la sanglante victoire de tous ces héros de la foi ? Deux magnifiques palmes en mosaïque, gravées sur l'abside de la Basilique. Saint-Félix III, dans l'église des Saints-Cosme-et-Damien ; Anastase IV, dans l'église de Saint-Venance, près de Saint-Jean de Latran ; Innocent II, à Sainte-Marie *in Trastevere* ; Honorius III, dans la Basilique de Saint-Paul hors des Murs, emploient le même symbole pour désigner le même fait.

Concluons par ces paroles de l'homme le plus savant de son siècle, qui résumant l'histoire emblématique de tous les âges chrétiens : « Les saints, dit Bellarmin, sont toujours représentés avec les emblèmes de la vertu, de la souffrance ou de la puissance. Saint Pierre avec les clefs ; saint Laurent avec son gril, etc. ; les martyrs avec des palmes, tous les saints avec la couronne. Ces emblèmes sont comme une histoire abrégée des actions et des souffrances de ceux que nous devons honorer <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Quid per palmas ? nisi præmia victoriæ designantur. Ipsæ quoque dari vincentibus solent. Unde de his quoque qui in certamine martyrii antiquum hostem vicerunt et jam victores in patria gaudebant scriptum est : Et palmæ in manibus eorum. *Homil. xvii, in Ezech.*

<sup>2</sup> Sancti semper cum insigni virtutis, vel passionis, vel potestatis pinguntur ; Petrus cum clavibus, Laurentius cum craticula, etc., martyres omnes cum palmis, sancti omnes cum diademate ; ex quibus signis, seu instrumentis, docemur

De même donc que le Concile de Trente a constaté le pouvoir perpétuel et la vigilance constante de l'Église sur l'enseignement figuré, de même le Saint-Siège n'a fait que constater la tradition catholique sur la signification de la palme lorsqu'il l'a solennellement déclarée signe distinctif et suffisant par lui-même du martyr. Voici le mémorable décret : « Lorsqu'il fut question des signes auxquels on pourrait distinguer les vraies et les fausses reliques des martyrs, la sacrée Congrégation, ayant examiné mûrement l'affaire, déclara que la palme et le vase teint de sang devaient être regardés comme des signes irréfragables du martyr : quant aux autres signes, elle en renvoya l'examen à un autre temps <sup>1</sup>. » Nous devons ajouter que, malgré ce décret, malgré les preuves multipliées de la signification de la palme sur les tombes primitives, Rome, par une prudence qu'on ne saurait trop admirer, ne relève aujourd'hui que les corps accompagnés du vase de sang <sup>2</sup>.

Heureux d'avoir reconnu les solides fondements sur lesquels repose la conduite de l'Église dans la question des saintes reliques aussi bien que dans toutes les autres, nous regagnâmes avec la nuit la Porte du Peuple, bien disposés à la repasser demain, afin d'étudier le vase de sang, second signe distinctif du martyr.

quasi per compendium quid illi quos colimus egerint, quidve passi sunt. *De Eccles. triumph.*, lib. II, c. x.

<sup>1</sup> Cum de notis disceptaretur. ex quibus veræ sanctorum martyrum reliquiæ a falsis et dubiis dignosci possint, eadem S. Congregatio, re diligentius examinata, censuit palmam te vas illorum sanguine tinctum pro signis certissimis habenda esse; aliorum vero signorum examen in aliud tempus rejecit. Dat. Rom, die x aprilis 1668.

<sup>2</sup> Voir BENOÎT XIV, *de Beatif et Canonisat.*, 85.



## 18 Mars.

Catacombes de la Voie Flaminienne (suite). — Catacombe de Sainte-Théodora. — Vase de sang, second signe du martyr. — Zèle des chrétiens de tous les temps pour avoir le sang des martyrs.

Après avoir monté le *Saint-Escalier* et rendu nos hommages au vénérable portrait de Notre-Seigneur, qu'on y conserve et qu'on y découvre aujourd'hui, nous regagnâmes la Voie Flaminienne. Comme toutes les autres, elle fut rougie du sang de nos pères. A saint Valentin se joignent les glorieux martyrs Abbondius, prêtre, Abbondantius, diacre. Le 16 septembre de l'an 303, une foule immense encombrait la Voie Flaminienne, le pont Milvius et les plaines qui s'étendent à dix milles de distance. Que faisait là tout ce peuple ? Un spectacle sanglant allait être offert à son avide cruauté.

Voici venir lentement au milieu des licteurs deux ministres de l'Évangile, chargés de chaînes et le corps épuisé par les horribles tortures du chevalet. Ils vont subir la mort : ainsi le veut le magnanime Dioclétien. Tout à coup un long frémissement parcourt la foule ; les uns crient au prodige, les autres à la magie. Qu'est-il arrivé ? Marcus, noble rejeton d'une des plus illustres familles de l'empire, s'est présenté devant les martyrs. Il a eu foi au pouvoir miraculeux de l'innocence, et il a demandé aux saints la résurrection de son jeune fils, qu'il vient de perdre. Sa prière est exaucée, son fils est entre ses bras, plein de vie.

Du père et de l'enfant la reconnaissance a fait des chrétiens ; l'empereur en est immédiatement informé, et du Palatin revient l'ordre d'envelopper dans le même sup-

plice et les apôtres et les néophytes. Tous quatre continuent leur marche et reçoivent ensemble la palme du martyre. La nuit suivante, une dame romaine, nommée Théodora, vint avec ses serviteurs enlever les corps des saintes victimes, les plaça dans sa voiture et les conduisit dans une de ses terres, située à vingt-huit milles de Rome. Elle les enveloppa précieusement de linceuls avec des parfums et les inhuma dans la paix <sup>1</sup>.

Notre intention était d'aller visiter la Catacombe de Sainte-Théodora; mais la distance nous retint. Je dirai seulement que ce glorieux cimetière se trouve en face du mont Soracte, si célèbre par la retraite de saint Sylvestre; qu'il est de forme circulaire, à deux rangs de galeries, et qu'il conserve encore quelques monuments primitifs, entre autres l'inscription de sainte Théodora, qui vint elle-même partager le tombeau des martyrs.

Regagnant la Catacombe de Saint-Valentin, nous abordâmes la question du vase de sang comme signe distinctif du martyre. Les monuments que nous avons vus, ceux que nous avons sous les yeux, rendaient palpable le sujet de nos études. Or, quand on opère sur une matière appréciable au tact et à la vue, les recherches sont [plus agréables, l'examen plus facile et le succès plus certain.

A côté d'un grand nombre de *loculi* se trouve, ainsi que nous l'avons remarqué, une petite ouverture pratiquée dans le tuf et renfermant un vase de sang. Nous avons à montrer : 1° que ce vase n'est point un vase lacrymatoire ni un vase de parfums, mais bien un vase de sang; 2° qu'il est placé là pour indiquer le tombeau d'un martyr.

<sup>1</sup> BAR., t. II, an. 303, n. 113. — MAZZOLARI, t. V, 426; Act. SS. Abund. et Abund., apud BOSIO, lib. IV, c. XL.

Les païens honoraient les funérailles de leurs proches et de leurs amis par une grande abondance de larmes. Dans la crainte que la douleur réelle n'en fit pas assez répandre, on payait des femmes pour en verser. Ces femmes, appelées *præficæ*, s'arrachaient les cheveux, se frappaient, s'égratignaient le visage, chantaient des chants lugubres, afin de se faire pleurer <sup>1</sup>. Quelquefois leurs larmes, ainsi que celles des parents et des amis, étaient recueillies dans des vases lacrymatoires, espèce de fioles en verre, étroites et très-longues, qu'on enfermait, avec les cendres du mort, dans l'urne sépulcrale. De là, cette formule, assez souvent reproduite sur les tombes païennes : *Ils l'ont déposé avec des larmes* <sup>2</sup>.

En cherchant la raison de cet usage, on la trouve dans l'ignorance où étaient les païens du dogme consolateur de la résurrection. Persuadés que le corps de leurs amis périssait pour jamais, ils tenaient à se montrer inconsolables ; et, afin d'éterniser leurs regrets, ils enfermaient des larmes avec les cendres de ceux qu'ils avaient perdus.

Rien de semblable n'avait lieu parmi les chrétiens. Ils pleuraient sans doute à la mort de leurs frères ; mais ils ne pleuraient pas comme ceux qui n'ont plus d'espérance. Aussi, jamais ils ne connurent l'usage des vases lacrymatoires : histoire, tradition, monuments, tout se tait à cet égard. Ce silence absolu acquiert la force d'une preuve positive quand il s'agit d'hommes qui regardaient la mort comme un sommeil et la séparation comme une absence de quelques jours. D'ailleurs, les vases lacryma-

<sup>1</sup> CIGER., *de Legib.*, lib. II.

<sup>2</sup> PRIUS urna cum odoribus et lacrymis, quæ vitreo vasculo injectæ essent, ossa cum cineribus claudebantur : unde hæc verba : Cum lacrymis posuere. — GRUTER., *de Jure Man.*, lib. I, c. XXVII.

toires se plaçaient toujours dans l'intérieur des monuments. Or, les millions de *loculi* ouverts jusqu'à ce jour dans les Catacombes n'en ont pas donné un seul. Il est donc démontré pour qui est tant soit peu initié aux rites funéraires des anciens, que les vases trouvés auprès des tombes de la Rome souterraine ne sont pas des vases lacrymatoires <sup>1</sup>.

Est-il également certain qu'ils ne sont pas des vases de parfums? C'est ce que nous allons examiner. L'usage des parfums, dans les funérailles, remonte à la plus haute antiquité. On le voit pratiqué chez les Égyptiens, de qui les Hébreux paraissent l'avoir reçu <sup>2</sup>. De l'Égypte il passa dans la Grèce, de la Grèce en Italie <sup>3</sup>. Dès les premiers temps de la république, une loi des douze tables en constate l'existence lorsqu'elle défend d'employer des parfums dans la sépulture des esclaves <sup>4</sup>. Dans les *grands* jours de l'empire, on jetait dans le bûcher des Césars et des grands une quantité considérable d'aromates, soit pour honorer le défunt, soit pour rendre plus rapide l'action du feu, soit pour empêcher toute odeur désagréable <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voyez BOLDETTI, lib. I, c. xxxiv.

<sup>2</sup> *Gen.*, c. L.

<sup>3</sup> PLATO, in *Phædon*.

<sup>4</sup> Ut servilis unctura omnisque circumpotatio tollatur, Tarquinii corpus bona femina lavit et unxit.

ENNIUS, *apud Serv.*, *Æneid.*, lib. IV.

<sup>5</sup> ..... Congesta cremantur  
Thurea dona, dapes, fuso crateres olivo.

VIRGILE, *Æneid.*, lib. VI.

Lecta ossa vino et lacte perfusa, siccataque, aromatibus et odoribus commixta in urnam reponebant. — SPOND., *de Cœmeter.*, lib. I, pars III, c. 3.

Les chrétiens imitèrent cet usage. Ils avaient pour modèle la conduite tenue par les héros du Calvaire à l'égard du divin Maître. Comme on ensevelit le corps du Seigneur dans un linceul avec des aromates <sup>1</sup>, de même ils enveloppaient les corps de leurs frères et surtout des martyrs dans des linges avec des parfums. Ce genre de sépulture est mentionné à chaque page de nos monuments primitifs <sup>2</sup>.

Quant à déposer dans l'intérieur ou à l'extérieur des tombeaux des vases remplis de parfums, ni les païens ni les chrétiens ne connurent jamais un semblable usage. Malgré les fouilles plusieurs fois séculaires, malgré les innombrables tombeaux mis à découvert, le premier vase de ce genre, placé dans les urnes des mausolées, dans les *ollæ* des Colombaires, dans les *loculi* des Catacombes, est encore à trouver <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Acceperunt ergo corpus Jesu et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.* JOAN., c. XX.

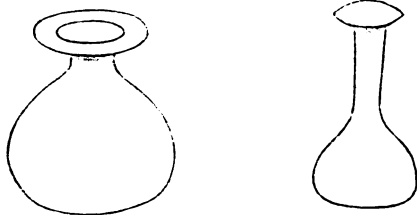
<sup>2</sup> BOLDETTI, lib. I, c. XXXIV, p. 174 et suiv.

<sup>3</sup> *Che di tali unguenti, profumi ed odori si collocassero i vasi o dentro o fuor de' sepolcri, finora non è stato possibile rinvenirlo in veruno degli autori che trattano de' funerali degli antichite specialmente di Roma.* Id., *ibid.*, p. 175. — « Quant aux vases qui accompagnent quelquefois les tombeaux païens, il est d'abord reconnu qu'ils se trouvent toujours à l'intérieur et non à l'extérieur de la tombe, tandis que les fioles du sang des martyrs sont toujours placées au dehors et jamais à l'intérieur de leur *loculus*. Puis, un doute assez grave s'est élevé sur la destination des vases que l'on a trouvés dans les sépultures païennes, à savoir s'ils étaient employés pour les parfums, comme l'ont prétendu quelques archéologues modernes, après Schoëfflin et Paciaudi, ou plutôt si ce n'étaient pas des vases lacrymatoires, ainsi que l'ont présumé Chifflet, Kirmann, Smith et d'autres écrivains.

Mais, quel qu'ait été l'emploi réel de ces vases, l'un et l'autre de ces usages répugnent également au caractère des sépultures

Mais n'en découvre-t-on pas qui, placés à l'extérieur des monuments, servaient comme de réchauds dans lesquels on faisait brûler des parfums en l'honneur des morts, aux jours anniversaires de leur trépas ? On peut affirmer qu'il n'en existe aucun près des tombes païennes. Quoi qu'il en soit, il est plus clair que le jour que ces vases n'accompagnent jamais les tombeaux de nos Catacombes, et que ceux qu'on y trouve sont des vases de sang : en voici les preuves.

Ces vases sont, en général, de verre, un petit nombre en terre cuite, quelques-uns en bronze. On conçoit sans peine que les premiers n'ont pu servir à brûler des parfums : le moindre charbon enflammé les aurait fait éclater. Pas plus que les premiers ceux de la seconde et de la troisième espèce n'ont pu être employés à un pareil usage. Sans doute, ils sont d'une matière capable de résister à l'action du feu ; mais l'exiguïté de l'ouverture, semblable au cou d'une bouteille, ne permet pas d'y introduire des charbons. La simple vue de ces vases rend absurde la supposition qu'ils ont pu servir de réchauds.



des martyrs. D'une part, l'Église n'a jamais prié pour le salut des martyrs et n'a jamais non plus déploré leur trépas, puisque c'eût été contraire à la gloire des martyrs et de Dieu : on ne trouve pas une larme gravée sur leur tombe. D'autre part, si elle les eût honorés avec des vases de parfums et de liqueurs que les païens consacraient aux dieux Mânes ou à

L'expérience démontre que, dans la réalité, ils n'en ont jamais servi. Les Catacombes sont pleines de lampes en terre cuite, destinées à éclairer les galeries. Quoique éteintes depuis quinze ou dix-huit siècles, ces lampes conservent la trace du feu. Le bec, fortement noirci, atteste le passage de la fumée : nous en possédons plusieurs, recueillies, sous nos yeux, dans les Catacombes de Sainte-Priscille, qui portent le cachet irrécusable de leur usage primitif.

Si donc les vases dont il s'agit avaient jamais contenu des charbons, ils conserveraient quelque trace de feu ; on devrait même y trouver des restes de charbons mêlés avec la terre dont quelques-uns sont plus ou moins remplis. Or, l'examen le plus attentif et mille fois répété n'a jamais pu y surprendre ni trace de feu ni résidu de charbons ou de matière carbonisée : ils ne servirent donc ni de réchauds ni de cassolettes.

A ces preuves matérielles se joint une preuve morale qui, pour le pèlerin des Catacombes, remplace toutes les autres. Elle naît de la nature même des lieux. A la vue des profonds souterrains où circule à peine la quantité d'air nécessaire à la respiration ; à la vue de ces petites chapelles où le séjour prolongé d'un certain nombre de personnes joint à la fumée de lampes nombreuses épaissit et vicie promptement l'atmosphère, comment admettre la présence de réchauds remplis de charbons et dégageant, pendant des heures entières, des nuages d'encens et de parfums ? La seule pensée d'une pareille hypothèse suffit pour asphyxier.

d'autres divinités infernales, l'Église eût alors rendu aux martyrs un honneur emprunté à cette idolâtrie abominable contre laquelle ils avaient protesté par leur supplice et leur mort.—P. SECCHI, *Lettres sur le Martyre de saint Sabinien.* »

Aussi l'histoire, qui mentionne avec tant de fidélité, et les offrandes de luminaires faites aux tombeaux des martyrs par les souverains pontifes, et les parfums de tout genre employés par les chrétiens dans l'ensevelissement de leurs frères, ne dit pas un seul mot des aromates brûlés en leur honneur sur de prétendus réchauds <sup>1</sup>. Les vases de verre, de terre cuite ou de bronze, placés auprès des *loculi* des martyrs, ne sont ni des vases lacrymatoires, ni des cassolettes, ni des réchauds à parfums : voilà un fait acquis. Que sont-ils donc ? Telle est la question qu'il faut maintenant éclaircir.

L'histoire, la tradition, la science, l'Église, répondent d'une voix unanime : Ces vases contiennent le sang des martyrs. Ici, je l'avoue avec transport, c'est une bonne fortune pour le pèlerin catholique des Catacombes d'être conduit, par les exigences de son sujet, à dérouler aux regards de ses frères une des plus magnifiques pages des annales de la primitive Église.

Dans la personne des pêcheurs galiléens, le Christianisme est entré dans la grande Rome avec la prétention de renverser Jupiter du Capitole et d'engager une lutte à mort avec le paganisme. L'heure du combat gigantesque a sonné : les lions et les tigres rugissent dans l'Amphithéâtre. Le Palatin, le Quirinal, le Janicule, les sept Collines, le Forum, se couvrent de roues, de chevalets, d'instruments de supplice : sous la dent des animaux furieux, sous la hache des licteurs, le sang chrétien coule à grands flots ; durant trois siècles les victimes périssent

<sup>1</sup> *Iisdemque institutis disposuit ut in cœmeteriis circum-  
quaque positis Romæ in die natalitiorum eorum (martyrum)  
luminaria ad vigiliis faciendas et oblationes de patriarchio per  
oblationarium deportarentur ad celebrandas missas, etc. —  
ANASTAS., in Greg., III, etc.*



par millions. Un triple enthousiasme s'est emparé de la reine du monde, enthousiasme de la cruauté dans les empereurs, les magistrats et les bourreaux ; enthousiasme des tortures et de la mort dans les martyrs ; enthousiasme de l'amour et de la vénération dans les frères des victimes.

Regardez ce peuple entier de sénateurs, de chevaliers romains, de matrones, de jeunes filles, d'hommes et de femmes du peuple qui veillent aux portes du Colisée, à l'entrée du Forum, au pied des échafauds. Malgré les bourreaux, les soldats et les juges, de la voix et du geste ils encouragent les condamnés au milieu de leurs tortures ; puis, quand de profondes blessures ont fait jaillir leur sang, quand le glaive homicide ou la dent meurtrière des hyènes et des panthères l'ont fait couler par torrents, quand enfin ils ont expiré, voyez tout ce peuple se précipiter sur l'arène ensanglantée de l'amphithéâtre, pénétrer hardiment sous les chevalets et les échafauds et recueillir à l'envi, avec des linges et des éponges, le sang dont la terre est inondée, en attendant qu'il puisse emporter précieusement, dans des cavernes inconnues, les restes mutilés des victimes <sup>1</sup>. Voilà le spectacle, étrange aux yeux de la raison, sublime aux yeux de la foi, dont Rome et Carthage, Lyon et Smyrne, l'Orient et l'Occident furent chaque jour témoins pendant trois siècles.

Malheureusement les limites de mon sujet ne permettent de citer qu'un petit nombre d'exemples. Comme Jérusalem avait vu Marie et Madeleine rester courageusement sur le Calvaire en face de la croix pendant le

<sup>1</sup> Tanti faciebant sacras martyrum reliquias ut sudoris, si possent, guttas haurirent, et stillas sanguinis, etiam persecutore vidente atque exerto gladio minitante, qualibet arte subriperent atque reconderent. — **BARON.**, *an.* 261, n. 34.

supplice de la grande Victime, de même, pendant les furieuses persécutions de Néron et de Domitien, Rome vit constamment au pied du gibet des martyrs deux héroïnes, deux jeunes et nobles vierges, filles du sénateur Pudens, recueillir avec un zèle infatigable le sang précieux des martyrs. Praxède et Pudentienne, les monuments primitifs vous attribuent la gloire incomparable d'avoir sauvé le sang et les restes sacrés de trois mille victimes. Honneur au génie des arts, qui a bien mérité du Christianisme en vous représentant l'une et l'autre dans l'exercice de votre héroïque charité <sup>1</sup>.

Sous Valérien, Hippolyte, la gloire de Rome, est mis en pièces par des chevaux indomptés, qui le traînent dans des chemins couverts d'épines et de cailloux. Ses membres sont semés sur une longue étendue, couverte de distance en distance par des flaques de sang : dix-neuf martyrs périssent avec lui. L'horrible supplice est à peine commencé que les frères, les sœurs, c'est-à-dire les chrétiens de tout âge et de tout sexe, accourent pour recueillir et le sang et les membres sacrés des victimes. Les uns ramassent la tête vénérable, dépouillée de sa chevelure ; les autres, les mains, les bras, les épaules mutilés ; ceux-là recueillent avec des linges et des éponges jusqu'à la dernière goutte de leur sang précieux <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dans l'église qui porte son nom, on voit sainte Praxède pressant une éponge pleine de sang sur le bord d'un puits. L'usage des éponges pour recueillir le sang des martyrs, attesté par les monuments primitifs, est devenu palpable par la découverte d'un grand nombre de vases où se trouvait encore l'éponge imbibée de sang. — Voyez BOLDETTI, lib. I, c. XXXI, p. 149, 150.

<sup>2</sup> Ille caput niveum complectitur, ac reverendam  
Canitiem molli confovet in gremio.

Qui ne connaît l'héroïque courage des illustres matrones Priscille, Cyriaque, Lucine, Marcelle, Juste, Théodora, glorieuse lignée d'héroïnes, qui reproduisirent pendant trois siècles, aux regards de la grande Rome, l'intrépidité de leur mère et de leurs sœurs, Marie et les saintes femmes du Calvaire ! Mais ce que plusieurs ignorent, c'est que le dévouement pour les martyrs, la sainte avidité de posséder leur sang et leurs restes précieux régnaient en souverains dans le cœur d'une impératrice ; et quelle impératrice, grand Dieu ! la femme même du plus terrible persécuteur que l'Église ait jamais eu : j'ai nommé sainte Serena, épouse de Dioclétien !

Suzanne, jeune vierge, la fleur de la noblesse romaine, vient, par ordre du tyran, d'expirer au milieu des tortures. La nuit suivante l'impératrice sort mystérieusement du palais, et pendant le sommeil du tigre elle vient recueillir de ses propres mains le corps de l'héroïne ; avec son voile elle ramasse le sang. Plus heureuse de son trésor que son mari de toutes ses conquêtes, elle enferme le précieux dépôt dans une cassette d'argent, l'emporte au palais, et tous les instants du jour et de la nuit qu'elle peut saisir elle vient furtivement offrir ses prières et ses vœux à son auguste amie <sup>1</sup>.

Hic humeros, truncasque manus, et brachia, et ulnas,  
 Et genua, et crurum fragmina nuda legit.  
 Palliolis etiam bibulæ siccantur arenæ,  
 Ne quis in infecto pulvere ros maueat.  
 Si quis et in sentibus recalenti adspergine sanguis  
 Insidet, hunc omnem spongia pressa rapit.

PRUDENT., *Hymn.* II.

<sup>1</sup> Serena augusta, cum gaudio noctu veniens, collegit corpus sanctæ martyris, et sanguinem ejus illic fusum suo velamine extersit, posuitque in capsâ argentea palatio suo, ubi

Passons à Carthage. Saint Cyprien va au supplice ; avec lui marchent de nombreux chrétiens. Sous les yeux des juges et des bourreaux, ils étendent par terre des linges et des mouchoirs, afin de recueillir le sang de l'illustre martyr <sup>1</sup>.

Nicomédie contemple le même spectacle. Par ordre de Dioclétien, vingt-trois martyrs, à la tête desquels marche saint Adrien, non moins célèbre à Rome qu'en Orient, sont condamnés au supplice de la roue. De leurs membres déchirés, broyés, coulent des torrents de sang précieux que sainte Nathalie, digne épouse d'Adrien, et plusieurs dames de ses amies reçoivent avec un amour qui ne peut être comparé qu'à leur courage. Les unes le recueillent dans des linges et de la pourpre, les autres dans leur propre sein. Ce n'est pas assez ; les illustres matrones voient les habits des bourreaux couverts de ce sang précieux : pour les avoir elles leur jettent l'or, les perles, les riches parures dont elles sont couvertes <sup>2</sup>.

Portons encore nos regards vers l'Arménie. Les ordres cruels de Dioclétien s'y exécutent comme dans le reste du monde. La ville de Sébaste voit son vénérable évêque, saint Blaise, conduit au supplice. Parmi la foule immense qui suit le glorieux martyr se distinguent sept héroïnes,

diu noctuque furtivis vicibus orare non cessabat. *Act. S. Susan.*, apud SUR., 11 aug.

<sup>1</sup> Fratres vero flentes linteamina et oraria ante eum ponent, ne sanctus cruor defluens absorberetur a terra. *Act. S. Cyp.*, apud RUINART.

<sup>2</sup> Suscipientes sanguinem sanctorum et lintaminibus et purpura qui stillabat de eorum corporibus ; aliæ vero in sinu suo suscipientes abscondebant, et vestimenta quæstionario-rum, quæ erant sanguine infusa sanctorum martyrum, clarissimæ feminæ comparaverunt multo auro vel gemmis et ornamentis pretiosis. *MSS. Cod. ex S. Mar. Transtyber.*, p. 15.

qui recueillent précieusement les gouttes de sang qui tombent de ses blessures <sup>1</sup>; et, comme leurs frères et leurs sœurs de l'Orient et de l'Occident, elles marquent leur corps de ce sang précieux.

Sublime témoignage de la haute estime qu'on faisait du sang des martyrs! De même qu'après la Communion nos héroïques aïeux, trempant le doigt dans le calice, s'oignaient les yeux et les oreilles avec le sang adorable du Roi des martyrs, de même par cette onction sanglante ils communiaient avec ses glorieux imitateurs, soit pour s'identifier à leur courage et à leur sacrifice, soit pour se guérir, se fortifier et s'animer au combat <sup>2</sup>.

A qui serait tenté de révoquer en doute ces traits de foi et d'intrépidité, parce qu'il ne saurait les comprendre, je dirai en premier lieu : Expliquez-moi le courage des martyrs, et je vous expliquerai le courage des chrétiens. Fallait-il moins d'héroïsme aux premiers pour répandre volontairement au milieu des tortures jusqu'aux dernières gouttes de leur sang, qu'il n'en fallait aux seconds pour les recueillir? Je dirai, en second lieu, que cette intrépidité sublime, quelque inexplicable qu'elle vous paraisse, est un fait constamment reproduit dans tous les siècles, sur tous les points du globe, et que vous pouvez encore aujourd'hui voir vous-mêmes de vos yeux.

<sup>1</sup> Septem beatissimæ mulieres timentes Deum sequebantur eum, suscipientes guttas sanguinis quæ ab eo cadebant, et se ipsas ungebant. *Act. S. Blas.*, apud BOLLAND., 3 febr.

<sup>2</sup> Sancta Natalia extergebat sanguinem beati Adriani, et perungebat ex eo corpus suum. *Supra.* — Cum se venerando unxissent illius sanguine, tanquam unguento pretioso, consequenter ad mortem contenderunt. *Act. S. Aretæ*, apud SUR., 24 oct. — Martyrii æmulatione accensa (matrona), citissime accurrens, martyris ipsius Aretæ cruore se filiumque perunxit, *Id.*, etc., etc., etc.

Ici, encore, je suis réduit à jalonner la démonstration, en me contentant de citer quelques faits.

Lorsqu'en 1127 le bienheureux Charles, comte de Flandre, fut martyrisé, un peuple entier d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants, se précipitèrent sur le lieu où coulait son précieux sang, qu'ils recueillirent dans des linges, employant même des instruments de fer pour enlever les gouttes qui s'étaient attachées aux pierres<sup>1</sup>.

A la voix de saint François-Xavier, le Japon se convertit, et bientôt le feu de la persécution s'allume avec violence. Vingt-six martyrs sont crucifiés à la fois sur le sommet d'une montagne. Les satellites et les bourreaux forment une barrière redoutable autour des victimes : les blessures, la mort peut-être seront le prix du téméraire qui osera la franchir. Vaines terreurs ! Comme leurs frères aînés d'Occident, les jeunes chrétiens d'Orient bravent les menaces et les supplices, et recueillent avec amour le sang des héros, plus précieux pour eux que la soie, la pourpre, l'or et les pierreries<sup>2</sup>.

Enfin, pour fermer la bouche à l'incrédulité, voici qu'en plein dix-neuvième siècle les timides néophytes de la Cochinchine, animés tout à coup d'un courage inconnu, imitent trait pour trait la conduite des chrétiens

<sup>1</sup> *Videres itaque continuo innumerabiles promiscui sexus, diversæ ætatis, viros et mulieres certatim undique occurrentes, sanguinem ejus linteis extergere et ferramentis etiam de pavimento abradere. — Apud BOLLAND., 3 martii.*

<sup>2</sup> *Licuit cernere circumstantium christianorum ardorem, qui per medios satellites, fustuario eorum neglecto, ad cruces accurrentes, alii ut sudaria sua martyrum sanguine imbuerent, alii ut ex vestium limbo aliquid detraherent, alii ut reliquiarum loco aliud aliquid auferrent. — Apud BOLLAND., febr., p. 761, n. 400*

des Catacombes. Le 20 septembre 1837, un de nos missionnaires, M. Cornay, est coupé en morceaux par ordre de Minh-Mêhn. Trois cents soldats entourent le lieu du supplice, la foule païenne est immense. Un arrêt de mort plane sur toutes les têtes chrétiennes. Quel fidèle osera se montrer ?

Voyez arriver d'abord tout ce qu'il y a de plus faible et de plus timide : une vieille servante et une religieuse. Les deux héroïnes portent deux nattes, afin d'y recevoir le sang du martyr ; elles osent même recueillir les lambeaux de chair épars çà et là. Plusieurs chrétiens se joignent à elles ; et comme une autre religieuse, chargée d'apporter de la chrétienté voisine des linges préparés d'avance, tarde trop, ils imbibent le sang dans tout ce qui se trouve sous la main : les habits du martyr, des mouchoirs, du papier. A ce signal, la foule se précipite pour recueillir aussi quelques gouttes de ce sang précieux. On presse les chairs pour l'en exprimer, on creuse même les endroits de la terre où il s'était écoulé avec abondance <sup>1</sup>.

L'empressement des chrétiens à recueillir le sang des martyrs est donc un fait toujours ancien et toujours nouveau. Nous chercherons demain la raison de ce phénomène unique dans l'histoire.

<sup>1</sup> *Annal, de la Prop. de la Foi*, n, 63, p. 254 et suiv.

## 19 Mars.

Audience pontificale. — Zèle des chrétiens de tous les temps. — Les vases de sang placés auprès des *loculi* des Catacombes ne sont ni des vases lacrymatoires, — ni des vases de parfums, — mais des vases de sang. — Ce sang est celui des martyrs. — Le vase de sang est le signe infallible du martyr. — Lettre de M. Raoul Rochette.

Une seconde audience du Saint-Père suspendit la visite des Catacombes. L'excellent Pontife daigna signer de sa main les suppliques assez nombreuses que je lui présentai. Je lui demandai, entre autres, des indulgences pour différentes personnes. Cela ne veut pas dire, comme le prétendait naguère certain voyageur favorisé d'un semblable privilège, par l'entremise du pénitencier de France, qu'il avait *obtenu la rémission de ses péchés et des péchés de sa famille jusqu'à la troisième génération!* Sorti du Vatican, je vins reprendre, à la Minerve, l'étude de la belle question commencée hier aux Catacombes de Saint-Valentin.

Nous avons vu les chrétiens debout devant les chevalets de la vieille Rome, devant les croix du Japon, devant les poteaux de la Cochinchine, recueillant avec empressement le sang de leurs frères. D'où vient qu'ils bravaient ainsi la mort pour avoir le sang des martyrs <sup>1</sup>? Quel

<sup>1</sup> On en cite un grand nombre qui furent victimes de leur courage. Je nommerai seulement les sept femmes qui suivaient saint Blaise au martyre; une vierge nommée Paula, qui, pour avoir voulu recueillir le sang des jeunes martyrs Claudius, Hypatius, Paul et Denys, mêla son sang au leur. — « *Comprehensa, virgis cæsa est et in ignem conjecta, sed liberata demum et ipsa eodem loco ubi Lucillianus crucifixus fuerat decollata est.* — Apud BOLLAND., 5 junii.



prix attachaient-ils à ce sang? Qu'en voulaient-ils faire? Pour expliquer, dans les catholiques de tous les âges et de tous les pays, ce courage surhumain, il faut, sous peine de folie, recourir à la même grâce qui communiquait à leurs frères la force de monter gaiement sur les bûchers et les échafauds, ou de descendre triomphants dans l'arène.

Mais pourquoi dépenser leur intrépidité à ramasser le sang des victimes? Ce sang valait-il la mort qui en était souvent le prix? Oui, et plus que la mort. Dans les martyrs les chrétiens voyaient, ils voient encore, ils verront toujours les continuateurs de la grande Victime du Calvaire, les corédempteurs du monde, les planteurs de l'Église, ses soutiens éternels, sa gloire incommunicable<sup>1</sup>. Or, dans le martyre ce qu'il y a de plus noble, c'est le sang; le sang qui est tout à la fois la vie, le signe du témoignage, la marque de la rédemption et le gage du triomphe.

Voilà pourquoi le monde entier dut en être arrosé, pourquoi Rome, future métropole de la sainteté, dut en être détrempeée jusque dans ses profondeurs; pourquoi ses enfants surtout durent se montrer si ardents à le recueillir, si soigneux à le conserver. Grâce à leur courage intelligent, Rome peut, jusqu'au dernier jour du monde, chanter sa gloire incomparable. Mère de plusieurs

<sup>1</sup> Sanguine fundata ut Ecclesia sanguine cœpit,  
Sanguine succrevit, sanguine finis erit.

x. Gruter. in *Polyant. noviss. Tit. Martyr.*

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.  
*Coloss.*, I, 24.

Plantaverunt Ecclesiam sanguine suo. *Brev. Rom.*, III noct.,  
*Com. Apost.*

millions de martyrs, sa fécondité lui donne la première place dans la tendresse du divin Époux et lui assure un titre non contestable aux suprêmes hommages de l'univers ; maîtresse de la vérité, elle peut sans crainte demander pour son symbole, revêtu de tant de signatures sanglantes, la filiale soumission de la foi ; car l'intelligence la plus haute peut l'accorder sans faiblesse, ne peut la refuser sans folie <sup>1</sup>.

Ainsi, après le sang du Seigneur, il n'y a pas de sang plus précieux que celui des martyrs : telle est la première raison qui explique, en la justifiant, l'intrépide ardeur des chrétiens pour l'obtenir. La bonté de Dieu à l'égard des généreux athlètes de sa gloire nous en fournit un autre. « Quiconque, disait le Roi des martyrs, m'aura confessé devant les hommes, je le glorifierai devant mon Père et devant les anges <sup>2</sup>. » Et voilà qu'il accomplit magnifiquement sa promesse. Contrairement à l'usage de tous les peuples, dont les uns conservèrent avec honneur le corps entier, les autres le cœur, ceux-là les cendres, mais dont aucun ne garda le sang des

<sup>1</sup> Ita una Roma mactandis Christi ovibus generale quasi macellum erat. In ea aut imperatores aut præfecti urbis perpetuam christianorum carnificinam exercebant. Nec usquam terrarum christianus sanguis uberius effusus est quam in una urbe Roma. — STAPLETON, *de Magnitud. Rom. Eccles.*, c. vi. — Terra ejus colorata est sanguine martyrum et contexta ossibus sanctorum. — S. BRIGIT., lib. III.

Sancta es sanctorum pretioso sanguine, Roma.  
Nunc, nunc justa meis reverentia competit annis,  
Nunc merito dicor venerabilis et caput orbis,  
..... sanctorum sanguine tincta.

PRUDENT., lib. II, *contr. Symmach.*

<sup>2</sup> Luc, XII, 8.

morts, Lui, il inspire aux chrétiens de recueillir avant tout et de conserver à part, comme la relique la plus précieuse, le sang des martyrs <sup>1</sup>. Ainsi ont fait les chrétiens de tous les pays, de Rome en particulier.

Or, c'est dans les petits vases de verre, de terre ou de bronze placés à l'extérieur des tombes que ce sang précieux fut déposé. La preuve en est que ces vases le contiennent, et qu'ils le montrent encore quelquefois liquide et vermeil, le plus souvent concret et adhérent aux parois intactes ou brisées <sup>2</sup>. Tous les doutes à cet égard s'évanouissent devant les faits.

D'abord, quand le sang est vermeil, comment dire que ce n'est pas du sang? Ensuite, lorsque le sang est concret, il n'est pas un chimiste qui ne connaisse le moyen de le rendre à son état normal et de s'assurer par ses yeux que c'est du sang, et même du sang humain : on dit plus aujourd'hui, on assure que la science peut distinguer si ce qu'on lui présente est du sang d'homme ou de femme. Quoi qu'il en soit, l'expérience a été faite, je ne sais combien de fois, sur les résidus contenus dans nos vases tumulaires, et même sur les croûtes ou teintes rougeâtres restées aux parois des fragments, et toujours elle a donné pour résultat, du sang. Je citerai seulement l'expérience faite par un homme placé dans les meilleures conditions pour être cru.

<sup>1</sup> Di niuna nazione, che io sappia, fu costume di serbare il sangue, fuori de' primi cristiani, che usarono questa notabile distinzione a' martiri per alta disposizione del cielo, perchè volendolo noi, dopo tanti secoli, ravvisar potessimo in esso il seme della cattolica cristiana religione, giusta il detto di Tertulliano : *Semen est sanguis*, etc. — MAZZOLARI, t. V, p. XI.

<sup>2</sup> Voyez BOLDETTI, lib. I, c. XXVIII et XXIX. — Il est même beaucoup de vases qui portent écrit : *Sa, sang.* : Sa, sanguis, *Id.*, *ibid.*, c. XXXVIII.

Protestant, philosophe et savant de premier ordre, Leibnitz, se trouvant à Rome, eut occasion de voir le célèbre prélat Fabretti, gardien des Catacombes. La conversation étant tombée sur les vases de sang des martyrs, Fabretti en donna un fragment à Leibnitz en lui disant qu'il pourrait y reconnaître des traces de sang. Le savant physicien le prit et l'emporta.

De retour chez lui, il se livre à l'examen le plus sérieux, et, pour dissiper ses doutes, il soumet le fragment en question à une expérience dont il raconte en ces termes les procédés et le résultat : « J'ai examiné attentivement le fragment du vase de verre apporté du cimetière de Callixte et teint d'une couleur rougeâtre, afin de bien distinguer de quelle nature était cette couleur, c'est-à-dire si, comme parlent aujourd'hui les physiciens, elle appartenait au règne animal ou au règne minéral. Il m'est venu en pensée d'employer une dissolution de sel ammoniac avec de l'eau commune, et d'essayer si, par ce moyen, je pourrais détacher quelque chose du verre et le rendre soluble. J'ai réussi sur-le-champ, et au delà de toute espérance. En conséquence, j'ai pensé, avec raison, que cette matière était plutôt sanguine que terrestre ou animale. Celle-ci, en effet, douée d'une grande propriété corrosive, aurait, pendant un si long espace de temps, pénétré plus profondément dans le verre, et n'aurait pas cédé si vite à un simple lavage, etc. <sup>1</sup> »

<sup>1</sup> *Frustum phialæ vitreæ ex cœmeterio Callixti allatum rubidine tinctum examinavi non nihil, ut facilius discerni posset cujus ea generis esset, et utrum, ut physici hodie loquuntur, ex regno animali, an potius minerali esset profecta. Et venit mihi in mentem uti solutione salis ammoniaci, ut vocant, in aqua communi attentare, uti ejus ope aliquid e vitro separari atque elui posset. Id vero subito et supra spem successit.*

Et maintenant, pourquoi les chrétiens ont-ils déposé le sang des martyrs dans des vases fixés à l'extérieur du tombeau ? C'est évidemment pour achever d'accomplir les intentions paternelles du divin Maître, et procurer aux martyrs la gloire qui leur était annoncée dès cette vie : Le vase de sang est un signe. Monument authentique d'une glorieuse confession, il fut placé extérieurement au *loculus* pour désigner le héros de la foi à toutes les générations qui devaient venir, des quatre coins du monde, visiter les merveilles de la Rome souterraine : cette attente n'a pas été déçue.

Après les pieux fondateurs et les zélés habitants des Catacombes, la grande Cité des martyrs a vu tour à tour les pontifes, les rois, les évêques, les fidèles de tous les siècles se prosterner par millions devant ce sang précieux. Qui dira les hommages dont il fut, dont il est environné, soit dans l'obscurité de nos cryptes vénérables, soit au grand jour, sur les brillants autels de nos Basiliques ? les larmes pieuses qu'il fit répandre, les nobles sentiments qu'il inspira ? en un mot, la gloire qu'il n'a cessé de procurer aux martyrs dont il signale l'auguste et sainte présence ?

En effet, les actes primitifs des martyrs, les témoignages des saints Pères, l'histoire des fouilles exécutées dans les Catacombes, c'est-à-dire la tradition tout entière, enfin l'autorité de l'Église, nous font connaître avec évidence l'intention des premiers chrétiens, et nous apprennent que le vase de sang, placé auprès d'un *loculus*

Indeque nata nobis merito suspicio esse sanguineam potius materiam quam terrestrem seu mineralem quæ, vi corrosiva prædita, tanto tempore altius in vitrum fortasse descendisset, nec lixivio tam subito cessisset, etc. — Apud FABRETTI, *Inscript. antiq.*, c. VIII.

de la Rome souterraine, fut toujours regardé comme le signe indubitable du martyr.

Je n'entreprendrai pas de citer les faits contenus dans les Actes qui racontent avec une candeur si touchante les interrogatoires, la mort et la sépulture des héros de la foi. Il faudrait pour cela répéter quelques-uns des renseignements déjà donnés plus haut ; il faudrait citer Boldetti depuis le chapitre xxvi jusqu'au xxxix de son premier livre, c'est-à-dire quatre-vingt-sept pages in-folio ; il faudrait rapporter le nombre infini de témoignages répandus dans les *Actes* publiés par les Bollandistes ; il faudrait transcrire les *Actes du martyr de saint Cyprien*, par dom Ruinart ; ceux des martyrs d'Ostie, par de Maistre ; ceux de sainte Cécile, par Laderchi, et beaucoup d'autres. Par là on peut juger s'il est un point d'histoire appuyé sur un plus grand nombre de documents dignes de foi <sup>1</sup>.

Quant aux Pères de l'Église, nous voyons d'abord que, bien peu de temps après les persécutions, saint Hilaire disait en général : « Partout on a recueilli le sang des bienheureux martyrs, et leurs ossements vénérables offrent journellement un témoignage <sup>2</sup>. » Puis il rapporte les miracles qui s'opéraient aux tombeaux des martyrs.

Prudence, qui publia ses poésies en l'an 405 de notre ère, admire le courage des fidèles à recueillir le sang de leurs frères, et dit positivement qu'ils avaient pour but de laisser à la postérité une preuve réelle et évidente de leur martyre. Déjà nous l'avons entendu révéler cette intention en célébrant le triomphe de saint Hippolyte ;

<sup>1</sup> Le P. SECCHI, *Lettres sur le Martyre de saint Sabinien*.

<sup>2</sup> Sanctus ubique beatorum martyrum sanguis exceptus est, et veneranda ossa quotidie testimonio sunt. *Contr. Const. Imp.*, c. VIII, t. II, 567.

écoutons ce qu'il en dit dans l'hymne de saint Vincent : « Voyez accourir de la ville la foule des fidèles ; ils s'empres- sent autour de ce corps déchiré ; les uns l'étendent sur une couche d'herbes molles ; d'autres ferment les blessures saignantes. Celui-ci parcourt de ses baisers les nombreux sillons tracés sur ce corps par les ongles de fer ; celui-là ne répugne point à lécher la plaie sanglante du saint martyr. La plupart, humectant des linges du sang qui s'est répandu ou qui dégoutte encore, veulent le conserver chez eux comme une source de grâce et de vertu pour leurs enfants <sup>1</sup>. »

Saint Augustin, qui rapporte le même fait, est encore plus explicite : « On voit ensuite la foule des assistants s'empres- ser autour du corps lacéré, couvrir ses plaies de leurs baisers, les examiner avec compassion, recueillir avec des linges son sang, *relique pour la postérité, vé- nérable et tutélaire* <sup>2</sup>. »

Après saint Augustin viennent saint Ambroise et saint

<sup>1</sup>  
 Coire toto ex oppido  
 Turbam fidelem cerneret,  
 Mollire præfultum torum,  
 Siccare cruda vulnera.  
 Ille unguarum duplices  
 Sulcos pererrat oculis ;  
 Hic purpurantem corporis  
 Gaudet cruorem lambere.  
 Plerique vestem linteam  
 Stillante tingunt sanguine,  
 Testamen ut sacrum suis  
 Domi reservent posteris.

*Peristeph., hymn. v. 333.*

<sup>2</sup> Videres circumstantium frequentiam sancti vestigia cer-  
 tatim deosculando prolambere, vulnera totius laceri corporis  
 pia curiositate palpare, sanguinem linteis excipere sacra vene-  
 ratione posteris profuturum. — Apud RUINART.

Gaudence, évêque de Brescia. Le premier, parlant de l'heureuse découverte du tombeau et des restes mortels des deux saints martyrs Vital et Agricola, s'exprime ainsi : « Nous y avons trouvé le sang versé pour la foi, ou plutôt le sang de leur triomphe <sup>1</sup>. » Puis, lorsqu'il vient à découvrir les corps des saints Gervais et Protas, il affirme également qu'il a trouvé le sang, signe de leur martyre : « J'ai trouvé tout ce qu'on pouvait espérer dans une telle découverte, les squelettes entiers *et beaucoup de sang* <sup>2</sup>. »

Mais, afin qu'il nous soit clairement démontré que ce sang était celui qui fut recueilli à leur martyre, écoutons saint Gaudence, contemporain de cette découverte : « Nous avons les bienheureux martyrs Gervais, Protas et Nazaire, qui ont daigné révéler leurs dépouilles mortelles au saint prêtre Ambroise, dans la ville de Milan, il y a peu d'années. Nous possédons leur sang recueilli dans un vase; ne demandons rien de plus, *car nous avons le sang qui est le témoignage de leur passion* <sup>3</sup>. »

Il serait facile de multiplier ces témoignages; mais venons aux fouilles des Catacombes, afin de démontrer par quelques faits locaux que le vase de sang ne peut être que le signe du martyre. Ces petits vases, qui annoncent souvent une extrême pauvreté, nullement en

<sup>1</sup> Collegimus sanguinem triumphalem. *Exhort. ad Virg.*

<sup>2</sup> Inveni signa convenientia, ossa omnia integra et plurimum sanguinis. *Epist.*, lib. VII, *epist.* LIV.

<sup>3</sup> Habemus Gervasium, Protasium atque Nazarium, beatissimos martyres, qui se ante paucos annos apud urbem Mediolanensem sancto sacerdoti Ambrosio revelare dignati sunt. Quorum sanguinem tenemus gypso collectum, nihil amplius requirentes; tenemus enim sanguinem qui testis est passionis. *Ser. in Dedicat. Bas. SS. 40 Martyr.*



harmonie avec la dépense de parfums ou de substances balsamiques, se trouvent toujours scellés dans le tuf à l'extérieur du sépulcre. Or, on ne les voit qu'aux *loculi* des martyrs.

La preuve en est : 1° qu'on les a rencontrés près d'un grand nombre de tombeaux qui appartiennent certainement à des martyrs. Donc ces vases de sang ont partout la même signification, autrement ils ne seraient plus un signe. Ainsi, le corps de saint Primitivus, sur la pierre sépulcrale duquel on lit cette inscription : « POST. MULTAS. ANGSTIAS. FORTISSIMUS. MARTYR, » fut trouvé avec le vase qui contenait son précieux sang.

Le même fait s'est reproduit en 1725, lorsque, sous le maître-autel de la Basilique de Saint-Clément, on découvrit le corps de Flavius Clemens, homme consulaire et martyr chrétien. La pierre tombale porte le titre de martyr, et l'intérieur du *loculus* renferme la fiole de son sang. Une autre inscription antique rapporte également que sous l'autel de Saint-Alexis, sur l'Aventin, le sang du saint martyr Boniface est conservé dans son vase <sup>1</sup>. Un ange, étant apparu au saint évêque Sabinus, afin de lui révéler le corps de saint Antonin, martyr, lui donna pour indice le vase rempli de sang placé près du généreux confesseur <sup>2</sup>.

On n'en finirait pas si l'on voulait rapporter tous les faits du même genre que fournit l'histoire des Catacombes. Terminons en ajoutant que des preuves écrites viennent se joindre à ces faits positifs. Les premiers chrétiens prirent quelquefois le soin, inutile alors, mais devenu fort précieux pour nous, d'inscrire sur le ciment

<sup>1</sup> LUP1, *Epitaph. Ser. Martyr.*, xxxii.

<sup>2</sup> Cum capite abscisso urceum quoque ejus sanguine plenum in testimonium. — S. ANTON., pars II, c. xiv, tit. 15.

avec lequel les petits vases étaient scellés au tuf, le mot SANGVIS abrégé en SA surmonté d'un trait. On écrivait SA SATVRNII pour SANGVIS SATVRNINI ; ou plus au long SANG, qui ne peut s'interpréter que par SANGUIS <sup>1</sup>. Si l'on voulait y voir en abrégé le mot SANCTUS, ce serait montrer une grande ignorance des monuments chrétiens les plus anciens, qui ne joignent jamais ce titre au nom des martyrs.

La preuve en est : 2° que le vase de sang ne se trouve jamais dans les galeries des Catacombes ouvertes pour la sépulture des fidèles, postérieurement aux persécutions. L'observateur le plus judicieux de la Rome souterraine, Boldetti, donne en ces termes le résultat de sa longue expérience : « En 1716 j'explorais les Catacombes de Sainte-Agnès. Ayant fait commencer les travaux par mes fossoyeurs, on attaqua plusieurs galeries remplies de terre depuis le sol jusqu'à la voûte. Nous trouvâmes jusqu'à douze *loculi* superposés les uns aux autres, tous bien fermés avec des briques ou avec des tables de marbre. Plusieurs avaient des inscriptions grecques et latines ; mais dans aucun de ces tombeaux je ne pus trouver un vase de sang ou une palme, signes caractéristiques du martyre.

« J'allai plus loin ; afin de m'assurer pleinement si quelque vase de sang ne serait point renfermé dans l'intérieur des *loculi*, ce qui arrive quelquefois <sup>2</sup>, je fis ouvrir sous mes yeux, en un seul jour, environ cent de ces

<sup>1</sup> Voyez BOSIO, lib. III, c. xxv. — BOLDETTI, lib. I, c. xxxix. — MARCHI, *Origin. et Antiq.*, etc., t. I, p. 462.

<sup>2</sup> Come alcuna volta è succeduto ritrovarvela. — Cette exception ne fait que mettre en évidence la règle constante de placer le signe du martyre à l'extérieur du *loculus*.

tombeaux. Or, il me fut impossible d'y reconnaître aucun signe du martyre. Je m'assurai par là que cette partie des Catacombes était postérieure aux persécutions : l'histoire vint confirmer mon jugement. Elle m'apprend, en effet, que cette partie du cimetière de Sainte-Agnès date du règne de Constantin et même d'une époque immédiatement postérieure.

« De ce fait important, dont je fus témoin oculaire, je tirai une conclusion évidente et du plus haut intérêt. Si les premiers chrétiens, qui touchaient aux persécutions, se sont abstenus si scrupuleusement de marquer cette multitude de tombeaux avec la palme ou le vase de sang, comme ils auraient pu le faire si facilement, n'est-ce pas une preuve péremptoire que les tombes accompagnées de ces signes distinctifs renferment les corps des généreux athlètes qui répandirent leur sang pour Jésus-Christ et qui remportèrent dans un glorieux combat la palme de l'immortalité ? Si de tels signes n'étaient pas les emblèmes du martyre, d'où vient que les chrétiens ne les auraient pas gravés sur les tombes de leurs amis et de leurs parents ?

Contemporains des persécutions, fils et frères de martyrs, ils n'étaient pas moins religieux que leurs pères, avec lesquels ils avaient vécu ; ils connaissaient parfaitement leurs rites et leurs usages ; de plus, la paix dont ils jouissaient leur permettait de manifester librement les témoignages de leur tendresse, elle leur en rendait les moyens faciles. Ils ont placé sur la tombe de leurs morts des inscriptions, des tables de pierre et de marbre ; auraient-ils manqué d'y joindre des palmes et des vases de sang, si ce double signe n'avait été qu'un témoignage d'affection et de reconnaissance ? Pourtant ils ne l'ont jamais fait : que conclure de là ? sinon évidemment que

la palme et le vase de sang étaient à leurs yeux les signes distinctifs du martyr<sup>1</sup>. »

Après des preuves si solides, après tant de témoignages irrécusables, ne faudrait-il pas nier l'évidence pour refuser d'admettre comme martyrs les premiers chrétiens dont la tombe se distingue par ce signe révéral ? Libre de se donner un pareil ridicule à certains hommes qui n'ont peut-être jamais vu de tombes païennes, qui n'ont pas été à même d'étudier les sépultures grecques, étrusques, romaines, et encore moins nos Catacombes. Quant aux savants vraiment dignes de ce nom, ils seront toujours unanimes à reconnaître qu'en proclamant le vase de sang comme le signe indubitable du martyr, l'Église est le fidèle organe de la raison, de l'histoire, de la science, de la tradition constante de dix-huit siècles<sup>2</sup>.

C'est ce que fit, à l'exemple de tant d'autres, l'homme le plus savant et le plus modeste du siècle de Louis XIV, Mabillon<sup>3</sup>. C'est ce que venait de faire, quelques mois avant notre séjour à Rome, un de nos honorables compatriotes, M. Raoul Rochette, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Inscriptions, etc. Sa lettre, publiée depuis dans les journaux de France et d'Italie, fait le plus grand honneur à ce célèbre archéologue ; car elle montre à la fois sa loyauté,

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. II, p. 8.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 453 le décret du Saint-Siège, cité en parlant de la palme. — Voir aussi BOLDETTI, lib. I, c. XXX, p. 145, et c. XXXI, p. 154.

<sup>3</sup> Ejusmodi ampullas sanguine tinctas martyrum sacramentum reliquiarum certissima indicia esse. *Epist. ad Euseb.*, 2<sup>e</sup> édit., 49.

son amour pour la vérité et son respect pour l'autorité de l'Église <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici cette lettre, adressée au P. SECCHI, de la Compagnie de Jésus :

Paris le 6 août 1841.

« Mon révérend Père,

« Je viens de recevoir d'une main amie votre *Dissertation d'Archéologie chrétienne*, publiée à l'occasion de la découverte du corps de saint Sabinianus, martyr, et je ne puis m'empêcher de vous faire part de l'intérêt avec lequel j'ai lu cette nouvelle production de votre plume savante. J'ai d'ailleurs un autre motif pour vous faire cette communication, qui vous paraîtrait peut-être indiscrete si elle n'avait pour objet que de donner des éloges à votre travail : c'est l'occasion toute naturelle qu'elle me fournit de réparer une faute que j'ai commise et que vous avez justement relevée : il s'agit du vase de verre, en forme de lacrymatoire, scellé à l'extérieur de la niche sépulcrale, et regardé, dans les Catacombes chrétiennes, comme un signe indubitable du martyre.

« En contestant ce point d'archéologie chrétienne, je n'avais pas suffisamment, j'en fais l'aveu sans la moindre peine, pesé les circonstances qui accompagnent ordinairement l'insertion du vase en question, et qui ne peuvent pas ne point se rapporter à une tout autre intention que celle des *vases à parfums* déposés dans le sein de la tombe, conséquemment dans l'intérieur de la niche, *loculus*. Cette distinction seule, appréciée comme elle devait l'être, eût suffi pour prévenir la méprise où je suis tombé; et les témoignages de l'histoire ecclésiastique sur l'usage des fidèles de recueillir, par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, le sang des martyrs, ces témoignages, auxquels vous avez ajouté des citations nouvelles tout aussi dignes de foi, auraient dû dissiper entièrement mes doutes.

« Maintenant, mon révérend Père, il ne subsiste plus, après vous avoir lu, aucun de ces doutes dans mon esprit; l'assentiment que je donne à vos idées est complet et sans réserve; et c'est surtout pour vous adresser cet aveu et cette réparation de ma faute que j'ai pris la plume, encore plus que pour vous procurer la vaine satisfaction de louer le savoir et la sagacité qui

## 23 Mars.

Le martyre suffit pour la canonisation. — Surveillance des Catacombes. — Extraction de deux corps de martyrs dans les Catacombes de Sainte-Priscille. — Soins des reliques. — Sainteté des Catacombes. — Nombre des martyrs de l'Eglise en général, de Rome en particulier (note). — Adieu aux Catacombes et à Rome.

Une grande joie, je dirais volontiers un grand événement, nous était réservée pour aujourd'hui : nous de-

règnent dans toute votre *Dissertation*. Après cette déclaration, qui est assurément bien spontanée de ma part, bien que d'après quelques mots où j'ai cru me reconnaître, p. 12, elle fût, en quelque sorte, devenue nécessaire, vous me permettrez, mon révérend Père, de vous dire que j'avais déjà retiré une opinion qui m'avait toujours laissé de grands scrupules ; car voici comment je m'exprimais, page 225 de l'édition originale de mon *Tableau des Catacombes*, publié à Paris en 1837 : « Les vases « de verre peint sont au premier rang des objets d'antiquité « chrétienne qu'on a recueillis dans les Catacombes. Sans parler « de ceux de la forme dite vulgairement *lacrymatoire*, qui « servirent, dans l'opinion commune des antiquaires romains, « à recueillir le sang des martyrs et qui ont acquis, à ce titre, « sous le nom d'*ampolla di sangue*, une si grande importance « religieuse, il en est d'autres, etc. »

« J'énonçais ainsi, sans le contester, l'usage auquel on est convenu de rapporter les vases dont il s'agit, et par ces motifs je m'abstenais d'en parler comme des autres objets d'antiquité chrétienne, dérivés plus ou moins directement d'une coutume profane, avec lesquels l'*ampolla di sangue*, comme objet essentiellement sacré, ne pouvait avoir le moindre rapport. Telle était donc déjà mon opinion ; mais elle avait besoin d'être, et plus solidement établie au dedans de moi-même, comme elle l'est maintenant grâce à vous, mon révérend Père, et plus formellement exprimée pour les autres, comme je le fais aussi

vions assister à l'extraction de deux corps de martyrs dans les Catacombes. Avant de raconter cette délicieuse circonstance de notre pèlerinage dans la Rome souter-

maintenant en vous adressant cette déclaration, dont vous ferez, mon révérend Père, l'usage que vous jugerez convenable.

« Excusez, mon révérend Père, la liberté que j'ai prise, et veuillez agréer l'hommage de mon respect.

« **RAOUL ROCHETTE.** »

Le décret suivant de la Congrégation des Rites met hors de contestation la signification de la palme et du vase de sang, comme preuves du martyr : Postquam sæculo XVI, laboribus præsertim et studiis Antonii Bosii, terum Sacra suburbana patuere Cœmeteria, quæ a sæculo VIII exeunte Summorum Pontificum cura penitus interclusa remanserant, ne barbari Romanum solum devastantes ibi aliquam inferrent profanationem, in iis conquiri cœperunt Martyrum Corpora quæ adhuc ibidem permanebant in loculis abscondita. Tutissimum dignoscendi Sacra hæc pignora Signum a majorum traditione receptum erant Phialæ vitreæ, vel figulinæ cruore tinctæ, aut crustas saltem Sanguineas occludentes, quæ vel intra vel extra Loculos Sepulcorum affixæ manebant.

Attamen aliquibus visum fuit Viris eruditissimis præter Sanguinem admittere notas, quibus ipsi Martyres distingui autumabant. Verum, ut in re tanti momenti inoffenso procederetur pede, placuit Clementi IX, Summo Pontifici, singularem deligere Congregationem, quæ ex Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, aliisque doctissimis Viris constaret, eique hac super re gravissimum commisit examen. Hæc Congregatio quæ postea a Sacris Reliquiis et Indulgentiis nomen habuit, argumentis omnibus perpensis, die 10 aprilis anni 1668, Decretum hoc tulit : « *Cum in Sacra Congregatione Indulgentiis, Sacrisque Reliquiis præposita de Notis disceptaretur, ex quibus veræ Sanctorum Martyrum Reliquiæ a falsis et dubiis dignosci possint ; eadem Sacra Congregatio, re diligenter examinata, censuit Palmam et Vas illorum sanguine tinctum pro signis certissimis habenda esse : aliorum vero signorum examen in aliud tempus rejecit.* »

Decretum hujusmodi duorum fere sæculorum decursu fide-

raine, il faut exposer la conséquence qui résulte de ce que nous avons dit précédemment. Deux faits ont été constatés : l'extrême sollicitude des souverains pontifes

liter servatum est, quamvis præterito vertente sæculo nonnulli selecti Scriptores de Phialæ Sanguineæ signo diversimode dubitaverint; quibus præcipue gravissima Benedicti XIV Auctoritas obstitit, quum in Literis Apostolicis ad Capitulum Metropolitanæ Ecclesiæ Bononiensis de S. Proco Martyre ex Cœmeterio Thrasonis cum Vase Sanguinis effosso edoceret « *Ipsi debetur cultus et titulus Sancti, quia procul dubio nulli unquam venit in mentem quantumvis acuto ingenio is fuerit, et cupidus quærendi, ut ajunt, nodum in scirpo, nulli, inquam, venit in mentem dubitatio, quod Corpus in Catacumbis Romanis inventum cum Vasculo Sanguinis aut pleno, aut tincto, non sit Corpus alicujus qui mortem pro Christo sustinuerit.* »

At nostris hisce diebus alii supervenere Viri eruditione æque pollentes, et in Sacræ Archeologiæ Studiis valde periti, qui vel scriptis, vel etiam voluminibus editis adversus Phialam Sanguineam utpote indubium Martyrii signum decertarunt. Sanctissimus autem Dominus Noster PIUS PAPA IX, de Decreti illius robore et auctoritate haud hæsitans, quum videret tamen eruditorum difficultates in ephemeridibus tum catholicis, tum heterodoxis divulgari, ad præcavendum quodlibet inter fideles scandalum sapientissime censuit, ut hujusmodi difficultates in quadam peculiari Sacrorum Rituum Congregatione severo subjicerentur examini. Peculiaris vero Congregatio hæc nonnullis ex ejusdem Sacrorum Rituum Congregationis Cardinalibus, Prælatibus Officialibus, ac selectis Ecclesiasticis Viris pietate, doctrina, prudentia, rerumque usu eximie præditis constituta, præ oculis habens universam argumentorum seriem, nec non fidelem ejusdem Secretarii Relationem, quum omnia accuratissima ponderaverit disquisitione, die 27 Novembris, vertentis anni, duobus his propositis Dubiis :

I. *An Phialæ vitreæ, aut figulinæ Sanguine tinctæ quæ ad Loculos Sepultorum in Sacris Cœmeteriis vel extra ipsos reperiuntur, conseri debeant Martyrii signum?*

II. *An ideo sit standum vel recedendum a Decreto Sacræ*



pour avoir les Actes des Martyrs, le zèle prodigieux des fidèles à visiter les confesseurs dans leurs prisons, à les accompagner au lieu du supplice et à recueillir leur sang.

Quelle conclusion faut-il tirer de ce double fait ? En d'autres termes : Que se passait-il après la mort des victimes ? Quelle autorité faisait placer les signes du martyre auprès de leur tombe ? Comment savons-nous qu'il n'y eut dans ce placement ni fraude ni méprise, et que la palme et le vase de sang suffisent à eux seuls, indépendamment de tout miracle, pour autoriser le culte religieux des martyrs ? Répondre par des faits à ces différentes questions, c'est révéler l'admirable sagesse de l'Église, en puisant à pleines mains dans les trésors, trop peu connus, de notre vénérable antiquité.

Lors donc que les chrétiens, témoins intrépides du martyre de leurs frères, avaient recueilli leur sang avec des linges et des éponges, ils l'exprimaient dans de petits vaisseaux de verre, de terre ou de toute autre matière imperméable. Les monuments primitifs vont plus loin. Ils nous les montrent emportant eux-mêmes les restes

*Congregationis Indulgentiarum, et Reliquiarum, diei 10 Aprilis 1668?*

Respondit ad primum « AFFIRMATIVE ; »

Respondit ad secundum « PROVISUM IN PRIMO. »

Ideoque declaravit confirmandum esse Decretum Anni 1668.

Facta autem de præmissis Sanctissimo Domino Nostro P<sup>IO</sup> PAPÆ IX a subscripto Secretario accurata omnium expositione, Sanctitas Sua Sententiam Sacræ Congregationis ratam habuit, et confirmavit, atque præsens Decretum expediri præcepit.

Die 10 Decembris 1863.

C. EPISCOPUS PORTUEN. ET S. RUFINÆ,  
CARD. PATRIZI S. R. C. PRÆF.

D. Bartolini S. R. C. Secretarius.

mutilés des victimes et les déposant de leurs propres mains, ou les confiant aux Fossoyeurs pour les déposer dans les *loculi* des Catacombes. Avec le corps du martyr ils apportaient le vase de son sang, ou, s'il était mort d'une manière non sanglante, la déposition authentique de son martyr. Il n'est pas une galerie de la Rome souterraine qui ne rende témoignage de ce fait mille et mille fois répété.

Cependant, par cela seul qu'ils avaient été témoins de la mort de leur frère, les chrétiens pouvaient-ils, de leur autorité privée, apposer sur sa tombe les signes du martyr? Non, assurément; un acte de cette nature entraînait le culte religieux, car il était la canonisation du défunt<sup>1</sup>. Or, le pouvoir ecclésiastique est seul compétent en pareille matière. Avant de placer le vase de sang auprès de la tombe ou de graver la palme sur la pierre sépulcrale, le pouvoir ecclésiastique pouvait et devait donc être consulté. Qu'il en fût ainsi, le bon sens le devine avant que les témoignages authentiques le démontrent.

Le zèle des évêques d'Asie, d'Afrique, d'Orient et d'Occident pour avoir les *Actes des Martyrs* n'est un mystère pour personne, témoin l'*Histoire d'Eusèbe*, les *Lettres des Églises de Vienne et de Smyrne*, la *Biographie de saint Cyprien*, écrite par son diacre Pontius<sup>2</sup>. Il est permis de

<sup>1</sup> Honor tributus martyribus in Ecclesia primitiva... pars quædam religionis fuit, et quin cultum religiosum involverit nihil est dubitandum. —BRI., *Dissert. II, de Litter. Encycl.*, c. III; apud BENEDE. XIV, *de Beatif.*, c. III.

<sup>2</sup> Testatur moribus jam receptum fuisse ut non solum nobilium, sed etiam plebeiorum martyria adnotarentur: « Ut cum majores nostri plebeiis et catechumenis martyrium consecutis tantum honoris pro martyrii ipsius veneratione dederunt. Ut de passionibus eorum multa aut prope dixerim

croire que ce zèle prit une nouvelle activité, lorsqu'en 238 le pape saint Fabien ordonna à tous ses collègues dans l'épiscopat de s'occuper avec le plus grand soin de recueillir ces précieux monuments <sup>1</sup>.

D'ailleurs, en ceci comme dans tout le reste, les pontifes romains étaient les premiers à donner l'exemple. Nous avons vu saint Clément établir, dans les différents quartiers de Rome, des notaires spécialement chargés de recueillir tous les renseignements les plus minutieux sur les martyrs. En 237, nous voyons le pape saint Antère se laisser conduire au supplice plutôt que de livrer ces Actes vénérables, dont l'Église de Rome possédait la collection depuis son établissement <sup>2</sup>.

Or, quel était l'objet de cette sollicitude universelle ? N'est-il pas évident que tant de précautions, tant de recherches, avaient pour but de faire connaître les vrais martyrs, d'éclairer l'autorité compétente et de préparer son jugement ? L'histoire interrogée répond qu'il en est ainsi. Dans certaines parties de la chrétienté, c'étaient les évêques seuls en synode, ailleurs c'étaient les primats

cuncta conscripserint, ut ad nostram quoque notitiam, pene quinon dum nati fueramus, pervenirent. — N. 1, apud BENED. XIV, *ubi supra*.

<sup>1</sup> In sua prima epistola decretali episcopos admonet ut collectioni Actuum martyrum invigilent : *quod etiam vos omnes agere monemus* ; et deinde præcipit : et ideo fidelissimis hæc negotia committi præcipimus, ne aliqua in eis illusio inveniatur. — Apud BENED. XIV, *ibid*.

<sup>2</sup> Acta martyrum quæ a notariis excipi et scriptis fideliter mandari Clemens jusserat ab iisdem diligenter exquisivit, ac ne interirent neve ab ethnicis corrumperentur, in Ecclesiæ tabulario voluit reponi. Quamobrem a Maximo præfecto ad mortem datus est. — EUSEB., lib. VI. — BAR., *an.* 238. — SANDINI, *Vit. Pontif.*, p. 34. — BENED. XIV, *ubi supra*.

qui prononçaient la sentence qui devait offrir un saint de plus à la vénération des fidèles <sup>1</sup>.

Avant cette décision il n'était permis à personne d'honorer un martyr d'un culte religieux, par conséquent de distinguer sa tombe des signes du triomphe. Là-dessus nous avons un témoignage qui tranche péremptoirement la question. Une dame fort riche, nommée Lucille, fut surprise par l'archidiacre nommé Cécilius baisant, avant la Communion, l'os d'un martyr non encore approuvé par l'autorité compétente. Le diacre la reprit fortement, et, dans sa colère, elle se sépara de l'Église <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez BELLAR., *de Sanct. Beatif.*, lib. I, c. VIII. — LUPUS, *in Notis ad IV Concil. Rom.*, t. III, p. 565. — SUAREZ, *in Notis ad S. Lini Oper.*, p. 705. — DU SAUSSAY, *in Apol. Theolog. pro Sanct. Cultu*, p. 32, *ad calcem Martyr. gallican.* — Le savant évêque s'exprime ainsi : Verum ex selectiori venerandæ antiquitatis penu, quin et exquisitori Patrum testimonio, hoc jus non ita passim creditum, sed majoribus prælatis duntaxat concessum fuisse certo liquidius apparet. Moris enim erat ut, cum aliquis martyrio occubisset, rem gestam scriberet Episcopus sub cujus diuione hoc accidisset ad Primatum Episcopum, a quo, mature adhibitis in concilium Episcopis, an inter martyres is esset recipiendus decernebatur. — SAINT AUGUSTIN confirme ce sentiment, *in Breviculo Collationum cum Donatistis Coll.* III, c. XIII. Indiquant l'ordre et la manière suivant lesquels les Actes des martyrs devaient être transmis au Primat, il dit : « Reecitarunt etiam rescripta Secundi Tingitani ad eundem Mensurium pacifice data, ubi et ipse narravit in Numidia persecutores quid egerint, et qui comprehensi et multa mala passi et gravissimis suppliciis excruciatii et occisi sunt, eosque honorandos pro martyrii sui merito commendavit, tandem eos non tradidisse Scripturas sanctas. »

<sup>2</sup> Cum correptionem archidiaconi Cæciliani ferre non posset quæ ante spiritalem cibum et potum os nescio cujus martyris, si tamen martyris libere dicebatur, et cum præponeret

Telle était la discipline invariable des chrétientés particulières en Orient et en Occident. Rome tiendra-t-elle une conduite différente ? La maîtresse des Églises foulera-t-elle aux pieds des règles si sages, en abandonnant aux simples fidèles un droit sacré qui ne peut appartenir qu'à l'autorité suprême ? Pour avoir l'ombre d'un doute sur ce point, il faudrait supposer dans les papes des trois premiers siècles une absence totale de bon sens, de probité, de zèle. On sait pourtant que le monde ne connaît rien de plus sage que leurs paroles, de plus pur que leur vie, de plus héroïque que leur mort.

Dès l'origine, ils établissent dans Rome un corps de notaires qui, de concert avec les diacres régionnaires et les sous-diacres, sont chargés de recueillir tous les renseignements sur les martyrs. Plus tard, nous les voyons eux-mêmes mourir au milieu des tortures, plutôt que de livrer aux persécuteurs la collection de ces monuments vénérables. Or, pourquoi tant de sollicitude ? N'est-il pas évident qu'à Rome, aussi bien que dans les autres églises, ces investigations avaient pour but de faire connaître la vie des martyrs et de constater leur mort pour la foi ? Si donc, dans toutes les Églises d'Orient et d'Occident, tous ces renseignements formaient les pièces du procès dont le jugement était réservé à l'autorité ecclésiastique, ne faut-il pas en conclure qu'à Rome ils avaient la même destination ?

Or, nous le savons, le signe par lequel Rome distin-

os nescio cujus hominis mortui, etsi *martyris*, sed *nondum vindicati*, correpta cum confusione irata recessit. — OPT. MILEV., lib. I. *Adv. Parmen.* — Vindicatos ergo volebant martyres, id est ab Episcopis agnitos et approbatos. — MABILL., *Præf. in Secul. V Ordin. S. Bened.* — BENEDECT. XIV, de *Beatif.*, c. II.

guait les martyrs, c'est-à-dire les désignait au culte religieux de leurs frères et leur assurait celui de la postérité, e'était le placement du vase de sang auprès de leur tombe. Là venaient aboutir tous les renseignements, toutes les précautions, toutes les recherches des pontifes? Et l'on pourrait supposer que ces mêmes pontifes, oubliant tout à coup leur sollicitude, ont négligé cet acte décisif et laissé à l'arbitraire des particuliers le droit de placer auprès des tombeaux le signe authentique du martyr? Où serait leur bon sens?

Il y a plus : tenir une pareille conduite, n'était-ce pas renverser toute hiérarchie, et concéder aux brebis un ministère qui ne peut appartenir qu'aux pasteurs? N'était-ce pas miner publiquement la foi et la confiance aux martyrs? Tandis que tous les évêques du monde auraient pris tant de précautions pour s'assurer de la réalité du martyr, qu'ils se seraient réservé à eux seuls le droit de prononcer sur cette grave question, en défendant toute espèce de culte avant leur décision, les chefs et les modèles de tous les évêques auraient abandonné le jugement de la même cause aux simples lumières de la foule! Peut-on admettre une pareille anomalie? N'était-ce pas exposer les fidèles contemporains à donner dans de graves méprises et à retomber, en honorant des personnes indignes de leur culte, dans les superstitions pour l'abolition desquelles ils mouraient? N'était-ce pas y condamner, matériellement du moins, toutes les générations futures? Et les vicaires de Jésus-Christ auraient fait cela? Où serait leur probité?

Coupables d'une pareille félonie, ils auraient d'autant moins d'excuse qu'il leur était plus facile qu'aux autres évêques de remplir ce devoir sacré de leur charge pastorale. Tout se réduisait à constater le fait du martyr,

c'est-à-dire la mort, et la mort endurée pour la foi. A instruire ce procès de canonisation quelques instants suffisaient. Les délégués de l'autorité pontificale, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les notaires, les Fossoyeurs, les gardiens des Catacombes, si bien nommés *Cubicularii*, c'est-à-dire chambellans des martyrs, se trouvaient habituellement, durant les persécutions, dans les différents quartiers de la Rome souterraine. Les papes eux-mêmes les habitèrent tour à tour, et cela pendant de longues années <sup>1</sup>.

Or, on est dans le feu de la persécution ; des victimes viennent d'être immolées ; les chrétiens ont recueilli leurs restes précieux. A la faveur des ténèbres, ils les descendent dans les Catacombes. « Quel est celui que vous apportez ? demande le pape lui-même, ou quelqu'un de ses représentants. — C'est un de nos frères. — Comment le savez-vous ? — Nous l'avons visité dans les fers, nous l'avons suivi devant les juges, nous l'avons accompagné au pied de l'échafaud. — L'avez-vous entendu condamner ? — Nous avons entendu sa sentence ; il a été condamné, parce qu'il était chrétien. — Comment est-il mort ? — Il ne s'est point démenti ; il est mort pour la foi : voici le vase de son sang. » Indépendamment des détails circonstanciés fournis par les notaires, les diacres ou les diaconesses, telle est, en peu de mots, la déposition.

L'événement s'est passé au grand jour ; les témoins sont nombreux, irréprochables. D'une part, ils ont exposé leur vie pour acquérir la certitude du fait dont ils

<sup>1</sup> Voyez BAR., *Ann.*, depuis l'an 60 à l'an 306. — SANDINI, *Vit. Pontif.* — BOSIO, tant de fois cité dans l'*Histoire des Catacombes*, etc.

déposent ; d'autre part, ils présentent de ce fait même la preuve palpable : le vase de sang. Quelle apparence qu'ils veuillent se rendre coupables d'une sacrilège imposture, eux qui, demain peut-être martyrs à leur tour, paraîtront devant le souverain Juge ? Mais quand ils le voudraient, le pourraient-ils ? Parmi tant de voix il ne s'en élèverait pas une pour démasquer le mensonge ?

Convenons plutôt que jamais témoignage ne fut rendu dans des circonstances plus solennelles et par des témoins plus intègres. Par la double preuve de la déposition et du vase de sang, le fait du martyr est constaté ; l'autorité prononce. Marquée du signe triomphal, la tombe du héros chrétien sera l'autel du sacrifice et lui-même l'objet de la vénération religieuse de ses frères jusqu'à la consommation des siècles <sup>1</sup>.

De cette conduite, indiquée tout à la fois par le bon sens, par la discipline générale de l'Église et par les monuments primitifs, il résulte qu'*aucun* vase de sang ne fut placé arbitrairement auprès d'*aucun* *loculus* des Catacombes ; que le pouvoir légitime seul autorisa le placement de ce signe authentique ; en d'autres termes, que l'Église de Rome, aussi bien que les Églises d'Asie et d'Afrique, le pape aussi bien que les évêques, exercèrent, dès l'origine, sans l'abandonner aux simples

<sup>1</sup> Idcirco Ecclesiarum antistites magna semper solertia summoque studio caverunt ne cui religiosum hunc cultum decernerent qui suo reipsa merito mactandus hoc honore dignus non esset, ejusque rei gratia invigilarunt ut ex certis indiciis merita uniuscujusque dijudicarent et causam martyrii vitamque martyris penitus innotescerent. — BINI, *Dissert. II, de Litter. Encyc.*, c. III ; apud BENED. XIV, *de Beatif.*, c. III.



fidèles, le droit essentiellement pontifical de canoniser leurs enfants.

De là une seconde conséquence. Appuyé sur tous les genres de preuves géologiques, archéologiques, historiques, nous avons dit que les Catacombes sont d'origine exclusivement chrétienne ; en outre, nous avons établi qu'elles ne servirent jamais de sépulture aux païens, aux juifs, aux hérétiques ; qu'elles sont exclusivement peuplées de catholiques. Or, en accordant l'origine moitié païenne et moitié chrétienne des Catacombes ; en admettant, de plus, que la vénérable cité des martyrs fut souillée par la sépulture de quelques païens ou hétérodoxes, il n'en resterait pas moins démontré que les reliques sacrées dont Rome enrichit ses Basiliques et les temples du monde entier sont parfaitement authentiques.

La palme et le vase de sang placés, par l'autorité exclusive des pontifes, auprès de certaines tombes, demeurent toujours comme des monuments irréfragables de la vérité du martyre. Or, les ossements sacrés accompagnés de l'un ou de l'autre de ces signes indubitables sont uniquement présentés à la vénération religieuse des fidèles. Voilà un des mille chemins par lesquels on se trouve conduit à dire de Rome ce que Bacon a dit de la religion : « Un peu de science en éloigne, beaucoup de science y ramène. »

Dans le cours de cette étude, j'ai dit que la canonisation des athlètes du Christianisme était d'autant plus facile que tout se réduisait à constater le fait même du martyre. Ici quelques explications deviennent nécessaires. En confirmant de plus en plus l'authenticité des vénérables reliques de la Rome souterraine, elles montreront sous un nouveau jour la profonde sagesse du Saint-Siège. Le martyre est l'héroïsme de la charité.

C'est un baptême de sang, qui efface tous les péchés et met immédiatement celui qui le reçoit en possession de la gloire éternelle : telle fut, dans tous les siècles, la doctrine invariable de l'Église catholique. Dès l'instant de leur mort, elle a toujours invoqué les martyrs ; elle n'a jamais prié pour eux. En demandant leur soulagement, elle aurait cru leur faire injure, ainsi qu'à Dieu lui-même <sup>1</sup>.

« Sans doute, continue Benoît XIV, si nous parcourons les monuments de la primitive Église, si même nous consultons ceux d'une date moins ancienne, il ne sera pas difficile de trouver que dans les causes des martyrs, on s'est occupé non-seulement du *martyre* et de la cause du *martyre*, par conséquent de leur sainte mort, mais encore des vertus qu'ils pratiquèrent pendant leur vie. Toutefois on ne peut pas en conclure la nécessité d'informer sur les vertus, dans toutes et dans chacune des causes des martyrs, en sorte que, pour canoniser un martyr, il ne suffise pas de la mort courageusement soufferte pour Jésus-Christ, mais qu'il ait encore pendant sa vie pratiqué les vertus théologiques <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Injuriam facit martyri qui orat pro eo. — S. Cyp., ad Martyr.*

<sup>2</sup> Si antiquiora Ecclesiæ monumenta percurramus atque etiam si ad nonnulla non adeo antiqua manum admoveamus, difficile profecto non erit reperire actum fuisse in causis martyrum non solum de *martyrio* et causa *martyrii* et sic de pretiosa eorum morte, sed etiam de virtutibus quibusdam vixerant floruerunt : absque eo quod hinc inferatur necessitas in virtutes ipsas inquirendi in omnibus et singulis martyrum causis, ita ut pro martyre declarando minime sufficiat mors pro Christo constanter recepta, sed præterea necesse sit ut ante passionem martyr in virtutibus theologicis se consuetudine exercuerit. *De Beatif.*, etc., lib. I, c. **XXIX**, in-fol., edit. Venet., 1788.

Après avoir cité un grand nombre d'exemples qui établissent la pratique constante de l'Église, le savant pontife rapporte, en les approuvant, les paroles suivantes de Bellarmin : « Pourvu qu'il soit constant qu'une personne est vraiment martyr, l'Église n'hésite pas à la placer parmi les bienheureux et les saints, quand même, avant le martyr, elle eût été couverte de crimes. En effet, la promesse du Seigneur est générale : *Quiconque me confessera devant les hommes, je le glorifierai devant mon Père*<sup>1</sup>. »

Ainsi dans les martyrs les vertus n'ont jamais été regardées comme une condition indispensable de la canonisation : il en est de même des miracles.

« Ce qui a été dit des vertus, ajoute Benoît XIV, peut se dire des miracles. Les anciens monuments apprennent qu'il en était question, lorsqu'il s'agissait de canoniser un martyr ; mais nullement qu'ils étaient regardés comme une condition nécessaire de la canonisation<sup>2</sup>. » Viennent ensuite un grand nombre de faits qui établissent la constante discipline de l'Église ; puis, le grand pape termine par les belles paroles de saint Euloge, archevêque de Tolède et martyr lui-même, qui réfute victorieusement

<sup>1</sup> Dum modo constet aliquem esse verè martyrem, Ecclesia non dubitat eum inter sanctos et beatos numerare, etiamsi ante martyrium multis flagitiis coopertus. Promissio enim Domini generalis est, *Matth. X, xxxii* : Omnis qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo. *De Indulg.*, lib. I, c. II, n. 9, pars 4.

<sup>2</sup> Quæ dicta sunt de virtutibus in causis martyrum dici etiam possunt de signis et miraculis ; hoc est de eis in antiquis Ecclesiæ monumentis habitam fuisse rationem, cum de martyrio agebatur et ejus vindicatione, absque eo quod hinc inferri possit eorum necessitas ut quis pro martyre coleretur. — *Id.*, *ibid.*

ceux qui prétendent que les miracles sont nécessaires pour canoniser les héroïques champions de la foi <sup>1</sup>.

Ce que furent dès l'origine les règles et la législation de l'Église, elles le sont encore. Elle peut encore canoniser les martyrs sans les preuves extérieures des vertus héroïques et des miracles. Toutefois, depuis le pontificat d'Urbain VIII, elle s'en abstient généralement. Avec le fait du martyr elle exige les vertus et les miracles. Faut-il en conclure qu'elle blâme son passé et qu'elle regarde aujourd'hui comme indispensable ce qui durant tant de siècles ne lui parut qu'accessoire? Nullement <sup>2</sup>. Cette modification dans sa discipline révèle seulement l'admirable sagesse qui la caractérise.

Écoutons-la traduisant elle-même sa pensée : « Sans doute, je suis en droit de placer au nombre des saints mes enfants morts courageusement pour le nom de Jésus-Christ : l'héroïsme de leur témoignage suffit pour établir la certitude de leur bonheur éternel. Des miracles authentiques opérés par leur intercession ajoutent certainement un nouvel éclat à leur sainteté. Ces preuves extérieures ferment la bouche aux plus audacieux détracteurs de l'Église. Or, d'une part, la canonisation d'un martyr n'est pas une chose nécessaire, et je peux m'en abstenir sans violer aucun de mes devoirs. D'autre part, les hérétiques et les impies, plus nombreux aujourd'hui que jamais,

<sup>1</sup> BOLDETTI, lib. I, c. xxv, p. 122.

<sup>2</sup> Series hæc monumentorum ostendit quod, licet nunquam editum fuerit generale decretum de necessitate miraculorum in causis martyrum pro obtinenda beatificatione aut canonizatione, nunquam tamen formalis beatificationis honores martyribus indultos fuisse a Sede Apostolica nisi ad approbationem martyrii miracula accessissent. — BENED. XIV, de *Beatif.*, c. xxx, n. 9.

sont toujours prêts à censurer mes actions et à m'accuser de crédulité et de fourberie, désireux qu'ils sont de m'ôter le respect et la confiance des fidèles. Afin de prévenir ce malheur, je demanderai désormais, dans les procès de canonisation, des preuves dont les siècles plus heureux ne connurent ni la nécessité ni l'usage <sup>1</sup>. »

Au reste, plusieurs faits récents prouvent que le Saint-Siège ne s'est point dépouillé de son droit ancien et qu'il ne se croit nullement obligé de se conformer avec rigueur, et dans tous les cas, aux exigences tyranniques de l'incrédulité moderne. Je citerai, entre autres, la cause actuellement pendante des martyrs de la Chine et de la Cochinchine.

Cependant le moment du départ pour les Catacombes était arrivé. Les notions précédentes, si propres à réveiller dans l'âme du voyageur le respect pour l'Église et à confirmer l'authenticité des saintes reliques, nous servirent de cortège. Grâce à monseigneur Castellani, gardien des Catacombes, nous savions qu'une levée de corps saints devait avoir lieu aujourd'hui : l'excellent évêque avait bien voulu nous inviter à la cérémonie.

<sup>1</sup> ..... Tutiozem esse sententiam quæ miracula exposcit, cur erit recedendum ab opinione tutiore in causa non necessaria, sed arbitraria, hoc est quæ non debet ex necessitate a Romano Pontifice definiri obloquentibus potissimum hæreticis adversus nostrorum martyrum canonizationes, nostrisque catholicis passim adhortantibus ut ad eas procedatur servatis servandis, adhibitæque quacumque diligentia, nec ulla prætermessa quæ certitudini iudicii conducere possint... Minime culpanda, quin potius maxime commendanda est Ecclesiæ Romanæ consuetudo quæ, crescente hominum malitia, ad obstruendum os loquentium iniqua, in re tanti momenti nova induxit experimenta, quæ antiquioribus temporibus charitate plenis et malitia vacuis usu non erant. — *BENED. XIV, de Beatif.*

Vers dix heures, trois voitures sortaient du palais Conti. Dans la première étaient les princes d'Espagne, fils de don Carlos. Nous occupions les deux autres. Une quatrième arriva plus tard ; elle conduisait le jeune frère du roi de Naples, élevé à l'Académie des Nobles. Sortis par la porte *Salaria*, nous arrivâmes, après un assez difficile trajet au travers des vignes, à l'entrée des Catacombes de Sainte-Priscille. Monseigneur Sacriste y attendait les heureux pèlerins.

Mais pourquoi le digne évêque se trouvait-il là, et comment avait-il été prévenu de la découverte d'un tombeau de martyr ? La garde générale des Catacombes est confiée au cardinal-vicaire. Son premier lieutenant est le prélat sacriste du palais apostolique. Il est plus spécialement chargé de la surveillance et de la protection de la Rome souterraine. Sous ses ordres sont plusieurs ecclésiastiques, nommés *députés des Catacombes*. Ils désignent les cimetières où les fouilles doivent avoir lieu, dirigent et surveillent les travaux des Fossoyeurs. Ceux-ci, au nombre de vingt ou trente, sont des hommes recommandables par leur probité et leur expérience. Comme à toute autre personne, défense leur est faite, sous peine d'excommunication, de toucher à rien ou d'emporter aucun objet des Catacombes. Leur travail, étant une œuvre de piété, est payé sur les fonds provenant des dispenses de mariage.

Lorsqu'en déblayant les galeries ils découvrent un *loculus* qu'ils présument être un tombeau de martyr, ils en donnent avis au député particulier de la Catacombe. Cet ecclésiastique se rend aussitôt sur les lieux, examine soigneusement la tombe, s'assure qu'elle est parfaitement intacte, et constate l'existence des signes du martyre. Le cardinal-vicaire et l'évêque sacriste sont prévenus à leur

tour. Ils indiquent le jour où se fera l'ouverture du tombeau ; et, je le dis avec reconnaissance, ils ont la bonté d'en informer quelques-uns des étrangers qui se trouvent à Rome. Le Saint-Siège saisit avec empressement toutes les occasions de montrer avec quelle prudence il procède dans l'extraction et la reconnaissance des reliques offertes par lui à la vénération des fidèles.

Ces détails expliquent la présence de Monseigneur Sacriste à l'entrée du cimetière de Sainte-Priscille. Notre heureuse caravane se composait de quinze personnes, y compris le député des Catacombes, l'évêque de Porphyre et le P. Marchi. Munis de torches allumées et de chandelles de réserve, nous descendîmes à cinquante pieds au-dessous du sol. Là se trouve l'église primitive, que j'ai décrite ailleurs. C'est une des plus grandes et des plus belles cryptes que j'aie vues dans la Rome souterraine. Bâtie en briques *romaines*, elle affecte la forme d'une Basilique. Le jour lui vient par une seule ouverture carrée, qui communique avec la campagne et qui lui sert comme de coupole.

Dirigés par les Fossoyeurs, nous nous engageâmes ensuite dans des galeries basses et tortueuses. Plusieurs fois nous fûmes obligés de ramper sur nos mains et d'affronter la boue séculaire, formée par les infiltrations assez fréquentes qui ont plus ou moins dégradé les Catacombes de Sainte-Priscille. Après un long trajet dans ce difficile labyrinthe, nous arrivâmes à un endroit où la galerie se relève un peu, et permet sinon de se tenir debout, du moins de n'être pas entièrement accroupi. Le Fossoyeur qui éclairait la marche s'arrêta tout à coup et s'écria : *Ecco ; Voilà !* et il indiquait le *loculus* du martyr. A ce mot, chacun reste immobile à la place qu'il occupe : seul, Monseigneur Sacriste s'avance auprès du tombeau.

Il promène lentement sa torche sur toutes les parties du *loculus*, examine avec la plus minutieuse attention la pierre tombale, le scellement, les endroits présumés du vase de sang. Lorsqu'il s'est assuré que tout est parfaitement intact, il fait signe à l'un des Fossoyeurs, qui s'avance tenant d'une main son flambeau, de l'autre un petit outil de mineur : ordre lui est donné de procéder à la recherche du vase de sang. L'ouvrier se met à l'œuvre. Avec la pointe de son instrument, il pique légèrement la paroi de la galerie aux deux extrémités du *loculus*; puis, ayant rencontré deux taches blanchâtres, il les éraille avec précaution; plusieurs couches de chaux tombent en miettes et enfin laissent entrevoir deux vases de sang.

A l'apparition des signes vénérables, je ne sais quel frisson parcourut nos membres. Jusque-là forcé par le peu d'élévation de la galerie à se tenir accroupi, les mains appuyées sur les genoux, tout le monde se prosterna.

Prêtres et laïques, pèlerins obscurs et enfants de rois, nous récitâmes d'une voix unanime des psaumes choisis et des oraisons analogues à l'imposante découverte. Chanter la gloire des martyrs, féliciter l'Église qui les enfanta et qui les retrouve, bénir le Dieu qui les soutint et qui les couronna, tel est le sens de ces belles prières <sup>1</sup>.

Cependant les petites ampoules, moitié pleines d'un sang coagulé, étaient entre les mains de Monseigneur

<sup>1</sup> Domine Jesu Christe, rex gloriosissime martyrum teque confitentium corona, qui dispositione mirabili sacra corpora tuorum militum, qui pro tua fide ac nomine sanguinem suum profuderunt, in hoc loco per sanctos Angelos tuos custodire dignatus es, illosque urbis hujus tuæ dilectæ Jerusalem circa muros constituisti custodes, etc. — Ex *Precib. recitand. in recogn. et extract. corp. SS. MM. ex loculis in cæmeter.*



Sacriste. Il les avait approchées de sa torche et reconnu comme nous, à la lueur des flambeaux, des taches de sang sur les parties vides. Par ses ordres, deux Fossoyeurs procédaient à l'enlèvement de la pierre tombale. Elle était si fortement scellée qu'elle se fendit par le milieu sous l'effort des leviers. Les morceaux, précieusement recueillis, furent confiés à l'ecclésiastique député de la Catacombe.

En même temps un autre prêtre, appelé par l'évêque, avait approché de la tombe ouverte deux longues caisses en bois, destinées à recevoir les ossements des martyrs. Je dis des martyrs, car le *loculus* était un *bisomum* ; il contenait deux corps. Les martyrs étaient couchés sur le dos, à côté l'un de l'autre : les chairs, les muscles, la plupart des cartilages étaient consumés ; les ossements seuls restaient dans leur intégrité, moins ceux qui avaient été violemment rompus par la dent des bêtes ou par les instruments de supplice. C'est avec beaucoup de soin que le prêtre dut les toucher et les prendre : tant l'humidité les avait ramollis ! Chaque corps fut déposé dans sa caisse particulière avec son vase de sang.

Après cette solennelle et délicate opération, Monseigneur Sacriste, qui n'avait pas quitté un instant l'ouverture du *loculus*, ferma lui-même les deux caisses et les scella de son sceau en trois endroits différents. Porté par des ecclésiastiques comme l'arche du désert sur les bras des lévites d'Israël, le précieux dépôt prit la tête de la caravane, qui le suivit en continuant les hymnes et les prières jusqu'à l'entrée de la Catacombe. Là, l'évêque brisa les sceaux qu'il avait apposés et rouvrit les caisses, afin de faire prendre l'air aux ossements et de les raffermir.

Assis à la petite table sur laquelle les saintes reliques

étaient placées, il dressa dans le plus grand détail le procès-verbal de ce qui avait eu lieu. Pendant ce temps-là, le P. Marchi nous faisait examiner la pierre tombale. On se mit à déchiffrer l'inscription. Elle contenait le nom des martyrs et la date de leur mort. Le premier s'appelle *Heliodorus*; le nom du deuxième, imparfaitement gravé, ne put être lu sur-le-champ. Il en fut autrement du millésime : l'an 200 nous apprit qu'ils furent victimes de la grande persécution de Septime Sévère.

Le procès-verbal fut lu à haute voix, signé par les témoins, revêtu du sceau de Monseigneur Sacriste et déposé dans une des caisses. Les caisses elles-mêmes, fermées et scellées comme la première fois, furent placées avec la pierre dans la voiture de l'évêque, qui les emporta à la custode générale.

Ce sanctuaire auguste est comme le quartier général des martyrs sortis des Catacombes. Là, ces héros, ces héroïnes de la foi primitive, attendent les ordres du Vicaire de Jésus-Christ pour aller porter aux églises des différentes parties du monde le triple secours de leur présence, de leurs exemples et de leurs prières. A chaque départ, on inscrit sur des registres publics le nom du martyr, le nom de la personne, du diocèse, de la ville, de l'église qui en est gratifiée. De cette manière, si l'authentique particulier dont on a soin d'accompagner toujours le corps du martyr vient à s'égarer, on peut infailliblement en obtenir un nouveau. Est-il besoin d'ajouter que tout ici est complètement gratuit ?

Telle est, en abrégé, la conduite de Rome relativement à la surveillance des Catacombes, à la reconnaissance des martyrs, à la conservation et à la communication de leurs reliques. En présence de cette sollicitude sans égale, reste-t-il à l'incrédulité, au sophisme, à la

légèreté mondaine le plus petit mot à dire ? Je prie tout homme impartial de répondre.

Cependant, nous remontâmes en voiture après avoir jeté un dernier regard sur les Catacombes, regard plein de mélancolie comme celui du voyageur qui s'éloigne, peut-être pour toujours, des lieux chéris où fut placé son berceau. En ce moment, la Rome souterraine, la grande cité des martyrs reparut tout entière à nos yeux avec les souvenirs dont elle est pleine, et qui élèvent à leur plus haute puissance le respect et l'amour pour l'Église.

Souvenirs de force. Plus merveilleuse que celle des pyramides d'Égypte, de Babylone, de Ninive, du grand égout de Tarquin, du Colisée, de la capitale même des Césars avec son étendue démesurée et ses palais fabuleux, sa construction est l'ouvrage le plus extraordinaire qu'ait réalisé le génie de la foi et que l'œil de l'homme puisse contempler.

Souvenirs de sollicitude. Demeure trois fois séculaire de l'Église naissante, elle montre à chaque pas la mère des peuples chrétiens cachant dans les plis de sa robe ensanglantée la foi, la liberté, les lumières, la civilisation, les consolations divines et les espérances immortelles, qu'elle avait reçues au sommet du Calvaire et qu'elle devait donner au monde. Dans ses cryptes vénérables, on la voit tour à tour prosternée, les mains étendues, les yeux élevés vers son divin Époux, demandant la fin de la lutte ou la victoire pour ses enfants, aux prises avec la rage des bourreaux et les lions de l'amphithéâtre ; puis, debout, peignant d'une main timide sur les parois de ses *cubacula*, ou gravant sur la tombe de ses héros les dogmes sacrés pour lesquels ils mouraient, fermant ainsi la bouche à l'hérésie en léguant à la postérité le vrai symbole des martyrs.

Souvenirs de désintéressement. Témoins irrécusables d'une vie toute de privations, ses pauvres meubles, ses lampes en terre cuite révèlent son dévouement, son humilité, et rehaussent l'éclat du miracle qui lui donna la victoire sur l'orgueil tout-puissant du monde de Néron et de Dioclétien.

Souvenirs de charité. Avec leurs emblèmes mystérieux et leurs inscriptions si touchantes, ses petites coupes en verre rappellent les innocentes agapes, repas fraternels où la sainte égalité de tous les hommes était pratiquée dans toute sa perfection, alors que l'empire romain continuait de maintenir dans toute sa rigueur la distinction barbare du riche et du pauvre, du libre et de l'esclave.

Souvenirs de courage et de sainteté. De ces fresques naïves, de ces cryptes vénérables, de ces tombes si simples, pressées les unes contre les autres, de ces rues, de ces places tapissées d'ossements, de cette terre détrempeée de sang dans toutes ses parties, de toutes parts enfin s'exhale un parfum d'héroïque sainteté qui embaume l'âme et la fait vivre dans le vestibule du ciel <sup>1</sup>.

Souvenirs de foi. Pendant que le cœur s'épanouit avec délices dans une atmosphère inconnue partout ailleurs, l'esprit contemple avec un saisissement profond cette nuée de témoins de toute condition, de tout sexe, de tout âge, dont chacun, lui montrant, au bas du Symbole

<sup>1</sup> *In mundo multa loca sunt ubi corpora sanctorum requiescunt, sed non similia huic loco (Catacumbis). Nam si sancti numerarentur quorum corpora hic fuerunt reposita, vix crederetur. Ideo sicut homo infirmus ex bono odore et cibo reficitur, sic homines venientes ad hunc locum mente sincera recreantur spiritualiter et recipiunt veram peccatorum remissionem unusquisque juxta vitam suam et fidem. — S. BRIGIT., lib. IV, c. 108.*

catholique, sa signature sanglante, lui dit : *Credo : Je crois*. Au bruit de ce mot solennel répété plus de deux millions de fois <sup>1</sup>, le pèlerin des Catacombes ne peut

<sup>1</sup> Quel fut le nombre total des martyrs pendant les trois premiers siècles de l'Église? C'est une question dont le développement excède les limites d'une simple note. Je dirai seulement qu'au témoignage de saint Chrysostome, de saint Augustin, de saint Jérôme, d'Eusèbe, de tous les Pères et de tous les historiens, la multitude des martyrs est tellement grande qu'elle est incalculable. Quand ils en parlent, tous emploient les expressions les plus générales, de manière à laisser à la pensée la liberté de s'étendre jusqu'à l'infini. Ils appliquent aux martyrs, glorieux enfants du véritable Abraham, les paroles divines qui annoncent à l'ancien patriarche son innombrable postérité : « *Benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli et velut arenam quæ est in littore maris. Gen., xxii, 17.* »

« *Quis cœli stellas enumeret, s'écrit saint Théodore, ac diffusam ad maris littus arenam? Tot sunt martyres per orbem, qui adversariam potestatem fide vicerunt, procinctique ad tyrannicas acies, in ignem, gladium, feras, terrores omnes tetenderunt, qui supplicia ducerent pro deliciis, obtruncationem pro voluptate.* » — S. THEOD. STUDITA, *Serm. x, in omnes SS. Martyr.*

Saint Grégoire continue : « *Totum mundum, fratres, aspice; martyribus plenus est. Jam pene tot qui videamus non sumus quot veritatis testes habemus. Deo ergo numerabiles, per arenam multiplicati sunt, quia quanti sint a nobis comprehendi non possunt.* » *Homil. xxvii, in Evang.*

« *Possible non est, dit Eusèbe, numero comprehendi quanti quotidie pene per singulas quasque urbes et provincias martyres efficiebantur.* » *Hist., lib. VIII, c. iv.*

« *Hac tempestate, ajoute saint Sulpice-Sévère, omnis fere sacro martyrum cruore orbis infectus est, quippe certatim gloriosa in certamina ruebantur.* » *Hist., lib. II.*

Telles sont les expressions des Pères, si parfaitement placés pour connaître la vérité du fait qu'ils transmettaient à la postérité. De savantes recherches ont été entreprises pour réduire

s'empêcher de répondre, lui aussi, de toute l'énergie d'une conviction désormais inébranlable : *Credo : Je crois*. L'incrédulité lui fait pitié; la polémique sans cesse re-

à un chiffre approximatif le nombre des martyrs, que tous les Pères nous donnent comme incalculable. Les travaux de BARONIUS, t. II, *an.* 303; et *Not. ad Martyrol.*, c. V et VII; de FULVIUS GORDULUS, in *Notis ad passiones SS. Getuli, Amantii*, etc.; d'ARIAS, *ad Imit. Christi*, lib. III, c. XXXII ad XXXVI; de GENEBRARD, in *Psal.* LXXVIII; de FERRARIS, *Biblioth. Art. Martyr.*; de BERNINI, *Hist. Om. Hæres.*, c. XIV, sæcul. III, p. 206; de MAMACHI, *Orig. et Antiq.*, t. I, p. 476; de BOSIO, *Rom. subter.*, lib. III, p. 289; de MAZZOLARI, *Vie Sacr.*, t. V, p. 83, 284; de BOLDETTI, *Osservaz. sopra i Cimiteri*, etc., lib. I, c. XXVII, et d'un grand nombre d'autres, fondés sur les monuments primitifs, portent à ONZE MILLIONS, ET AU DELÀ, le nombre des martyrs dans l'Église entière pendant les trois premiers siècles. — « Adhibito tamen, dit le savant P. FLORES, dans son grand *Ouvrage sur les Martyrs*, » diligenti studio in sacris evolvendis annalibus et martyrum actis, quorum major pars deperit aut exarata in tabulis ecclesiasticis non fuit, illud ex probatis auctoribus de duco : IN ECCLESIA NUMERARI UNDECIM MARTYRUM MILLIONES, ET EO PLURES; ita ut quolibet anni die, si in omnes distribuantur, coli possint *plus quam triginta martyrum millia*.

« Sic putat et computat Genebrardus ex aliis in *Psal.* LXXVIII, 4. Magna, inquit, copia martyrum quæ tanta ut aliqui in singulos anni dies numerent triginta millia martyrum. Sic noster Franciscus Arias, vir pietate et eruditione magnus, ... rem totam deducens per singula sæcula, provincias et persecutiones, ostendit adeo esse immensum martyrum numerum ut in singulis totius anni diebus possimus nos honorare martyres tanquam tali die cœlis coronatos usque ad triginta millia. Cui existimationi multi applaudunt, et jure merito. » *De Incllyto Agon. Martyrii*, lib. IV, c. III, p. 1.

Quant aux martyrs de la ville de Rome, nous trouvons, pour en indiquer la multitude, la même généralité d'expressions dans les Pères et dans les auteurs chrétiens. Saint André, de Crète, s'exprime ainsi : « Vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum et de sanguine martyrum Jesu. » *Apoc.*, c. XVII, 6.

naissante sur la divinité du Christianisme est à ses yeux une injure, un hors-d'œuvre, un danger.

Le seul aspect de la grande cité des martyrs a suffi

Hanc meretricem quidam veterem Romam designari putant. Et quidem numerum martyrum et sanguinis modum qui a Neronis tempore in romana urbe et ditioe effusus est usque ad Diocletianum quis enumerare valeat? » *Comm. in Apoc.*, c. LII et LIII.

Saint Léon tient le même langage : « Duo ista præclara divini germinis semina (Petrus et Paulus) in quantam sobolem germinarint beatorum millia martyrum protestantur, qui, apostolicorum æmuli triumphorum, urbem nostram purpuratis et longe lateque rutilantibus populis ambierunt, et quasi ex multarum honore gemmarum conserto uno diademate coronarunt. » *Serm. in Nat. App.*

Sainte Brigitte, à qui il fut donné de lire surnaturellement dans les mystères du passé et de l'avenir, s'exprime comme saint Léon : « Si mensurares terram centum pedum in longitudine et totidem in latitudine, et seminares eam plenam puris granis tritici ita compresse quod non esset distantia inter granam et granum, nisi quasi articulus digiti unius, quodlibet vero granum daret fructum centuplum, adhuc essent plures martyres et confessores Romæ a tempore illo quo Petrus venit Romam cum humilitate usquequo Cælestinus discessit. » Lib. III, c. xxvii. — Elle compare ensuite Rome à un champ de cent pieds de long sur cent de large, tout planté de rosiers; puis elle ajoute : « Si horti omnes de toto mundo conjuncti essent Romæ, certe Roma esset æque magna de martyribus. Rosæ vero sunt martyres rubicundi sanguinis sui effusione. » *Id.*

Stapleton ajoute : « Ita una Roma mactandis Christi ovibus generale quasi macellum erat. In ea aut imperatores aut præfecti urbis perpetuam christianorum carnificinam exercebant. Nec usquam terrarum orbis christianus sanguis uberius effusus est quam in una urbe Roma. » *De Magnit. Rom. Eccl.* c. vi.

Le travail de patience et d'érudition qui a réduit en valeur numérique les expressions des Pères sur le nombre des martyrs de l'Église tout entière s'est continué pour les martyrs de Rome. Ces recherches, appuyées sur les monuments primitifs, donnent à Rome deux millions et demi de martyrs; en sorte qu'elle peut célébrer, chaque jour de l'année, la fête de

pour graver dans son cœur et placer sur ses lèvres la profonde et noble parole d'un Père de l'Église : « Sachons-le bien, discuter sur la vérité d'une religion que nous voyons confirmée par la déposition sanglante d'un si grand nombre de témoins est une chose fort périlleuse. Oui, il est fort dangereux, après les oracles des prophètes, après le témoignage des apôtres, après les tourments des martyrs, de venir discuter la foi des siècles, comme si elle était née d'hier... Admirable sagesse de Dieu ! qui, donnant pour motif à la foi les héroïques combats des martyrs, fait servir les souffrances des pères à l'éducation des enfants. Ils les éprouva, afin de nous instruire ; il les brisa, afin de nous conquérir : de leurs horribles tortures il fit la base de notre foi et l'aiguillon de nos vertus <sup>1</sup>.

sept mille de ses enfants. « Che multiplicati ascendono a più di due milioni e mezzo di santi martiri. » — BERNINI, *Hist. Om. Hær.*, t. I, c. XIV. — Sainte Brigitte, lib. III, c. XXVII. — FERRARIS, *Art. Martyr.* — FLORÈS, *De Incl. Agon. Martyr.*, p. 320, etc., etc. — C'est le cas de s'écrier avec un des auteurs cités plus haut : « Dieu, quelle nuée de témoins vous avez rassemblés pour nous animer au combat ! Comment se peut-il que les hommes se laissent encore appesantir et entraîner après le mensonge et la vanité ? O vous qui nous avez créés, ayez pitié de nous, que vous avez rachetés au prix de cette mer de sang ! « Qui plasmasti nos, miserere nostri, quos pretioso sanguine redemisti ! »

<sup>1</sup> Noverimus quia non sine magno discrimine de religionis veritate disputamus, quam tantorum sanguine confirmatam videmus. Magni periculi res si post Prophetarum oracula, post Apostolorum testimonia, post martyrum vulnera veterem fidem quasi novellam discutere præsumas.... Quanta circa nos Dei nostri sollicitudo, dum nobis fidem veram duro agone martyrum commendat, afflictionem præcedentium, instructionem efficit posterorum. Illos exanimat ut nos erudiat ; illos contereit ut nos acquirat ; eorum cruciatus nostros vult esse profectus. *Serm. de SS. Martyr.*



Merci, mon Dieu ! mille fois merci, de m'avoir conduit dans ces lieux les plus instructifs et les plus sanctifiants qu'il y ait au monde. Pèlerins des derniers âges, puissent tous mes frères venir, à leur tour, se retremper aux sources de la foi et de la charité primitives, afin de se préparer aux luttes formidables qui doivent signaler, qui signalent déjà l'approche du jour suprême !

Et vous, gardienne dix-huit fois séculaire de l'héroïque nécropole, sainte Église romaine, qui protégez la tombe de vos martyrs avec la sollicitude de la mère qui veille sur le berceau de son fils endormi, soyez aussi mille fois bénie !

Pour vous exprimer sa reconnaissance éternelle et son attachement filial, permettez au plus obscur de vos enfants d'emprunter le cœur et la voix de l'un de ses frères, qui fut tout à la fois l'ornement de votre auguste sénat, l'historien de votre gloire et le vivant témoignage de votre inaltérable sainteté : « Maitresse des sciences et des mœurs, ô Rome, cité par excellence, la gratitude me fait un devoir de dire de vous ce que Grégoire de Nazianze disait d'Athènes : Dangereuse peut-être pour quelques-uns animés de mauvaises dispositions, vous fûtes toujours pour moi un trésor rempli de pierres précieuses, une source de jouissances, de lumières et d'avantages de tout genre. Si je ne suis pas devenu plus riche de science et de vertu, si je n'ai pas écrit plus éloquemment de vous, ce n'est pas votre faute : c'est la mienne <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Mihi certe de Urbe illud liceat haut ingrato fateri quod de Athenis Gregorius Nazianzenus affirmat, nimirum Roma ipsa, et si aliquibus fortasse perniciosa fuerit, mihi certe gemmea omnique ex parte beata atque proficua semper exstitit. .. Sedula magistra morum existens ac litterarum, ut plane intelligam, quod minus in utrisque profecerim facultatibus, mihi cedere culpæ, non Urbi. Card. BARON., *in Vita*, c. II, p. 4.



# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME.

	Pages.
14 <i>Décembre</i> . Les Catacombes, ou Rome souterraine. Coup d'œil général. Noms et positions. Nombre des différents quartiers. Pourquoi sur le bord des Voies romaines. Formes et dimensions des Catacombes...	
15. — Origine des Catacombes. Opinion de Bosio et de Boldetti. Opinion du P. Marchi. Preuves historiques de l'origine exclusivement chrétienne des Catacombes. Preuves physiques.....	6
19. — Caractères généraux des Catacombes. Les Fossoyeurs. Histoire des Catacombes. Catacombe de Saint-Pierre. Son origine. Ses gloires.....	32
20. — Les Fossoyeurs. Portrait. Impression. Prière. Catacombe Vaticane. Son origine. Ses gloires. Linceul des martyrs. Instrument de supplice. Vénération des fidèles. Monde chrétien.....	46
21. — Histoire des Catacombes depuis leur origine jusqu'au quinzième siècle. Pieux empressement des chrétiens à reposer dans les Catacombes. Inscriptions. Trois remarques sur les inscriptions. Sépulture dans les Catacombes après les persécutions. Translation des Martyrs dans les églises. Sépulture dans les églises. Histoire et description des Catacombes de la Voie Aurélienne. Cimetières de Saint-Caléopde, de Saint-Jules, des Saints-Procès-et-Martinien.....	66
22. — Histoire des Catacombes depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Réouverture providentielle. Saint Philippe de Néri. Bosio. Boldetti. Marangoni. D'Agincourt. Raisons de l'encombrement des galeries.	

	Pages.
Fouilles actuelles. Voie Cornélienne. Catacombes de la Voie de Porto, de Saint-Pontien, de Génomèreuse <i>Ad Sextum Philippi</i> , du pape Saint-Jules.....	82
23 <i>Décembre</i> . Catacombes de la Voie d'Ostie. Double destination des Catacombes. Noms divers. Discipline primitive. Séjour des chrétiens dans les Catacombes pendant la paix, pendant les persécutions. Pourquoi plusieurs entrées. Raison de la forme des galeries. Tombes à deux, à trois corps. Catacombes de Sainte-Lucine, de Saint-Thimothée, des Saints-Félix-Audacte et Comodilla, de Saint-Cyriaque.....	99
2 <i>Janvier</i> . Catacombes de la Voie Ardéatine. Inscriptions des tombeaux. Caractères distinctifs des inscriptions chrétiennes. Brièveté, simplicité. Contexture. Le mot <i>depositus</i> . Les acclamations. Catacombes des Saints-Nérée-et-Achillée. Triomphe de sainte Flavie. Catacombes de Saint-Damase et des Saints-Marc-et-Marcellin. Histoire de leur martyre. Leur réponse. Le pape saint Damase.....	118
3. — Catacombes de la Voie Ardéatine (suite). Nouvelle étude des inscriptions. Noms qui s'y trouvent. Dédicace aux dieux Mânes. Ponctuation. Age des inscriptions. Catacombes de Sainte-Balbine et de Saint-Marc, pape. Histoire.....	138
5. — Catacombes de la Voie Appienne. Lampes. Placement. Double destination. Matière. Forme. Emblèmes. Catacombe de Saint-Callixte. Origine. Découvertes de Bosio. Partie publique du cimetière de Saint-Callixte. Souvenirs de sainte Cécile, de saint Philippe de Néri, Moïse du seizième siècle. Partie secrète du cimetière de Saint-Callixte. Nouvelle gloire de saint Philippe de Néri. Bosio et Baronius.....	157
6. — Bénédiction de l'eau pour les malades. Nouvelle visite aux Catacombes de Saint-Callixte. Les <i>Cubicula</i> , <i>Cubiculum clarum</i> . Antiquité des <i>Cubicula</i> .	

Pages.

- Paroles de saint Jérôme. Trois espèces de *Cubicula*. Origine. Soin et respect de l'église pour les *Cubicula*. Ordre des Cubiculaires. Descente aux Catacombes de Saint-Callixte. Glorieux souvenirs des persécutions, des papes et des martyrs..... 172
- 8 *Janvier*. Catacombes de Saint-Zépherin, de Sainte-Cécile, de Saint-Sixte. Histoire. Monument arqué, *Arcosolium* ou *Monumentum arcuatum*. Origine. Détails sur l'Église de Rome en 251. Inscription et origine des cryptes et des églises. Leur destination religieuse. Preuves historiques. Preuves archéologiques. Autel. Chaire pontificale. *Presbyterium*. Confessionnaux. Bénitiers ..... 187
12. — Martyre de sainte Tatienne. Pourquoi les martyrs exposés aux bêtes. Catacombes de la Voie Appienne (suite). Catacombe de Prétexat. Étendue. Origine. Coup d'œil général sur ses gloires. Inscription du pape Damase. Visite de la Catacombe. Raison de l'exiguïté des églises souterraines..... 207
13. — Catacombes de la Voie Appienne (suite.) Gloire qui revient à l'Église des Catacombes. Catacombe de Sainte-Sotère. Histoire. Forme architecturale des églises souterraines. Vestibule. Tombeau du fond. Transenne ou barrière. Table du tombeau servant d'autel. Tombes latérales. Places séparées pour les hommes et pour les femmes. École des Catéchumènes. Type de nos églises pris dans les Catacombes, et non dans les basiliques païennes..... 219
14. — Catacombes des Saints Eusèbe et Marcel. Histoire. Peintures des Catacombes. Utilité. Authenticité. Concile d'Elvire expliqué. Usage de la sculpture et de la peinture sacrées aussi ancien que le Christianisme. Peintures des Catacombes contemporaines des Apôtres et des persécutions. Adieu à la Voie Appienne..... 235

	Pages.
15 <i>Janvier</i> . Catacombes de la Voie Latine. Catacombe d'Apronien. Histoire. Sainte Eugénie. Peintures des Catacombes, partie historique. Adam et Ève. Caïn et Abel. Noé. Explication d'un anneau. Catacombe des Saints-Gordien-et-Épimaque. Histoire.....	256
17. — Catacombes de la Voie Latine (suite). Catacombes des Saints Simplicius et Servilien. Histoire. Peintures des Catacombes, partie historique. Abraham. Absence de crucifix dans les Catacombes. Différentes espèces de croix. Joseph. Moïse. Quatre circonstances de sa vie souvent représentées. Pharaon. Arche d'alliance. Samson. David. Élie. Catacombe de Saint-Tertullien. Histoire.....	268
19. — Catacombes de la Voie Lavicane. Catacombes des Saints Tiburce, Marcellin, Pierre et Hélène. Histoire. Peintures. Partie historique. Job. Les trois enfants dans la fournaise. Daniel dans la fosse aux lions. Jonas. Ézéchiël. Catacombes des Saints Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius, Simplicius et des Quatre-Saints-Couronnés. Histoire.....	283
20. — Catacombe de la Voie Lavicane (suite). Catacombe de Saint-Castule. Histoire. Peintures, partie historique (suite). Naissance de Notre-Seigneur. Adoration des Mages. Jésus au milieu des docteurs, baptisé par saint Jean. Détails sur la croix stationnale. Jésus convertissant la Samaritaine ; guérissant l'hémorrhôisse, l'aveugle-né ; multipliant les pains. Détails sur les marques des pains. Catacombe de Saint-Zotique. Histoire.....	295
26. — Catacombes de la Voie Tiburtine. Catacombe de Saint-Laurent ou de Sainte-Cyriaque. Histoire. Peinture des Catacombes, partie historique (suite). Notre-Seigneur bénissant les petits enfants, ressuscitant Lazare, sous la figure du Bon-Pasteur, assis sur une montagne d'où sortent quatre fleuves, repré-	

	Pages.
senté dans la fleur de l'âge, sous la figure d'un agneau portant la croix. Monogramme du Christ. Raison de cet emblème.....	306
27 <i>Janvier</i> . Catacombes de la Voie Nomentane. Catacombe <i>ad Nymphas</i> . Histoire de saint Nicomède. Histoire. Peintures, partie historique (fin). La Sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul, les Martyrs, les Chrétiens en prières, les Agapes, les Catacombes de Saint-Alexandre. Histoire. Catacombe des Saints-Primus-et-Félicien. Histoire.....	317
28. — Catacombes de la Voie Nomentane (suite). Catacombes de Saint-Restitut. Histoire. Catacombe de Sainte-Agnès. Histoire. Peintures des Catacombes, partie décorative. Coup d'œil sur le symbolisme primitif. Emblème des premiers chrétiens, le poisson, dauphin.....	336
29. — Catacombes de la Voie <i>Salaria Nuova</i> . Catacombe de Sainte-Priscille. Histoire. Peintures des Catacombes, partie décorative (fin). Emblèmes : le bœuf, la colombe, le cerf, le paon, le coq, les arbres, le cyprès, le palmier, l'olivier, la vigne, les couronnes, l'ancre, le chandelier aux sept branches. Catacombes de Saint-Sylvestre, de Sainte-Félicité et de Saint-Alexandre. Histoire.....	351
1 <sup>er</sup> <i>Février</i> . Catacombes de la Voie <i>Salaria Nuova</i> . Catacombes de <i>Novela</i> , d' <i>Ostiano</i> . Histoire. Nouveau coup d'œil sur l'art chrétien. Confirmation des vérités de la foi. Catacombes de Sainte-Hilarie et de Saint-Thrason. Histoire.....	367
3. — Catacombes de la Voie <i>Salaria Vecchia</i> . Catacombe du coteau du Concombre. Histoire. Inscriptions des Catacombes. Vérités qu'elles enseignent. Inscriptions des Catacombes.....	379
15. <i>Mars</i> . Catacombes de la Voie <i>Salaria Vecchia</i> (fin). Catacombe de Saint-Hermès. Histoire. Habitants des	

	Pages.
Catacombes; ils sont tous catholiques : parmi eux il n'y a ni païen, ni juif, ni hérétique.....	396
16 <i>Mars</i> . Madone de Sainte-Marie <i>in Trastevere</i> . Nouvelle visite aux Catacombes de Saint-Hermès et à la Voie <i>Salaria</i> . Souvenirs. Il n'y eut jamais ni juif ni hérétique inhumé dans les Catacombes. Trois classes d'habitants de la Rome souterraine. Simples fidèles. Martyrs innommés. Martyrs de nom propre. Culte des Martyrs. Rome ne baptise pas les reliques.....	411
17. — Saint Joseph d'Arimathie. Catacombes de la Voie Flaminienne. Catacombe de Saint-Valentin ou de Saint-Jules. Histoire. Moyens par lesquels les chrétiens connaissaient le nom des martyrs. Signes du martyre. La palme, premier signe.....	428
18. — Catacombes de la Voie Flaminienne (suite). Catacombe de Sainte-Théodora. Vase de sang, second signe du martyre. Zèle des chrétiens de tous les temps pour avoir le sang des martyrs.....	450
19. — Audience pontificale. Les vases de sang placés auprès des <i>loculi</i> des Catacombes ne sont ni des vases lacrymatoires ni des vases de parfums, mais des vases de sang. Ce sang est celui des martyrs. Le vase de sang est le signe infailible du martyre. Lettre de M. Raoul Rochette.....	465
23. — Le martyre suffit pour la canonisation. Surveillance des Catacombes. Extraction de deux corps de martyrs dans les Catacombes de Sainte-Priscille. Soins des reliques. Sainteté des Catacombes. Nombre des martyrs de l'Église en général, de Rome en particulier (note). Adieux aux Catacombes et à Rome.....	479

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

N° 3

N° 6.

N° 10. Coupe de verre sur laquelle sont peints deux époux avec leur petit enfant, leurs têtes sont entourées de l'acclamation symbolique de l'eucharistie.

PIE RESEKZ, BIBE VIVIS. BOIS, TU VIVRAS.

---

N° 11. Lampe des catacombes en terre cuite avec la chaînette pour la porter et le crochet pour la suspendre.

---

N° 12. B. Cubiculum ou crypte des catacombes de Saint-Pontien. C. Arcosolium ou tombeau surmonté d'un arc. Dans la lunette de l'arc est peinte l'histoire de Jonas. D. Sept tombes latérales environnant l'autel principal. E. Trois autres loculi au niveau du sol.

---

N° 13. Vase de terre trouvé au tombeau de saint Victor et contenant une partie de son sang, comme le prouve l'inscription :

SANG, sanguis.

---

N° 14. Coupe en verre où l'on remarque 1° le monogramme de N. S. entouré d'une couronne, symbole de la victoire; 2° les apôtres saint Pierre et saint Paul, le premier à gauche, le second à droite, tous deux dans l'attitude de la méditation; 3° l'acclamation dans laquelle le mot *Vivus* est mis pour *Bibas*, suivant la manière d'écrire fort usitée dans les premiers temps de l'Église et les derniers de la république.

---

*Petit Sculp*



	Pages.
Catacombes; ils sont tous catholiques : parmi eux il n'y a ni païen, ni juif, ni hérétique.....	396
16 Mars. Madone de Sainte-Marie in <i>Trastevere</i> . Nouvelle visite aux Catacombes de Saint-Hermès et à la Voie <i>Salaria</i> . Souvenirs. Il n'y eut jamais ni juif ni hérétique inhumé dans les Catacombes. Trois classes d'habitants de la Rome souterraine. Simples fidèles. Martyrs innommés. Martyrs de nom propre. Culte des Martyrs. Rome ne baptise pas les reliques.....	411
17. — Saint Joseph d'Arimathie. Catacombes de la Voie Flaminienne. Catacombe de Saint-Valentin ou de Saint-Jules. Histoire. Moyens par lesquels les chrétiens connaissaient le nom des martyrs. Signes du martyre. La palme, premier signe.....	428
18. — Catacombes de la Voie Flaminienne (suite). Catacombe de Sainte-Théodora. Vase de sang, second signe du martyre. Zèle des chrétiens de tous les temps pour avoir le sang des martyrs.....	450
19. — Audience pontificale. Les vases de sang placés auprès des <i>loculi</i> des Catacombes ne sont ni des vases lacrymatoires ni des vases de parfums, mais des vases de sang. Ce sang est celui des martyrs. Le vase de sang est le signe infailible du martyre. Lettre de M. Raoul Rochette.....	465
23. — Le martyre suffit pour la canonisation. Surveillance des Catacombes. Extraction de deux corps de martyrs dans les Catacombes de Sainte-Priscille. Soins des reliques. Sainteté des Catacombes. Nombre des martyrs de l'Église en général, de Rome en particulier (note). Adieux aux Catacombes et à Rome.....	479

# ESSAI

# SUR LES INSCRIPTIONS

---

## CHAPITRE I<sup>er</sup>.

But de cet essai. — Importance des inscriptions.

Le but de ce modeste travail sur les inscriptions est tout à la fois scientifique et religieux.

1. *Scientifique.* Les inscriptions forment une partie essentielle de la science archéologique <sup>1</sup>. On sait quelles précieuses lumières elles répandent sur la chronologie, la géographie, l'histoire, la religion, les mœurs, les usages des peuples de l'antiquité en général et du peuple-roi en particulier. Souvent même elles suppléent au silence des historiens, restituent les passages altérés de leurs écrits et fixent le sens des lois. De là l'estime singulière qu'en ont faite les plus savants hommes de tous les pays. Afin de rendre à chacun ce qui lui appartient, je dirai que les éléments de cet Essai sont tirés des grands travaux de Maffei, de Doni, de Gruter, d'Hagenbuch, de Gori, de Zaccaria, de Fabretti, etc. De là encore l'empressement de toutes les villes de l'Europe à recueillir les inscriptions. Elles se trouvent par centaines dans nos musées de France; elles abondent en Italie. Gènes, Parme, Vérone, Florence, Pise, Naples, Rome surtout, possèdent un peuple entier de ces fidèles organes d'un monde qui n'est plus. Quels

<sup>1</sup> *Ricercare le sigle e le note compendiarie degli antichi monumenti scritti, fu sempre degna occupazione de' sommi eruditi. Vermiglioli. Lezioni element. di Archeolog., t. II, p. 196.*

trésors d'érudition elles ouvrent au voyageur ! quelles nobles jouissances elles lui procurent !

2. *Religieux.* La connaissance des inscriptions païennes offre un avantage de plus au savant chrétien. Elle lui apprend à distinguer les monuments d'origine païenne et d'origine chrétienne. Le sujet, le style, les mots, les signes, la contexture des unes et des autres, sont tellement différents qu'avec un peu d'habitude il est impossible de les confondre. Important par lui-même, ce résultat le devient plus encore par les conclusions auxquelles il conduit : la première, que les Catacombes romaines ne renferment aucun monument païen ; la seconde, que les reliques tirées de ces vénérables cimetières et des monuments qui s'y trouvent sont parfaitement authentiques et dignes des hommages du monde chrétien. Ce fait seul est une réponse aussi neuve que péremptoire aux objections des protestants, aux blasphèmes des impies et aux légèretés impardonnables de certains voyageurs modernes.

Mais autant les inscriptions présentent d'avantages, autant elles sont quelquefois difficiles à déchiffrer et à comprendre. Les notions suivantes, jointes au Dictionnaire des Sigles, placé à la fin de cet Essai, sont de nature à lever une partie des difficultés, en rendant élémentaire une étude dont le voyageur en Italie regretterait vivement de n'avoir pas la clef. Que le désir de lui rendre utile et agréable son pèlerinage, serve d'excuse à l'imperfection de notre travail.

## CHAPITRE II.

### Divisions des inscriptions.

La première chose à faire pour trouver le sens d'une inscription, c'est de connaître à quelle classe elle appartient. En effet, la signification des sigles ou abréviations qui présentent le plus de difficulté se trouve indiquée, au moins d'une manière générale, par l'ensemble de l'inscription elle-même. Or, on distingue six classes d'inscriptions :

1<sup>o</sup> Les *inscriptions votives*. Dans cette catégorie se rangent non-seulement les inscriptions où il est fait mention d'un vœu, mais encore celles qui rappellent la consécration d'une chose quelconque à la Divinité, comme les temples, les autels, les statues, etc. Exemples des unes et des autres :

MERCVRIO  
V. L. S. M.  
M. SCÆVILIVS.  
CORNEOLVS.

« Mercurio votum libens solvit merito, Marcus Scævilius Corneolus <sup>1</sup>. »

J. O. M.  
CONSERVATORI  
P. POMPONIVS  
CORNELIANVS  
CONSVLARIS  
CVRATOR  
RERV  
PVBLICARVM.

« Jovi optimo maximo Conservatori, Publius Pomponius Cornelianus Consularis, Curator rerum publicarum. »

Ordinairement l'*ex-voto* se trouve à la fin de l'inscription, exprimé par les sigles suivants : v. s., ou v. l. s. m. Exemple :

MINERVÆ AVG.  
QVINTVS CASSIVS  
PAPIRI. ET CLODIA  
V. S.

« Minervæ Augustæ, Quintus Cassius Papirius et Clodia votum solverunt. »

<sup>1</sup> Notre travail étant destiné aux personnes qui savent le latin, il nous a semblé superflu de traduire les inscriptions.

On sait que les différents Césars avaient leur divinité tutélaire, à laquelle ils donnaient leur nom pour surnom : *Mi-nervæ Augustæ, Plutoni Nerviano*, etc. Du reste, les mots un peu difficiles à comprendre sont expliqués dans le Dictionnaire des Sigles.

Quelquefois le nom des consuls est indiqué. Dans ce cas, il suffit, pour connaître la date de l'inscription, de consulter les fastes consulaires que nous donnons plus loin. Exemple :

IN H. D. D. I. O. M.  
 GENIO. LOCI. ET. FOR  
 TVNÆ. DIS. DEABVS  
 QVE. EMERITIVS  
 SEXTVS. MILES.  
 LEGIONIS. XXII.  
 PR. P. F. SEVERIA  
 NÆ. BF. COS. PRO  
 SE ET SVIS. POSV  
 IT. V. S. L. L. M.  
 MAXIMO. ET.  
 ÆLIANO. COSS.  
 IDIBVS. JANV  
 ARIIS.

« In honorem domus divinæ, Jovi optimo maximo, Genio loci et Fortunæ, Dis Deabusque, Emeritius Sextus, miles Legionis XXII, primigeniæ piæ fidelis Severianæ, beneficiarius consulis, pro se et suis posuit votum solvens lætus libenter merito ; Maximo et Æliano consulibus, idibus januariis.

En se reportant aux fastes consulaires, on trouve le consulat de Maxime et d'Élius, l'an 223 après Jésus-Christ. Ainsi, inscription est du 13 janvier 223.

2° Les inscriptions *juridiques*. Cette classe comprend toutes les inscriptions relatives aux lois, sénatus-consultes, plébiscites, c'est-à-dire décrets du sénat et du peuple ; aux actes publics et privés, contrats, testaments, etc. Une chose surtout

distingue ces inscriptions, d'ailleurs fort importantes; c'est le nom des consuls : il accompagne toujours la loi rendue sous leur gouvernement. Exemple :

L. ÆLIO CÆSARE. IMP. P. COELIO  
 P. F. BALBINO VIBVLLO PRO COSS  
 VII IDVS OCTOBRIS  
 CN. DOMITIVS. VALENS. II. VIR. ID.  
 PRÆEUNTE. C. IVLIO SEVERO PON  
 TIF  
 LEGEM. DIXIT. IN. EA. VERBA. QVÆ  
 INFRA SVNT, ETC.

« Lucio Ælio Cæsare imperatore, Publio Coelio Publii filio, Balbino Vibullo Proconsulibus, septimo idus octobris, Cneus Domitius Valens, Duumvir, Juridicando, præeunte Caio Julio Severo Pontifice, legem dixit, etc. »

3° Les inscriptions *publiques*. On entend par inscriptions publiques celles qui sont gravées sur des monuments publics, tels que les temples, les théâtres, les murs des cités, les arcs de triomphe, les ponts, les aqueducs, les frontières des différents pays, les milliaires des voies, etc. Remarquons, en passant, que les inscriptions des temples se plaçaient, en général, sur l'architrave et sur la frise des chapiteaux des colonnes, et non point au frontispice du temple sur des tables de marbre. Les inscriptions des murs de villes se gravaient sur les portes mêmes de la cité. On connaît l'inscription du Panthéon d'Agrippa placée sur l'architrave ; voici celle des murs de Vérone, gravée sur la porte de cette ville sous le règne de Gallien, l'an 265 de Notre-Seigneur :

COLONIA. AVGVSTA. VERONA. NOVA.  
 GALLIENIANA. VALERIANO II ET LYCI  
 LIO. CONS. MVRI VERONENSIVM. FA  
 BRICATI. EX DIE. III. NON. APRILIVM.

DEDICATI. PR. NON. DECEMBRIS. JVBEN  
TE. SANCTISSIMO GALLIENO. AVGVSTO  
N. INSISTENTE AVR. MARCELLINO. V. P.  
DVC. DVC. CVRANTE JVL. MARCELLINO.

« Colonia Augusta Verona nova Gallieniana, Valeriano iterum et Lucilio consulibus. Muri Veronensium fabricati ex die tertio nonarum aprilium, dedicati pridie nonas decembris. Jubente Sanctissimo Gallieno Augusto nostro; insistente Aurelio Marcellino viro perfectissimo duce ducenario; curante Julio Marcellino. »

Si le monument est dédié aux empereurs ou à d'autres personnages, leur nom, placé au datif, figure en tête des inscriptions. Exemple :

TI. CÆSARI. DIVI.  
AVGVSTI. F. DIVI. JVLII  
NEPOTI. AVG. PONTIFIC.  
MAXIMO. COS. V.  
IMP. VIII. TR. POL. XXXVIII  
AVGVRI. XV. VIR. SACR  
FACIUN. VII. VIR. EPVLON  
L. SCRIBONIVS. L. F. VOT. CELER  
ÆDILIS. EX. D. D.  
PRO LVDIS.

« Tiberio Cæsari divi Augusti filio, divi Julii nepoti Augusto, Pontifici maximo, Consuli quintum, Imperatori octavum, Tribunitia potestate trigesimum octavum, Auguri, Quindecemviro sacris faciendis, Septemviro epulonum, Lucius Scribonius, Lucii filius Votina (de la tribu Votina) Celer ædilis, ex decreto Decurionum, pro ludis. »

Cette belle inscription en l'honneur de Tibère montre le soin particulier qu'avaient les Romains de nommer les personnes qui avaient élevé les édifices ou qui avaient contribué à leur construction, et surtout d'indiquer la cause ou l'occa-

sion de l'érection. Quand les monuments ne sont dédiés à personne, le nom de ceux qui les ont édifiés se place en tête de l'inscription. Exemple :

IMP. CÆSAR. DIVI. F. AVG.  
PARENS. COLONIÆ MVRVM  
ET TVRRES DEDIT  
T. JVLIVS OPTATVS TVRRES VETVSTATE  
CONSVMPTRAS. IMPENSA. SVA. RESTITVIT.

« Imperator Cæsar, divi (Cæsaris) filius, Augustus, parens coloniæ, murum et turres dedit; Titus Julius Optatus turres vetustate consumptas impensa sua restituit. ».

Ceux qui avaient donné l'ordre de construire les monuments ou qui avaient approuvé l'ouvrage n'étaient pas oubliés; ainsi, sur un temple de la déesse Matuta on trouve :

ma<sup>7</sup> LVS. MALLIVS. M. F. L. TVRPIEIVS.  
L. F. DVOMVIRE. DE SENATVS SENENTTIA  
ÆDEM FACIENDAM. COERAVERTNT EISDEM  
QVE PROBAVERE.

« Manlius Mallius Marci filius, Lucius Turpilius Lucis filius Duumviri, de Senatus sententia ædem faciendam curaverunt idemque probavere. »

Les monuments les plus modestes, tels que les amphores, les briques, les vases en terre cuite, redisent également, et le nom du terrain d'où ils ont été tirés et de la fabrique où ils ont été faits, quelquefois même le nom des consuls sous lesquels ils furent fabriqués. Exemple :

OPVS DOL DE FIGVL PVBLINIANIS  
PREDIS ÆMILIÆ SEVERÆS.

« Opus doliare de figulinis Publinianis, prædiis Æmiliæ Severæ. »



SEVERO ET ARRIANO COS. EX.

FIGL. DOM. DOMIT.

« Severo et Arriano consulibus, ex figlinis domus Domitiae. »

De là les sigles suivants, qu'on trouve d'ordinaire sur les ouvrages de ce genre :

Op. dol. ou o. p., *opus doliare*.

Op. fig., *opus figulinum*.

O. d. v., *opus doliare vinarium*.

Ex. præd., *ex prædiis*.

Ex. poss., *ex possessione*.

Ex. fig., *ex figlina*.

Ex. off., *ex officina*.

Remarquons, en passant; cet usage invariable, chez les matres du monde, de marquer tous leurs monuments, tous leurs ouvrages, par une inscription qui en redit l'origine, la cause, l'époque, les auteurs, les circonstances. Rome chrétienne l'a fidèlement conservé, et on doit l'en bénir; sans cette attention, qu'on peut appeler providentielle, combien de faits, de dates seraient aujourd'hui perdus! Il serait bien à désirer que tous les autres peuples eussent suivi cet exemple.

Ne quittons pas les inscriptions publiques sans dire un mot des *tesseræ gladiatoriae*, ou marques honorifiques des gladiateurs. La *tessera gladiatoria* était une espèce de jeton ou de dé que recevait le gladiateur émérite et qui portait l'indication des combats dans lesquels il avait glorieusement figuré, ainsi que le nom du laniste, le jour et l'année du combat: c'était la croix d'honneur de ces soldats-là. Exemple :

FAVSTVS

ANTONI

SP. K. PR

M. LEP. L. ARR. COS.

« Faustus servus vel gladiator) Antonii, spectatus (spec-

taculo exhibitus) kalendis aprilis, Marco Lepido, Lucio Arrio Consulibus. »

4° Les inscriptions *historiques*. Elles ont pour but de transmettre à la postérité les faits mémorables et les noms de ceux qui les accomplirent. A cette classe appartiennent les Fastes Capitolins, le célèbre marbre d'Ancyre, contenant la vie d'Auguste, le vœu de Pompée après la guerre de trente ans, etc. Une noble simplicité forme le caractère distinctif de ces inscriptions. Comme exemple je citerai seulement celle du consul Appius, fondateur de la Voie Appienne :

APPIVS CLAVDIVS

C. F. CÆCVS

CENSOR. COS. BIS. DICT. INTERREX. III  
PR. II ÆD. CVR. II. Q. TR. MIL. III. COM

PLVRA OPPIDA. DE. SAMNITIBVS. CEPIT

SABINORVM. ET. TVSCORVM. EXERCI

TVM. FVDIT. PACEM. FIERI. CVM. TYR.

RHO (SIC)

REGE. PROHIBVIT. IN. CENSURA. VIAM

APPIANI. STRAVIT. ET. AQVAM. IN

VRBEM. ADDVXIT. ÆDEM BELLONA

FECIT.

« Appius Claudius Caii filius cæcus, Censor, Consul bis, Dictator, Interrex tertium, Prætor bis, Ædilis curulis bis, Quæstor, Tribunus militum tertium, etc. » Au lieu de *Pyrrhus*, l'inscription porte *Tyrrhus*.

5° Les inscriptions *honorifiques*. On en distingue de deux sortes : les unes relatent le décret du sénat, des empereurs, des collèges, des colonies, etc., en vertu duquel une statue, un monument, des honneurs ont été décernés à quelque personnage; les autres mentionnent l'honneur non-seulement *décerné*, mais *accordé*. Le nom de la personne auquel le monument est élevé commence l'inscription, et se trouve au datif. Cette circonstance est une preuve d'authenticité. Exemple.

M. CÆCILIO  
 NOVATILIANO C. V  
 ORATORI ET POET  
 Æ ILLUSTRIS ALLE  
 GATO INTER CONSV  
 LARES PRÆSIDI  
 PROV. MŒS. SVP.  
 JURIDIC. APVL. ET CA  
 LAB. PRÆT. TRIB. PL  
 Q. PROV. AFRIC  
 SPLENDIDISSIMVS  
 ORDO  
 BENEVENTANORVM  
 PRIVATIM ET PVBLIC  
 PATROCINIO EJVS  
 SÆPE DEFENSI P. DD

« Marco Cæcilio Novatiliano clarissimo viro, oratori et poetæ illustri, allecto inter consulares, Præsidi provinciæ Mœsiæ superioris, Juridico Apuliæ et Calabriæ, Prætor, Tribunus plebis, Quæstor provinciæ Africae, splendidissimus ordo Beneventanorum privatim et publice patrocinio ejus sæpe defensi posuerunt decreto decurionum. »

Quelquefois on imite le style grec, et le nom du personnage est à l'accusatif, témoin l'inscription de l'athlète Filumenus :

FILVMENVM  
 DDD. ET. PRINCEPES. N. VALENTINIAN  
 VALENS. ET GRATIANVS SEMP. AVGG  
 FILVMENVM IN OMNI. ATHLETICO. CER  
 TAMINE. ETC ÆTERNITATIS  
 GLORIA. DIGNVM ESSE. JVDICARVNT.

« Filumenum Domini, Domini, Domini et Principes nostri Valentinianus, Valens et Gratianus semper Augusti, etc. »

Si le personnage, tout en acceptant l'honneur qu'on lui fait, a remboursé la dépense du monument ; si la dépense est restée à la charge du fondateur, cette double circonstance est également rapportée. En général, rien n'est omis, dans ces précieuses inscriptions, de ce qui peut instruire la postérité sur la nature et la cause de la distinction honorifique, sur les titres du personnage, sur le nom et les qualités des personnes qui l'ont décernée : c'est toute une page d'histoire ; j'en citerai un dernier exemple :

M. HELVIO. M. F. M. N. SERG  
 AGRIPPÆ. F.  
 HVIC ORD. SPLENBIDISSIMVS  
 ROMVLENSIVM  
 IMPENSAM FVNERIS STATVAM  
 LOCVM SEPVLTVRÆ  
 DECREVIT  
 M. HELVIVS. AGRIPPA. PATER  
 HONORE. VSVS  
 IMPENSAM REMISIT.

« Marco Helvio, Marci filio, Marci nepoti Sergio, Agrippæ filio, huic ordo splendidissimus Romulensium impensam funeris, statuam, locum sepulturæ decrevit : Marcus Helvius Agrippa pater, honore usus, impensam remisit. »

6° Les inscriptions *funéraires*. Placées sur les mausolées, sur les sarcophages, sur les marbres, sur les *ollæ* des colomnaires, elles sont les plus nombreuses, et méritent l'attention spéciale du voyageur. C'est en les étudiant qu'il apprendra surtout à distinguer le style, la contexture, le cachet païen de la forme chrétienne, et qu'il arrivera, sans peine et sans crainte d'erreur, à cette conclusion fondamentale, que nos Catacombes ne contiennent aucun monument païen. Or, les inscriptions funéraires des anciens Romains sont de deux sortes : les unes simples et communes, les autres d'une contexture singulière et accompagnées de détails sur le droit de sépulture, sur l'inviolabilité du tombeau, etc., etc.

Toutes commencent à peu près invariablement par la formule solennelle : D. M., *Dis Manibus* ; ou D. M. S., *Dis Manibus sacrum* ; ou D. I. M., *Dis inferis Manibus*. D'ordinaire cette formule est seule ; quelquefois on la trouve accompagnée de ces mots : QVIETI ÆTERNÆ, PERPETVÆ SECVRITATI, ou D. S., *Dis secuis*. Le nom du défunt, sa filiation, ses qualités, les regrets qu'il laisse, le nom de ceux qui lui ont élevé sa tombe, ses années de mariage, son âge, le jour précis de sa mort, sont marqués avec soin. Il faut cependant remarquer que sur les tombes chrétiennes le jour de la mort et de la sépulture sont notés avec une exactitude plus religieuse encore. La raison en est dans l'usage où furent, depuis les premiers siècles, nos pères dans la foi de prier pour les morts au jour de leur anniversaire, ainsi que nous l'apprenons de Tertullien. Citons quelques exemples :

D. M.

AVRELIAE. SPENIS. T. L,  
MESIVS HERMEROS. CO  
JVGI. CARISSIME ET INCON  
PARAVILI. CONQ. VIXIT. AN  
IS. XIII. M. V. DXXX III. H.

« Dis Manibus, Aureliæ Spenis, Titi libertæ, Mesius Hermeros, conjugii carissimæ et incomparabili cum qua vixit annis tredecim, mensibus quinque, diebus viginti septem, horis undecim. »

D. M.

ÆLIA. EVTHENIAS  
FECIT. SIBI. ET. ACILIO  
PRIMIGENIO. PETRO  
CONJUGI. SVO. QVI.  
VIXIT. ANN. L.  
ME. IIII. DI. VI.  
BENEMERENTI. FECIT  
V. ANN. XXVII.  
MENSIBVS. V. D. XXII.

« Dis Manibus. *Ælia Euthenias fecit sibi et Acilio primigenio Petro, conjugi suo, qui vixit annis quinquaginta, mensibus quatuor, diebus sex, benemerenti fecit. Vixit (sous-entendu in matrimonio, ou mecum) annis viginti septem, mensibus quinque, diebus viginti duobus.* »

En voici une avec le digamma ou *F*, pour *B* et *V*, et qui accuse l'époque de Claude et les temps postérieurs jusqu'au quatrième siècle :

D. M. SACRVM  
 SECENDVS I IXIT. MEN. IX. D. XXVI  
 PETRONIA. NOE. SOROR. EJVS  
 I IXIT. ANNUM. MENS. III. D. XII.  
 HIC. SEPVLT. SVNT

« Dis Manibus sacrum. *Secendus (ou Secundus) vixit mensibus novem, diebus viginti sex; Petronia Noe, soror ejus, vixit annum, menses tres, dies duodecim; hic sepulti sunt.* »

Sur la tombe des femmes se met aussi le nom de leur mari : ce nom est ordinairement au génitif, régi par le mot *uxor* sous-entendu. Exemple :

CÆCILIE  
 METELLÆ CRASSI  
 Q. CRETICI. F

« *Cæcilie Metellæ (sous-entendu uxori) Crassi, Quinti (Metelli) Cretici filie.* »

FANNIA  
 L. F. NASVLÆI

« *Fannia (filia) Lucii Fannii (uxor) Nasulæi.* »

Le nom de la profession, de l'habitation, de la tribu, se trouve également indiqué, et il se place après les nom et surnom de la personne. Exemple :

AVRELIVS L. L.  
 HERMIA. LANIVS  
 DE COLLE. VIMINALI.

« Aurelius, Lucii (Aurehii) libertus Hermiæ, Janius (boucher) de colle Viminali. »

P. CORNELIUS  
CELADVS. LIBR  
AB. EXTR. PORTA  
TRIGEMINA

« Publius Cornelius Celadus, librarius ab extra porta Trigemina. »

Sur les tombes militaires on lit : *Miles veteranus*, avec le nom de la cohorte, de la légion, de l'aile, de la centurie, de la flotte, du vaisseau où il a combattu. *Mil. coh. vi*; *veter. leg. xv.*; *mil. coh. xxii urbanæ*; *III. Vict.*; *III Minerva*, etc.; c'est-à-dire, *miles cohortis sextæ*; *veteranus legionis decimæ quintæ*; *miles cohortis vigesimæ secundæ urbanæ*; (miles) *triremis Victoria* (nom de la galère); *quadriremis Minerva*, etc. Enfin, les années de service sont ordinairement indiquées par les signes suivants : *mil. an. xvi*, « militavit annis sexdecim; ou bien *stip. xxvii*, *stipendiorum (annis) viginti septem*.

Telles sont les inscriptions communes.

Quant aux inscriptions d'une contexture singulière, je n'en rapporterai que deux ou trois exemples, dont l'explication suffira pour initier à cette lecture :

LVPENSIA. HIC EGO  
SUM. INLATA. CONSUTIA  
RVFA. CVIVS. OSSA. LEVITER  
TEGAT. TERRA. MATER.

« Lupensia, hic ego sum illata a Consutia Rufa, cujus ossa leviter tangat terra mater. »

AVR. TIGRIS. C. F. AVR.  
FELICIANO. V. P. MARITO  
INCOMPARABILI. CVM. Q. VI  
XI. ANNIS. XI. SINE. VLLA  
DISCORDIA. BENEMERENTI  
CVM. DOLORE. MEO.  
INSCVLPI. JVSSI.

« *Aurélia Tigris Caii filia, Aurelio Feliciano viro perfectissimo, marito incomparabili cum quo vixi annis undecim, etc.* »

BENE SIT. FILIS. FILIABVS MEIS

QVI. ME. BENE. COLVERVNT.

Il est un grand nombre d'inscriptions qui mentionnent des legs pour que, chaque année, au jour anniversaire de la mort du défunt ou de son fils, on donne à ses concitoyens des comestibles : *epulum, crustulum, mulsum, pecuniam, oleum, panem, carnem* ; ou que, chaque année, on apporte des roses sur son tombeau : *ad solemnia cibi et rosarum, quod est ut singulis annis rosæ ad monumentum deferrentur, et ibi epularentur duntaxat* ; ou bien : *ad munus gladiatorium edendum ; ut omnibus annis sacrificio ei parentarentur, id est oleo, lacte, vino et victimarum sanguine statis diebus tumulus aspergeretur, vel remundaretur.*

Quant aux inscriptions qui marquent le droit de sépulture, elles sont très-nombreuses et révèlent chez les païens le triste caractère d'égoïsme dont j'ai parlé dans l'histoire des Catacombes. Les formules par lesquelles est exprimée la propriété, le droit ou l'exclusion du monument, sont très-variées ; en voici quelques exemples :

M. STATIUS

M. L. CHILO

HIC

HEVS. TV. VIATOR. LAS

'SE. QVI. ME PRÆ

TEREIS

CVM. DIV. AMBVLA

REIS TAMEN. HOC VENIVNDVM

EST TIBI

IN. FR. P. X.

IN. AG. P. X.

« *Marcus Stadius, Marci libertus, Chilo, hic ; heus ! tu viator lasse, qui me præteris, cum Divis ambulaveris, tamen huc*



veniendum est tibi. » Voici la mesure du monument ou du terrain appartenant à Staius : « In fronte pedes decem ; in agro pedes decem. »

On va jusqu'à indiquer le nom des personnes vivantes et mortes qui ont droit au même tombeau. Le nom des morts est précédé de la lettre grecque  $\theta$ , initiale du mot  $\theta\acute{\alpha}\nu\alpha\tau\omicron\varsigma$  ou  $\theta\alpha\nu\acute{\alpha}\nu$ , *mors* vel *defunctus* ; le nom des vivants de la lettre  $\nu$ , *vivus* ou *viva*. Il paraît que dans les registres militaires on marquait d'un  $\theta$  le nom des soldats morts ; cet usage aurait donné lieu à celui qu'on remarque dans les inscriptions. Exemple :

$\theta$ . EGNATIA. SEX. L. AVGE  
 V. SEX. EGNATIVS SEX. L. NEICO  
 V. EGNATIA SEX. L. APOLLONIO  
 $\theta$ . P. CÆCILIVS. P. L. FAVSTVS

« Defuncta Egnatia Sexti liberta auge ; vivus Sextus Egnatius Sexti libertus neico ; viva Egnatia Sexti liberta Apollonio ; defunctus Publius Cæcilius Publii libertus faustus. »

D'autres fois l'inscription indique non les individus, mais la classe de personnes qui a droit à la même sépulture. De là les sigles suivants, si communs sur les pierres tombales : H. M. H. N. S, *hoc monumentum hæredes non sequitur* ; H. M. A. H. N. P., *hoc monumentum ad hæredes non pertinet*. Si les héritiers sont admis dans le tombeau, l'inscription a soin de le remarquer : H. M. H. S., *hoc monumentum hæredes sequitur*. Quelquefois les seuls héritiers naturels doivent jouir de ce privilège, à l'exclusion des héritiers légaux, et cette distinction se trouve également spécifiée : H. M. H. E. N. S., *hoc monumentum hæredes exteros non sequitur*.

Ordinairement les affranchis, les affranchies et leur postérité avaient place au colombaire de leurs patrons. Cette faveur est exprimée par la formule : LIB. LIB. Q. POSTQ. E., *libertis libertabusque posterisque eorum*.

Telle était la jalousie des païens à l'égard de leur sépulture qu'ils indiquaient soigneusement la contenance du terrain

concédé, afin que personne ne pût s'en emparer, le diminuer, y bâtir, en faire un usage quelconque. De là encore ces sigles tant de fois reproduits sur les colomnaires et les tombes isolées : IN. FR. P. XV. ; IN A, ou INA, ou IN AGR. P. XII, *in fronte pedes quindecim, in agro pedes duodecim*. Comme la plupart des tombeaux regardaient les voies publiques sur les bords desquelles ils étaient placés, *in fronte* veut dire *in latum, in latitudinem, ante frontem, in monumento, in facie a via*, et *in agro* signifie *in longum, in partem posteriorem, retro, a retro, retrorsum*. Si le tombeau formait un quadrilatère, on l'exprimait de cette manière : Q. Q. V ; *quoquoversum* ; ou bien : *in fronte et in agro pedes quadratos*. Exemple : IN. A. P. Q. XV., IN FR. P. Q. XV., *in agro pede quadratos quindecim, in fronte pedes quadratos quindecim*. Ils allaient jusqu'à indiquer les fractions, comme un demi-pied et même quelques pouces : IN. F. P. XV., IN. AG. P. XIII, *in fronte pedes quindecim, in agro pedes duodecim semis* ; IN FR. P. VII  $\square$ ., *in fronte pedes septem triens*.

Pour protéger leur tombeau contre toute espèce de profanation, ils ne se contentaient pas de le placer sous la protection des dieux Mânes ; les inscriptions lançaient encore des malédictions, et stipulaient des amendes contre les violateurs ; exemples : H. M. D. M. A, *huic monumento dolus malus abesto* ; ou bien : *si quis hoc vendere voluerit, arkæ pontificum L. ss. x. millia nummum inferet* ; vel : *si quis alienum corpus hic intulerit pœnam supra scriptam inferet*. La plus grande malédiction qu'ils pouvaient lancer contre le violateur de leur tombe était qu'il fût lui-même privé de sépulture. Exemple :

LÆSERIS. HVNC. TVMVLVM. SI. QVIS  
 QVIS. IN. TARTARA. PERGAS  
 ATQUE. EXPERS. TVMVLI. LÆSERIS.  
 HVNC TVMVLVM.

## CHAPITRE III.

Orthographe des inscriptions; orthographe des lettres.

La première condition pour lire une inscription, c'est de connaître à quelle classe elle appartient, chaque classe ayant des sigles particuliers; mais cela ne suffit pas, il faut encore se familiariser avec l'orthographe lapidaire. Or, six choses doivent fixer l'attention : les lettres, les diphtongues, les sigles, la ponctuation et l'ornementation.

*Des lettres.* Il faut d'abord s'habituer à plusieurs bizarreries dans la forme des lettres : 1° on trouve des inscriptions latines en caractères grecs; cela peut tenir à ce que les deux langues se parlaient indistinctement à Rome et en Italie sous l'empire et sur la fin de la république; 2° la première et la dernière ligne de l'inscription sont souvent écrites en lettres majuscules, tandis que les lignes intermédiaires sont en texte ordinaire; 3° dans le contexte, des lettres majuscules sont quelquefois mêlées à des lettres plus petites. Cet usage n'a d'autre motif que la fantaisie du sculpteur ou l'ornementation du monument; exemples : QVINCTIVS, MATER, CONSVLIBVS, OMNIVM, CVRIAM, MVNICIPIA, STIPENDIIS, MVNICIPIIS, SIBI, INTELLIGANT, etc. D'autres fois la lettre majuscule indique, en la suppléant, une lettre omise; exemples : MERCURo, ESE, ARGENTARI, BOARI, COPIS, PISSIMO, TVRRIS, etc., pour *Mercurio, esse, argentarii, Boarii, copiis, piissimo, turres*. Enfin, dans certains cas, pour indiquer qu'une syllabe est longue, on redouble la lettre. Exemples : SVIIS, LIBERTIIS, pour *suis* et *libertis*.

A s'écrit quelquefois comme  $\Lambda$  des Grecs, d'autres fois  $\text{A}$ ,  $\text{A}$ ,  $\text{A}$ ,  $\text{A}$ ,  $\text{A}$ .

B comme notre *b* ou  $\text{B}$ .

D comme notre *d*.

E est souvent remplacé par deux I; exemple, MATIIR pour

*mater* ; d'autres fois par le  $\Pi$  des Grecs ou par le  $e$  en demi-lune  $\mathcal{E}$ .

F prend quelquefois cette forme  $\mathcal{F}$ .

G celle-ci  $\mathcal{G}$ .

H celle-ci  $\mathcal{H}$ , ou celle de l'esprit doux I ou celle de l'esprit fort  $\mathcal{I}$ .

1. On trouve à peine quelques inscriptions avec le  $i$  surmonté d'un point ; mais il se rencontre un certain nombre surmonté d'un petit triangle  $\Delta$ . Cette manière de ponctuer, dont on trouve des exemples au siècle d'Auguste, devient commune au quatrième siècle. I surmonté d'une petite ligne signifie *et*.  
Exemple :

IMP AVGG DD NN  
MAG. MAXIMO I  
FL. VICTOR

« Imperatoribus Augustis dominis nostris magno Maximo et Flavio victoribus. »

L est souvent écrit en grec  $\Lambda$ , d'autres fois sous cette forme  $\mathcal{L}$ .

M comme deux  $\Lambda\Lambda$  grecs ; exemple :  $\Lambda\Lambda$  ou  $\mathcal{M}$ , les deux lignes du milieu étant beaucoup plus courtes que les jambages latéraux.

P s'écrit quelquefois  $\mathcal{P}$ .

Q comme il suit :  $\mathcal{Q}$  ou  $\mathcal{O}$  sans petite queue.

R. Le P des Grecs remplace quelquefois l'R des Latins.

T se trouve quelquefois sans tête ; exemple :  $\text{SIATILIA}$  pour *Statilia*.

U, excepté dans les inscriptions chrétiennes, ne se trouve jamais que sous la figure du V. Quelquefois il prend cette forme bizarre  $\mathcal{UP}$  ; mais ici se présente une remarque importante. Dans les inscriptions qui datent du règne de Claude, le digamma des Grecs remplace le V consonne ; car on sait que

cet empereur introduisit cette lettre grecque dans l'alphabet latin. Suet., in Claud., c. 41. Exemples : **AMPLIAFIT**, **TERMINAFIT**, **DIPI**, **OCTAFIA**, **XVFIR**, pour *ampliauit*, *terminavit*; *Divi*, *Octavia*, *Quindecemvir*.

X s'exprime souvent par deux SS ou par CS.

Y par V.

## CHAPITRE IV.

### Orthographe des Diphthongues.

Des simples lettres passons aux diphthongues : 1° les sculpteurs oublient souvent de les exprimer ; exemples : **VITE**, **BONE**, pour *vitæ*, *bonæ* ; 2° ils en font quelquefois sans raison ; exemples : **ÆORUM**, **BÆNEMERENTI**, **SÆCUNDA**, pour *eorum*, *benemerenti*, *secunda* ; 3° ai pour æ est fort du goût des anciens Romains ; néanmoins on trouve cette forme de diphthongue dans les siècles postérieurs à la république, jusqu'à Constantin, où elle tombe en désuétude ; exemples : **CAICILIO**, **PROVINCIAI**, **ROMAI**, **CLODIAI**, etc., pour *Cæcilio*, *Provinciae*, *Romæ*, *Clodiae*, etc.

Les diphthongues sont quelquefois liées, d'autres fois non ; exemples : **ÆRARIO**, **FORTUNAE** ; quelquefois les simples lettres qui ne forment pas diphthongues sont liées ensemble ; exemples : **VIX** † **AN**. **REDEN** † **OR** **B** **ÆRARIO**, pour *vixit annos*. *Redemptor ab ærario*. Ces ligatures, qui unissent ces lettres simples, sont d'une haute antiquité. En voici un exemple qui remonte à la onzième année de Domitien ; il est d'autant plus intéressant qu'il nous montre une ponctuation qui ne peut être attribuée qu'à la bizarrerie du sculpteur :

CLAUDIA ATTICA

ATTICI. AVG LIB. ARATIO **NS**

IN. SACRARIO. CERERIS. ANTIATI **ME**

DEOS SVA. INPENSA. POSVIT

SACERDOTE. JVLIA. PROCULA

IMP. CÆSAR. DOMITI **VA**

AVG. GERMANIC. XI. COS

« Claudia Attica (uxor) Attici, Augusti liberta a rationibus in sacrario Cereris antiatınæ (de la ville d'Antium) Deos sua impensa posuit, sacerdotē Julia Procula imperatore Cæsar Domitiano Augusto germanico, undecimum consule.

Après avoir parlé de la forme matérielle des lettres, disons quelque chose des mots, savoir : 1° du changement des lettres ; 2° de leur omission ; 3° de leur addition ou redoublement ; 4° de leur transposition.

1° *Du changement des lettres.* Rien n'est plus commun dans les inscriptions païennes que les changements suivants : B pour V. Exemples : Albei pour Alvei.

Atabis	Atavis.
Bibus	Bivus.
Bivus	Vivus.
Bixit	Vixit.
Provincia	Provincia
Serbus	Servus.
Sibe	Sive.
Viba	Viva.

B prend encore la place du P. Exemples : CONLABSUM pour *conlapsum* ; ou vice versa, PLEPS, SUP pour *plebs, sub*.

C s'écrit quelquefois pour le G. Exemple ; MACISTRATVS pour *magistratus*, CORCONIVS pour *Gorgonius* ; il remplace quelquefois le Q ; exemple : ACVARIO pour *aquario*.

D se trouve mis pour T : QVODANNIS pour *quotannis*.

E pour I dans un grand nombre de mots : DEANA, DOLEA, DABET, pour *Diana, dolia, dabit*.

F pour PH. Exemples : DAFNE, TRIUMFALEM, TRIUMFATORI, pour *Daphne, triumphalem, triumphatori*, etc.

I pour E. Exemple : CAMINA, MIRCVRIVS, OB CIVIS SERVATOS TURRIS, FINIS, PARENTIS, pour *Camena, Mercurius, ob cives servatos, turres, fines, parentes*, etc.

K pour C : KÆSO, KALENDAS, KANDIDATUS, KARISSIME, ARKARIUS, EVOKATUS, SAKRUM, URTIKA, pour *cæs, calendas, candidatus, carissime, arcarius, evocatus, sacrum, urtica*.

b.

M se change en N. Exemples : INPENSA, INCOMPARABILI, pour *impensa incomparabili*.

N s'adoucit en S dans les mots MESSIS, MESSIBUS, pour *messis, mensibus*.

O se trouve pour U. Exemples : HOC, EQUOM, PERPETUOM, INGENUOS, pour *huc, equum, perpetuum, ingenuus*.

P. On rencontre, mais rarement, PH pour F. Exemple : PHECIT pour *fecit*.

Q pour C : LOQVS. QVRAM pour *locus, curam*.

R se voit pour L : SUPERLECTILE pour *supellectile*.

T pour D, comme ATFINES, ATLECTUS, SET, pour *ad fines, adlectus, sed*. A la troisième personne du pluriel du prétérit actif il se confond avec l'N précédent. Exemple : COMPARAVERUM, FECERUM, SUM, pour *comparaverunt, fecerunt, sunt*.

V rend la pareille au B et prend souvent sa place : DANUVIUS, PLACAVILE, VENEMERENTI, pour *Danubius, placabile, benemerenti*.

U usurpe aussi, surtout dans les inscriptions du siècle d'Auguste, la place de l'I. Exemples : LACRUMÆ, MAXUMUS, OPTUMUS, ULTUMA, pour *lacrimæ, maximus, optimus, ultima*. La place de l'O : MANDATUVE, SUBOLES, NUMENCLATOR, pour *mandatove, soboles, nomenclator*. Enfin celle de l'Y, ainsi : ILLURICUM, SURIA, pour *Illyricum, Syria*.

2° De l'omission ou retranchement des lettres. Non-seulement elle a lieu pour les lettres doubles, mais encore pour les lettres simples. Exemples de la première proposition : JUSIT, HOREARIUS, SULA, COLIBERTUS, pour *jussit, horrearius, Sulla, collibertus*. Exemples de la seconde : CHORTIS, MINEVA, GALLU, VIBU, pour *choortis, Minerva, gallus, vivus*.

Mais de toutes les lettres celles qui se trouvent le plus souvent supprimées dans les inscriptions sont l'M et l'N. Exemples de l'M retranché : DEU ANNORU, AD HONORE, ANTE FACIE, EORU, *Deum, annorum, ad honorem, ante faciem, eorum*. Exemples de l'N retranché : ARNIESI, CRESCESSES, MISENESSI, AQUILEIESIS, pour *Arniensi, Crescenses, Misenensis, Aquileiensis*.

3<sup>o</sup> *Du redoublement ou de l'addition des lettres.* Il porte principalement sur les deux lettres N et X. Exemples : HERENS, THENSAURIS, CENTENSIMUM, NONAGENSIMUM, CONJUNX, pour *heres, thesauris, centesimum, nonagesimum, conjux*. EX-SORTÆ, EXEMPLUM, FIXSUS, JUNCXIT, VICXIT, MAXSIMI, MAXSUMOS, pour *exortæ, exemplum, fixus, junxit, vixit, maximi-maximos*.

4<sup>o</sup> *La transposition.* Elle est assez rare ; en voici un seul exemple : MAPHITHEATRI, pour *amphitheatri*.

On se demande d'où peut venir cette orthographe si bizarre et si éloignée de la manière ordinaire d'écrire le latin. On peut en indiquer plusieurs causes, mais entre autres l'inexpérience du sculpteur et la prononciation vulgaire. Il est plus que vraisemblable que les peuples conquis prononcèrent la langue des vainqueurs chacun à sa manière, comme il nous arrive de prononcer les langues étrangères avec notre accent national. On a écrit comme on parlait ; de là l'orthographe étrange des inscriptions. Il faut seulement observer que les bizarreries que nous venons de signaler ne se rencontrent pas dans les inscriptions romaines d'un intérêt public et des beaux siècles de la latinité ; par exemple, d'Auguste à Trajan. A partir de Gordien, la langue publique elle-même s'altère à mesure que l'empire tombe en décadence.

## CHAPITRE V.

### Orthographe des Sigles.

On appelle sigles (*singulæ litteræ*) les abréviations si communes dans les inscriptions qui en forment la principale difficulté. On distingue six manières d'écrire ces abréviations.








1<sup>o</sup> En mettant seulement les initiales des mots : V. C., C. F., Q. L., pour *vir clarissimus, Caii filius, Quincti libertus* ;

2<sup>o</sup> En mettant les deux ou trois premières lettres des mots : DEC., CONL., AJVT., TABUL., ARK., AUG. LIB., TABUL. AQVAVUM,



pour *decurio, conlegium, ajutor, tabularius, arkarius, Augusti libertus, tabularius aquarum* ;

3° En mettant la lettre initiale et la finale, et supprimant les lettres intermédiaires ; ainsi : FRI. pour *fratri*. Quand on veut marquer le pluriel, on redouble quelquefois la lettre initiale, en ajoutant quelques-unes des lettres intermédiaires ou finales ; en voici un bel exemple dans l'inscription de Glaucus :

D  M   
 T  ÆLIO  AVG. LIB. G. LAVCO  
 CVBICVLARIO  
 STATIONIS. PRIMÆ  
 ROSCIA. LYDE  
 CONJVGI. KARISSIMO  
 BENEMERENTI. FECI  
 ET. SIBI. ET. SVIS. ET. LL. B. L. LIBERT  
 P. E. HOC MONIMENTUM  H.  N  S

« Dis Manibus. Tito Ælio Augusti liberto Glaucō, cubiculario stationis primæ, Rōscia Lyde, conjugi carrissimo benemerenti fecit et sibi et suis et libertis libertabus posteris eorum. Hoc monumentum hæredes non sequitur. »

4° En mettant, lorsque le mot est de deux syllabes, l'initiale de chaque syllabe. Exemple : BN. RP. NT pour *bono reipublicæ nato*.

5° En mettant, si le mot a plus de deux syllabes, les initiales de toutes les syllabes ; exemples : B. N. M. R. TB. D. C. R. N. M. pour *benemerentibus, decurionum*.

6° En écrivant les nombres on fait souvent précéder le chiffre de la lettre N, qui signifie *numero*, nombre. Exemple : VIXIT ANNOS LV, MENSES N. XI, DIES N. XXVII, pour *vixit annos quinquaginta quinque, menses numero undecim, dies numero viginti septem*.

7<sup>o</sup> Quant aux signes numériques, je vais donner les principaux, afin de rendre mon modeste travail aussi complet que possible.

Un, I.

Deux, II, 1.

Quatre, IIII, IV.

Six, [IIII], VI.

Huit, IIX, VIII.

Trente, XXX.

Quarante, XXXX, XL.

Quatre-vingts, XXC.

Quatre-vingt-dix, LXXXIX, XC.

Quatre cents, CCCC, CDC, D.

Cinq cents, D, D, G.

Huit cents, CC ∞.

Mille, ∞, CIQ, ∞, M̄. T.

Deux mille, ∞∞.

Trois mille, ∞∞∞, ou bien ⊗⊗⊗.

Quatre mille, ∞ IQ, ou bien ⊗⊗⊗⊗.

Cinq mille, IQ, ou bien A.

Neuf mille, ∞ CCICQ, ou bien ∞ Ψ.

Dix mille, CCICQ, ou bien A, ou bien Ψ.

Quinze mille, CCICQ, ou bien AΔ.

Vingt mille, A A, ou bien (CIQ) (CI), ou bien xmx.

Un million, ☒.

Seize millions, XVI.

Il faut remarquer que lorsqu'il s'agit de monnaie la ligne tirée au-dessus du chiffre indique le mille ; exemple LX̄VI, soixante mille. Souvent cette ligne se trouve, mais comme simple ornement, sur les chiffres qui indiquent les

années, les numéros d'ordre des légions, des magistratures; quelquefois même elle coupe le chiffre indicateur sans avoir même une valeur spéciale; exemple de l'un et de l'autre: **IMP. XII, TRIB. POTEST XVI; ### VIR**, pour *imperator duodecimum; tribunitia potestate decimum sextum; quatuor vir.*

Les sesterces s'indiquent par les sigles suivants: **HS, HS, H, H, LL, SS, SS**, et les deniers par ceux-ci: **N, XX**.

Les centaines s'expriment par différents signes dont le plus usité est celui-ci: **>**, qui sert aussi à désigner le centurion. On trouve encore, avec la même signification, le **Y**, le **O**, le **Q**, l'**E**; comme le **B** pour indiquer le *beneficiarius*.

## CHAPITRE VI.

### Ponctuation.

Je n'ajouterai que peu de choses à ce que j'ai dit de la ponctuation dans l'histoire des Catacombes. Les accents figurent sur un certain nombre d'inscriptions; mais jamais on n'y trouve l'accent circonflexe, bien qu'il fût en usage chez les Romains, ainsi que nous l'apprend Servius<sup>1</sup>. L'origine des accents dans l'écriture monumentale date du siècle d'Auguste. Au reste, les accents apprennent peu de chose, excepté l'antiquité des inscriptions. Si quelquefois ils marquent les syllabes longues, souvent ils accompagnent les syllabes brèves et n'accusent que la fantaisie du sculpteur.

Quant à l'*interponctuation*, elle donne lieu à trois remarques d'une certaine importance: 1° Dans les inscriptions de la meilleure époque chaque mot est suivi d'un point rond. Il faut excepter, en général, les derniers mots de chaque ligne. En effet, le point ne fut introduit que pour distinguer les

<sup>1</sup> *Æneid.*, lib. III, v. 375.

mots les uns des autres. Or, cette distinction est suffisamment indiquée pour le mot final par la place qu'il occupe. Maffei va jusqu'à rejeter comme fausse toute inscription dont les dernières paroles sont ponctuées. Cette règle offre cependant des exceptions; il existe des inscriptions très-authentiques dont les derniers mots sont ponctués. Exemple :

CA LIVIO A CA A ERGA

CLEMENTINA MILA COHA VII

PRA > VCA MARCIA GEMELINI

LIVISA OBSEQV SV LIBA  
VA FA

« Caio Livio Caii filio, Sergio Clementi, militi cohortis octavae, primae centuriae, Caius Marci Gemellini Livius obsequens libertus, vivus fecit. »

Ce qu'il y a de remarquable dans cette inscription, c'est qu'elle est ponctuée non avec le point rond, mais avec un point triangulaire : cette forme indique les temps postérieurs à Auguste.

2° Quelquefois chaque parole, chaque syllabe et même chaque lettre est suivie d'un point. Ce signe annonce les inscriptions du second siècle, bien qu'on le trouve parfois dans les temps antérieurs. Exemples : DVM. TAXAT. IN. TRA. G. LAVCO, pour *dumtaxat intra Glauco.* ; et enfin, J. V. V. E. N. T. I. V. S. ; T. I. T. V. S. pour *Juventius, Titus.*

3° Par un excès opposé, on trouve des inscriptions où ni les syllabes ni les mots ne sont séparés par aucun point. Les ouvrages en terre cuite offrent souvent cette anomalie. En voici un exemple entre mille :

EX PRAVLPIE ACCE  
PTA PÆ ET APR COS

« Ex prædiis Ulpiaæ accepta Poetino et Aproniano consulibus. » Cette inscription date de l'an 123 après Notre-Seigneur.

Terminons en ajoutant que pour séparer les périodes, ou indiquer le passage d'un sujet à un autre, les anciens se servent ou d'un point d'interrogation (?) ou d'une ligne verticale : | .

## CHAPITRE VII.

### Ornementation.

Quant aux ornements des inscriptions, ils offrent un quadruple intérêt : 1° ils font connaître en détail les usages de l'antiquité. Non-seulement les grands ouvrages, comme la colonne Antonine et la colonne Trajane, mais encore les sarcophages et les monuments de moindre importance montrent dans les figures, dans les bas-reliefs dont ils sont ornés la manière d'offrir les sacrifices, de bâtir, de combattre, de se vêtir, de manger; d'ordonner la pompe des triomphes, des enterrements, etc.; en un mot, tous les détails de la vie religieuse, publique et domestique des anciens.

2° Ils garantissent l'authenticité des monuments. Les fausses inscriptions, dit le sévère Maffei, ne sont presque jamais accompagnées d'ornements et de sculptures. *Raro occurrunt spuria epigrammata quibus simulacra aliaque sculptilia et ornamenta sint adnexa*<sup>1</sup>. On en conçoit la raison; quoi de plus propre à découvrir la fraude que des ornements qui n'auraient pas le goût antique ou qui ne répondraient pas au sujet ?

3° Ils indiquent l'époque du monument. La simple coiffure d'une statue de *Pauline* a fixé l'origine de cette statue au règne d'Antonin; ainsi d'un grand nombre d'ornements exclusivement propres à telle ou telle époque.

<sup>1</sup> *De Arte lapidaria*, c. 210.

4° Ils en facilitent l'intelligence. Un savant antiquaire avait trouvé l'inscription suivante :

C. PVPIVS. C. L. MICVS.  
PVRPVRARIVS.

et il expliquait le mot *purpurarius* par pêcheur de coquillages purpurifères. Mais, en examinant les bas-reliefs qui accompagnent l'inscription, on a trouvé une balance, un vase. Or, ces deux objets sont plutôt les attributs d'un marchand de pourpre que d'un pêcheur : la balance sert à peser la pourpre et le vase à la conserver. L'illustre chevalier Orsati <sup>1</sup> en a conclu avec beaucoup de vérité que Caius Pupius Micus était non un pêcheur de coquillages purpurifères, mais un marchand de pourpre.

Outre les figures et les bas-reliefs, on remarque souvent sur les pierres tombales et les sarcophages un ou plusieurs trous, qui révèlent un usage célèbre parmi les païens. Ils sont destinés à recevoir les larmes, les libations, l'eau *arferia*, le vin, le sang des victimes offertes en l'honneur du mort. On sait que les anciens attachaient un grand prix à ces marques d'affection.

Je n'en citerai que deux preuves :

QUANDOCUMQVE LEVIS TELLVS MEA CONTEGET OSSA  
INCISUM ET DVRO NOMEN ERIT LAPIDE  
SI QVA TIBI FVERIT FATORVM CVRA MEORVM  
NE GRAVE SIT TVMVLVM VISERE SÆPE MEVM  
ET QVICVMQVE TVIS HVMOR LABETVR OCCELLIS  
PROTINUS INDE MEOS DEFLVVT IN CINERES

INJICE SI PIETAS VSQUAM EST SVSPIRIA ET IMPLERE  
MECVM HOSFES LACRIMIS MARMORIS HOC VACVVM

<sup>1</sup> *Marmi eruditi*, pars II, p. 230.

## CHAPITRE VIII.

## Interprétation des inscriptions.

Voici quelques règles et quelques moyens généraux d'interprétation. Il faut se rappeler que les abréviations et les sigles exposés aux regards publics sur les monuments et les tombeaux n'ont pas une signification mystérieuse et difficile à trouver. Au contraire, ils indiquent des choses que tout le monde pouvait facilement deviner : c'est la judicieuse remarque de Maffei : *Usitatas formulas, solemnia verba litterasque in oculos perpetuo incurrentes quibus ferme tunc intelligeret ac perciperet; publicæ eruditionis ita fuit uniformitas et constantia ut quæ in Africa, in Gallia, in Dacia marmoreis aut æreis tabulis committebantur iisdem ac quæ Romæ contractionibus perscripta videamus eodemque sensu adhibitæ*<sup>1</sup>. De là, une première règle d'interprétation :

1° L'explication ne doit rien avoir de forcé, de tiré, et qui n'obtienne aussitôt l'assentiment des hommes instruits.

2° L'explication ne doit contenir ni formule inusitée ni transposition de mots, mais être simple et d'une seule venue.

3° L'explication ne doit laisser aucun sigle sans le confronter avec le contexte et le corps de l'inscription.

4° L'explication ne doit admettre aucun sens qui répugne au genre particulier de l'inscription ; exemple :

ANTONINO. AVG. PIO

PONT. MAX. TRIB.

POT. COS. II.

P. P. D. P

» Antonino Augusto pio, Pontifici maximo, tribunitia potestate, consuli iterato, patri patriæ, decreto publico. » On expli-

<sup>1</sup> *De Arte lapidaria*, p. 29.

querait mal les sigles P. P. par ces mots *praefecto praetorio* ou *patri patrum*. Cette interprétation ne serait plus en harmonie avec l'ensemble de l'inscription ; les empereurs ne prirent jamais le titre de préfet du prétoire ou de Père des pères.

5° L'explication doit tenir compte de la place occupée par les sigles, et ne rien admettre, en les interprétant, qui soit contraire à cette place. Prenons pour exemple les sigles A. P., précédés d'un nom, comme dans cette épitaphe :

C. ALBINUS. C. F.  
OVF. MASCELLIO  
III. VIR. A. P.

Caius Albinus, Cui filius Oufentina (de la tribu Oufentina) Mascellio, quatuor vir aedilitia potestate. » Les sigles A. P. signifient *aedilitia potestate*. Dans un autre où ils seront précédés de ces mots *dare debent*, ils signifient *ærario populi romani* ou *ærario publico*.

6° L'explication doit faire attention au lieu où a été trouvée l'inscription, parce que celle-ci contient souvent des sigles qui indiquent le pays même ou la ville.

7° L'explication doit s'éclairer, se confirmer par la comparaison des monuments ornés d'inscriptions semblables, mais plus clairement exprimées. C'est par ce moyen que furent glorieusement interprétés les sigles suivants d'une inscription trouvée à Genève en 1753 : LEG. VIII. AVG. P. E. C. C., par ces mots : *Legionis Octavae Augustae Pia Felicitis, Constantis Commodae*. En effet, on trouve dans Gruter une autre inscription de C. Vesnius, sur laquelle on lit en toutes lettres :

QVO MILITANTE GVM LIBERATA ES  
SET. NOVIA OBSIDIONE LEGIO MA  
FIDELIS. CONSTANS. COMMODA GO  
GNOMINATA EST, C1C.

Il en est de même de ces sigles : T. R. P. D. S. T. T. L.



pour l'interprétation desquels le savant Muratori demandait un Œdipe. L'inscription plus explicite de Muscilius en a donné la clef :

MVSCILIVS CARVS SVIS ANN.  
 IIII. H. S. E. ET. TE. ROGO  
 PRÆTERIENS. VT. LEGAS. ET  
 DICAS. SIT. T. T. L.

« Muscilius carus suis, annorum quatuor (vel quatuor annos natus) hic sicut est ; et te rogo præteriens ut legas et dicas : Sit tibi terra levis. »

8° L'explication doit être conforme à l'histoire. On comprend dès lors la nécessité de connaître non-seulement les faits, les dates, les usages, les magistratures, les sacerdoxes, etc., de l'antiquité, mais encore les noms des Romains, des tribus, des légions, etc.

Je vais donner, dans les chapitres suivants, quelques notions indispensables sur ces derniers objets ; le Dictionnaire des Sigles contiendra diverses explications relatives aux premiers.

## CHAPITRE IX.

### Noms de famille.

Les noms romains jouent un grand rôle dans les inscriptions. Sous peine de rester dans un labyrinthe inextricable, il faut connaître, au moins en général, le système de *nominatio* en usage chez les anciens maîtres du monde :

1° Les Romains avaient plusieurs noms ; cette règle est générale. Au commencement ils se bornaient à deux, tellement que le manque du troisième nom ou du surnom est un signe presque indubitable d'antiquité, *archaismi potentissimum indicium* ; il faut excepter les militaires, dont la plupart eurent un surnom dès l'origine. Plus tard, les Romains eurent trois noms ; cela devient commun vers la fin de la république

et sous l'empire. Beaucoup en eurent jusqu'à quatre. Or, on distingue : le prénom, *prænomen* ; le nom, *nomen*, *nomen gentilitium* , le surnom, *cognomen* ; et le second surnom, *agnomen*.

Le prénom est le nom personnel de l'individu : *Caius*, *Marcus*, *Lucius*, *Cneus*, etc. ; il est ordinairement relatif à quelque circonstance de la naissance de la personne.

Le nom est le nom de la race (*gens*) : *Julius*, *Flavius*, *Cornelius*, c'est-à-dire de la race *Julia*, *Flavia*, *Cornelia*. Il est essentiel de le bien distinguer. Pour cela il suffit de se rappeler qu'il se termine toujours en *ius* : cette règle souffre à peine deux ou trois exceptions. Ce nom de la *gens* fut, dans le principe, celui de la souche commune ou de l'aïeul, de qui sortirent un grand nombre de descendants.

Le surnom. De la même race étaient venus, avec le temps, plusieurs familles particulières, comme les branches sorties du même tronc. Il fallait les distinguer entre elles, tout en conservant le souvenir de leur commune origine. Tel fut l'objet du surnom.

L'*agnomen*, ou second surnom. Dans une famille il se trouvait quelquefois un fils qui, par ses qualités, bonnes ou mauvaises, par ses exploits ou ses talents, se distinguait de ses frères. On lui donnait alors un nom de plus, qui le faisait reconnaître. Tout ce qui précède va s'éclaircir au moyen de quelques exemples : *Marcus Fabius Ambustus*.

*Marcus*, voilà le prénom ou nom personnel.

*Fabius*, voilà le nom de la race, ou nom patronymique. Ainsi, nous savons que *Marcus* est de la race *Fabia*.

*Ambustus*, voilà le surnom. De la race *Fabia* étaient sorties plusieurs familles, telles que la famille *Ambusta*, *Vibulana*, *Labeona*. Nous savions déjà, par le prénom et le nom, que *Marcus* était de la race *Fabia* ; grâce au surnom il est évident qu'il appartient à la branche *Ambusta*, sortie de la race *Fabia*.

Quand la *gens* ou race primitive n'avait pas produit plusieurs familles, le surnom était particulier à chaque individu. Exemple : *Caius Julius Cæsar*.

Caius, voilà le prénom.

Julius, voilà le nom de la race, *gens Julia*.

César, voilà le surnom donné à l'enfant, parce qu'il était venu au monde par l'opération césarienne.

Autre exemple : *Publius Cornelius Scipio Africanus*.

Publius, voilà le prénom.

Cornélius, voilà le nom de la race, *gens Cornelia*.

Africanus, voilà l'*agnomen* ou second surnom, qui distingue le même personnage de tous ceux de sa famille : il le doit à la conquête de Carthage. Je dirai, en passant, que quelques auteurs prétendent que ce dernier nom doit être appelé *cognomen*, comme le précédent.

2° Pour distinguer entre eux les frères que rien ne distinguait naturellement ou accidentellement, on leur donnait un surnom pris dans l'ordre de leur naissance. Exemple : *primus, secundus, quartus, sextus*, etc.

3° Il paraît que les femmes eurent généralement des prénoms jusqu'au temps de Varron, vers la fin du règne d'Auguste : mais depuis cette époque elles cessèrent d'en avoir ; on les leur rendit au temps de Domitien. Du reste, leurs prénoms ordinaires étaient *Caia* ou *Publia*, c'est-à-dire *illustre*, ou *petite fille* : *puplia* de *puella*. Quand les prénoms leur furent ôtés, elles conservèrent simplement les noms de leur race et de leur famille, auxquels elles ajoutaient, en se mariant, le nom de leur mari. Exemple : *Cæcilia Metella Crassi*.

Cæcilia, voilà tout ensemble le prénom et le nom de la personne ; car cela veut dire fille de la *gens Cæcilia*.

Metella, voilà le surnom ou nom de la famille sortie de la *gens Cæcilia*.

Crassi, appartenant à Crassus ou épouse de Crassus. Pour marquer le droit de propriété du mari, son nom se mettait au génitif, en sous-entendant (*uxor*). On employait la même formule pour désigner la propriété du maître sur son esclave. Exemple : *Artemisia Cæsaris*. Artémise de César (sous-entendu *serva*).

4° Dans les familles, on distinguait les sœurs entre elles

par l'ordre de leur naissance : *primâ, secundâ, tertîâ*, etc., ou *major* et *minor*. Exemple :

HERRENIA L. F.

MERVLA. MAJOR.

HERRENIA. L. F.

MERVLA. MINOR

« Herrenia, Lucii filiâ, Mervulâ major; Herrenia, Lucii filia, Merula minor. »

5° Au temps de Juvénal, les esclaves et les étrangers, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas citoyens romains, n'avaient pas encore le droit d'avoir trois noms<sup>1</sup>. Les affranchis pouvaient les avoir en ajoutant à leur nom primitif ceux de leur patron. Exemple :

F. FLAVIO. SABINO

CÆS. N. SERVO A. PAT.

VOLVPT. FECIT. T. FLAVIUS

EROS. PAT. DOMITIAN.

CÆS. SER. ACELLARIIS.

« Tito Flavio Sabino, Cæsaris nepotis servo a rationibus voluptatum (*intendant des plaisirs*), fecit Titus Flavius Eros Pater, Domitiani Cæsaris servus a cellariis (*intendant des caves*). »

6° En cas d'adoption, l'enfant adopté prenait tous les noms de son père adoptif; il retenait seulement, en mémoire de sa famille d'origine, le nom patronymique, ou le surnom simple ou dérivé. Exemple : Publius Cornelius Scipio Nasica, ayant été adopté par Quintus Cæcilius Metellus Pius, s'appela Quintus Cæcilius Metellus Pius Scipio. Voilà le surnom simple conservé après l'adoption. Le voici dérivé : Claudius Marcellus, ayant été adopté par Cneus Cornelius Lentulus, s'appela Cneus

<sup>1</sup> Tanquam habeas tria nomina.

Cornelius Lentulus *Marcellinus*. Quelquefois même ils ne conservaient aucun des noms de leur propre famille. Ainsi, dans l'inscription suivante on trouve deux frères qui portent des noms totalement différents :

T. FLAVIO. AVG. LIB. CEREALI  
TABVLAR. REG. PICEN. PHOENIX  
CÆS. N. SER. FILIO. PIENTISS  
ET. P. JVNIVS. FRONTINVS  
FRATRI. DVCLISSIM.  
ET. CELERINA. SOROR

« Tito Flavio Augusti liberto Cereali, tabulario regionis Picenæ, Phoenix Cæsaris nepotis servus, filio pientissimo, et Publius Junius Frontinus fratri dulcissimo et Celerina soror. »

7° Tel est le système général des noms romains jusqu'à la décadence de l'empire. A dater des Antonins, tout change. Ainsi on trouve : 1° des personnages avec plusieurs prénoms ; 2° des surnoms deviennent prénoms ; *Nero*, qui était surnom, devient prénom : *Nero Drusus* ; *magnus*, *magnus maximus*, etc. ; 3° le prénom, qui servait à distinguer les membres d'une famille et qui était le nom personnel de chaque individu, est remplacé par le surnom, qui devient nom propre. Ainsi : *Titus Flavius Vespasianus*, *Titus Flavius Domitianus*, *Titus Flavius Clemens* eurent pour nom propre *Vespasianus*, *Domitianus*, *Clemens*. On voit que la décadence n'avait pas attendu le règne des Antonins pour commencer ; 4° non-seulement on prend plusieurs prénoms, mais encore plusieurs noms de race, *nomina gentilitia*. Ainsi : *Caius Ceionius Rufius Volusianus*, voilà deux noms de race ; *Marcus Mummius Ceionius Annius Albinus*, en voilà trois.

8° Quant à l'ordre dans lequel on gravait les noms sur les monuments, il faut savoir : 1° qu'on écrivait d'abord le prénom, puis le nom, et enfin le surnom. Exemple : *Caius, Julius, Thamyrys* ; 2° qu'on les écrivait tantôt avec la seule lettre initiale, tantôt avec plusieurs ; 3° quand plusieurs personnes de la même famille se réunissaient pour élever une tombe, ou

si la tombe était élevée à plusieurs personnes de la même famille, le nom patronymique se mettait au pluriel, et on redoublait l'initiale des prénoms lorsqu'ils étaient les mêmes. Exemple :

D. M.  
L. VALERIO. NARCISSO  
LL. VALERI  
VRSVS. ET  
STASIMANVS  
FIL. PATRI. PISSIMO

« D. M. Lucio Valerio Narcisso, Lucius Lucius Valerii Ursus et Stasimanus filii, patri piissimo. »

Si les prénoms étaient différents, on en mettait les initiales devant le nom patronymique, qui restait au pluriel. Exemple : *L. C. Octav. L. F. Martialis et Maacer*, pour *Lucius Octavius Lucii filius Martialis; Caius Octavius Lucii filius Maacer*; 4° les noms patronymiques, ayant le nominatif en *ius* et le génitif en *ii*, s'écrivent souvent sur les tombes par un I long. Exemple : *JVL. L'I* long, à la fin d'un mot, tient aussi lieu de deux *ii*. Exemple : *MUNICIPIS, MILITIS, COPIS*, pour *municipiis, militiis, copiis*; 5° entre le nom patronymique et le surnom de la personne on trouve très-souvent le nom de son père et même de son aïeul. Exemple : *C. VELIVS. A. F. SCAPTIA*, pour *Caius Velius Scaptia, Auli (Velii, filius*; 6° dans les inscriptions des affranchis, entre le nom et le surnom de la personne, et on mettait toujours le nom du patron. Exemple :

JVSSV PROSERPINÆ  
L. CALVENTIUS L. L. FESTUS.  
ARAM POSIT  
SACRUM

« Jussu Proserpinæ, Lucius Calventius (Festus) Lucii (Calventii) libertus Festus, aram posuit, sacrum. »

Si la personne était l'affranchi de plusieurs patrons, on redoublait l'initiale de leurs noms. Exemple :

VARICIA

C. C. ET. J. L.

CALITYCHE

« Varicia duorum Caiorum et Caiæ liberta Calityche ; ou C. C. C. L., trium Caiorum liberta ; ou L. L. L. L., trium Luciorum liberta, etc. »

Enfin, si le prénom du patron n'était pas le même, on mettait les différentes initiales avant le mot affranchi. Exemple : VETTIA L. J. L. NEBRIS, pour *Vettia Lucii et Caiæ libertæ Nebbis*.

Du reste, pour faciliter l'étude des inscriptions, nous allons donner le nom des familles romaines avec le surnom.

## CHAPITRE X.

### Noms de tribu :

Les inscriptions ne se contentent pas de marquer les noms des personnes auxquelles le monument est destiné ou qui l'ont érigé ; souvent elles indiquent encore la tribu à laquelle ces différentes personnes appartiennent. On sait que le peuple romain fut divisé d'abord en trois, puis en trente-cinq et enfin en cinquante-deux tribus. Réunies ensemble, les tribus formaient les Censures. Les Censures faisaient les lois, nommaient les magistrats, décrétaient la guerre et jugeaient les crimes d'État : c'était la puissance souveraine du peuple romain. Les sujets de l'empire qui avaient droit de cité romaine pouvaient seuls en faire partie. Ainsi, dans une inscription, le nom de la tribu indique clairement que le personnage était citoyen romain.

Quant à la manière de l'écrire, 1<sup>o</sup> le nom de la tribu se met toujours à l'ablatif, en sous-entendant *ex tribu* ; ce n'est que par une rare exception qu'on le trouve au génitif.

2<sup>o</sup> Il se place entre les degrés de parenté et le surnom

de la personne, mais avant toute autre chose. Exemples :

SECUNDUS. CLAUDIVS. SEX. F.  
PALATINA. AVSPICALIS

« Secundus Claudius Sexti filius, Palatina (ex tribu Palatina) Auspicalis. »

M. CVSINIVS. M. F.  
VEL. ED. PL.

« Marcus Cusinius Marci filius, Velina (ex tribu Vellinâ) Ædilis plebis. »

3<sup>o</sup> Les affranchis étaient inscrits dans les tribus, les femmes jamais, parce qu'elles n'avaient pas voix dans les assemblées; les empereurs non plus, parce que ce qui était un honneur pour les simples citoyens eût été une sorte d'humiliation pour les maîtres du monde.

Depuis que Tibère eut transporté au sénat le droit suprême des Comices, on trouve rarement le nom des tribus dans les inscriptions. Il disparaît presque entièrement après le règne de Septime Sévère, an 211; enfin, on n'en trouve plus de traces au commencement du quatrième siècle. Voici le nom des tribus romaines avec les sigles qui l'expriment; celles qui sont marquées d'une étoile ne faisaient point partie des trente-cinq tribus anciennes :

* Ælia	Ælia.
Æm. Æmi. Æmil.	Æmia.
An. Ani. Anien. Aniens. Anie-	Aniensis.
sis.	
* Ap.	Appia.
Ar. Arn. Arnien. Arniese.	Arniensis.
* Avg.	Augusta.
* Avr.	Aurelia.
* Cam. Camil.	Camilia.
* Camp.	Campana.
Cl. Cla. Clav. Clavd.	Claudia.
* Clv. Clvent.	Cluentia.
Clvst. Crv. Crvst.	Clustumina ou Crustumina.
* Clvia	Cluvia.



Col. Collin.	<i>Collina.</i>
Cor. Corn. Cornel.	<i>Cornelia.</i>
* Dvm.	<i>Pumia.</i>
Esq. Esquil. Exq.	<i>Esquilina.</i>
Fab. Fabia.	<i>Fabia.</i>
* Fl. Flavia.	<i>Flavia.</i>
Fal.	<i>Falerina.</i>
Ga. Gal.	<i>Galeria.</i>
* Hor. Horat.	<i>Horatia.</i>
* Jvl.	<i>Julia.</i>
Lat.	<i>Latina.</i>
Lem. Lemon.	<i>Lemonia.</i>
Mæc.	<i>Mæcia.</i>
Men. Menen.	<i>Menennia.</i>
* Ocr. Ocri.	<i>Ocriculana.</i>
Ovf. O. v. f. Ovfen.	<i>Oufentina.</i>
Pa. Pal. Palat.	<i>Palatina.</i>
Pap. Pp.	<i>Papia.</i>
Papir.	<i>Papiria.</i>
*Pinaria.	<i>Pinaria.</i>
Po. Pob. Pop.	<i>Popblilia, ou Publiblia, ou Poplilia, ou Publicia.</i>
Pol.	<i>Pollia.</i>
Pom. Pomp. Pompt. Pont. Pontina.	<i>Pomptina.</i>
Pvp. Pvpin.	<i>Pupinia.</i>
Qvi. Qvir. Qvirin.	<i>Puirina.</i>
Ro. Rom.	<i>Romilia.</i>
Sa. Sab. Sabbatin.	<i>Sabbatina.</i>
* Sapina.	<i>Sapina.</i>
Sca. Scap. Scapt.	<i>Scaptia.</i>
Ser. Serg.	<i>Sergia.</i>
St. Stel. Stell.	<i>Stellatina.</i>
Svb. Svbyra.	<i>Suburana.</i>
Svc.	<i>Succurrana. [ C'est la même tribu que la précédente. ]</i>
Ter. Terrentin.	<i>Terrantina.</i>
* Titiensis.	<i>Titiensis.</i>
Tro. Trom. Troment.	<i>Tromentina.</i>
Veien.	<i>Veientina.</i>
Vel. Vell.	<i>Velina.</i>
* Vet.	<i>Veturia.</i>
* Vlp.	<i>Ulpia.</i>
Vo. Vol. Volt. Vol. Vltina. Bollinia.	<i>Voltinia, ou Votinia.</i>

## CHAPITRE XI.

## Noms de pays ou de patrie.

Au nom de la tribu s'ajoute très-fréquemment le nom du pays de la personne à laquelle le monument est érigé, surtout si la personne est un soldat et si elle est morte loin de la patrie. Dans les inscriptions il vient d'ordinaire après le surnom ou le nom patronymique ou les degrés de parenté. On le trouve, 1<sup>o</sup> au génitif précédé du mot *natus* (originaire). Exemple : *Natus Veronæ, natus Aquileiæ* ; quelquefois le mot *natus* est sous-entendu, et l'on dit : Un tel de tel pays Exemple : Q. Sejenus, Q. F. Veronæ : *Quintus Sejenus Quinti filius. Vernæ* (de Vérone); 2<sup>o</sup> à l'ablatif, en ajoutant le mot. Exemple : *Domo Roma domo Placentia* ; souvent le mot *domo domus* est indiqué par le sigle D. ; d'autres fois on supprime et le mot *domus* et le sigle D, et l'on met simplement l'ablatif. Exemple :

Q. MODIO. Q. F.  
 POLLIA. AMO  
 MO. PARMA.

« Quinto Modio Quinti filio Pollia (de la tribu Pollia Amomo Parma, né à Parme; Parme était inscrite dans la tribu Pollia). » Le nom de pays s'exprime encore par l'adjectif. Exemple : *Gallus, Germanus, Hispanus, etc.*

## CHAPITRE XII.

## Age des inscriptions.

C'est quelque chose de savoir lire les inscriptions ; mais le plus important est de connaître l'époque à laquelle elles remontent. Autrement elles perdent la plus grande partie de

leur intérêt et de leur utilité. En effet quel avantage la religion, l'histoire, la science en un mot, peut-elle retirer d'un monument dont la date est inconnue? Afin d'initier le voyageur à la chronologie des inscriptions, je vais terminer ce faible essai en donnant quelques règles pour discerner l'âge de ces précieux monuments.

1<sup>o</sup> On distingue quatre époques dans l'histoire des inscriptions latines. La première commence aux rois de Rome et vient jusqu'à Auguste ; la seconde part d'Auguste et s'étend jusqu'à Constantin ; la troisième date de Constantin et vient jusqu'à la destruction de l'empire romain, sous Augustule, en 475 ; la quatrième commence à la mort d'Augustule et finit à Charlemagne : nous n'avons à nous occuper que des deux premières.

2<sup>o</sup> Beaucoup d'inscriptions se trouvent accompagnées du nom des consuls et des empereurs. Dans ce cas, rien n'est plus facile que d'en connaître l'époque ; il suffit de se reporter aux fastes consulaires. En voyant l'année où tels personnages furent honorés du consulat ou de la puissance impériale ; on trouve par là même l'époque de l'inscription. Afin de faire de ce travail un manuel commode pour le voyageur, je place à la suite du Dictionnaire des Sigles les fastes consulaires et impériaux.

Je dirai, en passant, que le nom des consuls se place ordinairement à la fin de l'inscription ; et que leur dignité s'exprime par le sigle *cos.* ou *kos.* ; *consules*. Les sigles *coss.* et *koss.* avec deux *ss*, ne datent que du règne de Vulsien, au milieu du troisième siècle. Exemples :

..... SVBSCRIPSI. III NON  
NOEMB. ANTIO. POLLONE  
ET. OPIMIANO  
KOS. ORDINARIIS. SEVERO  
ET. SABINIANO. COS

« Subscripti tertio nonas novembris Antio Pollione et Opimiano consulibus ordinariis ; Severo et Sabiniano consulibus. »

Ces derniers sont les consuls appelés *Stiffecti*, c'est-à-dire nommés pour remplacer les consuls morts en charge.

PLUTONI NERVIANIO ET PROSERPINÆ

NERVIANÆ SACRUM. KAL. JAN.

I. D. D. D. AMITERNENSES

M. AVRELIO ET ÆLIANO. COSS

« Plutoni Nerviano et Proserpinæ Nervianæ sacrum, calendis januariis, locus datus decreto decurionum, Amiternenses : Marco Aurelio et Æliano consulibus. »

3° A défaut du nom des consuls, l'âge des inscriptions se distingue par différents signes. Ainsi on reconnaît les inscriptions de la première époque au style, à l'orthographe, au caractère de la latinité. On y trouve fréquemment les diphthongues : *sei, profiteri, utei, posteri*, pour *si, profiteri, uti, posteri*. Exemple :

SEX. ATILIUS. M. F. SARANVS. PROCOS

EX. SENATI. CONSULTO

INTER. ATESTINOS. ET VEICETINOS

FINES. TERMINOSQVE STATVI. JVSIT

« Sextus Atilius Marci filius Saranus proconsul, ex senatus-consulto, inter Atestinos et Vicentinos, fines terminosque statui jussit. » Cette inscription est de l'an 619 avant Jésus-Christ.

4° Les inscriptions de la seconde époque se distinguent tout à la fois par la majestueuse simplicité du style, où l'on ne trouve presque pas d'inversion; jamais de mot inutile; aucun jeu de parole; et par l'usage fréquent de l'u pour l'i. Exemple : *Maxumus, optumus*, pour *maximus, optimus*; et par l'emploi non moins fréquent de la diphthongue *ai* pour *æ*; de l'o pour le v; de l'x avec l's. Exemples : *Cæciliai, vivos, genitivos, vixsit, uxor, exemplum*, pour *Cæcilia, vivus, genitivus, vixit, uxor, exemplum*. Voici une de ces belles inscriptions :

IMPERATORI. CÆSARI. DIVI. FIL.  
 AVG. PONTIFICI. MAXIMO. IMP.  
 XIV TRIBVNICIA POTESTATE XVII  
 S. P. Q. R. QVOD. EIVS DVCTV. AVSPICIIISQVE  
 GENTES. ALPINÆ. OMNES  
 QVÆ. A. MARI. SVPERO. AD. INFERVM  
 PERTINEBANT. SVB. IMPERIVM  
 POP. ROMANI. SVNT. REDACTÆ

5° Peu après le règne d'Auguste, alors que Rome est devenue la ville de l'univers, les inscriptions privées perdent de leur élégante simplicité ; on y trouve de nombreux barbarismes. Les marbres de Pise sont des témoins irrécusables de l'imperfection du langage populaire au beau siècle d'Auguste. Quant aux inscriptions publiques, elles conservèrent longtemps, surtout à Rome, quelque chose de leur majesté et de leur pureté primitives. Exemple :

DIVO. NERVÆ. TRAJANO. PARTHICO ET. DIVÆ  
 PLOTINÆ DIV. TRAJANI PARTHICI VXORI  
 IMP. CÆSAR. TRAJANVS. HADRIANVS AVGVSTVS  
 PONT. MAX. TR. P. COS. III. PARENTIBVS SVIS

6° Le digamma F indique l'époque de Claude et les temps postérieurs jusqu'au commencement du quatrième siècle.

7° Les noms en *ens*, *enis* commencent après les Antonins.

8° L'indication des tribus marque les époques antérieures à Constantin.

9° Les accents accusent le siècle d'Auguste et l'époque suivante.

10° L'absence de surnom à un personnage illustre dénote la première époque.

11° Le point en forme de triangle est postérieur à Auguste.

12° L'absence de prénom pour les femmes indique l'époque d'Auguste à Domitien inclusivement.

13° La qualité de *vir perfectissimus*, v. p., date de Marc-Aurèle ; celle de *procurator privatarum rerum*, p. p. r., de Septime Sévère ; celle de *vir clarissimus*, v. c., donnée aux sénateurs, de Tibère ; aux préfets du prétoire, d'Alexandre Sévère.

14° Les sacrifices au dieu Mithra, le *Criobolium*, le *Tau-robolium*, rappellent l'époque de Commode.

15° Le mot *divus*, dans les inscriptions impériales, annonce que le monument est postérieur à la mort du prince auquel il est dédié. Rome ne connaît qu'une exception à cette règle ; c'est l'inscription de l'Arc de Titus. Il en existe plusieurs dans les provinces : la flatterie n'attendait pas toujours la mort des maîtres du monde pour faire leur apothéose.

16° Les inscriptions païennes trouvées dans les Catacombes, et qu'on appelle *opisthographiques* parce qu'elles sont écrites des deux côtés de la table de marbre ou de pierre, sont contemporaines à l'ère des persécutions et même antérieures. A partir de la paix de l'Église, les chrétiens ne furent plus dans la nécessité d'employer les débris des monuments païens pour élever les tombes à leurs frères.

17° La grande règle pour connaître l'âge des inscriptions, comme pour les interpréter, c'est d'en voir beaucoup, de les comparer entre elles, d'en étudier les caractères, le style, la forme, la contexture, sous la direction d'une personne expérimentée.

## CHAPITRE XIII.

### Dictionnaire des Sigles.

On trouvera dans ce *Dictionnaire*, outre l'explication des principaux sigles, des notions sur différents sujets d'antiquité, tels que les magistratures, les sacerdoxes, etc., qui sont de nature à faire de chaque monument une page d'histoire.

## A

- A. *seu* AA. Annum annos.  
 A. Aulus. — Prénom.  
 A. Edilis.  
 AA. Aquis Aponis.  
 A. A. A. F. F. Auro, argento, ære flando, feriundo.  
 A. A. S. E. V. Alter ambove si eis videbitur. — En parlant des consuls.  
 A. B. F. S. S. S. Ave benemerita femina sanctissima.  
 A. B. PRIVAT. A balneis privatis. — Intendant des bains privés.  
 A. CVB. A cubiculo. — Chambellan.  
 A. D. A. Adsignandis, dandis agris.  
 A. D. A. I. Adsignari, dari agri jura.  
 A. E. Abest.  
 A. F. Ara facta.  
 A. F. Auli filius.  
 A. F. A. N. Auli filius; Auli nepos.  
 A. L. Auli libertus; Augustæ liberta.  
 A. L. Animo libens. — Dans les inscriptions votives.  
 A. L. F. Animo libens fecit.  
 A. L. P. V. Animam liquit præter volum.  
 A. M. XX. Ad milliare vicesimum.  
 A. M. P. Alæ Mæcedonum primæ. — Soldat du premier escadron de cavalerie, appelé escadron des Macédoniens. La cavalerie des légions s'appelait *ala*, *alæ*, à cause de sa destination, qui était de couvrir les ailes de l'armée.  
 A. M. A municipalis sacris. — Revêtu des fonctions sacerdotales dans une ville municipale.  
 A. O. F. C. Athico optimo faciendum curavit.  
 A. P. Edilitia potestate. — Les édiles étaient des magistrats

- qui avaient l'intendance des bâtiments publics et particuliers; le soin d'approvisionner la ville de vivres; de régler tout ce qui concernait les marchés et de veiller aux préparatifs des jeux publics. Il y avait six édiles. Deux édiles *curules*, pris dans la noblesse et distingués par la chaise curule, la robe prétexte; le droit de publier les édits et de présider les grands jeux; deux édiles *plébéiens*, chargés de faire observer les lois et règlements; deux édiles *céréales*, établis par César et choisis parmi les patriciens, pour surveiller les greniers publics et les distributions de blé.  
 A. P. B. M. F. Amans pater benemerenti filie.  
 A. P. M. Annorum plus minus. — Environ tant d'années.  
 APO. ER. Edilitia potestate; quæstor ærarii. — Receveur du trésor.  
 A. P. R. ERARIO populi romani.  
 A. P. R. C. Anno post Romam conditam.  
 A. P. V. C. Anno post urbem conditam.  
 A. QVÆSTION. OFF. PREF. PRÆT. A quæstionibus officialium præfecti prætorio. — Employé chargé de notifier les questions des assesseurs du préfet du prétoire.  
 A. Q. ER. PP. R. L. Aut qui erunt, proximis recte liceat.  
 A. R. A recta, *vel* A ripa.  
 A. R. CEL. A rationibus cellæ. — Chargé de l'intendance de la cave.  
 A. RA. MIL. FRV. A rationibus militaris frumenti. — Intendant des blés militaires.  
 A. RATIO. VOLVPT. A rationibus voluptatum. — Intendant des plaisirs; charge créée par Tibère.

**A. RION.** A rationibus.  
**A. S.** Abest, *vel a solo, vel adquisivit sibi.*  
**A. SIG.** A signis.  
**A. S. S.** A sacris scriniis, *vel Aram suo sumptū.*  
**A. T. V.** Amici titulo usi.  
**A. AVG. M. P.** Ab Augusta millia passuum.  
**AB. V. C.** Ab urbe condita.  
**ABD.** Abdicavit.  
**ABN. ABN.** Abnepos.  
**AD. AVGVST. TEMP. C. P.** Ad augustale temperamentum, comprobatum pondus. — Vérifié à la mesure impériale.  
**AD. DOL. TEST.** Ad dolia testacea.  
**ADIAB.** Abdiabenicus. — Titre de l'empereur Sept. Sévère.  
**ADN.** Adnepos.  
**ADQ.** Adquiescit.  
**ADTR. JVD.** Adtributus iudicio. — Attribué par jugement.  
**ÆD. AED.** Ædilis.  
**ÆD. CVR.** Ædilis curulis.  
**Æ. DESIG.** Ædilis designatus.  
**ÆD. POTEST.** Ædilitia potestate.  
**ÆD. PL.** Ædilis plebis.  
**ÆDD. QQ.** Ædilisquinquennalis. — En fonction pendant cinq ans.  
**ÆL.** Ælius. — Nom de famille.  
**ÆM. et AIM.** Æmilia. — Nom d'une tribu.  
**ÆR.** Ærum. — Paye militaire.  
**AGR.** Agrordm.  
**AGRIP.** Agrippa. — Prénom.  
**A. L. V. S.** Animo libens votum. solvit.  
**AL.** Alumnus.  
**ALÆ. I. PR. C. R.** Alæ primæ prætorie civitum romanorum. — Premier escadron de l'armée, commandé par un préteur et composé de citoyens romains.  
**ALL.** Allectus.  
**AN. vel ANI.** Aniensis. — Nom d'une tribu.  
**AN. V. P. M. II.** Annos vixit plus minus duos.  
**ANULA.** Anularis.

**AP.** Appius. — Prénom de la famille Claudia.  
**APP. E.** Appellatus est.  
**AQ.** Aqua.  
**AQ. PRÆT. URB.** Aquilifer prætorie urbis. — Porte-aigle du prætoire de la ville. — Voir ce qui est dit plus bas du préfet du prætoire.  
**AQV. AD. M.** Aquarum ad Minicam.  
**ARG. P.** Argenti pondo. — Une livre d'argent.  
**ARG. R. V. P. S. P.** Argento rudi quinque pondo sua pecunia  
**ARK.** Arkarius. — Caissier.  
**ARK. RET. P.** Archæ retro posita.  
**ARM.** Aram monitus, *vel Aram marmoream.*  
**AR. V. V. D. D.** Aram votam volens dedicavit.  
**ARN.** Arniensi. — Nom d'une tribu.  
**AVG. L.** Augusti libertas. — Affranchi d'un Auguste.  
**AVGG.** Augusti duo, augustalis gratuitus. — Prêtre gratuit d'Auguste.  
**AVGGG.** Augusti tres.  
**AVG. N. V.** Augusti nostri verna. — Esclave de notre Auguste, née dans sa maison.  
**AVG. P.** Augusti puer.  
**AVG. ET. Q.** AVG. Augustalis et quæstor Augustalium. — Prêtre d'Auguste et trésorier du collège des prêtres d'Auguste.  
**AVGVST. ET. POP.** Augustalis et populus.  
**AVR.** Aurelius.  
**AVSP. S.** Auspicante sacrum. — Faisant une fonction sacrée conformément aux auspices.

## B

**B. PR. V.** — Prénom de femmes. Par exemple, Bibia pour Vibia  
**H.** Baccho.  
**B.** Beleno.  
**B.** Benemerenti. — Ce mot ré-



- vient très-souvent dans les inscriptions païennes et chrétiennes. Voir ce que nous en avons dit dans l'*Histoire de la famille*, t. I, *De la Famille romaine*.
- B. Berna pour Verna.
- B. Beneficiarius. — C'était un employé, un soldat pensionné en raison de ses services : on trouve des bénéficiers des consuls, des préfets du prétoire, des légions, des armées navales et même des vaisseaux : B. III VESTA, Beneficiarius trimemis Vesta. — Pensionné de la galère à trois rames nommée Vesta. Autre exemple :  
D. M.  
Q. MÆVIO  
MARCIANO  
MILITI CL. PR. MIS  
BENEFICIAR  
Dis Manibus. Quincto Mævio Marciano militi, classis prætoris. Misenensis beneficiario.
- B. Bivus pro Vivus.
- B. Bixit pro Vixit.
- B. B. Bene, bene, *id est* Optime, feliciter.
- B. B. Beneficiarius.
- B. B. Bonis bonis, *id est* Optimis.
- B. D. Bonæ Deæ.
- B. D. D. Bonis Diis, Deabus.
- B. D. S. M. Bene de se merenti.
- B. F. Beneficiarius.
- B. F. A. Bobus furvis aratro junctis, *vel* Bona femina alba.
- B. F. COS. Beneficiarius consulis.
- BF. PR. Beneficiarius prætoris.
- BF. P. R. E. Beneficiarius prætoris.
- B. G. P. Biga gratis posita.
- B. M. Bovem marem.
- B. M. Benemerenti.
- B. M. F. Benemerenti fecit.
- B. M. F. C. Benemerenti faciendum curavit.
- B. M. M. R. Benemerentibus.
- B. M. T. Benemerenti.
- BN. M. Bene merita.
- BNF. Beneficiarius.
- BNV. Benevolo.
- B. P. D. Bono publico dedit.
- B. R. P. N. Bono reipublicæ nato.
- B. S. D. Basi signum dedit. — Ajouta la statue au piédestal.
- B. TRIB. Beneficiarius tribunus.
- B. V. S. Basim voto soluto. — A fait le piédestal pour accomplir son vœu.
- BEN. Beneficiarius.
- BF. Beneficiarius.
- BRIT. Britannicus.
- BRIT. Britannicus.
- BRIX. Brixia *vel* Brixiani. — Brescia, habitants de Brescia.
- B. TE. Bene valet. — A la fin des lettres.

## C

- C. Caius. — Prénom fort commun.
- C. Centurio. — Officier militaire commandant une centurie, c'est-à-dire cent hommes.
- C. Cereri.
- C. Civis.
- C. Cohors.
- C. Conjux. — Dans les inscriptions ce mot signifie également époux et épouse, et plus souvent époux ; car épouse s'exprime par *marita* ; quelquefois même le mot *uxor* se prend pour *maritus*. L'époux d'une vierge s'appelle *virginus* ; l'épouse vierge, *virgina* ; non remariée, *univira* ; l'épouse illégitime, *concubina*, *contubernalis*, ainsi que l'époux ; et ce mariage, *contubernium*, tandis que le mariage légitime s'appelle *conubium*.
- C. Consularis. — Personnage qui a été honoré du consulat.
- C. Consulibus. — Magistrats suprêmes du peuple romain. Ils étaient au nombre de deux,

- nommés pour un an, et se partageaient l'autorité; de telle sorte qu'ils se succédaient de mois en mois, quelquefois d'un jour à l'autre. Leurs insignes étaient la chaise curule, *sella curulis*, le bâton du commandement en ivoire, *scipio eburneus*; la toge ornée d'une bande pourpre, *toga prætexta*. Dans toutes leurs démarches officielles ils étaient précédés de douze licteurs, *lictiores*, qui portaient des faisceaux entourés de branches de laurier, *fascès laureati*. Hors de Rome ces faisceaux étaient armés de haches. Si un consul mourait en charge, un autre était élu pour le remplacer pendant le reste de l'année, *consul suffectus*. Les consuls en charge s'appelaient consuls ordinaires, *consules ordinarii*, et leurs successeurs *consules designati*.
- C. A. F. MED. Copia Augusta felix Mediolanum. — Nom d'un corps d'armée résidant à Milan.
- C. A. A. M. Colonia Ælia Augusta Mercurialis. — Nom d'une colonie fondée par Adrien sous la protection de Mercure.
- C. AVC. PVL. Caius Auctius Pulcher.
- C. B. Cereri Baccho.
- C. B. Civis bonus.
- C. B. Conjugi bonæ.
- C. B. Conjugi benemerenti.
- C. B. Colonia Bononia.
- C. B. M. F. Conjugi benemerenti fecit.
- C. C. Curator civium.
- C. c. Curia consulto. — Décret du sénat, assemblé dans un des palais appelés *Curia*, *Curia Julia*, *Hostilia*, etc.
- C. C. Dux ducentarius. — Commandant de deux cents hommes.
- C. C. C. Calumniæ cavendæ causa.
- C. C. C. Tricenarius.
- C. C. C. AVG. LVGD. Colonia copia Claudia Augusta Lugdunensis.
- C. C. COL. LVGD. Claudia copia colonia Lugdunensis.
- C. C. D. Curatim consulto decurionum. — Pourvu par le décret des décurions.
- C. C. L. Caïorum duorum libertus.
- C. C. M. M. Collegium centonariorum municipii Mævaniolæ.
- C. C. M. R. Collegium centonariorum municipii Ravennatis.
- C. C. M. S. Colleg. centonariorum municipii Sassinatis.
- C. C. S. Curatum communi sumptu, vel Curarunt cives Sassinates.
- C. C. V. V. Colator curiatus virginum Vestalium.
- C. C. V. V. Clarissimi viri.
- C. D. D. Creatus decreto decurionum.
- C. F. Clarissima femina.
- C. F. C. N. Caii filius, Caii nepos.
- C. H. F. Cujus hæres fuit.
- C. I. O. N. B. M. F. Civium illius omnium nomine benemerenti fecit.
- C. I. P. A. Colonia Julia paterna Arelate.
- C. I. P. C. N. M. Colonia Julia paterna Narbonis Martii.
- C. I. P. S. Colonia Julia paterna Suburitauna.
- C. K. L. C. S. L. F. C. Conjugi karissimæ loco concesso sibi libente fieri curavit.
- C. L. Caii libertus.
- C. M. F. Curavit monumentum fieri, vel Clarissimæ memoriæ feminae.
- C. M. V. Clarissimæ memoriæ vir.
- C. N. Caii nepos.
- C. P. Cum præterito, vel Cui præest.
- C. P. Clarissimus puer.

- C. P. R. B. R. Comparaberunt.  
 C. Q. F. Cum qua fuit.  
 C. R. Civium romanorum.  
 C. R. Civis romanus. — 1<sup>o</sup> Assurance de la liberté personnelle, *libertas*; 2<sup>o</sup> exemption du supplice des verges et autres réservés aux esclaves et aux étrangers, *immunitas*; 3<sup>o</sup> participation au service militaire dans les légions, *militia*; 4<sup>o</sup> inscription sur le registre indiquant la fortune de chaque particulier, *census*; 5<sup>o</sup> admission dans une des tribus, *jus tribus*; 6<sup>o</sup> droit de suffrage dans les comices, *jus quiritum*; 7<sup>o</sup> droit d'être élu aux charges publiques, *jus honorum*; 8<sup>o</sup> droit de participer aux solennités religieuses, *jus sacrorum privatorum et publicorum*; 9<sup>o</sup> droit à tous les avantages dépendant de la constitution de la famille romaine, *jus gentilitium*; 10<sup>o</sup> droit de posséder suivant les lois, *jus legitimi dominii*; 11<sup>o</sup> droit de mariage légitime, *jus connubii*; 12<sup>o</sup> droit absolu sur la vie et les biens de leurs enfants propres ou adoptés, *jus patrum*; telles étaient les prérogatives des citoyens romains.
- C. R. Curarunt retici.  
 C. R. Castris Ravennaibus.  
 C. S. Carus suis.  
 C. S. Cum suis.  
 C. SVM. Communi sumptu fecit, *factum*.  
 C. S. H. Communi sumptu hæredum, *vel* Concessu suorum hæredum; *alibi*, Cum semi hora.  
 C. S. H. S. S. S. V. T. L. Communi sepulcro hic siti sunt. Sit vobis terra levis.  
 C. V. Castris veteribus.  
 C. V. Clarissimus vir.  
 C. V. Colonia Vinnensis.
- C. V. P. V. D. D. Communi voluntate publice votum dedicarunt.  
 C. V. T. Curavit usus titulo.  
 CÆS. Cæsar.  
 CÆSS. Cæsares duo.  
 CÆSSS. Tres Cæsares.  
 CAM. Camilia *seu* Camillina. — Nom d'une tribu.  
 CAP. Capitalis.  
 CAS. Castrorum.  
 CAST. RIP. Castris Ripensis.  
 CEN. Centurio.  
 CENS. Censores. — Il y avait deux censeurs. Leur charge était de faire le recensement des citoyens romains; de veiller sur les mœurs publiques; d'affirmer les revenus de l'État; d'inspecter les bâtiments publics, les routes, les puits, les aqueducs. A l'exception des licteurs, ils jouissaient des mêmes prérogatives honorifiques que les consuls: ils étaient nommés pour cinq ans.
- CENT. Centurio.  
 CERERI. I. Cereci invicta. — A moins que l'i ne soit un L, ce qui donnerait *Cereri legifera*, nom donné à Cérés par Virgile.  
 CERIOLAR. ARG. Ceriolaria argentea.  
 CI. Circiter.  
 CL. Claudius, Claudia.  
 CL. Claudia.  
 CL. CEL. Claudia Celeia.  
 CL. MAI. Claudialis Major. — Un des principaux prêtres de Claude.  
 CL. QQ. Claudius quinquatris.  
 CL. VIR. Clarissimus vir.  
 CLA. Claudia. — Nom d'une tribu.  
 CLASS. PR. MIS. Classis prætoria Misensis. — De la flotte prétorienne ou commandée par un préteur et stationnée à Misène. Les Romains avaient trois flottes: l'une à Misène, l'autre à Ravenne, la dernière à Fréjus; les vaisseaux se distin-

- quent, dans les inscriptions, par leurs rangs de rames, par le nom de leur divinité tutélaire et par le lieu de station : *III MIN. MIS, Tirimis, Minerva, Mis-nensis.*
- CLV. Clustumina.** — Nom d'une tribu.
- CN. Cneus.** — Prénom.
- CN. F. Cnei filius.**
- CN. N. Cnei nepos.**
- CN. LO. Cneo Lollio.**
- CO. Conjux.**
- COH. I. BR. EQ. Cohortis primæ Britonum Milliarie equitatae.** — De la première cohorte de cavalerie bretonne, appelée *Milliaire.*
- COH. III. PR. P. V. Cohortis quartæ prætorie piæ victricis, vel piæ vindicis.**
- COL. Collina.** — Nom d'une tribu.
- COL. AP. Colonia Apulensis.**
- COL. AVG. NEM. Colonia augusta Nemausum.** — Nîmes, *Colonia augusta* ou impériale.
- COL. Collega.**
- COL. FABR. Collège des artisans.** — Les corps de métiers formaient tous des associations ou collèges.
- COL. JVL. Colonia Julia.**
- COL. JVL. AVG. APOLLINAR. REIOR. Colonia Julia Augusta Apollinarium Reiorum.**
- COL. NAR. Colonia Narniensis.**
- COM. Comparatum.**
- COM. DOM. Comes domesticorum.** — Chef des domestiques, sous les derniers empereurs. Le titre de comte date de Tibère; il signifia d'abord courtisan et compagnon du prince.
- COM. HAB. C. Comitiorum habendorum causa.**
- COMPITAL. LAR. AVG. Compitalitio Larium Augustorum.**
- CON. P. S. Consularis provincie Siciliae.**
- CON: SOL. D. Concedendo solam dedit.**
- CONCOR. Concordialis.**
- CON. O. S. P. Conjugi optimæ sepulcrum posuit.**
- CON. V. PRO. Conjugi viro probò.**
- CONI. Conjugi.**
- CONS. Conservus, conserva.**
- CONS. CAMR. Consularis Camapniæ.**
- CONT. O. CR. Contariorum miliaria civium romanorum.**
- COR. Corpus.**
- COR. Cornelia.** — Nom d'une tribu.
- COR. TR. Cornicularius tribuni.**
- CORR. FLAM. Corrector flaminie.** — Inspecteur de la voie Flaminienne.
- CORR. MI. ET. AL. SEN. V. S. Corrector Minicie et alimentorum seniorum urbis sacre.**
- CONS. Consul.**
- COS. DES. Consul designatus.**
- COS. et COSS. Consules.**
- COS. et CONS. Consularis.**
- CUI. PR. Q. ER. Cui præest Quintus Erucius.**
- CVNC. Conjux.**
- CVR. AGEN. Curam agente.**
- CVR. COL. Curator colonie.**
- CVR. LAVR. LAV. Curator Laurentis Lavinæ, vel Laurentium Lavinatum.**
- CVR. P. P. Curator pecunie publicæ.**
- CVR. R. Curator reipublicæ.**
- CVR. R. PIS. ET FAN. Curator reipublicæ Pisaurum et Fanestrium.** — De Pesaro et de Fano.
- CVR. RESI. Curator Residuorum.**
- CVRAT. L. L. Curator Laurentium Lavinatum.**
- CVR. VIAR. Curator viarum.**
- D**
- D. Decimus.** — Prénom.
- D. Decuria.**
- D. Decurio.** — C'étaient les magistrats des villes municipales. Librement choisis par leurs concitoyens; ils les gouver-

- naient à peu près comme les conseils municipaux gouvernent nos communes. Leur réunion s'appelait *Collegium Decurionum*; ils étaient au nombre de dix. Les villes municipales, *municipia*, étaient des villes conquises et alliées qui ne possédaient que par faveur le droit de cité romaine. Ce droit leur était accordé lorsqu'elles se gouvernaient d'après les lois romaines, *Municipia cum suffragio*; si elles se régissaient d'après leurs propres lois, elles n'avaient accès qu'aux charges militaires, *Municipia sine suffragio*. La plus connue de ces dernières était la ville de Céré en Toscane. De là cette expression *In Cœritum tabulas referre*, employée par les censeurs pour désigner la privation de quelques-uns de leurs droits infligée aux citoyens dont ils étaient mécontents. — Dans les inscriptions militaires, *decurio*, officier subalterne qui commandait une décurie ou dix hommes.
- D. Dedicavit, dedit.  
 D. Deo, diis.  
 D. Domo.  
 D. *vel* D. Domo. — A l'ablatif, c'est-à-dire *de loco*, du lieu ou de la maison, *Roma, Bononia*.  
 D. A. Dies artificialis.  
 D. A. M. Diis Avernis manibus.  
 D. B. Decurio ballistanorum.  
 D. B. M. Dulcissimæ benemerenti fecit.  
 D. C. Decurio.  
 D. C. D. Decuriones coloniæ Dertosæ.  
 D. C. R. M. Decurionum.  
 D. D. *Dono dat., vel dedit, vel Donum dedit.*  
 D. D. Dea dia.  
 D. D. Diis deabus.  
 D. D. Decreto decurionum.
- D. D. C. B. Deæ diæ Cœteri Baccho.  
 D. D. D. *Dono dedit donum.*  
 D. D. D. *Datus decreto decurionum.*  
 D. D. D. *Dono dedit, donum dedit.*  
 D. D. D. NNN. FFF. *Dominorum nostrorum Flaviorum.*  
 D. D. I. I. M. *Dedicavit jussu Jovis merito.*  
 D. D. L. M. *Donum dedit libens merito.*  
 D. D. N. C. P. R. *Dedicatum nomine communi populi romani.*  
 D. D. O. *Diis deabus omnibus.*  
 D. D. S. M. *Dedit sui vel somno monitus.*  
 D. E. M. *Dei ejusdem monitu.*  
 D. F. *Decimi filius.*  
 D. F. D. I. P. *Decurionum fide dividenda in publico.*  
 D. G. *Dies sex.*  
 D. I. Deæ Isidi, *vel Dianæ invictæ*  
 D. I. M. *Diis inferis manibus.*  
 D. I. M. S. *Deo invicto Mithræ sacrum.*  
 D. L. *Decimi libertus.* — Dans ses relations avec son maître l'esclave affranchi s'appelait *libertus*; par opposition au citoyen né libre, il s'appelait *libertinus*. L'affranchi prenait le nom et le prénom de son patron, et y ajoutait le sien comme surnom, *cognomen*. Du reste, pour être affranchi, il ne cessait pas d'être attaché par certaines obligations à son maître, dont il devenait le client. En donnant le nom de client, *cliens*, à un homme, à une famille, à une ville qui confiait la tutelle de ses affaires, de ses intérêts à un praticien, celui-ci se chargeait de les défendre moyennant certains devoirs et hommages, *salutare, occurrere, deducere, sectari*. Le droit du patron s'appelait *jus patronatus*.

- D. L. D.** Donum liberis dedit.  
**D. M.** Deum matris.  
**D. M.** Dis manibus.  
**A. M.** Dis manibus.  
**D. M.** Divino monito.  
**D. M.** Dolo malo.  
**D. M. A.** Dolus malus abest, ab-  
 sit, abesto.  
**D. M. ET. ET. M. L.** Diis manibus  
 et æternæ memoriæ Lucii.  
**D. M. J.** Diis manibus inferis.  
**D. M. IN.** Diis manibus inferis.  
**D. M. S.** Diis manibus sacrum.  
**D. M. V.** Diis manibus votum.  
**D. N.** Decimi nepos.  
**D. N. ET D. N.** Dominus noster ;  
 et Domino nostro.  
**D. N. M. Q. E.** Devotus numini  
 majestatique ejus. — Expres-  
 sion de flatterie inventée par les  
 courtisans des Césars.  
**D. N. M. S.** Deæ Nostiæ magnæ  
 sanctæ.  
**D. O. M.** Deæ optimæ maximæ.  
**D. O. P.** Domo Ostiæ portu.  
**D. P.** Diis publicis.  
**D. P.** Donum posuit.  
**D. P. P. D. D.** De propria pecunia  
 dedicarunt.  
**D. P. S. D.** De pecunia sua dedit.  
**D. P. S. T. L.** Dic præteriens :  
 it terra levis.  
**D. Q. L. S. T. T. L.** Dicite qui le-  
 gitis : Sit tibi terra levis.  
**D. R. P. M. R.** Det reipublicæ mu-  
 nicipii Ravennatis.  
**D. R. S.** De redivibus suis, *vel*  
 De reditu suo.  
**D. S. M. B.** De se benemerito.  
**D. S. D.** De suo dedit.  
**D. S. D. D.** De suo donum dedit.  
**D. S. J.** Diis Stygiis inferis, *vel*  
 Diis sacrum inferis.  
**D. S. J. F.** De sua impensa fe-  
 cit.  
**D. S. J. P. C.** De sua impensa  
 ponendum curavit.  
**D. S. J. S. L. M.** De sua impensa  
 solvit libens merito.  
**D. S. P.** De suo posuit, *vel* De  
 sua pecunia.
- D. S. P. F. C.** De sua pecunia fa-  
 ciendum curavit.  
**D. S. P. P.** De sua pecunia  
 posuit.  
**D. S. P. V. J. S. L. M.** De sua pe-  
 cunia votum jure solvit libens  
 merito.  
**D. S. S.** De suo sumptu.  
**D. T.** Dum taxat.  
**DAL. DIVIT.** Dalmatarum Diviten-  
 sium.  
**DAL. FORT.** Dalmatarum Forten-  
 sium.  
**DE.** Defunctus.  
**DE D. M.** De dolo malo.  
**DE. VIC. S.** De Vicanorum sen-  
 tentia.  
**DEC.** Decurio.  
**DEC. C. C. COL. AVG. LVG.** Decurio  
 collegii centonariorum. Colo-  
 niæ Augustæ Lugdunensis.  
**DEC. DEC.** Decreto decurionum.  
**DEC. II. Q. I.** Decuriobis, quæs-  
 tor semel.  
**DEC. EQ. SING. IMP. N.** Decurio  
 equitum singularium impera-  
 toris nostri. — Décurion de la  
 garde impériale.  
**DEC. ORN.** Decurioni ornamenta-  
 rio, *vel* Decurionalibus orna-  
 mentis. — Décurion honoraire,  
**DECVR.** Decurio.  
**DE DD.** Dedicavit.  
**DEF.** Defricator, defunctus.  
**DEO NEM.** Deo Nemauso. — Voilà  
 Nîmes divisée comme Rome,  
*Dea Roma.*  
**DES et DESIG.** Designatus.  
**DICT.** Dictatore.  
**DIS.** Disciplinatus (est.)  
**DVC. DVC.** Duce ducentario. —  
 Commandant de deux cents  
 hommes.  
**DVP. SVB. P. C.** Duplaris sub præ-  
 fecto classis. — Soldat jouis-  
 sant d'une double paye.  
**DVPL.** Duplarius.  
**DVPL. CL. P. MISEN.** Duplaris clas-  
 sis prætoriæ Misenenensis.  
**DVPL. DIVR. STIPEN. XII.** Duplari  
 diu norum stipendorum duo-

decim.—Soldat jouissant d'une double paye depuis douze ans.

## E

- E. Sigle indiquant le centurion.  
 E. Ergo.  
 E. Exactor.  
 E. A. Equis Augusti.  
 E. CVR. Erigi curavit.  
 EE. QQ. RR. Equites Romani. — Dans l'origine, les chevaliers romains étaient les citoyens qui allaient à la guerre sur un cheval qui leur appartenait. Ils devinrent une classe puissante, intermédiaire entre le peuple et le sénat, dont l'existence politique fut décidément reconnue du temps de Cicéron. Un de leurs privilèges était d'obtenir la ferme des revenus publics des provinces. D'abord exclusif, ce privilège fut, depuis Sylla, partagé avec les sénateurs. Les insignes de leur dignité étaient : 1<sup>o</sup> un anneau d'or, *anulus aureus* ; 2<sup>o</sup> une petite bordure de pourpre sur leur tunique, *Augustus clavus* (tunica angusticlavia) ; les quatorze degrés au-dessus du podium leur étaient réservés dans l'amphithéâtre.  
 E. F. Egregia femina.  
 E. M. V. Egregiæ memoriæ viro.  
 E. P. E pretio.  
 E. P. RE. E publicis regionum.  
 E. S. E suo.  
 E. R. E. V. E republica esse videbitur.  
 E. T. Ex testamento.  
 E. T. F. I. S. Ex testamento fieri jussit sibi.  
 E. V. L. M. P. Ex voto libens merito posuit.  
 EG. Erga.  
 EM. Emeritus.  
 EQ. AVG. N. Eques Augusti nostri.  
 EQ. PVB. Equo publico. — Cheval donné par le peuple ou l'autorité publique.

EQ. R. et EQ. ROM. Eques Romanus.  
 EQ. S. Eques singularis. — Garde du corps.

EQ. S. D. D. N. K. Eques singularis dominorum nostrorum.

EQ. IIIPL. Equiti triplari. — Recevant une triple paye.

ER. LEG. Erogatori legionis. — Payeur de la légion.

ESQ. Esquilina. — Nom d'une tribu.

ET. R. Et reliqua.

E. V. Egregio viro.

E. V. L. M. Ex voto libens merito (posuit).

EVM. H. L. N. R. Eum (*id est eorum*) hac lege nihil rogatur.

EX ARG. R. V. P. S. B. Ex argento rudi quinque pondo sua pecunia.

EX. A. D. G. A. Ex auctoritate divi Cæsaris Augusti.

EX. A. Q. J. R. P. V. et EX. AVC. Q. JVN. RVS. PR. VR. Ex auctoritate Q. Junii Rustici Prætoris Urbani.

EX. B. S. Ex bonis suis.

EX. C. C. Ex consensu civitatis.

EX. CONSENSV. PR. Ex consensu provinciae.

EX. D. D. Ex decreto decurionum.

EX. DEC. DEC. MVN. MAL. Ex decreto decurionum municipii Malacensis.

EX. DEC. ORD. Ex decreto ordinis

EX. FIG. Ex figlina, *vel* figulina. — Vase fait d'argile ou dans la boutique d'un potier.

EX. JVGX. Ex jugero decimo.

EX. ORAC. Ex oraculo.

EX. PR. VBB. Ex præfecto urbis.

EX. PO. Ex præfecto prætoris.

EXPR. Ex prædio *vel* prædiis.

EXPPRE. Ex præfecto privitarum remunerationum. — Intendant des bienfaits particuliers de l'empereur.

EX. S. C. Ex senatusconsulto. — Le sénat se composait sous Auguste de six cents membres. Il

fallait être âgé de trente et un ans pour être sénateur, tandis qu'il n'en fallait que seize pour être chevalier. Le sénat se recrutait : 1<sup>o</sup> dans les familles patriciennes; 2<sup>o</sup> dans la classe des chevaliers; 3<sup>o</sup> parmi les citoyens distingués par leur fortune ou par les emplois qu'ils avaient exercés. Le sénat avait droit de délibération préalable quand il s'agissait de lois constitutives ou de prononcer sur la paix et la guerre. Il avait l'inspection du trésor public; il réglait l'état militaire, était chargé de l'organisation et de l'administration des provinces, traitait avec les ambassadeurs étrangers et choisissait ceux de la république. Dans les grandes crises de l'Etat, il pouvait, sans consulter le peuple, confier à certains magistrats un pouvoir absolu. Les assemblées du sénat commençaient par un sacrifice et par la consultation des augures. Le prince du sénat proposait le sujet de la délibération; chaque membre donnait son avis en peu de mots ou par un discours détaillé; le président résumait les débats; ensuite, si le nombre des suffrages était suffisant, le *senatus-consulte* était proclamé, gravé quelquefois sur l'airain et déposé dans les archives ou trésor de la république, *in tabulis reponi, in ararium referri, condi*. Les insignes des sénateurs étaient une chaussure en cuir noir, *calcei nigri ex aluta*, ornée d'un C en ivoire ou en argent, *lunula eburnea vel argentea*, une large bordure en pourpre sur leur tunique, *latusclavus*, *tunica laticlavata*; des places privilégiées leur étaient réservées aux spectacles, *in orches-*

*tra sedere, ad podium spectare*; leur traitement était de 125,000 fr.

**EX. S. C. TERMIN.** Ex *senatus-consulto* terminaverunt.

**EX. STA.** Ex *stipe annua*.

**EX. TEST.** Ex *testamento*.

**EX. TT. SS. HH.** Ex *testamentis supra scriptorum heredum*.

**EX. V.** Ex *voto, vel Ex visu*.

**EX. V. P.** Ex *voto posuit*.

**EX. VIS.** Ex *visu*.

**EX. H. S. N. CC. L. DXL.** Ex *sestertiorum numerorum ducentis quinquaginta millibus quinquaginta*.

**EXAR. NVN. DAL. DIVIT.** Ex *archi numeri Dalmatorum Divitensium*.

**EXEMPL. DECT. Q. F.** Ex *emplum decreti quondam facti, vel quod factum*.

**EXERCITA. N.** Ex *exercitatorum numeri, id est legionis*.

**EXQ.** Ex *quilina*. — Nom d'une tribu.

**EX. TM.** Ex *testamento*.

## F

**F. Flamen.** — Nom d'un prêtre d'un seul dieu. Ville essentiellement religieuse et qui dut l'empire du monde, 1<sup>o</sup> au sentiment religieux; 2<sup>o</sup> au respect pour l'autorité paternelle; 3<sup>o</sup> à l'amour de la patrie né des deux principes précédents. Rome comptait un grand nombre de sacerdoxes : 1<sup>o</sup> Le collège des pontifes, composé de seize membres; il avait le droit d'inspection pour le culte religieux et sur ses ministres, ordonnait les solennités publiques, etc. Le président de ce collège, *pontifex maximus*, installait les prêtres et jouissait en outre de droits temporels fort étendus, pouvait arrêter, suspendre les délibérations du sénat, etc. De là vint que les empereurs se



furent nommer souverains pontifes. Il remplissait ses fonctions à vie, habitait près du *Forum* la *Regia domus* avec le roi des sacrifices chargé de la célébration des sacrifices nationaux, accomplis dans le principe par les rois en personne, *rex sacrorum*, seu *rex sacrificulus*, et ne pouvait jamais quitter l'Italie. Tous les pontifes portaient la toge ornée de pourpre, *toga prætexta*, et comme ornement principal un bonnet conique en peau, *sabrus*. 2° Les augures. L'une des lois fondamentales de la constitution romaine, c'était de ne jamais accomplir aucun acte public, civil ou militaire, sans être auparavant assuré du consentement des dieux. A cet effet, on observait tous les phénomènes extraordinaires de la nature, et particulièrement le vol et le chant des oiseaux. Les augures, au nombre de quinze, étaient chargés de ce soin ; leur chef s'appelait *Augur maximus*, ou *Magister collegii Augurum*. 3° Les aruspices. C'étaient des prêtres ou devins chargés d'interpréter les signes, les prodiges, de chercher la volonté des dieux dans les entrailles des victimes ; leur nombre s'élevait à soixante. 4° Les *Quindecemviri sacris faciundis*. C'était un collège de quinze prêtres chargés de garder les livres sibyllins, de les consulter sur l'ordre du sénat et d'exécuter les prescriptions qu'ils y trouvaient. 5° Les *Septemviri epulorum*. C'était un collège de sept prêtres, adjoints aux pontifes pour la préparation des festins solennels dans les sacrifices et la surveillance des jeux publics : cet emploi était ordinairement confié à des jeu-

nes gens de haute naissance. Excepté les aruspices, les prêtres mentionnés plus haut étaient les plus importants à Rome, *Sacerdotes summorum collegiorum*.

Parmi les prêtres les uns étaient consacrés au service de tous les dieux, d'autres au culte de plusieurs divinités, d'autres enfin n'en servaient qu'une seule. Les prêtres d'un seul dieu s'appelaient *Flamines*, et on les distinguait par des surnoms empruntés à leurs divinités respectives. Les principaux étaient celui de Jupiter, de Mars et de Quirinus, *Flamen Dialis*, *Martialis*, *Quirinalis* ; les Césars déifiés eurent aussi leurs flamines : *Flamen Augustalis*, *Claudialis*, *Adrianalis*, etc., etc. On distinguait encore : les frères Arvales, *fratres Arvales*, au nombre de douze, chargés de la consécration annuelle des terres ; les Curions, *Curiones* ; c'étaient trente prêtres qui présidaient aux sacrifices communs des différentes tribus ; les féciaux, *Feciales*, chargés de prononcer solennellement les déclarations de guerre, les conclusions des traités d'alliance ; leur chef s'appelait *Pater patratus* ; les Saliens, *Salii*, au nombre de douze, chargés de porter une fois chaque année en triomphe les douze boucliers confiés à la garde des Vestales et auxquels on croyait attaché le salut de l'empire ; enfin les Vestales, préposées à la garde du feu sacré, du Palladium et des boucliers sacrés. — Il était utile de donner une notion de ces différents sacerdoces, dont les noms reviennent souvent sur les inscriptions.

FI. Filius, filia.  
 F. Fuit.  
 F. Figlina.  
 F. Flavius, Flavia.  
 F. Fundus.  
 F. AN. XIV. Filiæ annorum XIV.  
 FAS. Fastigium.  
 F. C. Faciendum curavit, *vel*  
 Face curavit.  
 F. C. Felix constans.  
 F. CL. VAL. Forum Claudii Val-  
 lensium.  
 F. D. M. Fecit diis manibus.  
 FF. Fiscus frumentarii.  
 F. F. Flando feruendo.  
 F. F. F. Trium Flaviorum.  
 FF. OLL. Fecit ollam.  
 F. F. C. L. Fecerunt Caiæ liberti  
*vel* Fieri fecit Caiæ libertus.  
 FF. LL. Flaviis duobus.  
 FFF. LLL. Flaviis tribus.  
 F. F. P. P. F. F. Fortissimi,  
 piissimi, felicissimi, *vel* Feli-  
 cissimi, fortissimi principis  
 filio, *vel* Florentissimi patris  
 patriæ filio.  
 F. F. C. L. Filiarum suorum Caiæ  
 liberti.  
 F. H. F. Fieri hæredes fecerunt.  
 F. J. Fieri jussit, *vel* Fieri ins-  
 tituit.  
 F. J. A. Felicitas Juli Augusta.  
 F. J. D. P. S. Fieri jussit de pe-  
 cunia sua.  
 F. L. L. P. S. Fecit libentissime  
 pecunia sua.  
 FOCCES. Figlina Oceana Cæsa-  
 ris.  
 F. P. Fortunæ publicæ.  
 F. P. D. D. L. M. Fortunæ pu-  
 blicæ dederunt libenter me-  
 rito.  
 F. P. F. Filiæ poni fecit.  
 F. S. Fratribus *vel* Filiis suis.  
 F. V. S. Fecit voto suscepto.  
 FAB. Fabia. — Nom d'une tribu.  
 FAB. Fabrum.  
 FAB. Fabrina. — Nom d'une  
 tribu.  
 FEC. Fecit, fecerunt.  
 FEC. Fecialis.

FER. LAT. C. Feciarum latinarum  
 causa. — Fête où l'on célé-  
 brait la confédération com-  
 mune des peuples du Latium,  
 FIG. Figlina *vel* Figulina.  
 FIN. POMER. TERMIN. Fines Po-  
 merii terminarunt.  
 FL. DIVI. Flamen divi.  
 FL. FLAVIUS, Flavia.  
 FL. DIVI. TIT. Flamen divi Titi.  
 FL. DIAL. Flamen dialis.  
 FL. MART. Flamen martialis.  
 FLAM. P. H. C. Flamen provinciæ  
 Hispaniæ citerioris.  
 FOR. COR. Forum Cornelii.  
 FR. FRUMENTARIUS.  
 FR. D. Frumenti dandi.  
 FVG. Fugitivus.  
 FVL. Fulvius.

G

G. C. Genio Caii.  
 G. F. Germinæ fidelis.  
 GGG. FFF. Germani fratres tres.  
 G. L. Genio loci.  
 G. M. V. Germina Minervia vic-  
 trix.  
 G. P. F. Geminæ pia fidelis.  
 G. S. Germaniæ superioris.  
 GAL. Galleria.  
 GAL. Galliarum.  
 GEM. Gemina.  
 GER. Germanicus.  
 GER. P. Germania provincia.  
 GER. SVP. Germania superior.  
 GREG. VRB. Gregis urbani.

H

H. Hæres.  
 H. Habet.  
 H. Honorem.  
 H. A. F. C. Hanc aram faciendam  
 curavit.  
 H. AQ. Hic adquiescit.  
 H. A. C. Hæredes aram curarunt.  
 H. A. C. F. C. Hæredes acre com-  
 muni faciendum curavere.  
 H. ARA. H. N. S. Hæc ara hære-  
 des non sequitur.  
 H. ARAM. S. Q. L. H. J. J. Hanc  
 aram si quis læserit habeat  
 Isidem iratam.

H. A. J. H. Honorè accepto impensam *vel* impendium remisit.  
 H. B. Homib bonus.  
 H. B. M. P. C. Hæres benemerenti faciundum curavit.  
 H. C. Hæres curavit.  
 H. C. Hic condiderunt.  
 H. C. D. D. Huic collegio dedicarunt.  
 H. E. E. T. F. C. Hæres ejus ex testamento fieri curarunt.  
 H. ET LIB. Hæreses et liberti.  
 H. E. Honesta femina.  
 H. F. G. Hæres faciundum curavit.  
 H. F. S. C. A. Hæreses fecerunt sumptu communi aram.  
 H. H. P. P. Hispaniæ provinciarum duarum.  
 H. J. J. Hæres jussu illorum.  
 H. J. Hujus.  
 H. L. Hæc lege.  
 H. L. R. Hanc lege rogatam.  
 H. L. S. Hic locus sive sepulcrum.  
 H. M. Hoc monumentum.  
 H. M. Honestè hiatronæ.  
 H. M. A. H. N. P. Hoc monumentum ad hæredem non pertinet.  
 H. M. D. A. Huic monumento dolus abest.  
 H. M. D. M. A. Huic monumento dolus malus abest.  
 H. M. D. M. AB. Huic monumento dolus malus abest.  
 H. M. E. Homini memoriæ egregiæ.  
 H. M. ET. L. S. H. N. S. Hoc monumentum et locus sepulcri hæreses non sequitur.  
 H. M. EXT. N. R. Hoc monumentum exteros non recipit.  
 H. M. G. N. S. Hoc monumentum gentiles non sequitur.  
 H. M. H. N. S. Hoc monumentum hæreses non sequitur.  
 H. M. H. E. N. S. Hoc monumentum hæredem exterum non sequitur.

H. M. H. S. Hoc monumentum hæreses sequitur.  
 H. M. M. H. M. N. S. F. Humanitatis mala metuens hoc monumentum nomine suo fecit.  
 H. M. P. Hoc monumentum posuit.  
 H. M. S. D. M. Hoc monumentum sine dolo malo.  
 H. M. S. S. E. N. S. Hoc monumentum sive sepulcrum exterum (hæredem) non sequitur.  
 H. M. V. A. N. LIC. Hoc monumentum vendere alienare non licet.  
 H. O. V. F. F. D. S. E. M. O. M. C. S. Hic ollas quinque filiis de suo emit; monumentumque merenti conjugi suæ, *vel* Fecit fieri de suo ære; *melius*: Hæreses optimo viro fuerunt de se egregie merito quietis et memoriæ causa.  
 H. R. J. R. Honorè recepto impensam remisit.  
 H. S. D. M. A. Huic sepulcro dolus malus abesto.  
 H. S. E. Hic situs est; *vel* situs est.  
 H. E. S. T. T. L. Hic situs est. Sit tibi terra levis.  
 H. S. F. Hoc solus fecit; *vel* Hoc sacrum fecit.  
 H. S. F. H. T. F. Hic situs fuit; Hæres titulum fecit.  
 H. S. F. L. S. P. D. D. D. Hoc sibi fecit, *vel* Hic situs fuit locus sepulturæ permissus decreto decurionum.  
 H. S. H. N. E. Hoc sepulcrum hæreses non sequitur.  
 H. S. T. N. E. Hic situs tamen non est.  
 H. S. S. Hic siti sunt.  
 H. T. D. D. Hæres titulum dedit.  
 H. T. F. Hunc titulum fecit.  
 H. T. D. D. Hunc titulum dedit.  
 H. T. V. P. Hunc titulum vivus posuit.  
 H. V. Hispaniæ utriusque.  
 H. V. Honore usi.

- H. V. Hæc vixit.  
 H. V. D. Hujus voti debitor, vel  
 Herculi victori donum.  
 H. V. Hic vixit.  
 H. V. S. R. Honoris tuis sumptum remisit.  
 H. V. V. Herculi valenti victori.  
 H. X. Horis decem.  
 HERED. EX. T. F. C. Hæredes ex testamento fieri curaverunt.  
 HON VSVS. Honore usus.  
 HOR. Horatia. — Nom d'une tribu.  
 HOR. Horrearius.  
 HUIC. M. C. Huic monumento cedit.

J

- J. Semel.  
 J. Imperator.  
 J. Prima, prænomen maxime sororum.  
 J. C. Judicans.  
 J. A. P. Q. V. Incomparabili, amantissimæ, præstantique virtute.  
 J. D. Jussu Dei.  
 J. D. Juridicundo.  
 J. D. N. CIV. Judex designatus nomine civitum;  
 J. F. Jussu fecit.  
 J. F. C. H. S. Inferri concesserunt hæredes sui.  
 II. VOT. Iterum vota.  
 II. M. Iteratus miles.  
 II. Secundus; cognomen.  
 II. VIR. Duumvir. — Il y avait à Rome et dans les villes municipales plusieurs corps ou collèges de magistrats, dont le nom commence par le nombre des membres et finit par l'indication de leurs fonctions. *Duumviri*; magistrats des municipes; *Triumviri monetales* A. A. A. F. F. Ab ære, auro argento flando, feriundo, chargés de la fabrication de la monnaie. *Triumviri capitales*; ils composaient le tribunal de première instance pour les causes criminelles, avaient la

surveillance des prisons et faisaient exécuter les arrêts de mort; c'est pour cela qu'ils avaient huit licteurs à leurs ordres. *Triumviri nocturni*, chefs des gardes de nuit et gardiens des machines contre l'incendie; *Quatuorviri Coloniae deducendæ*, commission de quatre membres chargée de l'établissement d'une colonie; *Quinqueviri minuendis publicis sumptibus*, dont la fonction était d'arrêter l'augmentation des dépenses publiques; *Id. muris turibusque reficiendis*, chargés de veiller à l'entretien et à la réparation des fortifications; *Sexviri regendis civitatibus*, espèce de conseil municipal chargé de soigner les intérêts des villes; *Sexviri augustales*, c'étaient les six prêtres d'Auguste destinés au culte de l'empereur divinisé. On trouve que les municipes étaient administrés par des corps de 2, de 4; de 5, de 6, de 10 magistrats, etc.

- I-1. VIR. Duumvir.  
 II. V. DD. Duumviris dedicantibus.  
 II. VER. J. D. Duumviris juridicundo.  
 III. Trieris. — Galère à trois rangs de rames.  
 III. F. Tertio filio.  
 III. Triumvir.  
 III. A. A. A. F. F. Triumvir auro, argento, ære flando feriundo.  
 III. VIRO; CAPIT. Triumviró capitali.  
 III. VIR. J. D. Triumvir juridicundo.  
 III. VIR. R. P. C. Triumvir reipublicæ constituendæ.  
 IV. Cognomen feminæ.  
 IV. VIR. Quatuorvir.  
 III. VIR. J. D. Quatuorvir juridicundo.

- III. VIR. A. P. Quatuorvir ædilitia potestate.  
 III. VIR. LEG. COR. Quatuorviro lege Cornelia.  
 III. P. L. P. Quatuorvir per legem Pompeiam.  
 VI. VIR. Sexvir. — Sevir.  
 IIII. VIR. AVG. Sexvir Augustalis.  
 I. L. F. Illius liberta fecit.  
 J. L. H. Jus liberorum habens. — Voyez ce qui en est dit dans *l'Histoire de la Société domestique*, t. I, de la Famille romaine.  
 J. O. In opus.  
 J. O. M. Jovi optimo maximo.  
 J. O. M. A. D. Jovi optimo maximo adio assuritano Dolicheno.  
 J. O. M. D. Jovi optimo maximo dedicatum.  
 J. O. M. D. J. Jovis optimi maximi divino jussu.  
 J. O. M. H. AVG. Jovi optimo maximo : honori Augusti.  
 J. O. M. J. M. Jovi optimo maximo Junoni Minervæ.  
 J. O. M. STAT. Jovi optimo maximo statori.  
 J. P. N. M. P. XV. Julia Pia Narbonensis Martia pedes quindécim.  
 I. Q. P. Idemque probavit.  
 J. R. Junoni Reginæ.  
 J. S. In suo.  
 J. S. C. Judex sacrarum cognitionum.  
 J. S. J. P. D. M. Jovi sereno, Junoni placidæ, diis magnis.  
 J. S. M. R. Junoni sospitæ magnæ Reginæ.  
 J. S. S. Infra scripta sunt.  
 J. S. V. P. Impensa sua vivus posuit; *vel ipsa sibi vivens posuit, vel* In suo vivens posuit.  
 J. V. E. E. R. P. F. S. V. C. Ita ut eis e republica fideve sua videbitur, censuere.  
 J. V. T. Julia victrix togata.  
 ID. QVOT. D. F. H. S. C. Idem

- quotannis det fisco sestertios centum.  
 IMM. II. HON. IV. Immunis iterum honoratus quartum.  
 IMM. A. IV. Immunis annos quatuor.  
 IMP. Imperator.  
 IMP. CÆSAR. M. PLAVTIO SILVANO COS.  
 MP. COM. AVG. Impensa communi Augustalium.  
 IMP. IM. Imperio ipsarum.  
 IMPO. Imperio.  
 IMPP. Imperatores duo.  
 IMPPP. Imperatores tres.  
 IMMVN. Immunis.  
 IN. A. In altum.  
 IN. A. In agro.  
 IN. A. P. X. In agro pedes decem.  
 IN. AGR. In agro.  
 IN. E. L. F. E. In ejus locum factus est.  
 INF. ARK. PONT. Inferet arkæ pontificum.  
 IN. FR. P. IIX. In fronte pedes octo.  
 IN. H. In honorem.  
 IN. H. D. D. In honorem domus divinæ. — A l'honneur de tel temple.  
 IN. H. H. In hoc honore.  
 IN. H. L. S. E. In hac lege scriptum est.  
 IN. H. M. In hoc magistratu.  
 IN. H. T. SVNT. COM. OR. H. S. In hoc titulo sunt comprehensa ornamenta hujus sepulcri.  
 IN. L. In latum.  
 IN. M. M. E. In magistratu mortuus est.  
 IN. M. O. E. In magistratu occisus est.  
 IN. PRÆT. SPEC. In (cohorte) prætoris speculatorum.  
 IN. SING. H. In singulos homines.  
 IN. TVT. In tutelam.  
 IN. V. R. ET. AB. V. R. P. Intra urbem Romam et ab urbe Roma passus.

**IN. V. R. P. VE. V. T. P.** In urbe Roma propiusve urbem passus.

**IN. V. I. S. Iulstris vel Illustris** vir infra scriptus.

**INC.** Incolæ.

**IND.** Indictione.

**IND. FAC.** Industriensis faciebat.

**INF. ER. P. P. R.** Inferat ærario populi romani.

**INL.** Inlustris.

**IN. FR. P. XII.** In fronde pedes duodecim.

**INTR. M. I.** Intra mensem unum.

**IT.** Iterum.

**JVL.** Julius.

**JVL. P. AREL.** Julia Paterna Arelate.

**JUR.** Juridico.

**JUVENT. TRIBVL. MVTYST.** Juventutis træbulæ mutustæ.

**K**

**K. Caia.**

**K. Kaiso vel Cæso.** — Prénom des Fabius.

**K. Calendæ.**

**K. Casa.**

**K. Causa,** kalumniæ caussa.

**K. F. Kæsonis filius.**

**K. N. Kæsonis nepos.**

**K. NB. Karissimo nobis.**

**K. PR. Castris prioribus.**

**K. S. Karus suis.**

**KAL.** Calendæ.

**KARC.** Carceris.

**L**

**L. Sestertius nummus.** L'as, *libella*, *assipundium*, valait 5 centimes; le *dupondius* valait 16 centimes; le *sesterce*, *sestercius nummus*, valait 21 centimes; le *quinarius* ou *victoriatas*, 41 centimes; le *denarius*, 82 centimes; l'*aureus* ou *solidus*, 20 francs 54 centimes.

**L. Latum.**

**L. Legio.** — La légion romaine

se composait d'environ 6,000 hommes d'infanterie et 400 cavaliers. L'infanterie était divisée en dix cohortes, chaque cohorte en trois manipules, chaque manipule en deux centuries. La cavalerie comptait six escadrons, *turmæ*, chacun de trois décuries, *decuriæ*; les légions tiraient leur nom de leur numéro d'ordre, *prima primigenia*, *secunda*, etc.; ou du lieu de leur séjour, *Macedonica*, *Hispaniensis*, etc.; ou de certains événements, *pia*, *victrix*, *fidelis*, *fulminata*, etc.; ou de leurs divinités tutélaires, *Martia Minervia*, etc.; deux légions réunies formaient une armée consulaire, c'était le minimum. Le commandant en chef était le consul, le préteur, le dictateur, sous les ordres duquel étaient tous les officiers qu'on appelait du nom général de *legati*. A la tête de chaque légion étaient six tribuns militaires, *Tribuni militum*, commandant deux à deux, et de deux jours l'un, pendant deux mois. Après eux venaient les centurions, les porte-aigle, les porte-enseigne, *Aquiliferi*, *signiferi*; les chefs des décuries, *Decuriones*, *Decani*, *Principili*. Chaque tente recevait dix soldats avec leur décurion, *contubernales*. Les officiers de cavalerie se nommaient *Præfecti*, *Decuriones*, *Options*, etc.

**L. Longum.**

**L. Lustrum.**

**L. Lucius.**

**L. Lyciæ.**

**L. A. Libens animo vel Libenti animo.**

**L. A. D. D. Locus adsignatus decreto decurionum.**

**L. c. Locus concessus.**

- L. C. FEL. PAP. *Lutius Caius felices... Papiria.*
- L. D. Larum divinatorum, *id est domus divinae.*
- L. D. D. C. Locus datus decreto collegii.
- L. D. D. PA. Locus datus decreto patrum.
- L. D. D. V. M. Locus datus decreto vicariorum Minodunensium.
- L. D. P. Locus datus publice.
- L. D. S. Libens de suo.
- L. D. S. C. Locus datus senatus-consulto, *vel sententia collegii.*
- L. E. L. M. C. S. Libens et lubens, *vel potius Lætus et libens cum suis.*
- L. F. Lucii filius.
- L. F. L. N. Lucii filius, Lucii nepos.
- L. H. L. D. Locus hic libenter datus, *vel Locus hic libere datus.*
- L. L. Lætus libens.
- L. L. Laurentium Lavinatum.
- L. L. L. P. O. M. S. Liberis, libertis, libertabus posteris omnibus monumento scriptorum.
- L. L. P. E. Libertis libertabus posteris eorum.
- L. L. Lucii libertus.
- L. L. L. I. E. Lucius, duorum Luciorum libertus, jussu ejus.
- L. L. M. Libentissime, *vel libens lætus merito.*
- L. M. Libens merito.
- L. M. D. Libens merito dedit, *vel Locum monumenti dedit.*
- L. M. E. SEX. L. H. Locus monumenti esextante legatus hæredi.
- L. N. Lucii nepos.
- L. N. Librarius notarius. — Copiste secrétaire.
- L. P. Libens posuit.
- L. P. G. D. D. Locus publice concessus decreto decurionum.
- L. P. D. Locus publice datus.
- L. P. D. D. D. Locus publice datus decreto decurionum, *vel Locus plebi datus.*
- L. P. V. LAT. P. III. Longum pedes quinque, latum pedes tres.
- L. Q. Locum quadratum.
- L. S. Libens solvit.
- L. S. Locus sepulcra.
- L. S. A. Lucius Sextius Aurelius. — Ou un nom semblable.
- L. S. M. C. Locum sibi monumento cepit.
- L. IIIV. D. P. S. Locus triumvirorum decreto publice sumptus.
- L. V. S. Locum viva sibi.
- L. XX. N. P. Locus sestertium vnginti millia nummum peadet.
- LAPI. Lapidum *vel* lapidarius.
- LAT. Latinæ (feriæ).
- LEA. Libenter.
- LEG. Legatus.
- LEG. Legavit.
- LEG. Legio.
- LEG. Legionarius *vel* legatarius.
- LEG. AVO. Legatus Augusti.
- LEG. AUG. PR. PR. Legatus Augusti pro-præto.
- LEG. GR. V. Legatus gratuito quinquies.
- LEG. LEG. Legatus legionis.
- LEG. P. M. P. F. Legionis primæ Minervæ piæ felix.
- LEG. II ADIV. P. F. Legio secunda adjutrix pia felix.
- LEG. II. TR. FOR. Legio secunda Trajana fortis.
- LEG. III. F. F. Legionis quartæ Flaviæ felix.
- LEG. V. M. C. Legionis quintæ Macedonicæ Claudiæ.
- LEG. V. M. P. C. Legionis quintæ Macedonicæ piæ Constantis, *vel* Claudiæ.
- LEG. VII. F. G. Legionis septimæ Felicis geminæ.
- LEG. VII. CL. GEM. P. FIDEL. Legionis septima Claudiæ gemina pia fidelis.
- LEG. VIII. AVG. P. F. CC. Legionis octavæ Augustæ piæ felix Constantis Commodæ.

- LEG. XII. PR. P. F. Legionis duodecimæ primigeniæ piæ felicis *vel* fidelis.  
 LEG. XX. V. E. Legionis vicesimæ Ulpæ felicis.  
 LEG. XX. V. V. Legioni vicesimæ Valentis victricis.  
 LEG. XXX. V. X. Legionis tricesimæ Valentis victricis.  
 LEG. XXX. V. V. SE. Legionis tricesimæ Valentis victricis Severianæ Alexandrinæ.  
 LEG. SS. Legionis suprascriptæ.  
 LEG. PRO. Legato provinciæ.  
 LEM. LEMONIA. — Nom d'une tribu.  
 LG. Legionis.  
 LGD. Lugdunensis.  
 LI. Lucii.  
 LIB. Liburna.  
 LIB. A. COPIS. CASTR. Libertus a copiis castrensibus.  
 LIB. LIB. Q. POSTQ. E. Libertis libertabusque posterisque eorum.  
 LIB. PRÆF. Librarius præfecti.  
 LIBVN. VARVAR. Liburno Varvaria.  
 LOC. D. EX. D. D. Locus datus ex decreto decurionum.  
 LOC. H. S. C. P. S. Locum hujus sepulcri curavit *vel* comparavit pecunia sua.

M

- M. Magister.  
 M. Marcus.  
 M. Mater.  
 M. Monumentum.  
 M. Manibus.  
 M. Memoriam.  
 M. Marmorea.  
 M. ÆL. CET. Municipii Ælii Cetii.  
 M. A. G. S. Memor animo grato solvit.  
 M. B. Municipii Bergomatum. (Bergame.)  
 M. C. Municipii Caralitani. (Cagliari.)  
 M. C. Monumento cedit.

- M. C. D. Memoriam causa datum.  
 M. C. P. M. RENO. CYR. Memoriam causa posuit Marco Reno Cyrenensi.  
 M. CLAVD. Municipium Claudianum.  
 M. COH. Miles cohortis.  
 M. D. Matris Deum.  
 M. D. Militum decorum.  
 M. D. M. J. Magnæ Deum matri Ideæ.  
 M. E. Monumentum *vel* Memoriam erexit.  
 MERIB. Merentibus.  
 M. F. Marci filius.  
 M. F. Municipalibus sanctus.  
 M. F. C. Monumentum *vel* Memoriam fieri curavit.  
 M. F. M. N. Marci filius, Marci nepos.  
 M. H. N. Missus honesta missione. — Pendant tout le temps de la république, le soldat romain présent sous les drapeaux ne pouvait se marier. L'empereur Claude lui accorda la faculté du mariage appelé *contubernium*; mais les enfants qui en naissaient étaient réputés illégitimes et ne pouvaient hériter de leur père. Afin d'obvier à ces inconvénients, on accorda aux soldats qui avaient servi cinq ans et au delà le *jus conubii*; c'est-à-dire qu'on légitima leur mariage, en sorte que les enfants devenaient citoyens romains et jouissaient de tous les biens de leur père. Cet acte de réhabilitation s'appelait *honestæ missio*. — Les esclaves ne pouvaient se marier aux yeux de la loi; leur union s'appelait *contubernium*, les époux *concubinae* et *contubernales*.  
 M. J. F. PETIT. Militiæ jus filii petitori.  
 MIRPA. Sigle bizarre qu'on explique: — Marcus Juventius Restitutus publicus augur.  
 M. J. V. Marcus Julius Vapiscus



*vel* Volusus. — Ou autre nom semblable.

- M. L. Marci libertus.  
 M. L. Miles legionis.  
 M. M. Memoriae.  
 M. M. Meritissimo.  
 M. M. Municipium Mediolanense (Milan).  
 M. M. L. Marcorum duorum libertus.  
 M. M. M. L. Marcorum trium libertus.  
 M. M.  $\text{O}$  L. Marcorum duorum et Caesi libertus.  
 M. M.  $\text{P}$  OR. Magister militum per Orientem.  
 M. N. Marci nepos.  
 M. N. Millia nummum.  
 M. P. Macedonicae piae.  
 M. P. Monumentum posuit.  
 M. Q. II. Millia passum duo.  
 M. P. V. Millia passum quinque.  
 M. P. XI. Millia passum undecim.  
 M. R. Municipium Ravennatum (Ravenne).  
 M. R. S. F. C. Meritissimo faciendum curarunt.  
 M. R. T. Merenti.  
 M. S. Majestati.  
 M. S. Mæsiæ superioris.  
 M. S. Menses.  
 M. S. AP. Municipii Septimiani Apulensis.  
 M. S. B. M. Magistro suo benevolentem.  
 M. S. D. D. Municipis sui decreto decurionum.  
 M. TARRAC. Municipium Tarracense (Tarragone).  
 M. V. M. Marcus Valerius Maximus.  
 M. VIC. Municipium Vicetinum (Vicence).  
 $\text{M}$  Marcus. — Prénom.  
 $\text{M}$  F. Marcii filius.  
 $\text{M}$  N. Marcii nepos.  
 MA. Massiliani.

MACH. F. P. Machinarii fori pistorii.

- MAC. Magister, magistratus.  
 MAG. COL. CVLTO.-EJVS. Magister collegii cultorum ejus.  
 MAG. CONLIB. LIBERT. Magistro collibetarum libertorumque.  
 MAG. EQ. Magister equitum. — Maître ou chef des chevaliers, magistrat supérieur qui pendant les dictatures défendait les droits de la noblesse, comme les tribuns ceux du peuple sous les consuls.

MAG. MVN. RA  $\text{E}$  N. Magister municipii Ravennatis.

MAG. P. SC. Magister publicus sacrorum.

MAX. QVING. COLL. FABR. TIG. Magister quinquennialitius collegii fabrorum Tignariorum.

MAR. Marmorea.

MERC. AVG. Mercurio Augusto.

MERV. Meruit.

MIL. Miles, militavit.

MIL. CL. PR. RA. Miles classis prætoriae Ravennatis.

MIL. FR. Miles frumentarius.

MIL. IN COHOR. Militavit in cohorte.

MIL. LEG. S. S. Miles legionis superscriptæ.

MINER. P. F. Minervia pia fidelis (legio).

MV. A. Municipii Apulensis.

MVL. Mulier.

MVN. SASS. Municipii Sassinatis.

## N

N. Numerarius, *id est* Miles. — Simple soldat.

N. Natus, nata.

N. Nepos.

N. Neronis.

N. Nauta.

N. Nazione.

N. Numerius. — Prénom.

N. Numero.

N. AGR. AM. Numeratus agri ambitus.

**N. B.** Numeravit bivus, *pour vivus.*  
**N. C. M. M.** Numerius, Caius, duo Marci (*hic sibi sunt*).  
**N. D.** Nemo doluit.  
**N. D. A. N. MOR.** Nullum dolorem accepi nisi mortem.  
**N. J.** Nomine ipsius.  
**N. J. D.** Nummum mille decurionibus.  
**N. JO. T.** Numini Jovis Olympii tonantis.  
**N. L. F.** Numeri Lucii filiae.  
**N. M. N. S.** Novum monumentum nomine suo.  
**N. M. Q. E. D.** Numini majestatique ejus devotus. — Expression d'adulation idolâtrique inventée par les flatteurs des Césars.  
**N. ME. VI.** Natus menses sex.  
**N. MONV.** Novum monumentum.  
**N. N.** Nostrorum.  
**N. N.** Duorum Numeriorum.  
**N. P. C.** Nomine proprio curavit.  
**N. R.** Natione Ræti. — Ou un nom semblable.  
**N. S.** Nomine suo.  
**N. V. A.** Nautarum vico Arilica.  
**N. T. M.** Numini tutelari municipii.  
**NAT.** Natione.  
**NAT. GALL.** Natione Gallus.  
**NAVICULAR. MAR. AREL.** Naviculario maris Arelatensis.  
**NEP.** Nepos.  
**NER.** Nero. — Prénom.  
**NON. TRAS. H. L.** Non transilias hunc locum.  
**NUM. DAL. DIVIT.** Numeri Dalmatarum diviventium.  
**NUM. DAL. FORT.** Numeri Dalmatarum fortensium.  
**NUM. DOM. AVG.** Numini domus Augustæ.

○

**O. D.** Opus doliare.  
**O. D. S. M.** Optime de se merita, merenti.  
**O. E. B. Q. C.** Ossa ejus bene

quiescant condita, *seu potius quiescant.*  
**O. H. M. R. S. F.** Omnibus honoribus in republica sua functo.  
**O. H. S. S.** Ossa hic sepulta sunt.  
**O. M. H.** Optimo Maximo Hammoni.  
**O. M. S.** Ordo municipii Sestinatium.  
**O. M. T.** Optimo maximo tonanti.  
**O. N. F.** Omnium nomine faciendum.  
**O. P.** Ossa posita.  
**O. P. Q.** Ossa placide quiescant.  
**O. S. F. P. S. F.** Ordo splendidissimus fieri pecunia sua fecit.  
**OB. HON.** Ob honorem.  
**OB. MER.** Ob merita.  
**OB. AN. L.** Obiit anno 50.  
**OCR.** Ocriculana. — Nom d'une tribu.  
**OF.** Officinarius.  
**OPT. CL. PR.** Opcio (officier) classis prætoriae.  
**OPVS. DOL.** Opus doliare.  
**ORD. RET.** Ordine retrogrado.  
**ORNAM.** Ornamentario. — Fonction de l'esclave chargée de la toilette, etc.  
**OVF.** Oufentina. — Nom d'une tribu.

P

**P.** Pater.  
**P.** Patria.  
**P.** Per.  
**P.** Perpetua.  
**P.** Pondo.  
**P.** Pontifex.  
**P.** Posuit.  
**P.** Publicus.  
**P.** Puella.  
**P.** Puer.  
**P.** Puerorum.  
**P. AVGV. R.** Publicus angurum.  
**P. C.** Patrono corporis.  
**P. C.** Patrono coloniae.  
**P. C.** Ponendum curavit *vel curaverunt.*  
**P. C.** Præfecto corporis. — Chef de corps.  
**P. C.** Post consulatum.

- P. C. N. Posuerunt communi nomine.
- P. C. N. Patrono corporis nostri.
- P. C. S. N. Poni curavit suo nomine.
- P. CÆ. N. Privata Cæsaris nostri.
- P. D. D. Publico dedicatum, *vel* Positum decreto Decurionum, *vel* Pater dedicavit.
- P. D. D. E. Populo dare damnas esto.
- P. D. F. Publico decreto fecerunt.
- P. E. Publice erexerunt.
- P. F. Publici filius.
- P. F. Præente filio.
- P. F. Pius felix. — Dans les inscriptions impériales.
- P. F. Pia fidelis (legio).
- P. F. Perfecerunt.
- P. FL. Prima Flavia.
- P. F. P. N. Publii filius, Publii nepos.
- P. F. V. Pio felici victori.
- P. G. N. Provinciæ Galliæ Narbonensis.
- P. H. C. Provincia Hispaniæ Citerioris.
- P. J. D. Præfectus iuridicundo.
- P. JV. Poni jussit.
- P. II. ∞ L. Pondo duarum semissis librarum.
- P. J. s. Publica impensa sepultus.
- P. I. S. Pius in suos.
- P. L. P. Per legem Pompeiani.
- P. L. Publii libertus.
- P. M. Plus minus.
- P. M. Pontifex maximus.
- P. M. Pontifex minor.
- P. M. Post mortem.
- P. M. Princeps magistrianorum.
- P. N. Publii nepos.
- P. P. Papiaria. — Nom d'une tribu.
- P. P. Pater patriæ. — Dans les inscriptions impériales.
- P. P. Pater patratus.
- P. P. Pater Patrum.
- P. P. Pecunia publica.
- P. P. Pedes.
- P. P. Perpetuus.
- P. P. Populus.
- P. P. Pæpositus. — Dans les inscriptions relatives à la maison impériale.
- P. P. Primi pilo.
- P. P. Pro patre.
- P. P. Præes provinciæ.
- P. P. Provincia Pannonia.
- P. P. DED. Propria pecunia dedicavit.
- P. P. D. P. Patri patriæ decuriones posuerunt, *vel* decretum publice, *vel* datum publice.
- P. P. F. Piæ, pollentis felixis.
- P. P. F. C. Pecunia publica faciendum curarunt.
- P. P. F. F. Pia, Parthica, Felix, fidelis.
- P. P. H. T. Præes provinciæ Hispaniæ Tarraconensis.
- P. P. HISP. CIT. Præes provinciæ Hispaniæ Citerioris.
- P. P. I. Posuerunt propria impensa.
- P. P. M. JVR. Publice posuit merito jure.
- P. P. N. M. T. Præes provinciæ Norici Mediterranei.
- P. P. P. Pro pietate posuit; *vel* Propria pecunia posuit; *vel* Publice poni placuit; *vel* Patri patriæ præstantissimo.
- P. P. P. C. Patrono perpetuo coloniæ.
- P. P. P. D. Publica pecunia ponendum decrevit.
- P. P. P. H. C. *vel* T. Præpositus provin. Hisp. Citer. *vel* Tarracon.
- P. P. s. Provinciæ Pannoniæ superioris.
- P. P. X. Per provinciam decimæ.
- P. P. XII. Pondo duodecim.
- P. P. XX. Præpositus vicesimæ.
- P. P. V. P. Pro pietate vivi posuerunt.
- P. POR. Publii por, *id est* puer. — Esclave.
- P. Q. X. Pedes quadrati decem.
- P. Q. Q. L. D. Permissu quinquennialium locus datus.

**P. R.** *Populus Romanus.*  
**P. R. C.** *Post Romam conditam.*  
**P. R. R.** *Posterisque.*  
**P. R. Q.** *Populi Romani Quiritium.*  
**P. E. S. Q.** *Posterisque.*  
**PR. S.** *Per senilem, vel Pro salute, vel Provinciæ Siciliae.*  
**P. S. F.** *Pecunia sua fecit.*  
**P. S. F.** *Posuit fratri.*  
**P. S. P. Q. P.** *Pro se proque patria.*  
**P. S. P. Q. R. H.** *Publius Sextius Publii Quincti Romani hæres, vel simile.*  
**P. T. Q. E.** *Posterisque eorum.*  
**P. T. R.** *Posteris.*  
**P. T. R. Q.** *Posterisque.*  
**P. V.** *Piæ victricis.*  
**P. V.** *Præstantissimo viro, vel Perfectissimo viro, vel Primario viro, vel Præfectus urbis.*  
**P. V. A.** *Post victoriam Actiacam.*  
**P. V. S. L.** *Pedes quique semis longus.*  
**P. V. B. P. R. Q.** *Publicus populi Romani Quiritium.*  
**P. V. V. L. S.** *Prout voverat lumbens solvit.*  
**PAL.** *Palatina. — Nom d'une tribu.*  
**PAP.** *Papiria. — Id.*  
**PAT.** *Patricius.*  
**PART. MAX.** *Partichus Maximus.*  
**PAT. COL. et PATR. COL.** *Patrono coloniae.*  
**PEC.** *Pecunia.*  
**PED.** *Pedes.*  
**PED. CVAD. BEN.** *Pedes quadratibini.*  
**PER.** *Permissu.*  
**PER. AVG.** *Perpetuus Augustus.*  
**PL. VE. SC. S. C.** *Plebisve scita, senatusconsulta. — Le peuple était convoqué par centuries et par tribus. Il y avait 193 centuries : 93 étaient composées des citoyens qui possédaient au moins 100,000 as (l'as valait cinq centimes). Il était évident que dans les assemblées par*

centuries les riches avaient presque toujours la majorité. Les délibérations de ces assemblées, *Comitia Centuriata majora*, s'appelaient *populiscita*: Profitant du procès de Coriolan, les tribuns du peuple convoquèrent les plébéiens par tribus, au nombre primitif de quatre de la ville et de vingt-six de la campagne, *Comitia tributa*. Ici la majorité était presque toujours acquise au peuple, dont les résolutions, obligatoires pour tous, malgré les réclamations des patriciens, s'appelaient *plebiscita*.

**POB.** *Poblilia. — Nom d'une tribu.*

**POL.** *Pollia. — Id.*

**PONTIF. L. L.** *Pontifici Laurentinus Lavinatium.*

**PONT. MAX.** *Pontifex Maximus.*

**POP. CVM. MAGNA LACRI. FVNVS**

**PROSEQ.** *Populo cum magna lacrymatione funus prosequente*

**POS. ÆD. CAST.** *Post ædem Castoris.*

**POSS.** *Possessores.*

**POST.** *Posthumus.*

**PR. Prætor.** — Il y avait deux préteurs : le *prætor urbanus, major maximus, honoratus*, qui jugeait les procès civils entre les citoyens romains. Quand les lois étaient incertaines, il avait le droit de juger suivant l'équité, *causa bonæ fidei* ou *arbitraria*; prononçait les sentences et les faisait exécuter. En qualité de substitut des consuls, il convoquait le sénat et le peuple, présidait aux affranchissements solennels, ordonnait certains jeux publics, etc. — Le *prætor peregrinus* ou *peregrinorum* jugeait les procès que les étrangers avaient entre eux ou avec des citoyens romains. A Rome, le préteur était précédé par

- deux licteurs, hors de Rome par six. — Dans la suite, les procès s'étant multipliés, on compta jusqu'à huit préteurs urbains; et pour aider le préteur *peregrinus* on élut chaque année 105 magistrats, trois de chaque tribu, *judicium centumvirale*. Ordinairement on choisissait parmi eux une commission de dix membres, qui représentait le corps entier. *Decemviri litibus judicandis*.
- PR. ÆR. Præfectus ærarii.
- PR. AR. F. Præfectus argento feriendo.
- PR. CER. Primo cereali.
- PR. EQ. VRB. Præfectus equitum urbanorum.
- PR. FRVM. Præpositus *vel* Primus frumentariorum.
- PR. H. C. CV. Provinciæ Hispan. Citer, curatorii.
- PR. J. D. AVX. Præfectus iudicando Auxumi.
- PR. IMM. E. CORP. Pro immunitate eorumdem corporum.
- PR. JVV. Præfectis juventuti *vel* juvenum.
- PR. N. Pronepos.
- PR. P. F. Primigeniæ, piæ, fidelis (legio).
- PR. PIL. Primi pilus.
- PR. P. V. Prætoriiæ piæ, victricis, *vel* Prætoriiæ prætorii urbis.
- PR. PR. Præfecto prætorii.
- PR. PR. prætore.
- PR. PR. Præfecti *vel* Præsidis provincie.
- PR. PR. V. Præfecti prætorio castri veteribus.
- PR. PR. V. Præfectus prætorio uterque.
- PR. P. R. V. Procurator private rei vir.
- PR. Q. Prætori, quæstori, *vel* prætori quinquennialitio.
- PR. SEN. Pro sententia.
- PR. VIGIL. Præfecto vigilum. (Chef des gardes de nuit.)
- PR.Æ. Præses.
- R. Æ. Præfectus. — Ce mot revient souvent, ainsi que nous l'avons dit, dans les inscriptions relatives aux emplois de la maison impériale. — Le *præfectus urbis* était un magistrat qui remplaçait, à Rome, le roi et les consuls pendant leur absence; — dans la suite cette charge perdit beaucoup de son importance.
- PR.Æ. F. Præfectus fabrum.
- PR.Æ. PR.Æ. EM. V. Præfecto prætorio eminentissimo viro.
- PR.Æ. SACR. Præfectus sacrorum.
- PR.Æ. II. SACR. Prætor iterum sacrararius.
- PR.Æ. VIGVL. P. V. Præfecto Vigulum *vel* Vigilum perfectissimo viro.
- PR.Æ. PRT. Præfecti prætorio.
- PR. XX. HER. Procurator vicesimæ hæreditatum.
- PRO-COS. Proconsul. — Jusqu'à l'an 149 avant Jésus-Christ, les provinces étaient administrées par des préteurs nommés expressément à cet effet. Depuis cette époque, elles le furent ordinairement par les consuls et les préteurs sortant de charge, *proconsules, propretiores*; de là le nom de provinces *proconsulares* et *prætorie*; ces dernières étaient ordinairement les moins étendues et les plus tranquilles. Les provinces proconsulaires et prétoriennes s'appelaient, sous l'empire, provinces du peuple. Il y en avait d'autres qui étaient gouvernées par des consulaires, des légats ou des propréteurs; elles s'appelaient provinces impériales ou *augustæ*, parce qu'elles recevaient leurs gouverneurs des Césars. Devenu gouverneur de province, le proconsul, ou le préteur, se trouvait en même temps le chef de la force armée et de l'administra-

tion des affaires publiques dans sa province. Règle générale, son gouvernement durait un an.

PRO. P. Profusione parentetur.

PRO. PR. Pro prætore.

PRO. S. Pro salute.

PROC. F. C. Procurator fisci Cæsarei.

PROC. K. Procurator kalendarii.

PRON. Pronepos.

PBL. XX. LIB. Publicus vicesimæ libertatis.

P. S. Publius.

PVB. Publicia. — Nom d'une tribu.

PVB. AVG. Publicus augurum.

PVB. P. R. Q. Publicus populi Romani Quiritium.

PVB. Pupinia. — Nom d'une tribu.

Q

Q. Quintus. — Prénom.

Q. Quadrati.

Q. Qui.

Q. Quæstori. — Le nombre de ces magistrats fut porté à 40 par César. Deux étaient destinées à la ville de Rome, *Quæstores urbani vel ærarii*. Ils avaient, sous l'inspection du sénat, l'administration du trésor et des archives, la garde des drapeaux qu'ils remettaient aux légions allant en campagne. Les autres administraient les finances auprès des armées et dans les provinces.

Q. Quinquennialitio.

Q. A. Quæstor ædilis.

Q. ALIM. Quæstori alimentorum.

Q. B. Qui bixit, pour vixit.

Q. C. P. R. B. R. Quam ComParaBeRunt.

Q. C. R. ERVNT. Qui cives Romani erunt.

Q. D. Quinquennialis decurio.

Q. D. E. R. F. P. D. E. R. I. C. Quid de ea re fieri placeret, de ea re ita censuerunt.

Q. D. SS. Qui dederunt supra scripta.

Q. F. Quincti filius.

Q. F. Quod factum.

Q. F. P. D. E. R. I. C. Quod fieri placeret, de ea re ita censuerunt.

Q. F. Q. N. Quincti filius, Quincti nepos.

Q. FVNC. Quinquennialitio functus.

Q. H. H. S. S. Qui hæredes scripti sunt.

Q. I. S. S. Qui infra scripti sunt.

Q. JVVENVM. Quinquenniali juvenum.

Q. K. Quæstori kandidato.

Q. L. Quincti libertus.

Q. N. Quincti nepos.

Q. PR. Quæstori provinciæ.

QQ. Quinquennialitius.

QQ. Quoque.

QQ. CORPORIS. Quinquennialitius corporis.

Q. Q. CORPOR. VIN. VRB. ET OST. Quinquennialis corporum vinariorum urbanorum et ostiensium.

Q. Q. II. Quinquennialitio iterum.

Q. Q. III. Quinquennialitio tertium.

Q. Q. L. H. S. Quoquoversum latitudo huic sepulcro.

Q. Q. L. L. Quinquennialis Laurentium Lavinatium.

Q. Q. PER. Quinquennialitio perpetuo, vel Quinquennialitii perpetui.

Q. Q. SS. Quam qui supra scripti.

Q. Q. Quaquaversus.

Q. R. Quæstor Reipublicæ.

Q. S. Quasi.

Q. R. S. H. F. H. T. T. V. Qui retro scripti hæredes fecerunt hunc titulum titulo usi, vel fecerunt hoc testamento titulo usi.

Q. S. P. P. S. Qui sacris publicis præsto sunt.

Q. V. G. Quod voverat gratus.

Q. V. A. I. Qui vixit annum unum.

QVANDOQ. HVMANIT. ATTIGERIT. Quandoque humanitas attigerit.

QVI. et QVIR. Quirina. — Nom d'une tribu.

QVI. LEGIS. T. V. Qui legis titulum, vale.  
 QVINQ. Quinquennialitatis.

## R

R. Recta.  
 R. Retro.  
 R. Rarissimo.  
 R. Recto.  
 R. G. C. Rei gerundæ causa.  
 R. H. C. s. Rivi hujus cursus super-  
 natis.  
 R. K. Retro karinas.  
 R. P. Retro pedes.  
 R. P. Respublica; republica.  
 R. P. A. Respublica Astigitano-  
 rum.  
 R. P. C. Reipublicæ constituendæ.  
 R. P. BN. Reipublicæ Beneven-  
 tanæ.  
 R. P. H. V. Reipublicæ huic vigi-  
 lantissimo *vel* Reipublicæ  
 hujus urbis.  
 R. P. s. Reipublicæ Sestinatium.  
 R. P. S. D. D. Respublica Sagun-  
 tinorum decreto decurionum.  
 R. R. PROX. CIPP. Ruderibus re-  
 jectis proximo Cippum.  
 R. TIB. Ripæ Tiberis.  
 R. VER. Respublica Veronensis.  
 RA. O. s. Rationali operum sac-  
 rarum, *id est* operum domus  
 divinæ *sive* augustæ.  
 RAT. S. R. Rationalis sacrarum rati-  
 onum, *vel* remunerationum,  
*vel* Rationalis summæ rei.  
 REG. Regione.  
 REIP. TIF. TIB. Reipubl. Tifirna-  
 tum Tiberinorum.  
 REMP. N. Rempublicam nostram.  
 REST. A. A. CAMB. M. P. XI. Resti-  
 tuerunt a Cambidone millia  
 passuum undecim.  
 ROM. Romilia. — Nom d'une tribu.  
 RVF. Rufus, Rufius, Rufinus.

## S

s. Sextus. — Prénom.  
 s. Sepulcrum.  
 s. Après les noms propres signifie  
*servus, serva.*

s. Singulum, singuli.

s. Solvit.

s. A. D. Sub ascia dedicaverunt.  
 — Pour marquer l'inviolabilité  
 d'un monument, on y gravait  
 une scie : le profanateur était  
 averti qu'il méritait d'être scié  
 vif.

s. A. s. Saturno augusto sacrum.

s. A. s. Somno æternali sacrum.

SBTA. Subacta.

s. C. Senatus consulto.

s. C. D. s. Sibi curavit de suo.

s. C. F. C. Senatus consulto fa-  
 ciendum curaverunt.

SC. P. Sacri, palatii.

s. D. Sub dio.

s. D. s. Soli Deo sacrum.

s. E. T. L. Sit ei terra levis.

s. ET. s. Sibi et suis.

s. F. Sacris faciundis.

s. I. M. Soli invicto Mithræ.

s. L. Sua laude *vel* Sententia  
 libens.

s. L. M. Solvit libens merito.

s. M. Salutari magno.

s. M. C. Sacrarum cognitionum.  
 s. M. A. L. s. Sacrum memori  
 animo libens solvit.

s. M. D. Sacrum matri Deum.

s. O. V. Sine offensa ulla.

s. P. Sanctissimæ puellæ *vel*  
 Spectabili puellæ.

s. PR. Sub præfecto, sub prætore.

PR. Sub præfecto.

s. P. D. D. Sua pecunia donum  
 dedit.

s. P. EJS. C. C. Q. Q. Solo pri-  
 vato ejus collegium consensu  
 quinquennialium.

s. P. F. Sua pecunia fecit.

s. P. F. C. Sua pecunia faciun-  
 dum curavit.

s. P. P. Sua pecunia posuit.

s. P. P. C. Sua pecunia ponen-  
 dum curavit.

s. P. P. S. Sacris publicis præsto  
 sunt.

s. P. Q. C. Senatus populusque  
 Carcolitanus.

- S. P. Q. L.** Senatus populusque Lauvinus.  
**S. P. Q. L. V.** Senatus populusque Lauvinus.  
**S. P. Q. R.** Senatus populusque Romanus.  
**S. P. Q. S.** Sibi posterisque suis.  
**S. P. V. T. S.** Sua pecunia usus titulo suo.  
**SQ.** Sequitur.  
**S. R.** Sacrarium remunerationum.  
**S. S.** Supra scriptum, supra scripti.  
**S. S.** Sanctissimus senatus.  
**S. S.** Sacerdos solis.  
**S. S. E.** Sive sepulcrum est.  
**S. S. P. E. O. R.** Sibi, suis, posterisque eorum.  
**S. S. S.** Soli sanctissimo sacrum.  
**S. S. S.** Supra scriptæ summæ.  
**S. S. T. N.** Supra scripti tuti nomine.  
**S. T. T. L.** Sit tibi terra levis.  
**S. VE. C.** Senatus-ve consulto.  
**S. V. P.** Sibi vivus posuit.  
**S. V. Q.** Sine ulla querela.  
**S. V. T. L.** Sit vobis terra levis.  
**S. V. T. L. H. F. C.** Sit vobis terra levis, hæredes faciendum curarunt.  
**SA. R.** Sacerdos Romæ.  
**SAB.** Sabina. — Nom d'une tribu.  
**SAC.** Sacerdos.  
**SAC. VRBANO S. P.** Sacerdote urbano sibi præeunte.  
**SAC. VG.** Sacrata virgo.  
**SAL.** Salutem.  
**SAL.** Salarie.  
**SALTVAR.** Saltuarius.  
**SARM.** Sarmaticus.  
**SC. D. M.** Sciens dolo malo.  
**SCA. T.** Sceptia. — Nom d'une tribu.  
**SCR. A. LIB. COTIDIANIS.** Scriba a libris quotidianis.  
**SCRI. SVL. P.** Scribæ Sulmonensi posuit.  
**SEC. H. A. G.** Secundus hæres agens gratias.  
**SEC. HER.** Secundus hæres.  
**SED. S. C.** Seditiõnis sedandæ causa.  
**SEQ.** Sequanus.
- SER. Servia.** — Nom d'une tribu.  
**SER. Servius.** — Prénom.  
**SER. Servus.**  
**SER. ACT.** Servus actor.  
**SER. AD AGR.** Servus ad agros.  
**SER. AD LYCHN.** Servus ad lych-nuchos. — Pour allumer les flambeaux.  
**SER. OFF.** Servus officinatoris *vel* officinarius.  
**SER. VIC.** Servi vicarius. — Les esclaves en avaient d'autres sous leurs ordres; on appelait ces derniers vicaires de tel esclave, *servi vicarii*.  
**SERG.** Sergia. — Nom d'une tribu.  
**SEST.** Sestor. — Prénom.  
**SEV. AVG.** Servio augustali.  
**SEX.** Sextus. — Prénom.  
**SEX. F.** Sexti filius.  
**SEX. L.** Sexti libertus.  
**SEX. N.** Sexti nepos.  
**SEX.** Sextilis. — Nom d'un mois.  
**SIG. LIB.** Signum liberi.  
**SIL.** Silius.  
**SING.** Singiliensis.  
**SING. ✕ II.** Singulis denarios binos. — Le denier, *denarius*, valait 82 centimes.  
**SIGN. PPR.** Singularis præfecti prætorio.  
**SIGN. TRIB.** Singulari tribuni.  
**SIQ. H. PLANC. P. EXC. EOR. Q. S.**  
**S. S. A. D. INF. C.** Si quis hanc plancam post excessum eorum qui supra scripti sunt alio deferet (*vel* aperiens dejiciet), inferet collegio.  
**SOCIOR. VICES.** Sociorum vicesimæ.  
**SP.** Spurius. — Prénom.  
**SP. (In tesseri gladiatorii)** Spectavit *vel* spectatus. — Donne en spectacle.  
**SP. F.** Spectabilis femina.  
**SP. F.** Spuri filius.  
**SP. L.** Spuri libertus.  
**SPEC. LEG.** Spectator legionis.  
**SP. N.** Spuri nepos.  
**SPL. EQ. R.** Splendidissimo squiti Romano.



- s. s. s. Suavissimis.  
 s. s. Supra scriptus.  
 ST Sextus. — Prénom. *Vel* Statius.  
 ST. NVM. s. Stygiis numinibus sacrum.  
 ST. XXXV. Stipendiorum triginta quinque — Solidat de 35 ans de service.  
 ST. TVRICEN. Stationis Turicensis.  
 STE. STEL. Stellatina. — Nom d'une tribu.  
 STIP. Stipendiorum. — Au lieu de dire *année de service*, les Romains disaient *année de paye*, *stipendiorum*.  
 STIP. AN. VI. Stipendiorum annorum sex.  
 STIPIS ARG. Stipis argenteæ.  
 s.  $\text{†}$  Stipendiorum.  
 STR. A. P. R. Strator a publicis rationibus, *ou mieux* Strator prætoris.  
 SVB. ET SVC. Suburana et Succusana. — Tribu.  
 SVC. Succusano (municipe).  
 SVM. MAG. Summus magister.  
 SVMPT. Sumptuarius.  
 SVO. SVMPT. Suo sumptu.  
 SVST. MAN. IRAT. H. Sustulerit Manes iratos habeat.

## T

- T. Tribunus.  
 T. Titus. — Prénom.  
 T. Tunc.  
 T. Turma.  
 T. A. Taurum album.  
 T. AVG. Tutelæ augustæ.  
 T. C. Testamenti causa.  
 T. F. Testamento *vel* Titulum fuit.  
 T. F. Titi filius.  
 T. F. J. Testamento fieri jussit.  
 T. FL. H. F. C. Testamento fieri *vel* Titulum fieri hæredes fideliter curarunt, *vel* Testamento fieri jussit, hæredes faciendum curarunt,  
 T. L. Titi libertus.

- T. LEG. III. Tribunus legionis tertie. — Il y avait deux sortes de tribuns, les tribuns du peuple et les tribuns militaires. Les premiers, au nombre de cinq, étaient des magistrats défenseurs des plébéiens et investis d'une grande puissance. Ils étaient inviolables, *sacrosancti*, et avaient droit de voter dans le sénat. Leur maison devait rester ouverte nuit et jour, pour servir de lieu d'asile. Au lieu de licteurs, ils avaient des appariteurs, *apparitores*, par lesquels ils pouvaient faire saisir quiconque s'opposait à leurs ordres. — Les tribuns militaires, nous l'avons vu, étaient comme les colonels des légions.  
 T. N. Titi nepos.  
 T. P. Titulum ponit, posuerunt.  
 T. P. C. Testamento poni curavit.  
 T. P. J. Testamento poni jussit.  
 T. P. Q. VRB. Tantam pecuniam quæstor urbanus.  
 T. R. E. S. P. R. Tres provinciæ.  
 T. R. P. D. S. T. T. L. Te rogo præteriens, dicas : Sit tibi terra levis.  
 T. R. Q. L. D. S., etc. Te rogo qui legis dicas : Sit, etc.  
 T. SC. EX. VII. EJVS. B. M. P. P. Testamento scripti ex septima ejus bonorum monumentum posuerunt.  
 T. S. F. J. Testamento sibi fieri jussit. — Dans beaucoup d'inscriptions, le nom du testateur est suivi de cette formule solennelle : *Testamento fieri jussit arbitrato N.*; et puis : Tels et tels *probavere*. Ces mots signifient que la personne désignée avait le droit de commander le monument à son gré et d'approuver l'ouvrage.  
 T. V. Titulo usi *vel* Tu vale.  
 TA. Taurum.  
 TAB. Tabularius.

TAB. F. *Tabularius fisci.*  
 TAB. P. H. C. *Tabularius provinciae Hisp. citerioris.*  
 TAB. XX. *Tabularius vicesimæ.*  
 TER. *Terentina. — Tribu.*  
 TES. *Testamento.*  
 TESS. *Tessarius.*  
 TIB. *Tiberius.*  
 TI. F. *Tiberii filius.*  
 TI. F. *Tiberii libertus.*  
 TI. N. *Tiberii nepos.*  
 TOL. G. *Tolosa Gallæ.*  
 TON. *Tonsor.*  
 TR. *Trajectus vel translatus.*  
 TR. MIL. *Tribunus militum.*  
 TR. PL. DESS. *Tribuni plebis designati.*  
 TRIB. *Tribunus.*  
 TRIB. LATICL. *Tribuno laticlavi.*  
 TRIB. POT. *Tribunitia potestate.*  
 TRIB. SVCC. *Tribus Succusana.*  
 TRIVMP. *Triumphalis.*  
 TRO. *Tromentina. — Tribu.*  
 TRYM. P. P. P. *Trium Publicorum.*  
 TVL. *Tullus. — Prénom.*  
 TVR. *Turma. — Escadron de cavalerie.*

V

v. *Voluscus, Volero, Volera, Vibius. — Prénoms.*  
 v. *Verna.*  
 v. *Veteranus.*  
 v. *Viarum.*  
 v. *Vivit.*  
 v. *Vivus ou vivum. — Dans les inscriptions funéraires.*  
 v. *Uxor.*  
 v. ÆD. *Viro ædilitio.*  
 v. A. F. *Vivus aram fecit.*  
 v. A. J. D. *Vivus aram jussus dedit.*  
 v. A. L. *Vixit annos 50.*  
 v. B. *Viro hono.*  
 v. C. *Vivus curavit.*  
 v. C. *Vir clarissimus.*  
 v. C. ET. S. *Vir clarissimus et spectabilis.*  
 v. C. P. T. *Vir consularis provinciae Tarraconensis.*

vcsj. *ViCe sacra judicans.*  
 v. D. D. *Voto dedicatum.*  
 v. D. I. M. VI. *Vixit diem unum, menses sex.*  
 v. D. P. R. L. P. *Unde, aut qui de plano recte legi possit. — Chez les Romains, le lieu où l'on rendait les jugements n'était pas rigoureusement déterminé. De là les expressions : Pro tribunali et de plano jus dicere; mais il fallait qu'il fût tel que les parties pussent entendre la lecture de la sentence : Ubi de plano recte legi possit.*  
 vDSS. *Viducassium.*  
 v. E. *Vir egregius.*  
 v. E. D. F. *Vir egregius Decimi filius.*  
 v. F. *Viro fidelissimo.*  
 v. F. *Vivus fecit.*  
 v. F. *Verba fecit ou fecerunt (dans les sénatus-consultes).*  
 v. F. *Visum fuerit.*  
 v. F. *Valerii filius.*  
 v. F. C. *Victoriæ felicitatis Cæsaris.*  
 v. F. F. *Vivus fieri fecit.*  
 v. F. S. ET S. *Vivus fecit sibi et suis.*  
 v. L. S. *Votum lubens solvit. — Le suppliant, voti reus, promettait à une divinité, soit de bouche, soit par écrit, tabula votiva, une preuve matérielle de sa reconnaissance, res votiva, dans le cas où la prière serait exaucée. Sa demande exaucée, il était voti compos ou damnatus.*  
 v M. *Vir magnificus.*  
 v. M. *Votum merito.*  
 v. M. S. *Votum merito solvit.*  
 v. OP. *Vir optimus.*  
 v. P. ET V. POS. *Vivus posuit.*  
 v. P. *Utriusque Pannoniæ.*  
 v. P. ET V. P. *Vir perfectissimus.*  
 v. P. P. P. H. *Vir perfectissimus præses provinciae Hispaniæ.*

- V. P. P. P. N. M. T.** Vir perfectissimus præses provinciae Norici Mediterranei.  
**V. Q. F.** Valeat qui fecit.  
**V. S.** Votum solvit *vel* voto suscepto.  
**V. S.** Vir spectabilis.  
**V. S. A. L.** Voto suscepto animo lubens posuit.  
**V. S. C.** Voto suscepto curavit.  
**V. S. D. D.** Voto suscepto donum dedit.  
**V. S. F.** Voto suscepto fecerunt.  
**V. S. J.** Vice sacra judicans.  
**V. S. J. C.** Vice sacra judicans.  
**V. S. J. F.** Voto suscepto jussit fieri.  
**V. S. L. M.** Votum solvit libens merito.  
**V. S. L. M.** Voto suscepto libens merito.  
**V. S. L. P.** Voto suscepto libens posuit.  
**V. S. P. L. L. M.** Voto suscepto posuit libens lubens, *seu* libentissime.  
**V. S. S. L. M.** Votum susceptum solvit libens merito.  
**V. S. S. L. S. D. EX. PRIM.** Votum susceptum solvit libens sacerdos Deæ ex primis.  
**V. SVP.** Vale superstes.  
**V. T. F. J.** Usus titulo fieri jussit.  
**V. V.** Votum vovit *vel* voverat.  
**V. V.** Valens victrix (Legio).  
**V. V.** Virgini Vestali.  
**V. V. V.** Vale, vale, vale.  
**V. VL. COR.** Victori, ultori, coruscatori.  
**V. V. CG.** Viri clarissimi, viro clarissim.  
**VV. CESS. CNS.** Viri clarissimi consules.  
**V. V. E.** Vestri visum erit.  
**V. V. S. S. F.** Vivis suprascriptis fecit.  
**V. V. MAX.** Virgini Vestali maximæ.  
**VAL.** Valerius.
- VAL. BYZAC.** Valeriæ Byzacenæ.  
**VE.** Veteranus.  
**VE. P. P.** Vertamus perpetuus.  
**VER. AVG. PP.** Vestamen Augusti perpetuus.  
**VEL.** Velina. — Tribu.  
**VET.** Veturia. — Tribu.  
**VET. AVG.** Veteranus Augusti.  
**VET. LEG.** Veteranus Legionis.  
**VET. SPEC.** Veterani speculatores.  
**VI. R.** Sexies Romæ.  
**VICE S. J. C.** Vice sacra judex cognitionum.  
**VICE XX et XXXX.** Vice vicesimarii et quadragesimarii, *vel* Vice (Procuratoris) vicesimæ et quadragesimæ.  
**VIL. AB ALIM.** Villici ab alimentis.  
**VIR. DIANÆ.** Virgini Dianæ.  
**VIR. SBL.** Vir spectabilis.  
**VOL.** Volina. — Tribu.  
**VOL.** Volusius. — Prénom.  
**VOL. F.** Volusi filius.  
**VOL. N.** Volusi nepos.  
**VOL. T.** Voltina. — Tribu.  
**VOLER.** Volerus. — Prénom.  
**VOT.** Votina. — Tribu.  
**VOT. E.** Voti ergo (causa).  
**VQ.** Pupilla.  
**VI. VIR.** Sevir, Sexvir.  
**VI. VIR. AVG.** Sexvir Augustalis.  
**VII. VIR.** EPVL. Septemvir epulonum.  
**VIII. VIR.** Octovir.
- X**
- X.** Decimus. — Prénom.  
**X. ER.** Decimæ erogator.  
**XV. VI. SACR. FAC.** Quindecimvir sacris faciendis.  
**XX. HER.** Vicesimæ hæreditatum.  
**XX. LIB.** Vicesimæ libertatum.  
**XX. LIB. REG.** Vicesimæ libertatis Regionis.  
**XL. G.** Quadragesimæ Galliarum.
- Z**
- ZE.** Zephiriensium.

CHAPITRE XIV.

Fastes consulaires.

Pour compléter, autant que le permettent les bornes d'un abrégé, ce petit manuel d'épigraphie païenne, je donne ici les fastes consulaires par ordre alphabétique. Il faut avoir soin, pour trouver la date précise d'une inscription, de remarquer sous quel consulat de tel ou de tel personnage le fait a eu lieu. Or, le nombre et la succession des consulats sont indiqués par les sigles connus II, III, IV, etc., *bis*, *tertium*, *quartum consul*.

A

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Cn. Acerronius Proculus. — C. Pontius Nigrinus.	790		37
M. Acilius Aviola. — C. Cornelius Pansa.....	875		122
M. Acilius Balbus. — C. Porcius Cato.....	640	114	
Man. Acilius Faustinus. — C. Cæsonius Macer Triarinus Rufinus.....	963		210
M. Acilius Glabrio. — P. Cornelius Scipio Nasica.....	563	191	
M. Acilius Glabrio. — C. Bellitius Torquatus.	877		124
M. V. Acilius Glabrio. — M. Valerius Verianus Homullus.....	905		152
Ælius Adrianus. — Tib. Claudius Fuscus Sa- linator.....	871		118
Ælius Adrianus II. — Q. Junius Rusticus.....	872		119
M. Ælius Aurelius Junius Commodus. — T. Sextilius Lateranus.....	907		154
L. Ælius Cæsar Verus II. — P. Cælius Balbi- nus Vibullius Pius.....	890		137
Sex. Ælius Catus. — C. Sentius Saturninus...	757		4
L. Ælius Samia. — M. Cervilius Geminus.....	756		3
Q. Ælius Pætus. — M. Junius Pennus.....	587	167	
Q. Ælius Tubero. — Paulus Fabius Maximus.	743	11	
Æmilius Ælianus. — L. Antistius Vetus.....	869		116
Q. Æmilius Barbula. — C. Junius Bubulcus Brutus.....	437	317	
L. Æmilius Barbula. — Q. Marcius Philippus.	473	281	
M. Æmilius Barbula. — M. Junius Pera.....	524	230	
M. Æmilius Lepidus. — M. Pöblicius Malleolus.	522	232	
M. Æmilius Lepidus. — C. Flaminius Nepos.	567	187	
M. Æmilius Lepidus. — L. Aurelius Orestes..	628	126	
M. Æmilius Lepidus. — Q. Lutatius Catulus.	676	78	
M. Æmilius Lepidus. — L. Volcatius Tullus..	688	66	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
M. Æmilius Lepidus. — L. Arruntius Nepos.	759		4
M. Æmilius Lepidus. — T. Statilius Taurus..	764		11
M. Æmilius Lepidus Porcina. — C. Hostilius Mancinus.....	617	137	
Æmilius Lætus II. — Anicius Cerealis .....	968		215
L. Æmilius Mamercinus. — Q. Fabius Vibulanus II.....	270	484	
L. Æmilius Mamercinus II. C. Servilius Structus Ahala. — C. Cornelius Lentulus.....	276	478	
L. Æmilius Mamercinus III. — P. Vopiscus Julius Julus.....	281	473	
T. Æmilius Mamercinus II. — Q. Fabius Vibulanus III.....	287	467	
M. Æmilius Mamercinus. — C. Valerius Potitus Volusus.....	344	410	
L. Æmilius Mamercinus. — L. Sextius Sextinus Lateranus .....	388	366	
L. Æmilius Mamercinus II. — Cn. Genucius Aventinensis .....	391	363	
T. Æmilius Mamercinus. — Q. Publilius Philo.	415	339	
L. Æmilius Mamercinus Privernas II. — C. Plautius Decianus.....	425	329	
L. Æmilius Papus. — C. Attilius Regulus...	529	225	
L. Æmilius Paulus. — M. Bæbius Tamphilus	572	182	
L. Æmilius Paulus. — T. Licinius Crassus...	585	168	
L. Æmilius Paulus. — C. Claudius Marcellus.	704	50	
M. Æmilius Scaurus. C. Cæcilius Metellus...	639	115	
Afranius Hannibalianus. — M. Aurel. Asclepiodotus.....	1045		292
L. Afranius Nepos. — Q. Cecilius Metellus Celer.....	694	60	
P. Alfinius ou Afranius Varus. — P. Vinucius Nepos.....	755		2
C. Allius Fuscianus II. — Duillius Silanus II.	941		188
L. Anicius Gallus. — M. Cornelius Cethegus..	594	160	
Anicius Faustus II. — Severus Gallus.....	1051		298
Annicus Bassus II. — L. Ragonius Quinctianus. ....	1042		289
L. Annii Fabianus. — M. Nonius Mucianus.	954		201
Annius Gratus Sabinianus. — Claudius Seleucus.....	974		221
Ap. Annii Trebonius. — M. Attilius Bradua..	861		108
M. Annii Verius II. — L. Augur .....	874		121
C. Antistius Vetus. — Decimus Lælius Balbus.	748	6	
C. Antistius Vetus. — M. Suillius Rufus Nervilianus.....	803		50
M. Antoninus Gordianus Augustus. — M. Acilius Aviola .....	992		239
M. Antoninus Gordianus Augustus II. — Tit. Claud. Civica Pompeianus II.....	994		244

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Antonius Augustus. — Q. M. Coclatius Adventus.....	971		218
Antoninus Aug. Pius II. — Bruttius Præsens...	892		139
Antoninus Aug. Pius III. — M. Aurelius Cæsar.	893		140
Antoninus Aug. Pius Aug. II. — M. Aurelius Cæsar II.....	898		145
L. Antonius. — P. Servilius Vatia Isauricus..	713	41	
M. Antonius Nepos. — A. Posthumius Albinus	655	99	
M. Antonius Nepos. — L. Scribonius Libo....	720	34	
Appius Claudius Pulcher. — Q. Cæcilius Mettellus Macedonicus.....	611	143	
M. Apuleius Nepos. — P. Silius Nerva.....	734	20	
Q. Apuleius Pansa. — M. Valerius Corvus....	454	300	
M. Aquilius Julianus. — P. Nonius Asprenas.	791		38
L. Aquilius Tuscus. — T. Sicinius Sabinus...	267	487	
Q. Arrius Pætinius. — C. Veranius Apronianus	876		123
L. Arrius Pudens. — M. Gravius Orfitus.....	918		165
C. Asinius Gallus. — C. Marcius Censorinus..	746	8	
Q. Asinius Marcellus. — M. Acilius Aviola....	807		54
C. Asinius Pollio. — C. Antistius Vetus.....	776		23
C. Atius Sabinus II. — Sex. Cornelius Anullinus	969		216
A. Attilius Calatinus. — C. Sulpitius Paterculus	496	258	
C. Attilius Calatinus. — Cn. Cornelius Blasio.	497	257	
M. Attilius Regulus. — L. Julius Libo.....	487	267	
C. Attilius Regulus II. — L. Manlius Vulso...	504	250	
M. Attilius Serranus. — Q. Servilius Cæpio..	648	106	
T. Aturius Saturninus. — Annius Trebonius Gallus.....	651		198
C. Aufidius Orestes. — P. Cornelius Lentulus Sura.....	683	71	
M. Aurelius Antoninus Cæsar III. — L. Ælius Aurelius Verus Cæsar II.....	914		160
M. Aurelius Antoninus Aug. II. — C. Septimus Geta Cæsar.....	958		204
M. Aurelius Antoninus Aug. III. — P. Septimius Geta Cæsar II.....	961		208
M. Aurelius Antoninus Aug. IV. — Cæcilius Balbinus II. — M. Antonius Gordianus. — Helvius Pertinax.....	966		213
M. Aurelius Antonius Augustus II. — M. Aurelius Euthychianus Comaron.....	973		220
M. Aurelius Antonius Augustus I. — Licinius sacerdos.....	972		219
M. Aurelius Antonius Augustus III. — M. Aurelius Severus Alexander Cæsar.....	975		222
M. Aurelius Carinus II. — M. Aurelius Numerianus II. — Diocletianus. — Annius Bassus. — M. Aurel. Valer. Maximianus. — M. Julius Maximus.....	1037		284
M. Aurelius Carus Augustus II. — M. Aurel.			

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Carinus Cæsar. — M. Aurel. Numerianus Cæsar Matronianus.....	1036		283
M. Aurelius Claudius Augustus II. — Paternus	1022		269
M. Aurelius Claudius Civica Pompeianus. — Pelignianus, ou Celignus, ou Felicianus....	984		231
L. Aurelius Commodus Augustus. — Plautius Quinctillus.....	930		177
L. Aurelius Commodus Augustus II. — T. Annius Aurelius Varus. — P. Helevetus Pertinax. — C. Didius Severus Julianus.....	932		179
L. Aurelius Commodus Augustus III. — L. Antistius Burrhus.....	934		181
L. Aurelius Commodus Augustus IV. — C. Aufidius Victorinus.....	936		182
L. Aurelius Commodus Augustus V. — C. Ælius Glabrio II.....	939		186
L. Aurelius Commodus Augustus VI. — C. Petronius Septimianus.....	943		190
L. Aurelius Commodus Augustus VII. — C. Helvius Pertinax.....	945		192
L. Aurelius Cotta. — P. Servilius Geminus...	502	252	
C. Aurelius Cotta. — P. Servilius Geminus II	506	248	
L. Aurelius Cotta. — L. Manlius Torquatus..	689	63	
T. Aurelius Fulvius. — A. Sempronius Atratinus.....	842		89
M. Aurelius Memmius Tuscus. — Pomponius Bassus.....	1011		258
M. Aurelius Severus II. — T. Claudius Pompeianus.....	926		173
M. Aurelius Severus Alex. Aug. II. — C. Marcellus Quinctilius II.....	979		226
M. Aurelius Servus Alexander Aug. III. — Cassius Dio III.....	982		229
C. Aurel. Valer. Diocletianus II. — Aristobulus	1038		285
C. Aurel. Valer. Diocletianus III. — M. Aurel. Valer. Maximianus Herculius Augustus.....	1040		287
C. Aurel. Valer. Diocletianus Aug. IV — M. Aurel. Valer. Maximianus Aug. III.....	1043		290
C. Aurel. Valer. Diocletianus Aug. V. — M. Aurel. Valer. Maxim. Herc. Aug. IV.....	1046		293
C. Aurel. Valer. Diocletianus Aug. VI. — Fl. Valer. Constantius Chlorus Cæsar II.....	1049		296
C. Aurel. Valer. Diocletianus Aug. VII. — M. Aurel. Valer. Maximianus Aug. VI.....	1052		299
C. Aurel. Valer. Diocletianus Aug. VIII. — M. Aurel. Valer. Maximianus Aug. VIII.....	1057		304
M. Aurel. Valer. Maximianus Herculius Aug. II. — Pomponius Januarius.....	1041		288
M. Aurel. Valer. Maximianus Aug. V. — G. Galerius Maximianus Cæsar II.....	1050		297

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
<b>C.</b> Aurel. Valer. Maximianus Aug. VIII. — M. Aurel. Valer. Maximianus Aug. VII.....	1056		303
<b>M.</b> Aurel. Valer. Probus Augustus. — M. Aurelius Paullinus.....	1030		277
<b>M.</b> Aurel. Valer. Probus Augustus II. — M. Furius Lupus.....	1031		278
<b>M.</b> Aurel. Valer. Probus Augustus III. — Ovinus Paternus.....	1032		279
<b>M.</b> Aurel. Valer. Probus Augustus IV. — C. Junius Tiberianus.....	1034		281
<b>M.</b> Aurel. Valer. Probus Augustus V. — Pomponius Victorinus.....	1035		282
<b>L.</b> Aurelius Verus III. — T. Numidius Quadratus.....	920		167
<b>B</b>			
Barbatus ou Barbarus. — Regulus.....	910		157
<b>T.</b> Bellitus Torquatus II. — T. Claudius Atticus Herodes.....	896		143
<b>L.</b> Bellitus Torquatus II. — M. Salvius Julianus Vetus.....	901		148
<b>C.</b> Bruttius Præsens II. — M. Antonius Rufinus	906		153
<b>C.</b> Bruttius Præsens. — T. Messius Extricatus. — Macrinus Augustus. — Diadumenianus Cæsar.....	970		217
<b>Buttius</b> Præsens. — Nummius Albinus II.....	999		246
<b>C</b>			
<b>L.</b> Cæcilus Balbinus. — Max. Æmilius Æmilianus, ou M. Nummius Albinus.....	980		227
<b>L.</b> Cæcilus Metellus. — M. Fabius Buteo....	507	247	
<b>L.</b> Cæcilus Metellus II. — C. Furius Pacilus...	503	251	
<b>Q.</b> Cæcilus Metellus. — L. Veturius Philo....	548	206	
<b>Q.</b> Cæcilus Metellus. — Q. Mutius Scævola...	637	117	
<b>L.</b> Cæcilus Metellus. — Q. Marcus Rex.....	686	68	
<b>Q.</b> Cæcilus Metellus Balearius. — T. Quintius Flaminius.....	631	123	
<b>L.</b> Cæcilus Metellus Calvus. — Q. Fabius Maximus Servillianus.....	612	142	
<b>P.</b> Cæcilus Metellus Caprarius. — Cn. Papius Carbo.....	641	113	
<b>Q.</b> Cæcilus Metellus Creticus. — A. Licinius Nerva.....	760		7
<b>L.</b> Cæcilus Metellus Dalmaticus. — L. Aurelius Cotta.....	635	119	
<b>Q.</b> Cæcilus Metellus Nepos. — T. Didius Nepos	645	109	
<b>Q.</b> Cæcilus Metellus Numidicus. — M. Julius Silanus.....	656	98	



	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
C. Cæcilius Rufus. — L. Pomponius Flaccus..	470		17
C. Cælius Caldus. — L. Domitius Ahenobarbus .....	660	94	
C. Cæsar Caligula II. — L. Apronius.....	792		39
C. Cæsar Octavianus II. — L. Volcatius Tullus	721	33	
C. Cæsar Octavianus III. — M. Valerius Messala Corvinus .....	723	31	
C. Cæsar Octavianus IV. — Licinius Crassus. — C. Antistius. — Marcus Tullius. — Lucius Sænius.....	724	30	
C. Cæsar Octavianus V. — Sex. Apuleius. — Potitus Valerius Messala.....	725	29	
C. Cæsar Octavianus VI. — M. Vipsanius Agrippa II.....	726	28	
C. Cæsar Octavianus Augustus VII. — M. Vipsanius Agrippa III.....	727	27	
C. Cæsar Octavianus Augustus VIII. — T. Statilius Taurus.....	728	26	
C. Cæsar Octavianus Augustus IX. — M. Junius Silanus.....	729	25	
C. Cæsar Octavianus Augustus X. — C. Norbanus Flaccus.....	730	24	
C. Cæsar Octavianus Augustus XI. — Aulus Terentius Varro. — P. Sextius. — C. Calpurnius Piso .....	731	23	
C. Cæsar Octavianus Augustus XII. — L. Cornelius Sylla.....	749	5	
C. Cæsar Octavianus Augustus XIII. — M. Plautius Silvanus. — C. Caninius Gallus.....	752	2	
Cæso Fabius Vibulanus. — Sp. Furius Fusus..	273	481	
Cæso Fabius Vibulanus. — A. Virginius Tricostus Rutilus.....	275	479	
L. Cæsonius Commodus Verus. — C. Cornelius Priscus .....	831		78
C. Cæsonius Pætus. — Petronius Sabinus....	814		61
C. Caligula Cæsar III. — Gellius Poplicola...	793		40
C. Caligula Cæsar IV. — Cneius Sentius Sturnius.....	794		41
C. Calpurnius Piso. — M. Popilius Lænas....	615	139	
C. Calpurnius Piso. — M. Acilius Glabrio....	687	67	
L. Calpurnius Piso. — M. Lucinius Crassus..	780		27
C. Calpurnius Piso. — M. Vitius Bolanus....	864		111
Calpurnius Piso. — M. Salvius Julianus.....	928		175
L. Calpurnius Piso Cæsonius. — A. Galbinus Nepos .....	696	58	
L. Calpurnius Vivius Agricola. — Sex. Catius Clementinus.....	983		230
C. Calvisius Sabinus. — L. Passianus Rufus.	750	4	
C. Calvisius Sabinus. — C. Cornelius Lentulus Cossus Getulicus.....	779		26

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Spur. Carvilius Maximus II. — Q. Fabius Maximus Verrucosus II.....	526	228	
Cassius Apronianus. — M. Attilius Metilius Brada.....	944		191
L. Cassius Longinus. — L. Cornelius Cinna...	627	124	
C. Cassius Longinus. — C. Sextius Calvinus..	630	127	
L. Cassius Longinus. — M. Æmilius Scaurus II. — C. Marius Nepos.....	647	107	
Sp. Cassius Viscellinus II. — T. Posthumius Cominius Auruncus II.....	261	493	
Sp. Cassius Viscellinus III. — Proculus Virginius Tricostus.....	268	486	
L. Catilius Severus. — T. Aurelius Fulvus....	873		120
L. Catilius Severus. — L. Ragonius Urinatius Quintianus.....	988		235
L. Cejonius Commodus. — Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.....	889		136
M. Cejonius Silvanus. — C. Serius Augurinus.	909		156
P. Cestius Capitolinus. — C. Menenius Lanatus..	302	452	
C. Cestius Gallus. — M. Servilius Geminus...	788		35
T. Claudianus Civica Pompeianus. — Lolianus Avitus.....	962		209
Ap. Claudius Cæcus. — L. Volumnius Flamma Violens.....	447	307	
Ap. Claudius Cæcus II. — L. Volumnius Flamma Violens.....	458	896	
Claudius Cæsar IV. — L. Vitellius.....	800		47
Claudius Cæsar V. — Ser. Cornelius Scipio Orfitus.....	804		51
C. Claudius Canina. — M. Æmilius Lepidus ou Barbula.....	469	285	
Ap. Claudius Caudex. — M. Fulvius Flaccus..	490	264	
C. Claudius Centho. — M. Sempronius Tuditanus.....	514	240	
Claudius Crispinus. — Solenus Orfitus.....	863		110
Claudius Crispinus. — Papirius Ælianus.....	949		187
Claudius Imperator II. — Licinius Largus....	795		42
Claudius Imperator III. — L. Vitellius.....	796		43
Claudius Julianus II. — Claudius Crispinus..	977		224
App. Claudius Lateranus. — M. Marius Rufinus.....	959		19
M. Claudius Marcellus. — C. Valerius Potitus Flaccus.....	423	331	
M. Claudius Marcellus. — Sp. Nautius Rutilus.	467	287	
M. Claudius Marcellus. — T. Quintius Crispinus.....	546	208	
M. Claudius Marcellus III. — L. Valerius Flaccus.....	602	152	
C. Claudius Marcellus II. — L. Cornelius Lentulus Crus.....	705	49	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
M. Claudius Marcellus Æserninus. — L. Arruntius Nepos .....	732	22	172
Claudius Maximus. — Cornelius Scipio Orfitus.	925		
C. Claudius Nero. — M. Livius Salinator.....	547	297	
T. Claudius Nero.—M. Servilius Pulex Geminus.	551	203	
Claudius Nero Cæsar. — L. Antistius Verus...	808		55
Claudius Nero Cæsar II. — L. Calpurnius Piso.	810		57
Claudius Nero Cæsar III. — Valerius Messala.	811		58
Claudius Nero Cæsar IV. — Cossus Cornelius Lentulus .....	813		60
P. Claudius Pulcher. — L. Junius Pullus .....	505	249	
Ap. Claudius Pulcher. — L. Porcius Licinius.	569	185	
P. Claudius Pulcher. — M. Sempronius.....	570	184	
C. Claudius Pulcher. — T. Sempronius Gracchus.....	577	177	
C. Claudius Pulcher. — M. Perpenna.....	624	130	
C. Claudius Pulcher. — M. Perpenna Nepos..	662	91	
Ap. Claudius Pulcher. — C. Norbanus Flaccus. — C. Octavianus Cæsar. — Q. Pedius. — C. Carrinas. — Publ. Ventidius.....	716	38	
Ap. Claudius Sabinus. — P. Servilius Priscus.	259	495	
Ap. Claudius Sabinus. — T. Quintius Capitolinus Barbatus.....	283	471	
C. Claudius Severus. — C. Aufidius Victorinus.	953		200
M. Claudius Tacitus. — M. Mæius Furius Placidianus.....	1026		273
M. Claudius Tacitus Augustus II. — Fulvius Æmilianus. — Ælius Corpianus.....	1029		276
Claudius Tiberius Nero. — Drusus Cæsar II...	774		21
T. Clodius Vibius Varus. — Ap. Ann. Attilius Bradua.....	913		160
Cocceius Nerva III. — T. Virginus Rufus.....	850		97
Cocceius Nerva Augustus IV. — Ulpus Trajanus II.....	851		98
C. Cornelius Anulinus II. — M. Aufidius Fronto.	952		199
P. Cornelius Asiaticus II. — Q. Vettius Aquilinus.....	878		125
M. Cornelius Cethegus. — P. Sempronius Tuditanus .....	550	204	
C. Cornelius Cethegus. — Q. Minutius Rufus.	557	197	
P. Cornelius Cethegus.—M. Bæbius Tamphilus.	573	181	
M. Cornelius Cethegus. — C. Erucius Clarus..	923		170
L. Cornelius Cinna II. — C. Marius VII. — L. Valerius Flaccus.....	668	86	
L. Cornelius Cinna III. — Cn. Paperius Carbo.	669	85	
Cn. Cornelius Cinna. — L. Valerius Messala...	758		5
M. Cornelius Cossus. — L. Furins Medullinus.	341	413	
Cn. Cornelius Cossus. — L. Furius Medullinus.	345	409	
A. Cornelius Cossus Arvina II. — Cn. Domitius Calvinus .....	422	332	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
C. Cornelius Dolabella. — M. Fulvius Nobilior	592	159	
P. Cornelius Dolabella. — C. Julius Silanus...	763		10
P. Cornelius Dolabella Maximus. — Cn. Domitius Calvinus.....	471	283	
L. Cornelius Lentulus. — Q. Publilius Philo II	427	327	
Ser. Cornelius Lentulus. — L. Genutius Aventinensis.....	451	303	
Cn. Cornelius Lentulus. — P. Æmilius Pætus	552	202	
L. Cornelius Lentulus. — L. Vilius Topulus..	555	199	
Cn. Cornelius Lentulus.—L. Mummius Achaicus	608	147	
C. Cornelius Lentulus. — P. Licinius Crassus.	657	97	
P. Cornelius Lentulus. — Cn. Cornelius Lentulus.....	731	18	
Cn. Cornelius Lentulus. — M. Licinius Crassus.	740	14	
Cn. Cornelius Lentulus. — M. Valerius Messalinus.....	751	3	
L. Cornelius Lentulus Caudinus. — Q. Fulvius Flaccus .....	517	237	
P. Cornelius Lentulus Caudinus. — C. Licinius Varus.....	518	236	
C. Cornelius Lentulus Lupus. — C. Marcius Figulus II .....	598	156	
Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus. — L. Marcius Philippus.....	698	56	
P. Cornelius Lentulus Spinter. — Q. Cæcilius Metellus Nepos.....	697	57	
M. Cornelius Maluginensis. — L. Papirius Crassus.....	318	436	
L. Cornelius Merula. — Q. Minutius Thermus.	561	193	
A. Cornelius Palma. — C. Calvisius Tullus...	862		109
P. Cornelius Rufinus. — M. Curius Dentatus..	464	290	
P. Cornelius Rufinus II. — C. Junius Brutus Baibulus II.....	477	277	
L. Cornelius Sæcularis II. — Junius Donatus.	1013		260
Cornelius Scipio. — Cn. Fulvius Centumalus..	456	298	
P. Cornelius Scipio. — T. Sempronius Longus.	536	218	
P. Cornelius Scipio. — P. Licinius Crassus...	549	205	
L. Cornelius Scipio. — C. Lælius Nepos.....	564	190	
L. Cornelius Scipio. — C. Aquilius Florus....	495	259	
P. Cornelius Scipio Africanus. — T. Sempronius Longus.....	560	194	
P. Cornelius Scipio Africanus Æmilianus. — C. Livius Mamilianus Drusus .....	607	147	
P. Cornelius Scipio Africanus Æmilianus II. — C. Fulvius Flaccus .....	620	134	
L. Cornelius Scipio Asiaticus. — Cn. Junius Norbanus .....	671	83	
Cn. Cornelius Scipio Asina. — C. Duillius Nepos	494	260	
Cn. Cornelius Scipio Asina. — A. Attilius Calatinus.....	500	254	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dép. J.-C.
P. Cornelius Scipio Asina. — M. Minucius Rufus	533	221	
Cn. Cornelius Scipio Hispalus. — C. Valerius Lævinus. — Q. Petilius Spurius.....	578	176	
P. Cornelius Scipio Nasica. — C. Marcius Figulus .....	592	162	
P. Cornelius Scipio Nasica. — M. Claudius Marcellus II.....	599	155	
P. Cornelius Scipio Nasica. — L. Calpurnius Piso Bestia.....	643	111	
P. Cornelius Scipio Nasica Serapio. — D. Junius Brutus Callaicus.....	616	138	
Serg. Cornelius Scipio Orfitus. — Q. Nonnius Priscus.....	902		149
P. Cornelius Sulla Faustus. — L. Salvius Otho.	805		52
L. Cornelius Sulla Felix. — Q. Pompeius Rufus.	666	88	
L. Cornelius Sulla Felix II. — Q. Cæcilius Metellus Pius.....	674	80	
L. Cornificus. — Sex. Pompeius .....	719	35	
Cossus Cornelius Lentulus. — L. Calpurnius Piso.....	753	1	
Cossus Cornelius Lentulus Isauricus. — M. Asinius Agrippa.....	778		25
M. Curius Dentatus II. — L. Cornelius Lentulus Caudinus.....	479	275	
M. Curius Dentatus III. — Ser. Cornelius Merenda.....	480	274	
L. Cuspius Rufinus. — L. Staius Quadratus.	895		142
<b>D</b>			
Decimus Haterius Agrippa. — C. Sulpitius Galba	775		22
P. Decius Mus II. — Q. Fabius Maximus Bullianus III .....	446	308	
T. Fl. Domitianus II. — M. Valerius Messalinus	826		73
Fl. Domitianus VIII. — T. Flavius Sabinus...	835		82
Fl. Domitianus Aug. IX. — T. Virginus Rufus	836		83
Fl. Domitianus Aug. X. — Ap. Junius Sabinus	837		84
Fl. Domitianus Aug. XI. — T. Aurelius Fulvius	838		85
Fl. Domitianus Aug. XII. — Serv. Corn. Dolabella.....	839		86
Fl. Domitianus Aug. XIII. — A. Volusius Saturninus .....	840		87
Fl. Domitianus Aug. XIV. — L. Minutius Rufus	841		88
Fl. Domitianus Aug. XV. — M. Cocceius Nerva.	843		90
Fl. Domitianus Aug. XVI. — A. Volusius Saturninus.....	845		92
Fl. Domitianus Aug. XVII. — T. Flavius Valens	848		
Cn. Domitius Ahenobarbus. — C. Fannius Strabo	632	122	
Cn. Domitius Ahenobarbus. — C. Cassius Longinus.....	658	96	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
L. Domitius Ahenobarbus. — Ap. Claudius Pulcher.....	700	54	
Cn. Domitius Ahenobarbus. — C. Sosius.....	722	32	
L. Domitius Ahenobarbus. — P. Cornelius Scipio	738	16	
C. Domitius Ahenobarbus. — A. Vitellius. — M. Furius Camillus.....	785		33
Cn. Domitius Calvinus. — M. Valerius Messala.	701	53	
Cn. Domitius Calvinus II. — Cn. Asinius Pollio — L. Cornelius Balbus. — P. Caninius Crassus	714	40	
Cn. Domitius Dexter II. — L. Valerius Messala Priscus.....	949		196
L. Domitius Valerius Aurelianus Aug. II. — M. Cejonius Virius Bassus, ou Pomponius Bassus.....	1024		271
Drusus Cæsar. — C. Norbanus Flaccus.....	768		15

**E**

L. Eggius Marcellus. — Cn. Papirius Ælianus.	937		184
Q. Elpidius Rufus Lollianus Gentianus. — Pomponius Bassus.....	964		211
Sex. Erutius Clarus II. — Cn. Claudius Severus.	899		146

**F**

Q. Fabius Ambustus. — C. Furius Pacilus....	342	412	
M. Fabius Ambustus. — C. Petilius Libo Visolus.....	394	360	
C. Fabius Ambustus. — C. Plautinus Proculus	396	358	
M. Fabius Ambustus II. — M. Popilius Lænas II	398	356	
M. Fabius Ambustus III. — T. Quintius Pennus Capitolinus.....	400	354	
M. Fabius Buteo II. — C. Attilius Balbus....	509	245	
Q. Fabius Catulinus. — Q. Julius Balbus....	883		130
M. Fabius Dorso. — Ser. Sulp. Camerinus....	409	345	
C. Fabius Dorso Licinus. — C. Claudius Cannina II.....	481	273	
Q. Fabius Labeo. — M. Claudius Marcellus....	571	183	
Q. Fabius Maximus Æmilianus. — L. Hostilius Mancinus.....	609	145	
Q. Fabius Maximus Gurgès. — Junius Brutus Scæva.....	462	292	
C. Fabius Maximus Gurgès II. — C. Genucius Clepsina.....	478	276	
Q. Fabius Maximus Gurgès III. — L. Mamilius Vitulus.....	489	265	
Q. Fabius Maximus Q. Fil. — T. Sempronius Gracchus II.....	541	213	
Q. Fabius Maximus Rullianus. — L. Fulvius Corvus.....	432	322	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep J.-C.
Q. Fabius Maximus Rullianus II. — C. Marcius Rutilus.....	444	310	
Q. Fabius Maximus Rullianus IV. — P. Decius Mus III.....	457	297	
Q. Fabius Maximus Rullianus V. — P. Decius Mus IV.....	459	295	
Q. Fabius Maximus Verrucosus. — M. Pomponius Matho.....	521	233	
Q. Fabius Maximus Verrucosus IV. — M. Claudius Marcellus III.....	540	214	
Q. Fabius Maximus Verrucosus V. — Q. Fulvius Flaccus III.....	545	209	
M. Fabius Pictor. — D. Junius Pera.....	488	266	
L. Fabius Septimianus Cilo II. — M. Flavius Libo.....	957		204
M. Fabius Vibulanus. — Ser. Cornelius Cossus Maluginensis.....	269	485	
M. Fabius Vibulanus. — L. Valerius Publicola Potitus.....	271	483	
Q. Fabius Vibulanus V. — T. Quintius Capitolinus Barbatus III.....	289	465	
Q. Fabius Vibulanus VI. — L. Cornelius Maluginensis Cossus.....	295	459	
M. Fabius Vibulanus. — Posthumius Elbutius Elva Cornicensis.....	31	442	
C. Fabricius Luscinus. — Q. Æmilius Papus.	472	282	
Q. Fabricius Luscinus II. — Q. Æmilius Papus II.....	476	278	
C. Flaminius Nepos. — Furius Philus.....	531	223	
Flavius Antiochianus. — Furius Orfitus.....	1023		270
M. Flavius Aper. — Q. Allius Maximus.....	960		207
Q. Flavius Scopula Tertullus. — Tinctus Flavius Clemens.....	94		195
Q. Flavius Tertullus. — Claudius Sacerdos...	911		158
L. Fonteius Capito. — C. Julius Rufus.....	820		67
M. Fulvius Æmilianus II. — Junius (ou Vellius Aquillinus).....	1002		249
Fulvius Æmilianus. — Pomponius Bassus II.,	1012		259
L. Fulvius Brutius Præsens II. — S. Quintilius Condianus.....	933		180
Q. Fulvius Flaccus. — T. Manlius Torquatus II.	530	224	
Q. Fulvius Flaccus II. — Ap. Claudius Pulcher.....	542	212	
Ser. Fulvius Flaccus. — Q. Calpurnius Piso.	619	135	
Q. Fulvius Nobilior. — T. Annius Luscus...	601	153	
M. Fulvius Perinus. — T. Manlius Torquatus. — M. Valerius Corvus.....	455	299	
Ser. Fulvius Pætinus Nobilior. — M. Æmilius Paulus.....	499	255	
C. Fulvius Valens. — H. Antistius Vetus....	849		96

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
<b>C. Fundanius Fundulus. — C. Sulpitius Gal-</b>			
<b>lus.....</b>	511	243	
<b>Furius Camillus. — Ap. Claudius Crassus....</b>	405	349	
<b>L. Furius Camillus. — C. Cænius.....</b>	416	338	
<b>L. Furius Camillus II. — D. Junius Brutus Scæva.</b>	429	325	
<b>M. Furius Camillus. — Sex. Nœnius Quincti-</b>			
<b>lianus.....</b>	761		8
<b>L. Furius Medullinus Fusus. — M. Manlius</b>			
<b>Vulso.....</b>	280	474	
<b>C. Furius Pacilus Fusus. — M. Papirius Crassus.</b>	313	441	
<b>P. Furius Philus. — Sext. Atilius Serranus..</b>	618	136	
<b>L. Furius Purpurco. — M. Claudius Marcellus.</b>	558	196	
<b>C. Furnius. — C. Julius Silanus.....</b>	737	17	
<b>G</b>			
<b>Gallicanus. — Titianus.....</b>	880		127
<b>Gallus. — Flaccus.....</b>	927		174
<b>T. Geganius Macerinus. — P. Minucius Augu-</b>			
<b>rinus.....</b>	262	492	
<b>M. Geganius Macerinus. — C. Julius Julus....</b>	307	417	
<b>M. Geganius Macerinus II. — T. Quinctius Ca-</b>			
<b>pitolinus Barbatus V.....</b>	311	443	
<b>M. Geganius Mamercinus. — L. Serg Fidenas..</b>	347	437	
<b>L. Gellius Poplicola. — Cn. Cornelius Lentulus</b>			
<b>Claudianus.....</b>	682	72	
<b>L. Gellius Poplicola. — M. Cocceius Nerva....</b>	718	36	
<b>M. Genucius Augurinus. — C. Curtius Philo..</b>	309	445	
<b>L. Genucius Aventinensis. — Q. Servilius Ahala.</b>	389	365	
<b>C. Genucius Clepsina II. — Cn. Cornelius Blasio</b>	484	270	
<b>T. Germanicus Cæsar. — C. Fonteius Capito. —</b>			
<b>C. Vitellius Varro.....</b>	765		12
<b>H</b>			
<b>Lar. Herminius Aquilinus. — T. Virginius Tri-</b>			
<b>costus Cœlimontanus.....</b>	306	448	
<b>Hiberus. — Sisenna.....</b>	886		133
<b>C. Horatius Pulvillus. — T. Menenius Lanatus</b>	277	477	
<b>C. Horatius Pulvillus. — Q. Minutius Augurinus</b>	297	457	
<b>Q. Hortensius. — Q. Cæcilius Metellus Creticus</b>	685	69	
<b>H. Hostilius Mancinus. — A. Atilius Serranus.</b>	584	170	
<b>J</b>			
<b>Julianus Vettius Rufus. — Gavius Orfitus.....</b>	931		178
<b>Julius Antonius Africanus. — Q. Fabius Maximus</b>	744	10	
<b>C. Julius (ou Julianus) Arrianus. — Æmilius Pa-</b>			
<b>pus.....</b>	996		243
<b>C. Julius Asper. — P. Asper, ou C. Julius Aper II</b>			



	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
— C. Julius Asper.....	965		212
Sext. Julius Cæsar. — L. Aurelius Orestes....	597	157	
Sext. Julius Cæsar. — P. Rutilius Rufus.....	664	90	
L. Julius Cæsar. — L. Marcius Figulus.....	690	64	
C. Julius Cæsar. — M. Calpurnius Bibulus....	695	59	
C. Julius Cæsar I (dictateur). — P. Servilius Vatia Isauricus. — Quintius Fusius Calenus. — Publius Vatinius.....	706	48	
C. Julius Cæsar II (dictateur). — M. Antonius.	707	47	
C. Julius Cæsar III (consul et dictateur). — M. Æmilius Lepidus.....	708		
C. Julius Cæsar IV (dictateur). — M. Lepidus. — Q. Fabius Maximus. — C. Tribonius. — Caninius Bëbilus.....	709	45	
C. Julius Cæsar (dictateur et consul). — M. Antonius. — M. Æmilius Lepidus.....	719	41	
C. Julius Cæsar. — L. Æmilius Paulus.....	754		1
T. Julius Candidus. — A. Julius Quadratus...	858		105
C. Julius Julius. — P. Pinarius Rufus Mamer-cinus.....	265	489	
C. Julius Julius. — Q. Fabius Vibulanus III...	272	482	
C. Julius Julius. — L. Virginus Tricostus....	319	435	
C. Julius Julius II. — L. Virginus Tricostus II.	320	434	
P. Julius Lupus. — Maximus.....	985		232
C. Julius Maximus Augustus. — C. Julius Africanus.....	989		236
M. Julius Philippus Augustus. — T. Fabius Junius Titianus.....	998		245
M. Julius Philippus Augustus II. — M. Julius Philippus Cæsar.....	1000		247
M. Julius Philippus Augustus III. — M. Julius Philippus Cæsar II.....	1001		248
C. Julius Servilius. — C. Vibius Juven. Verus.	887	134	
C. Julius Severus. — M. Rufinus Sabinianus..	908	154	
M. Julius Silanus. — L. Norbanus Flaccus....	772	19	
L. Junius Brutus. — Sp. Lucretius Tricipitinus — M. Horatius Puvillus. — L. Tarquinius Col-latinus. — P. Valerius Publicola.....	242	509	
M. Junius Brutus. — A. Manlius Vulso.....	576	178	
D. Junius Brutus Lepidus. — M. Æmilius Li-vianus.....	677	77	
C. Junius Bubulcus Brutus III. — Q. Æmilius Barbula II.....	443	311	
M. Junius Maximus II. — M. Vettius Aquilius	1039		286
Junius Messala. — Gratus.....	1033		280
T. Junius Montanus. — L. Vetitus Paulus....	921		168
M. Junius Pompeius Macrinus. — L. Cornelius Juventius Celsus.....	917		164
Q. Junius Rusticus. — C. Vettius Aquilius..	915		192
D. Junius Silanus. — L. Licinus Murena.....	692	62	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Ap. Junius Silanus. — P. Silius Nerva.....	781		28
M. Junius Silanus. — Q. Haterius Antonius...	806		53
Junius Silanus. — Q. Servilius Silanus. — Seve- rus et Vitellius.....	942		189
C. Junius Tiberianus. — Cassius Dio.....	1044		291
P. Juventius Celsus II. — M. Annii Libo II.	882		129

**L**

C. Lælius Sapiens. — Q. Servilius Cæpio.....	614	140	
Æm. Lætus II. — Anicius Cerealis.....	968		215
Sp. Lartius (ou Largius) Flavius ou Rufus. — Herminius Aquilinus.....	248	506	
T. Lartius Flavius II. — Q. Clælius Siculus...	256	498	
P. Lecanius Bassus. — M. Licinius Crassus...	817		46
G. Licinius Calvus. — F. Sulpitius Peticus II..	393	361	
P. Licinius Crassus. — C. Cassius Longinus...	583	171	
L. Licinius Crassus. — Q. Mutius Scævola.....	639	95	
Licinius Crassus. — Cn. Pompeius Magnus.....	684	70	
P. Licinius Crassus Mucianus. — L. Valerius Flaccus.....	623	131	
P. Licinius Gallienus Augustus IV. — L. Pe- tronius Taurus Volusianus.....	1014		261
P. Licinius Gallienus Augustus V. — Ap. Pom- peius Faustinus.....	1015		262
P. Licinius Gallienus Augustus VI. — Annius (ou Amulius) Saturninus.....	1017		264
P. Licinius Gallienus Augustus VII. — Sabinil- lus.....	1019		266
C. Licinius Geta. — L. (ou Q.) Fabius Maxi- mus Eburnus.....	638	116	
L. Licinius Lucullus. — A. Posthumius Albi- nus.....	603	151	
L. Licinius Lucullus. — M. Aurelius Cotta....	680	74	
P. Licinius Valerianus Augustus II. — M. Va- lerius Maximus.....	1007		254
P. Licinius Valerianus Augustus III. — P. Li- cinius Gallienus Augustus II.....	1008		255
P. Licinius Valerianus Augustus IV. — P. Li- cinius Gallienus Augustus III. — M. Ulpius Crinitus II. — L. Domitius Aurelianus....	1010		257
P. Licinius Valerianus Cæsar II. — L. Cæso- nius Macer Lucillus (ou Lucianus, ou Lici- nius) Rufinianus.....	1018		265
M. Livius Dexter. — M. Æmilius Paulus.....	452	302	
M. Livius Drusus. — L. Calpurnius Piso....	42	212	
M. Livius Salinator. — L. Æmilius Paulus...	535	219	
C. Livius Salinator. — M. Valerius Messala...	566	188	
Lollianus Avitus. — C. Gavius Maximus.....	897		144
M. Lollius. — Q. Æmilius Lepidus.....	733	21	

f

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
<b>M. Lollius Pedius Verus. — Q. Junius Lepidus Bibulus</b> .....	879		126
<b>M. Lucius Drusus Libo. — L. Calpurnius Piso.</b>	739	15	
<b>L. Lucretius Flavius. — Ser. Sulpitius Camerinus</b> .....	361	393	
<b>T. Lucretius Tricipitinus. — T. Veturius Geminus Cicurinus</b> .....	292	462	
<b>C. Lutatius Catulus. — A. Posthumius Albinus.</b>	512	242	
<b>M</b>			
<b>M. Mætius Fuscus, ou Rufus, ou Priscus, ou Priscianus. — L. Turpillius Dexter</b> .....	978		223
<b>C. Manilius Turinus. — Q. Valerius Falto</b> ....	515	239	
<b>T. Manilius Modestus, ou Vettius Modestus. — Sergius Calpurnius Probus</b> .....	981		228
<b>Cn. Manlius Cincinnatus. — M. Fabius Vibulanus II</b> .....	274	480	
<b>T. Manlius Imperiosus Torquatus. — P. Decius Mus</b> .....	414	340	
<b>P. Manlius Nepos. — C. Papirius Carbo</b> .....	634	120	
<b>T. Manlius Torquatus, C. — Attilius Bulbus II.</b>	519	233	
<b>T. Manlius Torquatus. — Cn. Octavius Nepos</b>	589	163	
<b>A. Manlius Torquatus. — Q. Cassius Longinus</b>	590	164	
<b>A. Manlius Torquatus Atticus. — C. Sempromnius Blæsus II</b> .....	510	244	
<b>A. Manlius Torquatus Atticus. — Q. Lutatius Cerco</b> .....	513	241	
<b>Cn. Manlius Vulso. — M. Fulvius Nobilior</b> ....	563	189	
<b>A. Manlius Vulso Longus. — Q. Cædicius. — M. Attilius Regulus</b> .....	498	256	
<b>L. Manul. Acidin. Fulvianus. — Q. Fulvius Flaccus</b> .....	575	179	
<b>L. Marcius Censorinus. — M. Manilius Nepos.</b>	605	149	
<b>M. Marcius Rutilus. — Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II</b> .....	397	357	
<b>L. Marcius Censorinus. — C. Calvisius Sabinius</b> .....	715	39	
<b>Q. Marcius Philippus II. — C. Servilius Cæpio</b>	585	169	
<b>L. Marcius Philippus. — Sex. Julius Cæsar</b> ....	663	91	
<b>Q. Marcius Tremulus. — P. Cornelius Arvina.</b>	448	306	
<b>Q. Marius Tremulus. — P. Cornelius Arvina.</b>	466	288	
<b>C. Marius. — Cn. Papirius Carbo III</b> .....	672	82	
<b>P. Marius Celsus. — L. Asinius Gallus</b> .....	815		62
<b>Marius Maximus. — L. Boscus Ælianus</b> .....	976	223	
<b>C. Marius Nepos II. — C. Flavius Fimbria</b> ...	650	104	
<b>C. Marius Nepos III. — L. Aurelius Orestes</b> ..	651	103	
<b>C. Marius Nepos IV. — Q. Lutatius Catulus</b> ..	652	102	
<b>C. Marius Nepos V. — Manilius Aquileius Nepos</b> .....	653	101	

	An de Rome	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
C. Marius Nepos VI. — L. Valerius Flaccus.	534	100	
C. Marusius Rutilus. — T. Manlius Imperiosus Torquatus .....	410	344	
C. Martius Rutilus. — Q. Servilius Ahala.	412	342	
Maximus II. — Ovinus Paternus.....	986		233
Maximus III. — C. Cœlius Urbanus, ou Maximus, ou Urinatus Urbanus.....	987		234
L. Memmius Regulus. — Paulus Virgilius Rufus.....	816		63
C. Messius Quintius Trajanus Decius Aug. II. — Annus Maxim. Gratus.....	1013		250
C. Messius Quintius Trajanus Decius Aug. III. — Q. Herennius Hetruscus Messius Cæsar.....	1004		251
M. Minucius Augurinus II. — A. Sempronius Atratinus II.....	263	491	
M. Minucius Rufus. — Sp. Posthumius Albinus.....	644	110	
P. Minucius Scævola. — L. Calpurnius Piso..	621	133	
P. Mutius Scævola. — M. Æmilius Lepidus II.	579	175	
M. Mummius Albinus II. — Maximus Dexter.	1016		263
L. Munatius Plancus. — M. Æmilius Lepidus II.....	712	42	
<b>N</b>			
Sp. Nautius Rutilus. — Sex. Furius Fusus..	266	488	
C. Nautius Rutilus. — L. Minutius.....	296	458	
Sp. Nautius Rutilus. — M. Popilius Lænas...	438	316	
Nero Claudius Drusus. — L. Quinctius Crispinus.....	745	9	
Q. Ninnius Hasta. — C. Manlius Vopiscus....	867		114
L. Nonius Asprenas Torquatus. — M. Aricius Clemens.....	847		94
L. Nonius Asprenas Torquatus. — M. Annus Libo .....	811		128
Numericus Tuscus. — Annus Corn. Anulius.	1048		295
M. Nummius Annus Albinus. — Fulvius Æmilianus.....	959		206
<b>O</b>			
Sp. Octavianus Pontianus. — M. Antonius Rufinus.....	881		131
Cn. Octavius. — L. Cornelius Cinna. — L. Cornelius Merula.....	667	87	
Cn. Octavius. — M. Scribonius Curio.....			
L. Octavius. — C. Aurelius Cotta.....	679	75	
Cn. Octavius Nepos. — T. Annus Luscus Rufus.....	626	128	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Q. Ogulinus Gallus. — C. Fabius Pictor....	485	269	
Q. Opirius Nepos. — L. Posthumius Albinus.	600	154	
L. Opimius Nepos. — Q. Fabius Maximus Allobrogicus.....	633	121	
Opiter Virginii Tricostus. — Sp. Cassius Viscellinus.....	252	502	
M. Otacilius Crassus. — M. Fabius Licinius..	508	246	
Ovinus Paternus. — Arcesilaus.....	1020		267
Ovinus Paternus. — Marinianus.....	1021		268
<b>P</b>			
L. Papirius Ælianus. — Junius Pastor.....	916		163
Cn. Papirius Carbo II. — I. Cornelius Cinna IV.	670	84	
C. Papirius Crassus. — L. Julius Julus.....	324	330	
C. Papirius Crassus. — Cæso Duilius.....	418	436	
I. Papirius Crassus. — L. Plautius Venno....	424	330	
L. Papirius Cursor. — C. Petilius Libo Visolus.....	421	333	
L. Papirius Cursor (dictateur).....	430	324	
L. Papirius Cursor II. — Q. Publius Philo III.	434	320	
L. Papirius Cursor III. — Q. Æmilius (ou Aulius) Cerretanus.....	435	319	
C. Papirius Cursor IV. — Q. Publius Philo IV.	439	315	
L. Papirius Cursor (dictateur).....	445	309	
L. Papirius Cursor. — Sp. Carvilius Maximus.	461	293	
L. Papirius Cursor II. — Sp. Carv. Maximus II.	482	272	36
Sex. Papirius Gallianus. — Q. Plautius Plautianus.....	789		
L. Papirius Mugillanus. — Sempronius Atatinus.....	310	414	
M. Papirius Mugillanus. — C. Nautius Rutilus.	343	411	
M. Peduceus Priscius. — T. Hœmius Severus.	894		141
Perepinus. — A. Fulvius Æmilianus.....	997		244
C. Petilius Libo Visolus. — L. Papirius Mugillanus. ....	428	326	
M. Petilius Libo. — C. Sulpitius Longus.....	440	314	
C. Petronius Mamertinus. — Corn. Trebellius Rufus.....	935		182
P. Pinarius Rufus Mamercinus. — P. Furius Fusus.....	282	472	
C. Plautius Hypsæus. — T. Manlius Imperiosus Torquatus.....	407	347	
C. Plautinus Hypsæus. — L. Æmilius Mamercinus.....	413	341	
M. Plautius Hypsæus. — M. Fulvius Flaccus.	629	125	
C. Plautius Proculus. — P. Cornelius Scapula.	426	328	
Plautius Quinctillus. — Staius Priscus.....	912		159
M. Plautius Sylvanus. — M. Asinius Pollio Verrucosus.....	834		81

f.

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
L. Plautius Venno. — M. Fossius Flaccinator.	436	318	
Pompeianus Lupercus. — L. Junius Atticus Acilianus.....	888		135
Sex. Pompeius. — Sex. Apuleius.....	767		14
Sex. Pompeius Collega. Cornelius Priscus....	846		93
P. Pompeius Longinus Gallus. — Q. Veraius Lætus.....	802		49
Cn. Pompeius Magnus II. — M. Licinius Cras- sus II.....	699	55	
Cn. Pompeius Magnus III. — C. Cæcilius Me- tellus Scipio.....	702	52	
Cn. Pompeius Strabo. L. Porcius Cato.....	665	89	
M. Pomponius Matho II. — C. Papirius Maro..	523	231	
M. Popilius Lænas. — Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus.....	395	359	
M. Popilius Lænas III. — L. Cornelius Scipio.	404	350	
M. Popilius Lænas IV. — M. Valerius Corvus.	406	348	
C. Popilius Lænas. — P. Ælius Ligus.....	582	171	
P. Popilius Lænas. — P. Rupilius Nepos....	622	132	
M. Porcius Cato. — L. Valerius Flaccus....	559	195	
M. Porcius Cato. — L. Marcus rex.....	636	118	
Posthumius Albinus. — Sp. Carvilius Maximus.	520	234	
L. Posthumius Albinus. — Cn. Fulvius Centu- malus.....	525	229	
Sp. Posthumius Albinus. — Q. Marcius Phi- lippus.....	568	186	
Ap. Posthumius Albinus. — C. Calpurnius Piso. — Q. Fulvius Flaccus.....	574	180	
Sp. Posthumius Albinus. — M. Mutius Scævola.	580	174	
L. Posthumius Albinus. — M. Popilius Lænas.	581	173	
Sp. Posthumius Albinus. — L. Calpurnius Piso. Cæsonius.....	606	148	
L. Posthumius Albinus Gracchus. — T. Sem- pronius. — M. Claudius Marcellus. — Q. Fab- ius Maximus Verrucosus III.....	539	215	
A. Posthumius Albus Regillensis. — T. Virgi- nius Tricostus Cœlimontanus.....	258	496	
Sp. Posthumius Albus Regillensis. — Q. Ser- vilius Priscus II.....	288	466	
A. Posthumius Albus Regillensis. — Sp. Fu- rius Medullinus Fusus.....	290	464	
T. Posthumius Cominius Auruncus. — T. Lar- tius Flavus.....	253	501	
L. Posthumius Megellus. — T. Minucius Au- gurinus. — M. Fulvius Corvus Pætinus....	449	305	
L. Posthumius Megellus. — M. Atilius Regulus.	460	294	
L. Posthumius Megellus III. — D. Junius Bru- tus Bubulcus.....	463	291	
L. Posthumius Megellus. — Q. Mamilius Vitu- lus.....	492	262	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Posthumius Titianus II. — Fl. Popilius Nepotianus.....	1054		301
P. Posthumius Tubertus II. — Agrippa Menenius Lanatus.....	251	503	
Proculus Geganius Macerianus. — L. Menenius Lanatus.....	314	440	
L. Publius Celsus H. — C. Claudius Crispinus.	866	113	
M. Puppius Piso. — M. Valerius Messala Niger.....	693	61	

## Q

Quinctus. — Voldumianus. — Q. Falson ou Nao Falconius ou Nicomac.....	1025		272
C. Quintillus Claudus. — L. Genucius Clepsina.	483	271	
Sex. Quintilius Gorgianus Candianus. — Sex. Quintilius Maximus.....	904		151
Sex. Quintilius Varus. — P. Horatius (ou Curriatus) Tergeminus.....	301	453	
T. Quintus Capitolinus Barbatus II. — Q. Servilius Priscus.....	286	468	
T. Quintus Capitolinus Barbatus IV. — Agrippa Furius Fusus. — M. Minutius. — C. Quintus.	308	446	
T. Quintus Capitolinus Barbatus VI. — Agrippa Menenius Lanatus.....	315	439	
T. Quintus Capitolinus Barbatus. — Humerius Fabius Vibulanus.....	333	421	
C. Quintus Crispinus. — T. Statilius Taurus..	797		44
T. Quintus Flaminius. — Sex. Ælius Pætus Catus.....	556	198	
L. Quintus Flaminius. — Cn. Domitius Ahenobarbus.....	562	192	
L. Quintus Flaminius. — M. Acilius Balbus...	604	150	
Quintus Niger. — T. Vipsanius Apronianus...	870		117
T. Quintus Pennus Cincinnatus II. — A. Cornelius Cossus.....	326	428	

## R

T. Romilius Rocus Vaticanus. — C. Veturius Cicurinus.....	299	455	
Romulus Gallicanus. — Antistius Vetus.....	903		150
C. Rubellius Geminus. — C. Fusius Geminus..	782		29
C. Rutilius Rufus. — Cn. Manlius Maximus....	649	165	

## S

Cn. Scipio Calvinus. — Claudius Marellus....	532	222	
A. Sempronius Atratinus. — M. Minucius Aurgurinus.....	257	497	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
C. Sempronius Atratinus. — Q. Fabius Vibulanus.....	331	423	
T. Sempronius Gracchus. — P. Valerius Falto.	516	238	
T. Sempronius Gracchus II. — M. Juventius Phalna.....	591	163	
P. Sempronius Sophus. — P. Sulpitius Saverrio.	450	304	
P. Sempronius Sophus. — Ap. Claudius Crassus..	486	268	
C. Sempronius Tuditanus. — M. Aquilius Nepos.	625	129	
C. Sentius Saturninus. — Q. Lucretius Vespillo.	735	19	
C. Septimius Geta Cæsar. — F. Fulvius Plautianus II.....	956		203
L. Septimius Severus II. — Clod. Albinus Cæsar II.....	947		194
L. Septimius Severus Augustus III. — M. Aurelius Antoninus Aug.....	955		202
L. Septimus Severus II. — L. Alfidius Herennianus.....	924		171
L. Sergius Fidenas II. — Hostius Lucretius Tri- cipitinus.....	325	429	
Serius Augurinus. — Avius Severianus.....	885		132
Q. Servilius Ahala II. — L. Genutius Aventi- nensis II.....	392	362	
Cn. Servilius Cæpio. — C. Sempronius Blæsus..	501	253	
Servilius Cornelius Cethegus. — L. Vitellius Varro.....	777		24
Cn. Servilius Geminus. — C. Flaminius Nepos II. — M. Attilius Regulus II.....	537	217	
Q. Servilius Nepos. — Q. Pompeius Nepos...	613	141	
P. Servilius Priscus. — L. Ebutius Elva.....	291	463	
C. Servilius Pudens. — L. Fusidius Pollio....	919		166
C. Servilius Structus Ahala. — L. Papir. Mu- gillanus II.....	327	427	
C. Servilius Tucca. — L. Cæcilius Metellus ou Dexter.....	470	284	
P. Servilius Vatia Isauricus. — Ap. Claudius Pulcher.....	675	79	
C. Silius Italicus. — M. Galerius Trachanus..	821		68
Silius Messala. — Q. Aquilius Sabinus.....	967		214
C. Silius Nepos. — L. Munatius Plancus.....	766		13
P. Silius Nerva. — C. Julius Atticus Vestinus	818		65
Q. Sosius Falco. — C. Julius Erucius Clarus. — Fl. Claudius Sulpicianus. — Fabius Cilo Septimianus. — Ælius et Probus.....	946		193
Q. Socius Priscus. — P. Cælius Apollinaris...	922		169
C. Socius Senecio II. — A. Cornelius Balma..	852		99
C. Socius Senecio III. — L. Licinius Sura....	855		102
C. Socius Senecio IV. — C. Tutius Cerealis....	859		106
C. Socius Senecio V. — L. Tutius Cerealis...	860		107
T. Statillius Sisenna Taurus. — L. Scribonius Libo. — Julius Pomponius Græcinus.....	769		16



	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
D. Suetonius Paulinus. — L. Pontius Telesinus.....	719		66
Q. Sulpitius Camerinus. — Sp. Lartius Flavius.	264	490	
Q. Sulpitius Camerinus. — C. Poppæus Sabinus.....	762		9
Sulpitius Camerinus. — Quintius Niger Balbus.	891		138
L. Sulpitius Cursor. — Junius Bubuleus Brutus II.....	441	313	
Ser. Sulpitius Galba. — L. Aurelius Cotta....	610	144	
Ser. Sulpitius Galba. — Q. Hortensius Nepos. — M. Aurelius Scaurus.....	646	108	
Ser. Sulpitius Galba. — L. Cornelius Sylla. — L. Salvius Otho. — Vibius Marcus.....	786		33
C. Sulpitius Galba Cæsar. — T. Vicinius Crispinianus.....	822		69
P. Sulpitius Galba Maximus. — C. Fulvius Centumalus.....	543	211	
P. Sulpitius Galba Maximus. — C. Aurelius Cotta.....	554	200	
C. Sulpitius Gallus. — M. Claudius Marcellus.	588	166	
C. Sulpitius Longus. — P. Ælius Pætus.....	417	337	
L. Sulpitius Longus. — Q. Aulius Ceretanus.	431	323	
L. Sulpitius Peticus. — C. Licinius Calvus....	390	364	
C. Sulpitius Peticus III. — L. Valerius Poplicola II.....	399	355	
C. Sulpitius Peticus IV. — M. Valerius Poplicola III.....	401	353	
C. Sulpitius Peticus V. — Quintius Pennus Cincinnatus.....	403	351	
Ser. Sulpitius Rufus. — M. Claudius Marcellus.	703	51	
P. Sulpitius Saverrio. — P. Decius Mus.....	475	279	
Suranus II. — P. Neratius Marcellus.....	857		104
<b>T</b>			
Sp. Tarpeius Montanus Capitolinus. — A. Æterius Fontilanis.....	300	454	
C. Terentius Varro. — L. Æmilius Paulus II.	538	216	
M. Terentius Varro Lucullus. — C. Cassius Varus.....	681	73	
Tiberius Claudius Nero. — L. Quintilius Varus.	741	13	
Tiberius Claudius Nero. — Cl. Calpurnius Piso.	747	7	
Cl. Tiberius Nero Cæsar Augustus II. — Germanicus Cæsar II.....	771		18
Cl. Tiberius Nero Cæsar Augustus. — L. Ælius Sejanus. — C. Memmius Regulus. — Faustus Cornelius Sylla. — Sextidius Catulinus. — L. Fulcinus Tiro. — L. Pomponius Secundus.....	784		31
P. Titius Perpetuus. — L. Ovinius Rusticus			

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Cornelianus. — Julianus Silanus. — Enn. Messius Gallicanus. — L. Septimius Valerianus. — T. Claudius Julianus. — Celsus Ælianus.	990		237
Ulp. Trajanus. — M. Acilius Glabrio.....	844		91
Ulp. Trajanus Aug. III. — M. Corn. Fronto III.	858		100
Ulp. Trajanus Aug. IV. — Sex. Articulæus Pæ-tus.....	854		101
Ulp. Trajanus Aug. V. — L. Appius Maximus.	856		103
Ulp. Trajanus Aug. VI. — C. Julius Africanus I.	865		112
Triarius Maternus. — M. Attilius Bradua.....	938		185
M. Tullius Cicero. — D. Antonius Nepos.....	691	63	
M. Tullius Decula. — Cn. Corn. Dolabella...	673	81	
M. Tullius Longus. — Ser. Sulpitius Camerinus.....	254	500	
<b>U</b>			
M. Ulpius ou Pius Crinitus. — Proculus Pontianus.....	991		238
<b>V</b>			
C. Valerius Asiaticus II. — M. Valerius Mes-sala.....	799		46
Fl. Valerius Constantius Chlorus Cæsar. — C. Galerius Valer. Maximianus Cæsar.....	1047		294
Fl. Valerius Constantius Chlorus Cæsar III. — C. Galerius Valer. Maximianus Cæsar III.	1053		300
Fl. Valerius Constantius Chlorus Cæsar IV. — C. Gal. Maxim. Cæsar IV.....	1052		302
Fl. Valerius Constantius Chlorus Cæsar V. — C. Gal. Maxim. Cæsar V.....	1058		305
Fl. Valerius Constantius Aug. IV. — C. Gal. Maxim. Aug. IV. — P. Cornelius Anulinus Cæsar. — Severus Cæsar.....	1059		306
M. Valerius Corvus. — C. Petilius Libo Viso-lus.....	407	46	
M. Valerius Corvus. — An. Corn. Cossus Arvina.	411	43	
M. Valerius Corvus. — M. Attilius Regulus..	419	35	
L. Valerius Domitius Aurelianus Aug. III. — C. Julius Capitolinus.....	1027		274
L. Valerius Domitius Aurelianus Aug. IV. — T. Nonius (ou Avonius) Marcellinus. — M. Au-relianus Gordianus.....	1028		275
L. Valerius Flaccus. — T. Octacilius Crassus.	493	261	
P. Valerius Flaccus. — M. Attilius Regulus...	527	227	
M. Valerius Flaccus. — M. Herennius Nepos..	661	93	
P. Valerius Lævinus. — T. Coruncianus Nepos.	474	280	
M. Valerius Lævinus II. — M. Claudius Mar-cellus IV.....	544	210	

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dép. J.-C.
M. Valerius Largus. — M. Valerius Messalinus.	900		147
M. Valerius Maximus. — Sp. Virginius Tricos-tus Cœlimontanus.....	298	456	
M. Valerius Maximus. — P. Decius Mus.....	442	312	
M. Valerius Maximus II. — M. Acilius Glabrio. — Antonius Gallus.....	1009		256
M. Valerius Maximus Corvinus. — Q. Cædicus Notua.....	465	289	
M. Valerius Maximus Messala. — M. Otacilius Crassus.....	491	263	
M. Valerius Maximus Potitus. — C. Ælius Pæ-tus.....	468	286	
M. Valerius Messala. — L. Apullius Fullo....	528	226	
M. Valerius Messala. — C. Fannius Strabo...	593	161	
M. Valerius Messala. — P. Sulpitius Quirinus. — Caius Valgius. — Canus Caninius Rebilus.	742	12	
M. Valerius Messala. — M. Aurelius Cotta....	773		20
M. Valerius Messala. — C. Pompilius Carus Pèdo.....	868		115
L. Valerius Potitus. — M. Manlius Capitolinus.	362	392	
P. Valerius Poplicola. — C. Martius Rutilus..	402	352	
P. Valerius Publicola II. — P. Lucretius. Tri-cipitinus.....	246	508	
P. Valerius Publicola III. — M. Horatius Pul-villus II.....	247	507	
P. Valerius Publicola IV. — P. Lucretius Tri-cipitinus II.....	250	505	
P. Valerius Publicola. — C. Nautius Rufus...	279	474	
P. Valerius Publicola II. — D. Clodius Sabinus Regillensis.....	294	490	
L. Valerius Publicola Potitus II. — T. Æmil. Mamercinus IV.....	284	470	
L. Valerius Publicola Potitus. — M. Horatius Barbatus.....	305	449	
M. Valerius Volesus. — P. Posthumius Tuber-tus.....	249	505	
T. Fl. Vespasianus Cæsar II. — T. Vespasia-nus.....	823		70
T. Fl. Vespasianus Cæsar III. — M. Cocceius Nerva.....	824		71
F. Vespasianus Cæsar IV. — T. Vespasianus Cæsar II.....	825		72
T. Fl. Vespasianus Cæsar V. — T. Vespasia-nus Cæsar III. — T. Fl. Domitianus III..	827		74
Fl. Vespasianus Cæsar VI. — T. Vespasianus Cæsar IV. — T. Fl. Domitianus IV.....	828		75
Fl. Vespasianus Cæsar VII. — T. Vespasianus Cæsar V. — T. Fl. Domitianus V.....	829		76
Fl. Vespasianus Cæsar VIII. — T. Vespasianus Cæsar VI. — T. Fl. Domitianus VI.....	830		77

	An de Rome.	Av. J.-C.	Dep. J.-C.
Fl. Vespasianus Aug. IX. — T. Vespasianus Cæsar VII.....	832		79
T. Vespasianus Aug. VIII. — Fl. Domitianus VII.	833		80
C. Vettius Aufidius Atticus. — C. Asinius Prætextatus.....	995		242
Vettius Balbinus II. — Vepustus.....	993		240
T. Veturius Calvinus. — Sp. Posthumius Albinus.....	420	334	
T. Vetulius Calvinus II. — Sp. Posthumius Albinus II.....	433	321	
P. Veturius Geminus. — T. Ebutius Elva.....	255	499	
L. Veturius Philo. — C. Lutatius Catulus.....	534	220	
C. Vibius Pausa. — A. Hirtuis.....	711	43	
C. Vibius Trebonianus Augustus II. — C. Vibius Volusianus Cæsar.....	1005		252
C. Vibius Volusianus Augustus II. — M. Valerius Maximus.....	1006		253
M. Vinitius Quartinus. — M. Statilius Corvinus.	798		45
M. Vinucius Nepos. — C. Cassius Longinus..	783		30
M. Vipsanius Agrippa. — L. Caninius Gallus.	717	37	
C. Vipsanius Poplicola. — L. Fonteius Capito.	812		59
A. Virginius Tricostus Cœlimontanus. — T. Veturius Geminus Cicurinus.....	260	494	
A. Virginius Tricostus Cœlimontanus. — T. Numicius Priscus.....	285	469	
A. Virginius Tricostus Rutilus. — C. Servilius Struetus.....	278	476	
A. Vitellius. — L. Vipsanius Poplicola.....	801		48
L. Vitellius Nepos. — Paulus Fabius Persicus	787		34
E. Vitrasius Pollio II. — M. Flavius Aper II.	929		176
P. Volumnius Amintus Gallus. — Ser. Sulpitius Camerinus.....	293	461	
Q. Volusius Saturninus. — P. Cornelius Scipio.	809		5

EMPEREURS ROMAINS.

Auguste, jusqu'à l'an.....	14	Titus, jusqu'à l'an.....	81
Tibère.....	37	Domitien.....	96
Caligula.....	41	Nerva.....	98
Claude.....	54	Trajan.....	117
Néron.....	68	Adrien.....	138
Julius Vindex dans les Gaules,		Antonin le Pieux.....	161
L. Claudius Macer en Afrique, et Fonteius Capito dans la Germanie.....		Marc-Aurèle.....	180
Galba.....	69	Et Lucius Verus.....	170
Othon.....	69	Commode.....	192
Vitellius.....	69	Pertinax.....	193
Vespasien.....	79	Didier Julien.....	193
		Niger.....	195
		Albin.....	197

<b>Septime Sévère, jusqu'à l'an..</b>	217	<b>Carus, jusqu'à l'an.....</b>	233
<b>Caracalla.....</b>	219	<b>Carin.....</b>	235
<b>Et Géta.....</b>	218	<b>Et Numérien, son frère.....</b>	284
<b>Macrin.....</b>	221	<b>Dioclétien... }</b>	} abdiquent en 305
<b>Héliogabale.....</b>	222	<b>Maximien- Hercule.. }</b>	
<b>Alexandre Sévère.....</b>	235	<b>Constance-Chlore, jusqu'en..</b>	306
<b>Maximien.....</b>	238	<b>Galère.....</b>	311
<b>Gordien l'Ancien.....</b>	237	<b>Maxence.....</b>	311
<b>Gordien le Fils.....</b>	237	<b>Sévère II.....</b>	311
<b>Maxime, Pupien et Balbin...</b>	238	<b>Maximin.....</b>	313
<b>Gordien le Jeune.....</b>	244	<b>Constantin le Grand.....</b>	337
<b>Philippe, père et fils.....</b>	249	<b>Licinius.....</b>	323
<b>Dèce.....</b>	251	<b>Constantin le Jeune.....</b>	340
<b>Gallus ; Hostilien ; Volusien ; Emilien.....</b>	253	<b>Constance.....</b>	361
<b>Valérien.....</b>	260	<b>Constant frères.....</b>	360
<b>Et Gallien, son fils.....</b>	267	<b>Julien l'Apostat.....</b>	363
<b>Claude II.....</b>	270	<b>Jovien.....</b>	364
<b>Quintille, son frère.....</b>	270	<b>Valentinien I<sup>er</sup>, en Occident.</b>	375
<b>Aurélien.....</b>	275	<b>Valens, en Orient.....</b>	378
<b>Tacite.....</b>	276	<b>Gatien.....</b>	392
<b>Florien.....</b>	276	<b>Valentien II.....</b>	393
<b>Probus.....</b>	282	<b>Théodose le Grand.....</b>	395



# TABLE

## DE L'ESSAI SUR LES INSCRIPTIONS.

---

	Pages.
CHAP. I. — But de cet essai. Importance des inscriptions .....	I
II. — Division des inscriptions.....	II
III. — Orthographe des inscriptions ; orthographe des lettres.	XVIII
IV. — Orthographe des diphthongues.....	XX
V. — Orthographe des sigles.....	XXIII
VI. — Ponctuation .....	XXVI
VII. — Ornementation.....	XXVIII
VIII. — Interprétation des inscriptions .....	XXX
IX. — Noms de famille .....	XXXII
X. — Noms de tribu .....	XXXVIII
XI. — Noms de pays ou de patrie .....	XLI
XII. — Age des inscriptions .....	XLI
XIII. — Dictionnaire des sigles.....	XLV
XIV. — Fastes consulaires.....	LXXV
Empereurs romains.....	XCIX

FIN.



# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES I, II, III, IV.

### A

- Académie ecclésiastique* (Projet d'une), I, 241 et suiv.  
*Acclamations* (Les) aux défunts chez les païens et chez les chrétiens, IV, 129 et suiv.  
*Acquapendente*, petite ville de l'Etat romain, I, 172.  
*Adieux* à l'Italie, III, 541 et suiv.  
*Adrets* (Baron des), I, 30.  
*Adrien* (Villa d'), III, 214.  
*Agapes* (Les), IV, 354 et suiv.  
*Agincourt* (D'), IV, 86.  
*Agnès* (Sainte), vierge et martyre, II, 129; IV, 356 et suiv.  
*Albano*, petite ville de l'Etat ecclésiastique, II, 405. — Lac de ce nom, II, 400.  
*Albe la Longue* : ruines de cette ville, II, 405.  
*Albergo des pauvres*, II, 530.  
*Alexandre* (Saint), III, 477.  
*Alexandre* (Pape), IV, 336.  
*Alexandre Sévère* : rescrit de cet empereur au sujet de la *Taberna meritoria*, II, 202.  
*Alexandrie* : arrivée dans cette ville, I, 77.  
*Alexis* (Saint), son histoire, I, 496 et suiv.  
*Aloardine* (Verre de l'hérétique), III, 410 et suiv.  
*Amalfi*, III, 41 et suiv. — Souvenirs historiques, 39.  
*Ambroise* (Saint) : souvenirs, III, 486 et suiv.  
*Ambroise*, vétéran des armées impériales de Dioclétien ; sa prison, sa mort, III, 60.  
*Amédée* : tombeau du B. à Verceil, III, 515.  
*Amiante* : détails sur l'amiante ; — chemise funéraire, II, 171 et suiv.  
*Amphithéâtre* d'Arles, I, 37. — Amphithéâtre de Capoue, II, 434 et suiv. — Amphithéâtre de Vérone, III, 437.  
*An* ; le 1<sup>er</sup> jour de l'an à Rome, II, 1 et suiv.  
*Anagni*, III, 66 et suiv.  
*Ancône*, III, 333 et suiv.  
*André* (Saint) d'Avellino, II, 461.  
*André* (Saint) : demi-fête du saint en Italie, I, 155 et suiv.  
*Angèle* (La B.) de Mérici : institution fondée par elle à Rome, II, 397, III, 465.  
*Angelico* de Fiesole : sa tombe, II, 127.  
*Angelus* du soir à Ferentino, III, 60.  
*Anglais* (Les) en voyage, I, 58.  
*Année* : fin de l'année. — Impressions, I, 501.  
*Annibal* : souvenirs de ce général dans la Campanie, II, 454 et suiv. — Sa marche militaire en Italie, III, 13.  
*Annina* (Histoire et conversion d') Constantini, III, 339 et suiv.  
*Annunziata* (Eglise de l') à Florence, I, 152 ; à Padoue, III, 400 et suiv.  
*Antium*, II, 15.  
*Antoine* de Padoue (Saint) : son discours aux poissons, III, 355 et suiv. — Chapelle de ce saint. — Popularité du saint, 407 et suiv. — Langue de saint Antoine, 408. — Ses sermons, 411.



- Antonin* : colonne élevée en l'honneur de cet empereur. — Sa restauration par Sixte V, 113 et suiv.
- Antonin* (Saint), archevêque de Florence, I, 129 et suiv.
- Apennins* : costume des montagnards, I, 119 et suiv.
- Apollinaire* (L'), III, 144 et suiv.
- Aqueducs des anciens Romains*, II, 403 et suiv.
- Aquino*, III, 60.
- Arc de Gallien*, I, 250. — *Arc de Titus*, 533. — *Arc de Constantin*, 531 et s.; 375 et suiv. — *Arc de Janus Quadrifrons*, 470 et suiv. — *Arc de Drusus*, III, 181. — *Arc de Trajan à Ancône*, 333 et suiv. — *Arc de la Paix*, 505.
- Arce*, III, 60.
- Archiconfrérie de l'Annonciation*, II, 321 et suiv. — *Archiconfrérie de la Mort*, 371 et suiv. — *Archiconfrérie du Suffrage*, 375. — *Archiconfrérie de Sainte-Marie del Pianto*, à Rome, III, 71 et suiv. — *Archiconfrérie de Saint-Jérôme*, 123 et suiv.
- Archives capitulaires de la cathédrale d'Anagni*, III, 66.
- Arcole*, III, 452 et suiv.
- Arcosolium*, IV, 193 et suiv.
- Ardee*, II, 415.
- Aricia*, village sur la voie Appienne, II, 408 et suiv.
- Arioste* (Manuscrits de l'), III, 379.
- Arles*, I, 35 et suiv.
- Arnolfo di Lapo*, architecte italien; — inscription en son honneur, I, 135.
- Arpino* : souvenirs de Cicéron et de Marius, III, 60.
- Arts* (Les) et la papauté, I, 434 et suiv. — Réflexions sur les arts à Rome; — conversation de Canova avec Napoléon à ce sujet, II, 236 et suiv. — Nouveau coup d'œil sur l'art chrétien, IV, 69 et suiv.
- Asile de Sainte-Catherine des Cordiers pour les orphelins*, II, 315 et suiv. — *Asile des Quatre-Saints-Couronnés*, 310. — *Asile Barberini pour les mourants*, 362. — *Asile de la Pitié à Venise*, III, 438.
- Asinelli* (Tour des), I, 106.
- Assise* : Église et couvent de Saint-François d'Assise, III, 296 et suiv.
- Association des Sacconi à Rome*, II, 369 et suiv. — *Association de Saint-Louis-de-Gonzague*, III, 118 et suiv. — *Association de la pitié des prisonniers*, 132 et suiv.
- Astérie* (Sainte), III, 452.
- Atrani*, III, 37 et suiv.
- Attila et saint Léon près de Peschiera*, III, 432 et suiv.
- Auberge de la Fontaine*, III, 60 et suiv.
- Auguste* : révélation faite à ce prince, I, 304 et suiv. — Ses funérailles, son mausolée, II, 168 et suiv. — *Auguste mourant à Nole*, III, 13 et suiv.
- Augustin* (Souvenir de saint), III, 480. — *Corps du saint*, 497 et suiv.
- Aumônes particulières qui se font à Rome*, II, 370 et suiv.
- Aumônes annuelles à Venise*, III, 442.
- Aumônerie apostolique* (Institution de l') à Rome, II, 356 et suiv. 311 et suiv.
- Aurore du Guide*, II, 242.
- Autels des Catacombes*, IV, 199 et suiv.
- Autriche* (Rapports de l') avec le Saint-Siège, III, 579 et suiv.
- Ave Maria* (L') des morts, II, 368.
- Aventin* (Mont), I, 490.
- Aversa*, petite ville du royaume de Naples, II, 454.
- Avignon*, I, 31 et suiv.

## B

- Bagnes* : le Bagne de Toulon, I, 50 et suiv. — Réflexions sur les bagnes, 53 et suiv.
- Baia*, II, 471.
- Bains de Timothée*, I, 282.
- Balbine* (Histoire de sainte), IV, 154 et suiv.
- Baptême d'une famille juive*; — son histoire, II, 37 et suiv.
- Baptistère de Parme*, I, 94 et suiv. — *Baptistère de Florence*, 127. — *Baptistère de Constantin à Rome*, 235. — *Baptistère de la cathédrale de Naples*, II, 444. — *Baptistère de Padoue*, III, 393 et suiv. — *Baptistère de Milan*, III, 480 et suiv. — *Baptistère de Novare*, 515.
- Barberousse* : souvenir de ce fameux corsaire à Fondi, II, 428.
- Baronius*, IV, 172 et suiv.

**Barque marchande**, III, 37 et suiv.  
**Bauli**, ancienne Baccola, II, 471.  
**Bayard** (Souvenir de), III, 463.  
**Bellarmin** (Le cardinal), I, 171. — Souvenir de Bellarmin, II, 454.  
**Bénédiction** du Saint-Sacrement à l'église des Saints - Apôtres à Rome, I, 210. — Bénédiction des agneaux à Sainte-Agnès hors des murs à Rome, II, 219 et suiv. — Bénédiction de l'eau pour les malades, IV, 173 et suiv.  
**Bénédictiens** (Anciens) de la cathédrale de Florence, I, 130. — Bénédictiens des Catacombes, IV, 203.  
**Benoît XI** (Souvenirs de), III, 450.  
**Benoît XIV** : anecdote sur ce pape, I, 147. — Benoît XIV, fondateur de l'Albergo à Naples, II, 550.  
**Bergame**, III, 452 et suiv.  
**Bernardo** (Le Padre), à Rome, II, 162.  
**Bernardin** (Saint) de Sienne, I, 167 et suiv.  
**Bibiane** (Sainte) : son martyre, I, 489.  
**Bibliothèque** de Parme, I, 92. — Bibliothèque Laurentienne à Florence, 153. — Bibliothèques de Rome, 386 et suiv. — Bibliothèque du Vatican, 407 et suiv. — Bibliothèque du palais Chigi, II, 256. — Bibliothèque de la Cava, III, 21 et suiv. — Bibliothèque du mont Cassin, 47. — Bibliothèques romaines, 147. — Bibliothèque Angelica, 158. — Bibliothèque de Ravenne, 367. — Bibliothèque de Ferrare, 581 et suiv. — Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, 423. — Bibliothèque Ambrosienne, 503. — Bibliothèque de Turin, 525.  
**Bigallo** (Hospice) à Florence, I, 170.  
**Boboli** : jardin de ce nom à Florence, I, 123.  
**Bois sacrés**, I, 265.  
**Boldetti** : son opinion sur les Catacombes, IV, 16, 82 et suiv.  
**Bologne**, I, 99.  
**Bolsena** : miracle éclatant arrivé dans cette ville, I, 172.  
**Bonaventure** (Saint) : souvenirs de ce saint à Albano, II, 397 et suiv.  
**Boniface VIII** (Souvenirs de), III, 64 et suiv.  
**Bonvillo** (Conversion de), III, 353 et suiv.  
**Borgo San-Donino**, I, 90.  
**Borromée** : chapelle de la famille Borromée dans l'église de Sainte-

**Praxède** à Rome, I, 299.  
**Bosio**, IV, 16, 82 et suiv.  
**Bouquinistes** de Rome, I, 401.  
**Bouliques** de Noël à Rome, I, 407.  
**Bragadino** (Monument de), III, 430 et suiv.  
**Brefs** : détails instructifs sur les brefs émanés du Saint-Siège, II, 51.  
**Brenta** (Bords de la), III, 400.  
**Brescia**, III, 461 et suiv.  
**Brigands italiens** : anecdote intéressante, II, 182 et suiv.  
**Bucentaure** (Le), III, 423 et suiv.  
**Bâcher impérial**, II, 167 et suiv.  
**Bulles** (Les), II, 51.

## C

**Cabine** d'un vaisseau, I, 57.  
**Café** Petrocchi à Padoue, III, 389 et suiv.  
**Calasanz** (Saint Joseph de), fondateur des écoles gratuites ; — origine de son œuvre ; ses développements, II, 387 et suiv.  
**Calepin** (Tombeau de) à Bergame, III, 452.  
**Caligula** (Pont de), entre le Palatin et le Capitole, I, 530.  
**Callixte** (Cimetière ou Catacombe de Saint), IV, 167 et suiv. — Descente, 185.  
**Calvi**, III, 42.  
**Camille de Lellis** (Saint) : son tombeau dans l'église de Sainte-Madeleine à Rome, III, 219 et suiv.  
**Camp** prétorien, I, 265, et suiv.  
**Campagne** romaine, I, 177 et suiv.  
**Campanie**, II, 453.  
**Campanile** de Santa-Maria del Fiore, à Florence, I, 131.  
**Campo Santo** (Le), en Italie, I, 108 et suiv. — Campo di Fiore, II, 156 et suiv.  
**Canino**, village près de Viterbe, I, 189.  
**Cannes** (Champ de bataille de), III, 45.  
**Cap** Misène, II, 471.  
**Capitole** (Le) ancien, I, 295. — Le Capitole moderne, 299. — Le Capitole et le *Santo Bambino*, 447.  
**Capoue**, II, 434 et suiv. — Sa Cathédrale, 434 et suiv. — Anecdote arrivée dans cette ville, III, 45 et suiv.  
**Capri** (Ile de), III, 30 et suiv.

- Capucin** à Marseille, I, 43. — **Capucins** de la Conception à Rome, 273 et suiv.
- Caracalla** : souvenir de cet empereur à Rome, I, 265; II, 38.
- Caravita** (Le), III, 97 et suiv.
- Cardinaux** : division, origine, nombre, nom, dignité des cardinaux, I, 359 et suiv. — Les cardinaux protecteurs, II, 57 et suiv. — Tradition du chapeau cardinalice, 268.
- Carême** : ce que fait Rome pendant le carême : prédications, stations, catéchismes, retraites, pompes religieuses; — remarques d'un protestant, III, 75 et suiv.
- Carnaval** (Le), à Rome, II, 353 et suiv.
- Carte routière** de la douleur, II, 283.
- Casa di Lavoro**, ouvroir public à Parme, I, 90. — **Pia Casa di Lavoro** à Florence, 156. — **Pia Casa de Saint-Philippe**, à Florence, 156. — **Casa di Ricovero** et **Casa d'Industria**, à Venise, III, 415 et suiv. — **Pia Casa d'Industria** à Milan, 503 et suiv.
- Cascade delle Marmore** près de Terni, III, 286.
- Cascatelles**, III, 208.
- Casernes** des soldats étrangers à Rome, I, 460 et suiv.
- Cassin** (Mont) : église, bibliothèque, souvenir, anecdote, III, 46 et suiv.
- Cassius** (Saint) : son tombeau à Narni, III, 283 et suiv.
- Castel-Gandolfo**, II, 406.
- Castellamare**, III, 57.
- Castule** (Martyre de saint), IV, 297 et suiv.
- Catacombes** à Naples, II, 550. — **Catacombes de Cemetino**, III, 5 et suiv. — Coup d'œil général sur les Catacombes; noms et positions; noms des différents quartiers; pourquoi sur le bord des voies romaines? leurs formes et leur dimension, IV, 1 à 16. — Origine des Catacombes, 16 et suiv. — Preuves historiques de l'origine exclusivement chrétienne des Catacombes, 23 et suiv. — Preuves physiques, 27 et suiv. — Caractères généraux des Catacombes, 33 et suiv. — Prières composées pour la visite des Catacombes, 52 et suiv. — Histoire des Catacombes depuis leur origine jusqu'au seizième siècle, 66 et suiv. — **Catacombes** de St-Pierre, IV, 32. — Depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, 82 et suiv. — Leur réouverture providentielle, 83 et suiv. — Raisons de l'encroûtement des galeries, 89 et suiv. — Fouilles actuelles, 89. — Pieux empressément des chrétiens à reposer dans les Catacombes prouvé par les inscriptions, 72 et suiv. — Sépulture dans les Catacombes après les persécutions, 93 et suiv. — Double destination des Catacombes; leurs divers noms, 100. — Séjour des chrétiens dans les Catacombes pendant la paix, pendant les persécutions, 105 et suiv. — Pourquoi plusieurs entrées, 106 et suiv. — Raisons de la forme des galeries, 109 et suiv. — Gloire qui revient à l'Eglise des Catacombes, 219 et suiv. — Types de nos églises pris dans les Catacombes, et non dans les basiliques païennes, 233 et suiv. — Peintures des Catacombes, 249 et suiv. — Les Catacombes exclusivement catholiques, 403 et suiv. — Parmi leurs habitants point de païens, 403 et suiv. — Point de juifs, 416 et suiv. — Point d'hérétiques, 417 et suiv. — Trois classes d'habitants de la Rome souterraine. — Simples fidèles, 421. — Martyrs innommés, 423 et suiv. — Martyrs de nom propre, 430 et suiv. — Surveillance des Catacombes, 481 et suiv. — Divers souvenirs, 503 et suiv. — Adieux aux Catacombes et à Rome, 508.
- Catacombe vaticane** : son origine, ses gloires, IV, 46 et suiv. — **Catacombes** de la voie Aurélienne, leur histoire, leur description, 76 et suiv. — **Catacombes** de la voie Cornélienne, 89 et suiv. — **Catacombes** de la voie de Porto, de Saint-Fontien, 91. — **Catacombe** de Gènereuse, *ad Sextum Philippi*, du pape saint Jules, 97 et suiv. — **Catacombes** de la voie d'Ostie, 99 et suiv. — **Catacombes** de Sainte-Lucine, de saint Timothée, 109. — **Catacombes** des saints Félix, Adancte et Comodilla, 115 et suiv. — **Catacombe** de Saint-Cyriaque, 117 et suiv. —

- Catacombes de la voie Ardeatine, 155 et suiv. — Catacombes des Saints-Nérée-et-Achillée, 153 et suiv. — Catacombes de Saint-Damase et des Saints-Marc-et-Marcellin, 155 et suiv. — Catacombes de Sainte-Balbine et du pape saint Marc, 155 et suiv. — Catacombes de la voie Appienne, 157. — Catacombe de Saint-Callixte; son origine, 167 et suiv. — Sa découverte par Bosio, 166 et suiv. — Nouvelle visite aux Catacombes de Saint-Callixte, 175 et suiv. — Descente aux Catacombes de Saint-Callixte, 183 et suiv. — Glorieux souvenirs des persécutions des papes et des martyrs, 186 et suiv. Catacombes de Saint-Zéphirin, de Sainte-Cécile, de Saint-Sixte, II, 187 et s. — Catacombe de Prétextat, 211 et suiv. — Coup d'œil général sur ses galeries, 212 et suiv. — Inscription du pape Damase. — Catacombe de Sainte-Sotère, 221 et suiv. — Catacombe des Saints-Eusèbe-et-Marcel, 235 et suiv. — Catacombes de la voie Latine, de 257 à 283. — Catacombe d'Apronien, 258 et suiv. — Catacombe des Saints-Gordien-et-Epimaque, 267 et suiv. — Catacombes des Saints-Simplicius-et-Servilien, 270 et suiv. — Catacombe de Saint-Tertullien, 282 et suiv. — Catacombes de la voie Lavinare, de 283 à 308. — Catacombes des Saints, Tiburce, Marcellin, Pierre et Hélène, 285 et suiv. — Catacombes des Saints, Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius, Simplicius et des Quatre-Saints-Couronnés, 295 et suiv. — Catacombe de Saint-Castule, 296 et suiv. — Catacombe de Saint-Zotique, 305. — Catacombes de la voie Tiburtine, 307 et suiv. — Catacombe de Saint-Laurent ou de Sainte-Cyriaque, 309 et suiv. — Catacombes de la voie Nomentane, de 319 à 338. — Catacombe *ad Nymphas*, 318. — Catacombe de Saint-Alexandre, 336 et suiv. — Catacombes des Saints-Primus-et-Félicien, 337 et suiv. — Catacombe de Saint-Restitut, 338 et suiv. — Catacombe de Sainte-Aguès, 337 et suiv. — Catacombes de la voie *Salaria nuova*, de 353 à 383. — Catacombe de Sainte-Priscille, 354 et suiv. — Catacombes de Saint-Sylvestre, de Sainte-Félicité et de Saint-Alexandre, 365 et suiv. — Catacombes de Novella, d'Ostiano, 567. — Catacombe de Saint-Hilaire, 377 et suiv. — Catacombe de Saint-Thrasion, IV, 378. — Catacombes de la voie *Salaria vecchia*, de 385 à 414. — Catacombes du coteau du Concombre, 385 et suiv. — Catacombes de Saint-Hermès, 400 et suiv., 415 et suiv. — Catacombes de la voie Flaminienne, de 453 à 469. — Catacombe de Saint-Valentin ou de Saint-Jules, 435 et suiv. — Catacombe de Sainte-Théodora, 355.
- Catéchisme de persévérance* à Florence, I, 154. — *Catéchisme de l'archiconfrérie de la Doctrine chrétienne*, III, 74 et suiv.
- Catéchumènes* (Ecole des), IV, 230.
- Catherine* (Sainte) de Bologne, I, 139 et suiv.
- Catherine* (Sainte) de Gènes : sa chambre, I, 75.
- Catherine* (Sainte) de Sienne, I, 181. — Sa chambre, II, 128.
- Catino* (Le *Sacro*), dans le trésor de Saint-Laurent à Gènes, I, 69.
- Cattolica* (La), petit village, III, 345 et suiv.
- Cava* (La), petite ville célèbre par son monastère et sa bibliothèque, III, 21 et suiv.
- Cécile* (Martyre de sainte), II, 194 et suiv. — Son tombeau; sa chambre de bain, 195 et suiv. — Souvenirs de cette sainte au cimetière de Saint-Callixte, IV, 167.
- Cemetino* (Village de) : ses catacombes, III, 5 et suiv.
- Cendres* : jour des Cendres à Rome, II, 365 et suiv.
- Cène* (Table de la), III, 230.
- Ceprano*, III, 60.
- Cervia*, III, 335.
- Césaire* (Saint), évêque d'Arles, I, 56.
- César* (Mort de), II, 138 et suiv.
- Chaire* de Saint-Pierre, II, 13 et suiv. — Chaire de saint Maximin dans la cathédrale de Ravenne, III, 367. — Chaire de Saint-Pierre, martyr à Milan, 475. — Chaire pontificale des Catacombes, IV, 190.
- Chambéry*, III, 544.

- Chambre des grands hommes*, I, 277 et suiv. — *Chambre de sainte Catherine de Gènes*, I, 75. — *Chambre de sainte Catherine de Sienne*, II, 128. — *Chambre de saint François d'Assise au couvent de San-Francesco a Ripa*, à Rome, 200. — *Chambre de saint Thomas*, 427. — *Chambre de saint André d'Avellino*, 462 et suiv. — *Chambre de saint Jérónimo*, 459 et suiv. — *Chambre de saint Alphonse de Liguori*, III, 26 et suiv. — *Chambre de saint Louis de Gonzague au collège romain*, III, 277 et suiv.
- Champ de Mars*, II, 119. — *Champ de bataille du consul Fabius Ambustus*, III, 66 et suiv. — *Champ de bataille de François I<sup>er</sup>*, 496 et suiv.
- Champs-Élysées (Les)*, II, 471.
- Chancellerie romaine*, II, 47.
- Chandeleur (Fête de la) à Rome*. — *Cierge béni*, II, 313 et suiv.
- Chapelles*. *Chapelle des Médicis à Florence*, I, 131. — *Chapelle de la famille Borromée dans l'église de Sainte-Praxède à Rome*, 285. — *Chapelle solitaire*, I, 169 et suiv. — *Chapelle du séminaire à Naples*; *chapelle de Minutolo*, II, 455. — *Chapelle de Saint-Janvier*, 454. — *Chapelle de l'Adieu*, III, 169 et suiv. — *Chapelle du Miracle à Rimini*, 355. — *Chapelle de saint Antoine à Padoue*, 405. — *Chapelle du Saint-Suaire à Turin*, 525. — *Chapelle papale*, I, 337. — *Messe à la chapelle Sixtine*, 346 et suiv. — *Cérémonies particulières*, 349. — *Chapelle papale à l'église de la Minerve*, II, 321. — *Chapelle papale le jour des Cendres*, 359 et suiv.
- Charités*. *Établissements de charité à Marseille*, I, 42. — *Caractère de la charité romaine*, II, 279. — *Charité romaine pour le nouveau-né et l'orphelin*, 292. — *Charité romaine pour l'orphelin (Suite)*, 207 et suiv. — *Pour l'orpheline*, 314 et suiv. — *Charité romaine pour les malades*, 329 et suiv. — *Charité romaine pour les malades qui ont besoin de prompts secours*, 536 et suiv. — *Charité romaine pour les maladies chroniques*, 339 et suiv. —
- Charité romaine pour ceux qui n'ont besoin que de remèdes ou de soins domestiques*, 341 et suiv. — *Charité romaine pour le convalescent*; — *Charité romaine pour le pauvre guéri*, 345. — *Travaux publics*, 345. — *Secours particuliers*, 346. — *Autres charités pour le pauvre*: *visites à domicile*; *commission des subsides*: *prêt d'argent au pauvre*; *soin de ses petites économies*; *loterie*; *défense de ses intérêts temporels*, 349 et suiv. — *Charité romaine pour le pauvre sans abri*, 363 et suiv. — *Charité romaine pour les vieillards*. — *Charité pour les veuves*, 367 et suiv. — *Charité pour les mourants*; — *charité pour les infirmes*, 368 et suiv. — *Réflexions sur la charité romaine*, 383 et suiv. — *Charité romaine à l'égard des ignorants*, 391. — *Enfants du lettré*, II, 592. — *Charité napolitaine pour les enfants abandonnés*, II, 550 et suiv. — *Charité romaine dans l'ordre moral*, III, 71 et suiv. — *Charité romaine pour entretenir la vie morale*; — *réflexions à ce sujet*, 125 et suiv. — *Charité romaine pour rendre la vie morale à ceux qui l'ont perdue*, 122 et suiv. — *Charité vénitienne*, 439 et suiv.
- Charles Borromée (Crucifix de saint)*, III, 480. — *Saint Charles et Calvin*, 482 et suiv.
- Charles III*, fondateur de l'Albergo à Naples, II, 550.
- Charte de Boniface VIII*, III, 66.
- Chartreuse*, III, 501.
- Château Saint-Ange*, II, 181 et suiv. — *Feu d'artifice au château Saint-Ange*, III, 262.
- Chemin de la croix au Colisée*, II, 389 et suiv. — *Exercice solennel du chemin de la croix au Colisée les dimanches et les fêtes*, III, 91 et suiv.
- Chrétiens de la maison de Néron*, I, 421 et suiv.
- Christ de Constantin, conservé à Cemetino*, III, 5.
- Christophe Colomb*: *souvenir de ce célèbre navigateur à Sienne*, I, 182.
- Chrysante (Saint)*: *son corps à l'église de Gesù-Vecchio à Naples*, II, 559 et suiv.

- Chute des anges*, groupe pyramidal à Padoue, III, 390.
- Cimetière des Capucins de la Conception* à Rome, I, 275 et suiv. — Cimetière des Pèlerins à Rome, II, 190. — Cimetière des Protestants, III, 164. — Cimetières de Saint-Caléopède, de Saint-Jules, des Saints-Procès-et-Martinien, IV, 76 et suiv.; 81 et suiv.
- Cirques*, Cirque Flaminien, I, 478. — Grand Cirque de Rome; — dimension; — description, 481 et suiv. — Cirque de Romulus, III, 180. — Cirque moderne à Milan, 505.
- Cisterna*, petit village, II, 411 et suiv.
- Citadelle* de Rome, I, 207.
- Cività Lanina*, II, 409. — *Cività Castellana*. — Souvenir de Macdonald, III, 286.
- Classe* (Monastère de), III, 335 et suiv.
- Claude-des-Bourguignons* (Église et hôpital de Saint-) à Rome, I, 243.
- Cloaca maxima*, I, 471.
- Cloches* (Origine des) III, 13 et suiv.
- Clou de la Passion*, III, 445.
- Cœlius* (Le mont), I, 169.
- Colisée*: vue du Colisée depuis le Palatin, I, 358. — Le Colisée: — premières impressions; — description du Colisée; — description des combats, 353-359 et s. — Le Colisée, Capitole chrétien, 373. — Visite au Colisée le samedi saint, III, 475.
- Collège* (Le Sacré), I, 359 et suiv. Collège chinois, II, 530. — Le Collège romain, III, 144 et suiv. — Collège Borromée, 496 et suiv. — Collège militaire à Milan, 505 et suiv.
- Colleoni* (Mausolée du général) à Bergame, III, 452.
- Colombaire* de Pomponius Hylas, II, 584 et suiv. — Colombaire de la famille Volusia, 587 et suiv.; — les Colombaires, IV, 28 et suiv.
- Colonnes*: Colonne Antonine; — la légion fulminante; — bas-relief; — restauration de la colonne par Sixte V, II, 113 et suiv. — Colonnes antiques de la cathédrale de Naples, 441. — Colonne des Français, III, 767.
- Colonne* de la Flagellation dans l'église de Sainte-Praxède à Rome, I, 286. — Colonnes de saint Pierre et de saint Paul dans l'église de Sainte-Marie-Traspoлина à Rome, 317; II, 180 et suiv.
- Combat naval* donné par César, II, 140 et suiv.
- Comitium* (Le) à Rome, I, 317.
- Conception* (Fête de l'Immaculée) à Rome, I, 218 et suiv.
- Concile* (Congrégation du) à Rome, II, 27.
- Conciles*, Conciles d'Arles, I, 58. — Concile général de Florence, 130. — Concile d'Elvire expliqué, IV, 244 et suiv.
- Conclaire* (Détails sur le), II, 88 et s.
- Confession* de saint Pierre, I, 198 et suiv.
- Confessionnaires* primitifs, IV, 203 et suiv.
- Confrérie* de la Miséricorde à Florence, I, 153 et 154.
- Confrérie* de Saint-Yves à Rome, II, 348.
- Congrégations* romaines, leur but, leur origine, leur constitution, II, 24 et suiv. — Congrégation de la Propagande 26 et suiv. — Congrégation du Saint-Office, 28 et suiv. — Congrégation de l'Index, 29 et suiv. — Congrégation du Concile, 31 et s. — Congrégation de l'examen des Evêques, 33 et suiv. — Congrégation de la Résidence des évêques; — congrégation des Evêques et Réguliers, 34 et suiv. — Congrégation de la Discipline des Réguliers, 35 et suiv. — Congrégation de l'Immunité ecclésiastique, 36 et suiv. — Congrégation consistoriale, 38. — Congrégation des Rites, 58 et suiv. — Congrégation des Indulgences et des Saintes-Reliques, 59. — Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, 40 et suiv.
- Conraiu* (Souvenir du malheureux), à Naples, II, 460 et suiv.
- Conservatoire* des Neophytes, II, 58 et suiv. — Conservatoire des Mendiants à Rome, 317 et suiv. — Conservatoire du Zocchetto, 318. — Conservatoire de la Vierge des Douleurs à Rome, 319. — Conservatoire Borromée, 320. — Conservatoire de Sainte-Euphémie et de la divine Providence à Rome, 320. — Conservatoire Pie-321. — Conservatoire de Sainte-

- Marie du refuge à Rome**, 325.  
**Consistoire** : ce que c'est, II, 34.  
 — **Consistoire public au Vatican**, II, 265.  
**Consistoriale** (Congrégation) à Rome, II, 38.  
**Conversation** entre un religieux hiéronimite et un jeune militaire, I, 60 et suiv.  
**Conversion de la comtesse de R....** I, 218. — **Baptême d'une famille juive**, son histoire, II, 41 et suiv. — **Conversion de M. Ratisbonne**, 227 et suiv. — **Conversion de la jeune Annina Constantini**, III, 359 et suiv.  
**Corconius** (Sarcophage de) à Ancône, III, 355.  
**Cornaro** (Maison du comte Louis), III, 393 et suiv.  
**Corricolo** (Le), voiture napolitaine, II, 519.  
**Coupole** de l'église Saint-Pierre, I, 199 et suiv. ; II, 14.  
**Couronne** de fer conservée à Monza, III, 480 et suiv.  
**Couvent de Saint-Ambroise della Massima**, I, 479. — **Couvent de San-Francesco a Ripa**. — Cloîtres du couvent, 200. — **Couvent de Saint-François à Assise**, III, 296 et suiv. — **Crèche de l'Enfant-Jésus à Sainte-Marie-Majeure**. — Détails. — Description, I, 458 et suiv. — **La Crèche**, I, 439.  
**Crispino** (Le B.), capucin de Viterbe, I, 175.  
**Croix** (Titre de la vraie) découvert à Sainte-Croix-en-Jérusalem, I, 261. — Différentes espèces de croix, IV, 273 et suiv.  
**Crucifix** : son absence des Catacombes ; pourquoi ? IV, 271 et suiv.  
**Crypte** de Saint-Prodocus, III, 492. — **Origine des Cryptes**, IV, 197 et suiv. — Leur destination religieuse ; — preuves historiques et archéologiques, 199 et suiv.  
**Cubicula** (Les), IV, 177 et suiv. — Leur antiquité, 179 et suiv. — Trois espèces de Cubicula ; — leur origine, 181 et suiv. — Soins et respect de l'Eglise pour les Cubicula, 183 et suiv.  
**Cubiculaires** (Ordre des), IV, 183.  
**Cubiculum clarum**, IV, 177 et s.  
**Cuisine italienne**, I, 63 et suiv.  
**Culte perpétuel de Marie**, III, 105.  
**Cumes**, II, 474.  
**Curia Calabria**, I, 297.  
**Curie** de Pompée, II, 157.  
**Curcius** (Lac de), I, 355.  
**Cycle pascal** du sixième siècle, III, 367.  
**Cyriaque** (Histoire de sainte), IV, 309 et suiv.
- D**
- Damase** (Saint), pape, IV, 155 et suiv.  
**Dames** du Sacré-Cœur à Parme, I, 91 ; — à Lorette, III, 350.  
**Danici** (Saint), III, 393 et suiv.  
**Dante** (Le) : monument élevé en son honneur en la cathédrale de Florence, I, 128 et 157. — **Le Sasso di Dante**, 157. — Son tombeau à Ravenne, III, 367.  
**Darie** (Corps de sainte), martyre dans l'église du Gesù-Veccchio à Naples, II, 550.  
**Dalerie** (Le tribunal de la) II, 46 et suiv.  
**Délégués** (Les) du Saint-Siège, II, 57.  
**Depositus** (Le mot) IV 125 et suiv.  
**Desenzano** (Bourg de) III, 464.  
**Dimanche**. Ce que fait Rome tous les dimanches pour entretenir la vie morale ; — instructions paroissiales et particulières, III, 91 et suiv. — **Dimanche des Rameaux à Rome**, 181 et suiv.  
**Dioclétien** (Thermes de), I, 267.  
**Discipline** (Congrégation de la) des Réguliers à Rome, II, 31 et suiv.  
**Disco** (Le) conservé dans la cathédrale de Gènes, I, 69.  
**Doctrinaires** (Les) instituteurs de l'enfance, II, 389 et suiv.  
**Doge** (Palais du) à Venise, III, 418, 421.  
**Dominique** (Saint) ; son oranger, I, 496 et suiv.  
**Dots** accordées aux jeunes orphelins, II, 321 et suiv.  
**Douane** (La) I, 85, 99 et suiv. — **Douane autrichienne**, III, 583.  
**Drapeaux** des Turcs dans l'église de Notre-Dame de la Victoire à Rome, I, 392 et suiv.  
**Diptyque** (Le), III, 395. — **Diptyque consulaire**, 515 et suiv.
- E**
- Échelles**. (Passage des) III, 541.  
**Écoles**. École de gladiateurs, I, 462. — **Écoles régionnaires** : leur discipline, leur nombre, II, 365. —

- Ecoles gratuites, 395 et suiv. — Autres écoles gratuites pour les jeunes garçons, 395 et suiv. — Visite aux écoles de petites filles, 397 et suiv. — Ecoles pontificales, 398 et suiv. — Ecoles des pieuses maîtresses, 399 et suiv. — Remarques sur ces nombreux établissements, 401 et suiv. — Ecoles du soir, III, 97 et suiv. — Ecole Vénitienne, 425 et suiv. — Ecole Saint-Ambroise, 481 et suiv. — Ecole des catéchumènes, IV, 230.
- Écriture* (Interprétation de l'), faite chaque dimanche à Rome, III, 91 et suiv.
- Éducation dans les États pontificaux*, I, 105.
- Églises*. Églises de Marseille, I, 41. — Église de Saint-Laurent à Gênes, 68. — Église de Sainte-Marie di Carignano à Gênes, 77. — Cathédrale de Parme, 92. — Église de Saint-Quentin, 98. — Églises de Bologne, 114 et suiv. — Églises de Florence, I, 128. — Églises de Sienne, 131-167. — Église de Saint-Pierre de Rome, 210. — Classement des églises de Rome, 221. — Église de St-Jean de Latran, 223 et s. — Église de Saint-Claude des Bourguignons 236 et suiv. — Église de Sainte-Marie Majeure, 245. — Église de Sainte-Croix-en-Jérusalem, 257. — Église de Sainte-Marie des Anges, 271. — Église de Sainte-Pudentienne: souvenirs historiques, 281. — Église de Sainte-Praxède, 285. — Église d'*Ara-Culi*, 301. — Église de Sainte-Martine, 302. — Église des Saints-Cosme-et-Damien, 319. — Église de Sainte-Marie-la-Neuve, 324. — Église de Saint-Théodore, 335. — Église de Saint-Clément, 382. — Église de N.-D. de la Victoire, 391. — Église de Saint-Pierre-ès-Liens, 405. — Église de Saint-Martin des Monts, 318. — Église de Saint-Sébastien *alla Polveriera*. — Église de Saint-Bonaventure, 405. — Église Saint-Laurent hors des murs. — Église de Saint-Laurent in *Fonte*, in *Panisperna*, in *Sucina*, 443 et suiv. — Église des Saints-Jean-et-Paul, 439. — Église de la Navicella, 461. — Église des Quatre-Saints-Couronnés, 463. — Église de Saint-Etienne-le-Rond, 464 et suiv. Église de Saint-Georges, 469. — Église de Sainte-Marie-Egyptienne, 475. — Église de Saint-Ange in *Pescheria*, 477. — Église Sainte-Marie in *Cosmedin*, 489. — Église de Saïute-Prisque, 491. — Église de Sainte-Sabine, 493. — Église de Saint-Alexis, 496. — Église des Saints-Nérée-et-Achillée. — Origine de son nom de *Fasciola*, II, 63 et suiv. — Basilique des Saints-Apôtres, 216. — Église de Saint-Marcel, 72. — Église de Sainte-Marie in *via Lata*, 74. — Église de Saint-Marc, 78. — Église de Sainte-Agnès, 138. — Église de Sainte-Marie in *Navicella*, 135. — Église de Saint-Jérôme de la Charité, 138. — Église de Saint-Louis des Français, 160. — Église de Sainte-Marie in *Formica*, 166. — Église de Sainte-Marie du Peuple, 178. — Église de la Trinité-des-Monts, 179. — Église de Sainte Marie in *Traspontina*, 186. — Église de Sainte-Cécile, 187. — Église de Saint-François a *Ripa*, 200. — Église de Sainte-Marie in *Trastevere*, première église dédiée à la Sainte Vierge, 201. — Église de Saint-Pierre in *Montorio*, 203. — Église de Sainte-Agnès hors des murs, 217. — Église de Sainte-Constance, 224 et suiv. — Église de Saint-André *delle Fratte*, 235. — Églises de Saint-Ignace et du *Gesk* 243. — Église de Sainte-Eustache, 246. — Église de Sainte-Marie de la Paix, 248. — Église de Saint-André *della Valle*, 252. — Église cathédrale de Terracine, 419. — Église de Capoue, 434. — Église cathédrale de Naples, 449, 453. — Basilique de Sainte-Restitute, 459. — Église de Saint-Martin des Chartreux, 458. — Église de Saint-Pierre *ad Aram*, 459. — Église de la Piété *di Sangri*, 460. — Église de Saint-Paul Majeur, 461. — Église Saint-Dominique Majeur, 463. — Église de *l'Incoronata*. — Église de *Monte Oliveto*. — Église de Sainte-Marie *del Carmine*. — Église de *Gesu-Nuovo*, 459 et suiv. — Église de Sainte-Marie a *Pie di Grotta*, 470. — Église du *Gesk-Vecchio* à Naples, 650 et suiv. — Église de *Cementino*, III, 5. — Église cathédrale de Salerne, 37. — Église d'Amalfi, 41. — Église du Mont-Cassin, 47 et suiv. — Église cathédrale d'Anagni, III, 66.



- Eglise de St-Augustin à Rome, 138 et suiv. — Eglise de Saint-Paul hors des murs. — Eglise des Saints - Vincent - et - Anastase. — Eglise de Saint-Paul-Trois-Fontaines, 169 et suiv. — Eglise de Sainte-Marie, *Scala Cæli*, III, 177. — Basilique de Saint-Sébastien, 181. — Eglise du *Domine quo Vadis?* 181. — Cathédrale de Tivoli, 208. — Eglise de la Madeleine, 217. — Eglise de Foligno, 289. — Eglise de Sainte-Marie des Anges à Spello, 293. — Eglise de Saint-François à Assise, 299. — Cathédrale d'Ancône, 333. — Eglise de Rimini, 343. — Eglise de Saint-Vital à Ravenne, 367. — Eglise de Saint-Romuald, 373 et suiv. — Cathédrale de Ferrare, 379. — Eglise de Sainte-Marie *de Vado*, 381. — Eglise de Sainte-Sophie à Padoue, 393 et suiv. — Eglise de l'Annunziata à Padoue, 400. — Eglise de Sainte-Justine, 401. — Eglise de Saint-Marc à Venise, 417. — Eglise *della Salute*. — Eglise des *Dei-Frari*. — Eglise de Saint-Pierre, 429. — Eglise des Sts-Jean-et-Paul, 429. — Eglise de Saint-Georges Majeur à Venise, 450 et suiv. — Cathédrale de Vérone, 459. — Eglise cathédrale de Brescia, 452. — Cathédrale de Milan, 467. — Eglise de Saint-Laurent. — Eglise de Saint-Alexandre. — Eglise de Saint-Eustorge à Milan, 478. — Eglise de Saint-Ambroise, 477. — Eglise de Monza, 480 et suiv. — Eglise cathédrale de Verceil. — Eglise de Saint-André à Verceil, 519. — Cathédrale de Turin, 525. — Eglise *della Gran Madre di Dio* à Turin, 531. — *Eglise romaine*: esprit de conservation qui la caractérise, I, 448 et suiv.
- Eglises souterraines*: raison de leur exiguïté, IV, 215 et suiv. — Forme architecturale des églises souterraines; vestibule; tombeau du fond, 223, 225. — Transennes ou barrières, 224 et suiv. — Table du tombeau servant d'autel; tombes latérales, 227. — Places séparées pour les hommes et pour les femmes, 228.
- Egouts* (Les) de Rome en général; — grand égout de Tarquin, I, 471 et suiv.
- Emblèmes des premiers chrétiens*, IV, 345 et suiv. — Le poisson, 348. — Le dauphin, 351. — Le bœuf, 357. — La colombe; — le cerf, 358. — le paon; — le coq, 359 et suiv. — Les arbres; — le cyprès; — le palmier et l'olivier, 362 et suiv. — La vigne; — les couronnes, 364. — l'ancre; — le chandelier aux sept branches, 366.
- Encyclique*: ce que c'est, II, 50.
- Enterrement* à Sainte-Marie-des-Grâces, III, 96.
- Enzius* (Prison du roi), I, 127.
- Epiphanie* (Jour de l') à Rome; — messe latine, grecque, arménienne, maronite; — Agapes à la Propagande; — fêtes des Langues; — impressions, II, 78.
- Ermilage* (L'), II, 541.
- Esclaves* (Marché aux), I, 353. — Condition de l'esclave; — emploi; — traitement; — esclaves fugitifs; — punition, II, 269 et suiv.
- Este* (Cardinal d'); savilla, III, 210.
- Etats pontificaux*: leur organisation civile et judiciaire, III, 345 et suiv.
- Eugénie* (Martyre de sainte), IV, 258 et suiv.
- Eusèbe* (Histoire de saint), martyr, IV, 235 et suiv.
- Eusèbie* (Sainte), III, 452.
- Evêques* (Congrégation des), et Réguliers, II, 50 et suiv.
- Examen* (Congrégation de l') des évêques à Rome, II, 23.
- Exécution* (Une) de deux criminels à Rome, II, 211.
- Exercices pieux* à Saint-Vit et à Sainte-Marie *in Capella*, III, 91.
- Exposition* et adoration perpétuelle du Saint-Sacrement à Rome, III, 105 et suiv.

## F

- Fano*, III, 543.
- Farnésine*, II, 252.
- Fastes sacrés* de Verrius Flaccus, II, 250.
- Félicien* (Saint), martyr, III, 286.
- Félicité* (Martyre de sainte) et de ses sept fils, IV, 397.
- Félix* (Grotte de Saint-), III, 5 et s.
- Ferentino*, III, 60.
- Ferrare*: son château, III, 379 et suiv.
- Fêtes*. Demi-fête de Saint-André, I, 133. — Fêtes de l'Immaculée-Con-

- ception à Rome, 232. — Fêtes des Langues le jour de l'Épiphanie à Rome, II, 80. — Fête de la Chandeleur à Rome, 813. — Fête impériale à Sainte-Marie del Pianto, III, 74. — Préparation aux fêtes de Pâques, 77. — Fête au palais Massini, 144.
- Ficin* : son monument, I, 128.
- Flagellation* (Colonne de la) dans l'église de Sainte-Praxède à Rome, I, 299 et suiv.
- Flavie Domitille* (Sainte) : son triomphe, IV, 133.
- Flavie* (Sainte), vierge et martyre IV, 336.
- Flavius Clemens* (Le consul), martyr, I, 381.
- Florence* : arrivée dans cette ville, I, 123. — Coup d'œil sur l'histoire de Florence, 123. — Cathédrale, 128. — Etat moral de Florence, 151 et suiv.
- Foligno* : sa *Casapi*, sa cathédrale, III, 286. — Retour à Foligno, 295.
- Fondation* de la B. Angèle de Mérici à Rome, II, 398.
- Fondi*, II, 427 et suiv.
- Fontaine d'huile* (Miracle de la), II, 205. — Preuves, inscriptions, 197 et suiv.
- Fontaines* de Rome II, 103. — Fontaine du Monte-Citorio, 117 et s. — Fontaines de la place Navone, 129. — Fontaine de la place du Palais Farnèse, 234.
- Forappio* : souvenir, II, 417.
- Forum* : ce que c'est ; — forum romain ; — édifices ; — basiliques ; — temples dont il était entouré, I, 315 et suiv. — Nouvelle visite au Forum, 325. — Forum de Trajan, 463. — Forum olitorium, 476. — Forum de Nerva, 67.
- Fossombrone*, III, 343.
- Fossoyeurs* (Les) de la primitive Eglise ; — leur portrait, IV, 32 et 46.
- Fourches Caudines*, III, 5 et suiv.
- François d'Assise* (Saint) : chambre de ce saint au couvent *San-Francesco a Ripa*, à Rome, II, 191. — Notice, III, 295.
- Françoise* (Sainte), Romaine, III, 97 et suiv.
- Frascati*, III, 197 et suiv.
- Frères des Ecoles Chrétiennes* à Rome, II, 390 et suiv. — Frères de Saint-Jean de Dieu, III, 503.
- Fresques* : fresques de Giotto dans l'Eglise de l'*Incoronata* à Naples, II, 459. — Fresque de la Cène, III, 502.
- Frosinone*, III, 60.

## G

- Gaëta*. — Ses souvenirs, II, 421.
- Gaëtan* de Tiène (Saint) dans l'église de Saint-Paul Majeur à Naples, II, 461.
- Galerics*. Galerie de Bologne, I, 118. — Galerie du palais Pitti, 136 et s. — Galerie du palais Farnèse, 110. — Galerie du Capitole moderne, 314. — Galerie du Vatican, 415. — Galerie du palais Barberini, II, 232. — Galerie du palais Borghèse à Rome, 233. — Galeries du palais Chigi à Rome, 235.
- Galilée* : son tombeau, I, 159. — Sa tribune ; — pourquoi Galilée fut-il condamné ? — à quoi fut-il condamné ? 161 et suiv.
- Galla Placidia* (Tombeau de), III, 566.
- Garde* (Lac de), III, 458 et suiv.
- Garizanda* (Tour de la) à Bologne, I, 106.
- Gaudens* (Martyre de Saint), III, 343, 452, 515 et suiv.
- Genès* (Saint) : lieu de son martyre, I, 38.
- Gènes*, vue intérieure, I, 69 et suiv. — Palais ducal et Sarra, 69. — Départ de Gènes, 77.
- Genzano* (Bourg de), II, 409.
- Germain* (Saint) d'Auxerre, III, 367.
- Giotto* monument, I, 128. — (Fresques de) dans l'église de l'*Incoronata* à Naples, II, 459. — Peintures de Giotto dans l'église de l'*Anunziata* de Padoue, III, 398 et s.
- Gladiateurs* (Ecole de), I, 482.
- Gnomon* ou aiguille de l'horloge solaire du Champ de Mars, II, 118.
- Gonzague* (Tombeau de saint Louis de) dans l'église Saint-Ignace à Rome, II, 245. — Liquefaction de son sang à Naples, II, 530. — Sa chambre au collège Romain, III, 275. — Association de Saint-Louis-de-Gonzague, 115.
- Gordin* (Martyre de saint), IV, 267.
- Gouvernement* ecclésiastique, son organisation, II, 24. — Idée du gouvernement vénitien, III, 429 et suiv.
- Grata* (Sainte-) : église de ce nom à Bergame, III, 452.
- Saint Grégoire le Grand*, I, 457.
- Grégoire Barbarigo* (Le B.), III, 395.

**Grégoire VII** (Tombeau de saint), pape, III, 34.  
**Grégoire XVI**. Audience du 12 janvier;—impressions;—accueil du Saint-Père;—royauté pontificale;—cabinet particulier du pape;—portrait de Sa Sainteté Grégoire XVI;—cérémonie du baiserment des pieds, II, 143.  
**Grotta Ferrata**, III, 197 et suiv.  
**Grottes**. Grotte du Chien, II, 468 et suiv.—Grotte de Pausilippe, 471.—Grotte de la Sibylle, 471.—Grotte de Saint-Félix, III, 5 et suiv.—Grotte d'Azur, 30.—Grotte des Sirènes, 215.  
**Guardiole**, petites maisons sur les bords de la route de Rome à Naples, II 424.  
**Guattamata** (Statue du capitaine), III, 412.

### III

**Hallebardiers** du pape, I, 428.  
**Helena Enselmini** (La B.), III, 395.  
**Héliogabale** (Ordre bizarre donné par), I, 500.  
**Henri VIII** : livre de ce roi à la bibliothèque du Vatican, I, 409.  
**Herculanum**, II, 510.  
**Hermès** (Histoire de saint), IV, 401 et suiv.  
**Hilarie** (Histoire de sainte), IV, 381 et suiv.  
**Hôpital général** de Gènes, I, 74.—Hôpital de Plaisance, 89.—Hôpital de Saint-Claude des Bourguignons à Rome, 256.—Hôpital du Saint-Esprit à Rome, tour de cet hôpital, II, 279; description de cet hôpital, 281.—Hôpital Saint-Roch *in Ripetta* à Rome, 292.—Hôpital de Saint-Sauveur à Rome, 329.—Hôpital de Saint-Jacques.—Hôpital de Saint-Gallican, 333 et suiv.—Hôpital de Sainte-Marie de la Consolation, 336.—Hôpital des Benfratelli ou de Saint-Jean-de-Dieu, 338.—Hôpital de Terracine, 404.—Grand hôpital de Milan, III, 503.—Grand hôpital de Turin.—Hôpital de la Charité à Turin, 531.  
**Hospice** Horace et Saint-Paul, II, 408.—Bigallo, 156.—Hospice des Innocents à Florence, 157.—Hospice des Francs-Comtois à Rome, 256.—Hospice de Sainte-Marie *in Aquiro*, II, 296.—Hospice de St-Michel, 300 à 305.—Hospice de

Sainte-Marie des Anges à Rome, 382.—Hospice du *Tata Giovanni*, à Rome, 304.—Hospice de Sainte-Galle, 336.—Hospice de Saint-Louis, 357.—Hospice d'aliénés à Aversa, 436.—L'*Albergo* des pauvres à Naples, II, 513 et suiv.—Hospice Saint-Janvier des pauvres, 548.—Hospice des Pèlerins à Rome, III, 541 et suiv.—Hospices Martinetti et de Sainte-Marie *della Stella*, 505.—Hospice des Pèlerins sur le mont Cenis, 545.  
**Hôtel d'Orient** à Marseille, I, 41.—Hôtel dell' Amelli, III, 47.  
**Hymne O Gloriosa Domina**, III, 585.

### I

**Ignace** (Martyre de saint), I, 572 et suiv.  
**Ignace** (Saint), fondateur de l'Ordre des Jésuites.—Son tombeau dans l'église du Gesù à Rome, II, 238.  
**Ile** de Murano, III, 445.—Ile de Saint-Lazare, 444.  
**Image** miraculeuse de la Sainte Vierge à Milan, III, 476.  
**Immunité ecclésiastique** (Congrégation de l'), à Rome, II, 32.  
**Index** (Congrégation de l') à Rome, II, 25.  
**Indulgence** de la Porziuncula, III, 292 et suiv.—Inscription relative à une indulgence, 432 et suiv.  
**Indulgences** (Congrégation des) à Rome, II, 35.  
**Inscriptions**. Inscriptions près de la Trébie, I, 86, 87.—Inscriptions d'Arnolfo, 155.—Inscriptions de l'architecte du Colisée dans l'église souterraine de Saint-Martine à Rome, 318 et suiv.—Inscriptions païennes et chrétiennes au Vatican, 411.—Inscriptions remarquables dans l'église de Saint-Ange *in Pescheria*, 477.—Inscriptions de la fontaine d'huile à Rome, II, 198.—Inscription dans la basilique de Saint-Sébastien, III, 181.—Inscription relative à une indulgence, 437 et suiv.—Trois remarques sur les inscriptions des Catacombes, IV, 68 à 71.—Inscriptions des tombeaux dans les Catacombes; caractères distinctifs des inscriptions chrétiennes, 116.— Leur simplicité,

- 417.—Leur brièveté, 121.—Leurs contextures, 126 à 125.—Le mot *Depositus*, 127.—Différence des inscriptions païennes et chrétiennes, 124 à 132.—Nouvelle étude des inscriptions, noms qui s'y trouvent, 138.—Dédicace aux dieux Mânes, 145.—Ponctuation des inscriptions, 151.—Age des inscriptions, 153.—Inscription du pape Damase dans la catacombe de Prêtextat, 213.—Inscriptions des Catacombes.—Inscriptions sur les verres et les tasses;—vérités qu'elles enseignent, 387 et suiv.
- Institut de M. Ciampa*, III, 154.—*Pieux institut de Sainte-Marie de la Paix à Milan*, 506.
- Institutions de Rome chrétienne*, I, 200.—*Institutions pour les orphelins et les orphelines à Turin*, III, 531 et suiv.
- Intermontium*, I, 297.
- Irlandais (Les) à l'église Sainte-Agathe alla Suburra à Rome*, III, 132.
- Irrigation (Système d')*, III, 515.
- Ischia*, III, 28 et suiv.
- Itinéraire des voyageurs*, I, 21.
- Itri*, petit village, II, 424 et suiv.
- J**
- Janvier (Chapelle de Saint-) à Naples*, II, 550.—*Sacristie du Trésor*, 450.—*Souvenir de saint Janvier*, 472.
- Jardins. Jardins de Salluste*, I, 535.—*Jardins Farnèse*, 445.—*Jardins d'Agrippa*, II, 120.
- Jean de Latran (Eglise de Saint-) à Rome*, I, 220.
- Jean-de-Maurienne (Saint)*, III, 541, et suiv.
- Jérôme Emiliani (Saint)*, III, 459, et suiv.
- Jeronimo (Chambre de saint)*, II, 461 et suiv.
- Jeudi saint à Rome. Messe à la chapelle Sixtine;—procession à la chapelle Pauline;—lavement des pieds;—table de la Cène;—fonctions du grand Pénitentier;—ténèbres;—lavement de l'autel à Saint-Pierre;—reposeoirs;—sermons de la Passion à Saint-André della Valle*, III, 255 et suiv.
- Jéane (Grand) à Rome*, I, 286.
- Joseph d'Arimatee (Reliques de saint)*, IV, 452.
- Joseph de Calasanz (Saint)*, fondateur des écoles gratuites, II, 387 et suiv.
- Joseph (Neuvaine à Saint-)*, III, 207 et suiv.
- Juifs. Prédication pour les juifs dans l'église de Saint-Ange in Pescheria à Rome*, III, 112.
- Justin (Maison de saint)*, I, 294.
- Justine (Eglise de Sainte-) à Padoue*, III, 599 et suiv.
- L**
- Lacs. Lac Naviso*, I, 188.—*Lac Curtius*, 549.—*Lac d'Agrippa*, II, 120.—*Lac d'Albano*, 406.—*Lac Nemi*, 409.—*Lac d'Agnano*, 467.—*Lac Lucrin*, 471.—*Lac Averne*, 471.—*Lac Régille*, III, 66.—*Lac de Garde*, 432.
- Lampes funébres: leur placement*, IV, 159.—*Leur double destination*, 161.—*Matière et forme de ces lampes*, 163.—*Emblèmes qui couvrent les lampes des Catacombes*, 167.
- Lans (Le bourg de)*, III, 541.
- Laocoon (Le): histoire de cette statue*, I, 415.
- Lararium ou chapelle domestique des empereurs (Le)*, I, 418.
- Laurent (Saint)*, III, 477 et suiv.
- Laurent Justinien (Souvenir de saint)*, III, 427.
- Lavement des pieds à Rome, le jeudi saint*, III, 223.
- Lazare: son arrivée à Marseille*, I, 40 et suiv.
- Lazare (Ile Saint-)*, III, 447.
- Lazaret de Milan*, III, 480.
- Lazzaroni (Les)*, II, 445.
- Légats à latere.—Légats envoyés, ou nonces apostoliques*, II, 55 et suiv.—*Légats-nés*, 57.
- Légion Fulminante (Miracle de la)*, sculpté sur la colonne Antonine à Rome, II, 108.
- Léon (Souvenir de saint)*, I, 419.
- Léonard de Port-Maurice (Corps du B.) miraculeusement conservé dans l'église de Saint-Bonaventure à Rome*, I, 427.
- Léonard de Vinci*, III, 505.
- Lépante (Flotte et bataille de);—noms des vaisseaux*, III, 454 et suiv.
- Liguori (Détails sur saint Alphonse*

- de);—sur sa canonisation;—lettre du saint;—sathéologie est-elle une théologie locale, nouvelle, dangereuse, de contrebande, II, 130 et suiv.—Anecdote sur ce saint, III, 21.—Sa chambre;—détails sur sa mort;—son portrait, III, 21.
- Linceul* des martyrs conservé dans le trésor du Vatican, IV, 42.
- Livra Pia* (Route de), II, 415.
- Liris* (Fleuve), II, 452.
- Liste des papes*, 552 et suiv.
- Lord Spencer* (Conversion de), I, 253.
- Lorette*. Porte de la ville, rue, place, III, 302 et suiv.—Messe à la Sainte-Chapelle;—description de l'église;—du monument qui entoure la Sainte-Chapelle;—de la Sainte-Chapelle;—la sacristie;—le Trésor;—le Palais apostolique;—la pharmacie;—les dames du Sacré-Cœur, 515 et suiv.—Messe à l'autel de l'Annonciation;—arrivée des pèlerins;—les Dalmates, leurs prières, 553 et suiv.—Départ de Lorette, 553.
- Lyon*. Arrivée dans cette ville, I, et départ, 27 et suiv.—Retour à Lyon, II, 511.
- M**
- Macaroni*, mets favori du Napolitain, II, 471.
- Macdonald* (Souvenir de), III, 284.
- Macerata*, III, 02.
- Machiavel* (Tombeau de), I, 175.
- Madeline de Pazzi* (Eglise de Sainte-) à Florence, I, 152.
- Madona del Monte* à Vicence, III, 452.
- Madone de San-Luca*; sa fête, I, 109 et suiv.—Madone de Sainte-Marie in Trastevere, IV, 415.
- Mai* (Visite au cardinal), II, 500.
- Maison* de saint Justin, I, 281.—Maison d'or de Néron, 529.—Une maison des anciens Romains, 451.—Maison de Martial, poète, II, 71.—Sainte Maison de Nazareth;—son histoire, III, 302.
- Malte* (Prieuré de), I, 409.
- Mamertine* (Prison de), I, 154 et suiv.
- Manuscrits* du Tasse, de l'Arioste, de Guarini, III, 581.—Manuscrit de saint Marc, III, 520.
- Marais Pontins* (Les), II, 415.
- Marangoni* (Le père), IV, 87.
- Marc* (Saint).—Translation de son corps, III, 418.—Eglise Saint-Marc à Venise, 417.—Clocher de Saint-Marc, 415.—Souvenir de saint Marc dans la chapelle des Cordeliers à Venise, 412.
- Marc-Aurèle* (Édit de) pour faire cesser la persécution contre les chrétiens, II, 109.
- Marc et Marcellin* (Saints);—histoire de leur martyre, IV, 153 et suiv.
- Marcel* (Histoire de saint), martyr, IV, 255 et suiv.
- Marcelline* (Corps de sainte), III, 480.
- Marchi* (Opinion du père) sur les Catacombes, IV, 16.
- Marcngo* (Champ de bataille de), I, 80, 81.
- Marie* (Culte perpétuel de), III, 104, et suiv.
- Marie des Anges* (Eglise de Sainte-) à Rome, I, 225 et suiv.
- Marie Majeure* (Eglise de Sainte-) à Rome;—son origine, I, 246 et suiv.—Ses ornements, 248.—Ses peintures;—porte Sainte;—monuments et souvenirs du quartier de Sainte-Marie Majeure, 251 et suiv.
- Marie de la Paix* (Institut de Sainte-) III, 505.
- Marius* (Souvenir de), III, 60.
- Marseille*, I, 41 et suiv.
- Martyrs* (Souvenir des) à Sainte-Marie Majeure, I, 260.—Sénat de martyrs dans l'église Sainte-Croix en Jérusalem, 261.—Saints martyrs à Ste-Marie des Anges, 262.—Sénat de martyrs dans l'église de Saint-Praxède à Rome, 500.—Pierre des Martyrs dans l'église des Srs-Cosme-et-Damien, 519.—Instruments de supplice des martyrs, I, 407; III, 5; IV, 62.—Translation des martyrs dans les églises, IV, 77.—Pourquoi les martyrs exposés aux bêtes? 207 et suiv.—Martyrs inconnus, 425.—Culte des martyrs, 499.—Martyrs de nom propre, 450 et suiv.—Moyens par lesquels les chrétiens connaissaient le nom des martyrs, 436.—Signes du martyre; 559.—La palme, signe du martyre, 445.—Vase de sang, signe du martyre, 456.—Zèle des chrétiens de tous les temps pour avoir le sang des martyrs, 462 et suiv.—Le martyre suffit pour la canonisation,

485. — Investigations pour reconnaître les martyrs, 289 et suiv. — Nombre des martyrs de l'Église en général, de Rome en particulier (note), 504 et suiv.
- Massimo** (Le prince) : anecdote à son sujet, II, 260 et suiv.
- Mathias** (Corps de saint), III, 395.
- Matthieu** (Tombeau de saint), III, 54 et suiv.
- Maury** (Souvenir du cardinal), I, 174.
- Mausolée** d'Auguste (Détails sur le), II, 164. — Les Mausolées, IV, 38.
- Mautone** (Visite au père), supérieur des Rédemptoristes; — piquante conversation de ce bon père, II, 144 et suiv.
- Maxime** (Saint), III, 525.
- Mécène** : sa villa, III, 207.
- Mécharistes** (Les religieux), IH, 456, et suiv.
- Médicis** (Chapelle des), I, 145.
- Mendiants** de Rome. — Traits de mœurs, I, 389. — Mendiants, II, 217.
- Mendicité** (Établissement de), à Sienne, I, 168.
- Mer** (La), I, 38.
- Messe** à la chapelle Sixtine, I, 546; III, 228. — Cérémonies particulières, I, 349. — Messe dans la prison de Sainte-Agnès, II, 217. — Messe à Saint-Nicolas in *Carcere*, III, 118. — Messe à Saint-Stanislas-Kotska, 125. — Messe à la sainte Chapelle de Lorette, 315. — Messe à l'autel de l'Annonciation, 335.
- Messe papale** à Saint-Pierre de Rome, I, 427 et suiv. — Entrée du Saint-Père; — pourquoi le souverain pontife ne porte pas de crosse; — que signifient l'épée et le chapeau ducal; — épitres et évangiles chantés en grec; — consécration; — communion du Saint-Père et du diacre, 435 et suiv.
- Messe du pape Marcel**, III, 245.
- Meta-Sudans** (Ruine de la), I, 333.
- Mezzofanti** (Visite au cardinal); anecdotes, II, 515.
- Micara** (Le cardinal), III, 197 et s.
- Michel-Ange** (Tombeau de), I, 435.
- Micheli** (Monument du doge), III, 435.
- Milan** : coup d'œil général, III, 469 et suiv. — Visite détaillée, 475. — Départ de Milan, 515.
- Miniat** (Saint), martyr; — sa statue I, 128.
- Ministres** des infirmes; — ministres pour les morts, II, 363.
- Minturne**, II, 432.
- Miracles**. Miracle de Bolsena, I, 186. — Miracle de la légion Fulminante, II, 108. — Miracle de la fontaine d'huile, 196 et suiv.
- Misène** (Le cap), II, 615.
- Mission** urbaine à Rome : ce que c'est, III, 91 et suiv.
- Modène**, I, 100.
- Mœurs** italiennes, I, 70, 71. — Mœurs napolitaines, II, 550 et suiv.
- Moïse** (Le) de Michel-Ange, I, 403.
- Mola-di-Gaeta**, II, 429 et suiv.
- Monastères** : de Saint-André, I, 475. — de Saint-Ambroise della Massima, de *Fossa-Nuova*, II, 419. — de Classe, III, 355.
- Monogramme** du Christ; — raisons de cet emblème, IV, 318.
- Mont Cassin**, III, 48.
- Mont Caelius**, I, 449.
- Mont Cenis**, III, 541.
- Montebello**, III, 452.
- Monte Caro**, II, 405. — Monte Solaro III, 31.
- Montefascone**, petite ville; anecdote plaisante, I, 175 et suiv.
- Monterosi**, I, 176.
- Monuments** chrétiens au delà du Tibre, II, 193. — Monument de Marc Antoine Bagradino, capitaine, III, 435. — Du doge Micheli, 435. — Monument Arqué : son origine, IV, 193 et suiv.
- Monza**, III, 480.
- Mornas** (Village de), I, 30.
- Mosaïque**. Détails sur la mosaïque; — signification de ce mot; — différentes espèces de mosaïque; — histoire de l'art; — éléments du travail; — sa composition; — caractères imprimés sur les vêtements, I, 287 et suiv. — Mosaïque de l'église de Sainte-Praxède à Rome, 285. — Mosaïques de l'abside et du chœur de l'église de Sainte-Cécile à Rome, II, 196. — Mosaïques de l'église de Sainte-Marie in *Trastevere* à Rome, 206. — Mosaïques de la cathédrale de Capoue, 454. — Mosaïques de l'église de Sainte-Apollinaire près du monastère de Classe, III, 355 et suiv. — Mosaïque de la basilique Ambrosienne, 480.
- Moulin** (Ville de). Église du collège, I, 24.
- Mugnano**, III, 5.

*Mules de Sixte V*, II, 66.

*Murano* (Ile de), III, 443.

*Muralori* (Tombeau du célèbre), curé de Sainte-Marie de Pomposa; — son ouvrage, I, 401.

*Musée de Parme*, I, 109. — Du Capite moderne, 295. — Musée chrétien, 407. — Musées païens, 413. — Musée Bourbon, 524. — Musée grec et romain à Turin; — musée égyptien à Turin, III, 523 et suiv.

## N

*Naples* (Départ pour), II, 402. — Arrivée, 442. — Vue générale de Naples, 445. — Visite à la cathédrale, 449. — Départ de Naples, III, 42. — Observations sur le peuple napolitain, 43.

*Narni*: sa cathédrale; — tombeau de saint Cassius, III, 286 et suiv.

*Naumachie* de César, II, 139 et suiv. — Naumachie de Domitien, 178.

*Navigaton*, I, 59.

*Nariso* (Lac), I, 174.

*Narone* (Place), II, 428 et suiv.

*Nazaire* (Saint), III, 475.

*Nazareth* (Histoire de la sainte Maison de), III, 304.

*Negroni* (Villa), I, 69.

*Nîmes*, I, 44 et suiv.

*Némi* (Lac), II, 103.

*Néron* (Souvenir de), I, 264. — Maison d'or de Néron, 543. — Thermes de Néron, II, 240.

*Nerva*: souvenir de cet empereur à Narni, III, 283.

*Neuvaine* à saint Joseph, III, 111.

*Nevers* (Départ de), I, 1. — Retour à Nevers, III, 551.

*Nicolas in Carcere* (Église de Saint-) à Rome, III, 143.

*Nicolas* (Saint) de Tolentino, III, 502 et suiv.

*Nicomède* (Histoire de saint), IV, 322 et suiv.

*Nimbe* (Signification du), I, 292.

*Nocera*, lieu où mourut le B. Alphonse de Liguori, III, 21.

*Nole*, ancienne ville de la Campanie, III, 43 et suiv.

*Nôces* apostoliques, II, 56 et suiv.

*Notre-Dame de la Garde* à Marseille, I, 59.

*Novarc*, III, 515 et suiv.

*Nori*, petite ville, I, 92.

*Nymphées* des anciens Romains, I, 265; II, 406.

## O

*Obélisques*. Obélisque de Néron, I, 209 et suiv. — Obélisque de Saint-Jean-de-Latran, 257. — Obélisque d'Auguste devant Sainte-Marie Majeure, 244 et suiv. — Obélisque sur la place du Peuple, II, 175.

*Océan*; visite sur le vaisseau de ce nom, I, 48 et suiv.

*Œuvre delle pericolanti* pour les jeunes filles, III, 418.

*Office* (Congrégation du Saint-) à Rome, II, 23.

*Oratoires nocturnes*, III, 97 et suiv. — Oratoire de Saint-Charles, 505.

*Orphelins* (Première maison d') à Milan, III, 505. — Institutions pour les orphelins et les orphelines à Turin, 629.

*Othon III*, empereur, au monastère de Classe, III, 335 et suiv.

*Otricoli*, III, 286.

*Owerbeck* (Visite à); détails sur cet artiste, III, 77.

## P

*Pacca* (Visite au cardinal), II, 219.

*Padoue*, III, 585 et suiv.

*Palais ducal* et Sarra, I, 84. — Palais Pitti, I, 135. — Palais des Augustes, 419. — Palais Doria, II, 74. — Palais de Venise, 78. — Palais du Quirinal, 86. — Palais Braschi, II, 134. — Palais Spada, 131. — Palais Barberini. — Palais Borghèse, 239 et suiv. — Palais Ruspoli, son escalier; — Palais Chigi, 244. — Palais Rospigliosi à Rome, 242. — Palais Madame, 246. — Palais Vidoni, 249. — Palais Mattei; — palais Corsini, 250. — Palais Farnèse, 255. — Palais de la Résidence à Terracine, 423. — Palais du Doge à Venise, III, 418, 423. — Des Beaux-Arts, Venise, 425. — Palais archiépiscopal de Milan, 507. — Palais-Royal de Turin, 525.

*Palatin* (Le), I, 417.

*Palazzo Vecchio*, antique manoir des Médicis, I, 149.

*Palazzola*, humble couvent de Franciscains à Albano, II, 405.

*Palestrina*, biographie de ce célèbre musicien, III, 242. — Visite à son tombeau, 245.

*Palestrine*, III, 205 et suiv.

*Palla* (La) de Saint-Pierre de Rome, II, 189.

- Pallium* (Détails sur le), II, 221 et s.
- Palme*, premier signe du martyre, IV, 445.
- Palotta* (L'abbé) à Rome, II, 160.
- Pandectes pisanes*, manuscrit du sixième siècle, I, 172.
- Panthéon* (Le) : son histoire. — Richesses. — Purification. — Miracle, II, 121 et suiv.
- Papesse* (La) Jeanne : origine de cette fable, II, 308.
- Pâques* (Jour de) à Rome; — vue de Rome et de Saint-Pierre; — entrée du pape; — messe; — vue de la place Saint-Pierre; — bénédiction solennelle; — fête dans les familles; — illumination du Vatican, III, 261 et suiv. |
- Parallèle* de la vie humaine et d'un voyage en diligence, I, 25 et suiv.
- Paralytique* (Histoire touchante d'un pauvre), I, 585.
- Parme*, Cathédrale; — baptistère; — musée; — galerie; — bibliothèque; — intérieur de la ville, I, 92 et suiv. — Départ de Parme, 99.
- Passionistes* (Religieux) à Rome, I, 469.
- Paul* (Prison de saint), II, 70 — Colonne du saint, conservée dans l'église de Sainte-Marie *Traspontina* à Rome, 186. — Souvenir de saint Paul, 405-469. — Chaîne de saint Paul à Saint-Paul hors des murs, III, 270 et suiv. — Adieux à saint Paul. — Son portrait, 279 et suiv.
- Paulin* (Saint), évêque de Nole, III, 15 et suiv.
- Paris*, III, 493 et suiv.
- Peintures du Poussin* dans l'église de Saint-Martin des Monts à Rome, I, 405. — Peintures dans l'église de Saint-Étienne à Rome, 484. — *Ecce homo* du Guerchin. — Peintures de Veronèse, — du Titien, — du Dominiquin, II, 248 et suiv. — Peintures du palais Farnèse, II, 255. — Peintures de la chapelle Sixtine, III, 223. — Peintures du palais du Doge à Venise, 425. — Peintures de l'église de Monza, 480. — Peintures des Catacombes, IV, 240. — Leur utilité, leur authenticité, 241. — Usage de la peinture sacrée, aussi ancienne que le Christianisme, IV, 240. — Age des peintures des Catacombes, 253. — Peintures des Catacombes, partie historique, IV, de 259 à 267. — 271 à 282, — 287 à 294, — 298 à 507, — 311 à 318, — 323 à 330. — Peintures de s Catacombes, partie décorative, de 341 à 352, — 357 à 367.
- Pénitencerie* (Tribunal de la) à Rome, II, 46.
- Pénitencier* (Baguette du) à Rome, II, 25. — Fonctions du grand Pénitencier le jeudi saint, III, 255.
- Pepoli* (La marquise). modèle des mères de famille, I, 121 et suiv.
- Pertes* (Fabrication de) à Murano, III, 449 et suiv.
- Pesaro* (Ville de), III, 543.
- Peschiera* (Petite ville) où se rencontrèrent saint Léon et Attila, III, 460.
- Peste de Milan* (Souvenir de la), III, 482 et suiv.
- Philippe de Néri* (Saint), fondateur de la congrégation de l'Oratoire, I, 462; II, 133. — Saint Philippe de Néri dans les Catacombes, IV, 82 — Souvenir; — nouvelle gloire de ce grand saint, 169 et suiv.
- Philomène* (Tombeau de sainte) à Mugnano, III, 8.
- Phosphorescence de la mer*, III, 447.
- Pic* de la Mirandole : sa tombe — Anecdote relative à ce philosophe, I, 175 et suiv.
- Pie VI*, anecdote relative à ce pontife, II, 126 et suiv. — Souvenirs de Pie VI à Subiaco, III, 204.
- Pie VII* (Enlèvement de), II, 96. — Souvenir de Pie VII à Venise, III, 453.
- Piémont* (Le), III, 518 et suiv.
- Pierre* (Chaire de saint), apôtre, II, 9 et suiv. — Colonne du saint apôtre dans l'église de Sainte-Marie *Traspontina* à Rome, II, 186. — Bâton de saint Pierre conservé dans la cathédrale de Naples, II, 457. — Chaîne de saint Pierre à Saint-Pierre *in Vincula*, à Rome. — Paroles de saint Chrysostome, III, 271 et suiv. — Adieux à saint Pierre. — Son portrait, 279 et s.
- Pierre* (Chaire de saint), martyr à Milan, son tombeau, ses reliques, son histoire, III, 479.
- Pierre* (Saint-), de Rome. Apparition de la coupole de Saint-Pierre, I, 177. — Visite à Saint-Pierre; — souvenirs, 204 et suiv. — Trône de saint Pierre, 211. — Confession de saint Pierre, 212. — Coupole, 213 et suiv.; II, 187



- et suiv. — Autre visite à Saint-Pierre; — dimension; — beautés artistiques, II, 6 et suiv. — Chaire de Saint-Pierre, 16. — Saint-Pierre, image du ciel, 19.
- Pierre-le-Monitier* (Petite ville de Saint-), I, 21.
- Piété napolitaine*, II, 550.
- Pifferari* (Les) à Rome, I, 187 et s.
- Pignata* (La), forêt de pins, III, 555.
- Pilate* (Tombeau de) près de Vienne, I, 29.
- Piscine publique* à Rome, II, 60. — *Piscine admirable*, 47.
- Pitié* (Asile de la) à Venise, III, 459.
- Pitti* (Galerie du palais), I, 135.
- Places*. Place Saint-Pierre à Rome, I, 195. — Place de Monte-Citorio, III. — Place Navone, 129. — Place de Pasquin, 152. — Place du Peuple à Rome, 174. — Place Saint-Marc à Venise, III, 418.
- Ptaissance*, I, 87.
- Pompei*: histoire et ruine de la ville; — aspect général; — impressions; — examen des édifices religieux, civils et privés; — réflexions, II, 500 et suiv.
- Ponts*: pont Saint-Espirit, I, 53. — Pont du Tarò, 105. — Pont de Caligula entre le Palatin et le Capitole, 328. — de Pouzzoles à Baia, II, 481. — Pont Saint-Ange, à Rome, II, 481. — Pont Fabricius, 191. — Pont Cestius, 193. — Pont Mamenola sur la Tévérone, III, 215. — Pont du Tessin, III, 515. — Pont de Beauvoisin, 541.
- Ponte Molle*: antique monument, I, 178. — *Ponte Storto*, auberge, III, 42.
- Pontecentino*, I, 185.
- Ponte Rotto*, II, 548.
- Ponti Rossi*, II, 550.
- Pontife* (Première vue du souverain) I, 216, 217. — Audience papale; — impressions; — accueil du Saint-Père; — Royauté pontificale; — cabinet du Pape; — portrait de Sa Sainteté Grégoire XVI; — cérémonie du baise-ment des pieds, II, 157 et suiv. — Seconde audience pontificale, IV, 469.
- Pontifes* (Frères) ou faiseurs de ponts, I, 34.
- Port de Marseille*, I, 54. — Vue du port de Toulon, 47.
- Portes de l'église San Salvatore*, III, 34. — *Porte Trigemina*, 160.
- Portici*, II, 549.
- Portique d'Octavie* à Rome, I, 476. — *Portique de Pompée*, 135.
- Porziuncula* (Eglise de la): Vision de saint François; — indulgence, III, 293 et suiv.
- Pouzzolles* (Petite-ville de), II, 471 et suiv.
- Prato della Valle*, III, 380.
- Prédicateurs* (Les petits) à Rome dans l'église d'*Ara-Cœli*, I, 447. — *Prédicateurs* dans les rues à Naples, III, 21.
- Prédication italienne*, II, 165. — *Prédication pour les juifs*, III, 411.
- Presbyterium*: ce que c'est, IV, 199.
- Présentation* (Fête de la) de la Sainte Vierge à Bologne, I, 102.
- Prières du soir* à Rome, II, 226. — *Prison* du roi Enzius, I, 113. — *Prison Mamertine*, I, 307 et suiv. — *Prison de saint Paul*, II, 75 et suiv. — *Prison de saint Ambroise, vétérans des armées impériales*, III, 60 et suiv. — *Prison de la Via Giulia*, 125. — *Prisons de Venise*, 421.
- Prisonniers*. Système pénitentiaire à Rome pour moraliser les prisonniers, III, 125. — Différentes œuvres en faveur des prisonniers, 128 et suiv.
- Procession* du Saint-Sacrement, à Bologne, I, 105. — *Procession* à la chapelle Pauline, III, 229.
- Procida* (île de), III, 226.
- Proconsuls romains* (Portrait des), I, 397 et suiv.
- Progrès*, Chanson sur le progrès, I, 25 et suiv.
- Propagande* (Congrégation de la), à Rome, II, 22.
- Providence* (Petite maison de la), à Turin, III, 531.
- Publicius Bibulus* (Tombeau de), à Rome, II, 69.
- Puticuli* (Les), IV, 41 et suiv.
- Pyramide de Cestius*; — explication archéologique de ce monument, III, 160.
- ❶
- Quatre-Saints-Couronnés*, asile d'orphelines, II, 316.
- Quirinal* (Le), II, 85.
- Quisisana*, maison de campagne du roi de Naples, III, 37.

## R

**Radicofani** (Bourg de) : souvenirs de Pie VII, I, 170.  
**Rameaux** (Dimanche des) à Rome, anecdote, III, 177.  
**Raphaël** (Cartons de), I, 414.—Loges et chambres de Raphaël, 415.—Tableau de la *Transfiguration* par Raphaël.—Histoire de ce chef-d'œuvre, 407.—Sibylle de Raphaël, II, 248.  
**Ratisbonne** (Conversion de M.).—Récit de M. de Bussière, II, 227 et suiv.—Baptême de M. Ratisbonne, 297.  
**Ravenne**, III, 353 et suiv.  
**Recanati** (Ville de), III, 302.  
**Refuges**. Refuge de la Croix-de-Lorette, — de Sainte Marie in *Trastevere*, — Divine-Clémence, 138.  
**Reggio** (Petite ville de), I, 100.  
**Reliques** à Brescia, III, 462.—Rome ne baptise pas les reliques, IV, 428.—Soin des reliques, 570 et suiv.  
**Renaissance** (Jugement sur la), I, 141 et suiv.  
**Reposoirs** du jeudi saint à Rome, III, 433.  
**République de San-Marino**, III, 343.  
**Résidence des évêques** (Congrégation de la) à Rome, II, 30.  
**Résina** (Petit village de), II, 544.  
**Restitut** (Martyre de saint), IV, 539, et suiv.—  
**Restitute** (Martyre de sainte), II, 451.  
**Retraites** de première communion, III, 71.—  
**Rimini**, VII, 545.  
**Rites** (Congrégation des) à Rome, II, 34.—Rite Ambrosien, III, 485.  
**Rivoli**, III, 460 et suiv.  
**Roanne**, I, 24.  
**Rocca Secca** (Village de) et le père San-Germano, III, 60.  
**Rocco** (Le père), dominicain, II, 550.  
**Roi des sacrifices** (demeure du) I, 526.  
**Romagne** (Etat de la), III, 367.  
**Rome**. Départ pour Rome, I, 165.  
 Entrée à Rome; — idée de notre itinéraire dans Rome, 179 et suiv.— Les guides de Rome; — guides dans la Rome païenne, dans la Rome chrétienne, dans la Rome souterraine, 181 et suiv.— Vue générale des deux Rome, 200.— Rome païenne; — son étendue; — ses voies; — sa population, 201 à

208.—Rome chrétienne; — sa position; — ses beautés; — ses institutions, 211 et suiv.— Puissance la Ville éternelle, II, 112.— Rome purement chrétienne, 279.— Continuation de la visite de Rome chrétienne, 300 et suiv.— Adieux à Rome païenne, III, 262.— Adieux à Rome chrétienne et à Rome souterraine, 270 et suiv.— Adieu final à Rome, 281.— Départ final de Rome, 286.— Eglise de Rome en 251, IV, 193.  
**Romuald** (Saint), fondateur de l'ordre des Camaldules, III, 555.  
**Rose** (Sainte-); couvent de ce nom à Viterbe, I, 175.  
**Rose d'or** (Cérémonie de la), III, 70.  
**Rosines** Œuvre des) pour les orphelins à Turin, 551.  
**Rote** (Tribunal de la) à Rome, II, 48.  
**Rotonde** de Saint-Jean devant la porte Latine, II, 584 et suiv.  
**Route** de Marseille à Toulon, I, 43, et suiv.  
**Rorigo** (Route de), III, 588.  
**Rubicon** (Passage du), III, 355.  
**Ruines romaines** (Réflexions sur les), I, 353 et suiv.

## S

**Sabine** (Sainte); son histoire, I, 493.  
**Saconni** (Association des) à Rome, II, 575 et suiv.  
**Sacristie** de Saint-Satyre à Milan, III, 476.  
**Sainte-Croix en Jérusalem** (Eglise de), I, 257.  
**Salerne**, III, 37 et suiv.  
**Salles** (Les sept) ou réservoirs, II, 65.— Salles d'asile à Milan, III, 503.— Salles d'asile à Turin, 551.  
**Saluts** du Saint-Sacrement à Rome, III, 91.  
**Samedi saint** à Rome; — office à la chapelle Sixtine; — chant de l'*Exsultet*, des Prophètes et des Litanies solennelles; — messe du pape Marcel; — chant du *Gloria in excelsis*; — l'Alleluia; — aspect de Rome depuis le chant du *Gloria*; — messe arménienne; — couronnement de la Sainte-Vierge, III, 240 et suiv.  
**San-Firmo** (Eglise de), à Vérone, III, 452.  
**San-Germano** (Route de) : village de ce nom, III, 47 et suiv.  
**San-Germano** (Le Père), III, 60.

- Sarcophage de Corconius à Ancone**, III, 333.
- Satyre (Lit de saint)**, III, 480.
- Scala-Santa ou le Saint-Escalier à Rome**, I, 238.
- Scipions (Tombeau des)**, II, 583.
- Sculpture sacrée** aussi ancienne que le Christianisme, IV, 246.
- Sébastien (Saint)**, I, 444 et suiv. — Image miraculeuse de saint Sébastien dans l'église Saint-Pierre-ès-liens, à Rome, 417.
- Secretarium Senatus**, à Rome, I, 318.
- Servilien (Martyre de saint)**, IV, 270.
- Semaine**. Ce que fait Rome pour sanctifier tous les jours de la semaine, III, 90. — Ce que fait Rome chaque jour de la semaine pour entretenir la vie morale, 77 et suiv.; — semaine sainte à Rome, 477. — Réflexions sur les solennités de la semaine sainte et de Pâques, 265 et suiv.
- Séminaire des Philosophes à Monza**, III, 480. — Grand séminaire de Milan, 505.
- Septa (Les) à Rome**, II, 120.
- Septizonium (Le)**, I, 425.
- Sérénade à Bologne en l'honneur de la Sainte Vierge**, I, 104.
- Sermon à Milan**, III, 503 et suiv.
- Sezze (Petite ville de)**, II, 409.
- Sibylles (Les) de Raphaël**, II, 248. — Grotte de la Sibylle, 479.
- Sienna : sa cathédrale**, I, 166.
- Sigles (Dictionnaire des) : combien il est utile au voyageur en Italie**, III, 160.
- Silvio Pellico**, III, 531.
- Simplicius (Martyre de saint)**, IV, 270.
- Sinagaglia : sa foire**, III, 343 et suiv.
- Sixte V (Mules de)**, II, 62.
- Sixte II (Saint)**, pape, son martyre, IV, 188 et suiv.
- Sixtine (Messe à la chapelle)**, I, 351; III, 225. — Ténèbres à la chapelle Sixtine, 216. — Office du vendredi saint à la chapelle Sixtine, 234. — Office du samedi saint, 240.
- Sœurs grises à Alexandrie**, I, 78 et 79.
- Solfatarre (La)**, III, 215.
- Somma (Georges de la)**, III, 286.
- Sorrento**, III, 37.
- Sotère (Histoire de sainte)**, IV, 221.
- Souvenir du concile général de Florence**, I, 141. — Souvenirs de sainte Catherine de Sienna, 167. — Souvenir de St Bernardin de Sienna, 167. — Souvenir de Christophe Colomb à Sienna, 168. — Souvenir de Pie IV, 184. — Souvenirs du cardinal Maury, 108. — Souvenirs de Néron et de Caracalla, 261 et suiv. — Souvenirs historiques de l'église Sainte-Prudentienne à Rome, 294. — Souvenirs de saint Pierre et de saint Paul, 323. — Souvenirs des grands hommes, 329 et suiv. — Souvenirs chrétiens, 469 et suiv. — Souvenirs de sainte Bibiane, 469. — Souvenirs païens. — Souvenirs chrétiens, 404 et suiv. et 490. — Souvenirs de Caracalla, II, 62. — Souvenirs du Quirinal, 101. — Souvenirs de saint Philippe de Néri, 167. — Souvenirs païens du *Trastevere*, 495. — Souvenir du cardinal Consalvi, 235. — Souvenir de saint Bonaventure, 404. — Souvenir de saint Paul, 412. — Souvenir de saint Thomas, 419. — Souvenir de Tibère, II, 426; III, 31. — Souvenir d'Esmerald, II, 427. — Souvenirs de Gaète, 451. — Souvenir d'Annibal, 438. — Souvenir de Bellarmin, 440. — Souvenirs de saint Thomas, 463. — Souvenir du Tasse, 465. — Souvenir du malheureux Conradin, 439. — Souvenir de saint Paul à Pouzzoles, 471 et suiv. — Souvenir de saint Janvier, 471. — Souvenirs de Spartacus et de Pline, 544. — Souvenirs des Français à Capri, III, 32. — Souvenirs historiques, 36. — Souvenirs de Pie VI à Subiaco, 205. — Souvenir de sainte Symphorose, 205. — Souvenirs de Macdonald, 286. — Souvenir de l'empereur Nerva à Narni, 286. — Souvenirs païens et chrétiens à Spolète, 286 et suiv. — Souvenirs de Napoléon et de Murat à Tolentino, 300. — Souvenir d'Asdrubal, 343. — Souvenirs des pères de Rimini, 345. — Souvenirs de saint Laurent-Justinien, 429. — Souvenir de Pie VII, 429. — Souvenirs de saint Marc, 429. — Souvenirs de Benoît XI et de Tostila, 452. — Souvenirs de l'empereur Philippe et de Pie VI à Véronne, 452. — Souvenirs à Rivoli, 458 et suiv. — Souvenir de Bayard, 452. — Souvenirs de Théo-

- dose, 480. — Souvenir de saint Augustin, 480. — Souvenir de la peste de Milan, 480. — Souvenirs de Marius et de saint Eusèbe, 522, 523.
- Spazzara* (Conversion du jeune), par saint Philippe de Néri, II, 138 et suiv.
- Spedaletto* (Le), à Venise, III, 442 et suiv.
- Spello* (Petite ville de), III, 295.
- Spolette*, III, 286 et suiv.
- Stanislas-Kotska* (Chapelle de Saint-) III, 120.
- Statistique morale à Rome*, III, 118.
- Statue de la Victoire*, I, 335. — Statue du Laocoon, 427. — Statue d'Apollon, 420. — Statue de saint Miniat, de saint Antonin, dans l'église de *Santa-Maria del Fiore* à Florence, 128. — Statues des thermes, II, 61. — Statue de Pompée, II, 138 et suiv. — Statue du capitaine Guattamelata à Padoue, III, 409. — Statue de la Victoire, 162.
- Stilicon* (Tombeau de), III, 478.
- Supinigi* (Château de), III, 531 et suiv.
- Suaire* (Chapelle du Saint-) à Turin, III, 526.
- Suarès* (Paroles de), III, 180.
- Subiaco*, III, 202 et suiv.
- Superga* (Eglise de la), le Saint-Denis des rois du Piémont, III, 531.
- Suze*, III, 551.
- Sylvestre* (Le pape saint), I, 406 et suiv.
- Symbolisme* (Coup d'œil sur le), IV, 41 et suiv.
- Symphorose* (Souvenir de sainte), III, 205.
- T**
- Taberna Meritoria*, maintenant église de Sainte-Marie in Trastevere à Rome, II, 201.
- Table isiaque*, III, 522.
- Tacite* (Souvenir de) à Terni, III, 285.
- Tarare*, I, 24.
- Tarascon*, I, 53 et suiv.
- Taro* (Pont du), I, 105.
- Tarpéienne* (Roche), I, 311.
- Tasse* (Prison du), III, 379. — Manuscrits, 379.
- Tatienne* (Martyre de sainte), IV, 207 et suiv.
- Te Deum au Gesù à Rome*, I, 501, 502.
- Temples païens à Rome*, I, 295. — Temple de Jupiter Capitolin, 307. — Temple de Rémus, 319. — Temple de Faustine, 321 et suiv. — Temple de la Paix, 322. — Temple de Vénus à Rome, 317. — Temple de Castor. — Temple de Vesta, 335. — Temple de Junon Juga, du dieu Aius Locutius, 336. — Temple des dieux et des empereurs, 419. — Temple de Pallas, II, 67. — Temple du Soleil, 72. — Temple du dieu Fidius, 85. — Temple de Quirinus, 86. — Temple d'Antonin, 180. — Temple de Jupiter Anxurus et de Minerve à Terracine, 414. — Temple de Sérapis, 471. — Temple de Romulus, III, 180. — Temple de Vesta et de la Sibylle, 205 et suiv.
- Ténèbres à la chapelle Sixtine*; — idée générale de l'office; — chant des Psaumes et des Lamentations; *Miserere* de Bains, de Bal, d'Allegri; — jugement de monseigneur Wisemann, III, 221.
- Terni*, souvenir de Tacite; — combat du général Lemoine; — martyrs, III, 286.
- Terracine*: sa cathédrale, II, 419 et suiv. — Hôpital et palais de la Résidence, 425.
- Terrains volcaniques*; leur fertilité, II, 547.
- Tertullien* (Martyre de saint), IV, 282 et suiv.
- Testaccio* (Le mont), I, 503 et suiv.
- Théâtres*. Théâtre d'Arles, I, 37. — Théâtre de Marcellus à Rome, I, 475. — Théâtre de Pompée 135. — Théâtre olympique, III, 452.
- Théodoric*, roi des Goths: son château, II, 420.
- Théodose* (Souvenirs de), III, 477.
- Thermes* de Dioclétien, I, 267. — Thermes de Titus, de Trajan, d'Adrien, 402. — Thermes de Caracalla, II, 61 et suiv. — Thermes d'Agrippa, 120. — Thermes de Néron, 246.
- Thomas Gallo* (Tombeau de) III, 521.
- Thrason* (Histoire de saint), IV, 382.
- Tibère* (Souvenirs de) à Capri III, 51.
- Tibre* (Ile du), II, 191.
- Tiburce* (Martyre de saint), IV, 284 et suiv.

- Thimothée* (Bains de), I, 296.  
*Tirasboschi* (Le célèbre), jésuite, I, 101.  
*Titus*: description de son triomphe, II, 231 et suiv.  
*Tiroli*, III, 205 et suiv.  
*Tolentino*, III, 302 et suiv.  
*Tombeau* de Michel-Ange. — Tombeau de Galilée. — Tombeaux de Machlavel et de Pic de La Mirandole, I, 159. — Tombeau dans l'église de Sainte-Marie in Trastevere à Rome, II, 207. — Tombeau de saint Louis de Gonzague à Rome, 243. — Tombeau de — saint Ignace à Rome, II, 244. — Tombeau des Scipions, 389. — Tombeaux prétendus d'Ascagne et des Curiaques, 407. — Tombeau de Cicéron, 24. — Tombeau de Charles d'Anjou à Naples, 419. — Tombeau du roi André à Naples, 454. — Tombes royales à Saint-Dominique Majeur, 463. — Tombeau de Virgile; — tombeau de Sanazar, 469 et suiv. — Tombeau de saint Matthieu; — tombeau de saint Grégoire VII, III, 39 et suiv. — Tombeau de saint Magnus et de sainte Olive, 66 et suiv. — Tombeau de Cécilia Metella, 180. — Tombeau de la famille Plautia, 212. — Tombeau de saint Camille de Lellis, 219. — Tombeau de Palestrina 243. — Tombeau de saint Cassius, 285. — Tombeau du Dante 367. — Tombeau de Galla Placida, 367. — Tombeaux des Trivulce, 476. — Tombeau du Stilon, 480. — Tombeau du B. Amédée. — Tombeau de saint Eusèbe 520. — Tombeau de Thomas Gallo, 521.  
*Toulon*, I, 43 et suiv.  
*Tour* (Le) de l'hôpital du Saint-Espirit à Rome, II, 279.  
*Tournon* (Château de) I, 31.  
*Trajan* (Arc de) à Acône, III, 334.  
*Transennes*, ou barrières dans les Catacombes, IV, 224.  
*Transévérins* (Caractère des), II, 208.  
*Trastévère* (Le), II, 191 et suiv.  
*Trébie* (Passage de la), I, 83 et suiv.  
*Trésor* général et trésors particuliers de l'Empire romain, I, 298. — Trésor de la Basilique de Padoue, III, 409. — Trésor de l'église Saint-Marc, 416. — Trésor de l'Eglise de Monza, 480 et suiv.  
*Trévise*, III, 432.  
*Tribune* aux harangues au Forum romain, I, 315. — Tribune de César, III, 355.  
*Triclinium* de saint Léon, I, 259. — Triclinium des pauvres près de l'église Saint-André à Rome, 457.  
*Triomphe* des Romains, II, 257. — Itinéraire des triomphateurs, 261. — Seconde partie du triomphe, 269 et suiv.  
*Triumvirat*, I, 102.  
*Trivulce* (Tombeaux des), III, 473.  
*Trône* de Saint-Pierre, I, 197.  
*Trophime* (Saint), apôtre d'Arles. — Eglise de ce nom. — Les cloîtres, I, 35 et suiv.  
*Turin* (Vue de), III, 525 et suiv. — Départ, 531.  
*Tusculum*, III, 197 et suiv.  
*Uffizj* (Les) à Florence, I, 149.  
*Université* de Bologne, I, 107. — Université de Rome, III, 144 et suiv. — Université de Padoue, 389. — Université de Pavie, III, 499.
- V**
- Valence*, I, 29.  
*Valentine* (Sainte), vierge et martyre, IV, 336.  
*Vallée* de la nymphe Égérie, II, 63.  
*Valmantone* (Village de), III, 60.  
*Vaprio* (Pont de), III, 452.  
*Varus Quintilius*: sa villa, III, 208.  
*Vase* de sang, signe du martyre, IV, 436 — Signe certain du martyre, 474 et suiv. — Lettre de M. Raoul Rochette, 482.  
*Vatican* (Le), I, 409 et suiv.  
*Vaudois* (Les), III 531 et suiv.  
*Velabre* (Le), I, 467.  
*Velletri* (Ville de) II, 409 et suiv.  
*Vendredi saint* à Rome; — coup d'œil sur Rome en ce jour; vénération des reliques à Sainte-Croix en Jérusalem; — office à la chapelle Sixtine; — adoration de la Croix; — tribut royal; — exposition de la vraie Croix; — ténèbres; — vénération des reliques à Saint-Pierre; — les trois heures d'agonie; — le chemin de la Croix; — l'heure de Marie de-

- solée; office selon le rite grec; — L'Académie des Arcades, III, 256 et suiv.
- Venise* (Vue et histoire de), III, 412 et suiv. — Son arsenal, 425. — Ses aumônes annuelles, 442 et suiv. — Dernier reflet de la gloire de Venise, 447 et suiv.
- Vent des morts* (Le coup de), I, 75.
- Ventura* (Sermon du père) à Rome, II, 165.
- Vêpres siciliennes*, III, 29.
- Vercell*, III, 525 et suiv.
- Vérone*: son amphithéâtre, III, 452.
- Verrius Flaccus* (Fastes sacrés de) à Rome, II, 244 et suiv.
- Vestale* (La), martyre, II, 550 et suiv.
- Vésuve* (Le), III, 539. — Arrivée au sommet du Vésuve, 545 et suiv. — Descente au cratère, 545 et suiv.
- Via Lata* (Ancienne région de la), II, 68.
- Vicence* (Ville de), III, 455 et suiv.
- Vicus Patricius* (L'ancien) à Rome, I, 275. — Vie religieuse — publique — privée des anciens, II, 524 et suiv.
- Vienn*, I, 28.
- Vierge* de Pozanno, III, 37. — Couronnement de la Sainte Vierge à Rome le samedi saint, 249. — Vierge de Giotto, 395.
- Villa* Negroni, I, 83 et suiv. — *Villa Palatina*, 425. — *Villa Mattei*, 460. — *Villa Publica*, II, 120. — *Villa de Cicéron*, 450; III, 66. — *Villa de Pollion*, II, 468. — Les villas romaines. — *Villa Albani*, III, 454 et suiv. — *Villa Ludovici*; *villa Borghèse*, 458. — *Pamphili*, 460. — *Villa de Maxence*, 481 et suiv. — *Villas près de Frascati*, 497. — *Villa de Mécène*, 251 et suiv. — *Villa de Varus*, ou *Madona del Quintoglioto*, 208. — *Villa d'Este*. — *Villa d'Adrien*, 215 et suiv.
- Villars* (Château de), I, 20.
- Visite à M. le chanoine B...* à Florence, I, 151. — *Visite à Saint-Pierre*: souvenirs, 191 et s.; II, 7. — *Visite au père V...* à Rome; II, 21. — *Visite au père Mautone*: — piquante conversation de ce bon père, 150 et s. — *Visite à St-Louis des Français*, 155. — *Visite au cardinal Pacca*, 225. — *Visite des palais et des galeries particulières de Rome*, II, 258 et suiv. — *Visite au cardinal Mai*, 307. — *Visite au cardinal Mezzofanti*, 321. — *Visite à l'hospice de Sainte-Galle*; *visite à l'hospice de Saint-Louis*, 556 et suiv. — *Visite aux écoles des petites filles*, 397 et suiv. — *Seconde visite à la cathédrale de Naples*, 453. — *Visite à l'artiste Owerberck*, III, 75. — *Visite au pénitentier des jeunes détenus*, 152. — *Visite à l'église de Saint-Augustin*, 158. — *Visite au tombeau de Palestrina*, 245.
- Viterbe*, I, 175 et suiv.
- Viviers*, I, 50.
- Voghera*, I, 52.
- Voie Cassienne*, I, 174. — *Voies de Rome*, 220. — *Voie sacrée*, 326 et suiv. — *Voie Scelerata*, 401. — *Voie Campanienne*, II, 471. — *Voies romaines*; — *voie Appienne*, III, 18. — *Voie Cornélienne*, IV, 91. — *Voie de Porto*, 93.

## Z

- Zénobe* (Saint), I, 450.
- Zénon* (Saint), III, 460 et suiv.
- Zéphirin* (Saint), pape et martyr, IV, 186 et suiv.
- Zotique* (Martyre de saint), IV, 308.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.













Biblioteca de Catalunya



Adq. **C-MIMA0**  
CB. **1001177964**

Top. mit-8  
239

Generalitat de Catalunya  
Departament de Cultura

BC 27

BIBLIOTECA DE CATALUNYA



1001177964

BIBLIOTECA  
DE  
MITOLOGIA CLASICA  
"CAN TRAVE"  
CUBELLES

Sala Gal Huxey

Armario Ere

Digitized by Google

